



**UNIVERSITÉ DE  
STRASBOURG**



*ÉCOLE DOCTORALE 519 – Sciences Humaines et  
Sociales/Perspectives européennes (ED SHS-PE)*

UMR 7367- Laboratoire Dynamiques européennes (DynamE)

**THÈSE** présentée par :

**Guillaume PLANTARD**

soutenue le : **14 octobre 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sociologie

**Etre jeune adulte diplômé et allocataire du  
Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Des modes et des trajectoires de vie, en périphérie du salariat,  
entre tensions et négociations

**THÈSE dirigée par :**

**Mme KLINGER Myriam**

Maître de Conférence, HDR, Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

**Mr CINGOLANI Patrick**

Professeur, Université Paris Diderot

**Mr SCHEHR Sébastien**

Professeur, Université de Savoie Mont-Blanc

---

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

**Mme VINEL Virginie**

Professeure, Université de Franche Comté



## Remerciements

A Mr Patrick Cingolani, Mr Sébastien Schehr et Mme Virginie Vinel, pour avoir accepté de lire cette recherche doctorale et de faire partie du jury de thèse.

A ma directrice de thèse, Mme Myriam Klinger, pour sa qualité d'écoute, son exigence scientifique, ses propositions judicieuses, son travail de relecture et pour nos nombreux échanges qui ont permis d'approfondir ce travail de thèse.

Aux jeunes diplômés allocataires du RSA qui m'ont donné leur confiance et qui ont bien voulu se prêter à l'exercice de l'entretien sociologique.

Aux professionnels, chargés de mettre en œuvre le dispositif RSA dans le département du Bas-Rhin, qui ont répondu favorablement à mes demandes et qui ont contribué à la réalisation de cette recherche.

A mes parents pour leur soutien moral, leur confiance dans mon travail et leur aide financière sans laquelle cette thèse aurait eu des difficultés à voir le jour.

A mon frère, à sa compagne, à mes grands-parents, à ma famille et à mes amis qui ont participé, par leurs mots, leurs attentions ou leurs soutiens matériels, à la réussite de cette thèse.

A ma grand-mère maternelle qui n'est plus de ce monde. Ses nombreuses lettres et appels téléphoniques m'ont encouragé et accompagné tout au long de ces années universitaires passées loin de ma région natale.



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I - CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>25</b>
CHAPITRE I- LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉTAT SOCIAL FRANÇAIS : L'EXEMPLE DU PASSAGE ENTRE LE RMI ET LE RSA .....	26
CHAPITRE II- LES JEUNES DIPLOMES ALLOCATAIRES DU RSA DANS LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN .....	45
CHAPITRE III- METHODOLOGIE .....	63
<b>PARTIE II- DES MODES DE VIE ENTRE DISQUALIFICATION, QUETE DE PROTECTION SOCIALE ET NOMADISME</b> .....	<b>81</b>
CHAPITRE I –SE MOBILISER POUR UNE SORTIE RAPIDE DU DISPOSITIF RSA ET NE PLUS SUBIR L'ABSENCE D'UN REVENU SALARIAL : LE MODE DE VIE MARQUE PAR LA DISQUALIFICATION SOCIALE .....	87
CHAPITRE II - RECOURIR AU RSA ET PRENDRE LE TEMPS D'EXISTER : LE MODE DE VIE EN QUETE DE PROTECTION SOCIALE .....	131
CHAPITRE III : EXPLORER DE NOUVELLES ACTIVITES SOCIALES OU VIVRE D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE : LE MODE DE VIE NOMADE	174
CONCLUSION : TROIS TYPES DE MODES DE VIE POUR SAISIR LES TENSIONS SOCIALES QUOTIDIENNES DES JEUNES DIPLOMES ALLOCATAIRES DU RSA.....	201
<b>PARTIE III- NEGOCIER L'EVOLUTION DES USAGES DU RSA TOUT AU LONG DES PARCOURS : ENTRE EVENEMENTS SOCIO-BIOGRAPHIQUES, RECHERCHE DE STABILITE SOCIALE, MOBILITES PROFESSIONNELLES ET SORTIES PROGRESSIVES DU DISPOSITIF</b> .....	<b>209</b>
CHAPITRE I- DES TEMPS SOCIO-BIOGRAPHIQUES MARQUANTS QUI RYTHMENT LES PASSAGES DANS LE DISPOSITIF RSA .....	212
CHAPITRE II- LES PARCOURS DANS LE DISPOSITIF RSA : RECHERCHE D'UNE STABILITE SOCIALE, ITINERANCE PROFESSIONNELLE, ET SORTIES PROGRESSIVES DU DISPOSITIF .....	241
CONCLUSION : SAISIR L'EVOLUTION DES USAGES DU RSA DANS LES DIFFERENTS PARCOURS VECUS PAR LES JEUNES DIPLOMES DANS LE DISPOSITIF .....	284
<b>PARTIE IV- LE RECOURS DES JEUNES DIPLÔMÉS AU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE : UN PROCESSUS SOCIO-BIOGRAPHIQUE QUI ACCOMPAGNE LE PASSAGE À DES VIES ADULTES</b> .....	<b>291</b>
CHAPITRE I- LES JEUNES DIPLÔMÉS ALLOCATAIRES DU RSA ET LES TRANSITIONS VERS DES VIES ADULTES : ENTRE AUTONOMIES ET DÉPENDANCES SOCIALES.....	295
CHAPITRE II- TROIS COUPLES DE TENSIONS SOCIALES POUR DECRIRE LE PASSAGE DES JEUNES DIPLÔMÉS ALLOCATAIRES DU RSA A LA VIE ADULTE : IMITATION/EXPLORATION, STABILISATION/EXPERIMENTATION, INQUIETUDE/INSOUCIANCE .....	330
CONCLUSION : CONSTRUIRE DES VIES ADULTES DANS UN MONDE SOCIAL PRECARISE.....	375

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>379</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>403</b>
OUVRAGES .....	404
ARTICLES.....	413
DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET STATISTIQUES .....	420
<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>423</b>
<b>ANNEXES VOLUME 1 .....</b>	<b>425</b>
GUIDES D'ENTRETIENS.....	427
JEUNES DIPLOMES AVEC UN SEUL ENTRETIEN .....	433
JEUNES DIPLOMES AVEC DEUX A TROIS ENTRETIENS.....	455
LISTE DES TABLEAUX.....	498
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>517</b>

# Introduction

Depuis les années 80, les jeunes diplômés qui sortent de l'enseignement supérieur, en France, sont de plus en plus confrontés à des situations de précarité professionnelle<sup>1</sup>. Certains décident, notamment face à des nécessités financières, de recourir, depuis 2008, au Revenu de Solidarité Active<sup>2</sup> (RSA). Ils entrent alors dans un dispositif d'insertion mis en œuvre par le système de protection sociale français.

Dans cette nouvelle dynamique sociale, le passage à la vie adulte, caractérisé notamment par la transition sociale formation-emploi et le placement des individus dans la hiérarchie salariale, est alors questionné. La continuité matérielle et symbolique d'une existence sociale qui s'institue fortement par l'emploi n'est plus assurée.

De jeunes diplômés se retrouvent confrontés à des situations socio-économiques difficiles à la sortie de l'enseignement supérieur. Ils se retrouvent en périphérie d'un salariat stabilisé. Ce passage dans un monde social précaire les amène alors à s'interroger, à se mobiliser ou bien à se distancier de l'emploi mais aussi à expérimenter d'autres modes de vies qui ne sont pas fondés uniquement sur le travail salarial. Le Revenu de Solidarité Active, qui fait partie du système français des minimas sociaux, constitue un recours qui procure une assistance sociale et monétaire généralement aux individus en situation de pauvreté et de précarité.

Notre thèse prend comme objet d'étude sociologique les modes et les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du Revenu de Solidarité Active. Il s'agit d'hommes et de femmes, âgés de 18 à 30 ans, diplômés de niveau bac et plus, et qui résident dans le département du Bas-Rhin.

Le choix de cette population d'étude procède de plusieurs raisonnements. Le RSA, qui a été instauré en 2008, est un dispositif récent. Cette prestation sociale s'est substituée au Revenu Minimum d'Insertion (RMI)<sup>3</sup> qui avait été créé vingt-ans auparavant.

---

<sup>1</sup> « En France, les diplômés, et a fortiori ceux de l'enseignement supérieur, ont longtemps été considérés comme une protection absolue contre le chômage et le sous-emploi. Au cours des années 80, les conséquences de la crise économique ont progressivement touché les plus diplômés, remettant progressivement en cause leur garantie d'un accès rapide aux emplois. L'augmentation sensible des effectifs étudiants, au cours des dernières décennies du XXème siècle, et la diversification croissante de l'offre de formation ont transformé quantitativement et qualitativement les flux de diplômés issus de l'enseignement supérieur, sans forcément résoudre la question de leur insertion professionnelle », in Epiphane Dominique et Giret Jean-François, « Introduction », *Formation emploi [En ligne]*, n° 117janvier-mars 2012, p. 7. <http://formationemploi.revues.org/3508>.

<sup>2</sup> Le Revenu de Solidarité Active (RSA), entré en vigueur le 31 décembre 2008, en France Métropolitaine, se substitue au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et à l'Allocation Parent Isolé (API). Le RSA est destiné à des individus, dès l'âge de 25 ans (ou 18 ans selon des dérogations) qui n'ont pas d'emploi (RSA socle ou ex RMI) ou qui occupent une activité professionnelle peu rémunératrice (RSA activité et RSA socle et activité).

<sup>3</sup> Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) avait pour objectif de garantir un niveau minimum de ressources et faciliter l'insertion professionnelle de personnes, dès l'âge de 25 ans, disposant de très faibles revenus.



Les nombreuses recherches sociologiques, qui ont porté sur les allocataires du RMI, ont souvent abordé celles des personnes peu diplômées. Nous avons vérifié qu'il n'existait pas d'études sociologiques spécifiques sur les jeunes diplômés allocataires du RSA.

Le dispositif de Revenu de Solidarité Active est une compétence qui relève des Conseils Généraux de chaque département en France. Notre recherche doctorale étant rattachée à l'Université de Strasbourg, nous avons choisi le département du Bas-Rhin comme terrain d'étude.

Notre intérêt pour la présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA vient également d'un cheminement réflexif. Après avoir obtenu un diplôme de Master 2 en sociologie, et suivi une formation en travail social qui n'a pas abouti, nous avons vécu pendant un an avec le RSA. Par la suite, désireux de réaliser une thèse, nos interrogations de départ nous ont poussé à approfondir la connaissance de ce processus social.

Nous étions également intéressés par l'étude des interactions entre les systèmes de protections sociales européens et les expériences socio-biographiques des individus qui en font usage. Les allocataires des minimas sociaux sont contraints de composer avec les différentes catégories et attributions institutionnelles diffusées par les professionnels, chargés de mettre en œuvre les politiques sociales d'insertion. Ces individus, bénéficiaires d'une protection sociale, peuvent souffrir de cette situation mais peuvent aussi créer et pratiquer d'autres activités alternatives à l'emploi. Cela demande alors de transformer ses propres représentations sociales et ses manières d'agir dans le quotidien.

### **Questionner les tensions sociales vécues et les formes de négociations pratiquées par les jeunes diplômés allocataires du RSA**

La problématique de notre recherche doctorale s'est construite sur les principales interrogations suivantes.

En quoi les parcours de formation et le niveau d'étude jouent-ils un rôle dans les différentes expériences du RSA vécues par certains jeunes diplômés ? Comment se construisent les interactions sociales entre les jeunes diplômés et les intervenants professionnels du dispositif du RSA ? Quelles sont les conséquences de l'usage du RSA dans les modes de vie, les dynamiques relationnelles et les formes d'identifications sociales que déploient les jeunes avec leur entourage proche et avec eux-mêmes ? De quelles façons, les différents usages sociaux du RSA peuvent-ils participer à des processus d'autonomisation ou

de singularisation sociale ? Enfin, comment les jeunes diplômés vivent-ils l'entrée progressive dans la vie adulte, cela au regard de leurs expériences juvéniles passées et de leurs passages dans le dispositif RSA ?

Autrement dit, il s'agit de questionner les différentes tensions sociales qui se manifestent entre la sortie de formation des jeunes diplômés, leurs recours au Revenu de Solidarité Active, et l'évolution des usages du RSA au cours de la traversée du dispositif. Les tensions sociales impliquent des formes de négociations pratiquées par les jeunes diplômés. Ces dernières donneraient alors la possibilité aux jeunes diplômés allocataires du RSA de se réapproprier leurs modes et leurs trajectoires de vie, au moment de leurs entrées dans la vie adulte.

Dans notre société française contemporaine, sortir de l'enseignement supérieur et ne pas décrocher rapidement un emploi stable est souvent associé, dans le discours commun, à une perte d'autonomie, un problème d'insertion professionnelle, ou bien à un accident de parcours. Or, les situations sociales des jeunes diplômés sont plus complexes et diversifiées que ne le pense le discours commun. Le fait d'avoir suivi ou non de longues études, d'être sorti d'une formation sans diplôme, ou d'être dans l'impossibilité d'accéder ou de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, influencent diversement le passage dans le dispositif RSA.

Pour certains jeunes adultes allocataires du RSA qui ont atteint un fort niveau de diplôme, il s'agira de décrocher un emploi correspondant à la spécialisation de son titre scolaire ou, si cette démarche n'aboutit pas, d'explorer d'autres domaines professionnels. A contrario, ceux qui n'ont pas pu réaliser un long cursus dans l'enseignement supérieur essaieront de reprendre des études. Cela dans l'espoir de valider un niveau de diplôme plus élevé et d'intégrer un emploi stable et reconnu socialement.

De nombreux usages sociaux du RSA apparaissent dans les modes de vie des jeunes diplômés : reprendre une formation, négocier son positionnement sur le marché de l'emploi en prenant appui sur le niveau de diplôme, pratiquer des activités sociales déconnectées de l'emploi, refuser une orientation scolaire imposée par les parents, utiliser le RSA comme subvention pour monter une auto-entreprise ou bien financer un projet artistique.

Les usages sociaux du RSA sont aussi dépendants de l'évolution des situations rencontrées par les jeunes diplômés tout au long de leur présence dans le dispositif RSA. Ainsi l'arrivée d'un enfant, une mise en couple, un déménagement, une rupture amoureuse, une reprise d'activité professionnelle ou bien une évolution du montant du RSA amènent les jeunes diplômés à renégocier leurs usages du RSA.

La négociation des usages du RSA se déroule avec les professionnels, chargés du suivi des allocataires et avec leur entourage proche (parents, familles, conjoints, amis). De nombreuses stratégies relationnelles et identitaires se manifestent, entre proximité et éloignement, adhésion et refus, esquive et affrontement, humour et colère ou bien inquiétude et espoir.

Les identités sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent alors des tiraillements entre identité sociale pour soi et identité sociale pour autrui. Des tensions internes et externes émergent dans les processus de socialisations où se recomposent les identités sociales, ainsi que l'observe Claude Dubar :

« L'identité n'est jamais donnée, elle est toujours construite et à (re) construire dans une incertitude plus ou moins grande et plus ou moins durable. [...] De ce point de vue, l'identité n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et qui définissent les institutions »<sup>4</sup>

A partir des usages sociaux du RSA, plus ou moins négociés, les jeunes diplômés expérimentent de nouvelles configurations sociales impliquant des recompositions identitaires et statutaires. Ils redéfinissent le sens de leurs formations, de leurs expériences socio-professionnelles et de leurs trajectoires biographiques. Les jeunes diplômés tentent de résister ainsi aux tensions sociales produites par le décalage entre les situations sociales précaires, les injonctions institutionnelles à la flexibilité salariale ou à la responsabilité individuelle, et les attentes de leurs familles de les voir accéder à un emploi qualifié et stable.

Enfin, il apparaît fortement que les parcours de formations et les expériences sociales du RSA ont une conséquence sur la manière dont se réalisent leurs différentes transitions sociales vers la vie adulte. Etudier les passages des jeunes diplômés allocataires du RSA entre la vie juvénile et la vie adulte implique alors de s'interroger sur : « La fonction de césure qu'un seuil représente dans le cours de la vie d'un individu et sur la transformation des relations qui unissent cet individu à ses proches »<sup>5</sup>.

Les trajectoires de vie des jeunes diplômés, qui passent par le dispositif RSA, se recomposent pour tracer de nouveaux accès, plus ou moins spécifiques, à des modes de vie définis socialement comme adultes et à sortir progressivement des expériences juvéniles.

---

<sup>4</sup> Dubar Claude, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 109.

<sup>5</sup> Cicchelli Vincenzo, Pugeault-Cicchelli Catherine, Tariq Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, p. 223.

L'approche sociologique des trajectoires ou des parcours de vie des individus se fait à l'articulation entre l'organisation des structures institutionnelles d'une société ou d'un groupe social et les événements vécus au sein des biographies individuelles :

« Le paradigme du parcours de vie constitue un effort d'articulation de différents champs disciplinaires : les processus développementaux biologiques et psychologiques ; le contexte socio-historique et les changements qui s'y produisent ; l'appréhension sociologique des régulations sociales et culturelles qui façonnent le parcours de vie considéré en tant qu'institution sociale, et des modes de construction individuelle des biographies. »<sup>6</sup>

Les jeunes diplômés allocataires du RSA vivent alors de nombreuses tensions sociales, tout au long de leur trajectoire biographique, causées par les nombreux « points de contacts »<sup>7</sup> entre contraintes institutionnelles et processus de singularisation sociale.

Ainsi, les injonctions institutionnelles à la réussite sociale dans notre société française, telles que réussir professionnellement, être heureux, en bonne santé et s'épanouir, sont nombreuses, contradictoires et promeuvent la responsabilité individuelle ainsi que l'autonomie sociale dans la conduite d'un projet biographique.

Toutefois, l'autonomisation peut être aussi un cheminement social qui permet, notamment, aux jeunes diplômés d'affirmer et de négocier leurs aspirations existentielles au sein de leurs différentes appartenances relationnelles et institutionnelles. Ce processus d'autonomisation modifie aussi les repères sociaux traditionnels, tels que la décohabitation avec les parents, la formation d'un couple, l'obtention d'un diplôme et l'accès à un emploi stable, et qui permettaient de caractériser les passages entre vie juvénile et vie adulte.

Ces seuils sociaux ont d'ailleurs été profondément questionnés depuis plusieurs années. Les calendriers socio-biographiques qui rythmaient le passage au statut d'adulte ne sont plus homogènes. La forte mobilité professionnelle, résidentielle et géographique des trajectoires biographiques individuelles remet en cause les frontières sociales entre les âges.

La sociologie des passages entre la vie juvénile et la vie adulte ne peut donc se réduire, ni à un cloisonnement entre les différents âges de la vie sociale, ni à une succession de seuils sociaux mécaniques, ni à la thématique unique de l'insertion professionnelle, ainsi que le souligne Olivier Galland :

« C'est pourquoi le concept d'entrée dans la vie adulte est préférable à celui d'insertion, qui est marqué par une double limitation : au domaine professionnel et à la sphère du

---

<sup>6</sup> Guillaume Jean-François (sous la direction de), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Éditions Université de Liège, 2005, p. 15.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 15.

marché du travail, et d'autre part, aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans ce domaine. La sociologie de la jeunesse ne peut pas non plus se limiter à une théorie de la crise identitaire dans une perspective néo-freudienne comme elle l'a fait autrefois avec Erickson, ou à une théorie de la frustration dans l'optique des sociologues fonctionnalistes de la déviance. La nouveauté est en effet que cette période de la vie ne se définit plus principalement ni comme crise ni comme déviance mais se constitue, tout en se reposant sur l'idée d'expérimentation et de définition progressive de soi, comme une phase normale du cycle de vie qui n'est marquée ni par des troubles psychologiques ni (pour la grande majorité des jeunes) par la marginalité sociale.»<sup>8</sup>

Les expériences juvéniles et l'entrée dans la vie adulte sont ainsi des processus sociobiographiques importants où les individus redéfinissent leurs identités sociales et le sens de leurs pratiques sociales.

Pour sa part, Cécile Van de Velde<sup>9</sup>, explique que la jeunesse ne peut plus se définir seulement, comme un espace de transition caractérisé par des limites statutaires mais également comme : « un processus fondamentalement évolutif d'individuation »<sup>10</sup>. Ce processus se retrouve également dans les accès progressifs à la vie adulte.

Devenir adulte ne se définit plus uniquement par rapport aux caractéristiques de la société salariale des Trente Glorieuses, définies par la linéarité du parcours professionnel, la stabilité de l'emploi, un modèle familial fortement institutionnalisé mais passe également par l'élaboration de nombreuses représentations sociales telles que celles de « la maturité », celles visant à « assumer les conséquences de ces actes », ou d'« être capable de prendre ses propres décisions »<sup>11</sup>. Devenir adulte implique des expériences biographiques aux frontières de nombreux cercles sociaux. Certains individus peuvent se définir comme adulte dans leur for intérieur alors qu'en présence de leurs parents ou de leurs collègues de travail, ils seront renvoyés à des attributions identitaires juvéniles.

Faire partie d'un dispositif d'insertion et expérimenter le Revenu de Solidarité Active amènent les jeunes diplômés allocataires du RSA à réorganiser leurs modes et trajectoires de vie, à recomposer leurs modes d'appartenances sociales qu'ils entretiennent avec leur entourage proche. Le passage dans le dispositif RSA permet des accès différenciés à des modes de vie adultes au cours desquels les jeunes diplômés continueront à vivre des transformations identitaires et relationnelles.

---

<sup>8</sup> Galland Olivier, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n°1, 1996, p. 45.

<sup>9</sup> Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, collection Le Lien Social, 2008.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 5.

Il s'agit de montrer dans cette thèse, que le parcours de formation et le passage dans le dispositif RSA participent à des tournants existentiels importants, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, et marquent l'entrée dans la vie adulte.

## **Fondements théoriques**

Plus largement, les questionnements sociologiques de notre thèse s'inscrivent dans le sillage de travaux théoriques qui, dès les années 1980, se sont intéressés aux individus en « exil » du travail salarial. Ces travaux théoriques sont l'œuvre de sociologues qui ont analysé les processus sociaux, identitaires et relationnels vécus par des individus qui sont passés par des dispositifs d'insertion ou qui ont été confrontés à des expériences sociales marquées par la précarisation sociale. Ils interrogent également le sens du travail salarial dans notre société.

De nombreux travaux sociologiques français, tels que ceux de Serge Paugam, Michel Messu, Patrick Cingolani, Sébastien Schehr ou Nicolas Duvoux, se sont intéressés à l'étude des conditions et des modes de vie d'individus catégorisés socialement comme « pauvres », « bénéficiaires d'aides sociales », « précaires » ou « chômeurs ».

A partir d'une enquête sociologique réalisée entre 1986 et 1987<sup>12</sup>, Serge Paugam<sup>13</sup> a notamment défini trois catégories d'individus, bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, en fonction de leurs rapports entretenus avec les institutions d'action sociale : les fragiles, les assistés et les marginaux. Les fragiles renvoient à des individus connaissant une précarité économique et bénéficiant ponctuellement d'une aide sociale. Ces personnes ressentent de la disqualification sociale face à leurs difficultés d'insertion professionnelle et se mobilisent pour réintégrer le marché de l'emploi. Les assistés regroupent des personnes qui ont des ressources financières issues principalement du système de protection sociale. Ils développent une relation d'assistance sociale avec les services d'action sociale et prennent de la distance avec l'emploi. Enfin, les marginaux ne bénéficient d'aucune ressource. Ils sont en situation de rupture du lien social.

L'auteur a fait également ressortir de son travail que les expériences sociales, produites par les allocataires du RMI, pouvaient être vécues comme des formes de disqualification sociale

---

<sup>12</sup> Serge Paugam a réalisé une enquête qualitative auprès de bénéficiaires du RMI, entre 1986 et 1987, résidant sur la commune de Saint Briec située en France.

<sup>13</sup> Paugam Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « sociologies », 1991 ; 5<sup>ème</sup> édition dans la collection « quadrige », 2013.

mais qu'elles étaient également des périodes de resocialisation pour réorienter des trajectoires professionnelle mouvementées :

« Si des allocataires du RMI parviennent à reconquérir tout ou partie de leur dignité, cela prouve que les jeux ne sont pas entièrement faits à l'avance. En d'autres termes, si les phases de processus de disqualification sociale peuvent s'enchaîner avec une logique impitoyable, la possibilité existe aussi de renouer des liens avec le monde du travail, d'amortir la « chute », de trouver des compensations au retrait du marché de l'emploi – dans certains cas, de résister au stigmaté. »<sup>14</sup>

Devenir bénéficiaire d'un minima social ne signifie pas vivre uniquement cette situation comme une désaffiliation du lien salarial et un processus de marginalisation sociale. Cette expérience représente aussi la possibilité de se réappropriier un autre rapport au travail et renégocier son statut social.

Michel Messu<sup>15</sup> a analysé, pour sa part, les différentes formes d'identités sociales construites par les individus qui ont recours aux institutions publiques de l'assistance sociale. L'auteur a mené notamment, en 1987, une enquête auprès de 18 ménages français engagés depuis au moins trois ans dans une relation d'assistance avec des services sociaux.

Dans le cadre de cette recherche, il a construit notamment une typologie des assistés sociaux en fonction de leurs usages des services sociaux. Michel Messu fait émerger trois formes d'identités sociales combinées à trois types de stratégies identitaires : l'assisté honteux et sa stratégie de sujétion, l'assisté ayant-droit et sa stratégie d'entretien de la dépendance, ainsi que l'assisté scrupuleux et sa stratégie d'attente.

L'assisté honteux regroupe des individus, bénéficiaires d'une aide sociale qui vivent leur relation à l'assistance sociale comme une situation honteuse. Ces personnes développent un discours moral sur l'importance de la valeur travail et expriment une incompréhension face au fonctionnement du système de protection sociale. Elles aspirent à se réapproprier leur identité sociale en se mobilisant pour revenir dans la sphère salariale. Dans cette configuration, la confiance donnée aux travailleurs sociaux est importante mais ce sentiment peut s'effriter en cas de désaccord relationnel.

L'assisté ayant-droit, renvoie à des individus qui envisagent une relation étroite et pérenne avec les institutions de l'assistance sociale. Dans cette forme d'identité sociale, les personnes résistent à la perte d'un statut professionnel en revendiquant la primauté des droits sociaux sur la valeur travail. Les assistés ayant-droit font émerger une représentation positive des

---

<sup>14</sup> Paugam Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Le lien social, 2005, p. 65.

<sup>15</sup> Messu Michel, *Les Assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Editions Privat, Collection Pratiques sociales, 1991.

institutions de l'assistance sociale. Ils adoptent une stratégie qui vise à créer un lien familial avec les acteurs du système de protection sociale.

L'assisté scrupuleux se détache des deux premières formes d'identité d'assisté social car cette figure a des traits spécifiques. Ce type d'identité sociale rassemble des individus qui développent de fortes attentes envers les travailleurs sociaux sur leurs compétences à le soutenir moralement. Ces personnes connaissent également une importante ambivalence, entre répulsion et attraction, vis-à-vis du système de protection sociale, en fonction de la réponse apportée par ces représentants. Enfin, les assistés scrupuleux expriment un profond conflit de valeurs entre leur stratégie de maintenir leurs droits à une aide sociale sur un long terme et les actions qu'ils doivent mettre en œuvre pour sortir rapidement des institutions de l'assistance sociale.

Michel Messu a montré également que les parcours des individus dans le système de protection sociale impliquaient des transformations identitaires et relationnelles, c'est à dire de nouvelles manières d'exister avec autrui et avec sa propre individualité, ainsi qu'une résistance à l'image institutionnelle du « cas social » :

« Le destin d'assisté social ne condamne pas les assistés sociaux, les assistés empiriques si l'on peut dire, à n'être que l'image sociale qui peut être construite d'eux, à n'être que l'incarnation de cette vision dominante, le plus souvent éphémère, et tout aussi souvent, construite sur le mode de l'altérité réactive.»<sup>16</sup>

Dans cette perspective théorique, le sociologue ne peut pas se contenter d'étudier les identités des assistés sociaux en les décrivant uniquement au travers de catégories sociales dominantes telles que « exclus » ou « marginaux » mais plutôt de penser ces identités dans leur multiplicité et leur historicité sociale.

Patrick Cingolani<sup>17</sup> s'est plutôt intéressé aux représentations et aux pratiques sociales des individus qui connaissaient, dans les années 80 en France, des expériences sociales précaires. Ces individus expérimentent des situations professionnelles multiples et ne sont pas intégrés à un travail salarié fixe. La précarité renvoie à un univers social instable, entre le monde de l'emploi à plein temps et celui où il est absent. Patrick Cingolani définit alors l'individu précaire en marge du salariat :

« Savoir qu'on fait ce que l'on ne veut pas faire est la condition suffisante pour introduire la précarité. Le précaire est l'homme du compromis avec le travail, sinon celui qui vit le

---

<sup>16</sup> Messu Michel, *Les Assistés sociaux suivi de L'Assurance d'assistance*, Fribourg, Éditions Academic Press Fribourg, 2009, p. 17.

<sup>17</sup> Cingolani Patrick, *L'exil du précaire. Récits de vies en marge du travail*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1986.



travail comme une compromission. Et puisque, aujourd'hui, l'expérience laborieuse suppose deux choses, travailler et chômer, il est aussi quelqu'un qui aménage son rapport avec un temps de non-travail qu'il n'a pas choisi. Toute la rigueur ou la difficulté de son exigence passe par l'effort pour composer avec un travail qu'il ne veut pas mais dont il sait, comme tout un chacun ce que présuppose l'absence.»<sup>18</sup>

Toutefois, l'auteur précise que les pratiques précaires ne peuvent se réduire uniquement au fait d'expérimenter des emplois atypiques ou intermittents. En effet, ces pratiques professionnelles interrogent aussi la place du travail dans l'existence sociale des individus. Ceux-ci peuvent alors s'autoriser à vivre des expériences sociales et culturelles alternatives à celle de l'activité emploi.

A partir de là, Patrick Cingolani distingue une typologie de quatre groupes révélant des attitudes face au travail précaire. Le premier groupe rassemble des personnes qui se retrouvent à vivre des expériences professionnelles précaires, suite à certaines transformations du marché du travail. Ces personnes vont alors s'appuyer sur ces expériences pour essayer de revenir dans une forme d'emploi stable qu'elles occupaient auparavant. Le deuxième groupe implique également des personnes qui cherchent à retrouver une forme de stabilité mais la différence, par rapport au premier groupe, c'est que l'expérience de la précarité ne sera pas vécue comme un passage tremplin mais plutôt comme un passage difficilement supportable. Le troisième groupe est familier avec le travail précaire et les écarts avec l'emploi stable. Cela fait partie d'une tradition professionnelle (bâtiment, restauration, etc.) avec par exemple le travail au noir. Le quatrième groupe se distingue des autres par une attitude de « désinvestissement » par rapport au monde du travail. Ce sont des personnes qui vivent une rupture avec le travail stable et se retrouvent confrontés à l'emploi précaire.

Pour Patrick Cingolani, ce dernier groupe va devenir un axe essentiel dans sa recherche car le travail désinvesti apparaît aussi, avec des proportions moindres, dans les trois premiers groupes. Le problème n'est pas de savoir si la précarité est involontaire ou volontaire mais plutôt de comprendre les processus amenant les personnes à se désinvestir du travail tout en pratiquant un précaire.

L'auteur, explique également que les précaires désinvestis mettent en évidence des distorsions entre leurs préoccupations subjectives et les rigidités du système productif. Autrement dit, certaines personnes précarisées ne se reconnaissent pas dans l'univers salarial et dans la figure du travailleur. Elles vivent des décalages qui peuvent s'exprimer au travers de

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 8.

formes de souffrances mais aussi par la création de pratiques sociales ou culturelles qui essaient de s'éloigner de l'emprise du travail.

Sébastien Schehr<sup>19</sup> a montré que la plupart des travaux en sociologie sur le chômage étaient dominés par une vision des expériences sociales du chômage aut centrée sur les conséquences de la privation d'un emploi. Les modes de vie des chômeurs sont appréhendés avant tout par le fait d'être privé d'un emploi ou bien par toute une série d'expressions sociales, connotées négativement, telles que « démunis », « exclus » ou « handicap social ». Cette approche ne peut pas résumer, à elle seule, les différentes places et expériences sociales pratiquées par un individu.

Or, le développement important des emplois précaires et l'augmentation du nombre de chômeurs, depuis quelques années maintenant, questionnent la norme du travail salarial. Le travail, sous sa forme emploi, n'a pas toujours existé tel quel, et n'a pas toujours eu la même signification selon les époques et les cultures.

Pour Sébastien Schehr, ce point de vue dominant sur les chômeurs repose sur un clivage idéologique entre d'une part « les actifs productifs » intégrés au monde salarial et « les inactifs improductifs » exclus de ce monde-là. Ce clivage étant de moins en moins marqué dans notre société française. Il préfère s'inscrire dans une démarche qui interroge plutôt les dynamiques sociales à l'œuvre dans les mondes sociaux du chômage et de la précarité :

« Il s'agit donc de mettre en avant le pragmatisme et le point de vue des acteurs. Comprendre les combinatoires de pratiques, les modes de vie, les cultures qui parsèment l'univers du chômage, visent ainsi à dégager non seulement du sens mais aussi des rationalisations, des modes opératoires, d'autres formes d'engagement : nous sommes alors très loin du misérabilisme et de sa vision univoque et instituée du chômage mais certainement plus proche des lames de fonds qui traversent notre société. »<sup>20</sup>

A partir de récits de vie réalisés auprès de quatre jeunes français, entre 1995 et 1996, Sébastien Schehr met en évidence que le quotidien des jeunes chômeurs est rythmé par des modes de vie différents ainsi que par des imaginaires et des pratiques sociales multiples. Pour autant, l'auteur ne fait pas l'impasse sur le fait que l'épreuve du chômage est rythmée aussi par des moments où l'absence de projet peut entraîner des crises identitaires.

Pour deux des enquêtés, le travail, sous sa forme salariale, représente la possibilité d'être indépendant financièrement, d'être reconnu socialement et de connaître une meilleure mobilité sociale.

---

<sup>19</sup> Schehr Sébastien, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 1999.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 8.

Pour les deux autres, le travail salarié renvoie à des contraintes temporelles. Ils essayent alors de s'y soustraire pour prendre un temps pour soi ou pratiquer des activités sociales alternatives telles que l'engagement associatif ou collectif, la pratique sportive ou le bricolage. Ces différentes expériences du chômage ont des conséquences sur les manières dont les individus conçoivent la multiplicité de leur identité sociale mais également sur les modes de transitions sociales entre la vie juvénile et la vie adulte.

Plus largement, Sébastien Schehr interroge la communauté des sociologues sur l'influence, plus ou moins importante, de la norme salariale dans les dynamiques socio-biographiques et le quotidien des jeunes chômeurs.

Enfin, Nicolas Duvoux<sup>21</sup> s'est intéressé aux individus allocataires du Revenu Minimum d'Insertion<sup>22</sup>, et notamment à leurs manières de percevoir la norme institutionnelle d'autonomie. A partir d'une recherche réalisée entre 2005 et 2007, l'auteur a construit une typologie des relations que les individus entretiennent avec la norme autonomie.

Trois types de relations ont été mises à jour : l'autonomie intériorisée réunit des allocataires qui adhèrent aux normes du contrat d'engagement et à la définition institutionnelle de l'autonomie sociale. Celle-ci est associée à une intégration salariale stable et à une forte indépendance financière. L'autonomie contrariée regroupe des allocataires qui prennent conscience de la difficulté à se conformer et d'accéder à cette norme d'autonomie. L'autonomie par le refus de la dépendance rassemble des allocataires en situation de grande fragilité sociale. Il s'agit ici d'une population très éloignée du marché de l'emploi qui refuse de se conformer aux attentes institutionnelles.

Cet auteur explique également que l'injonction à l'autonomie sociale dans la relation entre les individus allocataires du RMI et les professionnels chargés de les accompagner, est paradoxale. En effet, il est demandé aux individus d'être autonome et de proposer un projet professionnel alors qu'ils ne peuvent pas accéder à une autosuffisance financière :

« L'attente institutionnelle d'autonomie dans le RMI peut être dite paradoxale à double titre. Elle est paradoxale matériellement, d'une part, puisque les allocataires sont de par leur statut même incapables de répondre à l'injonction d'être autonomes. [...] D'autre part, l'injonction est paradoxale d'un point de vue symbolique, puisque l'intériorisation

---

<sup>21</sup> Duvoux Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, Le Lien Social, 2009.

<sup>22</sup> L'enquête a été menée auprès de 70 allocataires dans plusieurs départements de la région parisienne. Les entretiens ont porté à la fois sur les parcours biographiques, le sens qu'ils donnaient à la relation avec les institutions notamment avec le référent avec lequel ils signaient un contrat d'engagement et sur les thématiques liées à la vie sociale.

des normes promues par l'institution peut conduire les individus à se dévaloriser eux-mêmes et donc à rentrer dans une forme de dépendance. »<sup>23</sup>

Toutefois, Nicolas Duvoux met en évidence que les allocataires du RMI mettent en œuvre des stratégies de négociations pour se réapproprier leur propre définition de l'autonomie et résister aux injonctions institutionnelles paradoxales.

Notre thèse s'inscrit, ainsi, dans un ensemble de recherches sociologiques françaises qui, dès les années 80, se sont intéressées aux modes de vie, aux pratiques sociales, et à différentes formes d'identités sociales de personnes situées en périphérie du salariat et bénéficiaires d'aides sociales. Par ailleurs, notre recherche doctorale s'appuie également sur des travaux sociologiques qui ont pris comme objet d'étude les systèmes de protection sociale, les dispositifs d'insertion, les biographiques individuelles, les expériences juvéniles ou bien les modes de transition sociale lors de l'entrée dans la vie adulte.

### **Les modes et les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA en quatre temps**

Afin de développer, plus précisément, l'ensemble des interrogations liées à notre problématique et aux travaux sociologiques exposés précédemment, notre thèse est divisée en quatre temps.

Le premier temps rappelle le contexte socio-historique qui a permis l'émergence des dispositifs d'insertions, tels que le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) puis le Revenu de Solidarité Active (RSA), et détaille la démarche méthodologique mise en œuvre tout au long de notre recherche doctorale.

Le deuxième temps présente une typologie des modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA : entre disqualification sociale, quête de protection sociale et nomadisme.

Le troisième temps analyse les évolutions des usages du RSA, à partir des événements socio-biographiques vécus par les jeunes diplômés, ainsi que les formes de négociations pratiquées avec l'entourage proche et les intervenants professionnels, chargés d'accompagner les allocataires du RSA ; cela pour stabiliser leur mode de vie, expérimenter des mobilités professionnelles, ou connaître des sorties progressives du dispositif RSA.

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 17.

Enfin, le quatrième temps de notre thèse étudie les spécificités du passage à l'âge adulte de ces jeunes diplômés faisant usage du dispositif RSA, à partir d'une analyse des principales transitions sociales et la mise en évidence de trois couples de tensions sociales, entre imitation et exploration, entre stabilisation et expérimentation, puis entre inquiétude et insouciance.

Ainsi, dans la première partie, nous rappelons les principales transformations du système de protection sociale français, puis nous revenons sur l'instauration du Revenu de Solidarité Active (RSA) en France au cours de l'année 2008, et qui s'est substitué au Revenu Minimum d'Insertion, créé vingt-ans auparavant (RMI). Ce dernier avait été instauré pour assurer un revenu garanti à des individus confrontés à une paupérisation sociale et qui étaient situés en dehors du salariat. Avec la création récente du RSA, le législateur français a fait le choix d'institutionnaliser un dispositif d'insertion qui sépare les individus sans emplois et ceux ayant une activité professionnelle précaire. Dans cette configuration, le RSA comporte à la fois un volet solidarité (RSA socle) et un volet complément d'activité (RSA activité). Le dispositif RSA introduit une dualisation entre une logique d'assistance sociale, en direction des personnes en situation de grande pauvreté, et une logique d'insertion professionnelle destinée aux salariés précaires.

A partir de cette présentation du contexte socio-historique, une vérification est faite sur la présence quantitative des jeunes diplômés dans le dispositif RSA. Malgré le fait que cette présence est faible d'un point de vue numérique, elle suscite de nombreuses interrogations sociologiques notamment sur l'articulation entre la sortie de l'enseignement supérieur et le recours au RSA. Nous présentons également les caractéristiques de notre groupe d'étude, composé de jeunes diplômés allocataires du RSA, en croisant différentes variables socio-démographiques tels que l'âge, le sexe, le type d'habitation, le niveau de diplôme, le type de RSA, la composition du foyer allocataire ; cela afin de créer une analyse comparative au sein de notre groupe d'étude. Un point est fait également sur les modalités d'inscription des jeunes diplômés dans le dispositif et sur leur possibilité de se déplacer dans celui-ci. Les jeunes diplômés peuvent passer d'un RSA socle à un RSA activité, et réciproquement, selon l'évolution de leur situation socio-professionnelle.

Pour terminer, nous détaillons la démarche méthodologique pratiquée tout au long de notre thèse. Ce sous-chapitre expose les difficultés rencontrées pour prendre contact avec les jeunes diplômés allocataires du RSA, ainsi que le recours aux professionnels chargés de mettre en œuvre le dispositif RSA dans le département du Bas-Rhin afin de poursuivre notre enquête.

Nous présentons également les modalités de recueil des données empirique de notre recherche. Celle-ci a été menée à partir d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de 37 jeunes diplômés résidants dans le département du Bas-Rhin. Les données recueillies ont été ensuite classées à partir d'un découpage thématique entre différentes catégories sociologiques générales tels que les modes de vie, les parcours dans le dispositif RSA, ou les trajectoires biographiques. Des sous-entrées spécifiques ont été construites pour saisir les dimensions sociales plurielles de ces trois catégories tels que les usages socio-économique du RSA, l'organisation du temps quotidien, le financement des activités sociales, les évènements socio-biographiques marquants, les dynamiques relationnelles et identitaire marquantes. Par ailleurs, 17 jeunes diplômés ont pu être recontactés afin de réaliser des entretiens socio-biographiques approfondies. Cela a permis la construction d'une analyse longitudinale pour décrire les parcours de ces individus dans le dispositif et l'évolution de leurs usages du RSA. Enfin, ces entretiens, effectués à différents temps de notre thèse, ont permis de questionner les modes de transitions à l'âge adulte, dans un contexte social marqué par le précarité. Des fiches individuelles de parcours et des lignes de temps biographiques, placés dans l'annexe volume 1, ont été réalisées afin de rendre visible les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA.

Dans la deuxième partie, nous élaborons une typologie des modes de vie qui permet de caractériser les expériences sociales, identitaires et relationnelles des jeunes diplômés allocataires du RSA. Pour décrire les usages sociaux du RSA des jeunes diplômés, à partir de ces trois modes de vie, un ensemble de données empiriques a été recueillies auprès de 37 jeunes diplômés résidant dans le département du Bas-Rhin.

Il s'agit d'analyser l'articulation entre les différents usages sociaux du RSA avec les activités sociales plurielles du quotidien, les formes d'identifications vers soi et vers autrui et les relations avec l'entourage proche ou avec les professionnels chargés d'accompagner les allocataires du RSA.

Trois modes de vies ont été construits : le mode de vie marqué par la disqualification sociale, le mode de vie en quête de protection sociale et le mode de vie nomade. Ces trois modes de vie sont traversés par des tensions sociales, relationnelles et identitaires. Ils oscillent entre des modèles parentaux ou institutionnels préexistants et l'expérimentation de formes de socialisations plurielles, dans lesquelles le travail salarial n'est plus la dimension unique du processus de socialisation.

Cette deuxième partie détaille les usages sociaux du RSA, les constructions identitaires et relationnelles de jeunes diplômés confrontés au précarité après avoir suivi ou tenté un parcours de formation dans l'enseignement supérieur.

Dans la troisième partie, nous saisissons l'évolution des usages du RSA tout au long des parcours vécus par les jeunes diplômés dans le dispositif. Nous avons d'abord repéré trois temps socio-biographiques importants : les expériences professionnelles et les reprises de formation, la mise en couple et l'apprentissage de la parentalité ainsi que la recohobitation avec les parents, qui rythment le passage des jeunes diplômés dans le dispositif RSA.

A partir de là, une typologie des parcours dans le dispositif RSA a été construite à partir de notre enquête longitudinale avec 17 jeunes diplômés qui ont été recontactés tout au long de notre recherche. Trois formes de parcours ont été définies pour comprendre la renégociation des usages du RSA avec l'entourage proche : la recherche d'une stabilité sociale, l'itinérance professionnelle, et la sortie progressive du dispositif.

Enfin, la quatrième partie de notre thèse explique l'importance du parcours de formation et des parcours dans le dispositif RSA qui influencent les trajectoires biographiques des jeunes diplômés et les passages entre vies juvéniles et vies adultes. Pour cela, nous avons défini trois types de transitions sociales vécues par ces jeunes diplômés lors de l'entrée dans la vie adulte : la transition formation/emploi, la transition cohobitation/décohobitation, la transition éloignement/proximité relationnelle.

Ensuite, nous nous appuyons essentiellement sur les entretiens réalisés avec les 17 jeunes diplômés, afin de construire une théorie décrivant les tensions sociales, lors des passages entre vies juvéniles et vies adultes, qui traversent les trajectoires biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA. Trois couples de tensions sociales ont ainsi été élaborés en ce sens : les tensions entre imitation/exploration, les tensions entre stabilisation/expérimentation et les tensions entre inquiétude/insouciance. Pour décrire ces tensions sociales, des lignes de vie ont été réalisées pour identifier les périodes de stabilités, de bifurcations, voire de ruptures qui sont présents dans les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA.

Le développement des quatre parties de notre thèse nous permettra, ainsi, de montrer les tensions sociales à l'œuvre dans les modes et les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA. Il s'agira également de comprendre les manières dont ces individus

négoient avec l'entourage proche et avec les professionnels chargés d'accompagner les allocataires des minimas sociaux, les usages du RSA tout au long de leurs parcours dans le dispositif. Enfin, nous analyserons les modes d'accès, plus ou moins spécifiques, des jeunes diplômés allocataires du RSA vers la vie adulte ; ces modes d'accès sont dépendants des parcours de formation. Ainsi, nous montrerons que le recours au RSA, dans notre société française, devient une transition socio-biographique importante pour de jeunes diplômés qui construisent leur vie adulte entre aspirations subjectives, situations sociales précaires, et contraintes institutionnelles existantes.



## Partie I - Contexte socio-historique et méthodologie

Cette partie présente le dispositif de Revenu de Solidarité Active en le replaçant dans une perspective socio-historique liée aux métamorphoses des politiques d'insertion de l'Etat social français. Nous rappelons brièvement le contexte socio-historique qui a permis la création du Revenu de Solidarité Active (RSA). Au 31 décembre 2008, le Revenu de Solidarité Active s'est substitué au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) créé vingt-ans auparavant. Ces deux minima sociaux constituent deux exemples de dispositifs d'insertion et de lutte contre la pauvreté conçus et mis en œuvre par l'Etat social français moderne depuis son émergence à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Il sera question, ensuite, de vérifier la présence quantitative des jeunes diplômés dans le dispositif RSA au niveau départemental et national en s'appuyant sur des documents statistiques institutionnels et sur des données quantitatives issues de notre recherche doctorale.

De même, il sera précisé la répartition de ces jeunes diplômés dans le dispositif RSA. Nous montrerons les différentes transitions internes et externes au dispositif que connaissent ces individus.

Enfin, cette partie s'achèvera par la présentation de notre démarche méthodologique qui a permis de rencontrer les jeunes diplômés allocataires du RSA, de collecter une série de données empiriques et de construire le travail théorique de notre thèse.

## Chapitre I- Les transformations de l'Etat social français : l'exemple du passage entre le RMI et le RSA

Il s'agira, ici, de rappeler quelques contributions sociologiques, non exhaustives, qui ont étudié les processus de paupérisation et de précarisation présents dans la société française. En outre, de nombreuses recherches ont mis l'accent sur les réponses apportées par l'Etat Social pour essayer de réguler ces phénomènes, qui ne peuvent être réduits uniquement à leur dimension économique, et qui procèdent également d'une transformation des politiques sociales.

A partir de là, nous reviendrons, plus particulièrement, sur un dispositif public d'insertion, au cœur de notre objet d'étude, qui se nomme le Revenu de Solidarité Active (RSA). Le RSA a été instauré en France le 31 décembre 2008 et s'est substitué au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) créé 20 ans plutôt. Il importera alors de revenir sur le contexte social qui a

permis l'émergence du RMI, d'expliquer les enjeux du passage du RMI au RSA, puis de présenter les spécificités du dispositif RSA.

## 1. L'État Social en mutation : d'une politique d'assistance et d'insertion collective à l'activation sociale individualisée

Avant de présenter les perspectives socio-historiques qui ont permis l'émergence du dispositif RSA, il est important de rappeler quelques fondements sociologiques et philosophiques qui permettent l'analyse de la construction de l'Etat social et de ses profondes transformations en Europe et plus particulièrement en France.

Le système de protection sociale fondé sur des politiques d'assistance et d'insertion collective destinées à des individus situés en dehors du salariat, a évolué vers des politiques d'activation sociale individualisée, pour un ensemble de personnes (salariés ou non) contraint à vivre dans un monde social précarisé.

### 1.1 L'institutionnalisation de l'assistance sociale comme réponse politique à la question de la pauvreté

Dès le 19ème, de nombreux écrits ont été publiés par des historiens, des sociologues, des économistes ou des philosophes qui s'interrogent chacun à leurs manières sur l'existence des solidarités notamment lorsque des individus sont confrontés à des situations sociales en marge de la société.

Nous pouvons citer en référence le travail de Georg Simmel<sup>24</sup>, sociologue et philosophe allemand, qui analyse le phénomène de pauvreté dans une approche constructiviste. Il explique que la pauvreté n'est pas simplement un processus social caractérisé uniquement par des privations ou des manques mais qu'il se construit à partir de la relation d'assistance mise en œuvre par des institutions publiques et privées d'une société donnée. « Les pauvres » ne forment pas un groupe social unifié par leurs interactions mais plutôt par rapport aux attitudes du reste de la société à leur rencontre.

De même, cet auteur cherche à comprendre la dynamique sociale de la relation d'assistance en établissant des comparaisons entre États européens. Les systèmes d'assistances des sociétés industrielles agissent alors en priorité sur les personnes privées d'un emploi. Georg Simmel définit alors trois rôles que peut jouer l'assistance sociale. Dans le premier, l'assistance s'adresse à des individus qui sont considérés, par les pouvoirs publics, comme nécessiteux. Le deuxième implique que l'assistance puisse procurer, en premier lieu, une satisfaction pour le donateur. Par exemple, une collectivité qui procure une assistance à une partie de ses membres n'est pas un acte totalement désintéressé. Elle attend en retour que les bénéficiaires s'investissent et participent pleinement aux règles que cette collectivité impose à l'ensemble de ses membres. Enfin, le troisième rôle de l'assistance est de conserver la structure sociale existante ainsi que le précise Georg Simmel :

« Si nous prenons en considération cette signification de l'assistance aux pauvres, il apparaît clair que le fait de prendre aux riches pour donner aux pauvres n'a pas pour but d'égaliser les positions individuelles, pas plus, même dans son orientation, que de supprimer la différence sociale entre les riches et le pauvres. (...) Le but de l'assistance est précisément de mitiger certaines manifestations extrêmes de la différenciation sociale, afin que la structure sociale puisse continuer à se fonder sur cette différenciation. »<sup>25</sup>

En France, le travail de Robert Castel<sup>26</sup>, a permis d'analyser l'évolution des conditions socio-historiques qui ont permis l'apparition des systèmes de protections sociales en Europe, et plus particulièrement en France. Cette approche sociologique par homologues s'intéresse aux caractéristiques communes des configurations institutionnelles, et de leurs transformations, qui ont permis de répondre aux formes de paupérisation et de précarité présentes en Europe.

Robert Castel explique que la question sociale s'est reposée fortement dès 1830 par rapport aux individus victimes de la révolution industrielle. Face à ces mouvements économiques de grande ampleur qui ont bouleversé notamment la société française, l'État est intervenu alors pour pallier aux risques sociaux qui pesaient sur la population.

Le « social »<sup>27</sup> se métamorphose pour répondre à l'intégration des individus qui n'occupent plus de place au sein de la structure salariale. Les sociétés préindustrielles régulaient l'organisation traditionnelle du travail et portaient assistance aux indigents. Depuis quelques années, les États sociaux modernes mettent en œuvre des politiques d'insertion dont l'objectif

---

<sup>24</sup> Simmel Georg, *Les Pauvres*, PUF, 1998.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>26</sup> Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995.

<sup>27</sup> Robert Castel définit le « social » comme un lieu où se créent des liens sociaux qui ne se constituent pas uniquement par une dimension économique ou qui relève strictement du rapport au politique.

est de rendre invisible les effets négatifs d'une dérégulation profonde de l'économie de marché, et qui met de côté toute une partie de la population considérées comme « exclus ».

Or, Robert Castel précise que la métamorphose de la question sociale a toujours procédé d'une même problématisation. Autrement dit, l'existence d'un paradoxe pour une collectivité qui accepte en son sein de très grandes inégalités sociales, et qui en même temps, essaye d'agir sur les modes de vie et les parcours d'individus situés en marge du salariat :

« Il y a là une donnée fondamentale qui s'est imposée en cours de recherche à travers l'analyse que je propose de la situation des vagabonds, et sa leçon vaut pour aujourd'hui : la question sociale se pose explicitement sur les marges de la vie sociale, mais elle « met en question » l'ensemble de la société. (...) Dès lors, que nous soyons entrés dans la société « postindustrielle », voire « postmoderne », ou comme on voudra l'appeler, n'empêche pas que la condition faite à ceux qui sont « out » dépend toujours de la condition de ceux qui sont « in ». »<sup>28</sup>

De même, les transformations du salariat ont eu des conséquences profondes sur l'évolution des systèmes de protection sociale. Le salariat a été considéré pendant longtemps comme une relation d'esclavage et héritier d'un modèle socio-économique produisant de l'aliénation. A ce propos, Bernard Friot rappelle que le salaire implique toujours une relation sociale de domination au sein d'un processus économique qui considère l'activité humaine comme un outil nécessaire à l'accroissement du capital :

« Certes, le salaire demeure bien l'expression de l'exploitation et de l'aliénation du travail dans la tentative capitaliste de transformer les individus en forces de travail, autrement dit, en capital variable. L'accumulation financière, cœur du capitalisme, repose en effet sur la valorisation du capital, lequel ne peut grandir qu'en s'incorporant la capacité créatrice des individus : la création de richesse est transformée en création de valeur, et le travail est à la fois exploité, puisque ce qu'il crée ne retourne pas à ses créateurs, et aliéné, puisque ses fins et ses moyens sont déterminés par les détenteurs du capital. »<sup>29</sup>

La naissance de l'Etat social moderne est liée également à une doctrine politique appelé « le solidarisme » et qui a été porté par Léon Bourgeois<sup>30</sup>, en France, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les politiques sociales modernes s'instituent à partir d'une base philosophique fondée sur la solidarité (droit à être protégé socialement), la dette sociale (obligation de chacun, par l'intermédiaire de l'Etat, à contribuer à la protection sociale), et la socialisation des risques sociaux (chômage, retraite, santé) ; afin de mieux protéger les individus qui subissent les défaillances du capitalisme.

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

<sup>29</sup> Friot Bernard, « Vers la liberté du travail ? Responsabilité et solidarité dans la logique salariale », in Bec Colette, Procacci Giovanni (dir.), *De la responsabilité solidaire. Mutations dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Syllepse, 2003, p. 152.

<sup>30</sup> Bourgeois Léon, *Solidarité*, Paris, Armand Colin, 1986.

Le système de protection sociale se construit cette fois-ci autour d'une logique assurantielle. Celle-ci s'est affirmée, ainsi, dans un refus d'individualiser les problèmes sociaux-économiques et dans la volonté politique d'apporter une protection sociale, à l'ensemble de la population salariée. Pour maintenir une « solidarité organique »<sup>31</sup> et une justice sociale, l'Etat social français impulse alors, sous la pression de luttes syndicales et politiques, un compromis avec les acteurs économiques. De nombreuses lois, comme la loi historique sur les accidents du travail de 1898, la loi sur les allocations-chômage de 1936, ou bien la création de la Sécurité Sociale en 1945, sont votées afin d'agir, dans le cadre d'une logique assurantielle, sur les risques sociaux qui touchent le travailleur salarié.

En parallèle, les pouvoirs publics construisent un système d'aide sociale, fondé sur la redistribution des richesses collectives, géré par les collectivités territoriales et destiné à un ensemble de personnes situées en dehors du marché de l'emploi et considérées comme nécessiteuses. Ainsi, un minimum vieillesse est instauré en 1956 pour des personnes âgées qui avaient peu de ressources. De même, d'autres minimas sociaux verront le jour comme l'Allocation Parent Isolé, l'Allocation Handicapé Adulte ou bien l'Aide Personnalisée au Logement en 1977. Enfin, à partir des années 80, des politiques publiques transversales et interministérielles se créent afin de mettre en œuvre un dispositif central pour couvrir l'ensemble des individus qui sont dans une situation de besoins. Le 1 décembre 1988, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) est instauré et, une dizaine d'années plus tard, la Couverture Maladie Universelle (CMU) voit le jour afin de garantir un accès égal à la santé.

## 1.2 Un renversement de la logique de dette sociale et une individualisation des politiques sociales

Or, dès les années 80-90, les politiques sociales se retrouvent confrontées à une profonde mutation, causée à la fois par l'offensive de l'idéologie libérale et par une société marquée par une forte individualisation sociale. Le modèle de protection sociale français moderne, fondé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, est alors remis en cause par un courant philosophique fondé sur le libéralisme économique. Celle-ci considère que les problématiques de pauvreté ou de misère sociale sont causées par les individus eux-mêmes.

---

<sup>31</sup> Emile Durkheim dans son ouvrage « *De la Division du travail social* », en 1893, explique que cette notion implique une cohésion sociale fondée sur la différenciation et sur l'interdépendance des individus entre eux dans une société fondée sur le salariat et la démultiplication des activités sociales.

L'idée fondatrice de l'Etat social moderne qui conçoit une dette envers les individus est abandonnée pour promouvoir la notion de responsabilisation individuelle. C'est à l'individu de montrer les preuves de sa bonne volonté à sortir de la pauvreté dès lors qu'il s'engage dans une relation contractuelle avec les pouvoirs publics. Ainsi, un nouveau modèle de protection social émerge fondée sur l'incitation au travail et sur l'injonction à la responsabilisation, comme l'explique Maryse Bresson :

« Le raisonnement, au cœur de la pensée néo-libérale qui se diffuse dans les cercles économiques, politiques et sociaux dans les années 1980-90, consiste à expliquer le ralentissement de la croissance, la montée du chômage de masse, des déficits sociaux par l'échec des politiques d'assistanats, dé-responsabilisantes. Le travail n'étant plus assez attractif, certains chômeurs « volontaires » tomberaient ainsi dans des « trappes à pauvreté » dont ils ne pourraient alors plus sortir. D'où les appels à l'activation des politiques sociales afin de financer la relance de l'emploi plutôt que la compensation du chômage et, aussi pour inciter l'individu à reprendre un emploi en le « responsabilisant » - idée omniprésente dans les orientations européennes. »<sup>32</sup>

L'auteur critique cette mutation des politiques sociales. Elle souligne que dans le modèle social-assistancial, l'idée de responsabilité individuelle n'était pas absente. Par contre, l'individu n'était pas associé à un coût pour la collectivité publique.

Les politiques sociales et l'action des pouvoirs publics, en France, doivent faire face, également, à un paradoxe lié à l'individualisation de la société. Ce processus émerge fortement à la Renaissance avec l'émergence de la figure de l'individu et l'avènement d'une société moderne marquée par l'éclatement des formes de solidarités traditionnelles. Le lien social se métamorphose en s'individualisant. Autrement dit, ce qui « fait société » repose désormais sur des paradigmes culturels qui encouragent les choix individuels et l'autonomie de la personne vis-à-vis de ses différentes appartenances sociales.

Ce processus d'individualisation de la société française s'accompagne d'une individualité positive et d'une individualité négative<sup>33</sup>. L'individualité positive est une notion qui se caractérise par un individu autonome qui reconnaît son interdépendance avec les autres individus, groupes ou institutions. L'individualité négative se caractérise plutôt par un individu qui nie ses appartenances sociales et qui se pense comme une entité séparée des autres.

---

<sup>32</sup> Bresson Maryse, « Individualisation des politiques sociales : une idée ambiguë et paradoxale », in Barbier Jean Claude, Bresson Maryse, Muller Béatrice (dir.), *Les solidarités à l'épreuve des crises*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 80.

Dans ce mouvement d'individualisation, le système de protection sociale est alors contraint de s'adapter en se centrant sur la relation entre intervenant social et bénéficiaire. L'Etat social prescrit aux acteurs professionnels de motiver les bénéficiaires et d'agir sur leurs comportements afin qu'ils se réinsèrent professionnellement et socialement. La relation d'accompagnement est personnalisée dans l'idée d'amener l'individu à réfléchir sur sa trajectoire de vie et à faire un travail sur soi, afin de « lever les freins » au retour à l'emploi.

Cette nouvelle orientation des politiques sociales se confrontent à de nombreuses limites et critiques. En effet, l'accompagnement des bénéficiaires rencontre des difficultés en raison d'une baisse des budgets alloués par l'Etat et les collectivités locales engagées dans une politique de réductions des déficits budgétaires. L'accompagnement devient massifié et impersonnel car les intervenants sociaux, qui sont peu nombreux, se retrouvent à gérer un nombre important de bénéficiaires. De plus, cette personnalisation de l'accompagnement présente aussi le risque de généraliser des jugements sociaux car les entretiens avec le bénéficiaire se traduisent parfois par des discours « psychologisants » de la part d'intervenants sociaux non psychologues.

Ce constat critique est observé également par Michel Autès qui préfère parler de « déliaison » entre la sphère économique et la sphère du politique. Ce qui produirait, selon l'auteur, une incapacité à produire du sens, à produire des sujets (ou des acteurs) et à se questionner sur le devenir des politiques sociales :

« Sommes-nous dans un contexte où l'on revisite les formes du social telles qu'elles s'étaient construites au sein de la société salariale, ou plutôt à une époque où il faut inventer un nouveau social ? Et le travail social là-dedans ? J'ai déjà esquissé une partie de réponse en disant que le travail social n'est pas là pour apporter des réponses. Mais il est peut-être là pour créer des occasions, des moments, des lieux, des expériences où des gens, des citoyens, des exclus - s'il faut les appeler comme cela - seraient remis en capacité d'exercer leur capacité d'acteur. »<sup>34</sup>

La transformation du salariat, la diffusion de l'idéologie économique libérale et l'individualisation des politiques sociales accompagnent un lien social en crise. Ce mouvement affaiblit certaines formes de solidarités et en crée de nouvelles qui sont pour l'instant incertaines. Certaines formes de solidarités traditionnelles, qui se fondaient sur une

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 78-79.

<sup>34</sup> Autès Michel, « Trois figures de la déliaison », in Karsz Saul (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2004, p. 21.



dette de la société envers ses membres, déclinent. L'individu doit désormais justifier, par sa volonté d'être employable, le revenu que lui verse la société.

Pour autant, cette individualisation des politiques sociales contribue aussi à l'émergence de nouvelles formes de solidarités. Ces nouvelles formes de liens sociaux se fondent sur la confiance et la négociation, notamment entre l'intervenant et le bénéficiaire par la signature d'un contrat. Cette relation contractuelle implique de nombreux compromis et permet de définir de nouvelles exigences d'autonomies.

## 2. Du RMI au RSA : des inflexions dans la gouvernance des dispositifs d'insertion

Dans la continuité de notre présentation synthétique concernant la question sociale de la pauvreté, du précarité et des modes d'intervention de l'Etat social, il s'agira de faire le point sur l'évolution des dispositifs d'insertions, des politiques de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. Avant de présenter les principaux aspects du RSA, il est nécessaire de comprendre le contexte social et politique qui a permis l'instauration du RMI puis le passage entre ces deux dispositifs d'insertion et de lutte contre la pauvreté.

### 2.1 L'instauration du Revenu Minimum d'Insertion : un nouveau type de protection sociale

Le Revenu Minimum d'Insertion est né dans une société française connaissant une mutation profonde de son système économique depuis les années 70. Celle-ci a entraîné de nombreuses transformations du marché de l'emploi et des organisations de travail en instaurant une mise en mobilité généralisée des carrières professionnelles.

Cette transformation a également remis en cause les fondamentaux de la condition salariale et des droits sociaux qui se sont institutionnalisés, depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec la création notamment de la Sécurité Sociale, d'un système de retraite par répartition et d'une assurance chômage afin de protéger les salariés de risques sociaux (vieillesse, maladie, chômage).

Dès les années 70, L'État s'est vu alors questionné face à une destruction importante d'emplois et l'apparition d'un chômage de longue durée. Le système de protection sociale français développe des dispositifs d'insertion, dont le Revenu Minimum d'Insertion.

Robert Castel<sup>35</sup> analyse les conditions sociales qui ont permis la création de ce minima social, apparu en 1988, notamment par le fait qu'il existait des failles entre les assurances classiques des salariés et les couvertures sociales des politiques d'assistances. En effet, la logique assurantielle ne protégeait pas ceux qui étaient exclus complètement du salariat alors que la logique assistancielle laissait de côté les travailleurs pauvres. Les logiques assurantielles et assistanciennes, qui s'étaient développées séparément, ne pouvaient plus répondre aux multiples situations professionnelles.

Il s'agit, alors, pour l'Etat social français de réguler en priorité un phénomène de précarisation causé par la fragmentation des situations et des statuts professionnels. L'augmentation d'un chômage de longue durée et la prolifération d'emplois précaires ont déclassé un ensemble de groupes sociaux stabilisés jusque-là, dont les ouvriers et les salariés occupant des professions intermédiaires (situées entre travail d'encadrement et travail d'exécution). Cela concerne aussi des jeunes peu qualifiés ou des femmes seules.

Face à ce contexte, les pouvoirs publics décident de réorganiser les différents dispositifs de lutte contre la pauvreté présents sur l'ensemble du territoire. Le Revenu Minimum d'Insertion est alors créé le 1er décembre 1988, sous le gouvernement de Michel Rocard. Le RMI est défini ainsi : « Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »<sup>36</sup>.

Le Revenu Minimum d'Insertion doit alors répondre à plusieurs objectifs politiques. Ce dispositif est d'abord censé intervenir au plan national pour réduire les inégalités territoriales. La mise en œuvre du RMI est accompagnée également par de nombreuses initiatives locales, de la part des collectivités publiques ou des acteurs associatifs. Ensuite, le RMI émerge à un moment où l'Etat abandonne l'idée d'une pleine intégration sociale face aux nouvelles conditions économiques et s'oriente vers une politique qui privilégie l'insertion individualisée des citoyens français. Cette politique d'insertion vise également à garantir aux personnes,

---

<sup>35</sup> Castel Robert, *Le Revenu Minimum d'Insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Sociales, 1992

<sup>36</sup> Loi n°88-1088 du 1er décembre 1988 relative au Revenu Minimum d'Insertion, Journal Officiel, 1 décembre 1988.

situées aux interstices de la protection sociale assurantielle, des conditions d'existences matérielles qui doivent leur permettre de rester attaché au mode de vie salariale.

Dans cette perspective, le dispositif RMI mobilise un ensemble d'acteurs professionnels pour accompagner les bénéficiaires de cette prestation sociale, dans une logique d'insertion professionnelle et sociale. L'insertion professionnelle consiste à placer des personnes considérées comme « employables ». L'insertion sociale est destinée à des bénéficiaires qui sont plus éloignés de l'emploi à cause de problèmes d'accès à un logement ou qui ont des problèmes de santé. Ces deux dimensions du dispositif RMI sont pensées par le législateur comme des outils afin de permettre aux bénéficiaires de continuer à participer à la vie sociale et économique. Enfin, la loi sur le RMI instaure une contractualisation entre les intervenants de l'action sociale et les bénéficiaires pour établir une responsabilité partagée.

La création du RMI, dans les années 80, apportait alors une nouvelle réponse politique, de tradition républicaine, face aux formes de pauvretés ou d'inégalités sociales, ainsi que l'explique Nicolas Duvoux :

« En puisant dans les valeurs républicaines d'intégration sociale, le discours de l'insertion a ainsi permis un consensus sur le retour de l'assistance dans le paysage institutionnel français. C'est pourquoi l'insertion constitue une forme spécifiquement française d'activation de la protection sociale, irréductibles aux politiques de remise sur le marché de travail qui se sont développées dans d'autres pays à la même époque ou dans les années 1990. Le soin que les promoteurs de l'insertion ont mis à différencier le RMI de l'aide sociale est très significatif à la fois de la proximité du RMI avec l'assistance et du rejet de cette notion. »<sup>37</sup>

Toutefois, le RMI fait rapidement l'objet de nombreuses critiques sociales et politiques dans un contexte de dégradation continue du marché de l'emploi et d'une forte stigmatisation de cette prestation sociale perçue comme une trappe à l'inactivité.

---

<sup>37</sup> Duvoux Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité*, Paris, Editions du Seuil, La République des Idées, février 2012, p. 29-30.

Le Revenu Minimum d'Insertion : Evolution statistique des foyers allocataires (1989-2008)

L'accès au Revenu Minimum d'Insertion se faisait en fonction des conditions de ressources, de résidence légale sur le territoire (métropole et départements d'outre-mer) et de l'âge (avoir au moins 25 ans ou au moins un enfant à charge pour les personnes les plus jeunes). Le versement de l'allocation était effectué par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les personnes bénéficiant de cette prestation devaient également suivre des actions d'insertion pilotées par les Conseils Généraux et les organismes conventionnés (Pôle Emploi, Missions locales, Centre Médico-Sociaux, associations investies dans l'insertion professionnelle et sociale).

Selon deux études statistiques<sup>38</sup>, parue au mois d'avril 2007 et au mois de décembre 2008<sup>39</sup>, 410 000 allocataires<sup>40</sup>, au niveau national, étaient présents dans le dispositif à la fin de l'année 1989, soit un an après la création du RMI. Ce nombre a augmenté du double en 1994 correspondant à une montée en charge du dispositif. Cette augmentation des bénéficiaires du RMI a été causée aussi par une lente dégradation du marché de l'emploi et un durcissement dans l'accès à l'assurance chômage. A la fin de l'année 2008, 1,13 millions de foyers bénéficiaires percevaient le RMI.

Les hommes vivant seuls et les familles monoparentales ont toujours représenté la majorité des foyers bénéficiaires de cette prestation sociale. Les femmes seules, les couples avec enfants et les couples sans enfants représentaient l'autre moitié. Cette répartition est restée stable de 1989 à 2008.

Pour ce qui est de l'âge, à la fin de l'année 2005, 23% des bénéficiaires ou « foyer allocataire » avaient moins de 30 ans (dont 4% moins de 25 ans), 31% avaient entre 30 et 39 ans, 26% entre 40 et 49 ans et 20% des bénéficiaires 50 ans ou plus. Le nombre de jeunes était ainsi plus important parmi les bénéficiaires du RMI lorsqu'on le rapportait à la population d'âge actif (personnes âgées de 20 à 64 ans). Cette tendance s'expliquerait par un recours plus fréquents des jeunes actifs dont les droits à l'assurance chômage seraient épuisés ou inaccessible. Toutefois, les personnes âgées de 40 ans ou plus représentaient quasiment la moitié des bénéficiaires de cette prestation et étaient en constante augmentation depuis la création du RMI correspondant notamment à un vieillissement de la population.

Enfin, les bénéficiaires du RMI sont présents davantage dans les départements Outre-Mer, autour du bassin méditerranéen, dans le Nord et en région parisienne.

<sup>38</sup> Anguis Marie, « La population des allocataires du RMI », *Études et Résultats*, DREES, n°568, avril 2007.

<sup>39</sup> CNAF, « Le nombre d'allocataire du RMI au 30 septembre 2008 », *L'E-essentiel*, n° 80, décembre 2008.

<sup>40</sup> Les allocataires sont les personnes physiques à qui est reconnu le droit aux prestations versées. Les bénéficiaires ou foyer allocataire regroupent la personne allocataire, le conjoint et les personnes à sa charge.

## 2.2 Le passage du RMI au RSA

Vingt ans, après la création du RMI, plusieurs aménagements législatifs et institutionnels ont modifié ce dispositif d'insertion. Le RMI avait été créé pour intervenir sur une précarisation professionnelle encore marginale. Or, ce processus social s'est accru, au fur et à mesure, par la flexibilité et les évolutions du mode de production économique qui ont fait sortir un nombre important d'individus du système assurantiel liée à l'institution salariale traditionnelle. Ensuite, il est apparu que les contrats d'insertion n'ont pas eu d'effets véritables sur la sortie des bénéficiaires du dispositif RMI. La signature d'un contrat d'engagement a permis, à certains bénéficiaires, d'accéder à un emploi aidé ou subventionné par les pouvoirs publics. Toutefois, cela ne s'est pas traduit par l'insertion du bénéficiaire dans un emploi durable et stable.

Dans les années 2000, un renversement politique s'est opéré sous des gouvernements de droite successifs qui ont questionné l'efficacité du RMI. Il a été reproché à celui-ci de produire des effets désincitatifs au travail et d'enfermer les allocataires dans une relation sociale « d'assistanat ». Pour certains acteurs politiques, il n'existait pas assez de contraintes pour que les personnes reprennent une activité salariale. Ce basculement idéologique a été retracé notamment par Robert Castel :

« La trajectoire qui mène de l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) à l'installation du RSA exemplifie ce durcissement de la problématique du travail et la suspicion croissante à l'égard de ceux qui en sont privés. [...] Dans un premier temps, cette mesure votée à la quasi-unanimité par le Parlement paraît largement acceptée par l'opinion. Mais l'histoire du déploiement du RMI au long de ses vingt années d'existence est aussi, dans une large mesure, l'histoire de la montée en charge de son discrédit. On lui reproche de plus en plus son incapacité à mettre les allocataires au travail, et ainsi de devenir une trappe à inactivité qui entretient une culture de l'assistance. »<sup>41</sup>

Dans ce contexte politique, des transformations institutionnelles ont amené l'Etat à accentuer, plus fortement, la responsabilité individuelle des allocataires.

Par la suite, la Loi du 18 décembre 2003, sous le gouvernement Raffarin, a décentralisé le dispositif RMI au niveau départemental et a créé le contrat de travail aidé : le Revenu Minimum d'Activité (RMA). Le RMA prévoyait que le bénéficiaire était embauché pour une

---

<sup>41</sup> Castel Robert, « De la protection sociale comme droit », in Castel Robert et Duvoux Nicolas (dir.), *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, 2013, p. 13.

durée déterminée, à temps partiel (20h payés au SMIC) et renouvelable deux fois. La création du RMA a procédé d'une logique politique qui tendait à : « Etablir une connexion directe entre les allocataires du RMI avec le marché du travail »<sup>42</sup>. Le RMA s'est révélé être un échec dans la mesure où ce contrat de travail exigeait, de la part du bénéficiaire RMI, de reprendre un emploi précaire, en contrepartie d'une faible allocation de base.

De même, le ciblage de ces contrats aidés sur des publics d'allocataires de minima sociaux a pu être perçu par certains employeurs comme un signal négatif malgré le versement de subventions publiques. Cette expérimentation du RMA, malgré son échec, allait ouvrir la voie à l'instauration du RSA. Toutefois, la disparition du Revenu Minimum d'Insertion, qui a été considéré comme « inefficace », élude de nombreux questionnements sur les transformations sociales et économiques opérées dans l'organisation salariale, comme l'explique Nicolas Duvoux :

« Dans ce contexte, l'idée s'est imposée que le « I » du RMI était un échec ; la réforme récente des politiques d'insertion a été justifiée par cette thèse. Or, présentée de la sorte, elle pose problème, et ce pour plusieurs raisons. Avant de parler d'un « échec de l'insertion », il faudrait pouvoir le rapporter à une ambition précise. [...] C'est aussi et surtout parce que le sens donné à ces dispositifs a évolué, et que la mise en relation avec le marché du travail s'est imposée comme l'objectif unique de ces mesures, à n'importe quel prix. Dans une large mesure, les politiques de lutte contre la pauvreté ne font que refléter ce qui se passe dans les autres secteurs de la société. »<sup>43</sup>

Les politiques sociales de l'emploi et de l'insertion induisent alors l'idée que le bénéficiaire doit travailler pour rembourser la prestation sociale versée considérée comme une dette envers la collectivité.

Le passage du RMI au RSA est donc la résultante d'une évolution des pouvoirs publics en matière de régulation de la pauvreté et du précarité. Pour Serge Paugam<sup>44</sup>, cette évolution des systèmes de protections sociales est dépendante des cycles de développement du système capitaliste. Le RMI est apparu dans un contexte d'une forte récession économique et d'un chômage de masse. Il s'agissait alors pour l'État de réaffirmer des formes de solidarités et de garantir l'ordre social. « Les pauvres » étaient alors considérés comme des victimes que l'État devait protéger du système économique. Le RMI intervenait alors comme un instrument pour réguler les effets face à des contraintes économiques de plus en plus envahissantes et aux entreprises qui imposent leurs conditions en jouant sur les normes d'employabilités.

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>43</sup> Duvoux Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité*, Paris, Editions du Seuil, La République des Idées, 2012, p. 73.

<sup>44</sup> Duvoux Nicolas, Paugam Serge, *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, Paris, PUF, Quadrige, 2008.

Or, la fonction d'assistance s'est petit à petit transformée et s'est déplacée sur un discours moralisant et culpabilisant vis à vis de personnes paupérisées qualifiées de « paresseuses ». La création du Revenu de Solidarité Active s'inscrirait dans cette perspective-là.

### 2.3 Le Revenu de Solidarité Active : des allocataires entre précarité assistée et injonction à la reprise d'un travail

Après 20 ans d'existence, le RMI est abrogé. L'État français, présidé par Nicolas Sarkozy, sur proposition de Martin Hirsch, Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, a décidé d'instaurer le RSA, après une phase d'expérimentation. Celle-ci a été réalisée, en 2008, dans 34 départements français. Elle a été l'objet de questionnements notamment de la part de Guillaume Allègre<sup>45</sup>, économiste à l'Observatoire Française des Conjonctures Economiques (OFCE). Pour ce chercheur, le public visé par les expérimentations du RSA concernait uniquement les allocataires du RMI et de l'API (Allocation Parent Isolé), et non l'ensemble des travailleurs pauvres, ainsi qu'il le constate ici :

« Le fait de limiter le champ de l'expérience aux bénéficiaires de minima sociaux pose plusieurs problèmes. Premièrement, le protocole ne permet pas de répondre à la question de l'effet dissuasif pour la reprise d'activité du deuxième travailleur chez les couples. De plus, le dispositif mesure un équilibre partiel et ne permet ainsi pas de répondre aux problèmes d'éviction. En effet, les allocataires de minima sociaux pourraient évincer de l'emploi les travailleurs peu qualifiés, non éligibles pour participer au dispositif expérimental. L'expérimentation ne permettait donc pas de tirer des conclusions à propos des effets globaux du dispositif sur l'emploi, ni de son coût *ex post*. »<sup>46</sup>

Guillaume Allègre ajoutait également que les zones de test du RSA ont été choisies par les Conseils Généraux, non pas sur des critères scientifiques mais par rapport à des objectifs politiques. Il s'agissait pour les départements de cibler des zones économiques très défavorisées afin de faire du RSA un outil complémentaire des politiques de l'emploi. Enfin, l'auteur pointait la durée très limitée de l'expérimentation qui n'a pas permis d'étudier l'évolution des comportements face à ce nouvel dispositif d'insertion fondé sur l'incitation à l'emploi.

---

<sup>45</sup> Allègre Guillaume, « L'expérimentation du RSA et ses ambiguïtés », Paris, *Informations sociales*, n° 174, 2012, p. 51-60.

<sup>46</sup> *Ibid.*, 2012, p. 56.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur avec la loi du 1er décembre 2008. Cette prestation sociale est définie ainsi dans le 1er article de la Loi : « Il est institué un revenu de solidarité active qui a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires. »<sup>47</sup>.

Le RSA est un nouveau dispositif d'insertion procurant, à la fois, une aide financière pour des personnes sans revenu d'activité salariale (correspondant à l'ancien RMI) et un complément de revenu pour les travailleurs pauvres. Cette configuration implique une nouvelle répartition des bénéficiaires de cette prestation sociale. Il s'agit principalement des bénéficiaires du RSA socle (fusion du RMI et de l'API), du RSA socle et activité, et du RSA activité. Une nouvelle population de bénéficiaires des minimas sociaux apparaît ainsi avec l'institutionnalisation du RSA.

#### Encadre n°2

##### Présentation du dispositif RSA

Le dispositif RSA est piloté principalement par les Conseils Généraux de chaque département. Le financement du RSA socle revient à la charge du Conseil Général alors que le RSA activité est versé par l'État au travers d'un Fond National des Solidarités Actives dont la gestion est assurée par la Caisse des Dépôts et Consignations. La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'occupe de l'inscription administrative de l'allocataire du RSA et du versement mensuel de cette prestation sociale sur la base d'une déclaration trimestrielle des revenus du foyer allocataire.

Le RSA est accessible à partir de 18 ans. Les bénéficiaires du RSA sont répartis au sein de trois composantes administratives instaurée lors de la création de ce dispositif d'insertion :

- *Le RSA socle (ancien RMI)* : Il est versé aux allocataires, âgés de 25 ans minimum, qui sont sans ressources financières, sans activité salariale, et lorsque les ressources financières du foyer sont inférieures à 500 euros. Le montant minimum du RSA socle, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, est égal à 524,16 euros pour une personne seule sans enfant. Ce montant peut dépasser 1000 euros, lorsque l'allocataire est une personne isolée, ou en couple, avec deux enfants minimum. Les allocataires du RSA socle sont dans l'obligation de suivre un accompagnement et de se rendre aux rendez-vous fixé par un professionnel de l'insertion sociale (assistante sociale) et professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale pour l'emploi).

- *Le RSA socle et activité* : Il est versé aux allocataires, âgés de 25 ans minimum, qui ont des revenus d'activités inférieurs ou égale à un montant forfaitaire équivalent à 500 euros. Les allocataires du RSA socle et activité peuvent être dans l'obligation de suivre un accompagnement.

- *Le RSA activité* : Il est versé aux allocataires, âgés de 25 ans minimum, qui ont une activité professionnelle avec de faibles revenus mais qui sont supérieurs à 500 euros. Le RSA activité devient alors une aide monétaire complémentaire à l'activité professionnelle. Ce type

<sup>47</sup> Loi n°2008-1249 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, *Journal Officiel*, 1er décembre 2008.



de RSA évoluant selon les revenus d'activité du foyer allocataires et la composition du foyer. Il n'existe pas d'accompagnement pour les allocataires du RSA activité.

Toutefois, d'autres composantes administratives ont été prévues par le législateur dans le but d'améliorer l'efficacité du dispositif RSA :

- *Le RSA majoré* : Il est versé aux foyers allocataires composé d'un parent isolé avec plusieurs enfants à charge. Le montant du RSA, qu'elle que soit la composante (socle, socle et activité, activité), est légèrement augmenté.

- *Le RSA jeune* : Pour cela, il faut être âgé entre 18 et 25 ans au moment de la demande de RSA. Il faut aussi avoir travaillé pendant 2 ans à temps complet sur les 3 dernières années. Les périodes de chômage sont prises en compte si elles ne sont pas inférieures à 6 mois.

Selon des données statistiques de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), l'effectif de la population couverte par le RSA au niveau de la métropole et des outre-mer, s'élevait au 30 septembre 2010<sup>48</sup> à hauteur de 1,77 millions de foyers bénéficiaires dont 1,13 millions bénéficiaient du RSA socle, 189 000 du RSA socle et activité et 438 000 du RSA activité. Au 31 septembre 2014<sup>49</sup>, 2,42 millions de foyers étaient bénéficiaires du RSA dont 1,6 million bénéficiaient du RSA socle, 277 000 du RSA socle et activité, 554 200 du RSA activité. Au 31 décembre 2014<sup>50</sup>, 620,252 allocataires du RSA ont entre 18 et 30 ans. Ils représentent 25% de l'effectif total des allocataires. De même, le nombre des femmes (seule avec ou sans enfants) représente 49 % de l'effectif alors que le nombre d'homme (seul avec ou sans enfants) allocataires du RSA s'élève à 33% et que le nombre de couple (avec ou sans enfant) est de 18 %.

Enfin, il est important de préciser que le gouvernement français a mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Prime d'Activité<sup>51</sup> qui fusionne le RSA activité avec la Prime Pour l'Emploi (PPE). Ce nouveau dispositif conserve le même objectif politique assigné au RSA activité. Cela se traduit par une aide financière à destination des travailleurs précaires dès l'âge de 18 ans. Toutefois, les allocataires du RSA activité ne sont désormais plus comptabilisés dans le dispositif RSA mais dans celui de La Prime d'Activité.

Or, un des risques qu'introduit le dispositif RSA est de participer à institutionnaliser le sous-emploi et de creuser la dualité entre salariés sur le marché du travail, comme le souligne Serge Paugam :

« Pour réduire le chômage de longue durée, dont de nombreux allocataires sont victimes, on postule qu'il est souhaitable pour eux de cumuler un petit revenu d'activité et une allocation d'assistance. On crée donc officiellement un nouveau statut : celui de travailleur précaire assisté. [...] on peut déjà craindre que le RSA participe à un mode généralisé de mise au travail des plus pauvres dans les segments les plus dégradés du marché de l'emploi. »<sup>52</sup>

<sup>48</sup> CNAF, « Le nombre d'allocataires du RSA au 30 septembre 2010 », *l'e-essentiel*, n° 105, décembre 2010.

<sup>49</sup> CNAF, « Prestations versées par les CAF : augmentation modérée du nombre de foyers allocataires en 2014 », *l'e-essentiel*, n°156, mai 2015.

<sup>50</sup> CNAF, « Tableau de données brutes », 31 décembre 2014.

<sup>51</sup> Décret n° 2015-1709 du 21 décembre 2015 relatif à la prime d'activité.

<sup>52</sup> Paugam Serge, Duvoux Nicolas, *La régulation des pauvres, du RMI au RSA*, Paris, PUF, Quadrige, 2008. p 99.

La création du RSA, en remplacement du RMI, accentue ainsi une transformation dans la gouvernamentalité<sup>53</sup> des politiques sociales. Les gouvernances des dispositifs d'insertion, de ces dernières années, participent aux mutations profondes du marché de l'emploi qui produisent un effritement de la société salariale. Ces mutations remettent en cause l'organisation du travail et les contenus des différentes activités professionnelles soumises à une forte flexibilité salariale et à la précarisation.

La nouvelle gouvernamentalité des politiques sociales vise à instaurer un pilotage et un financement décentralisé qui s'accompagne d'un nouveau mode de gestion des institutions publiques, comme le remarque Anne Eydoux :

« L'activation des demandeurs d'emploi et des allocataires de minima sociaux s'est accompagnée en France, comme dans d'autres pays d'Europe, d'un processus de réformes de la « gouvernance » de l'insertion et du service public de l'emploi, mêlant à des degrés divers décentralisation, développement de partenariats locaux, marchandisation ou nouveau management public. »<sup>54</sup>

D'ailleurs, l'expression de « solidarité active » présent dans l'acronyme RSA atteste de ce changement de paradigme idéologique concernant les systèmes de protection sociale. Ceux-ci sont questionnés dans leurs conceptions des solidarités publiques et leurs modes de régulation de la pauvreté par les Etats sociaux.

Ainsi, Jean-Claude Barbier<sup>55</sup> montre les difficultés à caractériser et comparer l'évolution des politiques sociales dans les pays européens. L'auteur analyse les transformations des systèmes de protections sociales, comprenant notamment l'indemnisation du chômage, les prestations sociales d'assistance et de solidarité, interagissant avec le marché du travail et les politiques de l'emploi comme en France.

Le dispositif RSA s'inscrirait alors dans une série de réformes, menées par l'Etat social, qui évoluerait dans une dynamique fondée sur la notion d'activation sociale des individus. Autrement dit, une jonction de plus en plus importante entre les politiques de solidarité et les

---

<sup>53</sup> « Par gouvernamentalité, j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument essentiel les dispositifs de sécurité. Deuxièmement, par "gouvernamentalité", j'entends la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de "gouvernement" sur tous les autres : souveraineté, discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement, et, d'autre part, le développement de toute une série de savoirs. », Foucault Michel, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France (1977-78)*, Gallimard/Le Seuil, Paris, 2004, p.111-112.

<sup>54</sup> Eydoux Anne, « Du RMI au RSA, la gouvernance de l'insertion en question », *Informations sociales*, CNAF, n° 179, 2013, p. 128.

<sup>55</sup> Barbier Jean-Claude, « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? », Paris, *Revue Française de Sociologie*, n°43-2, 2002, p. 307-332.

politiques de mise en relation des individus avec le marché de l'emploi, ainsi que le définit Jean-Claude Barbier :

« Du point de vue empirique, on considèrera qu'il y a activation quand est introduit un lien explicite (souvent, réglementaire) entre la protection sociale et les politiques de l'emploi et du marché du travail. Cette liaison donne lieu à une redéfinition critique des programmes sociaux, sous la double justification de l'efficacité et de l'équité, dans le sens d'une préférence systématique accordée à l'engagement des bénéficiaires sur le marché du travail (l'activité), voire d'une condition - plus ou moins contraignante - d'activité introduite pour l'éligibilité aux prestations. Jusqu'à présent, les segments de la protection sociale faisant l'objet de cette transformation ont été, principalement, l'indemnisation du chômage, les dispositifs de politiques de l'emploi, les prestations d'assistance et de solidarité, mais le domaine des retraites (et des préretraites), que nous n'aborderons pas, constitue aussi un champ émergent d'application de l'activation. »<sup>56</sup>

Toutefois, cette notion d'activation interroge également le concept de *workfare*<sup>57</sup> abondamment utilisé dans les analyses sociologiques pour décrire le passage entre un « Etat social » passif (le Welfare state) et celui qui serait incitatif (le Workfare state). Or, ces termes anglo-saxons sont rattachés aux fonctionnements des « Etats-sociaux » anglo-saxons qui ne reflètent pas forcément la diversité des systèmes de protections sociales contemporains.

En ce sens, la notion d'activation serait plus appropriée pour décrire empiriquement les mutations que connaissent actuellement les politiques sociales de l'Etat français. Cependant, il est important de noter que cette notion d'activation prend des sens différents, notamment dans chaque pays européen, et qu'elle peut être un instrument politique au service d'un référentiel néo-libéral<sup>58</sup>.

De même, l'expression de « politiques sociales incitatives » est aussi l'objet de questionnements. Certains chercheurs ont plutôt recours au terme de « conditionnalité » pour définir, plus largement, les modalités de gouvernances actuelles des dispositifs d'insertions comme le RSA. Cette notion de conditionnalité articule à la fois la dimension juridique de l'ayant-droit qui peut bénéficier d'une prestation sociale et la dimension économique de l'incitation à travailler en contrepartie de l'allocation. Ce concept est repris notamment par Elisa Chelle<sup>59</sup> qui a comparé deux dispositifs d'insertion, l'Opportunity NYC aux Etats-Unis

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>57</sup> Le *workfare* est une réforme des prestations sociales mise en œuvre et testées aux Etats-Unis dans les années 70 et réapparues dans les années 90. Il s'agit d'obliger les bénéficiaires à accepter des emplois mal payés en contrepartie du versement de leurs allocations.

<sup>58</sup> Barbier Jean-Claude, « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? », Paris, *Revue Française de Sociologie*, n°43-2, 200, p. 329.

<sup>59</sup> Chelle Elisa, *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

et celui du RSA en France. Dans le cadre de cette analyse comparative, l'auteur met en évidence la diffusion d'un régime d'autonomie institutionnalisé au sein des politiques de l'Etat Social moderne qui s'appuie sur « la condition » :

« Il ne s'agit alors plus de garantir ou d'inciter. Mais de mettre en condition, c'est-à-dire de préparer les esprits pour orienter les conduites. Cela passe par un quadrillage de l'espace dans lequel l'individu évolue afin de l'amener à un point donné. En d'autres termes, le conditionnement est un processus de prise en charge qui dépasse l'individu pour l'amener à agir dans une direction donnée. La contrepartie peut être comprise comme l'une des acceptations du terme condition. On parlera alors *des conditions*, entendues au sens de moyens d'acquérir quelque chose. Redisons-le : les politiques sociales conditionnelles ne renoncent ni à l'incitation ni à la contrepartie. »<sup>60</sup>

La conditionnalité comportementale devient alors un nouveau paradigme dans la gouvernance des bénéficiaires de prestations sociales et le traitement institutionnel de la pauvreté, de la précarité et du chômage.

Après avoir rendu compte brièvement des transformations socio-historiques de l'Etat social français et des inflexions dans la gouvernance des dispositifs d'insertions, à travers le passage du Revenu Minimum d'Insertion au Revenu de Solidarité Active, il s'agit maintenant de s'intéresser à l'existence quantitative des jeunes diplômés allocataires du RSA, qui constitue notre groupe d'étude et de faire apparaître la multiplicité de leurs parcours dans ce dispositif d'insertion.

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 191.

## Chapitre II- Les jeunes diplômés allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin

Notre recherche doctorale étudie les modes de vie et les trajectoires socio-biographiques des jeunes diplômés, de niveau bac et plus, âgés de 18 à 30 ans, hommes et femmes, allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin. Il est donc nécessaire de vérifier l'existence quantitative de ces jeunes diplômés, au niveau départemental et local, qui décident de recourir à cette prestation sociale. Il sera proposé une présentation sociodémographique des jeunes diplômés allocataires du RSA qui ont participé à cette recherche. Enfin, il s'agira de montrer que ces jeunes diplômés sont répartis différemment dans le dispositif et connaissent des parcours multiples selon leurs situations sociales, économiques et professionnelles.

### 1. Caractéristiques socio-démographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA

Le recueil de données quantitatives sur la composition socio-démographique des jeunes diplômés allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin, provient de différentes sources statistiques issues d'organismes pilotant le dispositif de Revenu de Solidarité Active. Toutefois, ces données restent imprécises étant donné la difficulté rencontrée pour accéder à des informations statistiques croisant le niveau de diplôme avec d'autres variables tels que l'âge, le sexe ou bien le type de RSA ( socle, socle et activité, activité).

Le critère de diplôme n'est pas réellement pris en compte lorsque l'allocataire s'inscrit dans le dispositif, ainsi que nous l'a indiqué, une professionnelle chargée d'étude au sein du Conseil Général du Bas-Rhin :

*« Nous n'avons aucune variable indiquant le diplôme. Toutes les données non indispensables à la gestion des dossiers ne sont pas saisies par la Caisse d'Allocation Familiale. Concernant les trajectoires, j'ai réalisé dans le cadre de mon stage de M2 de démographie un suivi de cohorte sur une période de 2 ans. [...] Le diplôme n'ayant aucun*

*impact sur le montant du RSA, cette variable n'est pas considérée comme étant indispensable au versement de la prestation. »<sup>61</sup>*

De même, l'instauration récente du dispositif RSA à la place du dispositif de Revenu Minimum d'Insertion, a imposé aux collectivités publiques de réorganiser leurs outils statistiques. Ceux-ci n'étaient pas encore opérationnels<sup>62</sup> au moment où notre recherche doctorale a démarré au mois de septembre 2011.

Il s'agit, ici, de présenter une compilation de données quantitatives qui permettent d'apprécier, de manière approximative, la présence de jeunes diplômés dans le dispositif RSA, puis de présenter la composition socio-démographique de notre groupe d'étude.

## 1.1 Informations statistiques départementales et locales

Dans le département du Bas-Rhin, les bénéficiaires du RSA s'élevaient 31 773 personnes, au 31 décembre 2009, selon les chiffres de la DRESS<sup>63</sup> (Direction de Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques). A cette même date, l'effectif des allocataires<sup>64</sup> du RSA socle était composé de 18508 personnes, ceux qui avaient un RSA socle et activité s'élevaient à 2758 personnes, les allocataires du RSA activité étaient au nombre de 6080 personnes et 151 individus avaient un RSA jeunes.

Au 31 décembre 2014, les allocataires du RSA dans le Bas-Rhin étaient au nombre de 45 225 personnes. A cette même date, il y avait 23 109 allocataires du RSA socle, 4846 allocataires du RSA socle et activité, 9681 allocataires du RSA activité et 148 individus ayant un RSA jeunes.

Au 31 décembre 2013<sup>65</sup>, la ville de Strasbourg recensait 17 033 allocataires du RSA, soit 13.3% des ménages strasbourgeois. Ce ratio est supérieur aux moyennes de la Communauté Urbaine de Strasbourg (10.8%) et du département (7.1%). Parmi les 17 033 allocataires strasbourgeois du RSA, 13 645 (soit 80%) sont allocataires du RSA socle et 3 388 du RSA Activité. Un décalage important apparaît entre les quartiers Ampère, le Neuhof et le Port du

---

<sup>61</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Conseil Général du Bas-Rhin, mail du 10 décembre 2012, p. 498.

<sup>62</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Mairie de Strasbourg, p. 501.

<sup>63</sup> Données nationales et départementales, DRESS, 31 décembre 2014. <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/minima-sociaux/les-minima-sociaux/article/nombre-d-allocataires-du-rsa>.

<sup>64</sup> Uniquement les personnes qui ont fait la demande de RSA et non pas l'ensemble du foyer allocataire.

<sup>65</sup> Document de diagnostic territorial, Mairie de Strasbourg, décembre 2013, p. 1-76.

Rhin qui se situent nettement au-dessus de la moyenne communale (de 31.5% à 42.5%). A l'inverse, la part des allocataires du RSA parmi les ménages est inférieure à 7% dans quatre quartiers (Esplanade, Orangerie Conseil des XV, Robertsau et Tribunal).

Selon une étude statistique<sup>66</sup> du Conseil Général du Bas-Rhin, réalisée au 31 septembre 2012, s'appuyant uniquement sur des données de la Caisse d'Allocation Familiale, il est indiqué que la majeure partie des allocataires, sur le département du Bas-Rhin, résident dans la ville de Strasbourg et dans la Communauté urbaine de Strasbourg.

Lorsqu'il s'agit d'observer la situation familiale des allocataires, ce sont les personnes isolées sans enfant qui représentent la part plus importante, tout type de RSA confondu. Ensuite, viennent les personnes isolées avec enfants, puis les couples avec enfants et en dernier les couples sans enfant.

De plus, les allocataires de sexe féminin sont majoritaires. Elles représentent 58% de l'effectif par rapport aux hommes qui représentent 42 % de la population des allocataires du RSA au niveau du Bas-Rhin.

En ce qui concerne la répartition par âge à partir d'un découpage administratif, on peut remarquer que les moins de 25 ans s'élèvent environ à hauteur de 6% de l'effectif total des allocataires, les 25-29 à 19 %, les 30-39 ans à 32%, les 40-49 ans à 23%, les 50-59 ans à 17 % et les 60 ou plus 3%.

Au 30 juin 2013, un document statistique de la CAF du Bas-Rhin<sup>67</sup> confirme cette répartition des allocataires du RSA selon le type de foyer, le sexe et l'âge. Par ailleurs, les personnes âgées de 18 à 30 ans représentent 25, 3% de la part totale des allocataires, au niveau départemental, et 23,8% au niveau de la ville de Strasbourg. L'ensemble de ces chiffres correspondent également aux données statistiques nationales<sup>68</sup> concernant la population des allocataires du RSA.

Il reste à mentionner la répartition des allocataires du RSA par niveau de diplôme. Il est important de rappeler que la recherche de documents statistiques sur la répartition des allocataires du RSA par niveau de diplôme a été très difficile. Au niveau départemental, la CAF et le Conseil Général du Bas-Rhin ne prennent pas en compte le niveau de diplôme lors de l'inscription de l'allocataire. Il existe également très peu d'études qui croisent le nombre d'allocataires du RSA avec le niveau de diplôme, l'âge et le type de Revenu de Solidarité Active.

---

<sup>66</sup> Tableau de bord sur les allocataires du RSA, Conseil Général du Bas-Rhin, 31 septembre 2012.

<sup>67</sup> Données statistiques, CAF du Bas-Rhin, 30 juin 2013.

<sup>68</sup> Voir Encadré n°2, p. 40-41.

Toutefois, une étude nationale menée par la CNAF<sup>69</sup>, entre avril et novembre 2010, nous renseigne globalement sur la répartition des bénéficiaires du RSA selon le niveau d'étude et l'âge. Ainsi, les bénéficiaires du RSA sont près de la moitié à avoir un niveau baccalauréat ou plus. Parmi eux, 24 % ont un diplôme d'études supérieures, soit une proportion deux fois plus importantes que celle observée en 2006 pour les bénéficiaires du RMI. Près de 30 % des personnes bénéficiaires du RSA n'ont en revanche pas de diplôme. En outre, Isabelle Siguret indique que le niveau de diplôme diminue par rapport à l'âge du bénéficiaire : « En effet, alors que la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus n'ont pas de diplôme, 57 % des individus de moins de 30 ans ont un niveau au moins égal au baccalauréat »<sup>70</sup>.

Les organismes en charge du dispositif RSA qui intègrent le niveau de formation dans leurs documents statistiques sont le Pôle Emploi ou les missions locales d'insertions. Une étude du Pôle Emploi Alsace, au mois de septembre 2012<sup>71</sup>, recensait 22 266 demandeurs d'emploi en fin de mois qui sont allocataires du RSA dans la région Alsace. Ce chiffre correspondait à une proportion de 18 % sur l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant en Alsace. De même, près de 64,6 % des demandeurs d'emplois allocataires du RSA avaient un niveau de formation inférieur au bac tandis 35,4% avaient un diplôme de niveau bac et plus (dont 20% supérieur au bac).

Enfin, selon le rapport d'activité de la mission locale de Strasbourg en 2014<sup>72</sup>, les allocataires RSA qui sont suivis par cette structure sont plus souvent des hommes. La moitié des allocataires accueillis à la mission locale ont entre 25 et 35 ans. De même, 24,48% des allocataires ont un niveau bac et plus. Toutefois, la majorité des allocataires, qui sont suivis par les conseillers en insertion professionnelle, ont un diplôme inférieur au bac.

L'ensemble des données statistiques qui ont été développées font apparaître l'existence quantitative d'un groupe de jeunes diplômés bénéficiaires du RSA, de niveau bac et plus, âgés entre 18 et 30, même s'il ne constitue pas pour autant la majeure partie des allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin.

Par ailleurs, il est important de rappeler la difficulté d'accéder à une vue statistique d'ensemble concernant les jeunes diplômés allocataires du RSA, ainsi que le témoigne cette

---

<sup>69</sup> Siguret Isabelle, « Caractéristiques des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs », *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 113, p. 78.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>71</sup> Direction régionale Alsace du Pôle Emploi, « Le Revenu de Solidarité Active en Alsace », Statistiques, Études et Évaluation, Pôle Emploi, septembre 2012.

<sup>72</sup> Mission locale de la ville de Strasbourg, Rapport d'activité, 31 décembre 2014.



réponse d'un cabinet d'étude basé à Strasbourg et qui travaille sur l'analyse des besoins sociaux :

*« J'ai bien réceptionné votre demande de données relatives aux jeunes diplômés bas-rhinois bénéficiant du RSA. Ces données sont en partie mobilisables via la CAF du Bas-Rhin ou le Conseil général du Bas-Rhin. Le COMPAS ne dispose pas de l'ensemble des éléments souhaités. Par ailleurs, nous sommes tenus, par convention ou via marché public, par une clause de confidentialité nous ne permettant de rediffuser librement à un tiers ces éléments. Je vous conseille de prendre directement contact auprès de ces deux organismes. »<sup>73</sup>*

Toutefois, au regard des données statistiques, il est possible d'estimer la valeur numérique de cette population, approximativement, à un quart de l'ensemble des allocataires du RSA. Si cette population ainsi caractérisée ne représente quantitativement qu'une part qui pourrait paraître négligeable par rapport aux autres bénéficiaires, elle représente pour nous une tendance significative qu'il s'agit de comprendre, à l'instar de certains sociologues qui, dès les années 1980, se sont intéressés à ces personnes en «exil» du travail salarial<sup>74</sup>.

## 1.2 Les données sociodémographiques du groupe d'étude

Une fois vérifiée la présence quantitative des jeunes diplômés dans le dispositif RSA, il est nécessaire de présenter les données numériques et socio-démographiques de notre groupe d'étude. Dans le cadre de notre recherche doctorale, 37 jeunes diplômés allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin ont participé à des entretiens sociologiques.

Ce groupe d'individus, a été constitué à partir de multiples variables sociodémographiques tels que le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le type de RSA (socle, socle et activité ou activité), la composition du foyer allocataire mais également le lieu et le type d'habitation ainsi que la catégorie socio-professionnelle des parents. Cet échantillonnage a été réalisé en rapport avec les données statistiques départementales évoquées dans la partie précédente. Cela nous permis également de saisir la multiplicité des situations sociales vécues par les jeunes diplômés allocataires du RSA.

Cette présentation des caractéristiques de notre population, sous forme numérique, débutera par un croisement entre le type de RSA et les autres critères sociodémographiques.

---

<sup>73</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, COMPAS-TIS, Mail du 26 octobre 2013, p. 504.

<sup>74</sup> Cingolani Patrick, *L'exil du précaire. Récits de vies en marge du travail*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1986.

Elle se poursuivra par une répartition des jeunes diplômés allocataires du RSA selon leurs niveaux et domaines de formation.

### *1.2.1 Présentation générale du groupe d'étude*

Le groupe, constitué pour notre recherche doctorale, est composé de 37 jeunes diplômés allocataires du RSA dont 22 femmes et 15 hommes<sup>75</sup>.

Parmi notre population d'étude, 27 individus sont sortis d'un établissement d'enseignement supérieur<sup>76</sup> après avoir validé leur diplôme : 11 individus sont diplômés de niveau bac +5, 4 individus de niveau bac +3, 5 individus de niveau bac +2 et 7 personnes de niveau bac (dont bac professionnel)<sup>77</sup>.

Sur les 10 jeunes adultes qui n'ont pas validé leur diplôme, 6 personnes ont suivi une formation de niveau bac+3, 1 personne a atteint un niveau de formation bac +2 et 1 autre un niveau bac +5. Seulement deux individus n'ont pas eu leur diplôme du baccalauréat. Nous avons pris contact avec eux, malencontreusement, sur proposition de certains référents RSA qui jouaient le rôle d'intermédiaire entre nous et les jeunes diplômés. Nous avons appris au cours de l'entretien que ces deux jeunes personnes n'avaient pas validé le diplôme du baccalauréat.

La plupart de ces jeunes diplômés allocataires du RSA habitent à Strasbourg et sa Communauté Urbaine<sup>78</sup>. Quelques entretiens ont pu être réalisés avec des jeunes diplômés qui résidaient dans les autres communes du département du Bas-Rhin. Seul un jeune diplômé résidait dans le département voisin du Haut-Rhin au moment de l'entretien. Il venait récemment d'emménager à Mulhouse après avoir habité à Strasbourg pendant toutes ses études universitaires.

Ces jeunes diplômés ont été regroupés selon deux tranches d'âges : les 25-30 ans qui sont au nombre de 30 individus et les 19-24 ans qui sont au nombre de 7 individus<sup>79</sup>. En effet, le recours au RSA est accessible à partir de 25 ans. Toutefois, il est possible pour certaines jeunes diplômés, âgés entre 18 et 24 ans de solliciter le RSA Jeune. Les conditions d'accès à

---

<sup>75</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°1, p. 508.

<sup>76</sup> Les universités, les écoles du travail social, les écoles d'art, les écoles de commerce ou de management.

<sup>77</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°4, p. 509.

<sup>78</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°3, p. 508.

<sup>79</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°2, p. 508.

ce dispositif étant très restrictives<sup>80</sup>, il existe très peu de jeunes diplômés allocataires d'un RSA Jeune dans le département du Bas-Rhin, ainsi qu'au niveau national<sup>81</sup>. Cela explique le décalage numérique entre les 25-30 ans et les 19-24 ans au sein de notre groupe d'étude.

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles<sup>82</sup> auxquelles appartiennent les parents de ces jeunes diplômés allocataires du RSA, il s'agit surtout de professions employés (secteur privé et public) ou intermédiaires (technicien, infirmière, assistant sociale). Les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les professions indépendantes et les ouvriers sont moins représentés. Il apparaît également qu'un nombre important de parents des jeunes diplômés allocataires du RSA sont sans emploi ou à la retraite. Certains jeunes diplômés n'ont pas voulu indiquer la profession de leurs parents.

Enfin, les jeunes diplômés allocataires du RSA, présents dans notre recherche doctorale, ont des modes d'habitats différenciés. Le groupe étudié se divise, de manière égale, entre ceux qui habitent dans un logement individuel (privé ou public) et ceux qui résident au domicile parental ou familial. Il existe aussi des jeunes diplômés allocataires du RSA qui connaissent de situations de colocation ou habitat mobile<sup>83</sup>.

### *1.2.2 Données croisées entre le type de RSA et les critères sociodémographiques*

Le croisement des différents types de RSA (socle, socle et activité, activité) avec des variables sociodémographiques (sexe, âge, composition du foyer allocataire et mode d'habitat) renseigne également sur les situations sociales hétérogènes du groupe étudié.

Il y a 21 jeunes diplômés allocataires d'un RSA socle, 8 sont allocataires d'un RSA socle et activité et 8 autres sont allocataires d'un RSA activité<sup>84</sup>. Il est important de préciser que les entretiens, réalisés dans le cadre de notre recherche doctorale entre le 1 octobre 2011 au 30 avril 2015, ne portent pas sur les allocataires de la Prime d'Activité<sup>85</sup>.

---

<sup>80</sup> *Le RSA jeunes* est destiné aux personnes de 18 à 24 ans, à condition de justifier de deux ans au moins (ou 3214h) d'expériences professionnelles au cours des trois dernières années.

<sup>81</sup> Dalstein Anne-Laure, « La place du RSA jeunes dans les parcours d'insertion professionnelle, *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 116, juin 2014, p. 67.

<sup>82</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°5, p. 509.

<sup>83</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°14, p. 514.

<sup>84</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°10, p. 513.

<sup>85</sup> Cette prime est ouverte sous conditions de ressources aux jeunes actifs dès 18 ans. Elle fusionne le RSA activité avec la Prime Pour l'Emploi. Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis répondant à certaines conditions particulières. La prime est versée mensuellement par les caisses d'allocation familiales et les caisses de mutualité sociale agricole. Le montant de la prime d'activité est calculé selon le même procédé que celui du RSA socle.

Dans le groupe étudié, les jeunes femmes diplômées se répartissent de manière plus équitable que les jeunes diplômés hommes au sein des trois catégories de RSA. Les hommes sont surreprésentés dans la catégorie RSA socle (sans activité professionnelle)<sup>86</sup>.

En termes d'âge, les individus âgés de 19-24 ans se situent soit dans la composante RSA socle, soit dans la composante RSA activité, et beaucoup moins dans la composante RSA socle et activité. Au niveau des 25-30 ans, la moitié des jeunes diplômés sont allocataires du RSA socle alors que l'autre moitié se retrouve allocataires d'un RSA socle et activité ou d'un RSA activité<sup>87</sup>.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, célibataires et sans enfants, représentent la majorité du groupe étudié. Ils sont dans l'ensemble majoritaires au sein de la catégorie RSA socle. Ensuite, ce sont les jeunes diplômés, en couple sans enfants, qui eux sont plutôt bénéficiaires d'un RSA socle ou bien d'un RSA socle et activité. Les foyers allocataires des jeunes diplômés comportent aussi des couples avec enfants qui sont allocataires soit du RSA socle, soit du RSA activité. Enfin, les jeunes diplômés, célibataires avec enfants, sont minoritaires au sein du groupe étudié. Ceux-ci ne sont pas allocataires du RSA activité mais plutôt du RSA socle ou du RSA socle et activité<sup>88</sup>.

Enfin, les jeunes diplômés présents dans notre recherche doctorale sont répartis différemment dans les composantes du dispositif RSA selon leurs modes d'habitats<sup>89</sup>. Les jeunes diplômés ayant un logement individuel sont autant allocataires d'un RSA socle, que d'un RSA socle et activité ou activité. Ceux qui habitent au domicile parental ou familial sont majoritairement allocataires du RSA socle car ils ont très peu de revenus professionnels. Les jeunes diplômés qui habitent en colocation ou qui ont un habitat mobile sont plutôt bénéficiaires d'un RSA socle ou d'un RSA socle et activité.

### *1.2.3 Les jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leurs niveaux de formation*

Les jeunes diplômés allocataires du RSA qui composent notre groupe d'étude ont des niveaux de diplômes et des parcours scolaires différenciés selon le domaine de formation, la sortie des études avec ou sans diplôme, ainsi que le type de RSA, le sexe ou bien l'âge.

---

<sup>86</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°11, p. 504.

<sup>87</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°12, p. 504.

<sup>88</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°13, p. 505.

<sup>89</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°14, p. 505.

Une moitié des jeunes diplômés ont suivi des études universitaires au sein de formations situées au sein des Sciences Humaines, des Arts, ou des métiers de de la santé et du social. Les autres jeunes diplômés allocataires du RSA se sont orientés vers les domaines suivant : administratif, agriculture, commerce, marketing, comptabilité, Droit, Economie, Lettres, management, Sciences de la vie, Travaux publics<sup>90</sup>.

De même, 27 des jeunes diplômés du groupe étudié sont sortis de formation après avoir validé leur diplôme alors que 10 autres n'ont pas obtenu leur titre scolaire et universitaire<sup>91</sup>.

Les jeunes femmes diplômées sont très présentes dans les formations de niveaux bac +3, bac +5 ou bac (dont bac professionnel). Les jeunes hommes diplômés se retrouvent équitablement dans chaque niveau de formation<sup>92</sup>.

Parmi les 19-24 ans, les jeunes diplômés allocataires du RSA ont majoritairement un niveau de formation équivalent au bac. Un seul jeune diplômé à un niveau bac +2. Pour les jeunes diplômés âgés entre 25 et 30 ans, la plupart ont un niveau de formation issu de l'enseignement supérieur, et équivalent à un bac +3 ou un bac +5<sup>93</sup>.

Enfin, il est important de présenter les données quantitatives issues du croisement entre type de RSA et niveau de diplôme<sup>94</sup>. Il apparaît que les jeunes diplômés allocataires du RSA socle ont majoritairement des parcours de formation de niveau bac (dont bac professionnel) ou bac +3. Ceux qui sont allocataires d'un RSA socle et activité ont plutôt un niveau équivalent à un bac +5. Pour les jeunes diplômés allocataires du RSA activité, leur niveau de formation se situe au-delà du baccalauréat.

L'ensemble des données quantitatives exposées permettent de saisir l'hétérogénéité sociodémographique de notre groupe d'étude.

---

<sup>90</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°6, p. 510.

<sup>91</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°7, p. 511.

<sup>92</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°8, p. 511.

<sup>93</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°9, p. 512.

<sup>94</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°15, p. 515.

## 2. Les différents parcours des jeunes diplômés dans le dispositif RSA

L'existence des jeunes diplômés allocataires du RSA n'est pas seulement quantitative. Elle se traduit également par des répartitions et des parcours différenciés au sein du dispositif, en fonction des situations socio-professionnelles.

### 2.1 Répartition des jeunes diplômés dans le dispositif RSA

Une fois que la demande de RSA a été acceptée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les jeunes diplômés sont répartis différemment dans le dispositif RSA selon la situation socio-économique et professionnelle et leur lieu d'habitation.

Dans le département du Bas-Rhin, la Mairie de Strasbourg possède la compétence d'organiser, sur son territoire, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et la mobilisation des acteurs professionnels du dispositif. A l'extérieur de Strasbourg, cette compétence revient au Conseil Général qui pilote directement le suivi des allocataires du RSA sur l'ensemble des communes départementales. Toutefois, la Mairie de Strasbourg doit rendre compte de ses activités au Conseil Général du Bas-Rhin qui reste le principal acteur dans la gestion du dispositif RSA, notamment sur le volet insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA.

Un référent (assistante sociale ou conseiller en insertion professionnelle) est désigné par le Conseil Général du Bas-Rhin ou par la Mairie de Strasbourg, pour accompagner les allocataires du RSA, selon les difficultés repérées lors d'un premier diagnostic (problème de logement, santé, emploi, financement du permis ou d'une formation, etc.). Les référents RSA peuvent exercer, par délégation de service public, au sein d'institutions chargées de placer des individus sur le marché de l'emploi (Pôle Emploi ou Mission Locales pour l'Emploi), de Centres Médico-Sociaux, d'associations centrées sur l'accompagnement social ou situées dans le champ de l'économie sociale et solidaire (chantier ou entreprise d'insertion).

Toutefois, l'accompagnement par un référent dépend du type de RSA perçu par l'allocataire. En effet, être allocataire d'un RSA socle (sans activité professionnelle) ou d'un

RSA socle et activité (faibles ressources du foyer) impose un accompagnement par un référent RSA. Dans cette configuration, les jeunes diplômés sont dans l'obligation de signer un contrat d'engagement avec le référent et de se rendre aux rendez-vous fixés par ce dernier. Tous les six mois, ce contrat d'engagement est renouvelé par le référent RSA selon la situation de l'allocataire. Le référent RSA peut également décider d'orienter l'allocataire vers un autre professionnel lors de commissions territoriales (ou instance de validation). Celle-ci est composée de travailleurs sociaux qui peuvent également suspendre les droits de l'allocataire au RSA, dans la mesure où celui-ci ne se présente pas aux rendez-vous.

Pour l'allocataire d'un RSA activité, le dispositif ne prévoit aucun accompagnement. Le maintien du RSA activité dans la durée dépend des revenus professionnels de l'allocataire. Dans ce cadre, les jeunes diplômés peuvent conserver leur RSA activité tant que leur salaire, souvent lié à un emploi précaire, ne dépasse pas un certain plafond financier fixé par le législateur.

Les jeunes diplômés présents dans le dispositif RSA connaissent, donc, des positions sociales différentes, qui déterminent leurs obligations vis à vis des référents RSA, et conditionnent le maintien de leur prestation sociale. Toutefois, l'évolution des situations socio-professionnelles amènent les jeunes diplômés à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du dispositif.

## 2.2 De multiples temporalités sociales et des transitions internes ou externes au dispositif

Au sein de notre groupe d'étude, trois formes de temporalités ont été observées pour décrire les différents passages des jeunes diplômés dans le dispositif RSA : l'entrée dans le dispositif RSA lié au parcours de formation, les temps de présence dans le dispositif et les multiples déplacements internes et externes au dispositif RSA (dont la sortie de celui-ci et les éventuels allers et retours).

Ces différentes temporalités sociales varient notamment selon le sexe, l'âge le niveau de formation ou le type de RSA dont bénéficient les jeunes diplômés.

Les jeunes diplômés vivent, ainsi, des transitions internes voire externes au dispositif, à l'instar des autres allocataires du RSA de cette prestation sociale. Toutefois, il existe une forte

mobilité des allocataires du RSA au sein du dispositif, et notamment des plus jeunes, par rapport aux trois composantes du RSA (RSA socle, RSA socle et activité et RSA activité)<sup>95</sup>.

### 2.2.1 Durée entre sortie de formation et recours au RSA

Les jeunes femmes diplômées de notre groupe d'étude sont plus nombreuses à recourir au RSA au cours de leur parcours de formation, notamment parce que certaines d'entre elles donnent naissance à leur enfant à ce moment-là. Il n'apparaît pas, pour les jeunes hommes diplômés, de durée spécifique entre la sortie de formation et le recours au RSA<sup>96</sup>.

Pour les individus âgés entre 19-24 ans, le recours au RSA se fait majoritairement au cours du parcours de formation. Pour les jeunes diplômés, âgés entre 25 et 30 ans, la demande de RSA se fait, pour la moitié d'entre eux, directement après la sortie des études ou bien entre 3 et 4 ans après cette sortie. Pour l'autre moitié, la durée est variable entre 1 an et 2 ans, entre 2 et 3 ans, entre 4 ou 5 ans ou bien au cours de la formation<sup>97</sup>.

*Répartition des jeunes diplômés selon leur âge et selon la durée entre la sortie de formation et le recours au RSA.*

Durée entre sortie de formation et recours au RSA	Age		Nombre de jeunes diplômés
	19-24	25-30	
<i>Inférieur à 1 an</i>		6	6
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>		4	4
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	5	6
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	1	6	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		4	4
<i>RSA en cours de formation</i>	5	5	10
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>37</b>

L'entrée dans le dispositif RSA varie également selon le niveau de diplôme ou de formation<sup>98</sup>. Pour les jeunes diplômés de niveau bac et bac pro, le recours au RSA s'effectue majoritairement au cours de la formation ou bien 3 ans après leur sortie d'étude.

<sup>95</sup> CNAF, « Multiplicité et variabilité des trajectoires des bénéficiaires du RSA », *l'e-essentiel*, n°136, juin 2013, p 1-4.

<sup>96</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°17, p. 516.

<sup>97</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°16, p. 516.

<sup>98</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°18, p. 517.



Pour ceux qui sont diplômés d'un bac +2, la demande de RSA intervient surtout deux ans après la sortie de formation. La plupart des jeunes diplômés d'un bac +3, issu de notre groupe d'étude, entrent dans le dispositif RSA au cours de leur dernière année de formation ou bien un an après la sortie de l'enseignement supérieur. Enfin, ceux qui sont diplômés d'un niveau bac +5 décident de recourir au RSA immédiatement à l'issue de leur formation ou bien deux ans après leur sortie d'étude.

*Répartition des jeunes diplômés selon leur niveau de diplôme ou de formation et selon la durée entre sortie de formation et recours au RSA.*

<b>Durée entre sortie de formation et recours au RSA</b>	<b>Niveau de diplôme ou de formation</b>				<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
	<i>Bac pro</i>	<i>Bac +2</i>	<i>Bac+3</i>	<i>Bac +5</i>	
<i>Inférieur à 1 an</i>			1	5	6
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>			3	1	4
<i>Entre 2 et 3 ans</i>	1	2		3	6
<i>Entre 3 et 4 ans</i>	2	2	1	2	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>	2		2		4
<i>RSA en cours de formation</i>	4	2	3	1	10
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>37</b>

### *2.2.2 Des temps de présence pluriels dans le dispositif RSA*

Les jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent différents temps de présences lors de leur passage dans le dispositif RSA. Le temps de présence a été calculé à partir des 37 premiers entretiens réalisés avec de jeunes diplômés allocataires du RSA. Ce temps comprend l'entrée dans le dispositif RSA jusqu'au premier entretien sociologique.

Trois grandes durées de présences dans le dispositif se détachent au sein de cette population : inférieur à un an, entre 1 an et 2 ans et entre 3 et 4 ans.

Un nombre important de jeunes femmes diplômées sont présentes dans le dispositif depuis moins d'un an ou bien entre 1 an et 2 ans. Le temps de présence, des jeunes hommes diplômés allocataires du RSA, au moment du premier entretien, oscille majoritairement entre une période inférieure à un mois jusqu'à 2 ans dans le dispositif<sup>99</sup>.

<sup>99</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°19, p. 518.

*Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le sexe*

Nombre d'années dans le RSA (au moment du premier entretien)	Sexe		Nombre de jeunes diplômés
	Femme	Homme	
<i>Inférieur à 1 an</i>	6	8	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	8	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	4		4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	4	3	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1	1
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>37</b>

Pour les jeunes diplômés situés dans la tranche d'âge 19-24 ans, le temps de présence dans le dispositif RSA varie de 1 an jusqu'à 4 ans alors que pour les 25-30 ans, cette présence se divise entre trois grandes catégories temporelles : inférieur à 1 an, pour la moitié d'entre eux, puis entre 1 an et 2 ans et entre 3 ans à 4 ans<sup>100</sup>

*Présence des jeunes diplômés présents dans le dispositif RSA selon l'âge*

Nombre d'années dans le RSA	Age		Nombre de jeunes diplômés
	19- 24	25-30	
<i>inférieure à 1 an</i>	1	13	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	3	8	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	3	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	2	5	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1	1
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>37</b>

Dans notre groupe d'étude, les jeunes diplômés d'un bac, ou d'un bac professionnel, ont une présence moyenne dans le dispositif qui oscille entre une période inférieure à 1 an jusqu'à 2 ans après le recours au RSA. Il n'apparaît pas de durée significative pour les jeunes diplômés de niveau bac +2. La moitié des jeunes diplômés de niveau bac +3 ont une présence dans le dispositif inférieure à 1 an. Pour ceux qui ont un bac +5, la durée de présence oscille entre une période inférieure à 1 an jusqu'à 4 ans maximum<sup>101</sup>.

<sup>100</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°20, p. 518.

<sup>101</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°22, p. 519.

*Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le niveau de diplôme*

Nombre d'années dans le RSA (au moment du premier entretien)	Niveau de diplôme ou de formation				Nombre de jeunes diplômés
	<i>Bac (bac pro)</i>	<i>Bac+2</i>	<i>Bac+3</i>	<i>Bac+5</i>	
<i>inférieur à 1 an</i>	2	2	5	5	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	4	2	2	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1		2	1	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	2	2		3	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>			1		1
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>37</b>

Les jeunes diplômés allocataires d'un RSA socle connaissent surtout des présences inférieures à 1 an, entre 1 an et 2 ans ou bien entre 3 ans et 4 ans. Ceux qui sont allocataires d'un RSA socle et activité ont une durée de présence située entre 1 an et 2 ans ou bien entre 3 ans et 4 ans. Enfin, les jeunes diplômés allocataires du RSA activité connaissent un passage dans le dispositif qui est compris entre une période inférieure à 1 an ou bien entre 1 an et 2 ans après le recours au RSA<sup>102</sup>.

*Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le type de RSA*

Nombre d'années dans le RSA (au moment du premier entretien)	Type de RSA			Nombre de jeunes diplômés
	<i>activité</i>	<i>socle</i>	<i>socle et activité</i>	
<i>inférieur à 1 an</i>	4	9	1	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	2	6	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	2	1	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	1	4	2	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1		1
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>37</b>

<sup>102</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°21, p. 519.

### *2.2.3 De multiples déplacements internes au dispositif RSA*

Les jeunes diplômés allocataires du RSA vivent de nombreux déplacements dans les différentes composantes du dispositif RSA. Ils peuvent passer d'un type de RSA à un autre selon l'évolution de leur situation professionnelle et les revenus de leur foyer.

Sur les 37 jeunes diplômés de notre groupe d'étude, seulement 17 personnes ont participé à une série de 2<sup>ème</sup> entretien afin de faire le point notamment sur l'évolution de leurs parcours dans le dispositif RSA.

Parmi, ces 17 individus, 7 personnes (3 hommes et 4 femmes) étaient toujours présentes dans le dispositif au moment du deuxième entretien. Ils étaient tous âgés entre 25 et 30 ans.

Seulement 7 jeunes diplômés étaient toujours allocataires du RSA, 4 n'ont pas changé de type de RSA, 1 individu a connu une transition entre RSA socle et RSA activité, 1 personne est passée d'un RSA socle et activité à un RSA activité, une autre a vécu un déplacement entre un RSA socle et un RSA socle et activité<sup>103</sup>.

### *2.2.4 Les jeunes diplômés sortis du dispositif RSA*

Parmi les 17 personnes, qui ont participé à un 2<sup>ème</sup> entretien, 9 personnes étaient sorties du dispositif RSA (4 femmes et 5 hommes) et 1 seul jeune diplômé (homme, âgé entre 25 et 30 ans, bac +5) avait connu des allers et retours dans le dispositif<sup>104</sup>.

Lors du premier entretien, parmi ces 10 jeunes diplômés, 5 avaient un RSA socle, 3 avaient un RSA socle et activité et 2 autres avaient un RSA activité<sup>105</sup>.

Les jeunes hommes diplômés, qui ont connu une sortie du dispositif RSA sont restés, en moyenne, dans une période comprise entre 1 an à 2 ans ou entre 3 ans et 4 ans, après le premier entretien. Les jeunes femmes diplômées<sup>106</sup> sont restés dans le dispositif entre 1 an et 5 ans.

Après le premier entretien, les jeunes diplômés, âgés de 25 à 30 ans sont restés dans le dispositif, dans une période comprise entre 1 an et 2 ans ou entre 3 et 5 ans.

---

<sup>103</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°23, p. 520-521.

<sup>104</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°23, p. 520-521.

<sup>105</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°24, p. 522.

<sup>106</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°25, p. 522.

Plus largement, une étude du Conseil Général du Bas-Rhin<sup>107</sup> montre qu'une fois passé le cap des 25 ans, à mesure que l'on avance avec l'âge la probabilité de sortir du RSA tend à diminuer. Les 25-29 ans sont les plus nombreux à rentrer dans la prestation mais sont aussi les plus nombreux à en sortir.

Cette observation a été également montrée dans une étude de la CNAF<sup>108</sup>. Celle-ci met en évidence que l'ensemble des jeunes allocataires du RSA connaissent de plus grandes mobilités dans le dispositif que les individus plus âgés. La durée de présence dans le dispositif s'accroît avec l'âge.

Concernant les sorties du dispositif RSA par diplôme<sup>109</sup>, les jeunes diplômés de niveau bac (et bac professionnel) n'apparaissent pas dans nos données puisque aucun deuxième entretien n'a pu être réalisé avec eux. Les jeunes diplômés, de niveau bac +2, sont restés dans le dispositif entre 1 an et 2 ans ou entre 4 ans et 5 ans, après le premier entretien. Un seul jeune diplômé de bac +3 est resté dans le dispositif entre 3 ans et 4 ans. Les jeunes diplômés, de niveau bac +5, sont restés allocataires du RSA dans une période comprise entre 1 an et 5 ans.

*Les jeunes diplômés sortis du dispositif (dont aller et retour) selon le niveau de diplôme*

	Niveau de diplôme ou de formation			Nombre de jeunes diplômés sortis du dispositif RSA (entre le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> entretien)
Durée dans le dispositif dans le RSA	Bac+2	Bac+3	Bac+5	
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	1		2	3
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>		1	2	3
<i>Entre 4 ans et 5 ans</i>	1		2	3
<i>Aller et retour</i>			1	1
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

Le changement de situation professionnelle et la composition du foyer allocataire (seul, en couple, avec ou sans enfants) sont également deux éléments centraux dans le passage d'un type de RSA à un autre et entraîne des modifications au niveau du montant versé par la Caisse d'Allocations Familiales.

<sup>107</sup> Seiter Charlotte, « Trajectoire des bénéficiaires du RSA : quelles tendances ? », Strasbourg, Pôle Aide à la Personne, Direction de l'insertion et de l'action sociale, Cellule Observatoire, Conseil Général du Bas-Rhin, 2013.

<sup>108</sup> CNAF, « Multiplicité et variabilité des trajectoires des bénéficiaires du RSA », *l'e-essentiel*, n°136, juin 2013, p 1-4.

<sup>109</sup> Annexes Volume 1, Tableau n°26, p. 523.

La présentation de l'ensemble des données quantitatives recueillies auprès de notre population d'étude permet d'apprécier la multiplicité des parcours entre les différentes composantes (RSA socle, RSA socle et activité, RSA activité) du dispositif RSA.

La présentation des données statistiques de notre groupe d'étude démontre la présence effective des jeunes diplômés dans le dispositif RSA même si ces personnes représentent une part minoritaire par rapport à la population totale des allocataires du RSA.

Par ailleurs, notre groupe d'étude est constitué de différents profils socio-individuels représentatifs des jeunes diplômés allocataires du RSA, élaborées à partir de caractéristiques socio-démographiques dépendantes de multiples variables tels que le sexe, l'âge, le niveau de diplôme ou de formation, le lieu d'habitat, la composition du foyer allocataire, le type de RSA et la profession des parents.

Le fait d'avoir fixé deux tranches d'âge, entre 18 et 24 ans et entre 25 et 30 ans permet d'introduire une variable socio-démographique pour comparer les situations individuelles au sein d'une même population d'étude, indépendamment du diplôme.

Toutefois, l'intérêt de notre thèse s'intéresse, plus spécifiquement, aux jeunes diplômés qui décident de recourir au RSA. Autrement dit, en quoi, le niveau de formation ou de diplôme, influence et modifie les expériences sociales et les trajectoires de vie de ces individus ?

Tout au long de notre recherche doctorale, nous avons pris en compte la différence entre des jeunes diplômés qui ont réalisé de longues études dans l'enseignement supérieur et ceux qui n'ont pas pu y accéder.

Enfin, le calcul de la durée entre la sortie de formation et le recours au RSA, des temps de présence dans le dispositif RSA et des multiples déplacements internes et externes à celui-ci, ont permis d'apprécier la pluralité des parcours de ces jeunes diplômés, qui articule le RSA à leurs modes et trajectoires de vie.

## Chapitre III- Méthodologie

Ce chapitre est consacré à la présentation de notre démarche méthodologique qui a accompagné ce travail de thèse. Il s'agira, en premier lieu, d'explicitier les conditions sociales qui ont permis de rencontrer des jeunes diplômés allocataires du RSA, et notamment par le biais des intervenants professionnels chargés d'organiser le dispositif de Revenu de Solidarité Active. Dans un deuxième temps, nous aborderons les outils et les modalités sociologiques qui ont rendu possible la collecte de données empiriques auprès de ces jeunes diplômés. Enfin, une partie de ce chapitre méthodologique expliquera les procédés qui ont permis une exposition des données empiriques sous forme de présentation écrite et schématisée des trajectoires socio-biographiques des enquêtés. De même, un point sera fait sur la manière dont se sont articulées, tout au long de notre recherche doctorale, ces données avec la construction théorique qui structure les parties de notre thèse.

### 1. La rencontre avec les jeunes diplômés par l'intermédiaire des professionnels du dispositif RSA

Les premières années de thèse ont été consacrées à la recherche de jeunes diplômés allocataires du RSA afin de réaliser une première série d'entretien sociologique. Toutefois, la prise de contact avec ces jeunes diplômés a été longue car l'expérience transitoire de sortir de l'enseignement supérieur et de recourir au RSA est partiellement acceptée par les enquêtés. Par ailleurs, de nombreuses contraintes institutionnelles liées à l'organisation du dispositif RSA ont également rendu difficile la réalisation des entretiens sociologiques.

#### 1.1 La prise de contact avec les intermédiaires professionnels chargés de mettre en œuvre le dispositif RSA

Les trois premiers entretiens avec de jeunes diplômés allocataires du RSA ont pu être réalisés par des connaissances issues du monde associatif. Par-là suite, cette démarche méthodologique a donné peu de réponses et s'est révélée infructueuse.

A partir de là, nous avons eu l'idée d'introduire une nouvelle modalité méthodologique en créant un court questionnaire. Celui-ci devait être utilisé comme moyen pour entrer en contact directement avec les jeunes diplômés à la sortie des Caisses d'Allocations Familiales et des agences du Pôle Emploi du Bas-Rhin. Il ne s'agissait pas de réaliser une enquête quantitative mais plutôt de s'appuyer sur cet outil pour, à la fois, prendre un premier contact, mettre les personnes en confiance, présenter notre démarche de recherche et si possible réaliser un entretien semi-directif. En pratique, cette option méthodologique n'a pas été pertinente.

Il devenait alors nécessaire de s'adresser aux acteurs du dispositif RSA afin qu'ils jouent un rôle d'intermédiaire et avoir ainsi accès aux jeunes diplômés allocataires du Revenu de Solidarité Active.

Après avoir repéré les principaux acteurs qui animent et organisent le dispositif du RSA dans le département du Bas-Rhin (Conseil Général, Ville de Strasbourg, Centre-Médico-sociaux, Caisse d'Allocation Familiale, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, Associations d'insertion sociale et professionnelle), des contacts ont été engagés pour présenter le sujet de recherche et la démarche méthodologique mise en œuvre dans notre recherche doctorale.

Là aussi, les difficultés ont été nombreuses car les responsables des organismes publics, qui pilotent le dispositif, et les professionnels, chargés du suivi des allocataires du RSA, étaient peu disponibles. La principale raison invoquée concernait la charge de travail trop importante, notamment dans le suivi des allocataires du RSA, ainsi que l'atteste cette réponse écrite par une conseillère en insertion professionnelle du Conseil Général du Bas-Rhin :

*« Monsieur, Le Service Insertion et Lutte contre les Exclusions est au regret de ne pouvoir donner une réponse favorable à votre demande. En effet suite à la mise en place du Pacte de Réussite signé le 22 novembre dernier par le Président du Conseil Général et les partenaires institutionnels du service public de l'Emploi, L'ensemble de l'équipe des conseillers emploi est mobilisée par le retour à l'Emploi des bénéficiaires du RSA dont elle a la charge. L'objectif est de favoriser et faciliter le retour à la vie active de 1100 bénéficiaires du dispositif dans les deux ans à venir. »<sup>110</sup>*

De même, l'organisation du dispositif RSA dans le département du Bas-Rhin procède d'une configuration institutionnelle singulière par rapport aux autres départements de France. En effet, la Ville de Strasbourg possède l'autorité d'administrer le dispositif RSA sur son territoire alors que le Conseil Général intervient directement sur les autres communes du territoire départemental. Ce partage institutionnel suscite des conflits dans l'organisation du

---

<sup>110</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Conseil Général du Bas-Rhin, mail du 13 décembre 2013, p. 498.



dispositif RSA, ainsi que nous l'a rapporté un responsable de la Mairie de Strasbourg lors d'une rencontre réalisée au mois de décembre 2012<sup>111</sup>.

Par ailleurs, les attitudes face au sujet de notre thèse et au souhait de rencontrer des jeunes diplômés allocataires du RSA étaient très variées selon la position hiérarchique et l'organisme de rattachement dans lesquels travaillent ces professionnels de l'aide sociale.

Notre sujet d'étude a suscité un étonnement et une certaine perplexité auprès de deux responsables administratifs du Conseil Général et de la Mairie de Strasbourg, concernant l'usage du RSA parmi les jeunes diplômés. Ces responsables s'attendaient plutôt à une recherche sur les allocataires peu qualifiés.

Le responsable de la Mairie de Strasbourg, chargé de la Mission RSA, a montré un certain intérêt à notre démarche. Lors de notre rencontre, celui-ci souhaitait que notre recherche explore surtout les freins à l'insertion professionnelle de ces jeunes diplômés<sup>112</sup>. La responsable chargée du Service Insertion Emploi du Conseil Général du Bas-Rhin nous a fait une présentation globale du dispositif RSA. Toutefois, ces deux responsables ont été réticents à notre demande de nous transmettre les coordonnées de jeunes diplômés après accord de ces derniers. La crainte d'être poursuivie en justice par un allocataire a souvent été mise en avant dans nos discussions. Au final, ces deux responsables nous ont renvoyé vers les professionnels chargés de l'insertion sociale et professionnelle, en contact direct avec les allocataires ; sans autorisation explicite de la part de ces responsables.

A partir de là, nous nous sommes adressés à des professionnels exerçant au sein du Pôle Emploi, des Centres Médico-sociaux, des Missions Locales, ou bien des associations qui ont obtenu une délégation de service public pour accompagner les allocataires du RSA dans le département du Bas-Rhin. Les réactions de ces professionnels étaient très variables. Certains ont accepté rapidement de prendre contact avec des jeunes diplômés pour demander leur accord. D'autres ont affiché un refus direct, ont souhaité avoir l'autorisation de leur hiérarchie ou nous ont renvoyé vers d'autres organismes, comme l'indique cette réponse d'un conseiller du Pôle Emploi qui nous a renvoyé vers le Conseil Général :

*« Après en avoir avisé ma direction, je peux vous apporter les éléments suivants: le sujet du RSA est sous le suivi du Conseil Général et au vu du sujet il serait préférable de passer directement par le Conseil Général. Cela nous semble plus pertinent qu'à Pôle*

---

<sup>111</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Mairie de Strasbourg, p. 501.

<sup>112</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Mairie de Strasbourg, p. 501.

*emploi. Je vous encourage à vous tourner vers le Conseil Général pour votre demande. »<sup>113</sup>*

D'autres acteurs du dispositif RSA nous ont informés que notre population d'étude était difficilement accessible et que les jeunes diplômés allocataires du RSA étaient plutôt orientés vers des référents RSA spécialisés dans l'insertion professionnelle et, non pas dans les problématiques sociales (santé, logement), comme l'affirme une assistante sociale exerçant dans un Centre Médico-social de la ville de Strasbourg :

*« Votre public de recherche se "réduit" aux 25- 30 ans, et comme je vous l'expliquais par téléphone, pour les jeunes diplômés, ils sont en général dans un parcours très professionnel et donc le référent de parcours RSA est le plus souvent Pôle Emploi, le CIDFF ou bien encore des conseillers emploi du Conseil Général. Ils ne sont pas forcément rencontrés dans les Centres Médico-sociaux, s'ils ne rencontrent pas d'autres difficultés. Ceci explique donc le "faible "nombre de personnes qui pourrait correspondre à vos "critères". Je n'ai pas d'autres personnes que j'accompagne qui pourrait faire partie de votre étude. Mais encore une fois, je crois qu'au vu du profil établi, nous ne pourrions pas, dans les Centres Médico-sociaux, vous faire rencontrer ces personnes, celles-ci étant peu nombreuses tout simplement. Pour avoir une vision plus large, peut-être devriez-vous contacter le Conseil Général et/ou la CAF, mais je doute fort qu'ils acceptent de donner des listings. »<sup>114</sup>*

Dans l'ensemble, nous avons remarqué que la plupart des professionnels chargés du suivi des allocataires du RSA se rejetaient la responsabilité de nous transmettre les coordonnées de jeunes diplômés allocataires du RSA, ainsi que le montre ce mail rédigé par un professionnel travaillant à la Caisse d'Allocation Familiale du Bas-Rhin :

*« Vous avez sollicité les coordonnées d'un agent CAF en mesure de vous procurer des données bénéficiaires du RSA. Nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable, la CAF ne gérant que le versement de la prestation pour le compte du Conseil Général. Par contre je vous propose de contacter le Conseil Général »<sup>115</sup>*

En fait, la plupart des entretiens sociologiques ont pu se réaliser par l'intermédiaire de professionnels exerçant au sein de structures en périphérie du dispositif RSA, telles que : les Missions locales pour l'emploi départementales ou le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles à Strasbourg, mais aussi grâce à l'aide active d'une conseillère du Pôle Emploi en fin de carrière. Il est important de préciser que ces conseillers en insertion ont

---

<sup>113</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Pôle Emploi, mail du 3 décembre 2013, p. 500.

<sup>114</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, Mairie de Strasbourg, mail du 3 décembre 2012, p. 501.

<sup>115</sup> Annexes Volume 1, Compte-rendu des rencontres avec les acteurs du dispositif RSA, CAF, Mail du 19 décembre 2012, p. 499.

préalablement sélectionné les jeunes diplômés en tenant compte des différents critères socio-démographiques (sexe, âge, diplôme, type de RSA) que nous avons définis préalablement.

Tout en maintenant les contacts avec ces intermédiaires, nous avons également continué le système du « bouche à oreille » entre jeunes diplômés allocataires du RSA, afin de connaître également ceux qui bénéficiaient d'un RSA activité. En effet, seuls les allocataires d'un RSA socle ou d'un RSA socle et activité sont suivis par les acteurs professionnels du dispositif RSA. Pour les allocataires d'un RSA activité, il a fallu s'adresser à d'autres structures sociales, à l'extérieur du dispositif, telles que la Semencerie (résidence d'artiste situé à Strasbourg) ou les entreprises et chantiers d'insertions du département. Par ce biais, nous avons pu réaliser quelques entretiens. Enfin, nous nous sommes adressés à l'AFIJ de Strasbourg (Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés), qui a depuis fermé ses locaux, et l'Espace Avenir de l'Université de Strasbourg, dans l'idée de rencontrer des jeunes diplômés sortis de l'enseignement supérieur et susceptibles d'être allocataires du RSA. Il n'a pas été possible de rencontrer de jeunes diplômés allocataires du RSA par l'intermédiaire de ces deux derniers organismes car aucune réponse positive ne nous est parvenue.

## 1.2 Les premiers rendez-vous avec les jeunes diplômés allocataires du RSA

Une fois que les intermédiaires professionnels avaient obtenu l'accord des jeunes diplômés allocataires du RSA, nous avons adressé à ces derniers, par mail, une lettre-type expliquant le sujet de notre recherche et notre démarche méthodologique.

La plupart des jeunes diplômés contactés ont répondu favorablement à l'idée de passer un entretien sociologique. Toutefois, certains jeunes diplômés allocataires du RSA n'ont pas répondu à nos sollicitations ou ont exprimé directement des réactions de refus, ainsi que le montre cette une réponse d'un jeune diplômé qui nous est parvenue:

*« Je ne souhaite pas avoir d'entretien avec vous pour votre thèse et je le regrette, pour la simple raison que l'anonymat ne pourra pas être garanti. Je tiens à vous dire que votre thèse est une commande de la fac même si vous avez choisi votre sujet. En effet, c'est votre fac qui valide la thèse et qui vous délivre le grade de docteur en sociologie. En ce qui concerne l'anonymat votre directrice de thèse va vérifier l'existence des jeunes diplômés, leur âge, le diplôme obtenu, la fac qui a délivré le diplôme... . Avec ce minimum d'informations, il sera facile de faire des recherches approfondies sur le net. De plus, vous et votre directrice, aller parler de la thèse autour de vous. »<sup>116</sup>*

---

<sup>116</sup> Mail du 20 mai 2012.

Cette réponse, au-delà des questions légitimes sur la démarche méthodologique et sur le respect de l'anonymat, nous ont amené à penser que certains jeunes diplômés étaient dans une attitude d'esquive ou ne voulant pas être reconnu, notamment lorsqu'il s'agissait de faire un retour réflexif sur leurs expériences d'allocataire et sur leur trajectoire de vie. Cela dans un contexte social où l'avenir professionnel reste très incertain.

La difficulté a donc été de convaincre ces personnes de participer à notre recherche doctorale. Plusieurs contacts téléphoniques ont permis de rassurer certains jeunes diplômés allocataires du RSA sur l'anonymat de la recherche ou bien sur leur appréhension à parler de leur usage du RSA. Des contacts téléphoniques ont permis de relancer les jeunes diplômés allocataires du RSA qui n'avait pas répondu par mail.

Toutefois, lors de nos différentes rencontres avec ces jeunes diplômés, quelques réactions de méfiance ou de craintes ont pu être exprimées à propos de certains détails socio-biographiques (personnes de l'entourage proche, voyages, origine socio-culturelle) ou de pratiques sociales combinées à l'usage du RSA (travail au noir notamment), ainsi que nous l'indique ce mail envoyé par une jeune diplômée après un premier entretien : *« J'aimerais bien que tu enlèves certaines choses qui en disent trop sur mon identité. [...] Sachant que tu dis que j'ai fait mes pièces au black plusieurs années, tu ne dois rien écrire qui dise qui je suis. »*<sup>117</sup>.

Une jeune diplômée a également fait part de son étonnement qu'un conseiller d'insertion puisse transmettre des coordonnées à des personnes extérieures au dispositif RSA, ainsi qu'elle nous le relate dans cet extrait d'entretien :

*« Encore hier soir, je lui ai dit [à son frère] que je recevais quelqu'un pour faire un entretien sociologique par rapport au RSA et aux jeunes diplômés. Je lui ai expliqué que c'était mon conseiller qui, apparemment, a filé tous ses contacts. D'ailleurs, c'est bizarre car bonjour la confidentialité. »*<sup>118</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, Strasbourg).

Il a été nécessaire de réaffirmer notre engagement à respecter les règles de confidentialité afin que la personne ne puisse pas être identifiée par d'autres individus. Par ailleurs, nous avons recontacté certains référents RSA pour leur rappeler qu'il était important de mentionner, aux jeunes diplômés, que les entretiens étaient garantis par l'anonymat.

---

<sup>117</sup> Mail du 21 juin 2013. Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, Strasbourg.

<sup>118</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 115.

## 2. Le recueil des pratiques sociales et des données socio-biographiques

Notre travail de thèse s'appuie sur un ensemble de discours sociaux qui portent sur les différents usages du RSA dans les trajectoires socio-biographiques de jeunes diplômés. Ces données empiriques ont été recueillies à partir de deux outils sociologiques pratiqués dans le cadre de notre recherche : les entretiens semi-directifs et les récits de vie. Ces outils ont été élaborés à partir de guides d'entretiens qui vont être présentés ici. L'ensemble des entretiens ont été réalisés dans des lieux publics, au domicile des jeunes diplômés allocataires du RSA, ou au domicile du chercheur.

Les retranscriptions des entretiens ont été regroupés dans l'Annexe Volume 2 afin d'éviter que le document de thèse soit trop volumineux. Chaque extrait d'entretien cité dans notre travail de thèse renvoie aux discours respectifs des jeunes diplômés.

### 2.1 Première phase : les entretiens semi-directifs

Notre travail de recueil d'information a consisté, dans un premier temps, en une première série d'échanges avec 37 jeunes diplômés et allocataires du RSA. Dans cette première phase de recueil, nous avons recouru à l'entretien semi-directif. Cela afin d'appréhender les modes de vie et les usages du RSA à partir d'un guide d'entretien<sup>119</sup> élaboré sur la base de lectures théoriques et des premiers entretiens exploratoires.

Ce guide a permis de traiter les principales dimensions des modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA : les différentes activités sociales quotidiennes, le rapport à l'emploi et aux expériences professionnelles ou bien les usages socio-économiques du RSA au sein du foyer de l'allocataire. De plus, les entretiens semi-directifs ont porté sur les dynamiques relationnelles et identitaires des jeunes diplômés lors des interactions entre les professionnels de l'intervention sociale mais aussi avec l'entourage proche. Enfin, ces premiers entretiens ont permis de commencer à articuler le parcours de formation avec le passage dans le dispositif RSA, et à d'évoquer, avec les jeunes diplômés, leurs regards sur leurs avenir adultes.

---

<sup>119</sup> Annexes Volume 1, Guide d'entretien, n°1, p. 423.

Le déroulé de l'entretien s'est fait en fonction des thématiques présentes dans le guide d'entretien : le retour réflexif sur le parcours de formation, l'entrée dans le dispositif RSA et les interactions avec les professionnels de l'insertion socio-professionnelle, les usages du RSA dans la vie quotidienne, la relation entre parcours de formation et expériences professionnelles précaires, les dynamiques relationnelles et identitaires avec l'entourage proche, les manières d'envisager la poursuite de la trajectoire de vie, et le recueil des variables socio-démographiques.

Toutefois, lors des échanges avec les jeunes diplômés allocataires du RSA, le déroulé de l'entretien semi-directif a été adapté à la temporalité narrative de chaque personne. De même, le lieu de l'entretien, les manières de narrer son existence sociale ou de construire des discours plus ou moins approfondis, ainsi que le créneau horaire disponible pour réaliser l'entretien, ont été des éléments importants dans la qualité des données recueillies sur les différents modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA. Certains entretiens semi-directifs ont permis d'explorer toutes les catégories sociologiques élaborées dans le guide d'entretien alors que d'autres entretiens ont effleuré celles-ci ou ont produit des données empiriques moins précises.

Enfin, quelques entretiens semi-directifs ont été réalisés avec de jeunes peu diplômés, essentiellement âgés de moins de 25 ans, et avec des jeunes diplômés âgés de plus de 30 ans, dans l'idée d'effectuer une analyse comparative avec notre groupe d'étude. Toutefois, il ne nous a pas été possible d'intégrer les discours sociaux de ces individus à l'analyse théorique étant donnée la faible quantité des entretiens réalisés.

Dans le contexte de cette recherche doctorale, nous avons remarqué que faire des premiers entretiens semi-directifs a permis de prendre le temps de faire connaissance avec de jeunes diplômés allocataires du RSA. Cette première approche a été essentielle pour atténuer une distance sociale préexistante. Toutefois, cette distance a été généralement minime dans la mesure où la plupart des jeunes diplômés rencontrés ont réalisé, comme dans notre propre parcours de formation, des études dans l'enseignement supérieur. De même, le fait d'avoir expérimenté, nous-même, le Revenu de Solidarité Active nous a donné la possibilité de créer une proximité avec des jeunes diplômés, lorsque ceux-ci étaient sceptiques ou méfiants par rapport à une recherche sur les modes et les trajectoires de vie combinés à l'usage du RSA. Concrètement, nous avons pu évoquer notre expérience du RSA, au cours des entretiens, lorsque les jeunes diplômés s'interrogeaient ou testaient nos connaissances empiriques liées à notre propre sujet de recherche.

## 2.2 Deuxième phase : les récits et entretiens socio-biographiques

Une deuxième série de rencontre et d'échanges par mail a été organisée, au sein de notre population d'étude, avec 17 jeunes diplômés allocataires du RSA qui ont accepté de nous revoir pour analyser leur parcours dans le dispositif RSA et saisir la question des transitions à l'âge adulte dans un contexte social marqué par le précarité.

Cette deuxième phase de recueil a eu recours à l'entretien et au récit socio-biographique. Ces outils permettent un retour introspectif sur certains « tournants de l'existence » vécus par les jeunes diplômés allocataires du RSA. Ces tournants de l'existence concernent notamment l'orientation scolaire, avant l'entrée dans l'enseignement supérieur, où s'élabore un projet professionnel, plus ou moins imposé par les familles. Il peut s'agir également de l'arrivée d'un enfant dans un couple de jeunes diplômés allocataires du RSA qui transforme les conditions d'existence, les projets de vies et les configurations conjugales. De même, le récit et l'entretien socio-biographique participent à analyser, plus largement, les formes de continuités ou de changements qui sont à l'œuvre dans les représentations et les pratiques sociales de ces jeunes diplômés, notamment lors du passage entre vies juvéniles et vies adultes.

Le récit et l'entretien socio-biographique nous ont aidé à saisir des trajectoires temporelles avec ses discontinuités afin d'approcher l'articulation entre les désirs individuels et les contraintes des réalités sociales et institutionnelles. Les tournants de l'existence se construisent, ainsi, à partir des tensions entre engagements individuels et référents normatifs.

Dans le cadre de notre recherche doctorale, le récit et l'entretien socio-biographique se rapprochent du récit de pratiques en situation, tel que le définit Daniel Bertaux qui s'inscrit dans une démarche ethnosociologique. Il explique notamment que le récit de pratiques en situation met en évidence : « des logiques d'actions dans leur développement biographique et des configurations de rapports sociaux dans leur développement historique. »<sup>120</sup>.

Le récit socio-biographique nous a permis d'explorer plus profondément, avec quelques jeunes diplômés, la narration de leurs expériences sociales vécues dans le passé et de les replacer dans leurs présents. L'entretien ou le récit socio-biographique n'a pas porté sur

---

<sup>120</sup> Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2005, p. 13.

l'ensemble de la trajectoire de vie des jeunes diplômés mais sur certaines périodes socio-historiques vécues par les narrateurs au cours de leur période scolaire et universitaire.

Toutefois, il est nécessaire de différencier l'entretien socio-biographique de l'histoire de vie sociale. Cette dernière permet d'articuler le développement d'une biographie individuelle, sur un temps long, avec les systèmes de valeurs sociales que le narrateur a incorporées au cours de sa vie. Maurice Catani conçoit également ce type de matériau sociologique comme un outil qui permet d'étudier les transformations des pratiques ou des rapports sociaux mais aussi les transformations des idées et des croyances sociales transportées par un individu ; tout au long de ses déplacements qu'ils soient sociaux, géographiques ou culturels. Cela afin de rendre possible la production d'une histoire de vie sociale :

« En ce sens, s'il est généralement aisé d'obtenir des matériaux biographiques, la collecte d'une histoire de vie sociale, qui suppose un échange interpersonnel intense pendant une certaine période, est en revanche plus difficile. Ceci parce que cette collecte suppose la résolution de la contradiction inhérente à l'affirmation absolue du moi alors que la présence de l'auditeur est constitutive.»<sup>121</sup>

Dans ce type de matériau sociologique, il ne s'agit pas de recueillir uniquement des séquences biographiques ou des récits de pratiques, mais bien de rendre possible la transmission d'un devenir individuel, sur un temps long, dans un contexte de « ritualisation et de socialisation de l'expression »<sup>122</sup>.

Ainsi, en raison de l'âge de la population étudiée et du nombre de personnes enquêtés, le recours à l'entretien socio-biographique, nous a paru le plus approprié pour recueillir des fragments de vie sociale, à partir des quelques échanges réalisés avec les jeunes diplômés allocataires du RSA.

En ce qui concerne le nombre d'entretiens socio-biographiques réalisés, celui-ci a dépendu des difficultés que nous avons rencontrées lors des reprises de contact avec les jeunes diplômés allocataires du RSA. Par exemple, lorsque nous avons proposé à des jeunes diplômés de faire le point sur leurs situations, certains n'ont pas répondu alors que d'autres expliquaient qu'ils avaient changé de situation, qu'ils ne voulaient pas revenir sur leurs situations ou bien différaient sans cesse la prise de rendez-vous à cause de leurs emplois du temps qui les rendait indisponibles.

---

<sup>121</sup> Catani Maurizio, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Paris, Éditions-Méridiens Klincksieck, collection Sociologie au quotidien, 1982, p. 18.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 19.



Les modalités du recueil de l'entretien socio-biographique se sont posées également lors de cette deuxième phase de collecte de données empiriques. A ce propos, Franco Ferrarotti<sup>123</sup> parle de deux formes de matériaux biographiques.

Le matériau biographique primaire renvoie à des récits de vie réalisés dans le cadre d'une interaction sociale directe avec les narrateurs. Cette forme d'entretien socio-biographique permet d'observer des attitudes sociales et émotionnelles qui accompagnent le récit et qui peuvent aussi témoigner d'événements importants vécus par la personne. Cela a permis aussi de compléter les premiers entretiens semi-directifs pour revenir sur le parcours de formation, les représentations du RSA ou bien les pratiques sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA qui peuvent évoluer dans le temps.

Le matériau biographique secondaire caractérise des récits de vies indirects qui passent par le recueil de documents écrits notamment par le biais de correspondances. Ce type de matériau a l'avantage de laisser au narrateur le temps pour faire appel à sa conscience réflexive et à développer son récit sans la présence immédiate du chercheur. Nous avons réalisé des entretiens socio-biographiques par mail avec des jeunes diplômés allocataires des RSA qui étaient partis à l'étranger, qui avaient déménagés ou bien qui préféraient s'exprimer à l'écrit. Nous avons envoyé quelques questions, concernant la situation du narrateur pour démarrer l'entretien, puis nous avons demandé à celui-ci de développer ses réponses. La difficulté était que cette forme d'échange s'est faite sur des temps plus ou moins longs. Ce qui nous amenait à relancer plusieurs fois le narrateur pour qu'il approfondisse son récit. Cet échange restait donc insuffisant pour constituer un réel récit socio-biographique. Toutefois, cela a permis de garder le contact avec certains jeunes diplômés allocataires du RSA et d'observer l'évolution de leur trajectoire de vie.

Enfin, la conduite des entretiens socio-biographiques vise à laisser le narrateur déployer son histoire de vie et implique une position non-directive de la part du chercheur. Néanmoins, l'élaboration d'un guide d'entretien<sup>124</sup>, moins dense que celui des entretiens semi-directifs, nous a permis de rester dans le contexte social d'une recherche sociologique.

Lors de chaque entretien socio-biographique avec les jeunes diplômés allocataires du RSA, nous avons débuté la conversation en nous appuyant sur les données sociales recueillies lors de l'entretien semi-directif. Ce procédé permettait ensuite de faciliter un retour réflexif sur

---

<sup>123</sup> Ferrarotti Franco, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Éditions Méridiens-Klincksieck, 1983, p. 89.

<sup>124</sup> Annexes Volume 1, Guide d'entretien n°2, p. 427.

leurs trajectoires de vie en faisant des liens entre différents fragments biographiques de leur enfance, adolescence ou de leur passage entre vies juvéniles et vies adultes.

Toutefois, nous avons été amené à intervenir à certains moments pour relancer, le moins possible, le narrateur lorsqu'il s'est senti bloqué, pour lui faire préciser certains temps sociaux, lui faire décrire le déroulement d'actions ou bien pour créer des liens avec des expériences sociales passées avant l'entrée dans le dispositif RSA. Dans un troisième temps, l'entretien biographique s'est conclu en suscitant, chez le narrateur, l'évocation de ses éventuels projets à venir.

### 2.3 La position sociale du chercheur et les attitudes socio-émotionnelles du narrateur

La conduite d'un entretien semi-directif ou d'un récit socio-biographique implique également de s'interroger sur la position sociale du chercheur face aux attitudes socio-émotionnelles du narrateur. Plus largement, les entretiens sociologiques sont avant tout un moment d'interaction entre deux individus dans un contexte social précis. Cette situation implique pour le chercheur d'être engagé dans une écoute attentive mais aussi dans un échange où se jouent des rôles et des attentes sociales.

Par exemple, au cours des récits socio-biographiques, nous avons observé que la position non-directive était plus ou moins difficile à tenir car de nombreuses interrogations, liées au sujet d'étude, poussaient à interrompre parfois le discours du narrateur.

Lors des entretiens semi-directifs, certains jeunes diplômés allocataires du RSA se saisissaient de cet outil pour décharger verbalement certaines tensions liées à leurs situations. D'autres jeunes diplômés, demandaient des conseils pour reprendre des études ou bien cherchaient un regard qui confirmerait leurs choix de vie. Enfin, certains narrateurs connaissaient des difficultés pour approfondir leurs réflexions et nous demandaient d'intervenir.

Dans cette expérience intersubjective, le chercheur oscille alors entre une empathie et un détachement qui lui donne la possibilité d'être dans une démarche compréhensive, raisonnée et intuitive. Dans le cadre du récit socio-biographique ou de l'histoire de vie, cela permet de recueillir des significations pertinentes produites par le narrateur sur sa trajectoire de vie et sur les situations qu'il a traversé, ainsi que le souligne Myriam Klinger :

« Nous retrouvons dans le face-à-face une fidélité à ce qui nous lie entre sujets, une forme d'accès à l'autre, où «par-delà l'étrangeté, le divers, il faut dès lors poser un «nous» comme base possible de toute compréhension». Mais de l'intérieur même de l'expérience intersubjective une distance préexiste qui non seulement conditionne le détachement qui rend l'activité interprétative du chercheur possible mais protège chacun dans ses visées; le narrateur ne se présente ni pour lui-même ni pour son vis-à-vis en un bloc, le chercheur peut aller et venir des significations du narrateur à ses propres systèmes de pertinence. »<sup>125</sup>

La pratique de l'entretien semi-directif et du récit socio-biographique est dépendante aussi de la position sociale de l'enquêté et du chercheur. En effet, ce dernier peut apparaître comme dominant ou dominé dans la mesure où il est autorisé, ou non, à recueillir des informations précises auprès d'une personne. Par exemple, le chercheur peut se retrouver face à un narrateur qui occupe une fonction de pouvoir, comme l'élu politique, et qui essaye d'imposer ou d'influencer le chercheur dans la conduite du récit de vie. Au contraire, d'autres narrateurs disposent d'une faible légitimité à prendre la parole car ils sont situés dans des positions de vulnérabilités sociales. Ce qui peut empêcher le narrateur de se sentir à l'aise et de s'appropriier la construction de son propre discours social. L'enquêté explique alors qu'il n'est pas la personne appropriée pour faire ce genre d'entretien.

A ce propos, Jean Peneff observe que : « Les conditions ordinaires de l'entretien biographique manifestent la différence de classe et portent la marque d'un ethnocentrisme : on propose aux ouvriers, aux paysans, un style de conversation proche de l'échange intellectuel mais éloigné de leurs pratiques. »<sup>126</sup>.

Les ajustements biographiques qui peuvent surgir lors d'un entretien permettent au narrateur de contrôler ou de rectifier certaines significations qu'il donne à sa trajectoire sociale ou aux événements de sa vie. Lors d'un entretien socio-biographique avec Lucie<sup>127</sup>, celle-ci a exprimé des doutes sur ses choix de vie et sur l'évolution de sa situation sociale. Alors qu'elle retraçait son parcours depuis notre dernier entretien, elle observait d'abord qu'il ne s'était rien passé d'important et que son emploi, en complément du RSA, l'empêchait de se consacrer à son auto-entreprise spécialisée dans le design. Peu après, elle est revenue sur ses propos pour expliquer que cette période avait été quand même satisfaisante. En effet, elle avait pu obtenir une bourse qui allait lui permettre de partir trois mois à l'étranger.

---

<sup>125</sup> Klinger Myriam, « Fidélité et infidélité dans les histoires de vie sociale », Paris, *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, 1995, n°22, p. 138-139.

<sup>126</sup> Peneff Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix*, 27, 1994, p. 25-31.

<sup>127</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°2, septembre 2013, p. 278-282. (Lucie, 29 ans, RSA activité, bac +5, Strasbourg).

Ces ajustements donnent au narrateur la possibilité de recomposer son récit pour faire émerger d'autres situations vécues mais aussi pour créer un travail réflexif sur son parcours, comme le souligne Michèle Olive-Leclerc :

« L'ajustement entre les mots et la vie n'est pas donné. D'abord, parce que les entretiens biographiques sont un lieu de réélaboration qui visent une intrigue plus qu'ils n'en produisent une. Ensuite, le tranchant de certains événements ne se laisse pas réduire par le seul fait d'être raconté. [...] il est d'abord indispensable que le narrateur ait envie ou besoin de reprendre sa vie, et pas seulement de la raconter [...] »<sup>128</sup>.

Enfin, d'autres attitudes sociales émergent lors des entretiens semi-directifs ou des récits socio-biographiques sous forme d'émotions, de silence ou de d'expressions gestuelles qui accompagnent le récit du narrateur ou de l'enquêté. Ce langage non verbal révèle des situations importantes vécues dans le passé.

Nathalie<sup>129</sup> exprimait le désir de sortir le plus rapidement possible du RSA pour intégrer un mode de vie centré sur un emploi qualifié et bien rémunéré afin de ne pas être dépendante de l'État ou de sa famille. Elle associait le fait d'être allocataire du RSA à une situation de dépendance vécue dans l'adolescence lorsqu'elle a dû se séparer de sa mère pour aller vivre chez son père. Ce déplacement a été douloureux dans la mesure où elle s'est retrouvée dans un milieu social beaucoup plus défavorisé économiquement, mais aussi parce qu'elle s'est sentie rejetée voire humiliée par sa belle-mère. Celle-ci lui reprochait d'être une charge financière supplémentaire pour la famille. L'évocation de ces moments s'est manifestée par une intensité émotionnelle dans le regard mais aussi dans la voix du narrateur. A ce propos, Jean-François Laé indique que :

« Les narrations de pratiques sont des décompositions du sujet au sens fort, des brouillons d'où l'on extrait des engagements, une topographie des silences, une configuration des sentiments qui donnent à voir une condition ou un sens. On visite des lieux et des univers mobiles, des situations et des émotions sous l'air du hasard qui autorisent une parole nomade et instable.»<sup>130</sup>

Les situations socio-biographiques vécues, ou les récits de pratiques, peuvent être aussi évoquées sur le ton de l'humour. Mathieu<sup>131</sup> est « sans domicile fixe » et a un mode de vie centré sur un projet artistique qui consiste notamment à réaliser des animations de rue basées

---

<sup>128</sup> Leclerc-Olive Michèle, *Le Dire de l'événement*, Paris, Presse du Septentrion, 1997, p. 68.

<sup>129</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°2, octobre 2013, p. 297. (Nathalie, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, Strasbourg).

<sup>130</sup> Laé Jean-François, « Émotion et connaissance. L'emprise du sensible dans l'enquête sociologique », *Sociétés et Représentations*, n°13, 2002, p. 252.

<sup>131</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°2, octobre 2013, p. 290. (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +1 non validé, Bas-Rhin).

sur l'interaction entre supports graphiques, vidéos, réflexions écologiques et création de lien social. Au cours de notre entretien, il a évoqué certaines rencontres qu'il a pu faire lorsqu'il se déplace avec son vélo en Alsace. Son vélo est également son mode d'habitat grâce à un dispositif qu'il a construit lui-même. Un jour, des gendarmes sont venus lui poser des questions car il s'était installé sur un lieu public. Un échange a eu lieu dans lequel Mathieu a essayé d'exposer sa démarche. Il a senti une certaine incompréhension de la part de ces agents de l'ordre public. Le fait de raconter cette situation l'a fait rire car il fait apparaître un décalage entre sa manière de vivre et les représentations sociales des gendarmes.

Ainsi, partager des perceptions non-verbales avec le narrateur permet à celui-ci de transmettre et d'exprimer des émotions associées à ses expériences sociales. Le chercheur est alors questionné sur sa propre position sociale et lui permet, par la suite, une analyse plus rigoureuse de l'entretien ou du récit socio-biographique.

### 3. Présentation des parcours et lignes des temps biographiques

Enfin, il s'agit d'expliquer les procédés méthodologiques qui nous ont permis de présenter les éléments socio-biographiques collectés auprès des jeunes diplômés allocataires du RSA.

Pour rendre lisible les parcours sociaux et les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA, nous avons réalisé des fiches individuelles de parcours et des lignes temps biographiques.

Des fiches de parcours individuels ont été écrites pour chaque jeune diplômé allocataire du RSA. Il s'agit de décrire brièvement, en une ou deux pages, l'orientation scolaire, le parcours et la sortie de formation, l'entrée et le cheminement dans le dispositif RSA, les expériences professionnelles, les activités sociales pratiquées (engagement associatif, pratiques sportives, artistiques ou religieuses), les déplacements géographiques, ainsi que certains éléments socio-biographiques liés à l'entourage proche des jeunes diplômés.

Ces fiches individuelles de parcours, disposés dans l'Annexe Volume 1<sup>132</sup>, ont été conçues afin de synthétiser les données socio-biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA qui constitue notre groupe d'étude. Par ailleurs, le lecteur peut se référer à ces fiches individuelles grâce à des renvois indiqués en note de bas de page, dans le corps de la thèse, pour visualiser rapidement les parcours socio-biographiques des personnes enquêtées. Pour

---

<sup>132</sup> Annexes Volume 1, p. 421.

illustrer, cette forme de présentation des données empiriques, nous proposons, ci-joint, la fiche de parcours de Lorianana.

#### Exemple de Fiche de parcours individuel

Lorianana est née dans le département du Bas-Rhin en 1984. Après avoir obtenu un bac technologique en 2002, Lorianana quitte le domicile parental situé dans le Bas-Rhin. Elle part à Strasbourg et s'oriente vers un BTS Communication (bac+2) qu'elle valide au mois de juin 2004. Elle effectue une première année en Licence de Sociologie à l'Université de Strasbourg. Dans la même année, Lorianana est admise dans la Licence Sciences de l'Éducation (niveau bac +3) à l'Université de Strasbourg. Elle décroche ce titre scolaire au mois de juin 2006. Elle poursuit ses études dans l'enseignement supérieur par une première année de Master Professionnel dans le domaine de l'enseignement. Elle a alors le statut d'étudiante-salariée et travaille à mi-temps comme assistante pédagogique dans des collèges sur le territoire de Strasbourg. Lorianana a le projet d'intégrer le programme ERSAMUS afin d'achever sa 2<sup>ème</sup> année de Master dans une université italienne. Cependant, aucun master professionnel n'est disponible et elle est contrainte de s'inscrire dans un Master 2 Recherche. Au cours de son séjour en Italie, Lorianana n'a pas pu réaliser de stages mais elle réussit à faire valider son Master 2 (bac+5) en juin 2008.

De retour en France, elle apprend que son diplôme n'est pas reconnu par l'Université de Strasbourg. Elle décide alors de ne pas poursuivre ses études et envisage un avenir professionnel en dehors de l'Éducation Nationale. En attendant, Lorianana réaménage dans un appartement et retrouve un poste d'assistant d'éducation à partir du mois de septembre 2008. Elle décide alors de passer des concours pour être conseillère de probation suite à une expérience associative en milieu pénitentiaire entre 2008 et 2009. Elle n'est pas admise à ces concours. Au mois de septembre 2009, elle est transférée dans un autre collège de Strasbourg comme assistante documentaliste jusqu'au mois de juin 2011. En 2011, elle apprend l'existence du RSA et sollicite cette prestation sociale, au mois de janvier, comme complément d'activité professionnelle, soit 2 ans et demie après la sortie de formation initiale. Au mois de septembre 2011, elle est admise en formation à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen. Elle bénéficie alors d'un logement sur place et une bourse de 2000 euros. Elle sort du dispositif RSA pendant l'été 2011 et obtient des indemnités chômagees auprès du Pôle Emploi. En parallèle de sa formation, elle prépare un concours pour être éducatrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et un autre concours pour être conseiller de probation. Au final, elle n'est admise dans aucun de ces concours et n'est pas reçue à l'examen de sortie de sa formation.

Au mois de septembre 2012, Lorianana revient à Strasbourg et continue à bénéficier des allocations chômagees liées à ses expériences professionnelles antérieures. Pendant l'année 2012-2013, elle se réinscrit dans différents concours et suit une formation continue à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Strasbourg. Au premier semestre 2013, elle réussit le concours d'éducateur spécialisé et démarre sa formation dans une école de travail social, toujours à Strasbourg, dès le mois de septembre. Pendant l'été 2013, Lorianana remplace un éducateur spécialisé pour des congés et travaille également comme animatrice à la SNCF. Cela lui permet de commencer à rembourser un prêt contracté pendant sa période de formation pour financer notamment les droits d'inscriptions. Au cours de l'été 2013, elle apprend également que ses droits à la formation sont épuisés. Toutefois, elle obtient du Pôle Emploi, une Rémunération de Fin de Formation jusqu'au mois de juin 2015 Lorianana apprend également qu'elle peut combiner cette aide du Pôle Emploi avec le RSA. Elle réintègre le dispositif RSA au mois de novembre 2013.

Lors de notre entretien au mois d'avril 2014, Lorianana est présente dans le dispositif depuis 6 mois. Elle a 30 ans. Elle est allocataire d'un RSA activité. Elle est célibataire et vit dans un appartement à Strasbourg. Sa mère est sans activité professionnelle et son père est agent commercial. Lorianana a également quatre frères et 1 demi-frère. Elle est la plus diplômée de la fratrie. Au moment de l'entretien, Lorianana exprime surtout une incertitude concernant le financement de sa fin de formation

qui doit s'achever au mois de juin 2016. En effet, l'aide du Pôle Emploi s'arrêtera au mois de juin 2015. Cette situation l'inquiète car elle espère achever un long parcours de formation qui a été difficile et passer à une activité professionnelle stable. Enfin, Loriane est engagée dans des projets associatifs humanitaires, pratique une activité théâtrale et aime explorer différents paysages.

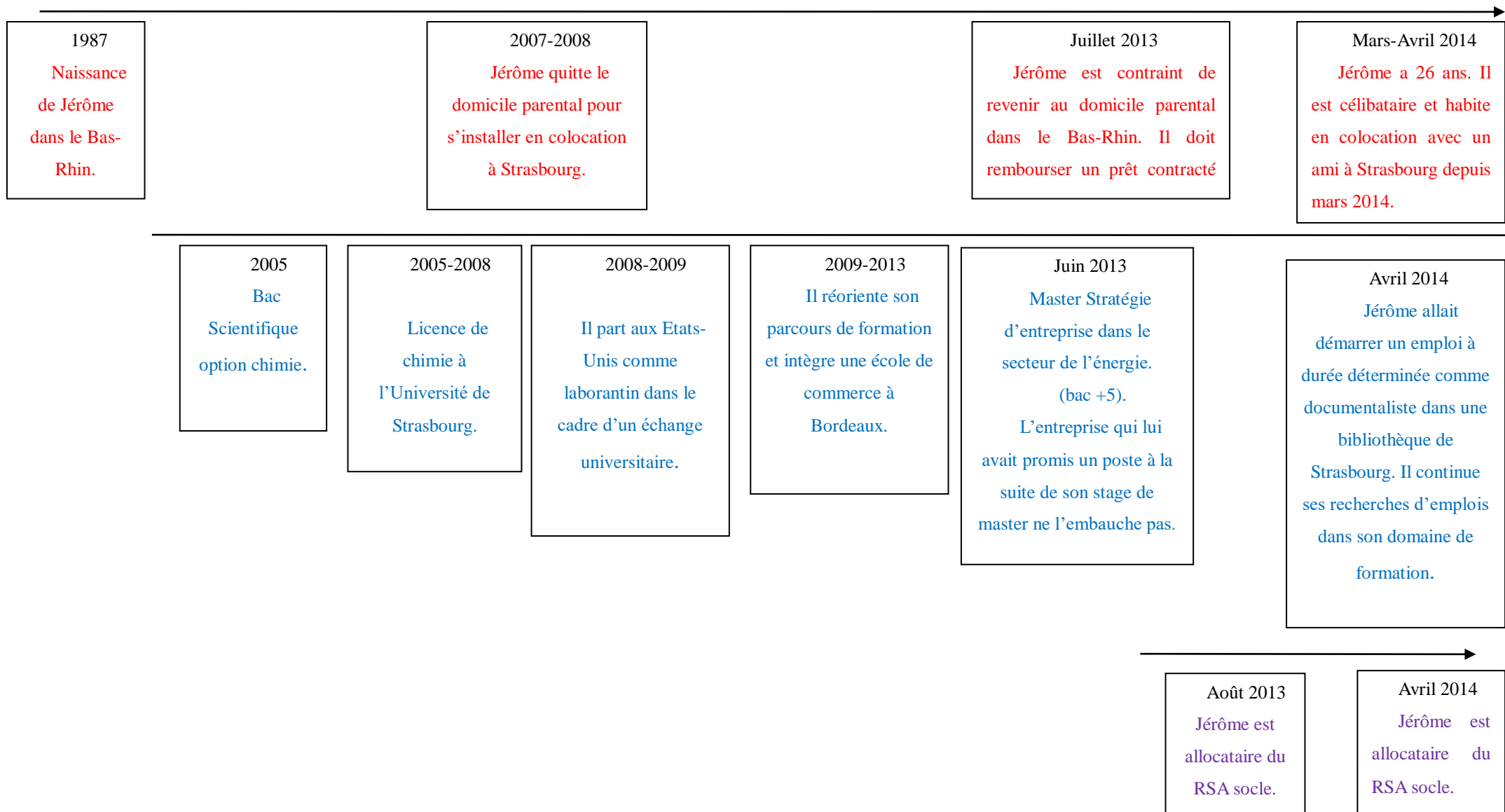
Par ailleurs, des lignes de temps biographiques ont été schématisées, sous forme graphique, pour les jeunes diplômés avec lesquels ont été réalisés deux à trois entretiens à caractère socio-biographique.

Les temps biographiques se décomposent en trois lignes thématiques qui se superposent selon des périodes importantes. Chaque ligne a une couleur spécifique. La première (en rouge) rend compte des expériences sociales générales (lieu de naissance, mobilité géographique, activités sociales et événements biographiques marquants). La deuxième ligne se concentre sur les périodes significatives du parcours de formation (bleu) et des expériences professionnelles (en vert), au sein du salariat ou en dehors. Enfin, la troisième ligne (en mauve) retrace l'entrée et les transitions internes ou externes au dispositif RSA.

Ces lignes de temps biographiques ont été mobilisées, principalement dans la deuxième et troisième partie de notre thèse, afin de saisir les parcours des jeunes diplômés dans le dispositif RSA et les différentes transitions sociales vers des vies adultes, dans un contexte sociale de précarité.

Nous proposons, ci-joint, l'exemple de lignes de temps biographiques correspondant aux données empiriques recueillies auprès de Jérôme.

# Exemple des lignes de temps biographiques





## Partie II- Des modes de vie entre disqualification, quête de protection sociale et nomadisme

Les jeunes diplômés qui décident de recourir au Revenu de Solidarité Active se retrouvent confrontés à des situations sociales précaires à l'issue de leurs parcours de formation. Ce passage les amène alors à repenser et à recomposer leurs modes de vie. La notion de « mode de vie » est généralement définie comme un ensemble de pratiques et de représentations propres à un groupe social. Cependant, ce concept renvoie à un champ sémantique flou dans lequel l'on y trouve également les termes de styles de vie, de genres de vie ou bien de niveaux de vie. L'ensemble de ces expressions est tout autant utilisé par les chercheurs en sciences humaines que par les professionnels des médias ou des bureaux d'études en marketing. L'usage de « mode de vie » dans le cadre de cette recherche doctorale s'inscrit principalement dans une perspective sociologique interactionniste.

Dans cette deuxième partie, il s'agit de caractériser les modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA comme un ensemble de pratiques, d'identifications et de représentations sociales, produites par les actions individuelles et collectives qui interagissent avec leurs environnements ou les mondes sociaux auxquels ils appartiennent. L'étude des modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA mentionne également les positionnements et les ressources socio-économiques de ces individus par rapport aux milieux socioprofessionnels de leurs parents.

Les modes de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA se construisent au sein de différents processus de socialisation et d'individualisation, qui se déroulent dans différents espace-temps sociaux, en périphérie du salariat, et dans lesquelles l'emploi ne représente plus, forcément, une valeur dominante. Ainsi, dans nos sociétés modernes, la « vision moniste »<sup>133</sup> de l'expérience professionnelle comme le fil principal des biographies socio-individuelles et des modes de vies, notamment juvéniles, tend à être remise en cause. Les jeunes diplômés, allocataires du RSA se questionnent, se mobilisent ou se distancient par rapport à l'institution salariale. Des tensions relationnelles et identitaires apparaissent notamment avec l'entourage proche (parents, familles, conjoints et amis) et avec les professionnels, chargés d'accompagner vers l'emploi les allocataires du Revenu de Solidarité Active ; les jeunes diplômés, allocataires du RSA, connaissent aussi des tensions dans leur propre identité sociale.

Certains jeunes diplômés aspirent à intégrer un emploi stable et protecteur alors que d'autres cherchent plutôt à préserver leurs modes de vie par un attachement au système de

---

<sup>133</sup> Schehr Sébastien, « Vers un nouvel individualisme juvénile ? L'individualisation réflexive et l'expérience juvénile », *Agora débats\jeunesses*, n° 27, 2002, p.55.

protection sociale. Ils existent aussi des jeunes diplômés qui ne souhaitent plus se positionner par rapport à un statut professionnel donné et refusent de se laisser assigner à des modèles sociaux et familiaux traditionnels qui limitent leurs désirs d'indépendances.

De nombreuses dissensions sociales, qui rythment les processus de socialisation des individus et des groupes sociaux, apparaissent dans les situations relationnelles et quotidiennes rencontrées par les jeunes diplômés allocataires du RSA. Ces désunions sociales qui ont lieu lors de réunions familiales, de discussions amicales ou bien au cours des rencontres avec les professionnels de l'intervention sociale, permettent à ces jeunes diplômés d'affirmer leurs choix de vie ou d'expliquer voire de justifier leur présence dans le dispositif RSA. Les oppositions sociales permettent alors : « à notre force de s'affirmer consciemment, donnant ainsi une vie et une réciprocité à des situations auxquelles nous nous serions soustraits à tous prix sans ce correctif »<sup>134</sup>.

Face à ces antagonismes sociaux, les jeunes diplômés allocataires du RSA négocient avec leurs différentes relations sociales pour agir sur la construction de leurs modes de vie et redéfinir leurs identités sociales polymorphes. Les jeunes diplômés qui sortent de leurs parcours de formations, et qui décident de recourir au RSA, se situent aux frontières de plusieurs cercles sociaux. Ils connaissent des appartenances sociales, relationnelles et géographiques plurielles. Cette acculturation, pratiquée par les jeunes diplômés allocataires du RSA, produit alors des processus de singularisation qui sont à l'œuvre, au quotidien, dans les existences sociales.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA appartiennent à des mondes aux enjeux sociaux, identitaires et relationnels différenciés. Dès lors, isoler une dimension, une pratique ou une expérience centrale de la jeunesse deviendraient inopérant.

Pour identifier les multiples pratiques et formes d'identifications sociales, expérimentées par les jeunes diplômés allocataires du RSA, une typologie<sup>135</sup> des modes de vie a été réalisée, sur la base d'une première série de 37 entretiens semi-directifs<sup>136</sup>. Ces modes de vie sont caractérisés comme *disqualifié*, *protecteur* et *nomade*.

---

<sup>134</sup> Simmel Georg, *Sociologie. Études des formes de la socialisation*, PUF, Quadrige, 2010, p. 269.

<sup>135</sup> « On obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène », Weber Max, *Essai sur la théorie de la science*, 1904-1917, traduction par Julien Freund, Plon, 1965, p. 181.

<sup>136</sup> Voir Chapitre Méthodologie, p. 69.

Ils ont été définis en fonction des représentations sociales liées aux modes d'entrée dans le dispositif de Revenu de Solidarité Active, aux usages socio-économiques du RSA, aux différentes temporalités sociales où s'articulent le temps pour l'emploi et celui consacré aux autres activités sociales. Enfin, il est question d'analyser les formes relationnelles et identitaires, qui s'établissent avec l'entourage proche et avec les représentants du dispositif RSA, lorsque les jeunes diplômés sont confrontés à des mondes sociaux précarisés.

Les dynamiques et les histoires relationnelles étant notamment consubstantielles des dispositions sociales individuelles, ainsi que le définit Bernard Lahire :

« Si l'on admet que le monde social ne se présente pas extérieurement aux individus et ne vit pas intérieurement en eux de façon dépliée et abstraite, mais qu'il existe à l'état plié ou froissé, c'est-à-dire sous formes de combinaisons nuancées et concrètes de propriétés contextuelles et dispositionnelles, alors on peut essayer dans l'appréhension des faits sociaux, de tenir compte dans la mesure du possible de ce fait. Chaque individu est en quelque sorte « le dépositaire » de dispositions à penser, à sentir et à agir qui sont les produits de ses expériences socialisatrices multiples, plus ou moins durables et intenses, dans divers collectifs (des plus petits aux plus grands) et dans des formes de rapports sociaux différents. »<sup>137</sup>

Ces dispositions individuelles sont dépendantes des variations intersubjectives des relations sociales et de l'évolution des contextes institutionnels auxquelles appartiennent les jeunes diplômés allocataires du RSA.

Il s'agit, donc, dans cette deuxième partie de constituer une typologie de modes vie qui se donne comme objectif, à la fois, de saisir la multiplicité des pratiques, des relations ou des identifications sociales vécues singulièrement par ces jeunes diplômés et de dégager certaines données sociales invariantes qui transcendent leurs situations individuelles mouvementées.

Le premier chapitre présente le mode de vie marqué par « la disqualification sociale ». Ils rassemblent les jeunes diplômés qui décident de recourir au RSA après un parcours de formation douloureux et une transition professionnelle, qui ne s'est pas traduite par un emploi correspondant au titre universitaire ou au niveau de formation atteint au sein de l'enseignement supérieur. Dans cette configuration, les jeunes diplômés font usage du RSA pour répondre à des nécessités socio-économiques du quotidien et à concentrer la majeure partie de leurs temps sociaux à la recherche d'une activité professionnelle même précaire. Il s'agit également de mobiliser le dispositif RSA par le biais d'une négociation, fondée sur une écoute mutuelle, avec les professionnels de l'intervention sociale. Cela afin de sortir rapidement d'une relation qui est associée symboliquement à de l'assistance sociale. Ce

---

<sup>137</sup> Lahire Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002, p. 9.

passage dans le dispositif RSA crée de fortes tensions relationnelles et identitaires. Celles-ci se manifestent par des discours ou des images qui expriment une intériorité sociale profondément dévalorisée et qui s'accompagne d'un sentiment de honte sociale vis-à-vis de l'entourage proche. Pour dépasser cette situation sociale conflictuelle, ces jeunes diplômés s'inscrivent dans un processus de réhabilitation qui se traduit par la recherche d'une autonomie professionnelle, principalement, dans la sphère salariale et qui doit leur permettre d'accéder à un mode de vie sans assistance sociale.

Le deuxième chapitre expose le mode de vie caractérisé par « la quête de protection sociale ». Ce type de mode de vie regroupe des jeunes diplômés qui considèrent leurs recours au RSA comme une démarche sociale légitime. Dans cette optique, il s'agit de revendiquer le droit à une protection sociale pour réorienter son mode de vie ou bien son parcours professionnel et scolaire. Le passage dans le dispositif RSA n'est pas vécu aussi difficilement que les jeunes diplômés qui sont présents dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale. Le RSA devient alors un outil qui ne se limite pas seulement à financer les coûts domestiques mais également une reprise de formation, un stage, un engagement associatif, une pratique sportive ou de prendre du temps pour soi. Les jeunes diplômés allocataires du RSA, intégrés à ce mode de vie, tendent à privilégier des relations sociales d'empathie ou à simuler des attitudes conformistes avec les représentants du dispositif RSA, afin de maintenir le temps nécessaire la présence du Revenu de Solidarité Active dans leur quotidien. Les relations de ces jeunes diplômés avec leurs parents, leurs familles, leurs conjoint(e)s ou bien leurs ami(e)s proches peuvent cependant être le lieu de désaccords. Ceux-ci portent sur les décalages entre des modèles parentaux, fondés sur la valeur morale et dominante du travail salarial, et les pratiques sociales de certains jeunes diplômés allocataires du RSA, dans lesquelles l'emploi n'est plus central. Le système de protection sociale devient alors une institution qui permet, plus ou moins durablement, de se distancier des injonctions d'un salariat fragmenté, soumis à des impératifs économiques contradictoires, et de chercher une stabilité sociale.

Le troisième chapitre rend compte du mode de vie défini comme « nomade ». Ce mode de vie réunit des jeunes diplômés qui combinent l'usage du RSA avec un ensemble de pratiques et d'expériences sociales dans lesquelles les dispositions à la mobilité géographique, relationnelle et résidentielle sont très présentes. Ce type de mode de vie se distingue des deux premiers dans la mesure où il existe, ici, des jeunes diplômés allocataires du RSA qui placent la créativité artistique et l'exploration culturelle au centre de leurs existences sociales. Dans cette dynamique sociale, le RSA intervient pour subventionner des modes de vie dont la

temporalité est rythmée principalement par la création de projets artistiques, pour répondre à des commandes d'institutions culturelles ou bien par le déploiement de passions individuelles ou collectives. Ces jeunes diplômés, regroupés dans le mode de vie nomade, établissent des relations très aléatoires avec les professionnels du dispositif RSA, au gré des circonstances situationnelles et des demandes financières. Cela afin de ne pas être assignés à des étiquettes institutionnelles. De même, ils essayent d'échapper à des liens trop routiniers avec leur entourage proche et qui les empêcheraient d'approfondir leurs réflexivités et leurs pratiques artistiques.

## Chapitre I – Se mobiliser pour une sortie rapide du dispositif RSA et ne plus subir l’absence d’un revenu salarial : le mode de vie marqué par la disqualification sociale

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, regroupés dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, vivent difficilement leurs expériences du Revenu de Solidarité Active. Ils se représentent le recours au RSA comme la perte d’une position sociale antérieure, liée à leurs parcours de formation, et considérée comme plus satisfaisante. Dans ce type de mode de vie, être allocataire du RSA se vit comme une situation temporaire. Celle-ci doit être dépassée par la concrétisation d’un projet de vie attaché à un travail salarial durable et reconnu. Ainsi, ces jeunes adultes sont décidés à se mobiliser pour accéder à une activité professionnelle liée à leurs diplômes ou à leurs parcours de formations dans l’enseignement supérieur.

Dans leurs quotidiens, ces jeunes diplômés emploient le RSA en tant qu’aide financière pour répondre à une situation de grandes difficultés économiques. Ainsi, ils orientent leurs modes de consommations vers des besoins sociaux de base tels que l’alimentaire, la vêtue ou le paiement du loyer. Le temps quotidien est consacré essentiellement à la recherche d’un emploi et à la succession d’emplois précaires dans l’idée de ne pas dépendre uniquement d’une aide sociale. Toutefois, ces jeunes diplômés peuvent se consacrer aussi à d’autres activités sociales, plus souvent proches de la sphère privée et domestique, telles que l’éducation de leurs enfants, les sorties récréatives ou bien les tâches domestiques.

Ces jeunes diplômés connaissent également de fortes tensions identitaires envers eux-mêmes, car ils se sentent responsables de ce qu’ils définissent comme des dysfonctionnements dans leurs trajectoires biographiques. Ces tensions émergent aussi avec les intervenants sociaux, chargés du suivi des allocataires du RSA, et leur entourage proche lorsqu’ils sont contraints d’expliquer voire de justifier leur présence dans le dispositif. Pour dépasser ces situations, ils vont négocier avec les professionnels afin d’afficher leurs volontés de se détacher des dispositifs d’insertions. De même, ces jeunes diplômés doivent composer avec leurs parents, leurs conjoints ou leurs amis afin de montrer leurs déterminations à s’inscrire dans un processus d’employabilité.

Caractéristiques socio-démographiques des jeunes diplômés présents dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale.

Sur les 37 jeunes diplômés qui constituent notre population d'étude, 15 individus ont été regroupés dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale. Ce type de mode de vie se caractérise par une forte présence féminine. Les jeunes diplômés de niveau bac sont également très présents.

Parmi ces 15 jeunes diplômés allocataires du RSA, il y a 12 femmes et 3 hommes. 5 individus sont âgés entre 19 et 24 ans et 9 entre 25 et 30 ans.

7 jeunes diplômés sont allocataires d'un RSA socle, 4 d'un RSA socle et activité et 4 d'un RSA activité.

5 jeunes diplômés sont diplômés d'un niveau bac et bac professionnel et 10 autres d'un niveau supérieur au bac. Parmi ces 15 jeunes diplômés allocataires du RSA, 3 seulement n'ont pas validé leur formation.

7 individus sont célibataires sans enfants, 2 sont célibataires avec enfant, 2 jeunes diplômés vivent en couple, et 4 sont en couple avec enfant.

4 jeunes diplômés cohabitent avec leur parent, 10 habitent dans un appartement individuel et 1 seul jeune diplômé vit en colocation. La majorité de ces jeunes diplômés résident à Strasbourg (seulement 4 personnes vivent dans les communes du département du Bas-Rhin).

Voici la présentation des jeunes diplômés regroupés dans le mode de vie « marqué par la disqualification sociale » :

Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

Dounia, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg.

Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg.

Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg.

Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, appartement, Strasbourg.

Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin.

Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg.

Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg.

Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg.

Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg.

Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

Sabrina, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.



## 1. Une entrée dans le dispositif RSA difficile après une sortie de formation insatisfaisante

Le recours au RSA est vécu par ces jeunes diplômés comme un symbole de leur disqualification sociale. En effet, ils ont dû abandonner leurs études sans obtenir le diplôme attendu ou bien n'ont pas pu faire reconnaître leurs qualifications après la sortie de formation initiale. Les raisons avancées sont nombreuses. Elles concernent essentiellement le financement des études ou le décalage brutal entre la formation et les premières expériences professionnelles ainsi que certains événements biographiques qui reconfigurent leurs modes de vie.

### 1.1 De nombreuses difficultés financières pour poursuivre ses études et des obstacles pour faire reconnaître ses qualifications

La question financière est un élément problématique pour les étudiants qui souhaitent poursuivre de longues études. Ainsi, il existe des étudiants qui sont contraints de travailler à côté pour payer les frais liés à leur formation, pour répondre à des nécessités sociales telles que l'éducation des enfants ou bien le soutien d'un parent proche.

C'est une situation rencontrée notamment par Dounia<sup>138</sup> qui a combiné des jobs alimentaires avec des bourses universitaires tout au long de son parcours de formation initiale dans l'enseignement supérieur. Après avoir achevé un Master 2 Recherche en géographie, elle désirait réaliser une thèse mais elle n'a pas pu avoir accès à une bourse doctorale. Dounia expliqu'elle : « *voulais faire une thèse, mais il fallait trouver un organisme qui accepte de financer la thèse et obtenir une bourse pour continuer.* »<sup>139</sup>. De ce fait, elle a quitté l'université avec regrets et s'est mise à chercher rapidement différents emplois précaires pour diversifier ses ressources financières. Pour Dounia, le monde de la formation était alors derrière elle.

---

<sup>138</sup> Annexes Volume 1, Dounia, Présentation du parcours, p. 465.

<sup>139</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 41. (Dounia, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).

De même, Arnaud<sup>140</sup> qui a décidé de s'inscrire à l'Université pour réaliser une Licence spécialisée dans les Langues Étrangères afin de devenir interprète professionnel. Après une année d'étude, il s'est aperçu que cela ne lui correspondait plus vraiment et s'est orienté vers une Licence de sociologie. Quelque temps après, il a été forcé d'abandonner sa formation qui l'intéressait pour chercher un emploi alimentaire. Cela afin de soutenir sa mère qui travaillait durement pour faire face aux charges financières quotidiennes. Il indiquait que : « *C'était vraiment l'argent le problème principal. Ça m'empêchait de me concentrer sur mes études. Je voyais également ma mère rentrer du travail fatigué. Ça me touchait énormément.* »<sup>141</sup>. Pour Arnaud, l'impossibilité de continuer sa formation a entraîné un sentiment de déception car il commençait à s'investir dans ses études. Quelques mois après la sortie de ses études universitaires, il s'est fait embaucher comme aide-cuisinier dans un restaurant.

D'autres jeunes diplômés, qui ressentent le recours au RSA comme de la disqualification sociale, expliquent que l'entrée dans ce dispositif d'insertion intervient suite à la validation d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui ne s'est pas traduit par des expériences professionnelles imaginées lors du parcours de formation. Ainsi, Karine<sup>142</sup> qui est sortie d'une école de stylisme située en Allemagne s'est retrouvée à enchaîner des emplois courts dans diverses entreprises liées à la confection de textiles. Elle n'arrivait pas à intégrer un poste stable. Ce qui l'empêchait de pratiquer réellement ses savoir-faire. Karine ressent alors un sentiment de désillusion lorsqu'elle analyse la période entre la sortie de ses études et sa situation sociale avec le RSA :

*« Moi, je me voyais loin, dans une entreprise, une multinationale comme Hugo Boss, avec un très bon niveau et voyager dans les centres de production en Asie. J'ai vite déchanté. Je ne pensais jamais me mettre à mon compte. Quand je pensais à ce que je voulais faire, en 2009, lorsque je suis sortie de la formation, il y a un décalage total avec ce que je fais maintenant. »*<sup>143</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

Après avoir essayé d'intégrer en vain la profession de styliste dans de grandes entreprises, Karine a décidé alors de se mettre à son compte et de créer une entreprise individuelle sur les conseils de ses amis.

---

<sup>140</sup> Annexes Volume 1, Arnaud, Présentation du parcours, p. 458.

<sup>141</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 12. (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>142</sup> Annexes Volume 1, Karine, Présentation du parcours, p. 439.

<sup>143</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 86.

Jérôme<sup>144</sup>, qui a également réalisé de longues études dans l'enseignement supérieur était certain d'accéder à un emploi régulier à la sortie de sa formation. Or, cette anticipation professionnelle ne s'est pas vraiment concrétisée dans le sens souhaitait par Jérôme :

*« Lors de mon dernier stage dans une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, on m'avait fait une promesse d'embauche pour un poste en Ukraine car ils avaient des champs d'éolien là-bas. J'avais accepté mais le poste démarrait 6 mois après la fin de mon stage. Entre temps, l'entreprise a fait des résultats catastrophiques. Ils n'ont pas pu m'embaucher. »*<sup>145</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).

Il a décidé alors de recourir au RSA pour rembourser son prêt tout en étant contraint de revenir cohabiter avec ses parents. Quelques mois après, il s'est installé en colocation dans l'appartement d'un ami. Au moment de l'entretien, Jérôme allait démarrer un emploi à contrat à durée déterminée dans une bibliothèque de Strasbourg. Pour autant, il continuait ses recherches d'emplois dans l'espoir de travailler dans le domaine professionnel qui correspondait à la spécialité de son diplôme.

## 1.2 Des sorties de formations vécues comme des dysfonctionnements de parcours

Ces jeunes diplômés, regroupés dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, introduisent également une demande de RSA car leur sortie de formation s'est articulée avec des événements biographiques qui ont été vécus comme des accidents de parcours.

Lucie<sup>146</sup> a éprouvé un profond désenchantement à la sortie de sa formation. Elle venait d'obtenir un Master 2 Design (bac+5) dans lequel elle s'était fortement impliquée. Peu de temps après, elle a connu un passage à vide qui l'a déstabilisé :

*« C'était le trou noir total. C'était incroyable. Juste incroyable. Je ne savais pas quoi faire précisément. Je me suis sentie seule une fois que les études étaient finies. J'étais au taquet à l'université. Une fois que ça s'est fini, c'était comme un vide. J'étais la première et je travaillais tout le temps. Du jour au lendemain, il n'y avait plus rien. C'était bizarre. »*<sup>147</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

---

<sup>144</sup> Annexes Volume 1, Jérôme, Présentation du parcours, p. 473.

<sup>145</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 68.

<sup>146</sup> Annexes Volume 1, Lucie, Présentation du parcours, p. 481.

<sup>147</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 111.

Lucie ne comprenait toujours pas ce qui s'était vraiment passé à cette période-là. Toutefois, elle pense que cette situation était liée à l'absence de préparation pour intégrer une vie professionnelle après la formation. Ce qui aurait provoqué une discontinuité entre le monde scolaire dans lequel elle se réalisait pleinement, se sentait reconnu et l'entrée dans un monde professionnel qui la désarçonnait. Pour essayer de dépasser ce passage douloureux, elle a décidé de devenir auto-entrepreneur en proposant ses projets à des institutions diverses opérant dans le secteur professionnel du design. À côté de cette activité, elle effectuait également des emplois alimentaires ponctuels qui lui ont permis de compléter le montant du RSA.

Ces sorties de formations douloureuses provoquent également des difficultés pour envisager la poursuite du parcours de formation au sein de l'enseignement supérieur. Ainsi, Farida<sup>148</sup> a passé l'épreuve du baccalauréat mais n'a pas été reçue alors qu'elle souhaitait s'inscrire à l'Université de Strasbourg pour suivre des cours de sociologie :

*« En étant marié, c'était très difficile d'aller en cours, de gérer la maison et de travailler à côté. Je ne me suis pas sentie soutenue par les professeurs. Je suis tombée de haut. J'aurais fait une fac de sociologie après le bac. La bourse m'aurait aidé. Je n'ai pas pu continuer mes études et faire quelque chose qui me passionne. »<sup>149</sup> (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Pour elle, l'absence d'accompagnement des professionnels du système éducatif et le fait de se marier, entraînant des obligations domestiques, ont rendu difficile le passage du baccalauréat. Dans l'entretien, elle indique aussi que la perte d'emploi de son conjoint a accéléré l'arrêt de ses études. À la sortie de formation, Farida s'est orientée dans le champ de l'aide à domicile où elle a été recrutée sur un poste précaire. Elle espérait alors reprendre des études pour valider son baccalauréat, continuer une formation dans l'enseignement supérieur et obtenir un emploi plus qualifié.

Dans la même dynamique sociale que Farida, Valérie<sup>150</sup> explique que les années qui ont suivis sa sortie de formation ont été pénibles à vivre car plusieurs événements socio-biographiques importants se sont superposés sur une même période. Après avoir obtenu un baccalauréat professionnel dans un lycée du Bas-Rhin, elle a cumulé de nombreux emplois précaires sans décrocher un emploi stable dans les métiers du secrétariat. Dans la même période, son compagnon a été incarcéré et elle a donné naissance à son fils. Cet enchaînement

---

<sup>148</sup> Annexes Volume 1, Farida, Présentation du parcours, p. 436.

<sup>149</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 53.

<sup>150</sup> Annexes Volume 1, Valérie, Présentation du parcours, p. 452.

de situations et l'absence de ressources financières suffisantes l'ont contrainte à demander de l'aide auprès d'une assistante sociale :

*« D'abord, j'ai fait un BEP secrétariat en deux ans. Ensuite, j'ai continué avec le Bac pro secrétariat que j'ai eu au mois de juin 2009. Après, j'ai fait des petits boulots à gauche et à droite à l'usine et dans l'hôtellerie. J'ai été deux ans en intérim. Vu que je travaillais, j'ai pris un appartement avec mon compagnon en 2010. Je suis tombée au chômage et j'ai eu des indemnités. En fait, mon compagnon est incarcéré depuis 2010. Il lui reste encore un an et demi. Mon fils est arrivé quelque temps après. C'était très rapide. J'ai continué avec mes indemnités chômage jusqu'au mois de juin 2012. Je me suis donc renseignée auprès d'une assistante sociale. J'avais peur de me retrouver sans rien. En octobre 2012, j'ai reçu le RSA. »<sup>151</sup> (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Valérie associe le recours au RSA à cette période biographique où elle s'est sentie seule avec son enfant et inquiète face à ces bouleversements sociaux qui l'ont amenée à reconfigurer son mode de vie. Ces événements socio-biographiques ont empêché Valérie de poursuivre son parcours de formation. Toutefois, Valérie explique qu'elle a dû faire de nombreux efforts pour décrocher son diplôme parce *« l'école, ça ne me plaisait pas »*<sup>152</sup> et qu'elle voulait s'orienter, au départ, vers le métier de mécanicien. Toutefois, elle espérait reprendre une formation, de niveau bac, avec l'appui de sa référente RSA, pour devenir secrétaire médical.

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, ont vécu difficilement la fin ou l'arrêt de leurs études pour des raisons financières, par rapport à des événements socio-biographiques ou bien par de nombreux obstacles sociaux pour faire reconnaître leurs qualifications sur le marché de l'emploi. Cela a créé, au sein de leur intériorité sociale, une rupture biographique qui est toujours présente dans leurs mémoires et qui les renvoie à un sentiment d'échec ou de honte. La manière dont ils parlent de leurs recours ou de leurs intégrations dans le dispositif RSA est associée sans cesse à ce sentiment de défaillance sociale qu'ils ont connu par le passé.

---

<sup>151</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 193.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 195.

## 2. Une aide sociale insuffisante mais nécessaire pour vivre au quotidien

Les jeunes diplômés, regroupés dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, organisent leurs quotidiens en intégrant le RSA comme une réponse immédiate face à une situation de désarroi. Dans cette configuration, les usages socio-économiques de cette prestation sociale doivent avant tout subvenir à des besoins sociaux de base, tels que l'alimentaire, la vêtue, et répondre à des charges financières, telles que le paiement du loyer ou des factures téléphoniques. Pour l'ensemble de ces jeunes diplômés, l'usage du RSA est associé à une situation de privation.

Etre au RSA devient le symbole de l'absence d'appartenance à un mode de vie intégré pleinement à l'institution salariale. Celle-ci doit permettre d'accéder à des biens de consommations ou des services marchands qui permettent l'accès à un logement individuel, à des modes de déplacements, tels que la voiture ou les transports en commun, ou bien le financement d'une aide extérieure pour la garde des enfants.

Ces jeunes diplômés pointent, dans un premier temps, les limites de cette prestation sociale considérée comme insuffisante et dysfonctionnelle. Dans un deuxième temps, ils nuancent leurs propos en montrant les usages avantageux que peut procurer le RSA (épargne, reprise de formation ou complément d'un faible salaire par exemple).

### 2.1 Une prestation sociale pour survivre

Les jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, expriment un discours négatif quant à l'efficacité du RSA pour soutenir la vie quotidienne. Ils observent que cette prestation sociale leur permet juste de survivre. Cela implique également d'adopter des comportements rigoureux pour éviter un budget personnel en déficit et de se retrouver en difficulté auprès du système bancaire. De ce fait, le RSA est utilisé principalement pour assurer la continuité d'un mode de vie qui existait préalablement notamment pendant la période de formation. Il s'agit de préserver, au minimum, l'accès à des biens et des services communs afin de se démarquer d'une situation de grande pauvreté.

Dans les entretiens, ces jeunes diplômés énumèrent les différentes attributions du RSA dans la répartition de leurs budgets. Cela passe, d'abord, par le paiement du loyer, des factures

d'électricités ou des télécommunications, ainsi que la nourriture ou l'achat de vêtements. À ce propos, Lucie affirme que : « *Le RSA sert à payer le loyer, les factures, la bouffe et puis basta !* »<sup>153</sup>, ainsi que Valérie : « *Le RSA sert juste pour le quotidien, payer les factures ou la nourriture mais tu ne peux pas te faire plaisir en sortant au restaurant ou en allant au cinéma. Ce n'est pas un revenu.* »<sup>154</sup>.

Certains jeunes diplômés vont également consacrer le RSA pour assurer un minimum de confort matériel à leurs enfants comme le relate Nathalie<sup>155</sup> qui vit en couple : « *Dès qu'il me reste un peu d'argent, j'achète des vêtements pour le petit. Vous n'avez pas vu sa chambre. C'est la caverne d'Ali Baba ! C'est un gamin qui ne manque de rien. Quand j'ai de l'argent, c'est chez lui que ça va.* »<sup>156</sup>.

Toutefois, ces jeunes diplômés emploient également le RSA pour s'autoriser des sorties récréatives tels que le cinéma, un restaurant, des rencontres entre amis, acheter du matériel informatique ou bien une inscription dans un club de sport. Dans ce cas, ils peuvent s'appuyer sur les revenus de leurs conjoints. Nathalie explique qu'elle s'autorise, avec son compagnon, des moments de détente car : « *On est jeune et on a envie aussi de sortir* »<sup>157</sup>.

Karine, cohabitant avec ses parents et sa sœur, peut utiliser une partie de son RSA, qui n'est pas accaparé par le paiement d'un logement individuel, pour s'accorder : « *Un temps pour sortir avec mes amies et se faire un restaurant par exemple* »<sup>158</sup>. Il est important pour ces jeunes diplômés de montrer leur volonté de ne pas se laisser affecter par une situation de fragilité sociale que représente, pour eux, le fait d'être allocataire du RSA.

Cet usage socio-économique élargi du RSA dans le quotidien est plus difficile à pratiquer lorsque le jeune diplômé est un parent isolé. Dounia considère qu'il est pénible de vivre uniquement avec le RSA surtout lorsqu'on est seule avec un enfant. Pour elle, il n'est pas aisé de faire plaisir à son fils parce que le budget mensuel est très serré. Dounia explique qu'elle : « *se force de temps en temps pour se faire plaisir comme faire un ciné ou acheter un*

---

<sup>153</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 114. (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>154</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 194. (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>155</sup> Annexes Volume 1, Nathalie, Présentation du parcours, p. 488.

<sup>156</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 137. (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>158</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 87. (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

*petit truc pour l'enfant. C'est vraiment le minimum. Il faut vraiment calculer au millimètre près. [...] »<sup>159</sup>.*

Au quotidien, ces jeunes diplômés utilisent le RSA pour faire face à des situations socio-économiques difficiles. Le RSA représente alors une aide insuffisante qui permet soit de survivre ou soit de préserver une vie sociale qui ne soit pas trop marquée par la pauvreté économique. En outre, ils expliquent que le RSA les réduit à une situation de privation et ne permet pas de participer aux circuits de consommations et aux services les plus courants.

## 2.2 Utiliser le RSA pour éviter des situations sociales plus désavantageuses

Dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, l'usage du RSA doit servir principalement de tremplin pour reprendre une place dans un emploi qualifié. Dans cette configuration les jeunes diplômés vont employer le RSA pour se donner la possibilité de dépasser une situation sociale jugée injuste. Ils se sentent habilités à utiliser le RSA pour épargner leur argent, rembourser des prêts, financer une formation ou bien compléter un faible salaire.

Une partie du RSA peut, ainsi, être mis à contribution pour économiser une somme d'argent afin de faire face aux imprévus, comme l'exemple de Paul<sup>160</sup> qui vit au domicile parental et qui explique que : « *Mon objectif avec le RSA est surtout d'économiser pour la suite. Si un jour, j'ai un gros pépin, j'ai aussi envie d'avoir quelque chose pour rebondir.* »<sup>161</sup>. Il indiquait également qu'il avait contracté une dette financière envers les membres de son entourage proche et qu'il s'était engagé à les rembourser. Enfin, Paul observait que le retour dans l'appartement maternel a surtout interrompu les prémises d'un processus vers une quête d'indépendance matérielle :

*« C'est bizarre. Quand je suis parti à Nancy, je me suis dit que j'allais avoir une vraie indépendance. J'étais déjà indépendant même si je n'avais pas mon propre appartement. C'était un peu bizarre de revenir mais bon il fallait faire avec. [...] »<sup>162</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

---

<sup>159</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 43. (Dounia, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire avec un enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>160</sup> Annexes Volume 1, Paul, Présentation du parcours, p. 491.

<sup>161</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 146. (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 148.



Paul considère qu'il avait déjà acquis une certaine autonomie relationnelle avec les membres de sa famille.

Dans une même optique, Jérôme, qui habite en colocation, utilise le RSA pour rembourser un prêt contracté lors de son inscription dans une école de commerce. A ce sujet, il indique qu' : « *en regardant l'actualité, j'ai appris qu'on pouvait avoir le RSA dès 25 ans et si on n'avait pas de ressources. J'ai vu l'échéance de mon prêt arrivée.* »<sup>163</sup>. Ses parents, qui l'ont aidé financièrement tout au long de ses études, lui ont fait également comprendre qu'ils ne pouvaient plus prendre en charge une partie de ses dépenses quotidiennes.

Pour sa part, Claire<sup>164</sup> s'est retrouvée enceinte vers la fin de sa formation. Elle a obtenu le RSA pour son couple. Cela lui a permis de déménager et d'accéder à un hébergement provisoire, avec le soutien de son éducatrice spécialisée :

*« [...] On a voulu prendre notre indépendance. Mon éducatrice a regardé de son côté et elle a trouvé une solution avec l'assistante sociale. En juillet 2012, on a pu accéder à un hébergement provisoire. On est resté un an dans cet appartement. On avait quand même un loyer à payer, les factures d'électricité et de gaz mais c'était peu. Je pouvais aussi payer une nourrice. Les parents d'Arthur nous aidaient beaucoup. On achetait d'abord les choses essentielles. On faisait les courses en Allemagne car c'était moins cher. On arrivait à bien s'en sortir avec le RSA. [...] »*<sup>165</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

L'accompagnement des professionnels de l'intervention sociale peut permettre à certains jeunes diplômés allocataires du RSA d'accéder à un habitat indépendant du domicile parental.

Parmi ces jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, certains conservent également une partie de leurs RSA pour soutenir financièrement leurs parents, leurs conjoints sans emploi ou bien leurs colocataires. Arnaud cohabite avec sa mère. Une partie de son RSA lui donne la possibilité de compléter les faibles revenus de sa mère qui est femme de ménage : « *Là, j'habite chez ma mère. Ça me permet de l'aider. Comme elle travaille, c'est elle qui paye l'appartement. Je lui donne en moyenne 150 à 200 euros par mois.* »<sup>166</sup>.

Cet usage du RSA est pratiqué également par Sabrina<sup>167</sup> qui explique qu'elle : « *participe un peu aux courses pour aider ses parents* »<sup>168</sup>. Farida indique également qu' : « *avec mon*

---

<sup>163</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 68. (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac+5, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>164</sup> Annexes Volume 1, Claire, Présentation du parcours, p. 435.

<sup>165</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 37.

<sup>166</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 14. (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>167</sup> Annexes Volume 1, Sabrina, Présentation du parcours, p. 447.

<sup>168</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, février 2014, p. 168.

*emploi d'aide à domicile, je m'attends à un salaire de 600 à 700 euros. Pour nous, c'est du confort même si ça ne change pas grand-chose* »<sup>169</sup>.

Le RSA est utilisé aussi pour reprendre ou finir une formation. Natacha<sup>170</sup> a eu recours à cette prestation sociale après avoir financé une grande partie de ses études en pratiquant des emplois dans la restauration. Elle explique ainsi sa démarche :

*« [...] J'ai eu ma Licence de sociologie assez difficilement parce qu'en même temps je travaillais dans la restauration. J'avais dû mal à suivre les cours et à faire tout ce qui était exigé. Au bout de sept ans, j'ai eu ma licence. J'ai arrêté de travailler. C'est à ce moment que j'ai fait ma demande de RSA. J'ai fait le recours au RSA lorsque j'ai arrêté de travailler dans la restauration et que mes indemnités chômage se sont stoppées. J'ai pu continuer sur un Master 1 de sociologie. Je l'ai eu du premier coup. J'ai décidé de changer pour faire un Master Interculturalité et Plurilinguisme parce que ça m'intéressait également. J'ai eu ce Master aussi du premier coup. [...] » (Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*<sup>171</sup>

Natacha ajoute qu'elle a pu cumuler le RSA avec une bourse universitaire afin de pouvoir payer les charges de son logement.

Enfin, il existe des jeunes diplômés, réunis dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, qui se servent du RSA pour monter un projet professionnel en dehors de la sphère salariale comme, par exemple, monter une auto-entreprise ou bien s'installer sur une exploitation agricole. Ainsi, Sophie<sup>172</sup> désirait travailler dans le milieu agricole et faire de l'élevage. Elle n'a pas pu valider son bac professionnel notamment parce que sa fille est arrivée à ce moment-là. Son couple a décidé alors de recourir au RSA. Pour Sophie, être au RSA est associé à la possibilité éventuelle de reprendre une formation. Elle a : *« l'idée de repasser le bac au mois de septembre pour pouvoir obtenir des aides également et faciliter l'installation. Le RSA nous permet aussi de prendre le temps de s'installer dans une ferme »*<sup>173</sup>.

Le RSA qui est, ici, un symbole d'échec social devient un outil pour réaliser un projet professionnel en couple.

De même, Lucie a une activité d'auto-entrepreneur dans le milieu du design industriel. Elle a des revenus aléatoires et effectue des emplois de courte durée pour diversifier sa trésorerie :

*« [...] Je suis designer free-lance. J'ai cette activité-là et ce statut-là. J'ai des commandes de prévues donc c'est encourageant. [...] En discutant avec d'autres free-*

---

<sup>169</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 53. (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>170</sup> Annexes Volume 1, Natacha, Présentation du parcours, p. 444.

<sup>171</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 128.

<sup>172</sup> Annexes Volume 1, Yann et Sophie, Présentation du parcours, p. 453.

<sup>173</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 208. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

*lance expérimentés, je leur ai demandé quels étaient leurs modèles économiques. Beaucoup sont vacataires à l'université ou bien dans des écoles. Ils ont cette espèce de béquille économique à mi-temps et à côté leur activité principale. C'est comme ça que ça marche. En sachant que le boulot alimentaire est rattaché à leur domaine d'activité. Moi, je m'y reconnais. J'adhère à cette formule depuis septembre. Je suis sur ce modèle-là de mi-temps/mi-temps. Ça faisait des mois que j'avais ça en tête. C'était ça mon projet. C'est ce que je souhaitais. Le RSA me permet alors de compléter mes autres revenus. C'est positif dans le sens où tu es un peu moins dans la difficulté. [...] »<sup>174</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, Strasbourg).*

Le RSA intervient comme un soutien dans la recherche d'un modèle socio-économique qui correspondrait aux attentes sociales de Lucie. Toutefois, celle-ci espère vivre de revenus issus de son activité professionnelle et quitter le dispositif RSA dans un futur proche.

Ces jeunes diplômés ressentant de la disqualification sociale, essaient de diminuer leurs représentations négatives du RSA comme symbole d'une précarité assistée. Pour cela, ils s'appuient sur le RSA pour financer des pratiques et des activités sociales qui doivent permettre un retour rapide sur le marché de l'emploi ou prévenir un avenir incertain et source d'inquiétudes.

### 3. Privilégier la recherche d'emploi, la formation et les expériences professionnelles

Le mode de vie marqué par la disqualification sociale implique, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, une absence d'employabilité, un déni social de leurs parcours de formation et une impuissance à être affiliés au statut et aux droits du salarié.

Cette situation doit être alors dépassée par la poursuite d'une formation ou une diversification des expériences professionnelles, avec l'espoir de décrocher un emploi stable et protecteur à long terme.

Dans cette configuration, la temporalité quotidienne est consacrée à l'emploi comme dimension centrale de leurs existences sociales. En parallèle, ces jeunes diplômés attachent une part très importante à la sphère familiale et domestique à laquelle ils sont rattachés. Ils s'engagent aussi sur d'autres activités sociales notamment le bénévolat, au sein du monde associatif, pour se sentir utiles dans l'attente d'un emploi satisfaisant.

---

<sup>174</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n° 1, septembre 2012, p. 113-114.

### 3.1 Prolonger le parcours de formation

Certains des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, quittent le système éducatif avec un niveau de formation, validée ou non, par un titre scolaire qui correspond au diplôme du baccalauréat ou aux premières années de l'enseignement supérieur. Ils désirent alors continuer leurs études afin de se spécialiser dans un domaine professionnel. Or, cette démarche s'avère compliquée en l'absence de soutien financier. Toutefois, celle-ci est rendue possible par le dispositif RSA qui prévoit un accompagnement à la formation. Ces jeunes diplômés négocient alors avec leurs référents, chargés du suivi des allocataires RSA, pour continuer leurs études.

Ces jeunes diplômés considèrent que leurs niveaux de diplôme ou leurs domaines de formation ne sont pas suffisants pour s'intégrer dans un salariat protecteur. Ainsi, Claire qui est titulaire d'un bac professionnel, mention secrétariat, espérait reprendre une formation pour se réorienter professionnellement. Elle souhaitait intervenir auprès de personnes handicapées. C'est un sujet qui revenait souvent lors des rendez-vous avec sa référente professionnelle du RSA :

*« Je lui dis vraiment ce que je veux et vers où j'aimerais aller. J'ai déjà un projet de formation et c'est ce qu'il lui a plu. J'aimerais travailler avec les personnes handicapées. Je dois faire une formation d'Aide Médico-psychologique en deux ans, je crois. Je peux aussi faire cette formation en apprentissage. »<sup>175</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Sabrina qui a également un bac professionnel, mention secrétariat, voulait exercer une profession dans le secteur de la petite enfance. Après la sortie de ses études, elle a enchaîné de nombreux emplois et a pu réaliser un stage dans une école maternelle pour devenir ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Elle s'est alors inscrite à Lyon pour une formation. Celle-ci n'a pas pu se réaliser car elle s'est séparée de son époux. Elle est alors revenue à Strasbourg dans l'optique de décrocher un financement et concrétiser son projet professionnel. A ce propos, elle indique :

*« J'avais trouvé un CAP Petite Enfance à Lyon avec un financement du Conseil Régional alors qu'ici ça n'existe pas. J'aimerais me réorienter vers ça et construire un projet professionnel là-dedans. J'aimerais aussi passer des concours pour trouver une certaine stabilité. »<sup>176</sup> (Sabrina, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

---

<sup>175</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 38.

<sup>176</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, février 2014, p. 166.

Valérie souhaitait aussi reprendre une formation pour devenir secrétaire médical. Son titre scolaire ne suffisait pas pour être embauché sur ce poste. Au moment de l'entretien, elle travaillait comme agent d'accueil, à temps partiel, dans une mission locale d'insertion :

*« Depuis que je travaille à la mission locale, on m'a donné envie de reprendre une formation. Je pense que si on ne me renouvelle pas, j'aimerais reprendre une formation pour faire secrétaire médicale. Ce n'est pas trop tard. Je n'ai que 24 ans. »<sup>177</sup> (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Toutefois, Valérie souhaitait, à l'avenir, acquérir de nouveaux savoirs pour transformer son mode de vie.

Dans cette aspiration, à prolonger des études dans l'enseignement supérieur, se retrouve également des jeunes diplômés qui n'ont pas pu valider leur diplôme. Sophie n'a pas été reçue à l'épreuve du baccalauréat. Elle explique cela par la naissance de son fils et par le fait qu'elle n'a jamais vraiment adhéré au système scolaire. Sophie et son compagnon, Yann, ont le projet de s'installer dans une ferme. Or, elle aimerait au moins être titulaire du baccalauréat professionnel pour être enfin reconnue par les organismes professionnels intervenant dans le domaine agricole. A ce sujet, Sophie précise que : *« Pour moi, le domaine agricole c'est d'abord un plaisir avant d'être un métier. J'aimerais repasser le bac mais... bon... l'école, ce n'est pas que ça ne sert à rien, mais on apprend beaucoup plus sur le terrain qu'à l'école. Je préfère ce qui est manuel. [...] »<sup>178</sup>.*

De même, Farida qui travaille comme aide à domicile désirait repasser l'épreuve du baccalauréat en candidat libre car elle aimerait *« continuer en fac de sociologie »<sup>179</sup>.*

Le dispositif RSA est utilisé, prioritairement, par les jeunes diplômés au mode de vie marqué par la disqualification sociale, pour se réinscrire dans un processus de formation afin d'éviter des emplois trop précaires et d'être beaucoup moins dépendant d'une prestation sociale.

### 3.2 Multiplier les expériences professionnelles et les recherches d'emplois

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, multiplient les expériences professionnelles dans l'espoir d'être embauchés à long terme sur

---

<sup>177</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 196.

<sup>178</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 207. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>179</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p.54. (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).

des emplois proches de leurs domaines de formation. Les emplois précaires, qui sont contraignants en termes de temps ou d'investissement physique et moral, deviennent alors un moyen pour compléter le RSA et permettent de se sentir toujours rattaché à un salariat protecteur. Certains préfèrent également s'inscrire dans le statut d'auto-entrepreneur pour se distancier de la relation salariale dans l'idée d'être son propre employeur.

Les années après la sortie de formation ne se sont pas traduites par un emploi lié à la spécialisation du diplôme obtenu. Dans ces conditions, il s'agit d'accumuler des expériences professionnelles, sous forme de vacations, d'intérim, de stages ou de contrat à durée déterminée ; dans l'espoir d'être admis sur un poste qualifié et sécurisant. Nathalie, qui est titulaire d'un diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée (bac +3) pensait être recrutée rapidement dans un établissement de protection de la jeunesse. Or, malgré ses nombreuses lettres de candidatures et appels téléphoniques, elle s'est rendue compte que sa démarche était infructueuse. Elle a postulé alors sur un emploi d'animatrice périscolaire, à contrat à durée déterminée, auprès d'élèves scolarisés dans une école proche de Strasbourg :

*« L'idéal serait que je trouve, en septembre 2012, un boulot d'éducatrice à plein temps. C'est vraiment parce que je n'ai pas trouvé de boulot d'éducatrice spécialisée que je suis encore dans cette situation. Cela me plaît à partir du moment où l'on me met avec des enfants et une équipe. L'équipe en elle-même est très soudée et j'ai été très bien accueillie. Il y a une bonne ambiance. J'aimerais bien trouver une place pour travailler dans un foyer de l'enfance [...] »*<sup>180</sup> (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Le fait de reprendre une activité professionnelle au sein d'une équipe lui a permis de se sentir plus à l'aise. Cet emploi, combiné au RSA, lui a donné également la possibilité de compléter le salaire de son conjoint. En parallèle, Nathalie a continué ses recherches d'emplois pour concrétiser son projet professionnel.

De même, Malika<sup>181</sup>, diplômée d'un BTS (bac +2) mention comptabilité, espérait vivement décrocher un emploi de comptable dans une entreprise lorsqu'elle a quitté la Guadeloupe pour venir à Strasbourg :

*« [...] C'était prévu de partir en France. Je ne pensais pas que ce serait aussi dur de trouver un emploi dans la comptabilité. Déjà quand je suis arrivée ici, il a fallu se faire connaître auprès des entreprises. Il faut les appeler sans cesse. Je suis restée plusieurs mois sans rien. Après, les quelques expériences professionnelles que j'ai eues m'ont permis de découvrir concrètement en quoi consistait le métier de comptable. [...] »*<sup>182</sup> (Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>180</sup> Annexes Volume 2, Entretien n°1, Nathalie, février 2012, p.136.

<sup>181</sup> Annexes Volume 1, Malika, Présentation du parcours, p. 443.

<sup>182</sup> Annexes Volume 2, Malika, Entretien n°1, avril 2014, p. 117.

Malika s'était inscrite dans des agences d'intérim et a pu notamment travailler, sur un poste de remplacement, dans un service de comptabilité au sein d'une entreprise. Pour elle, l'ensemble de ses expériences professionnelles, dans le domaine de la comptabilité, devait lui permettre dans un futur proche d'exercer un métier qui l'intéresse.

Toutefois, d'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, sont contraints de travailler sur des emplois éloignés de leurs champs de formation. Cette situation renforce un sentiment d'échec par rapport aux efforts qu'ils ont déployés au cours de leurs longues études. Dounia est diplômée d'un Master 2 (bac +5) mention Géographie. Elle ne s'attendait pas à se retrouver allocataire du RSA et a été obligée d'enchaîner des emplois précaires et peu qualifiés :

*« [...] C'est décevant. J'ai un bac+ 5. J'ai un diplôme intéressant pour réaliser un travail passionnant. Je cherche et je dépose des CV partout sur internet, à la Communauté Urbaine de Strasbourg, à des bureaux d'études. Pour l'instant, comme je ne trouve pas d'emplois dans ce domaine, Mr M. de la mission locale me propose des boulots dans l'administration. Ce n'est pas vraiment ce que j'ai envie de faire. »<sup>183</sup> (Dounia, 30 ans, RSA socle, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Dans le même entretien, Dounia ajoute que les employeurs exigent de nombreuses expériences professionnelles et ne laissent pas la possibilité aux jeunes diplômés de débiter.

Il existe aussi ceux qui s'orientent vers le travail indépendant ou l'auto-entrepreneuriat. Cette démarche répond plutôt à une aspiration sociale de fonder sa propre activité professionnelle ou de se distancier provisoirement d'une relation salariale considérée comme insatisfaisante. Lucie a monté sa propre entreprise spécialisée dans le design après sa sortie de formation. Elle explique, ici, que cette manière de travailler a pour objectif de construire un réseau relationnel dans son domaine professionnel et de trouver un emploi stable. Cette activité d'auto-entrepreneur est pour elle enrichissante même si cela lui demande beaucoup d'énergie et de patience :

*« [...] Jusqu'à présent, je n'en vivais pas. J'avais quelques missions et quelques contacts par-ci par-là. C'est justement ces petits contacts de hier qui me permettent aujourd'hui, voire demain, de progresser et de rebondir. En fait, à un moment, je me suis aperçue que ça allait prendre beaucoup de temps pour construire ce réseau professionnel. J'ai pu aussi observer de quelle manière ce réseau fonctionnait. Finalement, deux ans ce n'est pas si long que ça, en sachant que j'ai dû me débrouiller toute seule. Maintenant, j'attends de voir combien ça va générer de revenus, car je débute à peine. »<sup>184</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac+5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>183</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 42.

<sup>184</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 112-113.

Lucie essaye également de combiner cette activité d'auto-entrepreneur avec des emplois de courte durée comme intervenante en milieu scolaire. Cette configuration professionnelle lui permet d'échapper, partiellement, à une relation hiérarchique.

Natacha a aussi un statut de travailleur non salarié. Elle a travaillé sur l'élaboration de projets pour des organismes européens spécialisés dans les programmes de formations et d'éducatifs. Ainsi, Natacha propose ses services qui sont rémunérés en fonction de la demande institutionnelle. Natacha notait que cette forme de travail lui convenait notamment dans l'aménagement de ses horaires de travail : « *Mes journées sont remplies de travail. Je peux travailler chez moi et gérer mon temps de travail comme je le veux. Ce qui permet une flexibilité et pouvoir faire autre chose à côté. Je travaille pour moi-même donc je n'ai pas vraiment un patron sur moi.* »<sup>185</sup>.

Toutefois, Natacha comme Lucie, envisageaient la possibilité d'être embauché sur des emplois réguliers dans lesquels leurs compétences professionnelles pourront être pleinement reconnues.

A contrario, il se trouve des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, qui se tournent vers l'auto-entrepreneuriat en raison d'expériences professionnelles insatisfaisantes. À sa sortie de formation, Paul a vécu des conditions de travail éprouvantes dans une agence commerciale spécialisée dans les télécommunications :

*« C'était un travail très encadré. Ce qui ne me gênait pas mais il y avait des pressions inutiles de la part de l'encadrement. Le chef te criait dessus au lieu de t'encourager. [...] j'ai été transféré à la boutique commerciale de Nancy. On avait une chef, la directrice régionale, qui gérait une dizaine de boutiques sur la région. Là, c'était une pression multipliée par dix. Ça crée une mauvaise ambiance. Entre nous, on essayait de se serrer les coudes. Je n'ai pas accepté ces conditions de travail. [...] De plus, le fait de ne rien entreprendre sur moi commençait à me rendre passif. Ça tuait ma personnalité. »<sup>186</sup>  
(Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Il a décidé de quitter cet emploi qui l'affectait profondément et a décidé de recourir au RSA. Au moment de l'entretien, Paul hésitait entre chercher un nouvel emploi ou monter une entreprise individuelle dans le domaine informatique.

Karine a vécu également ce genre de parcours professionnel après ses études dans l'enseignement supérieur. Elle a enchaîné de nombreux emplois parmi les entreprises du textile dans l'idée d'être employée à long terme et de faire carrière dans une grande multinationale. Très vite, elle s'est rendu compte des nombreux obstacles qui rendaient

---

<sup>185</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 132. (Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>186</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 145.



difficile la concrétisation de son projet professionnel. Karine a décidé alors, avec une certaine réticence et sur les conseils de ces amis, de se mettre à son compte pour créer une activité proche de sa formation de styliste :

*« Au début, j'étais totalement contre de monter mon entreprise car je ne me voyais pas du tout là-dedans. Finalement je me suis lancée. [...] C'était le prêt-à-porter et le sur mesure qui m'intéressait. J'ai commencé par faire des créations sur mesure. J'ai observé que ce qui marchait beaucoup, c'était pour les enfants (vêtements, doudous...) et pour les grands-parents. Je me suis spécialisée là-dedans. Chez mes parents, j'ai une pièce où j'ai mon matériel et où je crée. Après, je vends sur les marchés et sur Internet. [...] »*  
<sup>187</sup>(Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

Karine constate, ici, les limites de l'auto-entrepreneuriat dans la mesure où les efforts investis n'amènent pas suffisamment de revenus. De plus, la CAF ne reconnaît pas vraiment cette activité dans le calcul du montant de son RSA. Karine a donc été obligée d'accepter un contrat aidé, financé par les collectivités publiques, pour travailler comme vendeuse dans une épicerie sociale, afin de compléter ses faibles ressources financières.

La reprise d'une formation, la succession d'emplois précaires ou bien l'expérience de l'auto-entrepreneuriat sont autant de pratiques professionnelles mobilisées par les jeunes diplômés allocataires du RSA, regroupés dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale. Il s'agit de remettre le travail, principalement sous sa forme salariale, au centre de leurs existences sociales. Ces jeunes diplômés adoptent alors une organisation de leurs différents temps sociaux qui se réfèrent principalement à la sphère salariale mais qui doit prendre en compte également la sphère familiale.

### 3.3 S'accorder un temps pour la famille ou les amis et se distraire un peu

Ces jeunes diplômés se réservent, ainsi, des temps pour s'occuper de la sphère familiale et amicale. Toutefois, ils sont très vigilants à s'entourer de personnes proches qui ne les jugeront pas. Ils peuvent aussi s'engager dans la vie associative pour être utile aux autres et ne plus penser à leurs difficultés sociales.

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, se consacrent au lien familial qui passe avant un temps pour soi. Dounia est très vigilante à passer du temps avec son fils pour partager des moments familiaux, l'aider dans sa scolarité et

---

<sup>187</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 84.

l'éduquer. Il est important, pour elle, de s'accorder aussi des distractions. Néanmoins, la reprise d'un emploi de courte durée peut provoquer une réorganisation du temps quotidien et crée des effets négatifs sur la qualité des liens sociaux :

*« [...] Si c'est un temps partiel bien réparti dans la semaine, ça va. Mais une fois, par exemple, j'ai travaillé dans une école comme agent administratif. C'était difficile car le temps était mal organisé. J'étais obligé de mettre mon enfant à la cantine. Le soir, je ne pouvais rien faire. J'étais fatiguée. »<sup>188</sup> (Dounia, 30 ans, RSA socle, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Cette articulation aléatoire entre temps de l'emploi et temps hors emploi est difficile à vivre surtout lorsqu'un jeune diplômé se retrouve seul avec un enfant et avec peu de soutien familial.

Pour Sophie, qui vit en couple, la situation est différente. Il était important pour elle et son compagnon d'être présent constamment auprès de leurs fils jusqu'à sa scolarité. Le RSA a notamment permis au couple de passer du temps avec leur enfant sans être accaparé par une activité professionnelle :

*« [...] On s'est mis d'accord lorsqu'on a choisi d'avoir un enfant. Je ne voulais pas mettre un enfant au monde et le voir grandir avec une nourrice. Je préfère être présente jusqu'à l'âge de ses trois ans. Il apprend tellement de chose que je ne voulais pas louper ça. »<sup>189</sup> (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Sophie explique également qu'elle sera vigilante afin qu'un des parents soient toujours présents auprès de leur fils lorsqu'il sera scolarisé.

La sphère familiale, pour Dounia et Sophie, est un lieu qui doit être investi autant que la sphère professionnelle. En ce sens, l'importance accordée, par ces jeunes diplômés allocataires du RSA, à la vie familiale et le temps consacré à celle-ci correspondent aux tendances sociales de nombreux salariés français, comme le souligne Lucie Davoine et Dominique Méda :

*« Le fait d'avoir des enfants, surtout pour les femmes, augmente la probabilité d'accorder moins d'importance relative à son travail qu'à d'autres domaines de la vie. L'existence d'une charge de famille ou d'une famille constituée comme pôle d'intérêt, d'investissement et de charge, apparaît bien comme un facteur explicatif majeur de la relativisation de la place accordée au travail par rapport à d'autres activités. Si la famille constitue une sphère de vie dont les individus attendent autant de satisfaction que du travail et s'ils la considèrent, à l'instar de ce dernier, comme un lieu permettant la réalisation de soi et le développement de liens forts, il importe qu'ils puissent consacrer le temps nécessaire à chacune – un temps d'ailleurs d'autant plus lourd et « rigide » qu'il y*

---

<sup>188</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 44.

<sup>189</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 203.

a présence de jeunes enfants– et notamment que la sphère du travail n’empiète pas sur celle de la famille. »<sup>190</sup>.

Il s’agit, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, de se réserver également du temps pour retrouver entre amis. Il est nécessaire de maintenir une sociabilité amicale afin d’éviter un isolement social trop important. Claire qui a un enfant en bas-âge, s’autorise des sorties notamment pour faire la fête avec des amies qu’elle a connus pendant sa période de formation. Claire s’organise avec son compagnon afin que tous les deux puissent passer du temps avec leurs amis respectifs et faire en sorte que le couple ne s’enferme pas dans une routine :

*« Par exemple, je peux sortir en boîte de nuit avec des amies pendant que mon compagnon garde la petite. Une autre fois, c’est moi qui la garde alors qu’Arthur sort avec ces potes. Sinon, on fait tout ensemble. Je suis toujours obligée d’être avec lui car je n’ai pas le permis de voiture. Des fois, il y a un peu de tension car on est trop ensemble. On est tous les deux, sans travailler, dans le même appartement. Après, je fais ce que je veux et c’est pareil pour lui. [...] »<sup>191</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Jérôme qui est célibataire et sans enfants a dû revenir vivre au domicile parental après avoir fait ses études à Bordeaux. Par-là suite, il s’est installé dans un appartement à Strasbourg dans le cadre d’une colocation. Jérôme a très mal vécu cette période mais le fait de renouer des anciens liens d’amitiés lui a permis d’éviter de se laisser dominer par un mal-être :

*« [...] ça faisait longtemps que je n’étais pas revenu à Strasbourg, j’ai appris à redécouvrir des endroits. J’ai repris contact aussi avec un ami qui a réussi ses concours de la fonction publique. C’est avec lui que je sors quasiment tout le temps. Lui, il commence son travail en septembre. Pour l’instant il ne fait rien. Il sait très bien que je suis parfois déprimé. On fait des sorties ensemble pour se changer les idées. En tout cas, je me sens moins isolé que lorsque j’étais chez mes parents. »<sup>192</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Ainsi, ces jeunes diplômés allocataires du RSA privilégient des instants avec des personnes de confiance qu’ils soient des membres de leurs familles ou bien des amis proches. Il est alors possible d’échanger, sans craindre trop de jugements négatifs, et oublier pendant quelques instants ses propres difficultés sociales.

---

<sup>190</sup> Davoine Lucie, Méda Dominique, « Quelle place le travail occupe-t-il dans la vie des Français par rapport aux Européens ? », *Informations sociales*, 2009/3, n°153, p. 53.

<sup>191</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 38.

<sup>192</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 72.

Enfin, l'activité associative permet également de maintenir un lien avec autrui et éviter le risque d'un isolement social. Il s'agit de donner de son temps pour se sentir utile, réaliser des projets en commun ou pratiquer des activités artistiques. À côté de ses recherches d'emplois, Arnaud est responsable d'une association spécialisée dans le domaine artistique. Cette activité lui permet d'être en contact avec des artistes de différents pays et de créer des événements sur des thématiques différentes. Il est nécessaire pour Arnaud de continuer à rester ouvert sur le monde qui l'entoure :

*« [...] Depuis trois ans, je participe à la création d'une association qui s'intéresse à la promotion d'artistes indépendants. On monte des projets internationaux entre des associations et des artistes. Je suis le président. Quand, j'étais à l'université de Strasbourg, j'ai pu aller à l'université de Montréal. Là-bas, j'ai rencontré des personnes qui m'ont motivé pour fonder cette association. J'ai aussi des contacts en Allemagne, en Ukraine, en Russie, en Espagne et en Suisse. Après, ces artistes ne sont pas tout le temps actifs [...]. »<sup>193</sup> (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

De la même manière, Nathalie essaye de libérer du temps afin de s'impliquer dans une association d'aide aux personnes en situation d'handicap :

*« Je suis dans une association qui aide des personnes handicapées mentales. Je suis secrétaire de l'association. Ce qui m'intéressait au départ, c'était le bénévolat et pas forcément le fait d'être au conseil d'administration mais... bon... je participe de temps en temps à des sorties. Je dis à mon mari que je prends un temps pour participer aux grosses actions de l'association. Avant, j'y allais une ou deux fois par semaine. Là j'y vais une fois par mois et encore. »<sup>194</sup> (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Or, elle aimerait être plus présente, mais son emploi du temps est souvent accaparé par sa vie familiale et par de nombreux déplacements pour se rendre sur son lieu de travail.

Enfin, Farida préfère investir son temps hors emploi dans la réalisation d'un journal de quartier. Ce rendez-vous lui permet de passer du temps, à distance du conjoint, et avec des amies dont certaines continuent encore leurs études. Lorsqu'elle parle de ses amies, Farida indique que : « *Ce sont des jeunes femmes de mon âge que je connais depuis des années. J'ai grandi avec elles. Ça me fait plaisir de les voir. Là, je suis dans un autre monde. Quand je suis avec elles, je me sens comme elles. [...]* »<sup>195</sup>. Ces moments représentent une forme d'échappatoire face à une situation sociale qui est difficile à vivre.

---

<sup>193</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p.15.

<sup>194</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 138.

<sup>195</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 55. (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, qui expriment de la disqualification sociale, montrent que leurs pratiques quotidiennes s'élaborent dans un mouvement de résistance face à l'absence d'employabilité. Ainsi, ils sont déterminés à accéder à une voie professionnelle en adéquation avec leurs qualifications scolaires et universitaires. Ils consacrent principalement leurs temps sociaux à des activités quotidiennes telles que la recherche d'un emploi ou bien l'exercice d'un métier temporaire qui doit être intéressant et qui doit compléter le montant du RSA, afin d'améliorer le quotidien. En fonction de cela, ils organisent ou aménagent leurs autres activités sociales telles que le bénévolat associatif, la vie familiale et les moments de convivialité avec les amis afin de vivre des existences sociales satisfaisantes.

Cette observation se rapproche de l'analyse de Sébastien Schehr qui met en évidence que les jeunes, qui vivent mal leurs expériences du chômage, ne sont pas condamnés pour autant à un quotidien fait uniquement d'attente et de passivité :

« Appréhendé sous cet angle, le chômage est donc une période active, puisque regroupant tout à la fois les différentes formes de débrouillardise sans oublier les multiples démarches entreprises pour retrouver du travail (la recherche d'emploi peut être la seule pratique des chômeurs qui vivent mal leur condition et aspirant à la quitter au plus vite ; il n'en reste pas moins qu'ils peuvent ainsi être actifs). Certes, pour ces derniers, ces pratiques se déploient dans le strict cadre institutionnel et sont donc délimitées par lui, mais nous sommes loin de l'apathie annoncée : refaire des études, se lancer dans une formation, faire les petites annonces... sont autant de moyens-phagocytant d'ailleurs beaucoup de temps – permettant de sortir de cette situation et de donner un sens au quotidien. »<sup>196</sup>.

Ce processus de socialisation combiné avec le RSA crée toutefois des tensions identitaires et relationnelles avec l'entourage proche mais surtout dans la construction de leurs propres identités sociales singulières.

---

<sup>196</sup> Schehr Sébastien, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF, collection Sociologie d'Aujourd'hui, 1999, p 162.

## 4. Des identités sociales singulières caractérisées par une recherche de réhabilitation

Les jeunes diplômés, aux modes de vie marqués par la disqualification sociale, sont confrontés à des contextes sociaux tels que des rendez-vous avec les référents du dispositif RSA, des repas familiaux, des discussions avec leurs conjoints ou bien entre amis. Le Revenu de Solidarité Active peut alors devenir un sujet direct ou indirect qui met en évidence leur position sociale marquée par la précarité et des exigences professionnelles insatisfaites.

Ces jeunes diplômés se sentent responsables et impuissants par rapport à leur situation. Ils essaient de faire disparaître le sentiment de gêne et parfois de honte sociale qu'ils ont intériorisé face à l'abandon de leurs études et à leurs recours pour obtenir le RSA. Face à leur entourage proche, ils adoptent un discours qui justifie leur passage dans le dispositif RSA comme un accident de parcours et qui n'est pas dû à leurs volontés.

Toutefois, si le passage dans le dispositif dure plus longtemps que prévu, ces jeunes diplômés mobilisent des représentations sociales qui rendent plus supportables cette expérience du RSA. Ils expliquent alors que cette prestation sociale est une sorte de « revanche » sur les années difficiles qu'ils ont vécues pendant leur période de formation ou à la sortie de leurs parcours de formations.

### 4.1 Utiliser le dispositif RSA comme un tremplin

Le processus d'intégration des jeunes diplômés dans le dispositif RSA passe par un accompagnement qui vise une insertion professionnelle. En effet, les allocataires qui bénéficient d'un RSA socle, sans activité, sont dans l'obligation d'être suivis par des référents professionnels. Pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, cette contrainte institutionnelle ajoute une tension identitaire supplémentaire. Dans cette optique, la relation d'assistance sociale se base à la fois sur une mise en conformité avec les règles institutionnelles tout en adoptant un discours critique envers les acteurs du dispositif RSA qui ne leur semblent pas compétents.

#### 4.1.1 Des professionnels qui doivent aider à reconquérir une place stable dans le marché de l'emploi

Cette mise en conformité avec le dispositif RSA se traduit essentiellement par une forte implication avec le référent RSA. Cela dans la mesure où celui-ci est considéré comme compétent pour permettre une sortie, à long terme, d'une relation d'assistance sociale. Les jeunes diplômés, rattachés au mode de vie marqué par la disqualification sociale, observe alors scrupuleusement les règles du dispositif telles que la déclaration trimestrielle de ressources ou la présence aux rendez-vous. Ils suivent aussi attentivement les conseils des professionnels et adoptent, face à eux, un discours volontariste pour sortir au plus vite du dispositif RSA.

Certains de ces jeunes diplômés expliquent que la rencontre avec le référent est un moment d'échange pour accéder à des informations administratives, des offres d'emplois et une reconnaissance sociale. Une fois que Dounia s'est inscrite dans le dispositif RSA, elle a été orientée vers un référent, chargé de son accompagnement, dans une mission locale de Strasbourg. Dounia explique que cette relation d'accompagnement est de bonne qualité car elle se concentre essentiellement sur la dimension de l'insertion professionnelle et que le référent est à son écoute. Pour Dounia, l'objectif de cet accompagnement est avant tout de s'affilier rapidement à une activité salariale stable et liée à sa formation même si concrètement cela s'avère difficile à atteindre : « *Pour l'instant, comme je ne trouve pas, M., le référent RSA m'aide à chercher des boulots alimentaires dans l'administration. Ce n'est pas vraiment ce que j'ai envie de faire.* »<sup>197</sup>.

De même, Karine explique que sa référente RSA, qui est la meilleure amie de sa sœur, réalise également un accompagnement de qualité qui prend en compte la singularité de la personne et sa trajectoire de vie :

*« [...] Ce n'est pas parce que je connais la copine de ma sœur qui travaille à la mission locale que je dis ça. Je vais à la mission locale sans appréhension. Il y a vraiment un soutien et des bonnes idées. C'est la mission locale qui m'a proposé récemment un boulot de 7 heures par semaine à côté de mon activité d'auto-entrepreneur. Ce n'était pas plus mal. »*<sup>198</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac+2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

Pour Karine, cet accompagnement lui a permis d'accéder à un emploi pour compléter les revenus de son activité d'auto-entrepreneur et le montant de son RSA.

---

<sup>197</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 42. (Dounia, 30 ans, RSA socle, bac+5, célibataire avec enfants, appartement, Strasbourg).

<sup>198</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 84.

Claire envisage les rendez-vous avec sa référente professionnelle du RSA comme un temps pour élaborer la suite de son parcours professionnel : « *Je lui dis vraiment ce que je veux et vers où j'aimerais aller. J'ai déjà un projet de formation et c'est ce qu'il lui a plu* »<sup>199</sup>. Cela implique de définir, pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, des exigences professionnelles qui correspondent aux attentes institutionnelles et d'être en face d'un conseiller qui les légitime.

Les rencontres avec les représentants du dispositif RSA, pour ces jeunes diplômés, donnent aussi la possibilité de chercher un soutien financier ou moral afin de se projeter dans un avenir social plus rassurant. Farida est contente d'avoir été orientée vers une conseillère en insertion professionnelle d'une missions locale de Strasbourg. La conseillère a compris son aspiration à repasser le baccalauréat en candidat libre pour continuer des études. De plus, cette conseillère lui a proposé de passer son permis de conduire afin d'améliorer ses possibilités d'être embauchée. A propos de sa relation avec cette conseillère, elle explique que : « *J'ai vu que madame B. se débrouillait pour que je réussisse. Elle me soutient énormément. Elle a pu me décrocher un financement pour passer mon permis de conduire.* »<sup>200</sup>.

De la même manière, Valérie indique que la rencontre avec sa référente RSA a représenté un moment déterminant qui a fait évoluer positivement sa trajectoire biographique : « *Pour moi, c'était important car je savais qu'elle était là pour m'aider et pour me sortir de cette situation. [...] Je suis contente qu'elle m'ait proposé cet emploi à la mission locale.* »<sup>201</sup>.

Enfin, Arnaud remarque que la rencontre avec sa référente professionnelle lui a donné un sentiment d'espoir et de confiance à un moment de sa vie qui était particulièrement difficile :

*« Mme L. m'a beaucoup soutenu pendant ma formation à Colmar. Tous les jours, je partais en train et puis, à un moment, c'était compliqué physiquement, car je me donnais à fond dans cette formation. On m'a refusé le logement sur place au début. J'ai refait une demande et j'ai eu une chambre sur place. La référente m'a beaucoup soutenu en me disant que ça irait mieux après. »*<sup>202</sup> (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Toutefois, ils existent aussi beaucoup de remarques critiques de la part des jeunes diplômés allocataires du RSA inscrit dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale.

---

<sup>199</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 36. (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>200</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 54. (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>201</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 195. (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>202</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 14.



#### 4.1.2 Réaffirmer son adhésion au salariat

Les critiques des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, portent notamment sur le fonctionnement du dispositif RSA mais aussi sur les comportements de certains professionnels ou bien des autres allocataires du RSA. Il s'agit de montrer, pour ces jeunes diplômés, qu'on adhère au dispositif RSA uniquement dans le but de s'en défaire et dans l'idée de se débrouiller par soi-même. Ainsi, il existe un discours critique dans les entretiens qui pointent les absurdités des règles administratives ou du calcul pour établir le montant du RSA.

Judith<sup>203</sup> explique que le calcul du RSA est opaque et incertain. Elle se sent alors tributaire des décisions de la CAF qui gère les versements de son RSA. Elle a souvent le sentiment qu'elle doit justifier de ses droits sociaux et affirmer, par-là, qu'elle n'est pas fraudeuse : « *On doit déclarer ces revenus tous les trois mois. Parfois, ils envoient un courrier parce qu'on a eu des trop-perçus. Ça s'est embêtant parce qu'il faut rembourser l'argent alors que j'avais prévu mon budget. [...] Il faut en permanence justifier de sa situation.* »<sup>204</sup>.

Cette observation est également confirmée par Sabrina qui se sent désavantagée par la CAF. L'organisme n'ayant pas pris en compte la séparation avec son conjoint :

*« En ce moment, j'ai quelques soucis avec la CAF parce qu'on m'a envoyé un courrier pour m'indiquer un trop perçu alors que ce n'est pas exact. Je dois rembourser une somme que je n'ai jamais perçu. Je suis en train de faire une lettre de contestation. La CAF a fait le versement sur le compte bancaire de mon ex-conjoint qui lui continue à percevoir le RSA. »*<sup>205</sup> (Sabrina, 27 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Plus généralement, les critiques du dispositif portent sur les modalités du versement du RSA et sur les injonctions répétées de la CAF à devoir justifier de sa situation socio-économique pour accéder à cette prestation sociale.

De plus, les jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, considèrent que certains référents n'apportent pas de bons conseils ou ne prennent pas en compte leurs aspirations. Malika explique que les rendez-vous avec son conseiller d'insertion professionnelle, dans une mission locale de la ville de Strasbourg, ne sont pas satisfaisants. En effet, elle a demandé un financement pour se préparer à un concours. Celui-ci lui a été refusé. Ce qui l'amène à se questionner sur l'utilité du dispositif RSA :

---

<sup>203</sup> Annexes Volume 1, Judith, Présentation du parcours, p. 438.

<sup>204</sup> Annexes Volume 2, Judith, Entretien n°1, avril 2014, p. 77. (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, appartement, Strasbourg).

<sup>205</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, février 2014, p. 167.

*« La mission locale n'aide pas vraiment. On te donne des rendez-vous pour savoir où tu es en est. On te dit que c'est à toi de chercher. J'avais demandé une formation pour me préparer au concours. J'étais en relation avec un centre de formation mais la mission locale ne pouvait pas rémunérer ma formation. Donc, je dois me débrouiller toute seule. Il te conseille des centres de formation mais question aide ce n'est pas vraiment ça. Parfois, je ne prends pas les rendez-vous parce que si c'est juste pour dire ce que je fais, ce n'est pas la peine. »<sup>206</sup> (Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

De même, Jérôme estime que l'organisation du Pôle Emploi ne répond plus vraiment aux attentes des demandeurs d'emplois et notamment ceux qui sont les plus diplômés. Il observe un décalage entre ses exigences personnelles en matière d'activité professionnelle et celles des conseillers :

*« Je suis suivi par le Pôle Emploi. Trois mois après mon inscription à Pôle Emploi, j'ai eu un rendez-vous avec un conseiller. La personne m'a dit qu'elle était confuse. Elle ne pouvait pas vraiment me conseiller par rapport à mes compétences et mes qualifications. Ils m'ont orienté vers le service cadres du Pôle Emploi à Strasbourg. [...] Ils ne m'ont rien appris de ce que je savais déjà. Je n'attendais pas grand-chose au niveau du dispositif RSA [...]. Par contre, j'attendais beaucoup plus du Pôle Emploi. Les conseillers ne sont pas adaptés pour répondre à des bac+5. [...] »<sup>207</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Cette remarque souligne également une forte attente de la part de ces jeunes diplômés allocataires du RSA vis-à-vis d'organismes en charge du placement sur le marché de l'emploi. Or, cette attente s'ouvre sur une désillusion quant à l'absence de reconnaissance sociale en ce qui concerne les long parcours de formation.

Le désenchantement vis-à-vis des institutions en charge des allocataires du RSA ou des demandeurs d'emplois porte également sur les difficultés à mettre en relation les allocataires du RSA avec les employeurs. Sophie explique que ses rencontres avec sa référente RSA ne débouchent sur aucun entretien d'embauche car celle-ci lui propose de : *« m'orienter vers un domaine d'emploi et me dit de chercher un travail tous les quinze jours. Ça fait plus d'un an que je la vois tous les quinze jours et je n'ai pas eu d'entretien d'embauche. »<sup>208</sup>*. En effet, les référents RSA demandent aux jeunes diplômés allocataires du RSA d'accepter des offres d'emplois qui ne correspondent pas à leurs aspirations professionnelles.

---

<sup>206</sup> Annexes Volume 2, Malika, Entretien n°1, avril 2014, p. 117.

<sup>207</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 69.

<sup>208</sup> Annexes Volume 2, Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 203. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

De la même manière, Karine explique que : « *Le Pôle Emploi m'a proposé des choses dont je savais d'emblée que je ne rentrerai pas dans la catégorie.* »<sup>209</sup>. À partir de là, ces jeunes diplômés décident de ne plus prendre en compte les conseils des référents RSA. Ils se débrouilleront pour faire leurs propres recherches d'emplois.

Il se peut également que le dispositif RSA ne mette pas en place un suivi personnalisé alors que certains jeunes diplômés seraient en demande d'accompagnement. Lucie indique qu'elle n'a bénéficié d'aucun suivi par un conseiller d'insertion professionnel pendant les deux années qui ont suivi son recours au RSA. Elle s'est sentie alors très isolée :

*« [...] Je n'ai pas eu de référent. J'ai eu zéro explication. On m'a lâché dans la nature. Tu as juste une déclaration de ressources à faire tous les trois mois. [...] J'attendais rien car on ne m'avait jamais rien dit. Je me suis débrouillée toute seule. [...] J'aurais quand même aimé avoir des conseils et des soutiens au bon moment. Je me suis juste démerdée toute seule. Ça m'a trop enragé ».*<sup>210</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Un jour, elle a reçu un courrier afin de signer un contrat d'engagement et d'être orientée vers un référent RSA. Cette présence soudaine d'un accompagnement était assez incompréhensible pour Lucie qui aurait préféré être accompagné dès son entrée dans le dispositif RSA.

D'autres jeunes diplômés allocataires RSA, ressentant de la disqualification sociale, insistent souvent dans leurs entretiens pour se démarquer des allocataires qui abuseraient de ce minima social. De ce fait, Natacha fait une distinction entre sa situation de jeune diplômée qui a réalisé un long parcours de formation et celles de certains allocataires qui se contenteraient de vivre avec le RSA :

*« [...] Par contre, je pense que certaines personnes ne sont pas du tout pressées de sortir du RSA parce qu'elles ne veulent pas travailler pas ou bien parce qu'elles font des activités beaucoup plus plaisantes. [...] Ces personnes sont très bien au RSA car cela leur permet de vivre comme elles veulent. Elles peuvent même voyager, avoir la belle vie alors que les autres travaillent pour eux et cotisent pour eux. Je trouve que les gens seraient beaucoup plus motivés à chercher du travail si ces droits n'existaient pas. [...] Je ne parle pas pour les gens comme moi qui sont éduqués, qui travaillent et qui payent des impôts. Il y a des personnes qui considèrent le RSA comme un tremplin, ce qui est mon cas, et qui envisagent une carrière professionnelle alors que d'autres se disent qu'ils vont rester toute leurs vies sans travailler avec le RSA. Je ne trouve pas que c'est normal. Après, ce sont des gens qui n'ont pas forcément fait d'études supérieures, qui ne veulent pas vivre de petits boulots et aller travailler dans le bâtiment ou dans la restauration [...] »*<sup>211</sup> (Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

---

<sup>209</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 85. (Karine, 25 ans, RSA activité, bac+2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>210</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 112.

<sup>211</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 132.

Toutefois, dans l'entretien, Natacha nuance ces propos négatifs au sujet des allocataires qui s'appuieraient uniquement sur l'aide du RSA pour vivre. En effet, Natacha indique qu'elle a connu de nombreux emplois précaires avec des conditions de travail souvent pénibles. En ce sens, elle peut comprendre le comportement de certaines personnes qui utilisent le RSA pour s'éloigner temporairement du marché de l'emploi.

Dans la même optique, Paul fait également une différenciation entre les allocataires du RSA mais, ici, cette distinction se fait sur une base ethnique ou communautaire :

*« [...] Je ne suis pas un type qui profite de la société parce que quand je vois les gens qui profitent du RSA alors que, moi qui ai fait des efforts, je trouve ça injuste. Il y a des gens qui ont besoin du RSA mais il y en a qui en profite pour ne rien faire. Je connais des gens qui ont la capacité de travailler. J'habite à Hautepierre dans un quartier populaire de Strasbourg. C'est cliché peut-être mais malheureusement les plus grand profiteurs de cette aide sociale, dans ces quartiers, sont les maghrébins et les africains. Après, je connais des africains et des maghrébins qui travaillent et qui touchent le RSA en complément. Il y a aussi des gens qui font des gosses uniquement pour avoir le RSA. [...] Pour certains, le RSA est devenu un mode de vie récurrent. Ils sont entrés dans le cercle vicieux du RSA. »<sup>212</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

En fait, Paul tient surtout à indiquer son refus d'être relégué aux marges d'un salariat intégrateur et espère se séparer rapidement du RSA associé à une épreuve de disqualification sociale.

Plus généralement, les discours de Paul et de Natacha sont imprégnés de la vision de type libéral qui essaye de s'imposer, de plus en plus, aux différentes réformes du système national de protection social français. Cette vision construit un ciblage et une stigmatisation des bénéficiaires potentiels de prestations sociales. Ces bénéficiaires, souvent de couches sociales populaires, sont relégués aux marges du salariat intégrateur.

L'idéologie libérale crée alors une dualisation sociale entre les bénéficiaires qui adhère à la responsabilisation individuelle de leurs situations socio-économiques et ceux qui seraient dans l'incapacité de s'adapter aux transformations du marché du travail. Cette vision des régimes de protections sociales contribue à la construction de frontières sociales, ainsi que le souligne Philippe Warin :

*« Le régime libéral de protection sociale vers lequel nous tendons dans la plupart des pays trace des frontières entre groupes. Frontières sociales et frontières mentales qui sont attisées par l'ordre social qu'il sous-tend. Frontière politique également, dès que la dualisation de la société s'opère entre ceux qui restent d'une façon ou d'une autre dans les mailles du système de protection et ceux de plus en plus nombreux semble-t-il, qui*

---

<sup>212</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 146-147.

leur échappent par désintérêt et retrait par rapport à l'offre publique. En tout cas, si l'universalisme n'a jamais été gage d'homogénéité totale, le régime libéral auquel nous sommes apparemment promis apparaît bien au fondement d'une dualisation de la société qui est probablement loin de renforcer la cohésion sociale. »<sup>213</sup>

L'accès aux différentes prestations sociales devient alors de plus en plus difficiles car elles découragent certains individus ou groupes sociaux qui craignent d'être étiquetés comme assistés.

L'inclusion des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, au sein du dispositif RSA s'accompagne d'un sentiment de gêne et parfois de honte sociale. Ces jeunes diplômés sont alors contraints de composer avec les professionnels chargés du suivi des allocataires. En fait, ces jeunes diplômés n'avaient pas prévu, un jour, de faire partie d'un dispositif d'aide sociale.

Pour ces jeunes diplômés, la relation sociale avec les représentants du dispositif RSA doit donc se positionner essentiellement sur l'insertion professionnelle. Pour que cela se réalise, ils essaient de créer une relation de confiance et adoptent un discours volontariste avec leurs référents RSA ; si toutefois ils bénéficient d'une écoute et d'un soutien de la part de celui-ci.

A contrario, cette attitude de mise en conformité avec les normes du dispositif RSA ne les empêche pas de juger négativement le fonctionnement des organismes. Cela concerne essentiellement le calcul et les modalités de versement de cette prestation sociale. Ces observations critiques s'adressent également aux professionnels sur le manque de qualité ou l'absence de certains accompagnements.

Enfin, ils marquent une différence entre les allocataires du RSA qui, selon eux, travaillent et ceux qui « profitent de la société ». Toutefois, ces jeunes diplômés expriment aussi leur adhésion à une société qui se doit d'être solidaire et juste envers ses membres. Cela à condition que ces derniers montrent leur volonté de contribuer au système économique. Il s'agit, pour ces jeunes diplômés de réaffirmer, au sein de leurs existences sociales, la primauté de l'institution salariale et du marché de l'emploi sur le système de protection sociale<sup>214</sup>.

---

<sup>213</sup> Warin Philippe, « Ciblage de la protection sociale et production d'une société de frontières », *SociologieS* [en ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 17 décembre 2010, p. 8.

<sup>214</sup> Messu Michel, *Les Assistés sociaux suivis de L'Assurance d'assistance*, Fribourg, Éditions Academic Press Fribourg, Édition revue et augmentée, 2009, p 66-67.

## 4.2 Déjouer les tensions sociales, avec l'entourage proche, liées à l'absence d'employabilité

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, vivent des tensions identitaires et relationnelles liées à leur présence dans le dispositif RSA et à l'impossibilité provisoire d'intégrer un salariat stable. Ils essaient alors de contrôler les représentations sociales associées aux usages du RSA.

Dans l'ensemble, ils adoptent, avec l'entourage proche, des attitudes d'esquives ou « *faire comme si de rien n'était* »<sup>215</sup>. Il s'agit alors de sélectionner ou de masquer certaines informations sociales qui pourraient les mettre dans une position sociale défavorable face aux regards d'autrui ainsi que l'observe Erving Goffman :

« Le problème n'est plus tant de savoir manier la tension qu'engendrent les rapports sociaux que de savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir ; et, dans chaque cas, à qui, comment, où et quand. »<sup>216</sup>

Toutefois, ces jeunes diplômés allocataires du RSA, peuvent aussi s'adresser directement à l'entourage lorsque celui-ci est en désaccord profond avec le recours au RSA. Ces jeunes diplômés auront souvent recours à une rhétorique qui justifie leur présence dans le dispositif RSA. Toutefois, des affrontements peuvent avoir lieu lorsque leurs argumentations sont considérées comme irrecevables par l'entourage proche.

### 4.2.1 Masquer sa situation d'allocataire du RSA : entre esquivage et détachement identitaire

La stratégie de l'évitement social permet d'empêcher des tensions identitaires qui pourraient surgir à l'occasion d'une conversation avec des amis, des parents, des voisins ou avec le conjoint. Il s'agit de se préserver de possibles jugements négatifs en essayant de dissimuler certaines données sociales à autrui. Dounia explique qu'elle n'évoque pas l'existence du RSA avec ses amis ou avec ses connaissances proches. Cependant, il peut arriver que ce sujet ne puisse être contourné. Dounia doit alors supporter des discours sociaux qui construisent des généralités, souvent négatives, sur les allocataires du RSA :

---

<sup>215</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 55.

<sup>216</sup> Goffman Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p 57.

« Ça ne m'est jamais d'arriver de parler de ma situation avec mes amis. J'ai l'impression que chaque personne garde ça pour lui. Ça se discute rarement. Ça m'est arrivé une fois avec une personne qui m'a demandé ce que je faisais. Je lui ai dit que je ne travaillais pas et que j'étais au RSA. La personne semblait étonnée et m'a demandé comment j'arrivais à vivre. J'évite ce genre de discussion. Les gens voient mal le RSA. C'est comme si on ne faisait rien. Moi je n'ai pas l'intention de rester longtemps au RSA. Les autres pensent qu'on a le RSA pour rester avec son enfant. Ce n'est pas ce que je veux. Le RSA ça ne me sert à rien de toute façon. Ce n'est pas une vie. [...] Certaines personnes ont du mal à comprendre ça alors que moi je suis volontaire pour m'en sortir. »<sup>217</sup> (Dounia, 30 ans, RSA socle, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).

L'évitement est également pratiqué par Sophie. Celle-ci indique que ses amies proches ne comprennent pas que son recours au RSA et critiquent le fait que son conjoint n'ait pas d'activité professionnelle. Ainsi, une amie de Sophie considère que le rôle social du conjoint est avant tout d'assurer la stabilité financière du couple par un emploi : « J'ai une autre amie qui m'a dit : « il ne fout rien pourquoi t'es avec lui ! ». Moi, je l'aime et c'est le père de mon enfant. Il n'y a pas à discuter. J'écoute ce qu'on me dit mais si ça va trop loin, je me mets une coquille et je ne laisse rien passer. C'est ma famille, c'est ma bulle. »<sup>218</sup>. Sophie n'accepte pas ces remarques surtout de la part de personnes proches. Elle estime que les propos de ses amies remettent en cause ses propres choix de vie et la configuration de son couple. Sophie fait alors comprendre à ses amies qu'elle ne souhaite pas discuter de ces sujets-là.

De même, l'évitement social s'accompagne d'une sélection rigoureuse parmi les personnes proches lorsqu'il s'agit de mentionner sa présence dans le dispositif RSA. Paul explique qu'il ne parle pas de sa situation avec tous ces amis :

« Avec certains amis, on en parle. J'ai un ami notamment qui était cadre. Il s'est retrouvé au chômage. Il a touché le RSA pendant un an. Il était complètement déprimé. On s'est soudé les coudes. [...] Après, je suis asiatique et avec d'autres amis qui sont asiatiques, on ne parle pas trop d'argent. On est d'une génération où les parents, pas tous, mais qui aiment bien parler les uns sur les autres au sein de la communauté asiatique. Nous, on n'est pas dans cette optique-là. On n'aime pas trop parler de nos situations financières. On en parle au sein des familles mais sans plus. Quand, j'ai dit à mes amis que j'étais au chômage ils m'ont conseillé de prendre le RSA. Je me sens soutenu. Je peux en parler. »<sup>219</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Cette stratégie relationnelle intervient pour préserver une identité pour soi et se rapprocher de personnes familières qui peuvent entrer en empathie face aux difficultés sociales rencontrées.

---

<sup>217</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 45.

<sup>218</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 205. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>219</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 146.

Il existe aussi une stratégie sociale de détachement. Celle-ci permet à des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, de pratiquer une certaine indifférence face à certains discours sociaux qui stigmatisent les allocataires du RSA.

Pour cela, le soutien de la famille ou des amis est nécessaire. Claire a conservé des relations amicales nouées lors de son parcours de formation. Ses amies connaissent des situations sociales différentes mais les liens ont été conservés. Elles ont été notamment présentes auprès de Claire notamment lors de sa grossesse : « *Quand elles ont appris que j'étais enceinte, elles sont venues avec toute la classe me rendre visite à l'hôpital. Elles m'ont toutes ramené quelque chose, des vêtements et des couches. Elles viennent à la maison même si on ne se voit pas souvent. On garde contact.* »<sup>220</sup>. Claire explique également que cette solidarité amicale, face aux difficultés matérielles de son couple, lui permet de mettre à distance les tensions identitaires qu'elle ressent face à l'absence d'employabilité.

Natacha indique qu'elle s'entoure d'amis qui partagent ses points de vue et qui adhèrent à son mode de vie. Elle sent également indifférente face aux conversations qui mettraient en évidence sa position sociale de manière négative :

*« [...] Tout le monde sait ce que c'est de vivre au RSA. Le regard n'est pas négatif car mes amis connaissent ma situation et les raisons qui m'ont amené à vivre avec le RSA. Lorsque je croise de nouvelles personnes, je ne fais pas très attention à leurs regards. J'ai mes convictions profondes. Je n'ai pas à me cacher par rapport au RSA. »*<sup>221</sup>  
(Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Pour Lucie, le RSA n'est pas un sujet de tension dans la relation avec ses parents. Lucie indique que sa mère est également allocataire du RSA et que celle-ci lui a même conseillé d'y recourir dès ses 25 ans : « *C'est ma mère qui m'a conseillé de déposer une demande de RSA car j'avais l'âge.* »<sup>222</sup>. Lucie explique également, qu'avec son frère, le RSA est évoqué sur le ton de la plaisanterie. Il a connu une situation de chômage après avoir occupé des emplois d'ingénieurs. Cette complicité avec son frère lui permet de supporter un profond sentiment de disqualification sociale depuis la sortie de formation.

Valérie ajoute que sa demande de RSA est passée inaperçue. Certains membres de son entourage familial utilisent d'ailleurs cette prestation sociale. Celle-ci n'est donc pas connotée négativement : « *J'ai mes cousins et cousines, qui ont déjà plusieurs enfants, qui sont aussi au*

---

<sup>220</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 39. (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

<sup>221</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 131.

<sup>222</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 111. (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).



*RSA. En fait, ils n'ont jamais vraiment travaillé. Mes cousines sont tombées enceintes assez jeunes. Ils connaissent le RSA. Après, on en parle pas spécialement.* »<sup>223</sup>.

Les stratégies identitaires, entre évitement et détachement, doivent permettre à ces jeunes diplômés de se protéger des regards ou des discours négatifs de la part de certains membres de l'entourage proche.

#### *4.2.2 Résister aux stigmatisations sociales : entre argumentation et affrontement*

Les jeunes diplômés allocataires, réunis dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, doivent parfois répondre directement à l'entourage proche lorsque celui-ci manifeste fortement des divergences ou des inquiétudes sociales. Ils oscillent alors entre l'argumentation et l'affrontement.

A l'issue de sa période de formation, Karine s'est retrouvée salariée dans différentes entreprises mais sans accéder à un emploi stable. Karine est alors obligée de revenir au domicile parental. Lorsqu'elle décide de recourir au RSA, l'attitude de ses parents dans un premier temps, n'est pas négative car Karine leur explique que cette prestation sociale est justifiée par la création de son auto-entreprise. Dans un deuxième temps, Karine a l'impression qu'il subsiste des interrogations, de la part de ses parents, sur la manière dont elle s'est retrouvée inscrite dans le dispositif RSA :

*« [...] Pour mes parents, le RSA c'est un budget minimum. Mes parents voient que derrière je bosse comme une acharnée. Après, je sens qu'ils se questionnent du style : « Ma fille, elle reçoit le RSA, ce n'est pas ce qu'on avait imaginé pour elle, elle est intelligente, pourquoi ça n'a pas marché ?, Où est-ce qu'on a fait faux ?, Est-ce qu'on aurait dû la forcer ? Est-ce qu'elle a fait les bons choix ? ». Ils ne l'ont jamais dit mais je sais qu'ils le pensent. »*<sup>224</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

Cependant, ce contexte social peut entraîner des tensions relationnelles qui se transforment parfois en « face à face » où s'expriment, plus intensément, des désaccords profonds. Dans la situation de Karine, ces mésententes avec ses parents ou sa sœur portent sur l'organisation et la participation à la vie familiale ainsi que sur sa place de jeune adulte au domicile parental : « *C'était mon espace quand j'étais enfant. Je suis parti et je suis revenu. En revenant, j'ai*

---

<sup>223</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 194. (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

<sup>224</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 88.

*l'impression d'empiéter sur leur espace. C'est ça qui me dérange. Je n'ai plus la place d'enfant alors que pour mes parents, ils me prennent encore pour une enfant. [...] »<sup>225</sup>.*

De même, Karine et sa sœur peuvent connaître des affrontements qui portent sur la différence de positions socio-professionnelles. Karine ne comprend pas le comportement de sa sœur qui a des revenus professionnels réguliers et pourrait partir du domicile parental afin de s'installer dans un logement individuel.

Jérôme, qui a mené un long parcours d'études, s'est retrouvé dans l'impossibilité d'être employé dans une entreprise qui lui avait promis une embauche à durée indéterminée. Il a été contraint alors de revenir temporairement au domicile parental et de se confronter aux questionnements de ses parents :

*« [...] J'ai dit à mes parents que les années 70 ou 80 n'étaient pas pareils. Mon père me donne des conseils de l'époque comme aller déposer directement la lettre de motivation à l'employeur alors que maintenant tout est sur Internet. Maintenant, ils voient à la télévision le chômage des jeunes. Je ne suis pas seul dans sa situation. [...] »<sup>226</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Par-là suite, il est parti vivre en colocation à Strasbourg. Il revenait de temps en temps visiter ses parents, qui résident dans un village du Bas-Rhin, mais les échanges sont souvent ponctués par des remarques qui désapprouvent le mode de vie de Jérôme : *« [...] Ils me demandent sans cesse à quel moment je vais trouver un travail stable et être indépendant. Ils me le reprochent et ça n'a pas changé. »<sup>227</sup>*. Jérôme essaye alors d'espacer « ces têtes à têtes » familiales dans lesquels il se sent déprécié.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, ressentant de la disqualification sociale, peuvent vivre également des moments d'affrontements avec un membre de l'entourage proche qui manifesterait une forte adhésion au dispositif RSA. Farida explique que son compagnon a décidé de recourir au RSA après avoir perdu son emploi. Farida a pu décrocher un poste d'aide à domicile. Elle indique qu'elle essaye de soutenir, au quotidien, son mari pour qu'il puisse retrouver rapidement un emploi. Or, Farida ajoute que, de temps en temps, elle affronte son conjoint qui légitimerait le fait de vivre avec le RSA :

*« Ça vient souvent sur le tapis. Lui, il voit uniquement le côté positif du RSA. Il est obligé d'avoir cette vision car c'est lui qui doit assurer les besoins du couple. Traditionnellement, c'est le mari qui va chercher du travail et l'épouse reste à la maison. Quelquefois, je crie un peu après lui. Le fait qu'il reste à la maison ça me déprime et ça*

---

<sup>225</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 89. (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

<sup>226</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 70.

<sup>227</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 70. (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation familiale, Strasbourg).

*le déprime aussi. Il est souvent devant la télé. [...]»<sup>228</sup> (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Il s'agit pour Farida de montrer que leur mode de vie associé au RSA n'est pas supportable. Dans ces échanges, parfois tendus, entre Farida et son conjoint se jouent des tensions sociales et identitaires dans lesquels se questionne également la construction des rôles masculins et féminins dans les configurations de couple.

Nathalie rend compte aussi de moments parfois conflictuels avec son compagnon. Celui-ci a été à l'initiative de la demande de RSA pour le couple. Nathalie décrit son conjoint comme une personne qui ne désapprouve pas l'idée de bénéficier d'aides sociales ou familiales :

*« Lui, c'est quelqu'un de posé, de très zen, c'est déjà le caractère qui est différent et puis il a pu compter sur tout le monde. Dès qu'il a un petit souci financier, il peut faire appel à sa famille. Il y a eu des périodes où on a été en grande difficulté. Un jour il m'a reprochait d'avoir dépensé trop d'argent après avoir fait les courses. Bref, c'était la dispute. »<sup>229</sup>. (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Nathalie est en désaccord avec le discours tenu par son conjoint. Ces mésententes sociales, qui se traduisent par des disputes, portent également sur l'opposition entre le revenu salarial, issu de l'emploi et l'aide sociale ou familiale.

Afin de ne pas exposer leurs modes de vie associés au RSA, les jeunes diplômés ressentant de la disqualification sociale, essayent de contrôler ou de masquer certaines informations à l'entourage proche. Cela se traduit par des stratégies identitaires d'évitement ou d'indifférence. En outre, ils sélectionnent les personnes proches auxquelles s'adresser et se rapprochent de certains amis qui peuvent les comprendre. Il existe également des stratégies d'argumentation pour justifier leur passage dans le dispositif RSA. Néanmoins, les désaccords sociaux qui apparaissent avec les parents ou le conjoint peuvent parfois se transformer en un affrontement tel que des disputes ou des agressions verbales. L'ensemble de ces stratégies identitaires permet, à ces jeunes diplômés, de résister à certaines assignations sociales négatives concernant leur manière de vivre avec le RSA.

---

<sup>228</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 55.

<sup>229</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 140.

### 4.3 Disqualification sociale et retour rapide vers l'emploi qualifié

Le mode de vies marqué par la disqualification sociale produit également des identités sociales pour soi qui révèlent des blessures profondes causées notamment par une sortie subite de formation sans diplôme ou bien face à la non-reconnaissance sociale des titres universitaires. Ces blessures sociales entraînent beaucoup de désillusions qui s'expriment par des sentiments de gêne, de déception, d'échec, de culpabilité voire de honte sociale. La disqualification sociale remet en cause une identité sociale qui se réfère à l'autonomie du travailleur par l'emploi.

Dans ce mode de vie, les jeunes diplômés expriment de la honte et de la culpabilité, vis-à-vis d'eux-mêmes, concernant leur présence dans le dispositif RSA qui est perçu comme une institution d'assistance sociale. Toutefois, ces émotions douloureuses sont compensées par l'espoir d'un passage rapide dans le dispositif RSA et par un discours volontariste qui promeut l'effort et le mérite individuel.

#### 4.3.1 Dénigrer son appartenance au système de protection sociale

Être allocataire du RSA produit, parmi les jeunes diplômés ressentant de la disqualification sociale, la représentation d'une personne inutile qui ne peut pas se projeter dans l'avenir. Dounia se sent mal à l'aise dans le fait de recevoir une aide financière de l'État. Cela remet en cause un idéal de vie qui est articulé à une activité salariée et à des revenus issus de l'emploi :

*« Je le vis très mal. Je n'ai pas envie qu'on me donne de l'argent. Tous les mois, j'attends de l'argent. Je dépends de la CAF avec le RSA mais si je ne dépendais pas de la CAF, je pourrais dépendre alors de moi-même. De toute façon, je ne peux rien faire avec le RSA sur le long terme. Je suis aussi un peu bloquée à cause de l'enfant. Je ne suis pas vraiment mobile pour changer de département ou de ville. »<sup>230</sup> (Dounia, 30 ans, RSA socle, bac+5, célibataire, avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Dounia aimerait également pouvoir se déplacer en France mais la présence de son fils, qui n'est pas encore autonome, rend ce projet difficilement envisageable.

Lucie fait savoir qu'être allocataire du RSA reste attaché à une représentation sociale dévalorisante d'elle-même malgré le fait qu'elle se concentre quotidiennement sur ses projets de design et qu'elle est embauchée comme intervenante artistique en milieu scolaire :

---

<sup>230</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 45.

*« C'est quand même un peu stigmatisant. Certaines personnes croient que je ne travaille pas. Alors que j'ai un job même si ça ne génère pas beaucoup de revenus. [...] On ne comprend pas forcément ma situation. Je pense qu'être allocataire du RSA renvoie une image d'une personne qui ne travaille pas et qui est assisté. »<sup>231</sup> (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac+5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Cette impression de ne pas être reconnue, lorsqu'on est sans emploi et usager de minimas sociaux, s'accompagne parfois d'un isolement social. Malika, native de Guadeloupe, indique qu'elle est arrivée récemment en France. Malika a rejoint son compagnon. Ils habitent dans l'appartement de sa belle-sœur. Elle se retrouve souvent seule la journée et elle peut difficilement parler de ses problèmes à ses amies qui sont restées en Guadeloupe : *« Ce qui est dur c'est que lorsque ça ne va pas, tu ne peux aller nulle part. Je ne peux pas aller voir une copine pour parler. Parfois, je me dispute avec mon compagnon comme dans tous les couples. On vit un peu aussi les uns sur les autres. »<sup>232</sup>.*

L'isolement social accentue les tensions sociales produites par des projets professionnels contrariés, une trop forte promiscuité relationnelle ou bien par une rupture amoureuse. À ce sujet, Sabrina indique que la séparation avec son compagnon, l'impossibilité de s'inscrire dans une formation qui l'intéressait et le retour au domicile parental ont créé une perte de repères. Cela l'empêche de renouer avec des relations amicales car : *« pour le moment, je ne parle pas de ma situation. Il y a des amis qui ne savent pas que je suis revenue. »<sup>233</sup>.*

De plus, le passage dans le dispositif RSA amène ces jeunes diplômés à manifester des regrets par rapport à leurs choix de vie passés. Farida explique que sa position sociale actuelle est beaucoup plus dégradée qu'au moment où elle vivait au domicile parental :

*« [...] Dire que je vis moins bien lorsque j'étais chez ma mère, c'est un peu la honte. Parfois, je me demande vraiment pourquoi je me suis mariée. En fait, j'en avais marre de voir mon compagnon une heure par jour. Je désirais vivre avec lui. C'était juste pour lui. Sinon, j'aurais attendu dix ans de plus pour me marier. J'étais très bien chez mes parents et quand je suis arrivée chez mon mari, je me suis retrouvée à faire le ménage, la cuisine et les papiers. Ça a changé du tout au tout. [...] De toute façon, dans ma religion, on ne peut pas vivre avec un homme si on n'est pas marié. »<sup>234</sup> (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, Strasbourg).*

Farida était contrainte de se marier pour s'installer en couple avec son conjoint. Ce mariage a été suivi par la perte d'emploi de son mari et l'abandon de ses études pour aider son couple.

---

<sup>231</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 113.

<sup>232</sup> Annexes Volume 2, Malika, Entretien n°1, avril 2014, p. 118. (Malika, 24 ans, RSA socle, bac +2, en couple, domicile familial, Strasbourg).

<sup>233</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, avril 2014, p. 168. (Sabrina, 27 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Certains jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, revendiquent un mode de vie fondé sur l'employabilité pour signifier leurs désapprobations face au dispositif RSA. Karine explique que son objectif est de rester le moins longtemps possible dans le dispositif RSA. Elle désire un mode de vie qui repose sur des revenus professionnels :

*« À la base, je ne voulais pas de RSA. J'aimerais bien avoir un salaire qui me permettrait de vivre de mon activité. Le RSA, ça m'aide temporairement. A ce moment, j'en ai besoin mais je n'ai aucune intention de rester dans le système. C'est juste parce que c'est le début. Dans 2 ou 3 ans, si je peux, je ne suis plus dedans. Je n'ai pas été élevé dans cette optique. Ah non ! C'est temporaire parce qu'en ce moment je travaille comme une malade et que je ne peux pas vivre de mes propres ressources. »<sup>235</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).*

Elle explique que le recours à cette prestation sociale est un passage obligé le temps de monter son auto-entreprise ou de décrocher un emploi durable dans le stylisme.

Claire manifeste également un refus de vivre avec le RSA. Cette situation lui est associée à celle de sa mère qui bénéficie de nombreuses aides sociales :

*« Pour moi, recourir au RSA c'est dépendre de l'État. Si je pouvais sortir du RSA ça m'arrangerait. Si on avait pu empêcher cette situation, je n'aurais pas demandé le RSA. Ma mère a connu le RMI et le RSA. [...] Ça fait huit ans qu'elle ne trouve pas de travail. [...] Ma mère a toujours quasiment vécu avec une aide de l'État. Je ne veux pas de cette situation pour moi. »<sup>236</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).*

Il s'agit, pour Claire, de se distancier d'un modèle parental qui n'a connu que des situations sociales instables et de longues ruptures avec le monde professionnel.

Les tensions subjectives des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, leur imposent ainsi de résister à des représentations négatives liées au passage dans le dispositif RSA.

---

<sup>234</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 56.

<sup>235</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 87.

<sup>236</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 35.

#### 4.3.2 *Se mobiliser pour se détacher de la figure d'assisté social*

Ces jeunes diplômés doivent composer avec les regards ou les discours qu'ils portent sur leur passage dans le dispositif RSA et sur leur avenir. En effet, il s'agit de préserver une identité pour soi sans la figer dans des normes sociales temporairement inaccessibles.

Cette négociation subjective passe par la construction d'un discours qui essaye de renverser le sentiment d'échec social pour justifier le passage dans le dispositif RSA, comme le souligne Valérie pour laquelle : « *Le RSA aide pour dépanner quand tu es vraiment au plus bas et que tu n'as pas les moyens de travailler. Ce n'est pas une solution de trop longue durée. Personnellement, je ne me verrai pas vivre deux ou trois ans de plus avec le RSA. [...]* »<sup>237</sup>.

Ces jeunes diplômés adoptent une rhétorique qui se fonde sur l'espoir et la persévérance de la volonté individuelle à décrocher un emploi qualifié dans un futur proche. Cela afin de passer à un autre mode de vie. Ils élaborent ainsi un contre-discours pour réajuster une identité sociale mise à mal par le recours au RSA.

Il s'agit alors de légitimer ce processus pour transformer cette prestation sociale comme un dédommagement de situations passées considérées comme injustes. Natacha considère, ainsi, que son inscription dans le dispositif RSA est une revanche sur les années difficiles qu'elle a vécues pendant sa période de formation. Elle a travaillé longtemps dans la restauration pour financer ses études. Natacha affirme qu'elle a suffisamment cotisée pour pouvoir bénéficier du RSA :

*« [...] Je trouve normal de recevoir le RSA après avoir travaillée pendant huit ans, payée mes impôts et cotisée tant d'années. Je ne me sens pas du tout honteuse de le recevoir car j'ai contribué. Ce n'était pas comme si je n'avais jamais travaillé et que je voulais uniquement le prendre. J'ai travaillé alors maintenant j'ai le droit de l'avoir. C'est tout à fait légitime de le recevoir. [...] Je ne pouvais plus travailler dans la restauration au regard des études que j'ai faites. [...] je considère que j'ai tout à fait le droit de prendre le RSA pour lequel j'ai travaillé. J'ai essayé tout ce qui me semblait convenable par rapport aux offres d'emplois proposés. »*<sup>238</sup> (Natacha, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Natacha souligne que le RSA est un moyen de refuser des emplois qui ne correspondent pas à ses qualifications. Dans l'entretien, elle ajoute également que cette prestation sociale est un outil qui lui permet de soutenir son statut de travailleuse indépendante.

---

<sup>237</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 194. (Valérie, 24 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

<sup>238</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 129-130.

Arnaud, à la différence de Natacha, manifeste plutôt un profond mal-être face à la difficulté de décrocher un emploi et d'être allocataire du RSA. Pour autant, il reconnaît que cette aide sociale lui a permis de sortir d'une succession d'emplois intérimaires qui s'étaient mal passés :

*« Des fois, moralement, je déprime. J'ai des périodes où je me sens mal. Je suis au RSA et je n'ai pas de travail. Le RSA est fait pour survivre. Après, ce n'est pas uniquement à cause du RSA que je déprime mais parce que aussi ça ne va pas trop bien dans l'ensemble. Après, je me dis qu'un tel système en France, ça n'existe nulle part ailleurs. Le RSA c'est quand même génial. Sans ça, on serait tous dans la rue. J'en avais marre de faire de la manutention et de l'inventaire. Au bout d'un moment, dans la tête, ça n'allait pas bien. Après, le métier de réceptionniste me plaît bien. Maintenant, je n'accepte plus autre chose. Je peux plus. Je me suis limité sinon je ne sais pas ce qui va se passer dans ma tête. »<sup>239</sup> (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Arnaud utilise le RSA dans l'optique de réparer des blessures sociales subjectives causées par des conditions de travail insupportables et de pouvoir se concentrer sur la recherche d'emplois avec lesquels il pourrait s'accommoder.

Ces jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, s'inscrivent également dans des discours qui exacerbent le volontarisme, la persévérance et le mérite individuel. Il s'agit alors de se prouver à soi-même et aux autres que le passage dans le RSA est une épreuve de la vie ou une transition sociale que l'on doit traverser.

Paul a vécu une expérience professionnelle et une rupture amoureuse au cours des années qui ont suivi la sortie de sa formation. Le recours au RSA lui a permis de se constituer des ressources financières personnelles le temps de chercher un nouvel emploi ou de créer sa propre entreprise. Il adopte un point de vue qui promeut la débrouillardise individuelle et la compétition professionnelle avec les autres jeunes diplômés :

*« Ce que je disais c'est que je me sers du RSA comme une nécessité et pas comme quelque chose qui me permette de vivre. Je suis jeune. J'ai envie de bosser. Je n'ai que 25 ans. Il faut être pragmatique. [...] Après, quand tu es au chômage il faut également rester en alerte et ne pas perdre ses compétences. Je révise souvent ce que j'ai appris et je vais régulièrement à la bibliothèque. Quand tu es jeune diplômé, ce qui fait la différence c'est ta capacité à conserver tes compétences acquises. J'ai discuté avec d'autres jeunes diplômés qui ne pratiquent pas cette veille. Pour moi, c'est une erreur. Quel que soit le domaine professionnel, ça évolue toujours. »<sup>240</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

---

<sup>239</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 16.

<sup>240</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 148.



Paul se situe dans une rhétorique dans laquelle la figure de l'individu doit capitaliser ses connaissances et valoriser le travail comme dimension centrale de l'existence.

Nathalie se rapproche de ce point de vue. Elle espère postuler rapidement sur un emploi d'éducatrice spécialisée mais en attendant elle est animatrice périscolaire. Il est essentiel et vital pour elle d'accéder à une reconnaissance sociale par l'employabilité : « *Je n'ai pas du tout l'habitude de demander de l'aide à qui que ce soit. C'est vrai que c'était toujours le boulot et la débrouille. J'ai toujours bossé. Il n'y a pas d'autre logique que de bosser pour avoir de l'argent. C'est mon éducation qui veut ça. [...]* »<sup>241</sup>. Nathalie se représente le travail comme une activité sociale qui rend possible une indépendance vis-à-vis de la sphère familiale mais également des politiques d'assistance sociales.

Enfin, Jérôme exprime un discours volontariste plus nuancé. Il explique que son point de vue a évolué depuis le recours au RSA. Il n'imaginait pas se retrouver un jour bénéficiaire d'une prestation sociale après avoir réalisé de longues études. Son projet professionnel prenait alors modèle sur un système culturel anglo-saxon, qui repose sur l'image du « self-made man », et dans lequel le système de redistribution sociale est moins développé qu'en France :

*« Pendant mes études, je mettais le système américain sur un piédestal. [...] j'aimais bien le système du chacun pour soi et de ne pas cotiser pour ceux qui ne font rien. Maintenant que je suis de l'autre côté de la barrière, je m'aperçois que c'est bien d'être aidé lorsqu'on n'a pas de travail. Après, je trouve aussi qu'il peut y avoir des abus. C'est très facile. [...] C'est un bon système pour aider les gens qui connaissent une période, comme la mienne, où ils sont dans une transition. Je n'arrive pas à comprendre de toute façon comment des gens peuvent rester pendant dix ans avec le RSA parce que mentalement c'est dur de ne pas participer à cette société et d'être catalogué comme assisté. »*<sup>242</sup>  
(Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, Strasbourg).

Le recours au RSA lui a montré une réalité sociale qu'il ne connaissait pas. Il remarque alors que le système de protection sociale français limite les effets négatifs de l'absence d'un salaire. Pour autant, il précise que sa présence dans le dispositif RSA est une phase dans sa trajectoire biographique.

---

<sup>241</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 139. (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>242</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 72.

Ces jeunes diplômés, allocataires du RSA, réunis dans le mode de vie marqué par la disqualification sociale, sont confrontés à de nombreuses tensions subjectives. Pour composer avec celles-ci, ils s'en remettent à une espérance qui se fonde sur leur intégration future dans un emploi ou une activité travail. Cela leur permettra alors de retrouver une dignité envers eux-mêmes et envers leurs proches. Le salariat demeure une institution sociale essentielle à laquelle ces jeunes diplômés sont profondément attachés car elle procure une reconnaissance sociale fondée sur l'emploi. Le recours au RSA est alors associé à une dépendance négative au système de protections sociales et des politiques publiques.

Ces jeunes diplômés négocient, au sein de leurs appartenances familiales, amicales et sociales, pour préserver voire masquer une identité sociale pour soi mise à mal par le passage dans le dispositif RSA ou par des événements biographiques. Ces jeunes diplômés doivent réaffirmer leur adhésion au salariat. Ce qui parfois se transforme en affrontement social lorsque leurs points de vue sont déconsidérés.

Enfin, ils essayent d'entretenir des relations apaisées avec les représentants du dispositif RSA afin d'accélérer la sortie du dispositif. Cela ne les empêche pas de critiquer son fonctionnement et d'adopter un discours volontariste pour rappeler leur attachement au salariat.

## Chapitre II - Recourir au RSA et prendre le temps d'exister : le mode de vie en quête de protection sociale

Les jeunes diplômés, réunis dans le mode de vie en quête de protection sociale, considèrent le RSA avant tout comme un droit. Ces jeunes diplômés, qui légitiment le recours à ce minima social, expliquent que l'existence de cette aide leur donne la possibilité de réorienter leurs modes de vie après la sortie de formation. Ainsi, ils transforment ou préservent leurs modes de vie en pratiquant d'autres activités sociales et ne considèrent pas l'emploi comme prioritaire.

Le RSA est alors perçu comme une ressource financière temporaire et alternative au revenu salarial. Ici, les jeunes diplômés utilisent le RSA dans l'idée de combiner des modes de consommation avec une temporalité qui ne soit pas absorbé par l'emploi. Cela pour pratiquer des activités ludiques, sportives et associatives. Le RSA peut être également un moyen de se laisser du temps et de réfléchir à un nouveau mode de vie. Cela amène ces jeunes diplômés à se mettre à distance de l'emploi afin de réfléchir à leurs situations et de réorienter leurs trajectoires de vie.

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA ne considèrent plus l'emploi comme l'expérience centrale de l'existence humaine. C'est à ce moment-là que surgissent des situations conflictuelles avec certains membres de l'entourage proche qui sont en désaccord avec l'idée de se consacrer à d'autres activités sociales que le travail salarié. Pour résister à la pression de l'entourage proche, ces jeunes diplômés, vont alors choisir de se rapprocher du système de protection sociale. Ils vont adopter des stratégies identitaires pour se conformer, plus ou moins, aux normes institutionnelles du dispositif RSA. Cela dans le but de maintenir cette aide sociale sur une certaine durée. Enfin, ces jeunes diplômés sont reconnaissants aux pouvoirs publics de proposer le RSA. Ils ont le sentiment que cette aide sociale les protège d'une trop grande précarité. Ils ont la certitude que cette forme d'aide sociale sera présente au cas où ils rencontreraient des situations difficiles dans leurs vies d'adultes.

### Caractéristiques socio-démographiques des jeunes diplômés au mode de vie en quête de protection sociale

Sur les 37 jeunes diplômés qui constituent notre population d'étude, 14 individus ont été regroupés, à partir de l'analyse de l'ensemble des entretiens semi-directifs<sup>243</sup>, dans le mode de vie caractérisé par la recherche de protection sociale. Ce mode de vie se caractérise par une présence masculine plus forte que dans celui marqué par la disqualification sociale. De même, le nombre de personnes sorties de formation sans diplôme est ici légèrement supérieur. Nous observons que ces jeunes diplômés sont majoritairement allocataires du RSA socle.

Parmi ces 14 jeunes diplômés allocataires du RSA, il y a 9 hommes et 5 femmes. 1 individu est âgé entre 19 et 24 ans alors que 13 jeunes diplômés ont entre 25 et 30 ans.

10 jeunes diplômés sont allocataires du RSA socle et 4 du RSA activité. Il n'y a pas de jeunes diplômés ayant un RSA socle et activité.

4 jeunes diplômés sont diplômés d'un niveau bac et bac professionnel et 10 autres d'un niveau supérieur au bac. Parmi ces 14 jeunes diplômés allocataires du RSA, 5 personnes seulement n'ont pas validé leur formation.

7 individus sont célibataires sans enfants, 1 jeune femme célibataire avec enfant, 3 jeunes diplômés vivent en couple, et 3 sont en couple avec enfant.

4 jeunes diplômés cohabitent avec leur parent, 9 habitent dans un appartement individuel et 1 seul jeune diplômé vit en colocation. La majorité de ces jeunes diplômés résident à Strasbourg (seulement 3 personnes vivent dans les communes du département du Bas-Rhin).

Voici la liste des jeunes diplômés regroupés dans le mode de vie en quête de protection sociale :

Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin.

Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg.

Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

Loriana, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg.

Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg.

Marie, 26 ans, RSA activité, bac + 3, célibataire, appartement, Strasbourg.

Philippe, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg.

Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg.

Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfant, domicile familial, Bas-Rhin.

Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg.

Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial Strasbourg.

Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin.

Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg.

<sup>243</sup> Voir Chapitre Méthodologie, p. 69.

# 1. Solliciter le RSA : un désengagement des études et une réorientation du mode de vie

Le recours au RSA intervient, ici, comme un accompagnement, à la sortie ou à la fin d'une formation, pour réfléchir à un nouveau mode de vie, alterner les périodes de chômages et d'emploi, différer l'entrée sur le marché du travail afin de s'occuper de ses enfants ou bien pour vivre des expériences sociales à distance de l'emploi.

## 1.1 Se distancier du monde de la formation

Le fait de continuer les études pour certains jeunes diplômés, en quête de protection sociale, n'a plus de sens. Ils s'aperçoivent que leur parcours de formation dans l'enseignement supérieur ne leur correspond plus ou bien qu'ils sont dans l'impossibilité de décrocher un diplôme.

Bruno<sup>244</sup> a fait des études de Sciences de la Nature à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'une Licence. Au bout d'un certain temps, il a constaté que cette formation ne l'intéressait plus et a préféré quitter le système universitaire. Il s'est mis à rechercher rapidement un emploi sous la pression de ses parents. Il a effectué plusieurs contrats à durée déterminée à la Poste. Bruno a également travaillé pour des agences d'intérim. A l'issue de cette période d'intermittence professionnelle, il s'est retrouvé dans une situation de chômage. A ce moment-là, Bruno a décidé de recourir au RSA : *« C'est avec un ami qu'on s'est décidé à aller faire une demande de RSA. C'est plutôt lui qui m'a motivé pour y aller. C'est un moyen d'avoir de l'argent. On a envie d'avoir une rentrée d'argent. Je n'ai pas d'indemnités chômages. »*<sup>245</sup>. Pour Bruno, le RSA représente une possibilité d'accéder à une aide financière régulière pour pallier aux périodes de discontinuités qui émaillent son parcours professionnel et à la suite d'un parcours de formation inachevé.

Stéphanie<sup>246</sup> était contrainte de travailler pendant ses études de Droit. Elle a repassé plusieurs fois ses années de Licence. A un moment donné, elle ne pouvait plus se réinscrire et a décidé de mettre en parenthèse sa formation. Quelques mois après, elle a été embauchée

---

<sup>244</sup> Annexes Volume 1, Bruno, Présentation du parcours, p. 463.

<sup>245</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 31. (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>246</sup> Annexes Volume 1, Stéphanie, Présentation du parcours, p. 493.

dans un cabinet d'avocats comme secrétaire. Elle a alors fait une demande de RSA comme complément à son activité salariale : « *J'avais entendu parler du RSA par la télévision et les journaux. J'ai fait ma demande pendant cet emploi. Ça a été accepté en complément de salaire et je suis passé à la fin de cet emploi au RSA socle. [...] »*<sup>247</sup>. Stéphanie ajoute que le RSA la soutient dans sa démarche pour obtenir une Licence de Droit par correspondance.

À la sortie du lycée, Sonia<sup>248</sup> s'est inscrite à l'Université de Strasbourg pour suivre une Licence en Langue Étrangère. Or, elle s'est aperçu que ce choix d'étude ne lui correspondait pas vraiment et ne se sentait plus vraiment motivée pour poursuivre de longues études : « *J'ai fait une année de fac à Strasbourg. J'ai choisi la filière langue étrangère option japonais. C'était une grosse erreur même si j'aimais bien le japonais. [...] Je ne voulais pas retaper une année surtout que je n'avais pas beaucoup de moyens financiers. [...] »*<sup>249</sup>. Sonia indique également que le mouvement social de 2009, lors de la fusion entre les trois universités de Strasbourg, a participé à sa décision d'arrêter ses études. Sonia a alors enchaîné des emplois précaires. Le recours au RSA est intervenu lorsqu'elle a eu ses 25 ans afin de compléter ses faibles salaires.

Enfin, Philippe<sup>250</sup> est un jeune homme qui s'est orienté vers une Licence dans le domaine de l'économie et plus spécifiquement vers la finance. Il a connu des difficultés à valider ses années de formation et n'a pas obtenu sa troisième année de Licence. Il explique qu'il s'est retrouvé à l'université par défaut et par indécision concernant son projet professionnel. Il a décidé de quitter l'université :

*« Au lycée, j'ai voulu faire des maths parce que je préférais ça à l'histoire, à la physique. Je ne venais pas non plus faire une fac de maths. Je trouvais ça trop ciblé c'est pour ça que j'ai choisi économie alors que je n'en avais pas fait au lycée. Je voulais plutôt faire du droit économie. Je me suis inscrit à la fac en math économie. En général, c'est pour faire des métiers dans la finance et l'actuariat. J'ai validé bac + 2, je suis allé en bac +3 mais j'ai échoué les examens. En fait quand je suis arrivé à la fac, j'étais plutôt cool (rires). Ce qui fait que j'ai mis souvent deux ans pour valider une année et la troisième année je l'ai raté deux fois. Donc, après j'ai abandonné. »*<sup>251</sup> (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Cet abandon des études, comme le souligne Philippe, était un moyen de quitter sa formation universitaire auquel il n'accordait plus vraiment d'importance. Son retrait de

---

<sup>247</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 184. (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>248</sup> Annexes Volume 1, Sonia, Présentation du parcours, p. 450.

<sup>249</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p.180. (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>250</sup> Annexes Volume 1, Philippe, Présentation du parcours, p. 445.

<sup>251</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 150-151.

l'université s'est traduit par une demande de RSA afin de réfléchir à une reconversion de sa trajectoire biographique.

Plus généralement, les jeunes diplômés en quête de protection sociale, qui sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme, se sont retrouvés en décalage avec le fonctionnement de l'institution universitaire. Ce processus a entraîné alors une remise en cause des choix d'orientations. A ce propos, François Sarfati refuse l'expression de « décrocheurs » pour décrire cette dynamique sociale qui renvoie au désengagement des études universitaires :

« Parce qu'ils arrivent à l'université par défaut, parce qu'ils ne deviennent jamais étudiants ou parce qu'ils développent un rapport tactique à l'institution, ils « n'accrochent » pas aux études universitaires. Il semble alors difficile de qualifier leur expérience de l'université de « décrochage ». Mais l'usage répété de ce vocable induit une double responsabilité. Tout d'abord, parler des décrocheurs consiste comme dans le cas des déscolarisés évoqués plus haut à faire émerger en tant que problème social une catégorie de jeunes en difficulté : celles et ceux qui après s'être inscrits dans le supérieur en sortent sans diplôme. Une fois le problème repéré, on va chercher à y remédier. [...] L'hypothèse centrale qui est retenue considère qu'ils ont un problème d'orientation, qu'ils n'ont pas su faire le bon choix et globalement qu'ils ont des difficultés à élaborer un projet professionnel pertinent. [...] Cette injonction au projet qui forme une « catégorie centrale en matière de lutte contre le chômage des jeunes » a pour effet d'individualiser les problèmes et de faire porter la responsabilité de leur échec à ces jeunes jamais devenus étudiants. [...] »<sup>252</sup>.

L'auteur précise que l'usage du terme « décrochage » souvent utilisée par les acteurs universitaires impute souvent aux étudiants, concernés par une sortie de formation sans diplôme, une responsabilité individuelle. Francis Sarfati explique que les contraintes institutionnelles (le financement des études ou le mode de sélection des étudiants) jouent également un rôle important pour certains étudiants qui sont confrontés à des indécisions, face à leurs formations universitaires, et qui décident d'arrêter leurs études.

## 1.2 Se reconvertir ou se spécialiser professionnellement

D'autres jeunes diplômés, en quête de protection sociale, décident de recourir au RSA après avoir pratiqué de nombreuses expériences professionnelles en rapport étroit, ou non, avec leurs diplômes ou leurs domaines de formations. Il arrive un moment où ces jeunes diplômés sont lassés d'une succession d'emplois précaires ou souhaitent changer de voie

---

<sup>252</sup> Sarfati François, « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social », *Agora débats/jeunesses*, n°63, p. 18-19.

professionnelle. Le RSA représente alors un soutien pour trouver un nouvel environnement de travail et des emplois plus satisfaisants.

Bilal<sup>253</sup> connaît des discontinuités dans son parcours scolaire et professionnelle. Après, l'obtention de son BTS Action commerciale, il n'est pas parvenu à faire valider son mémoire de stage lié à sa Licence Professionnelle mention Management. Bilal a également effectué de nombreux emplois précaires pendant ses études. À la sortie de sa formation, il s'est orienté vers le monde associatif et a signé un contrat comme volontaire civil. Il a complété ses faibles revenus avec des emplois dans la restauration. Son contrat n'a pas été renouvelé. Ses amis lui ont proposé alors de se lancer dans la création d'une entreprise de décoration intérieure. Bilal a pensé compléter son RSA avec les faibles bénéfices de l'entreprise mais cette activité n'arrivait pas à se développer :

*« Fin 2008, mon contrat service civique s'est terminé. En 2009, j'ai commencé à toucher le RSA. En 2010, lorsque l'entreprise s'est créée, je me suis déclaré comme salarié. À cette époque-là, on ne pouvait pas me verser de salaires donc je continuais à percevoir le RSA socle. Je suis parti en 2009 où j'ai découvert la foire d'import-export de Canton. [...] En revenant en France, j'ai passé six mois dans le montage du projet avec mes amis. À la fin de l'année 2010, une des banques, qu'on avait sollicitées, nous a rappelés pour nous confirmer un financement. On a démarré cette entreprise. Aujourd'hui, elle est fermée. D'ailleurs, c'est moi qui me suis occupé de ça. »<sup>254</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Par la suite, le RSA est devenu un outil qui l'a accompagné pour s'installer en couple, soutenir sa conjointe salariée et chercher un nouvel emploi.

De la même manière, Younès<sup>255</sup> a expérimenté une intermittence scolaire et professionnelle. Il a validé un BTS dans le domaine du transport et a décidé de faire une pause pendant une année. Ensuite, il a obtenu une Licence mention Management des organisations et a repris une « année sabbatique ». Enfin, il a décroché un Master 2 en Management international puis il est parti aux États-Unis dans l'idée de « souffler » et « se faire du fric ». Lorsqu'il est revenu en France, il a créé une entreprise avec un ami mais celle-ci ne fonctionnait pas vraiment. Il s'est mis à chercher des emplois dans son domaine de formation mais l'absence de revenus l'a amené à solliciter l'aide du RSA :

*« Au niveau de mes ressources, ça commençait à être difficile. C'est là que j'ai fait une demande de RSA. Quand j'étais en cours on m'avait parlé du RSA. Ce n'était pas une chose qui était vraiment présente dans ma tête. Je pensais qu'avec mon bagage de formation je trouverais rapidement. En fait, les entreprises n'ont pas forcément envie de prendre quelqu'un de trop diplômé. Je veux dire franchement que vous pouvez passer un*

---

<sup>253</sup> Annexes Volume 1, Bilal, Présentation du parcours, p. 460.

<sup>254</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 24.

<sup>255</sup> Annexes Volume 1, Younès, Présentation du parcours, p. 495.



*super entretien et finalement vous n'avez pas le poste. »<sup>256</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Younès s'est questionné sur ses projets professionnels. Dans l'entretien, il expliquait chercher une profession et un environnement de travail au travers desquels l'argent n'était plus la finalité en soi.

À la sortie de son bac professionnel, Pierre<sup>257</sup> n'a pas pu se spécialiser dans les travaux publics et n'a pas pu intégrer une formation BTS (bac+2) à cause d'un manque de place. Il a effectué des emplois précaires puis a décidé de reprendre une formation pour être ouvrier dans la maintenance des voiries. Par la suite, il a été embauché dans une entreprise avec un contrat à durée déterminée. Lorsque son contrat est arrivé à échéance, son responsable lui a annoncé qu'il n'était pas reconduit bien qu'on lui avait laissé entendre le contraire. Cette expérience a entraîné un sentiment de dégoût et de déception. Pierre a alors bénéficié des indemnités de l'assurance-chômage. Toutefois, ses allocations chômage sont arrivées à terme. Sa mère, employée à la CAF, lui a conseillé de recourir au RSA dès ses 25 ans :

*« En fait, j'avais travaillé pendant un an et demi et j'ai eu des indemnités chômage quasiment pendant un an et demi. Donc le RSA est arrivé quelques mois après. C'est bien tombé même si j'aurais préféré travailler. Pour le coup ça été très facile. Ma mère travaille encore à la CAF. Elle sait comment ça marche. »<sup>258</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Au cours de cette période, il s'est découvert également une passion pour l'informatique. Le RSA permet à Pierre de prendre le temps de s'orienter vers cette nouvelle voie professionnelle.

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, cherchent à se spécialiser par des formations professionnelles de l'enseignement supérieur. Loriane<sup>259</sup> qui est titulaire d'une Licence et d'un Master en Sciences de l'Éducation, a infléchi ses choix professionnels vers le champ de l'intervention sociale. Elle s'est mise à passer plusieurs concours tels qu'éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, conseillère de probation ou bien éducatrice spécialisée. En parallèle, elle travaillait sur des contrats à durée déterminée comme assistante pédagogique mais aussi documentaliste au sein des établissements appartenant à l'Éducation Nationale. Elle a cherché également des financements auprès du

---

<sup>256</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 213-214.

<sup>257</sup> Annexes Volume 1, Pierre, Présentation du parcours, p. 446.

<sup>258</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 158.

<sup>259</sup> Annexes Volume 1, Loriane, Présentation du parcours, p. 441.

Pôle Emploi en raison d'une bourse universitaire qui arrivait à son terme. Ces ressources économiques la soutenaient dans ses efforts pour intégrer des écoles préparatoires. Elle a découvert alors l'existence du RSA qui lui a permis alors de compléter ses revenus professionnels :

*« Je suis restée comme assistante documentaire pendant 2 ans jusqu'en septembre 2011. En 2011, quand il y a eu le RSA activité, je l'ai pris pour compléter mon travail à mi-temps. Auparavant, j'avais une bourse universitaire car j'étais encore sous le statut étudiant. Sans la bourse, j'avais vraiment besoin d'une autre ressource financière. J'ai pris le RSA dans l'idée aussi de préparer mes concours pendant mon temps libre. »<sup>260</sup> (Loriana, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Loriana indique également que le RSA est une aide pour obtenir une formation qualifiante et spécialisée dans le travail social.

Enfin, Thomas<sup>261</sup> est détenteur d'un bac professionnel en logistique et transport. Sa première expérience professionnelle, comme agent ferroviaire, ne l'a pas intéressé. Il considérait que ce travail était ennuyeux. Thomas a quitté cet emploi et a cherché une autre voie professionnelle en cumulant du travail intérimaire et des périodes de chômage. Sa conseillère, chargée de son suivi dans une mission locale de Strasbourg, lui a proposé, dès ses 25 ans, de recourir au RSA. Thomas a exprimé alors le souhait de se spécialiser dans le domaine de la logistique. Sa conseillère lui a parlé d'une formation, à Paris, pour accéder à un statut de technicien supérieur :

*« [...] Avant d'être au RSA, la mission locale me conseillait sur plein de choses. Ils pouvaient m'orienter sur plein de formations mais pour en trouver une, c'est galère. À la base, j'avais commencé une formation pour conduire des poids lourds, en décembre 2011 mais le financement n'était pas là. J'ai fait ça pour rien. J'essaye de faire des choses mais chaque fois ça tombe à l'eau parce qu'il n'y a pas de financement. Maintenant, je vais suivre des remises à niveau en mathématique pour entrer en formation en septembre. J'aimerais devenir technicien logistique. C'est une formation sur neuf mois. Peut-être que j'aurais plus de chances qu'avec un simple bac pro. »<sup>262</sup> (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

La demande de RSA s'accompagne, ici, d'une mise à distance des emplois intérimaires et un retour vers une formation spécifique dans l'idée d'accéder directement à un statut professionnel protecteur et suffisamment rémunéré.

---

<sup>260</sup> Annexes Volume 2, Loriana, Entretien n°1, avril 2014, p. 98.

<sup>261</sup> Annexes Volume 1, Thomas, Présentation du parcours, p. 451.

<sup>262</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 190.

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, souhaitent retrouver rapidement une activité professionnelle, à l'instar de ceux qui ressentent de la disqualification sociale après leur sortie de formation. Toutefois, cette aspiration passe, principalement, par le projet de se reconverter ou de se spécialiser professionnellement en adhérant, plus ou moins, au dispositif RSA.

## 1.2 Se protéger des incertitudes et des aléas du parcours de vie

Enfin, il existe des jeunes diplômés, réunis dans le mode de vie en quête de protection sociale, qui connaissent des événements biographiques (naissance d'un enfant, rupture amoureuse, perte d'un emploi, etc.) pendant et après leur passage dans l'enseignement supérieur. À l'inverse des jeunes diplômés, ressentant de la disqualification sociale, ils considèrent ces événements comme une possibilité de vivre autrement, de se distancier d'études inachevées ou peu qualifiantes et de retarder l'entrée sur le marché de l'emploi.

Marie<sup>263</sup> a un diplôme d'assistante sociale. À l'issue de sa formation, elle s'est adressée à différents organismes publics pour postuler sur des emplois qui correspondaient à son domaine de formation. Toutefois, elle n'a pas souhaité travailler directement comme assistante sociale. À cette même époque, Marie s'est séparée de son compagnon et s'est retrouvée seule avec des charges locatives. Elle a découvert alors une offre de vacances en tant qu'accompagnatrice de réussite éducative à la Mairie de Strasbourg. Peu après, elle a décidé de recourir au RSA pour améliorer ses ressources financières : « [...] Actuellement, je touche le RSA activité car je continue à faire des accompagnements dans le cadre du Programme de Réussite Éducative. Ça complète le revenu que j'ai. »<sup>264</sup>. Elle déclare également que cet emploi combiné au RSA lui a permis d'acquérir une expérience professionnelle dans l'intervention sociale et d'avoir des horaires de travail suffisamment souples pour aménager un temps pour soi.

Un autre événement social qui n'est pas lié directement au parcours de formation amène ces jeunes diplômés à solliciter le RSA. Il s'agit de la naissance d'un enfant. Sarah<sup>265</sup> était enceinte au cours de sa formation. Quelques mois après, elle a donné naissance à son fils. Sarah s'est également séparée de son compagnon et elle est revenue habiter au domicile

---

<sup>263</sup> Annexes Volume 1, Marie, Présentation du parcours, p. 484.

<sup>264</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 121. (Marie, 26 ans, RSA activité, bac + 3, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>265</sup> Annexes Volume 1, Sarah, Présentation du parcours, p. 448.

parental. Elle a décidé alors de recourir au RSA et de finir sa dernière année de formation pour passer son bac professionnel en vente qu'elle a obtenu :

*« J'ai fait un BEP vente que j'ai eu en juin 2008. Au début de l'année 2009, je suis tombée enceinte alors que je faisais une troisième année pour obtenir un bac professionnel vente. J'ai arrêté. Quelque temps après avoir accouché, je suis revenu chez ma mère. J'ai fait la demande de RSA. J'ai repris ma dernière année de Bac Pro au mois de septembre 2010. Là, j'ai un niveau bac professionnel vente que j'ai obtenu au début du mois de juin 2011. J'ai un petit garçon de trois ans maintenant. »*<sup>266</sup>(Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfant, domicile familial, Bas-Rhin).

Sarah ajoute qu'elle n'a pas vécu douloureusement ces événements biographiques. De même, elle reconnaît qu'elle a fait sa formation par défaut. Ses études ne l'attiraient pas vraiment. Pour l'instant, elle préférerait s'occuper de son fils et espérait percevoir un salaire suffisant même si l'idée de demeurer dans le dispositif RSA, pendant un certain temps, ne l'inquiétait pas.

De la même manière, Arthur<sup>267</sup> a appris que sa femme était enceinte quelques mois avant la fin de sa formation. Sa compagne a demandé le RSA car le couple n'avait pas de ressources financières suffisantes malgré l'aide familiale. Arthur a obtenu un bac professionnel dans les travaux publics. Quelques mois après la sortie de formation, ils ont quitté leurs domiciles parentaux respectifs. Le couple a aménagé alors dans un appartement provisoire géré par une association qui aide des personnes à accéder au logement social : *« Suite à ça, une association nous a permis de trouver un logement provisoire au mois de juillet 2012. Je voulais trouver un travail mais pas forcément dans ce secteur. La formation ne m'a pas vraiment intéressé et je l'avais choisi comme ça. »*<sup>268</sup>. Arthur indique également qu'il a réalisé ses études sans vraiment d'enthousiasme. La naissance de sa fille et le recours au RSA lui ont permis de différer son entrée sur le marché de l'emploi.

Enfin, Luc<sup>269</sup> qui est titulaire d'un Master 1 Lettre a décidé d'arrêter son parcours de formation lors de son année de Master 2. Il s'est confronté à un marché de l'emploi très sélectif dans lequel le haut niveau de diplôme n'est pas systématiquement protecteur. Il s'est retrouvé embauché dans une entreprise de télémarketing. Quelque temps après, sa compagne, qui est étudiante, a donné naissance à leur fils. À ce moment-là, Luc a quitté son emploi pour s'occuper de sa compagne et de son fils né prématuré. Lorsqu'il s'est rendu dans un centre

---

<sup>266</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 169

<sup>267</sup> Annexes Volume 1, Arthur, Présentation du parcours, p. 434.

<sup>268</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 18. (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

<sup>269</sup> Annexes Volume 1, Luc, Présentation du parcours, p. 478.

médico-social de la ville de Strasbourg pour effectuer des démarches administratives, une assistante sociale lui a proposé de recourir au RSA :

*« J'ai fait la demande au cours de l'année 2009 quelques mois après la naissance de notre enfant. On avait été pris en charge par le service hospitalier puisque mon fils était né prématuré. J'avais un petit emploi mais je l'ai arrêté le jour de la naissance de mon fils. J'ai passé mon temps à aller l'hôpital, à revenir à la maison et à préparer les documents administratifs. J'ai eu un rendez-vous avec une assistante sociale en face de la CAF. J'ai rencontré une dame qui était attirée pour s'occuper de mon dossier. C'est elle qui m'a parlé du RSA par rapport à ma situation. Comme j'avais quitté mon emploi, l'assistante sociale m'a exposé l'existence de cette allocation. »<sup>270</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Luc souligne également qu'il n'avait pas connaissance de cette prestation sociale jusqu'à l'arrivée de son fils. Auparavant, il subvenait aux nécessités quotidiennes de son couple grâce à ses revenus professionnels aléatoires et à des aides familiales.

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, peuvent décider de se désinvestir de leurs études ou de les mettre provisoirement à distance. Ils connaissent également des événements biographiques qui ne sont pas liés directement à l'emploi ou à la formation, tels que la maternité, la parentalité ou bien une rupture amoureuse. Ils se consacrent à d'autres projets professionnels, qui ne sont pas forcément liés à leurs domaines de formations, ou à des activités sociales qui se situent en dehors de la sphère salariale. Au départ, ces jeunes diplômés n'avaient pas vraiment l'idée de recourir au RSA. Or, lorsqu'ils apprennent son existence, ils voient dans le RSA un moyen légitime et protecteur pour recomposer et redéfinir leurs modes de vie.

## 2. Privilégier l'usage du RSA pour assurer une existence sociale moins dépendante d'un salaire

Dans le mode de vie marqué par la quête de protection sociale, le RSA est une aide financière qui ne doit pas répondre en priorité à des nécessités vitales. Il s'agit, ici, d'intégrer le RSA dans la vie quotidienne afin de rechercher un bien-être social mais aussi de diversifier les ressources financières, en s'appuyant notamment sur l'aide familiale, pour améliorer les revenus du foyer allocataire.

---

<sup>270</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 105.

## 2.1 La recherche d'un bien-être social par la débrouillardise

Les jeunes diplômés en quête de protection sociale, utilisent le RSA, dans leur vie quotidienne, pour préserver ou atteindre une existence sociale conforme à leurs attentes. Ils considèrent que le RSA ne doit pas répondre uniquement à des nécessités vitales mais à assurer, si possible, des conditions économiques et sociales, temporaires ou durables, pour prendre le temps de vivre.

Pour s'inscrire dans ce processus, certains essayent de réduire les différentes charges financières quotidiennes et pratiquent le cénobitisme ou la débrouillardise sociale. Marie explique qu'elle complète le RSA avec un faible salaire. Elle vit seule et sans enfants dans un appartement. Elle économise le RSA en combinant des modes de déplacements peu onéreux comme le vélo ou les transports en commun :

*« Là, je peux économiser. Si j'ai des imprévus, par exemple la machine à laver qui casse, je pourrais financer moi-même la réparation. Je ne fais pas non plus de folies. C'est aussi le fait que je sois seul et sans enfants. J'arrive à vivre dans 20m<sup>2</sup> même si j'ai tout le confort qu'il faut. Je n'ai pas non plus de voiture. J'économise beaucoup sur ça. Je me déplace en vélo et en bus. Des fois, lorsqu'il pleut, je mets une heure en bus pour aller par exemple à Koenigshoffen. Ça choque souvent les gens. Moi, au contraire ça me calme. Le transport en commun me permet de décompresser après une séance. En plus, la carte de transport me coûte deux euros par mois. »<sup>271</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Marie ajoute que cette pratique sociale s'inscrit dans une manière de penser les modes de vie dans lesquels il est important de prendre des temps pour soi. Ce qui implique une temporalité sociale qui nécessite une certaine lenteur.

Yann<sup>272</sup> se situe également dans ce mouvement. Il vit avec sa compagne, Sophie, dans un appartement situé dans un village du Bas-Rhin. Le couple n'a pas d'activité professionnelle mais bénéficie d'un RSA majoré car ils ont un enfant. Yann intègre le montant du RSA dans un quotidien qui privilégie une vie hors emploi quitte à se priver d'une certaine aisance matérielle :

*« [...] On mange moins que la moyenne. Je fais un repas par jour, et encore, sans doute parce que je n'ai pas beaucoup d'activité. On achète des vêtements d'occasions. Pour les meubles, c'est pareil. On a payé le canapé trente euros. Ma chambre m'aurait coûté 800 euros si j'étais allé acheter du mobilier neuf. On trouve que c'est plus facile de faire*

<sup>271</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 121-122.

<sup>272</sup> Annexes Volume 1, Yann et Sophie, Présentation du parcours, p. 453.

*comme ça que de travailler pour avoir un peu plus de confort. »<sup>273</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).*

Ce point de vue s'accompagne par une diminution de la consommation alimentaire mais aussi par l'achat d'objets déjà utilisés.

Loriana partage aussi cette manière de voir notamment avec ses amis rencontrés dans son centre de formation. Elle utilise une partie de son RSA, combiné avec une aide à la formation du Pôle Emploi, pour continuer à voyager et à partager du temps avec ses pairs :

*« On a plus tendance à aller vers des gens qui pratiquent des activités qui ne sont pas trop chères ou gratuites. Je ne vais pas aller souvent au restaurant. Je fais plein de choses notamment le voyage mais je me débrouille pour économiser. En janvier dernier, j'ai amené des amis, de ma promotion de l'école d'éducateur, en Italie, pendant une semaine, pour 100 euros. On a fait du couch-surfing. [...]».<sup>274</sup> (Loriana, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Cela demande une attention permanente pour maintenir un budget équilibré bien que « *la débrouille quotidienne, c'est assez épuisant* »<sup>275</sup>.

D'autres jeunes diplômés en quête de protection sociale, économisent le RSA en le considérant comme de l'argent de poche. Dans cette configuration, il s'agit souvent de jeunes diplômés qui cohabitent avec leurs parents. Bruno vit au domicile parental. Il est également célibataire et sans enfants. Pour lui, les versements du RSA sur son compte bancaire représentent de l'argent qui est dissocié de l'aide parentale. Cette situation entraînait de nombreuses tensions sociales :

*« Le RSA m'apporte quand même beaucoup moins de prise de tête avec moi-même parce qu'avant je ne savais pas ce qui allait rentrer chaque mois. Ça me crispait un peu tout ça. Pour moi ça ne passait pas bien. Maintenant, j'ai un budget à moi même s'il est réduit. Le RSA me permet d'avoir un début d'argent chaque mois. J'ai pris l'habitude, par respect pour mes parents, de ne pas dépenser trop d'argent. Ça les soulage un peu de savoir que j'ai de l'argent pour moi. »<sup>276</sup> (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Le RSA permet à Bruno d'avoir un budget personnel qu'il peut organiser à sa manière.

Thomas vit aussi au domicile parental. Là aussi, le RSA est un outil pour disposer de son propre argent sans forcément toujours solliciter ses parents :

*« J'ai quand même la chance d'être chez mes parents, d'avoir un toit, d'être nourri par rapport à d'autres personnes qui ont un appartement ou qui ont des enfants en charge. Mes parents sont contents car j'ai une aide donc je suis moins dépendant financièrement.*

<sup>273</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 201.

<sup>274</sup> Annexes Volume 2, Loriana, Entretien n°1, avril 2014, p. 101-102.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>276</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 33.

*J'ai mon petit budget. »<sup>277</sup> (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Toutefois, Thomas reconnaît que cet usage du RSA serait beaucoup plus compliqué dans la situation d'un couple avec enfants ou de personnes seules qui doivent payer un loyer individuel.

Pour finir, Younès qui réside également chez ses parents, considère que le RSA lui permet de financer ses recherches d'emplois, l'essence pour ses déplacements en voiture ou bien payer ses factures de portable :

*« Déjà, j'habite chez mes parents. Je ne peux pas prendre d'appartement. Le RSA me permet de chercher du travail par le biais de ma voiture afin de payer l'essence. Entre la voiture et le téléphone, il ne reste plus grand-chose. Le RSA me fait un peu d'argent de poche pour chercher des emplois ou passer des entretiens. Sur les postes que je vise, il est important d'avoir une voiture. Après, j'ai un téléphone portable qui fonctionne avec beaucoup d'applications qui me permettent de lire mes mails, de me repérer dans l'espace, de chercher du boulot ou d'être contacté pour un entretien d'embauche. Mes parents m'aident aussi financièrement. »<sup>278</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Younès fait aussi le constat que sans l'aide financière de ses parents, il aurait beaucoup de difficultés pour assurer un mode de vie.

## 2.2 S'appuyer sur la solidarité familiale ou conjugale et sur les jeux d'argents

Ces jeunes diplômés combinent également leur RSA avec une diversification des ressources financières afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cela leur permet de moins dépendre d'un revenu professionnel.

Parmi ces jeunes diplômés, certains sollicitent ou acceptent, le soutien de leurs familles. Pierre explique que le montant de son RSA est cumulé avec une aide financière versée par ses beaux-parents. Ceux-ci financent également les études de sa compagne :

*« [...] Les parents de ma compagne nous versent une petite pension. Ils lui payent les services pour la fac, la fourniture scolaire, les vêtements, les services de transports en commun. Elle est toujours rattachée à leur foyer fiscal. Moi, j'ai mis de l'argent de côté pour compenser. C'est-à-dire que le RSA nous permet de payer le loyer, la nourriture, l'eau, l'électricité, la facture Internet parce que je ne peux pas faire sans. Disons que le RSA est quand même indispensable car sans le RSA, on n'aurait pas pu faire grand-chose. Ma compagne et moi, on n'aurait pas pu prendre un appartement. Elle serait restée sur Lille d'où elle vient pour finir ses études et moi je serais resté sur Nancy chez*

<sup>277</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 190.

<sup>278</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 214.



*mes parents. »<sup>279</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Ce soutien familial associé au RSA permet ainsi à Pierre de vivre avec sa compagne dans un appartement à Strasbourg. Le couple peut couvrir les différentes charges ou dépenses quotidiennes et économiser de l'argent pour préparer une future transition professionnelle.

Après que Sarah se soit séparée de son compagnon, elle a décidé de revenir habiter avec son fils dans la maison familiale et dans laquelle ses parents avaient aménagé un appartement. Entre temps, son père est décédé mais sa mère s'est engagé pour prendre en charge une grande partie des dépenses quotidiennes de Sarah. Celle-ci ne paye pas de loyer et la plupart des factures sont réglées également par sa mère. Le RSA est alors utilisé pour répondre aux besoins de son enfant comme l'indique Sarah :

*« [...] Quand j'ai commencé à toucher le RSA, j'étais avec mon copain. Maintenant, j'ai un appartement chez ma mère. Rien que de savoir que je n'aurais pas de charges, de loyer à payer, je suis revenue de suite. Ici, j'ai toute ma famille. Je vis seule avec mon fils. Je n'ai pas de loyer et de factures à payer. Mon fils a tout ce qu'il faut. Je vais de temps en temps manger chez ma mère. On est vraiment très proche. »<sup>280</sup> (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).*

Le retour de Sarah au domicile parental a recréé également une proximité relationnelle qui s'était distendue lorsqu'elle vivait avec son copain.

Enfin, Sonia explique que ses parents, qui ont des revenus modestes, n'ont pas pu l'aider à financer ses études. Par contre, son frère et sa sœur, qui ont de meilleurs salaires, l'ont soutenu pendant sa première année d'étude à l'Université de Strasbourg et par la suite. Toutefois, elle signale qu'elle allait : *« commencer à mettre de l'argent de côté et rembourser mes dettes. J'ai emprunté de l'argent à ma sœur et à mon frère. Dès que je peux, je rembourse. »<sup>281</sup>*. L'entraide familiale a aussi ses contreparties. Sonia essayait d'épargner son RSA pour éventuellement reprendre une formation par la suite.

D'autres jeunes diplômés, en quête de protection sociale, ont aussi recours à des jeux d'argents en ligne pour augmenter le gain du RSA. Luc vit en couple avec un enfant. Sa compagne, Nathalie, est animatrice périscolaire à temps partiel. Il a également un emploi temporaire comme téléconseiller. Luc pratique depuis un certain temps des jeux d'argents qui lui donne la possibilité d'accéder à des revenus non déclarés :

---

<sup>279</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 159.

<sup>280</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 169.

<sup>281</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 182. (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).

« [...] Les jeux de cartes me permettent d'avoir quelques revenus. À une certaine époque, je vivais plus ou moins du poker qui m'a permis d'arrondir les angles en complément du RSA. Les jeux de cartes et le poker sont des activités que je pratique depuis une dizaine d'années. [...] »<sup>282</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).

Philippe est passionné également par les jeux d'argents. Philippe n'a pas d'activité professionnelle et il est hébergé chez sa sœur. La pratique du poker lui permet de s'adonner à cette activité ludique tout en apportant un supplément financier :

« Je combine mes revenus du RSA avec le Poker, c'est-à-dire que j'arrive à m'apporter une cerise sur le gâteau. C'est du poker en ligne. Quand on est un joueur gagnant sur le long terme on en tire un bénéfice. Après, c'est dur d'en vivre au jour au jour car la courbe peut être descendante et des mois avec des pertes. En général, c'est de l'argent que j'utilise pour me payer les vacances d'été. Je tire toujours un profit. »<sup>283</sup> (Philippe, 28 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Toutefois, Philippe précise que l'aide de ses parents et le RSA sont indispensables car les gains du poker sont assez faibles.

Pour les jeunes diplômés, réunis dans le mode de vie marqué par la quête de protection sociale, l'usage socio-économique du RSA dans leurs quotidiens doit, avant tout, être un élément positif qui leur permet de préserver une manière de vivre satisfaisante. Dans cette configuration, le montant du RSA va pouvoir être combiné avec un mode de vie cénobite, par le fait de cohabiter au domicile parental, de pratiquer des jeux d'argents mais aussi grâce à une solidarité familiale ou conjugale. Autrement dit, le RSA participe, ici, à financer des modes de consommations, des activités sociales multiples et des moments de plaisir individuel, qui ne s'appuient pas uniquement sur des revenus professionnels.

### 3. Préserver un temps pour autrui et pour soi

Le mode de vie en quête de protection sociale, implique une temporalité sociale où les jeunes diplômés ne considèrent pas le temps consacré à l'emploi comme essentiel. Pour eux, il est important aussi de vivre des activités sociales hors de la sphère salariale. Ces activités, telles que les réunions entre amis ou avec les familles, les sorties conjugales, les moments

---

<sup>282</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 107.

<sup>283</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 153.

ludiques avec ses enfants, le sport, la musique ou les projets associatifs, sont essentielles pour ces jeunes diplômés afin de favoriser un mode de vie satisfaisant.

### 3.1 Privilégier les liens avec l'entourage proche

Certains jeunes diplômés allocataire du RSA, en quête de protection sociale, déclarent que les relations familiales ou amicales passent avant la recherche d'emploi.

Sarah explique que son mode de vie est d'abord orienté vers l'éducation de son enfant. Elle préfère favoriser de nombreux moments ludiques avec son fils et ne souhaite pas concilier une vie professionnelle avec son rôle maternel. Elle entretient une relation très forte avec son fils même si, de temps en temps, elle est contrainte de s'en séparer en raison d'une garde alternée avec son ex-compagnon. Lorsque son quotidien n'est pas occupé par la présence de son fils, elle est tournée vers la sphère domestique :

*« On va de temps en temps à la piscine ou on se promène avec mon fils. Je fais rien qui coûte cher. On est plutôt famille. J'ai pas le temps de faire grand chose. Je le dépose à 8h. Le matin, c'est la chambre à ranger, le ménage et préparer le repas. L'après-midi, c'est un peu pareil. A 16h30, je le récupère et je m'en occupe. C'est comme ça toute la semaine. De temps en temps, je le laisse à ma mère même si je n'aime pas trop faire ça. Le week-end, on va se promener sur Strasbourg et voir les amis. Un week-end sur deux, il est chez son père. »<sup>284</sup> (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfants, domicile familial, Bas-Rhin).*

Toutefois, Sarah partage des moments avec sa mère et avec sa famille lors des repas dominicaux ou bien de ses amis à l'occasion de sorties. Toutefois, elle pointe certaines limites par rapport à son mode de vie actuel puisqu'elle explique que : *« Je compte bien aller travailler et trouver un truc qui me passionne parce que je m'ennuie aussi de rester à la maison. Quand il est à l'école, c'est un peu la routine. »<sup>285</sup>*. Sarah ajoute qu'elle *« n'est pas une bosseuse »<sup>286</sup>*. L'emploi renvoie toujours à un espace-temps dominant qui permet de créer des sociabilités et une reconnaissance sociale hors de la sphère familiale ou domestique.

Arthur se positionne également dans cette optique. Au moment de l'entretien, sa compagne avait repris ses études après la naissance de sa fille. Arthur a décidé de *« s'occuper surtout de sa fille »<sup>287</sup>* bien que, de temps en temps, il va *« regarder les annonces*

---

<sup>284</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 170.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>287</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 15. (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

*d'emplois* »<sup>288</sup>. Le temps passé à l'éducation de sa fille est aussi une manière de surseoir à la contrainte de l'employabilité.

Arthur exprime aussi une indécision concernant ses aspirations professionnelles : « *Je ne savais pas ce que je voulais faire dans ma vie. Le niveau bac, c'est déjà bien. Pour moi, le travail doit d'abord me plaire et il ne faut pas trop se tuer à la tâche.* »<sup>289</sup>. Toutefois, Arthur affirme que ses futurs emplois ne devront pas être trop épuisants et pénibles car cela serait préjudiciable à la vie de son couple et aux moments passés avec sa fille.

De même, les jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, manifestent l'importance de vivre des moments entre amis ou en couple. Sonia est femme de ménage. Son temps de travail est planifié à l'avance. Cet emploi lui demande beaucoup d'efforts physiques même si elle s'aménage des instants de repos où elle peut souffler. En outre, elle organise des sorties avec sa colocataire pour rendre visite à des amis et passe souvent voir ses parents en fin de semaine :

*« Je travaille de 7h à 11h puis de 16h à 18h. Je pourrais caser une activité une heure ou deux mais ça serait fatiguant car je me lève tôt le matin. Je me lève à cinq heures et demie. [...] Je ne travaille pas les week-ends sauf si je dois remplacer un collègue. Des fois, avec ma colocataire, on s'organise un week-end chez des amis ou bien on sort en ville. Je passe beaucoup de week-end dans ma famille. Je suis quelquefois chez moi le week-end. Je vais aussi beaucoup plus au restaurant depuis que j'ai un boulot et un RSA. »*<sup>290</sup> (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation Strasbourg).

Le fait d'être allocataire d'un RSA activité autorise les jeunes diplômés à des sorties plus onéreuses comme aller manger au restaurant ou à réaliser des déplacements avec des distances plus longues.

Bilal exprime également ce constat car le salaire de sa compagne, combiné à son RSA, contribue au maintien d'une vie sociale et permet de s'accorder des moments de détente en couple :

*« [...] J'ai gardé des liens d'amitiés avec les différents cercles d'amis. J'ai une vie sociale que j'ai construite et qui est importante pour moi. On choisit ses sorties. En début de mois, je vais pouvoir me payer une bière ou un petit restaurant avec ma compagne. Par contre, je ne fais rien si j'ai eu trop de charges dans le mois. [...]Après, ça dépend des personnes. Si je me mets à la place d'une personne allocataire du RSA, qui vit seule et qui a peu d'amis, elle ne vit pas le RSA de la même manière. On se retrouve dans une*

---

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>290</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 182.

*situation de survie. »<sup>291</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Bilal souligne que les modes de sociabilités sont aussi dépendantes du niveau des ressources financières, surtout lorsqu'on pratique des modes de consommations ou de services qui sont intégrés dans un circuit marchand.

### 3.2 Prendre un temps pour soi

Enfin, les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, affirment le droit de consacrer un temps pour s'occuper de leurs corps ou de privilégier des moments pour exprimer leurs intériorités sociales.

Certains de ces jeunes diplômés pratiquent des activités sportives individuelles. Philippe, qui n'a pas d'activité professionnelle, explique que ses rendez-vous hebdomadaires dans un club sportif lui permettent de maintenir une forme physique et de garder le moral :

*« Je fais surtout du sport soit en salles de sport soit à l'extérieur. C'est surtout de la musculation fitness. Je suis adhérent d'un club. Ça me permet de rester en forme psychologiquement et physiquement. Ça me fait un repère. Je mange en fonction de ça. Ça me régule. Ça m'empêche de faire n'importe quoi. [...] »<sup>292</sup> (Philippe, 28 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Travailler son corps donne la sensation à Philippe de rester en activité et de réguler son existence sociale quotidienne.

Thomas pratique également du sport. Cela représente un moment qui se détache des activités imposées par la recherche d'emploi, les cours de remise à niveau pour préparer son entrée dans une nouvelle formation ou les rendez-vous administratifs : *« Là, ces dernières semaines, j'ai beaucoup de rendez-vous tous les après-midis avec la mission locale, avec l'AFPA, avec mes séances de remises à niveau pour me préparer à la formation. Ça m'occupe pas mal. Je fais du sport trois à quatre fois par semaine. [...] »<sup>293</sup>* . Thomas évoque peu l'existence de ses relations d'amitiés. Il indique également que lorsqu'il avait un emploi à temps plein, il avait un salaire régulier et : *« Je sortais beaucoup, j'allais au cinéma et je mangeais dehors tout le temps. »<sup>294</sup>* .

---

<sup>291</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 26.

<sup>292</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, février 2012, p. 154.

<sup>293</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 190-191. (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial Strasbourg)..

<sup>294</sup> *Ibid.*, p. 190.

Enfin, Bruno est un jeune diplômé qui apprécie les balades en vélos et les moments solitaires bien que, de temps en temps, il passe aussi voir ses amis : « *Le seul sport que je fais c'est du vélo. Je me promène de temps en temps. Sinon, je vais voir quelquefois des amis au centre-ville ou jouer à des jeux vidéos. J'aime bien aussi les moments où je suis tranquille chez moi.* »<sup>295</sup>.

La prise en compte d'un temps pour soi passe également par la spiritualité, la musique ou le bricolage informatique. Pierre indique que la plupart de son temps quotidien se déroule à son domicile pendant que sa compagne étudie à l'université. Il se consacre alors à la pratique informatique qui est une de ses passions : « *Du temps, oui, j'en ai. Quand on ne travaille pas, je pense qu'on a du temps quand même. Je passe beaucoup de temps, moi personnellement, sur l'ordinateur. J'ai un tempérament plutôt casanier. Après, la vie associative ne m'attire pas vraiment.* »<sup>296</sup>. Pierre ajoute qu'il ne sent pas attiré par des activités sociales en groupe.

Sonia aime bien passer aussi du temps « devant son ordinateur »<sup>297</sup> après son travail et Marie s'accorde des moments, entre ses heures de vacances, « pour aller à la bibliothèque »<sup>298</sup>.

La musique est aussi une activité qui permet de s'isoler et de mettre entre parenthèse les tensions sociales du quotidien, ainsi que le souligne Yann :

*« Moi ça ne me dérange pas de rester tout seul. Je fais un peu de musique mais ça s'est calmé un peu. J'ai du matériel. J'avais un groupe à un moment. Ça s'est arrêté parce qu'il n'y avait pas trop de perspectives. Donc, je joue de la guitare juste pour moi. [...] Il faut que je m'occupe l'esprit sinon ça ne va pas. [...] »*<sup>299</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, Bas-Rhin).

Pour Yann, qui est en couple et père d'un enfant, la pratique instrumentale est un moyen de marquer un espace à soi.

Enfin, Younès est engagé dans une activité religieuse qui est essentielle à ses yeux. Il considère que sa pratique religieuse lui permet de trouver une stabilité dans son mode de vie :

*« [...] je prends des cours d'arabe. J'apprends aussi le Coran. Je l'étudie. Certains gens ne connaissent rien à la religion et ils adhèrent. On ne devient pas musulman de manière héréditaire. J'ai une stabilité dans ma vie. Mon côté religieux me protège de ça car le fric*

---

<sup>295</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 29. (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>296</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 160. (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>297</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 182. (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac +3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>298</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p.122. (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>299</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 209.

*n'est pas le moteur de la vie. [...] »<sup>300</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Younès précise que la pratique religieuse est un acte sérieux et réfléchi. Celle-ci la préserverait d'un mode de vie qui serait fondé sur l'appât du gain. Ce qui auparavant l'avait attiré lorsqu'il était parti aux États-Unis.

Les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, affirment ainsi une existence sociale qui se joue également dans la sphère sociale de l'intimité et de la réflexivité.

### 3.3 Placer les différentes activités sociales au même niveau que l'emploi

Dans le mode de vie marqué par la quête de protection sociale, les jeunes diplômés allocataires du RSA, ne placent pas l'emploi au centre de leurs existences sociales mais comme un élément parmi d'autres activités sociales toutes aussi importantes. Dans cette configuration, ces jeunes diplômés essayent d'organiser une temporalité sociale et quotidienne qui se fonde sur un équilibre, entre temps dans l'emploi, temps avec les amis ou la famille, et temps pour soi.

Cette organisation du temps est dépendante notamment du volume et de la répartition des horaires professionnels lorsque le RSA est complété par un emploi instable. Marie, est vacataire pour la Ville de Strasbourg dans le cadre d'un programme qui intervient auprès d'élèves en difficultés. Elle ne travaille pas à plein temps et doit adapter son emploi du temps en fonction des demandes des parents :

*« [...] Mon emploi du temps reste assez libre. J'ai déjà travaillé en temps plein et je sais comme c'est dur. J'ai un mode de vie assez libre même si j'ai des contraintes. Par rapport au travail, c'est un mi-temps mais il y a tout un travail de préparation pour organiser les séances d'accompagnements et qui n'est pas comptabilisé dans mon salaire. Après, j'ai du temps. Il faut dire que ce travail d'accompagnement te demande une certaine souplesse car les familles peuvent t'appeler pour déplacer des séances. Je peux facilement répondre qu'il n'y a pas de problèmes car je n'ai pas d'autres boulots à côté. »<sup>301</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac+3, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Le reste du temps, Marie privilégie des moments pour préparer ces séances d'accompagnements éducatifs, qui ne sont pas comptées dans son contrat de travail et pratique des activités pour se détendre. Toutefois, la flexibilité temporelle peut devenir à la

<sup>300</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 215.

<sup>301</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 122.

longue une contrainte quotidienne et demande sans cesse des réajustements dans l'organisation du mode de vie.

Il est important aussi, pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, de consacrer du temps pour vivre des expériences qui sont pensées dans le prolongement d'une activité professionnelle. Loriane est en formation pour devenir éducatrice spécialisée. Elle conçoit sa future profession comme une partie intégrante de sa manière de vivre, de s'impliquer socialement ou bien de pratiquer des activités créatives :

*« J'ai surtout réalisé plein de projets et je me lance des défis. Une année je m'étais fixée, comme objectif, de partir voyager en vélo en mode bivouac. Là cette année, j'aimerais faire un marathon. C'est des choses qui ne coûtent pas chères et qui occupent. Toutes ces expériences peuvent aussi servir dans mon métier d'éducatrice et de travailleuse sociale. J'ai fait pendant longtemps du théâtre d'improvisation et du théâtre classique. Je suis intéressée aussi par le cinéma et la photographie. J'aime bien être en activité et rencontrer des gens. J'avais participé à une association humanitaire pour le Cameroun. Je suis parti un mois en Afrique. À la suite de cette expérience, j'ai créé un échange épistolaire entre de jeunes camerounais et des jeunes français. »<sup>302</sup> (Loriane, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Loriane aime se lancer dans des aventures pour découvrir de nouveaux environnements et participer à des échanges interculturels.

Il existe également des jeunes diplômés, en quête de protection sociale, qui connaissent ou qui ont vécu des périodes avec un RSA socle. Ils expriment alors une certaine satisfaction à combiner une prestation sociale avec une activité sociale qui leur donne du temps pour développer leurs savoir-faire. Luc a connu un passage sans-emplois après la naissance de son fils et sa demande de RSA. Cela a été l'occasion de s'engager dans la vie d'un club sportif, d'une troupe de théâtre ou bien de rédiger une biographie :

*« Vu que j'avais un peu de temps, mais je l'aurais fait aussi si j'en avais eu moins, j'ai plus ou moins pris part à la reprise d'un club de football qui était en désuétude. Mon petit-frère souhaitait jouer avec ses amis. J'étais dirigeant de l'équipe puis je suis devenu secrétaire général. Ça occupait souvent mes dimanches car je devais accompagner l'équipe, participer aux réunions et organiser les inscriptions. Ça m'a aussi apporté des compétences en plus de mes compétences acquises précédemment. A côté de ça, je suis le trésorier d'une troupe de théâtre qui est devenue aujourd'hui une troupe professionnelle. Mon frère fait partie de cette troupe. Par contre ces dernières années, j'ai écrit une biographie pour une personne, j'ai corrigé des livres qui sont plus ou moins sortis dans le commerce. Dans ce domaine-là, je pourrais travailler mais ça impliquera que cela passe par des activités que je crée moi-même, ça ne sera pas par le biais d'un employeur. On peut lancer son activité comme ça. Il y a des possibilités. »<sup>303</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

<sup>302</sup> Annexes Volume 2, Loriane, Entretien n°1, avril 2014, p. 104.

<sup>303</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 108.



D'ailleurs, Luc explique que la passion d'écrire est difficilement conciliable avec le cadre salarial mais plutôt sous la forme d'un travail indépendant comme le statut d'auto-entrepreneur. Pour autant, Luc ajoute que le fait de reprendre une activité à temps plein ne doit pas l'empêcher de continuer ses activités sociales.

Enfin, Yann exprime son aspiration à vivre d'une activité professionnelle en dehors de l'emploi : « [...] *L'emploi n'est pas central mais on se pose la question de ce qu'on va faire plus tard. Là, j'ai rendez-vous dans dix jours pour faire mandataire immobilier. C'est un travail indépendant qui correspond plus à ma personnalité. J'espère pouvoir l'articuler éventuellement avec le RSA.* »<sup>304</sup>. Il ne s'agit pas, ici, de nier la contrainte sociale du travail comme moyen pour répondre aux nécessités sociales mais de trouver une forme d'activité qui corresponde à ses convictions ou ses principes de vie.

Toutefois, l'absence d'un emploi stable peut devenir une source de mal-être pour certains jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, qui se retrouvent seuls, sans soutiens familiaux et sans ressources financières. C'est l'exemple notamment de Stéphanie qui s'est vu suspendre son RSA suite au départ de son compagnon. Dans cette situation, le temps quotidien est absorbé par les soucis et l'inquiétude du lendemain :

*« La recherche d'emploi prend beaucoup de temps et on a l'impression de chercher une aiguille dans une botte de foin. Je vais beaucoup sur Internet. En ce moment, je me demande plutôt comment je vais faire les courses. Je suis absorbé par des détails très pratiques. [...] »*<sup>305</sup> (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +1, célibataire, appartement, Strasbourg).

Il s'agit de moments particuliers, dans le quotidien de ces jeunes diplômés, où ils expriment une dimension négative d'une existence sociale qui connaît une forte précarité professionnelle. Néanmoins, de manière générale, ces jeunes diplômés perçoivent dans leurs éloignements de l'emploi qualifié une possibilité d'exister autrement.

Les jeunes diplômés en quête de protection sociale, se sont distanciés et désinvestis plus ou moins de la figure du travailleur salarié qui donne son savoir-faire et beaucoup de son temps aux employeurs. Par conséquent, ils s'inscrivent dans des modes de vie, en périphérie d'une population salariée fortement stabilisée. De même, ces jeunes diplômés essaient de privilégier les temps pour s'occuper de leurs familles, passer des moments entre amis ou bien

---

<sup>304</sup> Annexes Volume 2, Yann, Entretien n°1, janvier 2014, p. 202. (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

<sup>305</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 187.

s'investir dans des activités sociales en dehors du marché de l'emploi. Cela dans une société où l'activité travail est profondément questionnée et s'inscrit plus largement dans une crise du politique comme le souligne Sébastien Schehr :

« Crise de l'emploi ne signifie donc pas absence d'implications sociales ou de pratiques politiques. Encore faut-il sur ce sujet être attentif aux formes que prend cette « implication » puisque le désenchantement et la méfiance vis-à-vis des organisations politiques coexistent parfois avec l'investissement dans des groupes développant des projets culturels et sociaux, réinventant de nouvelles manières de s'inscrire et d'agir dans la cité (associations diverses, lieux culturels autogérés, réappropriation de friches industrielles...). »<sup>306</sup>

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés en quête de protection sociale, mettent l'accent sur une temporalité sociale qui s'attache à vivre les instants présents. La diversité des pratiques sociales que ces jeunes diplômés, allocataires du RSA, mettent en œuvre dans leur quotidien donne la possibilité de vivre des expériences collectives et individuelles plurielles. L'engagement au service d'autrui, le plaisir individuel, la construction et le maintien de liens sociaux, sont alors pensés et vécus en périphérie d'un salariat intégrateur.

#### 4. Vivre sa singularité dans une relation d'assistance et de soutien social

Le recours au Revenu de Solidarité Active inclut, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, des dynamiques relationnelles avec les professionnels chargés du suivi des allocataires, avec l'entourage proche et avec leur propre subjectivité sociale. Ces relations s'inscrivent dans des situations sociales où se déroulent des enjeux qui se traduisent notamment par le maintien des droits au RSA afin de préserver ou de transformer son mode de vie. Cela implique la recherche d'un rapprochement avec les représentants du dispositif RSA pour différer une employabilité précaire et indésirable. Les tensions relationnelles avec l'entourage proche peuvent être évitées dans la mesure où celui-ci est majoritairement favorable à l'idée de combiner, temporairement, des prestations sociales avec des modes de vie en situation de précarité.

---

<sup>306</sup>Schehr Sébastien, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 1999, p. 205.

Toutefois, ces jeunes diplômés sont contraint de dialoguer et de justifier leur situation face aux personnes qui sont réfractaires à l'usage d'aides sociales. Enfin, il est nécessaire, pour ces jeunes diplômés, de préserver une subjectivité sociale tiraillée entre la pratique d'activités sociales, où l'emploi n'est plus considéré comme une valeur centrale de l'existence sociale, et des injonctions institutionnelles qui délégitiment cette mise à distance du travail salarial.

#### 4.1 Adhérer au dispositif RSA pour ne pas dépendre d'un salariat précarisé

Les jeunes diplômés, en quête de protection sociale sont reconnaissants de l'existence d'un Etat social. Ces jeunes diplômés recherchent dans l'ensemble une relation sereine et conviviale avec leurs référents professionnels chargés du suivi des bénéficiaires du RSA. Ils adoptent une attitude conformiste, plus ou moins simulée, face aux normes institutionnelles et aux conseils des professionnels de l'intervention sociale. Cette attitude doit leur permettre de conserver le bénéfice de cette aide sociale sur une longue durée afin de reprendre une formation ou bien de résister à l'injonction d'être employable. Pour autant, ils peuvent développer des propos critiques envers le dispositif RSA, certains organismes de placement sur le marché de l'emploi et le comportement de certains professionnels lorsque ceux-ci menacent leur maintien et leur accès à cette prestation sociale.

##### *4.1.1 Entretenir la reconnaissance des professionnels de l'intervention sociale pour conserver ses droits au RSA*

Les modes de vie marqués par la quête de protection sociale impliquent de chercher auprès des professionnels une prise en compte des raisons qui ont amené le recours au RSA. Cela demande également aux jeunes diplômés de privilégier le dialogue et la persuasion afin d'éviter les suspensions de versements du RSA.

Luc s'est senti accompagné, notamment par une assistante sociale, dans ses démarches administratives, après la naissance prématurée de son fils et l'arrêt de son emploi :

*« En ce qui concerne la CAF, j'y suis allé pour faire les demandes d'aide au logement, d'allocations familiales et la Prestation Accueil de Jeunes Enfants pour la garde de mon fils. Par rapport à l'accueil, il n'y a pas eu de soucis particuliers à part l'attente qui est longue, il y a du monde et ce n'est pas forcément agréable mais c'est inhérent à ce service. Il y a aussi l'assistante sociale qui m'a épaulé dans mes démarches administratives. C'est une dame sympathique qui m'a bien soutenu. A la base, je suis*

*quelqu'un qui écoute. J'ai donc fait le nécessaire. »<sup>307</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Luc explique que ses propres qualités d'écoute et de patience ont pu participer au bon déroulement des rendez-vous administratif qu'il a effectué pour obtenir certaines aides sociales. Cette attitude sociale faciliterait les échanges avec les différents représentants des organismes chargés de la protection sociale.

Pierre explique également que son inscription au RSA s'est bien passée. Celle-ci a été examinée par une collègue de sa mère qui travaille également à la CAF : « *Alors disons que, pour l'inscription au RSA, ça s'est bien passée puisque je connaissais la dame. [...] »<sup>308</sup>. A partir de là, Pierre a été orienté vers un conseiller en insertion professionnelle qui travaille dans une mission locale de la ville de Strasbourg. Ces rendez-vous représentent pour lui une occasion de faire le point sur sa demande de formation spécialisée dans le maniement informatique : « *Ça permet de parler à quelqu'un de ses projets et de ce qu'on a envie. [...] A priori en février, je vais avoir ma formation en informatique. »**

De la même manière, Sonia, qui est femme de ménage en complément de son RSA, considère que sa demande de Revenu de Solidarité Active s'est déroulée dans de bonnes conditions. En effet, elle a eu un entretien avec « *une personne accueillante* » et « *ne s'est pas sentie jugée* »<sup>309</sup>. Elle considère que son accompagnement par son référent lui a permis de réfléchir sur des projets de formation afin qu'elle puisse s'orienter vers un autre domaine professionnel :

*« C'est Mr W. qui travaille ici et qui m'accompagne tous les quinze jours pour réfléchir sur les formations que je pourrais reprendre. Il m'a vraiment demandé ce qui m'avait plu dans mes expériences professionnelles passées. C'est avec lui que je me suis rendu compte que j'aimerais m'orienter vers le travail administratif. Il m'a proposé des BTS. Il faut que je me renseigne. »<sup>310</sup> (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac + 3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Thomas indique que cela fait longtemps qu'il est suivi par des conseillers en insertion professionnelle et bien avant sa demande de RSA. D'ailleurs, c'est une conseillère en insertion professionnelle qui l'a incité à recourir à cette prestation sociale lorsqu'il a atteint ses 25 ans : « *J'étais déjà suivi par une mission locale. Lorsque mes indemnités chômage se sont épuisées,*

---

<sup>307</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 106.

<sup>308</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 159. (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>309</sup> Annexes Volume2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 181.

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 181.

*la conseillère d'insertion m'a proposé de recourir au RSA. Elle a fait la démarche, avec moi, auprès de la CAF. »<sup>311</sup>.*

Enfin, Philippe estime que le suivi des bénéficiaires du RSA est une contrepartie nécessaire pour accéder à cette prestation sociale. L'absence d'accompagnement induirait, pour lui, une attitude sociale dans laquelle les allocataires du RSA se déchargeraient de toute responsabilité individuelle :

*« C'est vrai que j'avais des a priori vis-à-vis d'eux. On me disait que ce sont des gens qui font leurs boulots mais qui n'apportent pas des solutions miracles. C'est quand même quelque chose de positif parce que si je n'avais pas d'accompagnements, j'arriverai à ne plus me soucier de quoi que ce soit. S'il n'y avait pas ça, je ne rendrai de comptes à personne. Je me permettrai de faire ce que je veux et je n'aurai aucune pression pour faire des démarches. On se voit une fois par mois avec le référent RSA. Des fois, il me donne des petites pistes pour des boulots et essaye de me donner des méthodes pour organiser ma recherche d'emploi. [...]. »<sup>312</sup> (Philippe, 28 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Les jeunes diplômés, réunis dans le mode de vie en quête de protection sociale, sont reconnaissants et confiants vis-à-vis du dispositif RSA. De plus, la contrainte d'être accompagné est perçue par ces jeunes diplômés comme un moment où se négocie la prolongation de leur protection sociale. Néanmoins, cette négociation se fonde sur une justification de leur présence dans le dispositif RSA. Celle-ci se traduit par un projet de formation, une idée d'un métier spécifique ou la reconnaissance d'une difficulté à décrocher un emploi.

#### *4.1.2 Désapprouver le dispositif RSA et ses acteurs en cas de suspension ou de dévalorisation de ses droits*

Toutefois, les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, expriment un mécontentement lorsque leur accès au Revenu de Solidarité Active est remis en cause par certains mécanismes ou instances institutionnelles. En outre, ils observent que certaines attitudes de la part des référents RSA portent atteinte à leur individualité.

---

<sup>311</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p.189. (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>312</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, p.152.

Certains de ces jeunes diplômés pointent une absence de compréhension parmi les référents RSA comme le résume Sarah lorsqu'elle déclare : « *Pendant un moment il y a eu un remplaçant de Mme F. mais il n'écoutait pas. Il ne servait strictement à rien.* »<sup>313</sup>.

Parfois les malentendus avec le référent RSA peuvent créer des tensions et avoir pour conséquence une convocation devant une commission disciplinaire. C'est le cas rencontré par Yann. La relation avec conseillère d'insertion professionnelle s'est détériorée suite à un rendez-vous manqué et à une mésentente concernant son projet professionnel. La conseillère a décidé de saisir une instance du dispositif RSA chargée de prononcer des sanctions (pénalités, suspension de la prestation sociale ou radiations) contre les allocataires du RSA. Ainsi, Yann a été convoqué pour justifier son attitude et vérifier sa volonté à rechercher un emploi :

*« J'allais régulièrement aux rendez-vous. La référente me donnait des pistes pour des formations que je ne connaissais pas. Elle a un peu laissé tomber comme j'étais changeant. Ce qui a cassé notre relation, c'est le fait d'avoir raté un rendez-vous. Je devais aller voir mon frère dans le Sud de la France. Ma compagne l'avait prévenu. Lorsque je suis revenu, la conseillère m'a dit qu'elle avait signalé ma situation. J'ai reçu une convocation. Je ne savais pas ce qui allait m'attendre. Je me retrouve avec sept personnes devant moi. Il y avait notamment un représentant de la CAF et un conseiller territorial du Conseil Général. Au début, j'ai été un peu remonté mais je ne voulais pas être trop agressif. Un responsable de la CAF m'a accusé de tricher sur mes déclarations trimestrielles de ressources et sur mes coordonnées. Ensuite, j'ai dû justifier les raisons pour lesquelles je ne trouvais pas d'emploi. Un autre représentant m'a attrapé au vol pour me dire qu'il y avait des employeurs qui cherchaient des travailleurs pour du maraîchage. Une autre personne m'a expliqué que je n'avais pas à profiter du système. Je leur ai répondu qu'il devrait s'occuper des profiteurs qui sont en haut. Ils m'ont tous regardé. J'ai eu une pénalité de 100 euros sur mon RSA. On ne m'a pas proposé d'emploi. On m'a juste redirigé vers un site internet. Ils nous rabâchent qu'ils ne sont pas là pour nous trouver un emploi. [...] Pour moi, ce contrat d'engagement ne sert à rien. C'est un peu faux-cul cette histoire. Tu dois montrer que tu es volontaire pour t'insérer professionnellement pour ne pas te faire suspendre le RSA. »<sup>314</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin.).*

Cet extrait d'entretien révèle également comment Yann s'est senti lors de cette réunion. Ce dernier essaye de répliquer autrement que par la colère ou l'agressivité mais plutôt par un discours argumenté afin de négocier le maintien de ses droits au RSA. Après coup, il ressent cette confrontation comme une punition individuelle. Pour lui, cette commission disciplinaire esquive les dysfonctionnements institutionnels rencontrés par le dispositif RSA qui ne permet pas à chaque allocataire d'accéder à un emploi satisfaisant.

---

<sup>313</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p.170. (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfants, domicile familial, Bas-Rhin).

<sup>314</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 206.

D'autres jeunes diplômés, en quête de protection sociale, critiquent les actions menées par les organismes chargés du placement des allocataires du RSA sur le marché de l'emploi. Certains, à l'instar de Younès, établissent une différence entre le Pôle Emploi et les missions locales d'insertions. Cette distinction porte sur les réponses souvent inappropriées du Pôle Emploi face à des jeunes diplômés très qualifiés. La mission locale d'insertion représenterait alors un lieu où l'on peut prendre du temps pour présenter son parcours de formation et élaborer un projet professionnel avec des intervenants qui seraient plus attentifs et à l'écoute :

*« Récemment, je viens de rencontrer ma référente qui travaille dans une mission locale pour l'emploi. Par rapport au Pôle Emploi, j'ai l'impression qu'à la mission locale, les professionnels sont plus compétents. Les conseillers du Pôle Emploi ne connaissent pas ton domaine de formation et les emplois qui correspondent. Ça ne m'aide pas vraiment. À la mission locale, ils ne vont pas m'apprendre à aller sur un site internet mais plutôt à chercher les emplois qui correspondent vraiment à mes qualifications. [...] »<sup>315</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Toutefois, ce point de vue est nuancé par Arthur qui reconnaît le soutien apporté par les conseillers de la mission locale tout en jugeant leurs actions inefficaces et les rendez-vous proposés comme une contrainte désagréable : *« Je suis suivi par la mission locale. Il nous aide. Après, il nous impose de venir tous les mois. Si je n'étais pas obligé, je ne viendrais pas. Ça peut m'aider pour trouver un travail ou remplir différents papiers mais je ne vois pas l'utilité de venir à la mission locale. [...] »<sup>316</sup>.*

Plus largement, ces jeunes diplômés, en quête de protection sociale, s'interrogent sur le processus de normalisation qui est à l'œuvre dans le dispositif RSA. Autrement dit, le fait d'imposer des normes et des injonctions sociales de plus en plus contraignantes aux allocataires, comme occuper un emploi à n'importe quelles conditions ou bien jouer le rôle d'un demandeur d'emploi volontaire, soumis et flexible.

Enfin, ces jeunes diplômés peuvent développer une attitude critique envers des procédures administratives ou des calculs du montant du RSA qu'ils considèrent comme injustes. Par exemple, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui décide de modifier ou de suspendre le montant du RSA parce que certaines situations ne sont pas prévues par le cadre réglementaire. Stéphanie explique que ses versements du RSA ont été interrompus suite à un changement de situation déclaré à la CAF. En effet, le couple s'est séparé mais a décidé de continuer à habiter ensemble, le temps que le compagnon de Stéphanie puisse emménager ailleurs. Or, la CAF

---

<sup>315</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 214.

<sup>316</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 19. (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

n'a pas reconnu cette situation. Stéphanie a considéré la suspension de ses versements comme une profonde injustice. Elle a ressenti également une plus grande vulnérabilité sociale :

« [...] La CAF ne croit pas à la colocation entre un homme et une femme qui ont été en couple. C'est complètement tordu. En plus, le solde de mon ex-compagnon est assez élevé. La CAF a décidé de suspendre les versements de mon RSA car elle prend en compte ses ressources. C'est très difficile car lui mettait de l'argent de côté pour son futur emménagement. Moi je me suis retrouvée sans rien. Actuellement, je n'ai plus de RSA même si je suis toujours inscrite à la CAF comme allocataire. Je n'ai aucune rentrée d'argent. C'est une situation hallucinante. J'ai fait un courrier pour expliquer et préciser ma situation. J'ai envoyé tous les papiers justificatifs demandés. Là, on est mois de février, je n'ai toujours pas reçu de réponses et je n'ai toujours pas de nouveaux versements du RSA. Pour l'instant, c'est mon ex-compagnon qui m'aide financièrement. J'ai appelé la CAF ou j'ai pu parler à trois personnes qui m'ont tenu des propos différents chacun à leur tour. Au bout d'un moment, vous commencez à vous énerver. La situation est bloquée. [...] »<sup>317</sup> (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg).

Stéphanie s'est sentie désarçonnée par une procédure institutionnelle qui l'a privée de ses droits à la protection sociale et d'une indépendance financière vis-à-vis de son ex-compagnon.

Bilal mentionne que la reprise d'un emploi en intérim combiné avec un RSA peut s'avérer pénalisant pour l'allocataire. La reprise d'une activité professionnelle, à faible salaire, apporte peu de gains par rapport à une situation antérieure avec un RSA socle :

« [...] Je fais des missions d'intérim par-ci par-là et ça ne me fait pas beaucoup d'heures dans le mois. Le RSA vient compléter mais le complément est faible au regard des ressources que j'ai gagné. Sur un mois, j'ai gagné 133 euros. Mon RSA est passé à 300 euros au lieu des 404 euros que j'avais sans activité. Ce n'est pas si encourageant que ça parce que je me dis que le gain n'est pas énorme. Disons que ça permet de continuer à survivre. On ne va pas se plaindre mais bon. Si on prévoit suffisamment d'activités pendant les trois mois précédents, ça ira bien les trois mois après. A l'inverse, si on a peu d'activité, on aura beaucoup plus de difficultés sur les trois mois qui suivront. »<sup>318</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac+2, en couple, appartement, Strasbourg).

Cette observation est également partagée par Lorian. Dans un premier temps, elle a pu cumuler son RSA socle avec une aide à la formation du Pôle Emploi. Or, dans un second temps, Lorian indique que le fait de travailler sur de très courtes périodes pour diversifier ses ressources financières a produit une diminution de son RSA voire une perte d'argent : « Par contre, le fait de travailler sur des courtes périodes me pénalise car le RSA diminue. Sur les 3 derniers mois, le fait de travailler un week-end m'a coûté plus cher que de ne pas travailler. J'ai trouvé ça aberrant. Ça n'incite pas à travailler. »<sup>319</sup>. Lorian estime que cette aide qui

<sup>317</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 185-186.

<sup>318</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 21.

<sup>319</sup> Annexes Volume 2, Lorian, Entretien n°1, avril 2014, p. 100. (Lorian, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).



promeut la reprise d'un emploi produit l'effet inverse et décourage les efforts individuels pour sortir d'une précarité professionnelle.

Les jeunes, en quête de protection sociale, essaient donc de préserver leur droit au RSA afin de se distancier, temporairement, de la contrainte à l'employabilité. Pour cela, ces jeunes diplômés créent des échanges où le dialogue est privilégié avec les représentants du dispositif RSA. Il se peut qu'il apparaisse des désaccords relationnels ou des tensions avec ces représentants mais cela se traduit rarement par des ruptures. Dans leurs représentations sociales, la valeur du travail, et plus largement, celle des activités sociales, ne sont pas niées. Ces jeunes diplômés sont conscients que le dispositif RSA est financé par les cotisations salariales et les impôts. Toutefois, ils affirment que l'emploi n'est plus considéré comme une donnée prioritaire de leurs existences sociales.

## 4.2 Affirmer à l'entourage proche le droit de vivre avec une prestation sociale

Être situé dans une relation d'assistance sociale implique pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, de créer une proximité relationnelle avec des personnes proches qui conçoivent ou qui utilisent cette aide sociale comme un moyen de se distancier temporairement de l'emploi salarié. Toutefois, les tensions relationnelles apparaissent lorsque certains amis, certains parents ou conjoints sont en désaccords avec ce processus. Ces jeunes diplômés répliquent par des discours argumentés ou par des attitudes offensives mais cela peut aussi se traduire, dans certains cas, par un éloignement relationnel.

### 4.2.1 Recueillir l'approbation des proches

Les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, essaient de s'entourer de personnes, qui appartiennent à leurs milieux familiaux, amicaux ou sociaux et qui adhèrent à leur démarche de recourir au RSA.

Le fait de connaître des personnes dans son entourage proche qui sont allocataires du RSA, facilite le sentiment de légitimité à recourir à cette prestation sociale. Sarah, qui habite dans un petit village dans le département du Bas-Rhin, explique que mentionner son appartenance

au dispositif RSA ne lui pose pas de problème avec sa famille ou ses amis. Ceux-ci connaissent des situations similaires : « *ça se passe bien avec ma famille. Il y a plein de situations différentes. J'ai un frère qui travaille, un autre qui a deux enfants et qui est au RSA. Ma mère est toujours resté avec nous à la maison.* »<sup>320</sup>.

Pierre dépeint des relations sociales dans lesquelles l'idée de vivre temporairement avec le RSA est acceptée. A ce propos, il ajoute que certains de ses amis considèrent également le RSA comme une aide pour accompagner une transition professionnelle à la sortie de formation :

*« Mes amis savent que je touche le RSA. Je n'étais pas le seul à le toucher. J'ai poussé certains de mes amis à faire des demandes puisqu'ils avaient 25 ans. J'ai des amis qui finissaient des études plus longues et qui ne trouvait pas d'emploi. J'ai eu le RSA en premier. Ils avaient envie de voir avec le RSA s'il pouvait s'installer dans un logement et avoir un peu d'indépendance vis-à-vis de leurs parents. Après, si mon frère finit ses études, qu'il ne trouve pas d'emploi et qu'il a 25 ans, il fera comme moi, de la même manière il sera orienté par ma mère. »*<sup>321</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).

Pierre indique qu'il a lui-même conseillé ses amis pour les informer des démarches à effectuer auprès de la CAF.

Thomas rejoint également les points de vue précédents. Il ne connaît pas vraiment de tensions familiales au sujet de sa situation d'allocataire. Ses parents sont compréhensifs et certains membres de sa fratrie ont connu des parcours professionnels difficiles. Il évoque notamment la situation de son frère parti à l'étranger pour chercher d'autres horizons professionnels. Cela après avoir connu de nombreuses difficultés pour être recruté en France :

*« Mon grand frère vit à l'étranger et ma petite sœur travaille. Mon frère a fait des grandes écoles de commerces. En France, il a galéré pour trouver du boulot. Il est parti en Angleterre. Il a trouvé un job bien payé avec un bon poste. Ce n'est pas que c'est plus simple à l'étranger mais les entreprises te font plus confiance qu'ici. Ma sœur vit en appartement avec son copain. On ne parle pas trop du RSA. Ce n'est pas vraiment un sujet de discussion. Elle ne me juge pas. Ça ne me dérange pas de dire que je suis au RSA. »*<sup>322</sup> (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

De même, le RSA est apprécié par certains parents qui sont soulagés que leurs enfants puissent avoir une rentrée d'argent afin diminuer la dépendance financière comme dans la situation de Bruno :

---

<sup>320</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 171. (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfants, domicile familial, Bas-Rhin).

<sup>321</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 161.

<sup>322</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 191.

*« Mes parents le savaient. Au début, ils étaient très content principalement parce que j'avais de l'argent qui rentrait et que je m'étais bougé les fesses pour y aller. En même temps, ils m'ont bien fait comprendre que je devais finir par bosser à un moment et que ça ne pouvait pas durer éternellement. Le RSA ne suffisait pas et je l'avais compris dès le départ. »<sup>323</sup>. (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Bruno nuance ses propos en précisant que ses parents soutiennent sa demande de RSA à condition qu'il affiche une motivation à chercher rapidement un emploi.

Enfin, il est important de noter que le soutien de l'entourage proche est renforcé lorsque ces jeunes diplômés sont allocataires d'un RSA activité. Sonia pense que la perception de ses amis sur son mode de vie serait différente si elle n'avait pas d'activité professionnelle en complément du RSA. Ses amis pourraient lui attribuer des étiquettes négatives et entraîner des représentations sociales dévalorisées d'elle-même :

*« La plupart de mes amis savent que je touche le RSA mais ça n'a pas posé de problèmes entre nous. Ils n'ont pas vraiment de réaction. Si je n'avais pas de salaire et que je n'étais pas à la recherche d'un travail, ça serait perçu négativement. Ils se disent que je n'ai pas le RSA uniquement pour me la couler douce. »<sup>324</sup> (Sonia, 25 ans RSA activité, bac, célibataire, colocation, Strasbourg).*

La reprise d'une formation est aussi bien accueillie par ses amis parce qu'elle est associée à la recherche d'une activité professionnelle comme l'indique Loriana :

*« Pendant les deux ans de préparation aux concours, on me disait que je pourrais travailler. Maintenant que je suis en formation, ils voient que j'ai une activité qui me forme à un emploi. J'ai aussi des amis qui sont au RSA socle et qui sont plus mal vue que moi. Mes amis salariés reprochent aux allocataires d'aide sociales de « profiter du système ». »<sup>325</sup> (Loriana, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Loriana ajoute que certains de ses amis, qui se situent dans un salariat intégré et stable, adoptent des discours stigmatisant sur les bénéficiaires qui vivent avec un RSA socle.

Ainsi, la recherche d'un assentiment de la part des amis ou de la famille est un enjeu pour les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, afin de maintenir les liens auxquels ils appartiennent sans dissimuler leurs appartenances au dispositif RSA.

---

<sup>323</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 32.

<sup>324</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 181.

<sup>325</sup> Annexes Volume 2, Loriana, Entretien n°1, juin 2014, p. 101.

#### 4.2.2 Affirmer son style de vie et parfois s'éloigner

Toutefois, ces jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent des tensions avec autrui, notamment avec des membres de leurs familles, amis ou conjoint qui sont fortement attachés à l'activité travail et au statut de l'employé. Ces jeunes diplômés vont alors adopter des attitudes sociales pour négocier leurs modes de vie avec le RSA et résister aux pressions sociales qui les culpabiliseraient. Ils prennent des postures offensives ou défensives pour expliquer et réaffirmer leurs choix de vie. Certains sont contraints quelquefois de créer des détachements relationnels temporaires ou durables.

L'explication est une forme de négociation dans les relations sociales. Elle permet aux jeunes diplômés de composer avec un entourage proche qui comprend difficilement leurs modes de vie notamment quand ceux-ci diffèrent de modèles et de valeurs culturelles héritées du passé. Yann a de nombreuses discussions avec ses parents et beaux-parents lorsque ces derniers manifestent des interrogations ou des inquiétudes par rapport à sa manière de vivre. Cela porte notamment sur le fait que son couple n'a pas d'activité professionnelle et qu'il vit avec un RSA socle. Yann est souvent obligé de justifier sa présence dans le dispositif RSA en affirmant qu'il refuse d'accepter des emplois indésirables parce que cela est contraire à son éthique personnelle :

*« J'essaye d'argumenter auprès de ma famille et de la sienne qu'il y a des choses plus importantes qu'un emploi à tout prix. Il faut réfléchir au sens de ce que l'on fait. Je n'ai pas vraiment choisi d'avoir cet esprit critique car c'est en moi mais ça me bloque aussi. Des fois j'aimerais bien être plus intégré. Ça serait plus facile. Ma mère insiste pour que je travaille et que je m'inscrive dans des boîtes d'intérim. C'est surtout pour soulager son inquiétude. Elle me donne de l'argent mais on ne lui a pas demandé. C'est compliqué. »<sup>326</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).*

En même temps, Yann reconnaît que cette position l'empêche parfois d'accepter certaines offres d'emploi.

Bilal se confronte, de temps en temps, à sa mère qui l'a soutenu depuis son enfance et qui lui a laissé faire ses expériences. Celle-ci aimerait que son fils, qui vit en couple, puisse trouver un emploi stable, en lien avec sa formation et améliorer ainsi sa situation sociale. Pour Bilal, les recommandations de sa mère sont importantes. Il essaye de la rassurer mais il lui signifie aussi son désir de se débrouiller par lui-même :

---

<sup>326</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 204.

« [...] J'ai une maman qui est attentive à ses enfants. Je lui ai expliqué ma situation. Elle m'a averti que le monde associatif ne payait pas mais elle m'a toujours laissé faire des expériences. Elle a eu raison de le faire car elle a vu mon épanouissement personnel et professionnel. Elle m'a soutenu même lorsque je lui ai dit que j'étais au RSA et que je créais ma propre entreprise. Là, elle essaye de me motiver pour que je trouve un emploi. Elle est un peu déçue car j'ai des capacités et un diplôme. Je suis aussi son fils et elle veut que je réussisse. Par rapport à ma situation, elle tire plutôt l'alarme et pose des gardes fous. Elle essaye de m'orienter vers une meilleure situation ce qui est tout à fait normal. Comme c'est un parent responsable, elle propose son aide pour faire des courses par exemple. Si elle peut, elle le fait et si je lui demande. Comme j'ai plutôt cet esprit de débrouillardise, j'ai tendance à lui dire non sauf si je la sollicite lorsque je suis vraiment dans la dèche. »<sup>327</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

Younès doit également faire face à ses parents qui sont déçus par rapport aux difficultés rencontrées par leur fils car celui-ci a réalisé de longues études. Younès essaye alors de dédramatiser leurs réactions ou écarter certains reproches souvent au moyen de l'humour :

« Mes parents sont un peu déçus. On n'en parle pas du RSA. Mes parents savent que le RSA me sert juste à trouver du boulot et non à m'enrichir. Je ne suis pas trop dépensier. Mon RSA ne part pas dans une bouteille de vin (rires) mais bon quand vous avez des diplômes et que vous ne trouvez pas d'emploi, on pense que c'est de votre faute ou une sorte de fainéantise. [...] »<sup>328</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).

Le fait de défendre un mode de vie combiné à l'allocation RSA n'est pas aisé surtout lorsque les injonctions familiales à intégrer rapidement un emploi fixe sont pressantes. Philippe indique que ses parents expriment régulièrement leurs désaccords sur son style de vie :

« Pour ma mère, c'est un peu dans sa nature de s'inquiéter. Elle, tout ce qu'elle voudrait c'est de la stabilité, c'est un contrat avec de l'argent qui rentre tous les mois. Elle pourrait dire alors mon fils est indépendamment financièrement. Mon père, c'est différent. C'est plutôt qu'il essaye de me faire réagir émotionnellement en me disant qu'il faut que je réfléchisse à devenir quelqu'un. Il va plus sur le discours de fierté. Pour lui, le RSA c'est l'échelle en bas de la société. Après ma situation elle est telle qu'elle est. J'essaie de rester lucide après je sais qu'il y a du vrai dans ce qu'il dit. Ils me mettent la pression mais bon après ce n'est pas tout le temps non plus. Je leur dit qu'il n'y a pas que le travail non plus. Il y a aussi les amis, la santé... J'ai remarqué qu'il y en a qui toutes leurs vies le passent à leur travail. Quand on parle avec eux, ils ne parlent que de ça et je n'ai pas envie de finir comme ça. »<sup>329</sup> (Philippe, 28 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial Strasbourg).

Face à cette insistance qui alimente aussi des tensions relationnelles, Philippe est obligé de prendre en compte le discours de ses parents. Toutefois, il se réfère aux expériences

<sup>327</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 22.

<sup>328</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 216.

professionnelles de ses amis qui sont accaparés par leur emploi et qui ont dû mal à s'accorder des moments pour eux. Philippe ne se reconnaît pas dans cette manière de vivre. Cela lui permet de rééquilibrer certains propos dévalorisants tenus par ses parents et de restaurer une identité sociale pour soi mise à mal par l'absence d'emploi.

Luc rencontre également un discours moral, notamment de la part de sa grand-mère, qui traduit des craintes à la fois sur la stabilité de son couple et sur la difficulté à accéder à une indépendance financière avec des emplois instables :

*« Ma grand-mère ça l'inquiétait. Les reportages à la télé sur les aides. Elle me poussait à trouver un travail rapidement. J'avais une réticence à faire quoi que ce soit. Bon passons là-dessus. Elle était inquiète que du jour au lendemain je me retrouve sans travail. « Qu'est-ce que j'allais devenir avec ma famille ? » Sous-entendu que c'est elle qui devait s'occuper de moi. Ma grand-mère c'est le socle moral de notre famille. Il y avait de l'inquiétude de la part de certains représentants de ma famille. Avec mes parents, je n'ai pas eu de pression spécifique. Ça ne dérangeait pas mes parents que je puisse avoir quelques sous avec le RSA. »<sup>329</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Luc négocie cette attente formulée par certaines personnes de sa famille en s'appuyant sur d'autres figures familiales comme ses parents ou bien son frère qui le soutiennent dans sa démarche.

Enfin, il se peut que le conjoint, salarié ou non, accepte difficilement de dépendre d'une prestation sociale comme le souligne Arthur : *« Avec les personnes de ma famille non pas vraiment. Plutôt avec ma copine lorsque ça touche au budget. Elle préférerait que j'aie un travail. Ce qui est parfois un sujet de dispute. »*<sup>331</sup>.

Toutefois, certains jeunes diplômés, en quête de protection sociale, connaissent un éloignement temporaire du domicile parental. Cette prise de distance relationnelle est causée par de profondes divergences avec les parents, bien avant l'entrée dans le dispositif RSA. L'usage de cette prestation sociale ne fait alors que confirmer des modes de vie ou des trajectoires biographiques différents du modèle familial. Stéphanie a connu une rupture avec ses parents pendant quelques années notamment par rapport à ses choix d'études :

*« [...] J'ai quand même dû quitter définitivement le domicile parental pour des raisons personnelles. C'est pour ça qu'on ne s'est pas vu pendant quelques années. On se voit depuis un an. C'était lié à mes choix d'études et à mes choix de vie. Mes parents ne comprenaient pas pourquoi je persistais à faire des études de Droit. Pour eux, le fait que je ne réussisse pas du premier coup signifiait que je n'étais pas compétente dans ce*

---

<sup>329</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 155.

<sup>330</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 109.

<sup>331</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 19. (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfants, appartement, Bas-Rhin).

*domaine et que devais faire autre chose. »<sup>332</sup> (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Stéphanie a dû alors se débrouiller seule pour travailler à côté de ses études. Toutefois, elle a renoué récemment le lien avec ses parents.

Marie a connu elle aussi un éloignement familial, qui ne s'est pas fait suite à une rupture, mais plutôt à un désir de marquer son autonomie sociale par rapport au milieu familial. Il s'agissait pour Marie de montrer à sa famille, dont la plupart des membres habitent dans un village du Haut-Rhin, qu'elle pouvait vivre ailleurs, autrement et par elle-même :

*« Pour l'anecdote, quand je me suis séparée de mon compagnon, mes parents voulaient que je revienne chez eux mais ce n'était pas possible. Le fait que je n'ai pas le permis, revenir dans un village n'était pas possible. Du côté de mon père, ils ne comprennent pas pourquoi je ne reviens pas au village. Ils se proposent de me trouver un travail proche de chez mes parents. Ma tante me disait aussi qu'elle pouvait me trouver un logement social à Colmar. Je n'avais pas forcément envie de ça. »<sup>333</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).*

La distance géographique et relationnelle a permis à Marie d'affirmer une existence singulière tout en préservant son appartenance familiale.

### 4.3 Réorienter ou préserver le mode de vie

Le mode de vie marqué par la protection sociale rassemble des jeunes diplômés, allocataires du RSA, qui désirent s'accorder du temps après la sortie de formation pour chercher un mode de vie et des activités sociales satisfaisantes, plus ou moins, à distance de l'emploi. Le RSA apparaît alors comme une possibilité, parmi d'autres types de ressources financières, de s'inscrire dans cette dynamique sociale. Cependant, ces jeunes diplômés sont aussi confrontés à une prestation sociale qui se révèle peu protectrice et qui peut renvoyer une image sociale de soi négative.

#### 4.3.1 Revendiquer une identité pour soi qui prend son temps

---

<sup>332</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 188.

<sup>333</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p.123.

Ces jeunes diplômés, en quête de protection sociale, vivent la sortie de formation comme une transition dans laquelle se construit patiemment et lentement un projet de vie adulte. Dans cette configuration, le RSA participe à une recomposition biographique comme l'indique Pierre qui perçoit cette prestation sociale comme un moyen de repenser son identité professionnelle :

*« Moi, je considère le RSA comme une aide temporaire qui intervient entre la sortie des études jusqu'à l'entrée dans un travail qualifié ou qui permet de se reconvertir vers un autre projet. Ça permet de prendre le temps. C'est très positif à mon sens pour les jeunes qui cherchent à réaliser un projet et qui sont sans emploi et sans ressources. À partir du moment où le suivi des personnes est de qualité et que ces personnes rencontrent des professionnels qui les aident à réaliser leurs projets, histoire qu'ils ne restent pas trop longtemps au RSA. »<sup>334</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Néanmoins, Pierre ajoute qu'une fois concrétisé son projet professionnel d'auto-entreprise dans le domaine informatique, il s'agira de se détacher du RSA car une présence prolongée dans ce dispositif pourrait avoir des conséquences négatives sur sa propre identité sociale.

Sarah se situe également dans cette optique lorsqu'elle évoque sa perception du RSA. Elle associe le RSA à : *« une période pour rester avec mon fils et pour démarrer mon BTS. Je compte bien aller travailler un jour et gagner 1200 euros. »<sup>335</sup>* . Il s'agit, pour Sarah, de vivre pleinement les instants avec son fils puis de poursuivre une formation afin de trouver une situation de vie satisfaisante. Sarah complète ses propos en expliquant qu'elle : *« a plus d'ambition que ça »<sup>336</sup>* dans le sens où elle ne désire pas rester trop longtemps dans le dispositif RSA.

Pour d'autres jeunes diplômés, en quête de protection sociale, l'usage du RSA est perçu comme un moyen pour profiter de sa jeunesse et éviter un travail qui diminue son existence sociale ainsi que l'affirme Philippe :

*« Bizarrement les discours négatifs viennent des personnes qui n'ont pas encore le RSA et qui ne font rien. C'est des gens qui vivent chez leurs parents et qui disent « t'es assisté ». Un ami qui gagne bien sa vie me dit parfois qu'il approuve mon mode de vie et qu'il se fait chier dans son boulot. J'en rigole aussi des remarques de mes amis. J'ai peut-être un côté irresponsable, un peu immature pour mon âge par rapport au sens des responsabilités. Je ne me prends pas suffisamment en main peut-être. J'aurais peut-être la crise de la trentaine. Je pense aussi qu'il faut s'amuser dans la vie surtout pendant qu'on est jeune. Je le pense vraiment. Le RSA, je l'ai pris pour ne pas bosser et pour subvenir à*

---

<sup>334</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 151.

<sup>335</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 171. (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec enfants, Bas-Rhin).

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 171.



*mes besoins. Après, il ne faudrait pas que ça dure éternellement. »*<sup>337</sup> (Philippe, 28 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Pour autant, Philippe pose aussi un regard critique et réflexif sur un mode de vie qui cultive uniquement le plaisir individuel. Il considère que son style de vie sera amené à évoluer notamment à l'aube de la trentaine. Envisager la sortie du dispositif RSA devient alors de plus en plus proche.

Pour Younès, le RSA permet un refus de planifier ou de se projeter sans cesse dans un avenir incertain. Il aspire plutôt à vivre dans le présent et à y trouver de la tranquillité :

*« [...] Après comment je vois mon avenir, Dieu seul le sait comme on dit. C'est bien de se projeter mais il faut quand même vivre chaque instant et chaque journée comme quelque chose d'exceptionnelle car on ne sait pas quand est-ce qu'on va mourir. Il faut aussi revenir à l'essentiel et arrêter de trop se projeter dans le futur. Il faut être reconnaissant de ce que l'on a aujourd'hui. »*<sup>338</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).

Or, les jeunes diplômés allocataires du RSA sont souvent rattrapés par des contraintes socio-économiques qui produisent beaucoup d'inquiétudes. Celles-ci font obstacles à des projets professionnels qui sont en voie de concrétisation comme l'exprime Loriane :

*« [...] je ne suis pas totalement sereine par ce que je ne sais pas si je vais avoir le financement jusqu'à la fin de ma formation. J'avais aussi un projet de mobilité dans le cadre de ma formation pour partie au Canada. Il y a des propositions pour faire un stage comme chef de service. Or, les départs se font en février-mars 2015 au moment où mon financement s'arrête. Si je ne suis pas ici pour régler mes problèmes, qu'est-ce qui va se passer ? Ça casse ce projet. Je dois sans arrêt me débrouiller. C'est le financier qui me bloque. »*<sup>339</sup> (Loriane, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Loriane se retrouve dans une incertitude quant au maintien de ses aides financières afin d'achever une formation dans le travail social qu'elle a longtemps cherché à intégrer. Le RSA montre alors rapidement ses limites en termes de protection sociale et d'accompagnement pour réorienter les modes de vie.

#### *4.3.2 Résister aux stigmates de la figure de l'assisté social*

Les jeunes diplômés, en quête de protection sociale, sont aussi conscients du risque de s'enfermer dans une dépendance institutionnelle sur le long terme. Ce qui pourrait produire

---

<sup>337</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 156.

<sup>338</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 218.

<sup>339</sup> Annexes Volume 2, Loriane, Entretien n°1, avril 2014, p. 103.

des effets négatifs sur leurs identités sociales car il serait difficile d'envisager leurs avenir sans cette aide sociale. Cela entraîne des tensions sociales entre une légitimité à recourir au RSA et un sentiment de culpabilité. Ces jeunes diplômés doivent composer avec leurs propres ambivalences face à leurs appartenances au dispositif RSA.

Cette ambiguïté vis-à-vis de la figure de l'allocataire du RSA se traduit d'abord par l'affirmation d'un droit à cette prestation sociale comme l'explique Thomas :

*« Pour moi, le RSA est bien. C'est une aide positive. Je ne connais pas une personne qui refuserait ce genre d'aide. Après, moins je serai au RSA, mieux je serai. Je préfère trouver un boulot et vivre avec. Au final, je suis content de gagner 500 euros par mois sans travailler. Il y en a qui ont honte de prendre le RSA. Je n'ai aucune honte moi. Personnellement, je connais des gens qui vivent à l'étranger et qui touchent le RSA parce qu'ils déclarent sur Internet. Ils bossent à l'étranger et le RSA complète leurs salaires. Il y en a aussi qui en profitent. »<sup>340</sup> (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Thomas conforte sa légitimité à recourir au RSA en se démarquant des allocataires qui dissimulent leurs situations réelles au système de protection sociale. Cette stratégie identitaire permet de réduire l'impact négatif dont cette aide sociale est connotée par certains discours politiques ou croyances sociales.

Il s'agit alors de différencier les « bons » des « mauvais » allocataires ainsi que le proclame Stéphanie :

*« J'en ai ressenti des discours négatifs. Beaucoup de personnes trouvent que les Français sont des assistés. A chaque fois, j'explique qu'il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Il y en a qui profite mais il y aussi des gens comme moi qui en ont besoin. Il y a beaucoup de clichés. D'abord, j'essaye d'expliquer mais si je vois que la personne est butée, je peux m'énerver. Je n'aime pas en général qu'on catalogue les gens. Après, lorsqu'on me demande comment je vis, je dis assez facilement que je suis au RSA. Pour moi, ce n'est pas honteux. Je suis honnête et je ne vole pas le système. »<sup>341</sup> (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Cette distinction vise à détourner le stigmate sur les autres allocataires qui ne respecteraient pas les règles institutionnelles. Stéphanie se définit comme un individu qui fait partie des bénéficiaires du RSA qui sont dans la légalité et dans la nécessité.

D'autres jeunes diplômés, en recherche de protection sociale, manifestent une conscience beaucoup plus embarrassée par rapport au fait d'être allocataire du RSA. Ce qui se traduit par la gêne d'être en marge d'un salariat stable comme l'exprime Marie :

---

<sup>340</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 191.

<sup>341</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 188.

« [...] Après, c'est vrai que j'en profite mais je culpabilise d'en profiter. Le RSA ne m'incite pas trop à trouver un autre travail mais je cherche quand même. Il y a tout ce discours sur les assistés qui ne cherchent pas de boulot. C'est mieux d'avoir un boulot à temps plein pour être « comme tout le monde » entre guillemets. On a moins de réflexion de la part de sa famille et on se sent moins coupable de vivre avec une aide de l'État. En fin de compte, le RSA c'est positif au niveau financier mais en même temps ça nous ramène à une vision négative de soi. »<sup>342</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).

Toutefois, avoir une activité professionnelle, même précaire, combiné à un RSA activité représente pour Marie un outil. Celui-ci lui permet de chercher une meilleure situation professionnelle malgré le danger de s'installer durablement dans le dispositif RSA.

C'est le cas également de Sonia qui n'envisage pas de vivre uniquement avec un RSA socle : « Au début, je me suis dit que j'allais recevoir une aide sans rien faire. Maintenant, je travaille et je ne vis pas uniquement sur le RSA. Après, si je vivais qu'avec le RSA peut-être que j'aurais un peu honte. Le RSA me permet d'arrondir les fins de mois. »<sup>343</sup>. Cependant le RSA constitue une aide essentielle pour éviter une situation de forte pauvreté lorsqu'on ne bénéficie pas de ressources matérielles apportées par la famille ou le conjoint.

Pour les jeunes diplômés, qui vivent au domicile de leurs parents, le risque de se retrouver dans une plus grande précarité matérielle est moindre mais l'affiliation au dispositif RSA peut se révéler une contrainte négative sur le long terme comme l'explique Bruno : « Après le risque c'est l'envie d'en dépendre, ce qui n'est pas la meilleure solution et le regard insistant des autres. Quand vous avez de l'argent qui tombe tous les mois, est-ce que vous avez envie d'en sortir ? »<sup>344</sup>.

Enfin, ces jeunes diplômés, en quête de protection sociale, considère le RSA comme une forme de redistribution des richesses économiques produites par l'ensemble de la société. Ils adhèrent à l'idée que la collectivité doit contribuer à une solidarité nationale avec les personnes qui vivent des situations sociales difficiles. Pour Luc, le recours à différentes aides sociales ne lui pose pas de problème moral. De plus, il estime que cette légitimité à recourir au RSA est liée à sa participation économique lors de ses périodes d'emplois ou bien lorsqu'ils payent ses impôts :

« [...] le RSA m'a bien aidé dans les moments difficiles. Si on m'avait proposé le RSA deux ans avant, je l'aurais peut-être pris. Je n'ai pas de problème d'ordre moral avec le RSA. S'il y a une possibilité d'avoir une aide et que je peux en avoir besoin pourquoi pas ? S'il y a des systèmes pour les gens qui sont un peu en difficultés je trouve que c'est une

<sup>342</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 122.

<sup>343</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 183. (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>344</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 35. (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

*bonne chose. J'estime que je suis contribuable, je paye mes impôts et je participe avec mon salaire à des contributions sociales. Je paye aussi pour aider des gens en difficultés. Je réfléchis comme ça. »<sup>345</sup> (Luc, 30 ans, RSA activité, bac +5 non validé, en couple avec des enfants, appartement, Strasbourg).*

De même, pour Bilal qui rappelle que le système de protection sociale est un héritage de luttes salariales pour combattre les inégalités et l'exploitation des travailleurs salariés. Il questionne le contexte politique actuel qui remet en cause le modèle de l'État social :

*« Je suis français. [...] À partir du moment où il y a des personnes qui sont au chômage ou dans la rue, c'est important qu'il y ait de la solidarité. En tant que français et européen, je ne suis pas d'accord avec les destructions des systèmes de solidarités. Par contre, il y a une minorité de personnes qui s'enrichisse. On n'est plus dans un système de prospérité pour tous mais pour quelques-uns. Je ne suis pas dans un esprit révolutionnaire ou anarchiste mais je suis très attentif à ça. Si on enlève les droits sociaux, on peut nous faire abandonner des droits fondamentaux et constitutionnels. [...]. Or, je dois lutter par rapport au fait que je suis métissé et franco-algérien. Je dois lutter pour affirmer cette identité-là. Je dois lutter au fait que je suis précaire et que je dois faire comprendre aux autres qu'on a des droits. »<sup>346</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Bilal s'interroge sur sa responsabilité en tant que citoyen français pour préserver les droits sociaux.

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, conçoivent de manière positive l'existence du dispositif RSA pour répondre aux difficultés économiques qui peuvent surgir à leurs sorties de formations.

Dans ce mode de vie, c'est la valeur des droits sociaux qui passe avant la valeur travail. Ainsi, ces jeunes diplômés ont le sentiment que le dispositif RSA les empêche de connaître une trop grande pauvreté. Ils affirment alors la primauté des droits sociaux par rapport à une logique où le travail est soumis à des injonctions économiques indésirables. De plus, certains jeunes diplômés définissent le RSA comme un droit protecteur qui est hérité de luttes sociales.

Néanmoins, ils désapprouvent les fraudes de certains allocataires qui donnent une mauvaise image de l'ensemble des bénéficiaires des prestations sociales et qui diminuent la légitimité des politiques sociales. Enfin, ces jeunes diplômés considèrent que le RSA les accompagne dans leurs constructions identitaires et qui leur donne la possibilité de prolonger ou de diversifier des pratiques sociales en marge d'une activité travail stable.

---

<sup>345</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 110.

<sup>346</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 233-234.

Ce type de mode de vie « en quête de protection sociale » peut se rapprocher de la figure sociale de « l'ayant-droit » conceptualisée par Michel Messu :

« En l'occurrence, il s'agit d'une identité qui engage les individus à n'envisager leur situation présente et leur avenir, proche ou lointain, que dans le cadre d'un rapport étroit, quasi-essentiel, avec les services sociaux. C'est donc un système de valeurs qui va triompher. Les « droits sociaux » vont en quelque sorte se substituer à la valeur « travail » et favoriser toute une autre représentation des institutions de l'Assistance sociale. »<sup>347</sup>

Ces jeunes diplômés allocataires du RSA imaginent leurs avenir proches dans une relation de proximité avec le système de protection sociale. La plupart de ces jeunes diplômés ne pensent pas rester dans le dispositif RSA sur une trop longue période. Ils envisagent plutôt la possibilité d'y revenir lorsque le type d'emploi qu'ils occupent ne leur correspondra plus ou bien lorsqu'ils se retrouveront au chômage.

---

<sup>347</sup> Messu Michel, *Les Assistés sociaux suivis de L'Assurance d'assistance*, Fribourg, Éditions Academic Press Fribourg, Édition revue et augmentée, 2009, p 69.

## Chapitre III : Explorer de nouvelles activités sociales ou vivre d'une pratique artistique : le mode de vie nomade

Les jeunes diplômés, réunis dans le type de mode de vie « nomade », appréhendent leur entrée dans le dispositif RSA comme faisant partie d'un processus social au sein de transitions sociales vers des vies adultes. Dans cette dynamique socio-biographique, les aventures personnelles, les créations artistiques et les explorations culturelles sont des dimensions importantes des existences sociales.

Ce mode de vie nomade se distingue des deux premiers, marqués par la disqualification sociale et la quête de protection sociale. Ici, les jeunes diplômés expérimentent le RSA, avant tout, au sein de pratiques et d'identités sociales qui s'accompagnent d'une forte mobilité géographique, sociale, résidentielle ou professionnelle.

### Caractéristiques socio-démographiques des jeunes diplômés au mode de vie nomade

Sur les 37 jeunes diplômés qui constituent notre population d'étude, 8 individus ont été regroupés, à partir de l'analyse de l'ensemble des entretiens semi-directifs<sup>348</sup>, dans le mode de vie caractérisé par une grande mobilité sociale, professionnelle, et géographique. Ce mode de vie se caractérise par une valeur numérique moins forte que dans les deux modes de vie précédents. Ici, tous les jeunes diplômés allocataires du RSA ont un niveau de formation supérieur au bac et ont des versements du RSA très variable en raison de la forte intermittence professionnelle. Ils connaissent une plus grande diversité dans les modes d'habitat. Par ailleurs, ces jeunes diplômés n'ont pas d'enfants.

Parmi ces 8 jeunes diplômés allocataires du RSA, il y a 5 hommes et 3 femmes. La majorité de ces jeunes diplômés résident à Strasbourg.

Aucun individu n'est âgé entre 19 et 24 ans. Les 7 jeunes diplômés sont âgés entre 25 et 30 ans.

4 jeunes diplômés sont allocataires du RSA socle et 4 du RSA socle et activité. Il n'y a pas de jeunes diplômés ayant un RSA activité.

L'ensemble des jeunes diplômés réunis dans ce mode de vie ont un niveau supérieur au bac. Parmi ces 8 jeunes diplômés allocataires du RSA, 2 personnes seulement n'ont pas validé leur formation.

Cinq individus sont célibataires sans enfants et 3 jeunes diplômés vivent en couple sans enfant.

Deux jeunes diplômés cohabitent avec leur parent, un seul jeune diplômé habite dans un appartement individuel, trois vivent en colocation et 1 seul n'a pas d'habitat fixe.

Voici la liste des jeunes diplômés regroupés dans le mode de vie « nomade » :

<sup>348</sup> Voir Chapitre Méthodologie, p. 69.

Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg.  
Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation Strasbourg.  
Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg.  
Jérémy, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg.  
Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse.  
Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg.  
Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin.  
Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg.

## 1. Penser la formation dans un parcours social aléatoire

Les jeunes diplômés allocataire du RSA, aux modes de vie nomades, ont conscience d'être engagés dans des existences sociales qui se déploient au gré des aléas sociaux et intimes. Dans cette configuration, la période consacrée à la formation est considérée comme indéterminée, définitive ou continue. Ces jeunes diplômés intègrent leurs parcours de formation dans des modes de vie où est sans cesse interrogé le sens des pratiques sociales et des actions réalisées.

### 1.1 L'intermittence professionnelle après des études artistiques

Parmi ces jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, certains ont suivi une formation ou ont obtenu un diplôme artistique. Ils connaissent alors une sortie de formation qui se traduit souvent par des emplois ou des projets artistiques discontinus qui apportent des revenus irréguliers et inégaux selon les périodes d'activités professionnelles. Cela dépend, entre autre, des réseaux professionnels, de la vente ou non des œuvres d'arts, et des commandes institutionnelles.

Annabelle<sup>349</sup> est sortie de ses études, comme scénographe, avec un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (bac +5) d'une école d'art de Strasbourg. Elle est repartie ensuite dans le Sud de la France où elle a notamment bénéficié du Revenu Minimum d'Insertion. Elle a alors obtenu une subvention afin de construire des espaces scéniques pour des compagnies de théâtre espagnole et belge. À son retour en France, elle a eu cette fois-ci recours au RSA :

---

<sup>349</sup> Annexes Volume 1, Annabelle, Présentation du parcours, p. 456.

*« La première fois, c'était dans le sud de la France avec une assistante sociale qui m'a expliqué les démarches. Ensuite, comme j'étais partie en Espagne et en Belgique, je trouvais que c'était normal de ne pas recevoir des aides puisque je travaillais. Quand je suis revenue en France, je suis allée à la CAF pour demander des formulaires afin de me réinscrire. Après, il faut dire que c'est un vrai parcours de combattant d'être au RSA car ce sont des papiers à remplir tous les mois. »<sup>350</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Annabelle explique que les versements de son RSA ont plusieurs fois été interrompus par ses différents séjours à l'étranger et par des revenus professionnels aléatoires.

À l'instar, d'Annabelle, Émeline<sup>351</sup> a également obtenu un diplôme artistique de niveau bac +5 dans une école d'art de Strasbourg. Elle est notamment créatrice de bijoux d'arts. A sa sortie de formation, Emeline a pu rapidement se faire connaître dans le monde de l'art et vendre ses œuvres qui lui ont apporté des bénéfices suffisants pour assurer ses besoins quotidiens. C'est l'arrivée de son compagnon en France qui l'a amené à solliciter le RSA pour aider le couple à vivre ensemble :

*« [...] J'ai eu mon master 2 au mois de juin 2009. J'ai eu de la chance. J'ai pu trouver un boulot dans mon domaine. Du coup, ça me faisait un revenu de 300 euros par mois environ. En plus, j'avais l'aide de la CAF pour le logement. Ça me faisait une mini base pour vivre bien à Strasbourg. J'ai commencé à vendre des objets d'arts. En fait, j'ai demandé le RSA parce que j'avais mon chéri de l'époque qui venait d'Argentine et qui n'avait aucun revenu. Je n'avais pas assez d'argent pour vivre tous les deux. J'ai profité de cette situation pour demander le RSA dans l'idée de subvenir d'abord à ses besoins. »<sup>352</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation Strasbourg).*

Émeline se rend compte alors que le RSA permet de compléter ses revenus professionnels dans les périodes où elle ne peut pas exposer et vendre ses créations.

Pour Mathieu<sup>353</sup>, la situation est différente. Il n'a pas validé sa Licence Arts du spectacle et n'est resté qu'un an à l'Université de Strasbourg. Il considère son passage universitaire comme une transition temporaire qui lui a permis de faire des rencontres, échanger des idées ou bien pour réfléchir à ses projets de vie. L'université apparaît, à ses yeux, comme un espace de sociabilités lorsqu'apparaît des déséquilibres ou des mouvements sociaux qui modifient les habitudes institutionnelles. Mathieu raconte que son passage à l'université a représenté une période dans laquelle il a pris le temps de concevoir une démarche artistique et éthique qui était en gestation depuis son adolescence :

---

<sup>350</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 7-8.

<sup>351</sup> Annexes Volume 1, Émeline, Présentation du parcours, p. 468.

<sup>352</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 47.

<sup>353</sup> Annexes Volume 1, Mathieu, Présentation du parcours, p. 486.



« J'ai fait un bac STI Art Appliqué puis j'ai fait un passage rapide à la fac pour visiter et faire le tri dans mes notes écrites. En fait, je suis allé à l'université parce que mes parents étaient un peu inquiets et puis pour garder un contact social. J'avais pris une option sur le spectacle car je voulais voir ce que c'était. Pendant les cours, j'ai trié toutes mes réflexions et pensées écrites depuis quelques années. Lors de cette année universitaire, c'était la grève du CPE, la fac était bloquée puis ça s'est fini en gros squat. Ça me convenait très bien. C'est dans cette période que j'ai pu créer mon projet. [...]»<sup>354</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).

Après la sortie des études, Mathieu a continué à travailler sur son « prototype ». Celui-ci consiste à créer un mode de transport écologique et artistique pour organiser des animations de rue. Mathieu a aménagé son vélo pour en faire un habitat mobile. Il s'est déplacé en France puis il est revenu dans le département du Bas-Rhin où résident ses parents. Il a décidé alors de se faire domicilier dans une association strasbourgeoise qui accompagne des jeunes en rupture familiale ou en déshérence. Un assistant social lui a proposé de recourir au RSA afin qu'il puisse avoir une aide régulière. Mathieu a accepté cette proposition bien qu'il ne connaissait pas vraiment l'existence du RSA.

## 1.2 Explorer différents domaines de formation

D'autres jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, ont aussi expérimenté différents domaines de formation en alternant périodes d'études et périodes professionnelles. C'est la situation de Selma<sup>355</sup> qui a fait un passage en Faculté de Droit à Strasbourg sans obtenir de diplôme puis qui s'est retrouvée embauchée comme téléconseillère pour un contrat à durée déterminée. En parallèle, elle s'est inscrite dans un BTS Économie Sociale et Familiale (bac+2) par correspondance. Selma n'a pas pu décrocher ce diplôme. Elle s'est faite recrutée une nouvelle fois comme téléconseillère. Quelque temps après, son emploi a pris fin et elle a décidé de recourir au RSA : « Lorsque j'ai eu 25 ans, en janvier 2013, j'ai commencé à toucher le RSA. Là, je suis en train de faire une formation dans le domaine du commerce depuis le mois de janvier 2014 avec l'aide de ma référente RSA [...]»<sup>356</sup>.

---

<sup>354</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 125.

<sup>355</sup> Annexes Volume 1, Selma, Présentation du parcours, p. 449.

<sup>356</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 174. (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial Strasbourg).

Selma ajoute qu'elle souhaiterait s'orienter vers le métier de vendeuse sur proposition de sa référente RSA. Toutefois, elle ciblait également le concours d'aide-soignante et désirait repasser son BTS Économie Sociale et Familiale.

Florence<sup>357</sup> se situe dans une trajectoire sociale similaire à celle de Selma. Elle a obtenu un BTS pour être Assistant Manager puis elle s'est dirigée vers une Licence Langues Étrangères à l'Université de Strasbourg. Elle n'a pas pu s'y inscrire à cause d'un malentendu avec le service de scolarité. Florence a suivi alors une première année de Licence Arts du spectacle à Strasbourg. Elle s'est réorientée vers un DEES Assistant en Gestion des Ressources Humaines (bac +3) dans une école privée. Elle a décroché ce diplôme. Peu de temps après, elle a travaillé comme assistante administrative dans la fonction publique. Dès ses 25 ans, et en l'absence de revenus professionnels, Florence a fait sa demande de RSA : « *Actuellement, j'aimerais m'inscrire à un Master Ressources Humaines en alternance mais je n'ai pas trouvé de patron alors que j'ai un CV pas mal. Je me suis inscrite au RSA au mois de septembre 2013.* »<sup>358</sup>.

L'itinéraire de Léa<sup>359</sup> se distingue de celui de Selma et Florence dans la mesure où elle a vécu une déscolarisation dès ses dix-sept ans. Elle n'adhérait plus au système éducatif et ne voulait pas passer l'épreuve du baccalauréat. Elle s'est engagée alors rapidement dans une voie professionnelle pour devenir animatrice socio-culturelle et intervenir auprès de jeunes qui connaissent des difficultés d'insertions professionnelles. Après quelques années d'expériences dans ce domaine, elle aspirait à reprendre une période de formation. Léa s'est présentée au baccalauréat en candidat libre qu'elle réussit. Elle a intégré, par-là suite, une Licence en Histoire de l'Art puis s'est retrouvée diplômée d'un Master 2 en Communication Visuelle à l'Université de Strasbourg. A l'issue de sa formation, elle a sollicité l'aide du RSA afin de compléter ses faibles ressources financières : « *J'ai eu mon master professionnel en 2011. A la fin de mon stage, j'ai commencé à percevoir le RSA.* »<sup>360</sup>. Cette aide sociale lui a permis de pallier aux difficultés économiques dans les périodes où elle n'avait pas de revenus professionnels, dans un secteur de la communication qui embauche sur des missions plus ou moins longues.

---

<sup>357</sup> Annexes Volume 1, Florence, Présentation du parcours, p. 437.

<sup>358</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 58. (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).

<sup>359</sup> Annexes Volume 1, Léa, Présentation du parcours, p. 440.

<sup>360</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 92. (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

### 1.3 Arrêter le parcours universitaire pour vivre d'autres aventures sociales et culturelles

Enfin, d'autres jeunes diplômés aux modes de vie nomades se désinvestissent leurs longues études ou sortent de leur formation avec un diplôme de l'enseignement supérieur pour s'embarquer dans des champs professionnels ou des expériences sociales alternatives.

Jérémie<sup>361</sup> a continué ses études scientifiques jusqu'à atteindre un Master 2 en Communication Scientifique à l'Université de Strasbourg. Il explique qu'il n'était pas vraiment motivé pour chercher un emploi précis lié à son titre universitaire. Il était plutôt indécis. Jérémie a effectué quelques emplois saisonniers notamment dans l'usine où sa mère travaille et a perçu des indemnités de l'assurance chômage. Il a décidé alors de partir en Australie pendant un an pour expérimenter le Visa Tourisme-Travail qui lui a permis, à la fois, d'être embauché pour des travaux saisonniers et de visiter le pays. À son retour d'Australie, Jérémie apprend l'existence du RSA et s'inscrit dans ce dispositif de protection sociale : « [...] *Quand je suis revenu, j'ai appris que le RSA existait. Je suis venu un peu piquer le RSA et je repars (sourires).* »<sup>362</sup>. Il avait le projet de repartir en Australie puis au Japon pour pratiquer d'autres découvertes culturelles et professionnelles.

Julien<sup>363</sup> a traversé également une profonde incertitude après la réussite de son Master 2 Recherche en Sciences Physiques à Strasbourg. Il pensait continuer ses études en réalisant une thèse mais l'absence de bourses doctorales l'en a dissuadé. En parallèle, il a essayé de passer des concours pour devenir enseignant mais sans succès. La succession de ces obstacles s'est accompagné d'une profonde transformation de sa personne qui l'a amené à prendre de la distance avec le monde des études. Il s'est senti alors désarçonné :

*« [...] Je me suis dit qu'il y avait quelque chose qui clochait dans mes études. Je ne voulais plus continuer. J'ai arrêté mais sur le coup je me suis retrouvé désemparé. J'en avais marre. Il fallait que je trouve autre chose et je ne savais pas quoi. J'étais un peu perdu. Déjà, au mois de septembre 2009 je ne pouvais plus demander de bourses. C'est à ce moment-là que j'ai demandais le RSA. J'en avais entendu parler. Je n'avais pas de ressources. Je me suis dit : « il faut que je fasse quelque chose ! ». Je me suis dit que j'allais déjà voir avec le RSA car je ne savais pas non plus quel serait mon projet. »<sup>364</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).*

---

<sup>361</sup> Annexes Volume 1, Jérémie, Présentation du parcours, p. 470.

<sup>362</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 62. (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>363</sup> Annexes Volume 1, Julien, Présentation du parcours, p. 475.

<sup>364</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 78.

Ainsi, Julien a demandé le RSA pour prendre le temps de réfléchir à un nouveau projet professionnel et chercher un autre mode de vie.

## 2. La pratique du RSA au service d'une mobilité professionnelle

Les jeunes diplômés aux modes de vie nomades pratiquent le RSA comme une possibilité de subventionner un mode de vie déjà installé dans une itinérance sociale.

### 2.1 Une aide sociale à saisir pour financer des activités sociales et professionnelles temporaires

Ces jeunes diplômés considèrent l'usage du RSA comme une chance ou une occasion de financer des activités professionnelles, des projets associatifs ou des voyages. Il s'agit aussi de continuer à accéder à des services afin de répondre à des nécessités matérielles telles que l'accès à la santé, à des moyens de communications ou de transports mais aussi d'économiser de l'argent en choisissant de vivre en colocation.

Selma explique qu'elle cohabite, pour l'instant, avec ses parents. Le RSA contribue alors à la solidarité familiale et à maintenir une sociabilité à l'extérieur du domicile parental. De même, cette prestation sociale permet un accès à une couverture santé gratuite et une réduction sur l'abonnement annuel pour prendre les transports en commun. Selma évoque même « la prime » versée par la CAF aux allocataires du RSA à chaque fin d'année :

*« Le RSA m'aide à payer les factures c'est-à-dire le téléphone, les vêtements pour sortir et puis j'aide mes parents financièrement puisque j'habite avec eux. Il y des fois où je peux économiser. Après, la CAF m'a donné une prime pour Noël par apport au fait que je suis allocataire du RSA. Je suis couverte pas la Couverture Maladie Universelle pour mes frais de santé. C'est intéressant aussi pour avoir des réductions sur les transports publics. En tout cas, Il est hors de question que je prenne un logement avec un RSA ou même avec un CDD. Je partirai de chez mes parents lorsque j'aurais un CDI. C'est une exigence que je m'impose. »<sup>365</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

---

<sup>365</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 175.

Selma essaye d'épargner également son RSA dans la perspective d'une décohabitation avec ses parents lorsqu'elle aura un emploi stable et suffisamment protecteur. En attendant, elle continue de se former et de vivre différentes expériences professionnelles.

L'usage du RSA par Florence est similaire à celui de Selma. Florence vit avec sa mère et ne prévoit pas d'intégrer rapidement un logement individuel. En effet, elle explique que les liens familiaux sont très importants et qu'elle désire profiter encore de la proximité relationnelle avec sa mère :

*« Je suis très bien chez mes parents. Je suis très famille. J'estime qu'à partir d'un certain âge, on va peut-être se marier, se dispatcher les uns et les autres donc j'essaye de profiter de ma mère car elle partira peut-être en Afrique lorsqu'elle prendra sa retraite. J'ai une sœur à Strasbourg et une autre en Suisse. Peut-être que demain, je partirai en Angleterre ou au Canada. Je ne vais pas non plus galérer pour avoir un studio alors que je peux habiter chez ma mère. Pour avoir un chez soi, il faut travailler et pouvoir payer son loyer. Le RSA est un droit et une opportunité. Si je n'avais pas le RSA, ça me dérangerait, je me reposerais encore plus sur ma mère et sur ma grande sœur. Le RSA n'est pas suffisant mais ça soulage. Avec le RSA, j'ai aussi un quotient familial très bas donc je peux payer mon abonnement bus à un très faible montant. »<sup>366</sup> (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Toutefois, elle envisage dans les prochaines années de quitter le milieu familial pour partir à l'étranger et vivre de nouvelles expériences professionnelles. Le RSA représente aussi une opportunité financière afin que l'ensemble de ses besoins quotidiens ne reposent pas sur sa mère et sa sœur.

Jérémy qui est hébergé chez ses parents, indique, au moment de l'entretien, que le RSA va lui permettre de payer une partie de son billet d'avion et de travailler comme employé saisonnier en Australie. Le RSA est alors économisé car la plupart des dépenses quotidiennes sont couvertes par ses parents : *« [...] Pour l'instant, j'habite chez mes parents donc je n'ai pas le loyer à payer. Je ne me sens pas spécialement en précarité. [...] Si le RSA était à 1000 euros par mois tout serait différent. Je pourrais alors me passer du RSA. Pour l'instant, le RSA part dans les économies que je vais utiliser pour mes voyages à l'étranger. »<sup>367</sup>.*

Jérémy utilise le RSA comme un outil de financement pour répondre à ses désirs d'explorations, exercer des emplois dans des contextes sociaux et culturels inconnus et créer de nouveaux des liens.

---

<sup>366</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 60.

<sup>367</sup> Annexes Volume 2, Jérémy, Entretien n°1, janvier 2011, p. 62. (Jérémy, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Cette manière de vivre s'approche également de celle de Mathieu. Celui-ci a adopté une vie itinérante dès la sortie de l'université. Il a eu recours à la mendicité et au travail au noir qui lui permettait de se nourrir. Son mode de vie s'accompagne également d'un habitat non fixe et de multiples déplacements dans le département du Bas-Rhin ou en dehors. Mathieu définit le RSA comme une subvention pour se consacrer pleinement à son projet artistique, au financement de son matériel et de ses nécessités vitales :

*« Depuis cinq ans, je vivais dehors à droite et à gauche sur la route. Je me suis toujours démerdé avec 200 euros juste pour la bouffe. Je gagnais de l'argent avec le chapeau. Occasionnellement, c'était la station-service. Ça me faisait un squat pour poser mon ordinateur et dormir la nuit. Ce n'est pas l'argent qui manque, une fois que tu commences à le chercher vraiment. Cela se fait toujours de manière informelle et sur la route. A un moment, par exemple, je balayais au Molodoi après un concert pour avoir quelques sous. Ce n'est jamais cadré en fait. Pour moi, le RSA c'est beaucoup et c'est un luxe qu'on a en France, à partir de 25 ans. Le RSA, je l'appelle le Revenu de Subvention aux Artistes (rires). »<sup>368</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).*

Mathieu considère cette aide sociale comme un privilège face à certaines galères quotidiennes.

Le Revenu de Solidarité Active participe également à une transition sociale où il s'agit de multiplier des emplois courts afin de décrocher, éventuellement, un poste à contrat à durée indéterminée dans une entreprise. C'est la position de Léa qui travaille dans le secteur de la communication. Elle a enchaîné plusieurs missions dans des entreprises et a essayé de valoriser ses créations dans l'attente d'un emploi durable. Le RSA représente alors « une chance » :

*« [...] Le RSA me permet de trouver un emploi par rapport à mon domaine d'étude. Je me suis vraiment dit que c'était une opportunité qu'on me donnait. C'est une aide qui existe et moi ça cadre avec mes projets personnels par rapport à mon domaine. Je sais que j'arrive dans un métier où il faut faire ses preuves et où on ne peut pas embaucher de suite. »<sup>369</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Julien vit en colocation comme Léa. Il explique que le travail sous sa forme emploi est souvent inutile, vide de sens et dominé par une logique de subordination. Il s'est engagé dans le montage d'une auto-entreprise spécialisée dans l'aide aux devoirs :

*« [...] J'essaye de mettre en place cette activité d'auto-entrepreneur mais ce n'est pas facile. Je ne désespère pas non plus car j'ai toujours pris les devants. Je ne crois pas au paradigme de notre société dans lequel nous serions tous obligés d'être employés et d'enrichir des patrons déjà suffisamment riches. Et puis, ça ne m'intéresse pas de travailler pour produire plein de choses inutiles. Je vois le RSA comme une possibilité*

<sup>368</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 125-126.

<sup>369</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 95.

*d'apprendre à vivre autrement. »<sup>370</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).*

Julien s'appuie sur le RSA pour pratiquer le travail hors emploi sans toutefois refuser la possibilité de revenir vers cette sphère professionnelle dans le cas où son entreprise ne fonctionnerait pas.

## 2.2 Les effets négatifs du dispositif RSA sur les métiers à création artistique

Toutefois, il se peut que les jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, qui pratiquent souvent l'intermittence professionnelle en raison de leurs activités artistiques, se sentent pénalisés par le dispositif RSA.

Annabelle indique que la déclaration trimestrielle de ses ressources, auprès de la CAF, déstabilise son budget mensuel. En effet, elle reçoit des revenus professionnels au gré des contrats qu'elle signe avec des compagnies théâtrales. Or, le montant de son RSA s'articule mal avec ses périodes d'activités :

*« [...] Le problème avec le RSA c'est que la somme du RSA peut varier d'un mois à l'autre. C'est très difficile à prévoir parce que ça change souvent. Pendant un mois, je peux gagner avec mon activité une certaine somme et ne rien avoir le mois d'après. Le problème, c'est que le calcul du RSA se fait sur les trois mois précédents donc parfois je me retrouve avec très peu de RSA. »<sup>371</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Ce constat est aussi partagé par Émeline qui est dépendante de la vente de ses œuvres d'arts. Elle explique qu'elle ne déclarait pas les bénéfices, issus de la vente de ses œuvres, avant son entrée dans le dispositif RSA. Par-là suite, Émeline s'est mise à déclarer ses revenus. Or, elle s'est très vite aperçue que les modifications de calcul du RSA lui étaient défavorables :

*« J'ai un RSA socle et activité. En Alsace, c'était le Conseil Général qui calculait le montant de notre RSA et gérait les versements. En fait, il calculait notre RSA par rapport à l'année précédente. Il ne fallait pas que je déclare mes revenus dans les déclarations trimestrielles. Sauf que récemment ça vient de bouger. Il faut qu'on déclare, maintenant, nos revenus à la CAF. Ça va donc évoluer. Je pense que mon RSA va sauter par rapport à ce que j'ai gagné les trois derniers mois. Ça crée un décalage. Je trouve que c'est beaucoup moins bien. Je préférerais avoir un peu moins mais conserver le RSA de manière fixe pour payer mon loyer. Là, du coup, il y a quelque chose d'absurde. Ça n'aide pas à travailler. Ça donne envie de refaire tout au black comme avant. C'est d'ailleurs ce que je vais faire en partie pour ne pas perdre complètement le RSA. Ce qui est dommage car on*

<sup>370</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 80.

<sup>371</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 8.

*revient dans un système précaire. Avant, c'était 300 euros toute l'année. »*<sup>372</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).

Ce changement l'incite à dissimuler ses profits afin de conserver l'intégralité de son RSA.

Annabelle et Émeline plaident pour une prise en compte de leurs activités d'artistes et aspirent à ne plus être reléguées dans le précarariat. Pour ces jeunes diplômés, le RSA est un dispositif qui devrait permettre de créer une stabilité financière pour soutenir des activités artistiques aléatoires.

### 3. Une temporalité où fusionnent travail, créativité et liens sociaux

Le type de mode de vie « nomade » articule du travail salarié ou du travail indépendant avec des activités sociales créatives. Dans cette configuration, la temporalité sociale vécue par les jeunes diplômés allocataires du RSA induit un assemblage organisé de pratiques sociales plurielles inscrites dans des appartenances et des espaces sociaux multiples. Le travail comme nécessité économique se superpose alors à des occupations artistiques, altruistes ou solitaires.

#### 3.1 Organiser son temps pour se consacrer à des activités sociales aléatoires

Il existe des jeunes diplômés nomades qui vivent une temporalité sociale où l'exploration solitaire et la relation à l'autre sont essentielles. Ils préfèrent prendre le temps de voyager, d'imaginer, d'introspecter, de multiplier des expériences professionnelles, de se former à des savoirs ou de se retrouver entre amis.

Selma explique que son quotidien est rythmé par des activités sociales plurielles telles que sa formation, son engagement militant, sa pratique sportive ou bien les moments de convivialité avec ses amies :

*« J'ai du temps pour faire du sport. Je participe au mouvement des Jeunesses Communistes même je n'ai pas ma carte d'adhérent. Sinon, je suis en formation le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Je finis la formation tous les jours à 16h30. En dehors, je privilégie du temps avec mes amies pour discuter, pour aller au cinéma, faire un restaurant ou se retrouver dans un café. »*<sup>373</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>372</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 48.

<sup>373</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 176.



Il est alors nécessaire pour Selma d'organiser une vie quotidienne où chacune de ses activités sociales est bien délimitée dans le temps afin de ne pas se laisser accaparer par un seul centre d'intérêt.

Cette organisation temporelle rigoureuse est aussi appliquée par Léa qui pratique un mode de vie où s'articule notamment un emploi alimentaire dans l'animation périscolaire pour compléter son RSA, un travail de création et d'élaboration de projets dans le domaine de la communication, ainsi qu'une activité de bénévole dans une association :

*« En fait, j'ai un petit boulot alimentaire. Je bosse dans l'animation périscolaire. [...] La majeure partie de mon temps est consacrée à la recherche ou à la réalisation de projets. [...] Je suis bénévole pour une association qui s'occupe des réfugiés. À côté de ça, je fais du sport. Je suis habituée aussi à très bien m'organiser. J'ai une certaine rigueur. Je sais que de telle heure à telle heure, je me consacre à telle ou telle activité. Je mets des priorités et des délais pour rendre des projets. »<sup>374</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Pour certains jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, il est important de s'imposer une certaine discipline afin de contrebalancer les aléas temporels des activités sociales pratiquées.

Ces activités se traduisent également par un désir de lier connaissance avec des personnes situées dans différents cercles sociaux, que ce soit associatif ou sportif, comme nous l'indique Florence :

*« [...] J'en ai profité pour faire du bénévolat dans trois ou quatre associations. Ça me permet de rencontrer des personnes très différentes. Je suis notamment bénévole à l'Unicef, dans l'association de ma mère, dans une association où je suis responsable ressources humaines. Je suis une fille très active. Pendant 14 ans, j'ai fait du volley-ball. Ça me manque. Je n'ai pas envie de rester à la maison comme un légume. De temps en temps, j'aime bien flemmarder quand même. Ça fait du bien aussi. J'aimerais bien aussi bouger un peu partout et ne pas m'enfermer trop dans la routine. De toute façon, je compte partir de Strasbourg pour trouver une école ou boulot sur Paris ou sur Lyon. »<sup>375</sup> (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

La recherche d'appartenances sociales multiples donne la possibilité à Florence d'approfondir et d'enrichir les dimensions de son existence sociale.

---

<sup>374</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 95.

<sup>375</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 60.

Florence nous montre également que ce rythme de vie très actif, combiné avec la pratique du RSA, doit être aménagé par des moments de pause pour se retrouver avec soi.

C'est alors l'occasion pour réfléchir à des formes de vie futures qui passeraient, en particulier, par une mobilité géographique. Au moment de l'entretien, Jérémie est en train de préparer son voyage pour partir en Australie puis au Japon pour essayer de vivre d'autres pratiques professionnelles dans un nouveau contexte socio-culturel. A ce propos, il indique que : « *J'ai décidé de bouger une nouvelle fois. Après l'Australie, je veux aller aussi au Japon et y passer quelques années pour faire des expériences professionnelles différentes qui ne seront pas liées forcément à mon diplôme.* »<sup>376</sup>.

Cette aventure solitaire rejoint celle de Julien qui ne désire pas partir dans un autre pays mais qui aimerait monter une auto-entreprise pour aider des élèves en difficultés d'apprentissages scolaires. Il prend le temps pour réfléchir et réaliser une activité professionnelle qui ait du sens à ses yeux :

*« Pour l'instant, j'essaye de réaliser ce projet d'auto-entreprise dans l'idée de rendre service aux gens et de faire un travail qui ait un sens dans la société actuelle. Si un jour, je sens qu'au travers d'un travail salarié, je puisse vraiment être utile à la société alors je m'engagerais sans hésiter. »*<sup>377</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).

Julien est inscrit dans une mobilité professionnelle qui vise à faire correspondre ses exigences individuelles à des actions sociales précises.

### 3.2 Un quotidien absorbé par l'inventivité sociale

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, investissent leurs temps quotidiens dans des travaux artistiques ou créatifs pour différents organismes culturels. Ici, la temporalité sociale est orientée vers la fusion entre une employabilité incertaine et des activités sociales complémentaires.

Annabelle considère que son existence sociale est centrée sur son activité de scénographe, dépendante des éventuelles commandes artistiques qu'elle peut décrocher : « *Moi je marche aux projets. Ce sont des compagnies qui m'engagent pour réaliser des décors de théâtre notamment. Le problème, c'est qu'il y a de moins en moins d'argent dans la culture donc il*

---

<sup>376</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 64. (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

<sup>377</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 81.

*faut faire avec peu [...]»*<sup>378</sup>. Annabelle ajoute également, dans l'entretien, que sa passion artistique l'amène également à privilégier des moments pour travailler, de façon bénévole, auprès de compagnies de théâtres qui ne peuvent pas la rémunérer.

Émeline se situe dans un rythme de vie proche d'Annabelle. Elle emploie la majeure partie de son temps à son activité de plasticienne et l'approfondi avec d'autres supports artistiques telles que la musique, l'écriture, le bénévolat dans des festivals :

*« Je fais plein d'activités différentes. J'ai mon travail de plasticienne surtout. Je fais également de la musique dans un groupe. J'ai été bénévole pendant cinq ans. On commence à se payer même si on ne peut pas vraiment dire ça. On gagne cinquante euros, de temps en temps, quand on fait une date payée mais c'est honorifique et c'est chouette qu'on arrive à ça. Après, j'ai fait un livre en autoédition, c'est à dire que j'ai tout payé. Là, je suis en train de le diffuser dans les festivals et dans des librairies. J'ai été bénévole dans un collectif d'artistes pendant six ans où on faisait des performances. A la fin, on arrivait à se payer un petit peu. Je suis aussi bénévole dans un festival de marionnettes sur Strasbourg. Ce que je gagne en plus me permet de faire des projets. [...]»*<sup>379</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).

Cette immersion temporelle dans la création d'œuvres d'arts est constitutive d'une existence sociale nomade qui se déploie au gré des idées, des imaginaires, des objets utilisés ou des rencontres fortuites.

De ce fait, Mathieu explique qu'il met en œuvre un projet artistique dans lequel l'écologie, les supports graphiques et le lien à autrui sont mobilisés. Son vélo devient alors un atelier de création, de bricolage, de mobilité géographique, et un lieu d'habitation où il interroge les notions de travail et du sens qu'on accorde à l'existence sociale :

*« Qu'est-ce que le travail ? Quand tu ne fous rien, il faut bien t'en créer un. Comment passer son temps et être utile ? Mon activité est vitale. Depuis 6 ans, je réfléchis beaucoup et j'en ai fait un outil de travail pour créer mes projets. Je ne cherche pas à m'intégrer dans des cadres. Ça peut être marrant d'intégrer une activité salariale à titre d'expérience mais 3 mois c'est déjà suffisant. Vivre sur un vélo, ça implique de traverser des cadres qu'ils soient institutionnels, associatifs ou autres. Je suis vraiment dans une démarche nomade qu'elle soit géographique ou administrative. »*<sup>380</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).

Parmi les jeunes diplômés nomades, Mathieu est celui qui adopte un style de vie qui adhère le moins à l'emploi. Le travail doit être pour lui une source d'épanouissement. Plus généralement, il s'agit pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA de vivre des vies « jour après jour », où l'inattendu a toute sa place.

---

<sup>378</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 8. (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>379</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 49.

<sup>380</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 127.

## 4. Se vivre nomade : échapper aux habitudes sociales pour créer de nouvelles formes de vie

Le mode de vie nomade implique pour les jeunes diplômés, allocataires du RSA, de vivre avec des trajectoires sociales singulières réticentes à des milieux institutionnels, familiaux ou sociaux trop contraignants et trop attachés aux conventions sociales. Ces jeunes diplômés sont alors contraints de composer avec différents acteurs et connaissances sociales pour à la fois solliciter le RSA selon les difficultés financières du moment et persévérer dans une vie où s'explore l'ici et l'ailleurs.

### 4.1 Faire obstacle à une relation d'assistance sociale trop stable

Les jeunes diplômés, aux modes de vie nomades développent une relation très ambivalente avec le dispositif RSA et ses représentants. Ces jeunes diplômés essaient à la fois de s'appuyer sur les informations et les réseaux des référents RSA sans vraiment accepter la relation de dépendance à un dispositif institutionnel. En effet, celui-ci pourrait les contraindre à accepter un emploi indésirable.

#### *4.1.1 Recueillir provisoirement des informations et des contacts détenus par les référents RSA*

Parmi ces jeunes diplômés, certains expliquent que le recours au Revenu de Solidarité Active leur a permis d'entrer en contact avec des représentants du dispositif RSA qui ont compris le sens de leurs démarches ou de leurs projets professionnels. Cette entente est alors l'occasion, pour ces jeunes diplômés, de recueillir des informations ou d'être mis en relation avec des spécialistes qui pourraient répondre précisément à leurs demandes.

Quelques mois après les premiers versements de son RSA, Julien est orienté vers le Pôle Emploi puis vers le CIDFF (Centre Internationale du droit des femmes et des familles). Il est alors accompagné par une référente RSA qui s'occupe notamment des jeunes diplômés. Julien

établit une relation de proximité immédiate avec cette personne parce qu'il se crée une reconnaissance mutuelle qui porte sur leurs parcours de formations respectifs :

*« Le prochain contact que j'ai eu était la référente RSA au mois de novembre 2009. Au début, je ne comprenais pas car je me suis retrouvé avec une conseillère en insertion professionnelle au CIDFF à Strasbourg. C'est le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles. [...] Cette dame était sympathique. Elle a bien compris ma situation car elle s'est trouvée dans une situation semblable quand elle était plus jeune. Elle avait passé un CAPES mais elle n'avait pas réussi. Je lui ai dit que mon projet était de repasser ce concours et de réfléchir à développer d'autres projets à côté notamment dans les services à la personne. La référente m'a conseillé de me rendre à un salon de l'aide aux personnes. Là-bas, je me suis aperçu que je pouvais donner des cours à domicile avec le statut d'auto-entrepreneur. »<sup>381</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).*

Julien se sent alors soutenu dans une période de sortie de formation qui a entraîné de nombreux questionnements sur la voie professionnelle à prendre. Il a bénéficié des conseils de sa référente qui lui a proposé de s'orienter vers les services à la personne. Julien était plutôt intéressé à fonder une auto-entreprise spécialisée dans l'aide aux devoirs.

Mathieu développe également une relation satisfaisante avec un assistant social rencontré au moment de sa domiciliation dans une association d'entraide sociale. Cet assistant social est devenu son référent RSA. Mathieu le considère comme une personne qui dynamise fortement son projet artistique :

*« J'ai choisi comme référent mon assistant social. J'ai signé un contrat d'engagement. Je l'ai sollicité pour qu'il me soutienne vu que je considère le RSA comme un Revenu de Subvention pour les Artistes. Je le considère comme un chargé de projet. Il m'a dit qu'il n'avait pas les compétences par rapport à mes projets artistiques. Pourtant, par sa position, il me permettait d'accéder à des informations et à un réseau social. C'était plus facile pour moi de passer par le chemin de l'assistance sociale. J'ai fait aussi un stage dans un organisme qui soutient les artistes. C'est à l'issue de ce stage que j'ai créé mon entreprise individuelle avec le statut artiste auteur. »<sup>382</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac +1 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).*

Cet accompagnement est un moment d'échanges d'informations avec un professionnel qui lui donne des pistes sur des structures ou des contacts spécialisés dans le champ artistique.

De même, Selma a également bénéficié de renseignements intéressants lors de ces rendez-vous avec sa référente RSA qui exerce au sein d'une mission locale d'insertion. Cela l'amène à considérer que son accompagnement lui donne la possibilité d'obtenir des aides supplémentaires et contribue à déterminer, plus ou moins, sa voie professionnelle :

*« En fait, j'ai rencontré cette référente pour la première fois en décembre 2013. Le premier rendez-vous s'est bien passé. Elle a une écoute attentive et elle donne*

<sup>381</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 79

<sup>382</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 126.

*l'impression de vouloir aider les gens. Je trouve que c'est utile cet accompagnement. Elle m'a parlé des aides possibles alors qu'on n'est pas forcément au courant. Quand on ne sait pas trop vraiment faire, c'est bien de se retrouver en face d'une personne qui a des connaissances. Ce n'est pas négatif du tout. »<sup>383</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Enfin, Jérémie qui préfère effectuer ses propres recherches d'emplois signale que certaines informations transmises, par le Pôle Emploi, lui ont apporté quelques indications profitables :

*« [...] Il y a eu une présentation du Pôle Emploi et des services proposés dans le cadre du RSA. C'était en hiver et tôt le matin. Certaines personnes ont posé des questions plus ou moins précises. Ça ne m'a rien apporté et se déplacer pour avoir deux ou trois petites infos, ce n'est pas rentable sur le temps. Après, c'est bien de connaître par exemple le Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi. C'est bien de savoir que ça existe. On ne peut pas toujours trouver tout par soi-même. Ça m'embêtait quand même de venir. Je savais ce que ça allait être mais s'il y a deux ou trois infos qu'on peut récupérer, c'est quand même intéressant. [...] »<sup>384</sup> (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, Strasbourg).*

Toutefois, Jérémie rappelle que dans l'ensemble ces réunions d'informations réunissant des allocataires du RSA sont souvent inutiles et pénibles.

#### *4.1.2 Contester les étiquetages institutionnels et afficher son indépendance*

Les jeunes diplômés aux modes de vie adoptent également des attitudes de défiance vis-à-vis de professionnels, chargés du suivi des allocataires du RSA, lorsque ces derniers sont réticents à ce que les jeunes diplômés effectuent des va-et-vient dans le dispositif ou bien qu'ils ne reconnaissent pas certaines professions.

Ces malentendus produisent des tensions relationnelles qui se manifestent, par exemple, lors de contacts téléphoniques avec le Pôle Emploi comme nous le rapporte Annabelle :

*« [...] Quand j'ai eu mon diplôme, j'ai eu un rendez-vous avec le Pôle Emploi car j'avais monté ma propre entreprise. Pourtant, je ne fais pas partie du régime auto-entrepreneur. La première fois que j'ai appelé Pôle Emploi, ex-ANPE, c'était assez folklorique parce que j'ai appelé en me présentant comme scénographe et ils ont compris sténographe. Je leur ai dit que j'avais fait cinq ans d'études après le bac et que mon diplôme concernait la scénographie et non pas la sténographie. Là, ils ont changé de ton. Il m'a parlé tranquillement en voulant m'orienter vers l'espace consacré aux cadres. Je me suis dit que ceux qui n'avaient pas de diplôme, étaient considérés comme de la merde ! Après, j'ai besoin de ces aides parce que je n'ai pas assez d'argent à côté. »<sup>385</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

<sup>383</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 175.

<sup>384</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 63.

<sup>385</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 8.

La profession de scénographe et le niveau de diplômé d'Annabelle n'ont pas été identifiés immédiatement par l'interlocuteur du Pôle Emploi.

A contrario, les conseillers des missions locales d'insertions sont reconnus pour prendre le temps d'écouter et de construire une relation singulière avec chaque jeune diplômé comme nous le fait remarquer Florence. D'ailleurs, celle-ci n'a pas vraiment apprécié ses rendez-vous au Pôle Emploi :

*« Après avoir eu une réunion d'information sur le RSA, j'ai été orienté vers le Pôle Emploi. J'ai été convoqué une fois et puis il n'y a pas eu de suite. On s'en passe. Pôle Emploi à une très mauvaise image. Il y a un énorme problème. Rares sont les personnes qui trouvent du travail avec le Pôle Emploi. J'ai préféré la mission locale d'insertion. Ils m'ont donné des conseils. J'ai été suivi par un conseiller de la mission locale qui m'a beaucoup aidé. »<sup>386</sup> (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Les propos de Florence traduisent bien cette ambivalence envers le dispositif RSA qui peut être un appui pour s'orienter vers de nouveaux choix professionnels mais qui peut susciter aussi une profonde défiance.

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, indiquent qu'ils n'étaient pas en demande d'accompagnement. Ils préfèrent s'en remettre à eux-mêmes pour construire leurs parcours professionnels. Émeline est satisfaite d'éviter les contacts avec des conseillers d'insertion professionnelle :

*« Non, pas du tout et ça ne me dérange pas. Je n'ai pas de contact, à part la déclaration trimestrielle sur Internet. Moi, je préfère être tranquille. J'ai un copain qui a demandé le RSA récemment. Ils l'ont contraint plus ou moins à faire une réunion sur le montage d'entreprise. A la sortie, il était content jusqu'à ce qu'une conseillère lui dise que son projet n'était pas viable, qu'elle ne voulait plus l'accompagner et que ce qu'il faisait ne servait à rien. »<sup>387</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Pour légitimer cette attitude, Emeline s'appuie sur l'exemple d'un ami qui a vu son projet dénigré par un référent RSA au motif qu'il était inutile.

Léa a de temps en temps, des rendez-vous avec une conseillère emploi mais elle explique qu'elle pourrait s'en dispenser. En effet, elle s'était déjà adressée à des structures spécialisées liées à ses qualifications universitaires :

*« Je ne suis pas vraiment en demande. Ça ne me dérange pas plus. En fait, j'avais déjà pris initiative de me faire accompagner par d'autres organismes qui sont qualifiés par rapport à ma formation. J'ai vraiment l'impression que la répartition des allocataires est*

<sup>386</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 59.

<sup>387</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 48.

*très aléatoire dans les organismes d'insertions professionnelles. La référente m'a dit que je ne me débrouillais pas trop mal par rapport aux autres allocataires qu'elle suivait. Je me dis que pour des personnes qui n'ont pas vraiment d'objectifs précis, ça peut être un manque de ne pas avoir de référent. Ce qui pourrait être intéressant, c'est d'être accompagné par un référent qui travaille dans ton domaine professionnel. »<sup>388</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Sa référente RSA lui reconnaît une autonomie professionnelle par rapport à d'autres allocataires qui auraient plus de difficultés à faire leurs recherches d'emplois.

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades sont vigilants à ne pas se laisser enfermer dans un cadre institutionnel trop contraignant.

## 4.2 Revendiquer le droit à expérimenter des identités et des appartenances sociales multiples

Au sein des modes de vie nomades, les relations familiales, amicales, amoureuses sont envisagées dans des attachements à distance. Il s'agit de négocier avec l'entourage une forme de vie itinérante dans lequel l'exigence d'indépendance est primordiale mais où la rupture avec les proches doit être, si possible, évitée. Ces jeunes diplômés peuvent aussi se retrouver confrontés à des parents ou bien à des amis qui sont en désaccords avec ces modes de vie nomades.

### 4.2.1 Faire reconnaître, par autrui, une existence inventive et indépendante

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, cherchent des relations sociales où ils peuvent y trouver des reconnaissances sociales mutuelles. Ce sont souvent des jeunes diplômés qui pratiquent des activités artistiques et qui connaissent dans leur sphère professionnelle d'autres allocataires du RSA.

Annabelle évoque, avec humour, les représentations sociales de « l'artiste errant » qui est tourné en dérision par ses amis et ses collègues de travail : « *Je pense qu'il y a beaucoup de mes amis qui sont au RSA. Avec ceux qui sont au RSA, on s'appelle bande de clochards. C'est ironique. On se sait actif car on n'est pas devant la télé du matin au soir.* »<sup>389</sup>.

---

<sup>388</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 93.

<sup>389</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 9. (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).



De la même manière, Émeline observe également que le RSA est utilisé par de nombreux artistes comme une ressource financière supplémentaire pour créer leurs œuvres. Les propos d'Émeline traduisent aussi des attentes sociales, partagées entre jeunes artistes, qui sont en quête de reconnaissance sociale et professionnelle.

*« Non. Avec mes amis, on est tous d'accord pour dire que le RSA nous permet de débiter mais que ça devient difficile, à long terme, notamment lorsqu'on a des enfants ou qu'on doit acheter une maison. [...] Je me dis que c'est un truc pour commencer une vie d'artiste. En France, il n'y a pas vraiment de reconnaissance sociale pour les artistes. On a beau travailler, on n'aura pas de retraites et on n'aura pas de chômage. On est complètement mis à la marge. Certains ont le statut d'intermittent mais pas les plasticiens. [...] »<sup>390</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Emeline indique également que l'étiquette sociale « intermittent » est floue et qu'elle ne recouvre pas l'ensemble des métiers et des travaux artistiques. En fait, elle se situe avec ses amis dans une marginalité sociale, qui leur permet de déployer leurs inventivités, mais qui les maintient dans une invisibilité sociale.

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, aux modes de vie nomades, traduisent des relations à l'entourage proche où la quête d'indépendance se combine avec un fort attachement relationnel et affectif. Florence manifeste une forte dépendance relationnelle à sa mère qui l'a élevée seule avec ses sœurs. Elle mentionne également son admiration pour une figure maternelle qui a concilié à la fois une vie familiale et un emploi exigeant : « [...] *Ma mère est éducatrice spécialisée. Elle a travaillé dans tout ce qui est réinsertion des drogués, des personnes sans domiciles fixes ou des demandeurs d'asile. J'admire beaucoup ma mère car elle est passionnée par son boulot. [...] »<sup>391</sup>. Florence se sent soutenue par sa mère qui lui laisse le temps de réunir des conditions sociales satisfaisantes pour vivre son indépendance. Pour autant, Florence est hésitante à quitter le domicile maternel.*

Selma connaît une situation sociale similaire à celle de Florence. Selma nous informe que ses parents et son frère sont déçus qu'elle n'ait pas poursuivi de longues études dans l'enseignement supérieur. En même temps, les parents de Selma n'étaient pas en mesure de financer les études de leur fille sur une trop longue période :

*« Mes parents m'ont toujours laissé la porte ouverte mais inconsciemment ils voulaient que je puisse continuer mes études. Ma mère voulait que je fasse de longues études pour que j'aie une bonne situation alors que mon père n'y croyait pas vraiment parce que je*

---

<sup>390</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 50.

<sup>391</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 60. (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).

*suis un peu tête en l'air (sourires). Ils auraient aimé que je puisse continuer mais ils privilégient le fait que je travaille rapidement. Mes parents savent que je fais attention à mon budget et ne m'embêtent pas trop sur le RSA. Avec ma maman, on peut en discuter. Elle me dit de faire aussi attention pour ne pas trop dépenser. J'ai un petit frère de 15 ans qui est en seconde. Quand il est énervé contre moi, il me dit que je n'ai pas fait suffisamment d'études et que je me retrouve maintenant au RSA. C'est sur le ton de la moquerie. J'ai déjà discuté du RSA avec certains de mes amis mais c'est aussi sur le ton de l'humour. »<sup>392</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

L'entourage proche de Selma lui donne du temps pour qu'elle puisse atteindre une indépendance qui se concrétisera notamment par un départ du domicile parental et par un emploi suffisamment rémunéré.

#### *4.2.2 Partir vivre sa vie et revenir pour affirmer la légitimité de ses choix de vie*

Les identités sociales qui s'expriment dans les discours des jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, se construisent à partir de fortes variabilités relationnelles. Dans cette dynamique, ces jeunes diplômés allocataires du RSA vivent notamment les liens familiaux entre éloignement et retour temporaire auprès des proches. Ce processus est parfois déjà à l'œuvre, bien avant l'entrée dans le dispositif RSA, à l'instar de Julien qui explique avoir connu une transformation identitaire importante vers la fin de sa formation :

*« J'ai connu de nombreux changements dans ma façon de vivre car cette période était riche en changements intérieurs. Du coup, le fait que je touche le RSA est passé un peu inaperçu dans mon entourage. Les gens étaient plus interpellés par mes changements au niveau de ma façon d'être que par le fait de toucher le RSA. Par rapport à l'amie qui habite avec moi, ça n'a pas posé de problème. »<sup>393</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).*

Dans cette configuration, être allocataire du RSA n'est pas l'objet direct des tensions relationnelles. Celles-ci portent plutôt sur la réorientation de la trajectoire biographique du jeune diplômé. Julien précise que sa situation sociale, avec sa colocataire et amie, ne pose pas de problèmes.

Cette métamorphose sociale et intime vécue par Julien rejoint celle de Léa. Celle-ci s'est trouvée en conflit avec ses parents lorsqu'elle s'est déscolarisée alors qu'elle était en terminale au lycée. Léa a pris de la distance avec ses parents et elle a commencé à travailler très jeune. Quelques années après, elle a repassé son bac et a poursuivi des études à

---

<sup>392</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 177.

<sup>393</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 80.

l'université jusqu'à obtenir un bac +5. Cette évolution de son parcours biographique l'a amené à se rapprocher de ses parents qui ont aussi changé de point de vue :

*« J'ai dû batailler contre les avis de mon entourage. Mon père était assez désespéré quand j'ai arrêté mes études au lycée. Ma famille ne me soutenait pas au début car elle était contre mes choix. Aujourd'hui, ils sont contents que j'aie eu mon bac et que j'ai suivi une formation qui m'intéresse. Je pense que mes parents ont vu aussi que je me débrouillais bien. Ils savent que je suis au RSA mais on n'en a jamais vraiment discuté ensemble. Ils me soutiennent depuis que j'ai repris mes études.[...]»<sup>394</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac+5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Dans l'entretien, Léa indique que les mésententes sociales avec ses parents n'ont pas eu lieu avec sa sœur qui connaît également une expérience de précarité à l'issue de ses études, ni avec ses frères qui sont scolarisés dans l'enseignement secondaire. Par contre, Léa ressent des divergences avec les parents de son compagnon: « [...] Sa mère tient un discours très dur sur lui devant les membres de sa famille. »<sup>395</sup>. Elle se sent interpellée face à l'image dévalorisée de son compagnon et réactive des tensions intimes liées à son propre parcours.

La prise de distance avec l'entourage proche, dans le cas des jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, peut osciller aussi entre inquiétude et tranquillité. Cela s'exprime, par exemple, par la peur d'être rejeté par ses amis. À ce propos, Jérémie nous indique qu'il ne se sent pas vraiment à l'aise par rapport à des anciens camarades de l'université notamment ceux qui sont devenus salariés. Parfois, sa situation sociale avec le RSA vient dans les discussions. Jérémie a recours alors à l'humour afin de déjouer les possibles remarques négatives à son encontre :

*« Les seuls amis avec qui j'en ai parlé, ce sont des personnes qui sont diplômées comme moi et qui touchent le RSA. Il n'y en a pas tant que ça. La plupart de mes amis travaillent et certains ont une vie de famille. Ils n'ont pas l'air super épanoui mais pas dégoûté non plus. Je retrouve de temps en temps mes amis lorsqu'ils ont fini de travailler. Je me sens en décalage avec eux car je n'ai rien fait de la journée. Je m'en fous mais je ne le vis pas forcément bien. Des fois, je les fais rire lorsque je dis que je touche le RSA et que je pointe à la CAF. Je ris avec eux mais ça m'énerve un peu. Ça me fait réfléchir et je ne trouve pas vraiment de solutions. Donc, souvent je garde pour moi le fait d'être au RSA. [...]»<sup>396</sup> (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Jérémie essaye d'être indifférent aux discours qui le stigmatiseraient. Toutefois, ceux-ci créent un doute profond par rapport à sa manière de conduire sa propre existence sociale. Le voyage est pour Jérémie une manière de compenser un décalage relationnel et identitaire avec son entourage proche.

---

<sup>394</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 95.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>396</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 64.

A l'inverse, Mathieu vit un mode de vie nomade plus apaisée. Cela fait quelques années que Mathieu est parti du domicile parental et qu'il vit en divers endroits. Il se débrouille financièrement pour subvenir à des nécessités vitales et sociales sans demander de l'aide à sa famille. Il a maintenu le contact avec ses parents qui ont accepté sa manière de vivre :

*« Ça fait longtemps que je ne demande plus rien à mes parents. Mes parents sont assez ouverts même s'ils veulent savoir comment je vis. Une fois que je leur ai expliqué ils comprennent mon point de vue. Après, la première réflexion que m'a fait la Mère (rires), enfin ma mère, c'est de dire que le RSA, c'était fait pour les jeunes en galère. C'est vrai que le RSA est lié à des gens qui sont dans la merde. J'ai l'impression qu'on entretient la misère sociale. On donne un peu mais pas trop. Après, t'as le discours sur les gens qui foutent rien ! Ça dépend des cercles que tu fréquentes. [...] »<sup>397</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).*

La forme de vie vagabonde adoptée par Mathieu ne crée pas de profonds désaccords avec l'entourage proche.

### 4.3 Des identités sociales mobiles entre préoccupations et satisfactions existentielles

Les identités sociales de ces jeunes diplômés nomades, s'élaborent à partir d'un double sentiment, entre satisfaction et inquiétude, concernant un avenir dépendant d'une aide sociale comme le RSA.

#### 4.3.1 La satisfaction de combiner le RSA avec une vie nomade

L'appropriation du RSA est bien vécue par certains jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, qui ne se sentent pas gênés par cette prestation sociale. Celle-ci s'accorde à une identité pour soi en recherche de mobilité. Certains de ces jeunes diplômés conçoivent une relation durable avec le dispositif RSA pour maintenir leurs activités sociales en marge du salariat ainsi que nous l'explique Émeline :

*« Je trouve ça génial le RSA [...] Je me suis dit qu'en 2013, j'arrêterai le RSA et au final je n'ai pas vraiment envie. Je n'arrive jamais à voir au-delà de quatre mois. Si j'arrête le RSA je me retrouve sans rien. Un jour, il se passera peut-être un événement qui fera que je changerai mon mode de vie et que je gagnerai un salaire fixe. Aujourd'hui ce n'est pas le cas. Peut-être que mon mode de vie actuel durera dix ans. Ce ne sera pas grave. Moi, si ça me convient de vivre comme ça alors je continuerai ainsi. Si demain j'avais envie de*

<sup>397</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 126.

*vivre avec un boulot salarié je le ferai même si je ne m'y vois pas trop. »<sup>398</sup> (Émeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Elle n'écarte pas l'éventualité d'un événement biographique (naissance d'un enfant par exemple) qui pourrait la contraindre à intégrer rapidement un emploi. Pour autant, elle préfère quand même sa forme de vie actuelle combinée avec le RSA. Émeline annonce qu'elle n'est pas inquiète pour son avenir tant que cette situation sociale lui correspondra.

C'est le cas également de Mathieu qui invente un mode de vie où la création artistique questionne notre société contemporaine :

*« Moi, je vis dans cette société. Je suis né dedans et avec la technologie qui va avec. Il y a de l'argent qui est proposé dans l'absolu pour juste vivre voire survivre. J'utilise l'argent de cette société pour faire un truc sinon j'aurais mon sac sur le dos et je ne me fatiguerais pas pour gagner de l'argent. Pour moi le RSA c'est largement suffisant. Le but, c'est que cela me permette de financer mon matériel. Il y a énormément d'informatique comme je fais de la vidéo mais j'utilise aussi des panneaux solaires. 70% de l'argent part dans l'électronique. Le RSA me permet de continuer mes projets sans me prendre la tête. »<sup>399</sup> (Mathieu, 26 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans habitat fixe, Bas-Rhin).*

L'usage du RSA participe à une construction identitaire où se concrétise et se bricole des objets et des pratiques sociales inscrites dans une démarche réflexive et ouverte sur autrui.

Pour d'autres jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, être au RSA est perçu comme une possibilité d'interroger l'organisation du travail, le sens et la valeur des activités humaines ou bien la nature des richesses produites dans notre société. La place de l'emploi est directement questionnée notamment par Julien qui défend l'idée d'un revenu universel de base pour toute la population :

*« [...] Étant un ardent défenseur du revenu de base, ce n'est pas aberrant, pour moi, que la société permette à une personne de vivre sans être employé. Je crois à un revenu universel de base même s'il n'est pas encore d'actualité. Le RSA reste quand même synonyme de précarité. Il est par exemple nécessaire d'avoir un peu d'argent de côté car le RSA ne permet pas de faire face aux imprévus. Après, ça ne me choque pas de toucher le RSA. [...] »<sup>400</sup> (Julien, 27 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Mulhouse).*

Toutefois, il note que le RSA ne va pas vraiment dans ce sens et qu'il s'apparente plutôt à un outil de gestion de la précarité.

Enfin, Léa exprime une certaine aise à parler du RSA et de sa situation sociale qu'elle ne vit pas comme une disqualification sociale :

---

<sup>398</sup> Annexes Volume 2, Émeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 50.

<sup>399</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 126.

<sup>400</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°1, février 2011, p. 80-81.

*« Je n'ai pas noté d'effet négatif du RSA. [...] Je parle de ma situation d'allocataire du RSA si on me le demande, je ne le cache pas, ça ne me pose aucun souci. Je l'explique. Je ne m'en vante pas non plus. Je ne ressens pas ça comme un sujet tabou ou gênant. Le RSA est souvent un sujet qui prête à l'humour. C'est peut-être aussi le milieu dans lequel je suis. Il y a peu d'être des gens qui le vivent mal mais je ne l'ai jamais ressenti comme ça. »<sup>401</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Léa pense que cette manière d'assimiler le RSA à son mode de vie dépend du milieu socio-professionnel qui l'entoure et qui est plutôt favorable à l'idée de recourir à une protection sociale.

#### *4.3.2 Être au RSA peut devenir une source d'inquiétude dans un quotidien incertain*

Il existe aussi des jeunes diplômés, aux modes de vie nomades, qui manifestent une certaine anxiété face au prolongement de leurs présences dans le dispositif RSA. Cette intranquillité est notamment résumée par Selma qui considère le dispositif RSA comme une opportunité mais qui manifeste également la peur de s'y enfermer :

*« Je pense que le RSA est un droit et une chance. C'est un droit pour des personnes qui n'ont plus de salaires et plus de chômage. J'habite chez mes parents mais ça doit être beaucoup plus difficile pour des personnes qui sont seules. C'est une chance parce que je ne sais pas comment j'aurais fait. Ça me fait un budget mensuel. Je sais que lorsque je faisais mon stage de conseillère en économie sociale et familiale, j'ai vu des personnes qui étaient au RSA ou qui n'avaient pas cette aide. J'ai vu aussi des personnes qui avaient une très bonne situation et qui sont tombées au RSA. »<sup>402</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Selma s'appuie sur son expérience de stage de conseillère en économie sociale et familiale pour traduire son appréhension négative d'une relation durable avec cette prestation sociale. En effet, elle a rencontré des usagers des services sociaux qui vivent une grande vulnérabilité sociale.

Parfois, les va-et-vient dans le dispositif peuvent créer des sentiments d'insécurité et un épuisement psychique qui altèrent leurs propres identités sociales comme l'explique Annabelle :

*« Ça dépend des jours. Il y a des moments où le moral est assez bas. On se dit qu'il faut arrêter cette activité. Si je suis dans le creux de la vague, les remarques m'atteignent beaucoup plus et je peux exploser en larmes. Des fois, j'ai les arguments et donc je peux répondre à la personne. Ce n'est pas un rêve de rester au RSA. Après ce n'est pas non plus dramatique. Moi, j'aimerais bien bosser pour des projets mieux payés qui me*

<sup>401</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 95.

<sup>402</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 175.

*permettent de vivre et de répondre à des petits projets à côté. [...]. »<sup>403</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Celle-ci aspire à sortir rapidement du RSA et vivre de ses activités artistiques par le biais d'un salaire régulier et conséquent.

Florence connaît également un mal-être lié à un projet de formation qui ne s'est pas concrétisé :

*« Il faut dire que j'ai quand même eu des moments dépressifs. J'ai pris du retard sur le calendrier que j'avais prévu. Je voulais faire mon master à 25-26 ans à tout prix. Je suis très organisée et des fois ça dérange mes proches. Je planifie tout. Après, je suis très exigeante vis-à-vis de moi et vis-à-vis des autres. C'est plus fort que moi. Ma mère m'a dit qu'il ne fallait pas que je me rende malade. À un moment, j'avais une très mauvaise mine. Elle m'a dit d'envisager un changement d'études ou bien de partir à l'étranger. Il faut faire attention à ne pas tomber en dépression. Il faut pouvoir trouver un équilibre. »<sup>404</sup> (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Les encouragements de sa mère permettent à Florence de relativiser cette expérience sociale et de penser différemment le déroulement de son parcours de vie. Florence aimerait partir dans autre pays pour explorer d'autres relations sociales et aller vers l'inconnu. Or, elle s'aperçoit aussi qu'il n'est pas évident de vivre éloigné de son compagnon qui préfère rester ancré dans son territoire natal.

Par ailleurs, le voyage représente aussi une possibilité d'échapper à une réalité sociale, dans laquelle le RSA est présent, et qui crée à long terme une identité pour soi difficile à vivre comme l'exprime Jérémie :

*« Je ne vois pas le RSA comme une finalité parce que c'est insuffisant pour vivre et si je vivais seul ça serait encore plus compliqué. On reste dans l'image du gars qui ne fait rien. Si je touchais le RSA trop longtemps, je le vivrai comme un échec. D'un autre côté, ça aide quand même et puis image négative ou pas on s'en fout, l'important c'est de survivre. Pour l'instant, je ne sais pas trop où j'en suis. Je suis un peu perdu parfois. Je me dis aussi qu'il existe ailleurs d'autres possibilités et d'autres chemins. »<sup>405</sup> (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Il s'agit alors de se déplacer dans un autre contexte socioculturel pour fabriquer de nouveaux repères identitaires et découvrir d'autres dimensions existentielles.

Les jeunes diplômés aux modes de vie nomades vivent l'expérience du RSA surtout comme un cheminement individuel et social propre à leur trajectoire biographique. Cela dans

---

<sup>403</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 11.

<sup>404</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 61.

<sup>405</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 63.

un contexte de mobilité incertaine et au sein d'une trajectoire sociale faite d'attentes, de peurs, de découvertes, d'innovations et de réflexivités. Ils s'inscrivent alors dans des pratiques sociales plurielles et des identifications aux autres et à eux même qui passent avant tout par une itinérance sociale, géographique, professionnelle et résidentielle.



## Conclusion : Trois types de modes de vie pour saisir les tensions sociales quotidiennes des jeunes diplômés allocataires du RSA

Cette première partie a permis d'élaborer trois types de modes de vie qui concernent les jeunes diplômés allocataires du RSA. Il s'agit des modes de vie marqués par la disqualification sociale, par la quête de protection sociale et par le nomadisme.

Le mode de vie marqué par la disqualification sociale, implique pour les jeunes diplômés de négocier le plus rapidement possible leur sortie du dispositif RSA afin de réhabiliter, auprès de l'entourage proche, une identité sociale mise à mal par la précarité, un parcours de formation inachevé et la dépendance au système de protection sociale. Ces jeunes diplômés désirent trouver une stabilité dans le salariat.

Le mode de vie marqué par la quête de protection sociale, rassemble des jeunes diplômés qui inscrivent l'usage du RSA dans un autre mouvement. Le RSA représente, avant tout, un droit qui doit leur permettre de préserver un mode de vie où la nécessité de « travailler pour gagner sa vie » ne doit pas déborder sur l'ensemble des autres activités sociales. Ces jeunes diplômés prennent de la distance avec le revenu salarial, au risque de s'installer durablement dans une relation d'assistance sociale et de faire face, parmi les personnes proches, à des attitudes ou des discours sociaux qui les discréditent.

Le mode de vie nomade se différencie des deux premiers. En effet, le RSA est utilisé, ici, comme une ressource pour accompagner une forte mobilité liée à des trajectoires ou des choix de vie réalisés bien avant la sortie de formation et l'entrée dans le RSA. Cette dynamique crée aussi des tensions relationnelles et identitaires accentuées par l'attitude indécise, erratique et aventurière des jeunes diplômés aux modes de vie nomades. Ceux-ci doivent composer avec l'entourage pour à la fois maintenir leurs attachements familiaux, amicaux ou amoureux et poursuivre leurs quêtes d'indépendances.

Plus largement, quatre dimensions sociales ont permis d'analyser les modes de vie des jeunes diplômés et leurs usages du RSA : la sortie de la formation et l'entrée dans le dispositif RSA, les usages économiques de cette prestation sociale pour financer un quotidien, plus ou moins exposé à la précarité, les formes de temporalités sociales qui délimitent la place de l'emploi et des autres activités sociales, la relation entre le RSA et les formes d'identifications sociales produites lors des interactions notamment avec les représentants du dispositif RSA et l'entourage proche.

Cette typologie a ainsi montré que la sortie de formation entraîne des conséquences sur l'entrée dans le dispositif RSA. En effet, les jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent, à un moment donné de leurs trajectoires de vie, une impossibilité à continuer leurs études ou bien à faire reconnaître leurs niveaux de qualifications auprès des employeurs. Les raisons sont multiples. Elles sont liées notamment à la difficulté de continuer ses études en étant obligé de travailler à côté de sa formation, d'être en désaccord avec l'idée d'intégrer à plein temps une activité salariale directement après sa formation, de désirer un autre projet de vie, de se retrouver seul avec des enfants en charge, ou bien de connaître un passage à vide.

En outre, le niveau de diplôme ou de formation joue un rôle important dans les représentations sociales des personnes enquêtées sur leurs présences dans le dispositif RSA. En effet, il apparaît dans cette typologie des modes de vie, que les moins diplômés (niveau bac) et les diplômés intermédiaires (bac +1 à bac +3) aspirent à prolonger leurs parcours de formations pour se spécialiser professionnellement et décrocher des titres de l'enseignement supérieur dans l'espoir d'un emploi stable et protecteur. À l'inverse, les jeunes diplômés ayant validé ou atteint un niveau bac +5 considèrent que leurs études sont plutôt derrière eux. Certains sont déçus face à la difficulté de faire correspondre leurs domaines de formations à des emplois qualifiés. D'autres s'éloignent du monde des études pour s'orienter vers d'autres formes d'activités ou de champs professionnels. La variable du niveau de diplôme est importante dans les perceptions sociales des jeunes diplômés. De ce fait, l'entrée dans le dispositif RSA s'effectue de manière différenciée par rapport aux événements biographiques vécus et en relation avec les croyances sociales investies dans les titres scolaires ou bien dans les efforts mobilisés pendant les études dans l'enseignement supérieur.

Dans leurs vies quotidiennes, les jeunes diplômés expliquent que le RSA est une aide financière minimum avec laquelle ils se débrouillent. Ils indiquent également que le RSA est une aide qui reste très insuffisante pour répondre aux nécessités vitales. Les usages socio-économiques du RSA, par les jeunes diplômés, sont également dépendants de la composition du foyer allocataire (célibataire ou en couple, avec ou sans enfants), de la présence ou non d'une activité professionnelle, des différentes ressources financières (salaire, aide familiale, autres aides sociales) et du type d'habitation (colocation, domicile parental ou bien appartement particulier). Certains jeunes diplômés, notamment ceux qui sont seuls avec des enfants, ont beaucoup plus de difficultés à pallier aux dépenses quotidiennes liés au logement, à l'alimentaire, à l'éducation de leur enfant, à la santé ou bien aux moyens de transports.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA sont constamment en situation de débrouillardise et recherchent différentes ressources financières en complément du RSA. Ils diversifient leurs

ressources financières par du travail au noir, des emplois intérimaires ou à temps partiel. Ils s'appuient également sur le revenu de leur conjoint(e), l'aide matérielle des parents mais aussi sur des jeux d'argent. Certains jeunes diplômés arrivent à épargner de l'argent notamment ceux qui sont célibataires et qui vivent au domicile parental.

De plus, les jeunes diplômés allocataires du RSA privilégient un contrôle strict de leurs dépenses quotidiennes afin d'éviter pour certains une situation d'endettement, de devenir trop dépendant du dispositif RSA mais aussi d'être contraint à reprendre un emploi précaire. À ce propos, Patrick Cingolani parle du principe d'homéostasie :

« Il s'agit tout simplement de déterminer le point d'équilibre qui permettra de ne plus sombrer dans un type de consommation commandé par la sphère productive. La question n'est donc pas tant que le travail soit absent ou présent mais qu'on ait su s'en abstraire, non plus cette fois au niveau de l'acte laborieux lui-même, comme on a pu précédemment le voir mais au strict niveau de la sphère domestique. »<sup>406</sup>

Le RSA n'est pas pratiqué uniquement comme une aide d'urgence. Son utilisation, par les jeunes diplômés, est élargie pour financer des activités sportives, artistiques ou hédonistes mais aussi s'aménager des temps pour soi, en famille ou entre amis.

À partir de là, l'usage du RSA s'inscrit dans des temporalités quotidiennes différenciées où se répartissent les temps dans l'emploi et les moments consacrés aux autres activités sociales. Certains jeunes diplômés se concentrent, en priorité, sur la recherche et l'occupation d'un emploi, même de courte durée. Cela permet notamment d'accéder à un RSA activité, pour améliorer la vie quotidienne, dans l'attente d'être embauché au sein d'un emploi qualifié et stable. Il s'agit alors de consacrer une partie de ses journées à recueillir des informations par l'intermédiaire de plusieurs sites de recherches d'emplois, à regarder ses mails ou bien à envoyer des lettres de candidatures. D'autres pratiquent une activité d'auto-entrepreneur, du travail à domicile ou bien des emplois sous forme de mission ou de vacation. Ils développent des exigences strictes en matière d'emploi et de conditions de travail. Ils préfèrent multiplier les parcours de formation ou les expériences professionnelles courtes afin de se diriger vers les métiers qui les intéresseraient vraiment. Certains sont immergés dans la création d'œuvre et de projets artistiques qu'ils considèrent comme un travail hors emploi et constitutif de leur existence sociale.

---

<sup>406</sup> Cingolani Patrick, *L'exil du précaire. Récits de vies en marge du travail*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1986, p. 63-64.

Ces jeunes diplômés réservent leur temps quotidien pour s'occuper de la sphère familiale. Les jeunes femmes diplômées, isolées ou bien en couple avec un enfant, attachent une importance à prendre soin des membres de leur famille. Dans les entretiens, elles mettent en avant, par exemple, la nécessité que leur enfant ne manque de rien et qu'un temps soit consacré pour les activités éducatives et les loisirs. Ici, le lien familial passe avant un temps à soi. La relation amicale est aussi essentielle. Il s'agit de privilégier des moments avec des personnes de confiance, où l'on peut se retrouver pour échanger et oublier pendant quelques instants ses propres difficultés. L'activité associative intervient aussi pour maintenir un lien avec autrui et construire de nouvelles pratiques sociales en dehors d'un collectif salarial. Enfin, certains jeunes diplômés mettent l'accent sur un mode de vie qui se détache, plus ou moins, de la temporalité salariale et qui permet de vivre l'instant présent, la recherche du plaisir individuel, le voyage ou la réflexivité.

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés allocataires du RSA oscillent entre une adhésion à un mode de vie centré sur l'emploi et un mode de vie orienté vers des activités sociales financées par d'autres ressources financières comme le Revenu de Solidarité Active, mis en place par le système de protection social français.

Des mouvements, entre distance et proximité ou bien entre autonomie et dépendance, rythment leurs modes de vie. Ces mouvements temporels ont pu être également observés par Sébastien Schehr:

« Cette hétérogénéité des expériences permet d'entretenir par contraste l'intensité de la vie quotidien, en faisant rupture avec les habitudes et en se protégeant de l'ennui potentiel. Autrement dit, l'expérimentation influe sur le rythme de la vie quotidienne puisqu'elle réintroduit des temps vécus et bouleverse la rectilinéarité, de la perspective temporelle. L'opposition travail-loisir semble par exemple être interprétée différemment par les jeunes, c'est-à-dire non sur le mode de la dichotomie mais à la faveur d'une variabilité générale : les biographies laissent ainsi percevoir de plus en plus de des moratoires, des pauses, des discontinuités, traduisant des investissements multiples. »<sup>407</sup>

De cette manière, l'exil, la recherche de rencontres inédites, le désir de renouer des liens familiaux ou amicaux, de cohabiter ou de prendre de la distance avec les parents, de vivre des expériences sentimentales plurielles ou bien de penser des activités alternatives, s'inscrivent dans des temporalités sociales singulières.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA vivent des relations sociales où ils acceptent, plus ou moins, de se soumettre à des injonctions familiales ou institutionnelles tout en s'écartant de celles-ci pour expérimenter leurs désirs et inventer leurs modes de vie. Il s'agit alors de

---

<sup>407</sup> Schehr Sébastien, « Processus de singularisation et formes de socialisations de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, n°43, 2000, p. 55.

composer avec sa famille, ses amis, ses conjoints pour maintenir les attaches sociales tout en résistant à des injonctions qui les empêcheraient de concrétiser leurs aspirations intimes et singulières. Cela implique à la fois de prolonger des processus identitaires communs tout en expérimentant de nouvelles pratiques sociales pour résister aux normes culturelles héritées du passé.

Certains jeunes diplômés ont recours à un discours social qui justifie leur passage dans le dispositif RSA comme un accident de parcours. D'autres adoptent un contrôle strict des informations sociales, qui pourraient les discréditer au regard d'autrui et qui se rapportent à leurs situations (l'organisation de leur quotidien, le rôle des conjoints, ou bien l'éducation des enfants). D'autres jeunes diplômés doivent souvent réaffirmer leurs décisions de recourir au RSA lorsque l'entourage est profondément défavorable aux aides sociales. Cela peut se traduire par une prise de position ferme face à des propos dévalorisants tenus par un membre de la famille mais aussi par un éloignement temporaire du domicile parental ou de certains amis. Des tensions peuvent surgir également dans les couples lorsque le conjoint aspire à une stabilité au sein du salariat. Cela demande alors de faire des compromis afin d'éviter des disputes voire des ruptures amoureuses.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA vivent, successivement, des moments d'irritations, de colères, d'incompréhensions, de fatigue psychique mais aussi de satisfactions comme le souligne Myriam Klinger qui a étudié des populations en situation de vulnérabilité sociale :

« Distance aux rôles, appropriation des imaginaires, les individus que nous avons rencontrés n'élaborent pas de grandes stratégies mais se trouvent toujours, à un moment ou un autre, sur la brèche pour inventer d'autres manières de réagir dans les situations d'adversité. Ce mouvement n'existe que dans le va-et-vient, l'hésitation nécessaire aux bricolages au jour le jour pour se propulser dans un avant. Nos analyses ont porté sur ces actions microscopiques qui soutiennent le sentiment d'inquiétude dans ces doubles mouvements imperceptibles qui le dynamisent : défiance/confiance, hostilité/apaisement, attente/réflexivité, oubli/secret, retrait/mobilisation, fuite/quête ». <sup>408</sup>

Les sentiments parfois contradictoires des jeunes diplômés allocataires du RSA s'inscrivent dans des mouvements existentiels qui attestent de la pluralité de dispositions subjectives confrontés à des situations précaires.

Pour déjouer les nombreuses dissensions sociales, où s'élaborent des attributions identitaires négatives et positives, les jeunes diplômés allocataires du RSA négocient avec leur entourage proche en adoptant des attitudes sociales qui font appel à l'esquive, au contrôle de son image, à l'indifférence, à l'humour, à l'affrontement et à l'argumentation.

---

<sup>408</sup> Klinger Myriam, *L'inquiétude et le désarroi social*, Édition Berg international, collection Dissonances, mai 2011, p 169.

De même, la relation avec les référents chargés du suivi des allocataires du RSA est primordiale dans les différentes manières de vivre l'expérience sociale du RSA. Dans l'ensemble des entretiens avec les jeunes diplômés allocataires du RSA, les rendez-vous avec ces référents se passent plutôt bien. Les jeunes diplômés sont reconnaissants face à l'existence de cette prestation sociale car elle les soulage ou leur permet d'élaborer d'autres projets professionnels. Toutefois, ils peuvent considérer que certains référents n'apportent pas de bons conseils ou ne prennent pas en compte leurs aspirations.

À partir de là, ils prendront de la distance en allant chercher des informations ailleurs ou se débrouilleront pour faire leurs propres recherches d'emplois.

L'intégration dans le dispositif RSA amène les jeunes diplômés à adopter des stratégies relationnelles différenciées. Certains jeunes diplômés affichent une volonté d'adhésion, plus ou moins simulées, afin de mobiliser les ressources matérielles, mises à disposition par les référents RSA, pour sortir rapidement du dispositif ou bien différer l'entrée dans un marché de l'emploi instable. D'autres jeunes diplômés sont satisfaits de l'absence d'accompagnement ou de convocations à des réunions d'informations. Enfin, certains propos critiquent fortement le fonctionnement du Pôle Emploi et le manque d'écoute des conseillers. Toutefois, ils valorisent fortement les relations d'accompagnements jugées plus conviviales et respectueuses notamment au sein de certaines missions locales d'insertions.

Cette relation d'accompagnement et de suivi social est un espace-temps où des dialogues se nouent et où peuvent s'opérer des reconnaissances, plus ou moins conformes aux attentes institutionnelles, entre le bénéficiaire du RSA et son référent. Des marges de manœuvres s'établissent aussi où s'expriment des aspirations singulières, d'autonomie, de protection et d'indépendance. De ce fait, la qualité de la relation et les comportements de chaque protagoniste impliquent des enjeux identitaires qui participent à l'affirmation et à la redéfinition des positions sociales comme le note Michel Messu :

« [...] la situation d'assisté, son parcours dans les dispositifs, sa carrière dans l'assistance, se trouvent fortement dépendants du type de relation entretenue avec les professionnels de l'assistance. La relation à minima, la mise à distance du professionnel, le défaut de coopération, favorisent la position marginale, voire le refus d'entrer plus en avant dans les dispositifs de l'assistance. Par contre, lorsque l'entretien de la relation avec le professionnel apparaît comme une ressource pour occuper une meilleure position dans les dispositifs, cette relation se transforme en compétence pour l'assisté afin de développer une stratégie optimale de maintien dans les dispositifs. Mais cette manière de cultiver ou non la relation, d'en faire ou non une compétence propre, induit aussi des changements dans la représentation qu'on peut se faire de sa situation sociale et de soi-même. »<sup>409</sup>

---

<sup>409</sup> Messu Michel, « Apprendre à être soi lorsqu'on est un assisté social », *Éducation et sociétés*, n°22, 2008, p. 106.

Toutefois, ces jeunes diplômés sont aussi inquiets de s'enfermer dans une dépendance institutionnelle sur le long terme. Ce qui pourrait produire des effets négatifs sur leurs identités sociales parce qu'il serait difficile d'envisager leurs devenirs sans cette aide sociale.

Cette typologie des modes de vie met en évidence de multiples pratiques, relations, croyances et identités sociales mobilisés au quotidien, par les jeunes diplômés allocataires du RSA, et cela dans un contexte de précarité socio-économique. Cette typologie, qui synthétise un ensemble de variations et de dispositions socio-individuelles, s'inscrit également dans un ensemble de dynamiques sociales matérialisées par le passage dans le dispositif RSA.





Partie III- Négocier l'évolution des usages du RSA tout au long des parcours : entre événements socio-biographiques, recherche de stabilité sociale, mobilités professionnelles et sorties progressives du dispositif

Dans cette troisième partie, il s'agit d'analyser comment le passage des jeunes diplômés dans le dispositif RSA représente également une transition sociale marquante qui réoriente leurs trajectoires de vie. Ce processus, qui se déploie dans un espace-temps social précaire, amène les jeunes diplômés à de nombreuses recompositions biographiques. Celles-ci produisent des transformations identitaires et relationnelles, comme l'explique Marc Bessin :

« Si les événements marquent et structurent les parcours des personnes, ils sont aussi la résultante de processus sociaux et constituent des moments de recomposition, de redéfinition, tant de soi que des rapports sociaux dans lesquels ils s'insèrent. Ils interrogent ce qui allait de soi, ce qui était jusqu'à présent significatif pour les personnes, pour la société. »<sup>410</sup>.

Autrement dit, de quelles manières les jeunes diplômés redéfinissent-ils leurs usages du RSA au sein de leurs trajectoires biographiques? De quelle manière renégocient-ils ces usages avec les professionnels chargés du suivi des allocataires du RSA mais également avec leur entourage proche ?

En effet, les existences sociales des jeunes diplômées sont confrontées à des transformations importantes au cours de leurs passages dans le dispositif RSA. Ces changements socio-biographiques ont été identifiés. Ils concernent notamment la sphère professionnelle et les formes d'intégration dans un salariat précarisé. Cela peut se traduire par la présence ou la perte d'un emploi en contrat à durée déterminée mais aussi par la reprise d'une formation. De plus, la rencontre amoureuse, la mise en couple et l'apprentissage des rôles parentaux sont également des processus sociaux importants qui influent sur les passages dans le dispositif RSA. Enfin, certains jeunes diplômés sont contraints de recohabiter avec leurs parents ou avec leur entourage proche, après avoir connu un mode d'habitat individuel pendant leurs études. Ces modifications situationnelles amènent les jeunes diplômés à renégocier leurs parcours sociaux avec l'entourage proche ou bien avec les professionnels, chargés de l'accompagnement des allocataires du RSA, et à réajuster l'organisation de leurs modes de vie. C'est l'objet de notre premier chapitre.

A partir de là, trois formes de parcours dans le dispositif RSA ont été repérés. En effet, les jeunes diplômés conçoivent diversement l'évolution de leur passage au sein de ce dispositif. Certains considèrent que ce passage s'inscrit, avant tout, dans la consolidation et la stabilisation d'un mode de vie après des périodes biographiques mouvementées.

---

<sup>410</sup> Bessin Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n° 156, 2009, p. 17.

D'autres voient ce passage comme une opportunité pour déployer leurs pratiques artistiques ou expérimenter l'intermittence professionnelle. Cela dans la perspective de concilier, éventuellement, un emploi avec des passions personnelles. Enfin, une partie des jeunes diplômés vivent une sortie incertaine, voire prolongée, du dispositif RSA. La durée de cette sortie est dépendante d'une intégration professionnelle suffisamment stable et des revenus qui permettent une autonomie financière. Ces formes de parcours seront développées dans le deuxième chapitre.

Ainsi, les usages du RSA se transforment à partir de l'articulation entre les changements sociaux, vécus par les jeunes diplômés, et l'évolution des usages du RSA. Cette approche sociologique rejoint également celle développée notamment par Virginie Muniglia<sup>411</sup> et Céline Rothé<sup>412</sup> :

« Dans cette perspective, nous avons choisi de nous interroger sur la façon dont les jeunes appréhendent le système d'aide et le mobilisent dans leur parcours d'insertion. Ainsi, nous faisons l'hypothèse que la manière dont les jeunes se saisissent des dispositifs dépasse le schéma de la simple réponse à un besoin immédiat et que leur logique d'utilisation participe également du processus de construction identitaire: il s'agit pour les jeunes de donner du sens à leur parcours. »<sup>413</sup>

L'évolution des parcours dans le dispositif RSA entraînent une recomposition des pratiques et des identités sociales des jeunes diplômés, en interaction avec l'entourage proche et les acteurs professionnels du système de protection sociale français.

L'objectif de cette troisième partie est donc de développer un angle d'analyse qui vise une compréhension des dynamiques socio-biographiques à l'œuvre dans les parcours sociaux de jeunes diplômés, en situation de précarité et dépendant d'un dispositif institutionnel, tel que le RSA. Celui-ci opérant dans le champ conjoint des politiques publiques de l'insertion professionnelle et de lutte contre la pauvreté.

Notre analyse s'appuiera à la fois sur les données empiriques de notre première série d'entretiens réalisée auprès de 37 jeunes diplômés et sur notre deuxième série d'entretiens effectuée auprès de 17 jeunes diplômés. Ces derniers ont pu être recontactés à différentes intervalles de notre recherche doctorale<sup>414</sup>.

---

<sup>411</sup> Muniglia Virginie, « Devenir adulte quand le soutien familial fait défaut : sociologie d'une jeunesse vulnérable », *Thèse de doctorat en sociologie*, sous la direction de Serge Paugam, Paris, EHESS, 2015, 473 p.

<sup>412</sup> Rothé Céline, « Les jeunes « en errance » : effets et usages d'une catégorie d'action publique », *Thèse de doctorat en Science Politique*, sous la direction de Patricia Loncle, Rennes, Université Rennes 1, 2013, 636 p.

<sup>413</sup> Muniglia Virginie, Rothé Céline, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses*, n°62, 2012/3, pp. 65.

<sup>414</sup> Cf. Chapitre Méthodologie, p. 71.

# Chapitre I- Des temps socio-biographiques marquants qui rythment les passages dans le dispositif RSA

Les jeunes diplômés sont confrontés à des circonstances socio-biographiques telles que la reprise ou la perte d'un emploi, la mise en couple, l'expérience de parentalité ou la recohobitation avec ses parents. Ces évènements recomposent leurs modes de vie au cours du passage dans le dispositif RSA. Les jeunes diplômés s'appuient alors sur ces temps sociaux marquants pour construire de nouvelles représentations sociales et resignifier, notamment à leur entourage proche ou aux professionnels chargés du suivi des allocataires du RSA, le sens de leurs présences dans ce dispositif.

## 1. L'importance des expériences professionnelles ou des poursuites de formations

Les parcours dans le dispositif RSA sont rythmés par des moments où les jeunes diplômés peuvent combiner le RSA avec une activité à temps partiel et avec un faible salaire. Certains jeunes diplômés se saisissent de leurs diverses expériences de travail, dans un contexte de précarité, pour définir plus précisément leurs identités professionnelles et la recherche d'un environnement de travail satisfaisant. De même, les jeunes diplômés peuvent connaître de longues périodes sans-emplois. Ils essayent alors de reprendre une formation pour élargir leurs possibilités d'embauches. Toutefois, ces différentes formes de transitions professionnelles dans un salariat précarisé sont négociées avec les professionnels chargés du suivi des bénéficiaires du RSA et avec, plus ou moins, le soutien familial.

### 1.1 Reprise ou perte d'un sous-emploi

Les jeunes diplômés connaissent des expériences et des formes d'intégrations professionnelles lors de leurs passages dans le dispositif RSA. La reprise d'un emploi à court terme a des conséquences sur la position des jeunes diplômés dans le dispositif RSA.

Le fait de passer à un RSA activité implique de n'être plus allocataire d'une prestation sociale qui était déconnecté d'un revenu salarial. Toutefois, les jeunes diplômés qui vivent avec un RSA activité observent que les gains sont faibles et améliorent faiblement leurs conditions d'existences matérielles.

A contrario, la perte d'une situation professionnelle qui était articulée à un RSA activité désorganise le quotidien des jeunes diplômés qui assistent alors à une dégradation de leurs situations socio-économiques. Le passage d'un RSA socle à un RSA activité, et vice-versa, peut modifier la dynamique des parcours sociaux et professionnels des jeunes diplômés allocataires du RSA.

### *1.1.1 Passer du RSA socle au RSA activité*

Après avoir obtenu un bac professionnel secrétariat, à l'âge de 19 ans, Valérie<sup>415</sup> enchaîne plusieurs jobs alimentaires qui ne sont pas liés à son titre scolaire. Au cours de cette période, elle donne naissance à son enfant mais son compagnon se retrouve incarcéré. Valérie se retrouve très vite démunie et avec de faibles ressources financières malgré l'appui matériel de son père.

Trois ans après avoir validé un bac professionnel secrétariat, Valérie sollicite alors le RSA. Elle est alors âgée de 22 ans. Une fois sa demande de RSA acceptée, elle est orientée vers une conseillère d'insertion professionnelle qui travaille au sein d'une mission locale. Cet accompagnement va permettre à Valérie d'être embauchée comme agent d'accueil à la mission locale avec un contrat aidé de 7 mois :

*« [...] J'ai repris un travail au mois de juin 2013. J'ai trouvé un contrat saisonnier pendant 3 mois dans un bar et ensuite ma conseillère RSA m'a proposé de travailler à la mission locale, à partir de septembre 2013, en CUI-CAE, à temps partiel jusqu'en mars 2014. Je suis assistante d'accueil. Maintenant, je peux m'autoriser à faire plus de sorties, je n'ai plus besoin de calculer pour savoir combien il me reste pour faire les courses ou pour acheter les habits de mon fils. Avant, j'avais des loyers impayés ou bien le compte à découvert. »<sup>416</sup> (Valérie, 23 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Le passage à un RSA activité permet à Valérie d'améliorer son budget et d'occuper un emploi qui lui redonne une assurance en l'avenir après avoir vécu des temps difficiles. Ce

---

<sup>415</sup> Annexes Volume 1, Valérie, Présentation du parcours, p. 452.

<sup>416</sup> Annexes Volume 2, Valérie, Entretien n°1, novembre 2013, p. 193.

changement de situation a des conséquences également sur ses relations amicales. Valérie explique que le reprise d'un emploi l'autorise à fréquenter plus régulièrement ses amies pour faire des sorties ou des achats communs :

*« J'ai beaucoup de copines. Elles n'ont pas d'enfants et elles ont un salaire. Elles habitent encore chez papa et maman. Lorsque j'avais uniquement le RSA, je ne pouvais pas vraiment sortir comme je voulais. Moi, j'avais le bébé et les factures. Depuis que j'ai repris un emploi, je peux ressortir avec mes copines, faire du shopping ou aller au restaurant. »<sup>417</sup> (Valérie, 23 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Valérie essaye de valoriser son parcours de formation notamment par rapport à ses amies mais aussi vis à vis des autres membres de sa famille car : « Les autres personnes de ma famille n'ont pas de diplômes. Ils ont arrêté après la troisième. Je voulais avoir un diplôme solide. »<sup>418</sup>. Enfin, la reprise d'un emploi combiné au RSA activité donne l'occasion à Valérie de montrer à son compagnon incarcéré qu'elle arrive à s'en sortir seule avec leur enfant même si la privation relationnelle est douloureuse :

*« Je lui amène l'enfant. Quand je suis tombée enceinte, je lui ai tout dit. Je lui ai expliqué comment j'allais vivre. On s'y fait quoi. On fait avec. C'était dur. Je ne vais pas mentir. Voir son copain une fois dans le mois pendant une heure. Il faut tenir le coup. [...] Si je n'avais pas trouvé cet emploi, j'aurais tout fait pour retrouver autre chose. »<sup>419</sup> (Valérie, 23 ans, RSA activité, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Valérie définit son passage dans le dispositif RSA comme une possibilité de se détacher d'évènements biographiques pénibles qui se sont produits avant son recours au RSA. Néanmoins, Valérie n'aspire pas à vivre trop longtemps en compagnie du RSA parce que : « J'espère sortir du RSA et revenir comme avant lorsque je travaillais et que j'avais un meilleur salaire mais bon ... je ne pouvais pas prévoir ce qui allait m'arriver. »<sup>420</sup>. Le RSA est alors « une roue de secours »<sup>421</sup> face aux imprévus biographiques qui ont émergé au cours de son parcours social après la sortie de formation.

Le parcours de Farida<sup>422</sup> dans le dispositif RSA se rapproche de celui de Valérie. En effet, la reprise d'un emploi permet de diminuer les impacts négatifs liés à certaines circonstances socio-biographiques importantes. Quelques temps après son mariage et le départ du domicile

---

<sup>417</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>418</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>420</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>421</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>422</sup> Annexes Volume 1, Farida, Présentation du parcours, p. 436.

parental, Farida est devenu bénéficiaire du RSA suite au licenciement de son époux. Elle était âgée de 18 ans. Tous ces événements se sont produits alors qu'elle achevait sa dernière année au lycée pour passer l'épreuve du baccalauréat. Or, elle n'a pas été reçue à cet examen. Farida explique qu'elle n'avait pas pu s'investir dans ses études.

Deux mois après la sortie de formation, elle est embauchée comme femme de ménage puis comme aide à domicile. Le couple passe alors d'un RSA socle à un RSA activité. Ce changement de situation est perçu par Farida comme un soulagement car elle s'est sentie moins isolée socialement. Son conjoint a pu également s'appuyer sur le salaire de Farida. Toutefois, les emplois de service à la personne sont épuisants physiquement :

*« [...] J'ai beaucoup d'espoir car je viens de trouver un travail. Depuis le mois d'août 2012, j'ai toujours du travail. Ce n'est que des petits boulots qui sont très difficiles physiquement. C'est tout le temps dans le nettoyage ou le ménage. Je suis contente quand j'ai mon chèque même si le montant reste faible. Je préfère ça que rester à la maison et m'isoler. »<sup>423</sup> (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Ce mode de vie reste, néanmoins, très insatisfaisant pour Farida qui se sent également désavantagée par rapport à la situation sociale de sa belle-famille et aux positions professionnelles de ses belles-sœurs :

*« Je ne parle pas de la situation de notre couple devant eux. Je mets les points sur les « I » avec eux quand il y a un problème. Après, je pense qu'ils me considèrent comme leur fille. Mes beaux-parents vivent très bien car leurs enfants travaillent et les aident énormément. Mes belles-sœurs sont tellement loin devant moi car elles ont des bons boulots que je n'ose pas parler de mon travail. »<sup>424</sup> (Farida, 19 ans, RSA activité, bac non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Dans cette dynamique sociale, la reprise d'un emploi à faible revenu combiné avec un RSA activité apparaît vite comme une évolution sociale très limitée, ainsi que l'explique Hélène Périvier :

*« Une fois l'emploi obtenu, ces dépenses persistent : transports quotidiens, habillement, garde des enfants... . Mais le coût n'est pas le seul obstacle, la disponibilité des services est également en cause : comment aller travailler (ou même se rendre à un entretien d'embauche) quand on n'a pas de voiture, ou même pas de permis de conduire, en l'absence de transports publics ? De même, comment être disponible rapidement lorsqu'on a des enfants en bas âge, ce qui est le cas des allocataires de l'API (Allocation Parent Isolé), et que l'on ne dispose pas d'une place en crèche, ou chez une assistante*

---

<sup>423</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 55.

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 56.

maternelle. [...] Ces personnes ne peuvent tout simplement pas travailler, avec ou sans RSA. »<sup>425</sup>.

L'intermittence professionnelle produit également une fatigue morale car « c'est difficile de se retrouver à la maison après une période d'emplois »<sup>426</sup>. Pour autant, Farida espère que la reconversion professionnelle de son compagnon permettra de sortir du dispositif RSA. Elle s'est également réinscrite en candidat libre pour repasser son baccalauréat et éventuellement poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Pour Farida, le RSA est : « Une transition car on ne peut pas en vivre. On peut le supporter un moment mais on ne peut pas vivre confortablement. »<sup>427</sup>.

### *1.1.2 Ne plus être allocataire du RSA activité*

A contrario, l'absence durable d'emploi qualifié ou la perte du RSA activité est aussi un élément important qui intervient dans la manière dont les jeunes diplômés conçoivent la suite de leurs trajectoires socio-biographiques, comme pour Malika et Judith.

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent un éloignement relationnel et adoptent des modes de vie en décalage avec ceux de leurs parents. Dans cette situation, l'interdépendance relationnelle se poursuivra par un soutien moral, des échanges téléphoniques ou des visites ponctuelles. Toutefois, la distance géographique peut être vécue comme une perte d'autonomie sociale et crée un isolement relationnel.

Après avoir obtenu un bac professionnel et un BTS (bac+2) en comptabilité, Malika<sup>428</sup> qui vivait en Guadeloupe a fait le tour des offres emplois qui pouvaient être liées à son diplôme. Malika était alors âgée de 23 ans. Face à l'absence d'employabilité dans son domaine professionnel, elle a décidé rapidement de partir en France dans l'idée de décrocher un emploi de comptable :

*« En Guadeloupe, les gens aiment bien partir en France car ils disent que c'est plus facile de trouver du travail. En Guadeloupe, tu as la Basse-Terre et la Haute-Terre. Tu as vite fait le tour tandis qu'en France c'est plus grand. Je pensais que j'allais prendre*

---

<sup>425</sup> Périvier Hélène, « Les victimes collatérales du RSA », in Castel Robert, Duvoux Nicolas (dir.), *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, 2013, p.73.

<sup>426</sup> Annexes Volume 2, Farida, Entretien n°1, décembre 2012, p. 55.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>428</sup> Annexes Volume 1, Malika, Présentation du parcours, p. 443.



*moins de temps à trouver du travail en France. »<sup>429</sup> (Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Malika voulait également rejoindre son compagnon qui cohabitait avec sa belle-sœur dans un appartement à Strasbourg. Cette dernière est salariée et vit seule avec son enfant. Le compagnon de Malika avait quitté la Guadeloupe pour faire des études d'architecture en France mais sa formation est restée inachevée. Celui-ci a sollicité alors le RSA pour le couple. Ainsi, Malika est devenue bénéficiaire du RSA, par l'intermédiaire de son compagnon, deux mois après sa sortie de formation.

Trois mois après son arrivée en France, elle est recrutée comme aide comptable dans une entreprise située en Alsace. Son contrat ne dure qu'un mois. Malika a repris sa recherche d'emploi et s'est inscrite dans des agences d'interim. Trois mois après son premier contrat de travail, elle est réembauchée dans la même entreprise pour une durée de deux mois.

Au moment de notre premier entretien, Malika était âgée de 24 ans. Elle était présente depuis sept mois dans le dispositif RSA. Face à l'absence prolongée d'un emploi dans le domaine de la comptabilité, Malika aspirait à : *« s'exercer pour passer des concours de la fonction publique. Je vais m'inscrire en mai pour le concours d'agent administratif de la fonction publique. »<sup>430</sup>*. Elle envisageait la possibilité de repartir en Guadeloupe avec son compagnon car : *« toute ma famille est là-bas. C'est dur d'être loin. Mon compagnon aimerait aussi revenir en Guadeloupe pour voir sur place. »<sup>431</sup>*.

De même, Malika faisait apparaître un profond isolement social lié à une absence de relation amicale proche et en raison de la distance géographique avec son territoire natale :

*« [...] Je n'ai pas de contact et je ne connais personne ici. Je me retrouve toute seule quand mon compagnon et ma belle-sœur travaillent. Sinon, je fais des recherches d'emplois sur Internet. En Guadeloupe, j'ai toute ma famille. J'ai un frère qui habite à Paris. Il est gardien de prison. J'ai gardé de bons contacts avec lui mais il va être bientôt muté en Guadeloupe. Il repart au pays. [...] »<sup>432</sup> (Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Malika espérait sortir rapidement du dispositif RSA, s'installer dans un mode de vie stable et devenir indépendante financièrement :

---

<sup>429</sup> Annexes Volume 2, Malika, Entretien n°1, avril 2014, p. 118.

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>432</sup> *Ibid.*, p. 117-118.

*« J'espère être employé dans mon domaine de compétence. Maintenant, je suis prêt à prendre n'importe quel emploi pour sortir du RSA, construire une famille, avoir une maison et des enfants. Être autonome. C'est bien de partir du cocon familial, d'être indépendante et de gérer ton budget. Quand, tu es dans le cocon familial tu as tendance à te laisser prendre en charge. »<sup>433</sup> (Malika, 24 ans, RSA socle et activité, bac +2, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

L'absence prolongée d'un emploi qualifié et d'un RSA activité représente pour Malika une dépendance financière qui la ramène dans une position sociale antérieure associée à l'enfance et à l'adolescence. De plus, son couple pâtit de conditions sociales et économiques qui ne permettent pas d'accéder à un logement indépendant et qui prolonge une promiscuité familiale parfois pénible.

Judith<sup>434</sup> a vécu un parcours qui se rapproche de celui de Malika dans la mesure où l'intégration dans un emploi qualifié devient problématique après une forte mobilité géographique. Judith est née au Congo où elle a passé son baccalauréat et obtenue un diplôme d'infirmière (bac +3).

Elle est ensuite partie en Italie pour poursuivre des études et devenir pharmacienne. Là-bas, elle a rencontré son mari. Judith a arrêté sa formation notamment parce qu'elle était enceinte. Judith est alors âgée de 25 ans.

Quelques temps après, ils ont quitté l'Italie pour la France. Le couple s'est installé à Strasbourg où réside également la sœur de Judith. Judith a donné naissance à son deuxième enfant. Elle s'est séparée de son conjoint et s'est retrouvée seule pour éduquer ses enfants avec peu de ressources financières. Auparavant, elle expliquait qu'avec son mari elle était : *« à l'aise financièrement mais depuis qu'on s'est séparé, j'ai eu beaucoup de difficultés. Si je n'avais pas d'enfants, ma situation serait plus vivable. »*<sup>435</sup>.

Judith est alors obligée de retrouver rapidement un emploi afin de payer le loyer et de subvenir aux besoins de ses enfants. La pension alimentaire de son ex-compagnon étant insuffisante. Elle s'est alors rendu compte que son diplôme d'infirmière n'était pas reconnu et qu'elle a dû passer un concours pour obtenir un nouveau titre scolaire. Elle a essayé également le concours d'aide-soignant. Les résultats des deux concours se sont révélés négatifs. Face à ces difficultés, Judith a appris l'existence du RSA et a intégré ce dispositif, cinq ans après avoir validé son diplôme d'infirmière.

---

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>434</sup> Annexes Volume 1, Judith, Présentation du parcours, p. 438

<sup>435</sup> Annexes Volume 2, Judith, Entretien n°1, avril 2014, p. 74.

Elle s'est inscrite également au Pôle Emploi où un conseiller lui a proposé de réaliser une formation d'auxiliaire de vie. Le RSA participait alors à financer sa formation. Celle-ci est de niveau inférieur à son diplôme d'infirmière. Elle a réussi le concours comme elle le relate ici :

*« J'ai vu mon conseiller du Pôle Emploi qui m'a proposé de faire une formation d'assistante de vie. J'ai accepté cette formation. J'ai fait des stages dans les maisons de retraites pendant une formation de 6 mois. J'ai fait le concours d'assistant de vie/employé familial. Je l'ai eu. J'ai travaillé à l'ABRAPA de juillet à décembre 2013 comme auxiliaire de vie. J'ai arrêté car on me proposait de travailler le week-end et ce n'était pas possible par rapport au mode de garde de mes enfants. »<sup>436</sup> (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Par-là suite, Judith a travaillé comme aide à domicile dans une association professionnelle pendant 6 mois mais elle a été contrainte de démissionner car ses horaires de travail n'étaient pas conciliable avec la garde de ses enfants. Elle a retrouvé temporairement un emploi de femme de ménage mais cela s'est révélé très vite épuisant et a rendu difficile l'organisation de son quotidien.

Lors de notre entretien, Judith est âgée de 28 ans. Elle est présente depuis 1 an et demi dans le dispositif RSA. La non-reconnaissance de son diplôme d'infirmière, les difficultés rencontrées au cours de son parcours professionnel en France et la situation de mère isolée avec deux enfants ont déstabilisé la trajectoire biographique de Judith :

*« [...] Quand j'étais au Congo, je travaillais à l'hôpital et aux services des urgences. Ça m'énerve de ne pas pouvoir travailler dans ce domaine. J'ai dû aussi travailler comme femme de ménage dans un hôtel. Le travail était trop dur car ce n'était pas dans mon domaine. Je voulais le faire pour compléter mon RSA. Ça me fatiguait trop et ça ne me plaisait pas. J'ai arrêté. Maintenant, j'espère trouver rapidement un emploi et sortir du RSA. Je ne peux pas dire que ça ne m'aide pas mais ça me limite trop. J'ai pris le RSA parce que je n'ai pas d'autres ressources. Si j'avais le SMIC au moins ça changerait ma situation. On pourrait faire beaucoup plus de choses avec mes enfants. Je me bats pour laisser les CV et me faire embaucher au moins pour avoir un CDD de 3 mois ou de 6 mois. »<sup>437</sup> (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, appartement, Strasbourg).*

Judith nuance ses propos en ajoutant que les différentes formations et les nombreux emplois réalisés lui ont permis de connaître mieux la société française. Toutefois, elle espérait quitter rapidement le dispositif RSA et accéder à un salaire stable qui lui donnerait la possibilité de changer de situation sociale.

---

<sup>436</sup> Ibid., p. 75.

<sup>437</sup> Ibid., p. 75.

Toutefois, Judith s'interroge sur son départ du Congo et les efforts qu'elle a déployé pour tenter d'accéder à une autonomie sociale et à des conditions de vie plus satisfaisantes. Elle éprouve un sentiment de honte sociale face à la situation socio-économique précaire qu'elle connaît :

*« Aujourd'hui, je me retrouve avec le RSA, je ne travaille pas et je suis à la maison. Mes parents me demandent parfois de revenir les voir mais je ne peux pas payer les billets d'avions. Ça me fait aussi la honte d'aller là-bas et de voir mes amies qui ont réussi alors que je suis à un niveau zéro. Je me sentirai jugée. Je regrette d'être partie du Congo. Je voulais faire des études longues à l'étranger dans l'idée d'aller voir plus loin. A cette époque, je pensais partir en Europe et trouver une meilleure situation. J'étais chez mes parents. Je bénéficiais de tout. Mes parents font partie de la classe moyenne et aisée. Mon père a fait tout pour m'aider à financer mes études et partir ailleurs. Il m'a vraiment soutenu. »<sup>438</sup> (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, Strasbourg).*

L'interdépendance relationnelle avec son entourage familial et amical reste forte mais les obstacles socio-économiques empêchent Judith de vivre une existence sociale apaisée et de revenir, de temps en temps au Congo, pour visiter ses parents.

Ainsi, les parcours de Malika et de Judith témoignent de la difficulté à trouver des emplois liés à la spécialisation du diplôme notamment lorsque les jeunes diplômés ont connu de longs déplacements géographiques.

Les jeunes diplômés, comme les autres allocataires du RSA, sont soumis à de multiples transitions internes (RSA socle-RSA activité / RSA activité-RSA socle) au sein du dispositif RSA, en fonction notamment d'une reprise ou de la perte d'emploi précaire. Ces déplacements influencent l'évolution de leurs modes de vie, comme le constate Jacques Bouchoux, Yvette Houzel et Jean-Luc Outin :

*« En deuxième lieu, le RSA semble organiser des transitions fragiles, voire incertaines, illustrées par l'accès à l'emploi selon des formes majoritairement précaires : passage du RSA-socle au RSA-activité, sortie du RSA-activité et inscription comme demandeur d'emploi sont parmi les trajectoires qui induiraient le passage d'une situation de pauvreté hors emploi à une situation de pauvreté en emploi ou une sortie temporaire de la pauvreté. La reprise d'un emploi, en améliorant les revenus individuels avec le complément RSA-activité peut faire franchir le seuil de pauvreté ou au moins permettre de s'en rapprocher. Cependant, l'instabilité de ces emplois expose à une forte réversibilité des situations. »<sup>439</sup>*

---

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>439</sup> Bouchoux Jacques, Houzel Yvette, Outin Jean-Luc, « Dynamiques professionnelles : du revenu minimum d'insertion au revenu de solidarité active », *Politiques Sociales et Familiales*, n° 113, septembre 2013, CNAF, p. 20-21.

Ces nombreux changements entre niveaux de RSA participent à rendre instables les parcours des jeunes diplômés dans le dispositif RSA et à les maintenir dans la précarité socio-économique.

## 1.2 Se spécialiser par la formation pour éviter des emplois indésirables

Cependant, il se peut aussi que les jeunes diplômés perçoivent le passage dans le dispositif RSA comme l'opportunité de reprendre une formation, de différer l'entrée sur le marché de l'emploi ou de penser à une réorientation professionnelle. Ce sont notamment les parcours de Selma, Pierre, Thomas et Florence.

L'aspiration à se spécialiser par la formation, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, se manifeste par une diversification des domaines de formations afin de réaliser une intégration professionnelle qui sera vraiment satisfaisante. Selma<sup>440</sup> s'inscrit dans cette dynamique sociale. Après son admission au baccalauréat professionnel, option secrétariat, Selma s'est orientée vers des études de Droit à l'Université de Strasbourg. Elle repasse deux fois sa première année de Licence parce qu'elle vivait un décalage important entre sa formation de secrétariat et la méthodologie du travail universitaire :

*« Je vais dire que la première année c'était cool car je n'ai pas fait grand-chose et la deuxième année je me suis dit que j'allais travailler mes cours mais ça n'a pas marché. Quand je suis arrivée à la fac, je me suis retrouvée dans des cours qui ne correspondaient pas du tout au Droit que je faisais au lycée. Ça m'a déplu. »<sup>441</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Selma a décidé de quitter le système universitaire dans l'optique de suivre une formation par alternance en Economie Sociale et Familiale et valider un BTS (bac +2). Selma alterne des emplois de téléconseillère avec des périodes de chômage.

Cinq ans après son départ de l'université, Selma n'avait pas validé son BTS et sollicitait l'aide RSA. Elle a été réembauchée dans la même entreprise de télé-conseil. Très peu de temps après, Selma a démissionné en raison de conditions de travail insupportables qui ont provoqué un profond écœurement :

*« [...] C'était ma première expérience professionnelle et je ne savais pas ce que c'était. Une fois arrivé, je me suis rendu compte que c'était répétitif. Le casque le faisait*

<sup>440</sup> Annexes Volume 1, Selma, Présentation du parcours, p. 449.

<sup>441</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 176.

*mal. Il y a des gens impolis au téléphone. Je ne pouvais plus le supporter. A un moment donné, j'ai dû aller chez le médecin pour faire un arrêt maladie car je commençais à péter les plombs. J'ai été dégoûté du télé-conseil. Maintenant, quand je cherche un emploi, j'évite ce métier-là. J'espère trouver un boulot rapidement après la période de formation. Je n'ai pas envie de rester trop longtemps dans le dispositif RSA. Faire des formations me permet de m'occuper. »<sup>442</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Au moment de l'entretien, Selma est âgée de 26 ans. Elle est présente depuis un an dans le dispositif RSA. Pour elle, l'exploration de différentes filières de formation lui permet de délimiter, au fur et à mesure, sa future activité professionnelle :

*« On va dire que la formation dans le commerce m'attire par rapport au prêt à porter parce que je suis une fille et que j'aime faire les magasins mais aussi le domaine de l'immobilier. Par rapport, à la formation aide-soignante, travailler dans un hôpital m'a toujours intéressé depuis que j'étais petite. Trouver la bonne activité est difficile. Je pense que je vais continuer à le chercher pendant un moment. »<sup>443</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

La reprise d'un parcours de formation, lors du passage dans le dispositif RSA, s'inscrit également dans un processus de spécialisation professionnelle qui doit permettre de décrocher un emploi bien déterminé. Pierre<sup>444</sup> a réalisé un bac professionnel dans le domaine des Travaux Publics. Six ans après la validation de son diplôme, Pierre est devenu allocataire du RSA. Il est alors âgé de 25 ans. Pierre qui habitait en Lorraine part avec sa compagne pour s'installer à Strasbourg. Celle-ci s'est inscrite à l'Université de Strasbourg où elle était en train de terminer un Master 2 en biologie. Pierre est alors contacté pour être accompagné par un conseiller de la mission locale de Strasbourg.

Au moment de l'entretien, Pierre est âgé de 26 ans. Il est présent depuis un an dans le dispositif RSA. Pierre explique qu'il va bientôt intégrer une formation pour se spécialiser dans la maintenance informatique avec l'appui de son référent RSA. Il espère pouvoir ensuite s'installer comme auto-entrepreneur ou décrocher un emploi durable dans ce champ d'activité professionnelle :

*« Après cette formation, je compte me faire embaucher quelque part, dans une entreprise, en retournant dans le Nord près de chez mes parents. Si cela ne marche pas, je pense créer une micro-entreprise dans l'informatique pour de la maintenance, de la réparation*

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>443</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>444</sup> Annexes Volume 1, Pierre, Présentation du parcours, p. 446.

*ou de la formation auprès de personnes. »<sup>445</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Cette reprise de formation est importante à ses yeux car elle va lui permettre de se réorienter professionnellement après des emplois qui ont été décevants et pénibles notamment dans l'intérim :

*« Une expérience très mauvaise. Je n'aime pas ça. Disons que les boîtes d'intérim en elle-même font leur boulot. Après, certaines entreprises font appel à ces boîtes pour qu'elles leur fournissent des gens. Ces entreprises sont très peu réglo et traitent les ouvriers n'importe comment. J'ai eu des expériences. Par exemple une boîte de toiture, j'ai dû remplacer une personne qui était tombé malade pendant une semaine. Le vendredi en partant, le conducteur des travaux me donnait rendez-vous la semaine d'après. Je reviens le lundi à 7h30 du matin et quand j'arrive la personne que j'avais remplacée était revenue. Personne ne m'avait prévenu. »<sup>446</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Cela fait également dire à Pierre que : *« lorsque je trouverai une entreprise dans laquelle je ne me sentirai pas bien, je déciderai de ne pas y rester »<sup>447</sup>.*

Pierre conçoit alors le passage dans le dispositif RSA comme une possibilité de se réapproprier un parcours de formation dont l'orientation avait été fortement influencée par ses parents :

*« [...] Ma mère m'a toujours encouragé à faire ce que je voulais. En sachant que c'est plutôt elle qui m'avait poussé vers le Bac S qui ne me correspondait pas. Elle s'est par la suite sentie un peu coupable de m'avoir orienté vers cette voie alors que j'étais plus intéressé par la voie professionnelle. Mon père, lui de son côté, est quelqu'un de très anxieux et très papa poule. Il est toujours inquiet par rapport à mon avenir et à celui de mon frère. Le RSA, ça lui paraît tellement peu qu'il se demande comment je fais pour vivre avec. C'est la situation dans laquelle je suis qui le préoccupe. Après, il est très content que j'ai trouvé cette formation dans l'informatique. »<sup>448</sup> (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, appartement, Strasbourg).*

Le recours au RSA combinée avec une reprise de formation représente, dans la trajectoire biographique de Pierre, un moyen de réaffirmer d'autres choix professionnels qui ne sont pas forcément en adéquation avec les projets parentaux mais qui sont nécessaires pour trouver un épanouissement individuel.

---

<sup>445</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 163.

<sup>446</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>447</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 161.

Ce processus de reprise de formation concerne également le parcours de Thomas<sup>449</sup>. Au moment de l'entretien, Thomas est âgé de 25 ans. Il est présent depuis 5 mois dans le dispositif RSA. Il se préparait à intégrer sa formation prochainement. Pour cela, il effectuait une remise à niveau en mathématique et révisait ses connaissances en logistique :

*« J'approfondis mes connaissances en logistique. La formation devrait commencer en septembre. Normalement, je vais sortir du RSA car j'aurais une aide pour ma formation. En attendant, je vais essayer de trouver un boulot pour économiser. En fait, ma formation est sur Paris. Je suis vraiment motivé. Comme j'ai envie de faire ça, je suis prêt à partir n'importe où. A Paris, je vais pouvoir avoir un hébergement dans le campus. [...]»<sup>450</sup>  
(Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Pour Thomas, cette reprise de formation est l'occasion à la fois de se spécialiser professionnellement mais aussi de découvrir un autre contexte social. Il s'agit alors de mettre de la distance avec des pratiques professionnelles qui ne lui correspondaient pas :

*« Depuis que je suis au RSA, j'évite d'aller dans l'intérim. Pour moi ça a été une mauvaise expérience. J'ai eu des soucis au niveau de la paye. Au bout d'un moment, tu en as marre de jongler à gauche et à droite. C'est épuisant. Je fais des boulots que personne ne veut. »<sup>451</sup> (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Il critique vivement les missions d'intérim qui sont procure beaucoup de fatigue corporelle. Thomas résume son passage dans le dispositif RSA comme : *« le temps de rentrer en formation et de trouver un boulot fixe avec un bon salaire. »<sup>452</sup>.*

L'aspiration à se spécialiser par la formation, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, se manifeste également par une volonté de poursuivre une formation afin d'atteindre un idéal professionnel. Florence<sup>453</sup> a validé un Diplôme Européen d'Etudes Supérieures mention Assistant de gestion en Ressources Humaines (bac+3) auprès d'une organisation européenne qui proposait des formations professionnelles. Quelques mois après, elle est recrutée comme assistante administrative au sein d'une collectivité locale.

Au bout de deux mois, son contrat de travail prend fin et Florence introduisait une demande de RSA. Elle souhaitait alors s'inscrire dans un Master professionnel mention Ressources Humaines dans le cadre d'une formation continue. Cela afin de *« travailler dans*

---

<sup>449</sup> Annexes Volume 1, Thomas, Présentation du parcours, p. 451.

<sup>450</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 192.

<sup>451</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>452</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>453</sup> Annexes Volume 1, Florence, Présentation du parcours, p. 437.



*le secteur privé* » et de « *gravir plus facilement les échelons* »<sup>454</sup>. Toutefois, Florence ne parvenait pas à trouver un employeur qui était prêt à la recruter comme stagiaire.

Lors de notre entretien, Florence, âgée de 25 ans, expliquait qu'elle allait persister dans sa démarche parce que « *les ressources humaines, c'est mon domaine.* »<sup>455</sup>. Cette recherche de formation par alternance était également importante à ses yeux car : « *La fac, c'est bien mais lorsqu'on en sort, on n'a pas vraiment d'expériences professionnelles.* »<sup>456</sup>. Son chemin vers un travail stable et valorisant était semé de nombreux obstacles sociaux et institutionnels. Lors de notre entretien, au mois de février 2014, cela fait environ 6 mois que Florence est présente dans le dispositif RSA.

Dans l'ensemble des parcours sociaux des jeunes diplômés exposés, dans ce sous-chapitre, le passage dans le dispositif RSA est souvent une succession de périodes de sous-emplois, de non-activité professionnelle et de formations. Les nombreux déplacements ainsi que les allers et retours de jeunes diplômés dans le dispositif RSA sont liés, pour partie, aux changements de situations professionnelles.

Le passage dans le dispositif RSA s'inscrit dans la quête d'une position professionnelle satisfaisante et dans lequel se réaffirme l'importance d'être suffisamment diplômé. Ce processus doit permettre de combiner une activité professionnelle qui doit être, si possible, en adéquation avec des identités sociales singulières même si cela peut s'avérer parfois décourageant.

---

<sup>454</sup> Annexes Volume 2, Florence, Entretien n°1, février 2014, p. 61. (Florence, 25 ans, RSA socle, bac +3, en couple, domicile familial, Strasbourg).

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>456</sup> *Ibid.*, p. 61.

## 2. Mise en couple et devenir parent : deux processus sociaux, plus ou moins, espacés dans le temps

Il existe également d'autres circonstances socio-biographiques importantes qui entrent en compte dans la réorientation des parcours des jeunes diplômés au sein du dispositif RSA. Il s'agit de l'installation dans une vie de couple et de l'apprentissage de la parentalité. Toutefois, ce processus social se fait de manière différencié dans le temps ainsi que le décrivent Marie et Arnaud.

Lors de notre premier entretien, Marie<sup>457</sup> est allocataire du RSA depuis 6 mois. Elle était âgée de 26 ans. A ce moment là, elle relatait la séparation avec son ex-compagnon qui s'était produite un an avant son entrée dans le dispositif RSA. Marie expliquait que les tensions dans son couple se rapportaient notamment à sa situation de chômage. Cela se traduisait par certains reproches de la part de son compagnon de l'époque et des malentendus concernant la répartition des activités domestiques :

*« Je n'étais pas encore au RSA et je n'avais pas d'emplois. Souvent, il me renvoyait des propos du style « mais tu ne travailles pas, t'as le temps de faire le ménage ! ». A un moment donné, je ne supportais plus qu'il me dise ça. Quand j'avais mes activités en temps plein, il ne m'aidait pas du tout notamment sur l'entretien de l'appartement. Ce n'était pas réciproque. Je ne supportais pas qu'on me dise « t'es au chômage donc tu n'as rien à faire de ta journée ». Après, la société entretient un discours négatif sur les chômeurs. Si en plus dans la sphère privée, on te dit « t'as tout ton temps donc tu peux faire le ménage ou la vaisselle ». Il n'y avait pas que ça non plus mais ça a joué dans notre séparation. »<sup>458</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Une fois la séparation actée, Marie est contrainte de retrouver rapidement un emploi pour faire face aux charges locatives et aux dépenses quotidiennes. Elle est alors embauchée, sous le statut de vacataire comme accompagnatrice de réussite éducative à la ville de Strasbourg. Elle complétait son salaire par un RSA activité.

Quelque temps après, elle a rencontré un nouveau compagnon et s'est remise en couple. Quatre mois après le premier entretien sociologique, Marie était enceinte. Elle a continué son

---

<sup>457</sup> Annexes Volume 1, Marie, Ligne des temps biographiques, p. 485.

<sup>458</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 123.

emploi d'accompagnatrice encore 6 mois puis elle a été contrainte d'arrêter en raison de sa grossesse difficile :

*« J'avais de la tension pendant les premiers temps de la grossesse. J'ai passé une semaine à l'hôpital. On m'a mis en repos forcé et ce n'était pas très agréable à vivre. J'étais un peu stressée. Je ne pensais pas qu'on m'arrêterait de sitôt. Ça n'a pas été facile d'arrêter mon travail avec les enfants. J'ai dû arrêter à cause de problèmes de santé. L'arrêt était brutal et disons que je n'avais pas envie de suspendre les accompagnements. »<sup>459</sup> (Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

Le fait de quitter précipitamment cette activité professionnelle a été difficile à vivre mais son expérience de grossesse est devenue une épreuve personnelle qui a bouleversé sa trajectoire biographique et sa propre identité sociale. Son compagnon qui terminait ses études s'est mis alors à multiplier les emplois alimentaires pour remplacer le salaire de Marie et conserver le RSA activité.

Lors de notre deuxième entretien, réalisé un an après le premier, Marie habitait toujours le même appartement à Strasbourg. Elle était âgée de 27 ans. Cela faisait quatre mois qu'elle avait donné naissance à son enfant. Son compagnon est venu habiter avec elle après avoir résidé dans une colocation. Marie était maintenant présente depuis un an et demi dans le dispositif RSA. Pour elle, la naissance de son fils a été un moment majeur et inattendu qui a marqué, profondément, l'évolution de sa trajectoire socio-biographique :

*« C'est lui la priorité. Sa venue était vraiment imprévisible. C'était un heureux cadeau. On n'avait pas forcément prévu ça avec mon compagnon. C'est mon premier enfant donc je ne savais pas vraiment quels changements la naissance de mon enfant allait apporter dans mon quotidien. Je sais ce que c'est maintenant d'être enceinte (sourires). J'avais peur de l'accouchement. Après, ce n'est plus comme avant mais je n'ai pas encore vraiment de recul sur ce qui m'arrive. »<sup>460</sup> (Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

Au moment de l'entretien, Marie indique qu'elle ne percevait pas encore toute la mesure de ce changement social. Plus largement, le discours de Marie sur sa période de grossesse et de maternité renvoie à de nombreux entretiens recueillis et analysés par Vincenzo Cicchelli :

*« Les expériences de la grossesse, de l'accouchement, de l'élevage représentent l'un des points forts de la rhétorique féminine du changement de soi. Les bouleversements de la réalité physiologique et hormonale, la prise de poids, la mise en suspens du temps social par le congé maternité – pour les femmes qui travaillent –, le regard véhiculé par le personnel médical et paramédical, le passage à l'hôpital (ou en clinique), la lecture*

<sup>459</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°2, juillet 2013, p. 272.

<sup>460</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°2, juillet 2013, p. 271.

*d'une littérature psychologique de plus en plus florissante sur ce thème sont autant de réalités évoquées pour concevoir la grossesse comme un parcours, une « épreuve de soi ».*<sup>461</sup>

La rencontre avec son compagnon et le fait de devenir mère a bouleversé également son mode de vie. L'usage du RSA reste ici une prestation sociale qui protège face à l'imprévu lorsque celui-ci survient dans un contexte de précarité :

*« Le RSA reste une aide important quand même. Ça m'aide pour les courses donc ce n'est pas négligeable surtout que je n'ai pas eu des indemnités suite à l'arrêt de mon travail. On partage les charges avec mon compagnon. On n'a pas vraiment choisi le meilleur moment avec mon compagnon. Je me fais plaisir aussi. Je ne me restreins pas à mort même si je ne vais pas au restaurant, ni au cinéma toutes les semaines. »*<sup>462</sup> (Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).

Enfin, un troisième entretien complémentaire, par mail, a été réalisé deux ans après notre deuxième entretien. Marie est alors âgée de 29 ans. Elle est revenue sur cette période de maternité. Elle considérait celle-ci comme une expérience sociale et humaine choisie et source d'une profonde satisfaction mais aussi d'épuisement. Il n'est pas aisé de prendre des temps pour soi lorsqu'on doit élever son enfant :

*« Être un parent au foyer était un choix. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à passer ces deux années avec mon fils et à voir son évolution. Même si parfois ce n'était pas facile, j'ai dû m'organiser pour avoir du temps pour moi (je me suis mise au footing pour décompresser). Je n'ai pas eu d'autres activités. Être maman n'est pas facile, mais on apprend tous les jours un peu plus. [...] Au niveau de la répartition des tâches, je trouve toujours que j'en fais trop. Je n'arrête pas de lui dire qu'il faut qu'il en fasse plus, mais je n'ai pas fini d'argumenter! »*<sup>463</sup> (Marie, 29 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).

Marie indiquait aussi que la négociation avec son compagnon concernant un partage égale des activités domestiques était parfois difficile à mener. Sur ce point, Ariane Pailhé et Anne Solaz montrent que le modèle de « Monsieur Gagne-pain » reste prédominant en France et s'active fortement dès la naissance d'un enfant au sein d'un couple :

*« Ainsi, en France, même si au fil des générations les mères travaillent de plus en plus, la tendance ne va pas vers un équilibre des rôles sexués ou une plus grande égalité des sexes. Certes les femmes travaillent, mais les ajustements, la recherche d'une flexibilité de fonctionnement continuent à reposer sur elles et dépendent très peu de leur conjoint.*

---

<sup>461</sup> Cicchelli Vincenzo, « La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant. Travail, égalité du couple et transformations de soi », *Recherches et Prévisions*, n° 63, 2001, pp. 36-37.

<sup>462</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°2, juillet 2013, p. 271-272.

<sup>463</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien complémentaire, avril 2015, p. 274.

On reste bien dans le modèle de « Monsieur Gagne-pain », même s'il demeure plus modéré que dans d'autres pays d'Europe continentale ou du Sud. »<sup>464</sup>

Toutefois, Marie indiquait que cette période de parent au foyer arrive à son terme et que son enfant allait bientôt rentrer en crèche. Elle se préparait alors à réintégrer une activité professionnelle :

*« Ma situation devrait changer ces prochains mois. Mon fils va avoir 2 ans, il entre en crèche à la rentrée (peut-être même avant) et je compte rechercher un emploi à ce moment-là (dans mon domaine d'étude le social ou autres). Nous avons déménagé dans un appartement plus grand depuis un mois. Un F3. Avant nous étions dans un F1. Sinon ma situation n'a pas changé depuis juillet 2013. Je suis un parent au foyer. Mais il est vrai que maintenant il est temps pour moi et mon fils de passer à autre chose. Je souhaite reprendre une activité pour retourner dans la vie active. »*<sup>465</sup> (Marie, 29, ans, RSA activité, bac +3, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).

De même, Marie a pu réaliser son projet de déménager dans un appartement plus grand car son compagnon venait de signer un contrat à durée indéterminée. Trois ans après le recours au RSA, Marie allait sortir durablement du dispositif. Ainsi, Marie a connu des évolutions importantes de sa trajectoire de vie dans le dispositif RSA. Celle-ci s'est fortement modifiée en raison d'une temporalité sociale accélérée entre la mise en couple et le fait d'être parent.

Toutefois, les moments entre l'installation en couple et la vie parentale peuvent être éloignés dans le temps, comme nous le montre le parcours d'Arnaud<sup>466</sup>. Celui-ci est né en Arménie. Il est arrivé en France à l'âge de 13 ans. Il a poursuivi son parcours scolaire jusqu'au baccalauréat. Par la suite, Arnaud n'a pas pu valider sa 2<sup>ème</sup> année de Licence en Sociologie (bac+2) en raison de problèmes financiers qui l'ont obligé à travailler à côté de ses études. Deux ans après sa sortie du système universitaire, il a sollicité le RSA au cours une formation pour devenir réceptionniste (inférieur au bac). Arnaud était alors âgé 24 ans. A ce moment-là, il a rencontré sa compagne qui poursuivait des études dans l'enseignement supérieur :

*« Je suis en couple depuis 2010. Ma compagne est d'origine bulgare. Elle est toujours étudiante. Elle fait sa dernière année de Licence Histoire de l'Art. Elle veut continuer sur un Master. [...] Au moment de notre premier entretien, au mois de juin 2012, je n'en ai pas parlé parce que je ne savais pas encore si notre couple était stable. On était juste*

---

<sup>464</sup> Pailhé Ariane, Solaz Anne, « Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants », *Recherches et Prévisions*, n°90, décembre 2007, p. 15.

<sup>465</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien complémentaire, avril 2015, p. 274.

<sup>466</sup> Annexes Volume 1, Arnaud, Ligne des temps biographiques, p. 459.

*ensemble et ce n'était pas plus que ça. Je ne savais pas si j'allais rester avec elle toute ma vie. »<sup>467</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

A cette époque, le couple vivait séparément et Arnaud cohabitait avec sa mère au domicile parental. Arnaud était sans activité professionnelle après avoir effectué plusieurs emplois dans le domaine du tourisme.

Trois ans après son entrée dans le dispositif RSA, Arnaud est âgé de 28 ans. Il travaillait, comme salarié, en contrat à durée déterminée, dans une association spécialisée dans l'animation socio-culturelle. Sa compagne était enceinte et venait de s'installer dans l'appartement où habitait Arnaud et sa mère. Cette dernière a quitté alors le domicile pour vivre avec son nouveau compagnon :

*« J'habitais avec ma mère dans un appartement au centre-ville. Elle voulait déménager à cause du bruit. Dès que ma copine est tombée enceinte, elle est venue s'installer chez ma mère. Cette situation a poussé ma mère à faire les démarches pour nous laisser l'appartement. Elle n'était pas obligée. Moi ça ne me dérangeait pas mais entretemps ma mère avait aussi rencontré quelqu'un. Elle s'est installée avec son compagnon. Ils voulaient faire ça depuis un moment. [...] »<sup>468</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

Il explique que l'installation progressive dans une vie commune avec sa compagne puis la naissance de sa fille ont modifié progressivement ses représentations sociales d'une trajectoire biographique marquée notamment par l'absence de son père et par une profonde incertitude sur la possibilité de créer sa propre famille :

*« Je n'y pensais pas. Je ne croyais pas rester avec une femme. Je ne savais pas si ça allait tenir. À l'époque, on ne vivait pas ensemble. Je ne voulais pas lui montrer mes faiblesses. Depuis, on s'est plus rapprochés et je me lâche plus. Etre parent, ça change les choses, ça m'a fait mûrir et ça donne des responsabilités en tant que parent. [...] Moi, j'ai juste grandi avec ma mère. Mon père est décédé quand j'étais très jeune. J'ai souffert de ce manque d'affection paternelle. J'aimerais donner ça à ma fille maintenant. C'est très important d'être présent auprès de ma fille et de partager du temps avec elle. »<sup>469</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

Arnaud s'est investi fortement dans son rôle de père afin de rééquilibrer une existence sociale déstabilisée, en particulier, par le décès de son père lorsqu'il était enfant.

---

<sup>467</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°2, septembre 2014, p. 227-228.

<sup>468</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 228.

De même, il indique que la présence de sa compagne lui donne la possibilité de dépasser certaines situations professionnelles qui ont été éprouvantes par le passé :

*« Après la fac, je m'étais investi dans la formation d'agent d'accueil pour l'hôtellerie. Très vite, je me suis aperçu qu'on me poussait à faire du ménage même au sein de l'hôtel. Là, je n'en pouvais plus. Heureusement que ma copine était là et qu'elle m'a beaucoup aidé. Le fait que je suis dans un domaine qui me plaît maintenant, ça va mieux. »<sup>470</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

Toutefois, son contrat à durée déterminée comme animateur socio-culturel allait bientôt arriver à terme. Arnaud aimerait décrocher un emploi plus régulier afin de continuer ses projets pédagogiques. Il pensait également reprendre une formation pour obtenir un diplôme d'Etat avec un niveau de qualification plus important afin de se spécialiser dans l'animation socio-culturelle ou l'éducation spécialisée.

Enfin, Arnaud espérait sortir du dispositif RSA et changer un mode de vie soumis à une trop grande instabilité financière. Toutefois, le fait d'être en couple et d'être père ont amené Arnaud à repenser son passage dans le dispositif RSA et à se distancier d'un mode de vie marqué par la disqualification sociale.

La mise en couple et devenir parent sont deux processus sociaux qui jouent une importance particulière, pour les jeunes diplômés, dans leurs manières de concevoir le passage dans le dispositif RSA. Ces processus répondent à des calendriers biographiques, plus ou moins, espacés dans le temps. L'accès à la vie de couple et à la parentalité dépendent du sexe, de l'âge mais également des rapports au travail, des différentes conceptions de la vie conjugale ou des histoires relationnelles passées.

L'articulation de ces différentes données sociales place les hommes et les femmes dans des positions différenciées, face à ces processus, et qui impliquent des négociations conjugales, comme le constate Marc Bessin et Hervé Levilain :

*« Mais ce processus ne se situe pas dans le seul rapport de soi à soi : il fait aussi l'objet de négociations à l'intérieur du couple. En un sens, la forme et la résolution de ces négociations conjugales déterminent le temps nécessaire. Ces négociations portent de manière générale sur la détermination du moment propice alors même que l'accès à la parentalité s'opère dans un cadre temporel différent pour les hommes et pour les femmes. En regard de leur carrière, au contraire des hommes, les femmes sont souvent amenées à devoir choisir ou à se poser la question en terme de choix et, plus que les hommes, en terme d'articulation entre investissements professionnels et familiaux. Mais elles*

---

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 229.

s'inscrivent aussi dans le cadre plus général d'une inégalité biologique entre les calendriers de fécondité masculins et féminins, plus réduits pour les femmes : elles disposent de moins de temps pour avoir des enfants. En un sens, de ce point de vue, les femmes vieillissent socialement plus vite que les hommes.»<sup>471</sup>.

Dans les témoignages de Marie et Arnaud, on voit que la naissance d'un enfant implique une réorganisation des situations sociales quotidiennes avec un usage différencié du RSA et une recomposition biographique.

### 3. Un retour au domicile parental plus ou moins difficile

Enfin, un dernier temps socio-biographique important entre en compte dans l'évolution des parcours et des trajectoires de vie lors des passages dans le dispositif RSA. Des diplômés ont décohabité du domicile parental pour faire de longues études, s'installer en couple ou subvenir à leurs besoins avec un salaire. Parmi eux, certains sont contraints de revenir vivre auprès de leurs parents après avoir traversé des séparations conjugales ou des problèmes financiers.

#### 3.1 Ruptures et séparations amoureuses

La séparation amoureuse est un processus social qui participe du retour des jeunes diplômés allocataires du RSA au domicile parental. Cette séparation, plus ou moins douloureuse, est aussi une épreuve sociale pour certains jeunes diplômés qui s'inscrivaient dans une logique d'indépendance matérielle et affective vis-à-vis de leurs entourages proches. Les parcours de Sabrina et Paul sont marqués par l'expérience d'un retour au domicile parental suite à une rupture amoureuse.

Après avoir obtenu un bac professionnel secrétariat, Sabrina<sup>472</sup> alterne, pendant deux ans, de nombreux emplois dans la vente et le commerce, sans lien direct avec son diplôme. A l'issue de cette période d'emplois courts, elle est embauchée comme employée de vie scolaire

---

<sup>471</sup> Bessin Marc, Levilain Hervé, « Pères sur le tard. Logiques temporelles et négociations conjugales », *Recherches et Prévisions*, n°76, juin 2004, p. 35.

<sup>472</sup> Annexes Volume 1, Sabrina, Présentation du parcours, p. 447.



dans une école primaire de Strasbourg sous la forme d'un contrat aidé. Sabrina exerce cette profession pendant deux ans. Elle est âgée de 23 ans. Sabrina se découvre alors un intérêt pour les métiers de la petite enfance.

Par-là suite, elle s'inscrit au Pôle Emploi et obtient un stage dans une école maternelle. Toutefois, ce stage ne débouche pas sur un emploi stable. Elle travaille alors comme préparatrice de commande au sein d'une entreprise. Dans cette même période, elle se marie et quitte le domicile parental pour emménager avec son conjoint. Celui-ci vit d'emplois intérimaires et n'a pas suffisamment de ressources pour subvenir aux besoins du couple. Il demande le RSA au mois de mars 2013 pour le couple. Sabrina est âgée de 25 ans. Le couple décide de partir à Lyon car Sabrina a le projet de faire un CAP Petite Enfance (inférieur au bac) financé par le Conseil Régional Rhône Alpes :

*« Après mon mariage, je suis partie à Lyon pour construire ma vie là-bas. Je voulais m'installer avec mon conjoint à Lyon. J'avais l'idée de faire un CAP Petite Enfance et trouver un emploi directement dans ce domaine. Mon conjoint faisait des petits boulots. Il était au RSA. »<sup>473</sup> (Sabrina, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Très vite des tensions surgissent dans le couple. Elle se sépare de son conjoint qui conserve l'appartement, ainsi que l'explique Sabrina : *« Le projet n'a pas abouti. J'ai dû revenir à Strasbourg. On s'est séparé. Chacun de son côté. C'était notre couple qui n'a pas marché à Lyon. »<sup>474</sup>*. Sabrina revient au domicile parental après deux mois passés dans la ville de Lyon.

Lors de notre entretien, un an après être entrée dans le dispositif RSA, Sabrina est âgée de 26 ans. Elle évoque notamment la séparation avec son conjoint qui a remis en cause profondément sa trajectoire de vie :

*« Ça m'a déstabilisé mais maintenant je ne bouge plus et je reste ici. C'est une expérience que je n'ai pas envie de refaire. Je pensais construire un avenir stable à Lyon. J'étais partie après mon mariage mais je suis revenue rapidement. Pour mes parents et pour moi ça a été un choc. Ici, au moins, j'ai ma famille. Sans ma famille, j'aurais vécu ce moment beaucoup plus difficilement. »<sup>475</sup> (Sabrina, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Sabrina explique notamment que cette rupture amoureuse aurait été encore plus douloureuse en l'absence d'une solidarité familiale.

---

<sup>473</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, février 2014, p. 166.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>475</sup> *Ibid.*, p. 167.

Elle n'a pas vécu un rejet de la part de ses parents mais plutôt un sentiment d'incompréhension de leur part face à la séparation brutale et rapide de son couple. Sabrina essayait « *de retrouver ses repères* » après avoir vécu une rupture amoureuse qui a « *déstabilisé* » ses projets professionnels<sup>476</sup>.

Au moment de l'entretien, elle espérait également intégrer une nouvelle formation puis accéder à un emploi suffisamment rémunéré, habiter son propre logement et être moins dépendante financièrement de ses parents. Elle bénéficiait également d'un accompagnement par un référent RSA qui « *l'aider mais qui ne suffisait pas.*»<sup>477</sup>. Sabrina nous indiquait vouloir « *faire le vide dans ma tête et passer ce cap.*»<sup>478</sup>.

Paul<sup>479</sup> connaît également cette expérience lorsqu'il s'est séparé de sa compagne. Après avoir décroché un Diplôme Universitaire Technologique (bac +2) option Commerce, Paul, âgé de 21 ans, décroche un emploi dans une boutique située à Strasbourg. Il se met en couple et quitte le domicile maternel. Paul est alors confronté à des conditions de travail insupportables et une pression hiérarchique qui l'amène à quitter rapidement cet emploi. Cette nouvelle situation s'accompagne également d'une crise conjugale. Le couple se sépare. Paul relate ce passage difficile et douloureux qui l'a profondément désarçonné. La relation affective avec sa compagne était établie depuis un moment :

*« Je t'avoue que quand j'ai quitté cette entreprise, j'étais dans une merde atroce. Je quittais mon emploi, je m'embrouillais avec mon ami et ma copine me lâchait. C'était la totale. Moralement, j'étais cassé. Tout est arrivé en même temps. Le plus difficile était la séparation avec ma copine qui me soutenait. Notre relation était sérieuse. [...] Donc, quand je suis revenu à Strasbourg, j'en ai profité pour décompresser avec mes amis et ne plus penser aux soucis. J'ai essayé de me recentrer et d'avoir du recul sur moi-même. J'ai recommencé à chercher un emploi. »*<sup>480</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Paul est contraint de quitter son appartement et repart vivre au domicile maternel. La perte de ses revenus professionnels a remis en cause son accession vers une autonomie financière. Il sollicite alors l'aide du RSA.

Lors de notre premier entretien, 10 mois après son entrée dans le dispositif RSA, Paul, âgé de 25 ans, était sans activité professionnelle et recherchait toujours un emploi. Il expliquait

---

<sup>476</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>478</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>479</sup> Annexes Volume 1, Paul, Ligne des temps biographiques, p. 492.

<sup>480</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 145.

que son quotidien s'organisait autour de différentes activités afin d'éviter un isolement social.

Paul aspirait à maintenir des liens avec autrui notamment avec ses amis :

*« Je fais du sport déjà trois fois par semaine. Le matin est consacré à la recherche d'emploi. Le reste de la journée est occupé par des rendez-vous ou des entretiens divers. Tu ne fais pas non plus 24h/24h dans la recherche d'emploi sinon tu pètes un câble. Je vois aussi mes amis de temps en temps. Je suis engagé dans une association catholique. J'ai gardé contact avec le service des sports sur le campus universitaire. Il ne faut pas s'isoler en tout car c'est la pire chose qui puisse arriver. Il faut rester en contact avec l'extérieur. »*<sup>481</sup> (Paul, 25 ans, RSA socle, bac +2, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

La description des parcours sociaux de Sabrina et Paul montre qu'une rupture amoureuse crée une profonde déstabilisation dans les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataire du RSA et qu'elle s'associe à une recohobitation avec les parents.

### 3.2 L'absence de ressources financières suffisantes

La recohobitation avec les parents ou avec un membre de l'entourage proche peut également survenir suite à un parcours de formation, plus ou moins long, qui n'a pas permis aux jeunes diplômés allocataires du RSA d'accéder à une indépendance matérielle ou bien à des revenus professionnels suffisants. Cette dynamique sociale, qui se juxtapose avec le passage dans le dispositif RSA, marque des infléchissements significatifs dans les trajectoires biographiques de certains jeunes diplômés. C'est le cas de Jérôme et de Philippe.

Jérôme<sup>482</sup> a fait l'expérience de cette recohobitation parentale après un long parcours de formation dans l'enseignement supérieur qui l'avait éloigné du domicile parental situé en Alsace. Après avoir validé un bac scientifique, Jérôme était indécis concernant la suite de son parcours de formation. Il s'est alors inscrit à l'Université de Strasbourg pour réaliser une Licence en Chimie. Pour lui, cette orientation scolaire « *découlait naturellement* »<sup>483</sup> en référence à la trajectoire professionnelle de son père qui était professeur de mathématique. De même, sa sœur aînée a suivie des études de biologie puis est devenue professeure au sein de l'Education Nationale.

---

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>482</sup> Annexes Volume 1, Jérôme, Ligne des temps biographiques, p. 473.

<sup>483</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 66.

Après, trois années de formations en chimie, Jérôme a obtenu sa Licence. Il a eu alors la possibilité d'effectuer un stage aux Etats-Unis dans un laboratoire pendant huit mois dans le cadre d'un échange académique. Il est ensuite revenu en France pour intégrer un Master Professionnel 2 spécialisé dans le domaine des activités chimiques. Or, suite à une refonte des diplômes, ce Master se présentait uniquement sous la forme d'un Master Recherche. Jérôme s'est retrouvé dans une situation d'incertitude car il ne souhaitait pas s'orienter vers la recherche fondamentale. Jérôme était âgé de 22 ans.

Il s'est engagé alors dans une formation commerciale et de management au sein d'une grande école à Bordeaux :

*« [...] J'ai réfléchi et j'ai tenté ma chance. Je me suis dit pourquoi ne pas articuler ma Licence de Chimie avec un Master Management afin de pouvoir entrer dans des entreprises spécifiques comme Total par exemple. C'est ce que j'ai mis en avant dans mes entretiens pour entrer en école de commerce. J'ai passé plusieurs oraux et j'avais le choix entre plusieurs villes. J'ai été pris à l'école de Management de Bordeaux en 2009. [...] »<sup>484</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Toutefois, il a été contraint de contracter un prêt pour payer les frais d'inscriptions très onéreux. Jérôme expliquait aussi qu'il avait dû se confronter aux réticences de ses parents qui « n'approuvaient pas mon choix d'intégrer une école de commerce »<sup>485</sup>. Toutefois, ses parents continuent à le soutenir pour couvrir ses frais de logements.

Lors de sa dernière année de Master 2, son responsable de stage lui laisse entrevoir la possibilité d'un poste, en Europe, à temps plein et à durée indéterminée. Or, cette promesse ne se concrétise pas. Jérôme, âgé de 26 ans, se retrouve alors dans une situation financière difficile notamment vis à vis de son prêt bancaire.

Jérôme est obligé de quitter son appartement à Bordeaux pour revenir en Alsace auprès de ses parents. Après avoir passé neuf ans loin du domicile parental, Jérôme vit péniblement ce réancrage territorial. Pour lui, cette nouvelle proximité familiale est un échec personnel puisqu'il pensait travailler directement après son Master 2.

Il associe aussi cette recohobitation comme une remise en cause de ses décisions au sein d'une trajectoire biographique qui a connu une très forte mobilité scolaire et spatiale :

*« [...] Après, personnellement je l'ai vécu comme un échec. Je n'ai pas fait de longues études pour en arriver là et demander de l'argent à l'Etat. Ce sont mes parents qui m'ont*

---

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>485</sup> *Ibid.*, p.68.

*poussé à faire la demande de RSA car ils ne pouvaient pas payer le prêt [...]. »<sup>486</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Ces changements de vie coïncident avec sa demande de RSA afin de continuer à rembourser son prêt. Ce passage dans une relation d'assistance sociale symbolise, à ses yeux, une expérience de disqualification sociale. En effet, Jérôme s'était projetait dans un mode de vie avec une forte indépendance matérielle et financière.

Au cours de notre premier entretien, réalisé dix mois après la validation de son Master 2 et de son entrée dans le dispositif RSA, Jérôme réajuste néanmoins son jugement, plutôt négatif, qu'il porte sur l'évolution de sa trajectoire de vie et notamment sur sa réorientation scolaire :

*« [...] C'est vrai que maintenant je me pose la question par rapport à mon changement de formation, à ce tournant à 180 degrés, au fait que je suis endetté et que ça ne marche pas vraiment pour l'instant. De toute façon, je ne voulais pas continuer en chimie. Je voulais faire autre chose. Mais bon les études sont un peu derrière moi. Je suis un peu indécis des fois [...]. »<sup>487</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Etre laborantin en chimie n'était pas un projet professionnel satisfaisant pour Jérôme. Il s'agissait d'affirmer, à son entourage proche, qu'un autre chemin professionnel était possible à tracer et qu'il : « n'avait pas de regrets par rapport aux choix que j'ai fait »<sup>488</sup> .

Six mois après être revenu au domicile parental, Jérôme décide d'emménager, à Strasbourg, en colocation avec un ami d'enfance. La cohabitation quotidienne avec ses parents devenait de plus en plus difficile. Ce nouveau mode d'habitat lui permet également d'organiser ses activités quotidiennes et de retrouver son propre rythme :

*« Un ami d'enfance que je connais depuis 20 ans avait un appartement sur Strasbourg depuis 2010. Son colocataire partait en Guadeloupe et il cherchait quelqu'un. J'ai sauté sur l'occasion. J'ai dit à mes parents que la situation ne pouvait durer. Cela faisait six mois que j'étais revenu chez eux. Il fallait vraiment que j'ai ma vie à moi et retrouver un calme pour me concentrer sur la recherche d'emploi. Je suis dans cette colocation depuis le mois de mars 2014. Du coup, j'étais plus motivé. Je regardais tous les matins les sites internet d'offres d'emplois. Entre temps, mon colocataire qui travaille à la Bibliothèque Universitaire m'a dit qu'ils proposaient un poste en CDD. J'ai passé un entretien d'embauche. Je commence bientôt. Ce boulot va me permettre de payer le loyer afin de soulager mes parents. »<sup>489</sup> (Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

---

<sup>486</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 68.

<sup>487</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>488</sup> *Ibid.*, p.73.

<sup>489</sup> *Ibid.*, p.69.

Jérôme indique, au moment de l'entretien, qu'il allait bientôt démarrer un emploi d'aide documentaliste, à contrat à durée déterminée, dans une bibliothèque publique de Strasbourg. Cette nouvelle situation sociale est pour lui une occasion, entre autre, de sortir du dispositif RSA et d'acquérir une plus grande indépendance économique. Il se représente cette nouvelle situation sociale comme un encouragement à chercher une activité professionnelle liée à son niveau de diplôme.

Philippe<sup>490</sup> connaît également dans sa trajectoire de vie ce mouvement de recohabitation avec les membres de son entourage proche. Toutefois, à la différence de Jérôme, Philippe est resté peu de temps dans l'enseignement supérieur et n'a pas vécu une forte mobilité géographique. En effet, Philippe s'est inscrit à l'Université de Strasbourg pour obtenir une Licence en mathématique-économie. Il s'aperçoit que ce cursus scolaire ne lui correspond pas vraiment. Philippe, âgé de 24 ans, décide alors d'arrêter ses études :

*« Cette formation ne m'a pas vraiment intéressé. C'est plus ou moins ce que j'aimais faire d'un point de vue scolaire parce qu'il y avait beaucoup de maths. Derrière par contre pour ce qui est du marché du travail, ce n'est pas forcément une branche qui m'intéressait vraiment. »*<sup>491</sup> (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Or, cette sortie de formation a des conséquences sur son mode de vie. Philippe est obligé de rendre son studio d'étudiant à Strasbourg. Le paiement du loyer était alors assuré par ses parents. Ces derniers, qui habitent dans un village situé en Alsace, fournissaient également à Philippe une aide matérielle pour ses dépenses quotidiennes en l'absence de ressources financières alternatives : *« Mes parents m'aidaient. Ils n'étaient pas sur Strasbourg. J'habitais en appartement. Ma mère me versait une somme tous les mois qui me permettait de vivre. Je n'avais pas de bourses et pas de travail. »*<sup>492</sup>. Philippe emménage alors dans l'appartement de sa sœur qui vit à Strasbourg, en couple et avec la présence d'un enfant.

Cette recohabitation familiale correspond également à son inscription dans le dispositif RSA. Ce qui ressemble sur ce point au parcours de Jérôme. Le recours au RSA permet à Philippe d'élargir ses moyens de subsistance et de prendre le temps pour penser la suite de sa trajectoire de vie :

*« Mon retrait de la fac a coïncidé avec le RSA. Ça s'est un peu jalonné. Quand j'allais avoir mes 25 ans, j'ai arrêté la fac et donc je me suis dit que j'allais attendre le RSA. Je me repose un peu là- dessus parce que j'arrive à vivre correctement avec le RSA et avec*

<sup>490</sup> Annexes Volume 1, Philippe, Présentation du parcours, p. 445.

<sup>491</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 150.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 151.

*l'aide également de mes parents. L'arrivée du RSA m'a apporté 400 euros sachant que l'argent que donnent mes parents n'intervient pas dans le calcul des ressources trimestrielles qu'il faut déclarer à la CAF. »<sup>493</sup> (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Néanmoins, le retour dans un habitat familial se différencie de celui effectué par Jérôme, dans la mesure où Philippe ne s'est pas investi de la même manière dans ses études et a vécu autrement la sortie de formation. Philippe résume ainsi sa sortie des études et sa demande de RSA : « J'étais dans un état d'esprit où je me suis dit : « Ah ! L'État m'offre généreusement de l'argent donc on va se reposer là-dessus le temps que je trouve un travail. »<sup>494</sup>. A partir de là, Philippe se met à la recherche de divers emplois et réalise quelques missions d'intérim.

Lors de notre entretien, réalisé trois ans et demi après son entrée dans le dispositif RSA, Philippe est sans activité professionnelle. Il a 27 ans. La cohabitation avec sa sœur ne semble pas être un sujet d'inquiétude pour Philippe. Toutefois, il indique que cette situation montre aussi ses limites avec son entourage proche : « [...] C'est juste qu'eux me dise qu'il faut que j'aille chercher du travail. Ils me disent que c'est pour moi. Ils sont très contents de m'avoir. Ils me disent que si j'avais un appartement je pourrais aussi recevoir plus facilement mes amis. »<sup>495</sup>. Philippe ajoute qu'il participe aux dépenses et aux frais quotidiens avec l'aide du RSA mais cela lui demande de tenir une comptabilité stricte. De plus, cette situation sociale, combinée au RSA, l'empêche d'accéder à un logement individuel.

Pour autant, à la différence de Jérôme qui a trouvé rapidement un moyen de repartir rapidement du domicile parental, Philippe ne considère pas cette recohobitation familiale comme une perte d'autonomie sociale. Il met en avant le droit de vivre, temporairement, à distance de l'emploi pour chercher une nouvelle voie professionnelle dans laquelle la dimension ludique doit avoir toute sa place :

*« La période est longue (rires). Après, on a quand même tous envie de devenir quelqu'un, de réaliser des choses, d'avoir une belle voiture et d'avoir une belle femme. Il y a une période transitoire où on peut s'amuser mais au fur et à mesure de l'âge, on a envie de construire des choses et d'avoir des ressources financières suffisantes pour le faire. Pour gagner cet argent, il faut travailler. Si je pouvais être joueur professionnel et gagnais des sommes exceptionnelles, je serais bien. [...] En tout cas, j'aimerais trouver une activité professionnelle où je m'épanouisse et où je n'ai pas l'impression de travailler. Si le seul objectif c'est de gagner de l'argent ce n'est pas très intéressant. »<sup>496</sup> (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

---

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>494</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p. 156.

Le discours de Philippe peut continuer à se légitimer dans la mesure où l'entourage proche tolère plus ou moins ce mode de vie.

Ainsi, le retour au domicile parental est un moment important qui peut survenir lors du passage des jeunes diplômés dans le dispositif RSA. Ce retour est vécu différemment par ces jeunes diplômés qui ont quitté leurs parents. Anne Pellissier qui a étudié les trajectoires de décohabitation fait un constat similaire :

« Pour conclure, remarquons que les épisodes de recohobitation ne peuvent recevoir d'interprétation univoque : ressource parmi d'autres pour certains, ils durent alors peu de temps et rendent la période de "soudure" précédant l'acquisition d'un nouvel attribut du statut adulte moins difficile ; pour ceux qui ne disposent que de leur famille comme ressource – fragile – face à la difficulté d'acquérir quelque attribut que ce soit du statut adulte, ils constituent le « dernier recours ». »<sup>497</sup>

Certains expérimentent de profonds doutes ou des sentiments d'échecs concernant leurs aventures amoureuses ou leurs difficultés à être indépendant matériellement. D'autres jeunes diplômés vivent ce retour de manière plus apaisée. Cela dépend surtout de l'attitude compréhensive adoptée par l'entourage proche qui permet d'atténuer certains effets négatifs du retour au domicile parental ou familial.

---

<sup>497</sup> Pellissier Anne, « La première fois sera-t-elle aussi la dernière ? Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agora/Débats Jeunesse*, n°28, 2002, p. 92.



## Chapitre II- Les parcours dans le dispositif RSA : recherche d'une stabilité sociale, itinérance professionnelle, et sorties progressives du dispositif

Trois formes de parcours sont proposées à l'analyse pour rendre compte des évolutions concernant les passages des jeunes diplômés au sein du dispositif RSA.

Le premier parcours se caractérise par la recherche d'une stabilité sociale après des événements socio-biographiques mouvementés.

Le deuxième parcours rassemble des jeunes diplômés allocataires du RSA qui envisagent leur passage dans le dispositif comme la possibilité d'expérimenter, de manière aléatoire, différentes professions ou bien de vivre pleinement un mode de vie centré sur des activités artistiques.

Enfin, le troisième parcours réunit ceux des jeunes diplômés qui sortent du dispositif RSA. Toutefois, la sortie reste incertaine en raison d'une précarité professionnelle. Cette sortie peut également se prolonger dans le temps dans la mesure où les jeunes diplômés n'ont plus accès au RSA ou bien parce qu'ils ne pensent plus à revenir dans ce dispositif.

### Données socio-démographiques des jeunes diplômés inscrits dans les trois formes de parcours dans le dispositif RSA

Pour analyser les évolutions des usages du RSA tout au long des parcours dans le dispositif, nous nous sommes appuyés sur une partie des entretiens réalisés auprès de 37 jeunes diplômés dont parmi eux 17 jeunes qui ont été recontactés tout au long de notre recherche<sup>498</sup>.

Les données socio-démographiques indiquées dans la liste suivante correspondent aux derniers entretiens réalisés avec ces jeunes diplômés allocataires du RSA.

Nous avons sélectionné, ici, les entretiens de 15 jeunes diplômés âgés majoritairement entre 25 et 32 ans, qui habitent pour moitié à Strasbourg et pour une autre moitié dans le département du Bas-Rhin (1 seul a déménagé dans un autre département français). 9 jeunes diplômés sont célibataires et 6 vivent en couple, avec la présence ou non d'enfants.

Concernant le diplôme ou le parcours de formation validé ou non, 7 jeunes diplômés ont un niveau bac +5, 4 ont un niveau bac +3, 3 ont un niveau bac et 1 individu a un niveau bac+2.

<sup>498</sup> Cf. Chapitre Méthodologie, p. 71.

Enfin, 4 jeunes diplômés sont sortis du dispositif RSA, 5 sont allocataires d'un RSA socle et activité, 3 autres sont allocataires du RSA socle et 3 jeunes diplômés sont allocataires du RSA activité.

Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg.

Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg.

Claire, compagne d'Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Dounia, 31 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg.

Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg.

Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir.

Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin.

Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg.

Lucie, 29 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg.

Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin.

Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec un enfant, domicile familial, Bas-Rhin.

Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg.

Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg.

Younès, 29 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg.

## 1. Stabiliser des modes et des trajectoires de vie mouvementés

Certains jeunes diplômés conçoivent leur passage dans le dispositif RSA comme la recherche d'une stabilité sociale au sein de leurs trajectoires de vie après avoir vécu des événements biographiques marquants tels qu'une rupture amoureuse, une perte d'indépendance financière, la naissance d'un enfant ou bien une sortie de la formation sans diplôme.

Cette forme de parcours dans le dispositif RSA est traversée par deux dynamiques sociales qui se rejoignent entre elles. La première vise à maintenir l'appui du RSA afin de préparer une situation sociale plus favorable. La deuxième aspire à s'installer dans une activité

professionnelle stable et qualifiée pour penser des modes de vie sans l'aide du RSA ou d'un appui familial.

## 1.1 Prolonger la présence dans le dispositif RSA pour trouver une situation professionnelle satisfaisante et respectueuse de la vie familiale et amicale

La recherche d'une stabilité sociale au cours du passage dans le dispositif RSA peut se traduire d'abord, pour les jeunes diplômés, par la volonté de réunir des conditions socio-économiques et professionnelles acceptables pour eux ou pour leurs proches. Il s'agit d'accéder à un mode de vie suffisamment satisfaisant pour ne plus recourir au RSA. Les parcours de Sonia, Sarah et du couple formé par Arthur et Claire sont emblématiques de cette quête d'une vie sociale plus adéquate à leurs aspirations existentielles.

Dans cette première dynamique sociale, l'importance d'accéder à un mode de vie satisfaisant passe par la recherche d'une profession acceptable. C'est un point de vue revendiqué entre autre par Sonia<sup>499</sup>. Celle-ci explique qu'elle a été amenée à recourir au RSA, quatre ans après sa sortie de l'enseignement supérieur et sans avoir obtenu de diplôme. Elle a connu également de nombreuses périodes de chômage et de multiples expériences professionnelles insatisfaisantes.

Lors de notre entretien, Sonia est âgée de 25 ans. Elle est présente depuis 4 mois dans le dispositif RSA et travaille comme femme de ménage auprès de collectivités publiques. La signature de son contrat de travail, à durée déterminée, s'est faite à la même période que sa demande de RSA :

*« Je venais de faire la demande parce que j'ai eu 25 ans en 2013. J'ai fait la demande au mois d'octobre 2013 au même moment où j'ai eu ce poste de femme de ménage. Je fais le nettoyage dans cette entreprise d'insertion et dans les bureaux de la CUS. Je suis content d'avoir été embauché par cette entreprise d'insertion. J'ai un contrat de 24h en CDD de 4 mois renouvelables pendant deux ans. Toutes les semaines, j'ai le même nombre d'heures. Les personnes de cette entreprise sont surtout là pour m'aider à me lancer. [...] »<sup>500</sup> (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Sonia nous indique, au cours de l'entretien, que son emploi de femme de ménage est temporaire car cette activité professionnelle ne lui correspond pas.

---

<sup>499</sup> Annexes Volume 1, Sonia, Présentation du parcours, p. 450.

La reprise d'une formation représente alors une possibilité d'évoluer vers une autre situation professionnelle notamment dans le domaine administratif. Sonia utilise le RSA comme une aide complémentaire à ses faibles revenus mais il représente aussi une occasion d'être en relation avec un conseiller socio-professionnelle qui peut l'accompagner dans cette aspiration à vivre autrement. Sonia précise que la dimension professionnelle n'est pas le seul élément à prendre en compte pour atteindre un mode de vie plus apaisé : « *C'est mieux de faire un travail qu'on aime. Après, le travail n'a pas une place centrale dans ma vie. Je ne vis pas pour ça. Je préfère m'occuper de ma famille et de mes amis. Après, j'espère reprendre une formation.* »<sup>501</sup>.

Les nombreuses tensions identitaires qu'elle a vécues dans son for intérieur, notamment après avoir quitté ses études, ont été pénibles. Il a fallu aussi composer avec un sentiment de déception notamment vis à vis de son père. Celui-ci souhaitait que Sonia puisse réaliser de longues études : « *Mon père voulait que je fasse des études supérieures. Je suis la dernière de cinq enfants. J'ai deux frères et deux sœurs. Il a vu les différences entre une sœur qui a abandonné sa première année de fac d'anglais, une sœur qui a un DEUG et un frère qui a eu le bac.* »<sup>502</sup>. En effet, les frères et sœurs de Sonia n'ont pas suivi un long parcours de formation et ont connu un passage rapide vers le monde professionnel.

Au moment de l'entretien, Sonia hésitait à se réinscrire à l'université pour accéder à un niveau de diplôme plus important :

*« C'est assez décevant parce qu'avec le bac, on ne fait pas grand-chose. Personne n'a envie de faire un travail qu'il déteste toute sa vie. Aujourd'hui, si on veut quelque chose d'intéressant, il faut avoir au moins un bac +2. C'était une des raisons pour laquelle j'étais allé à la fac. Je me suis mal orientée. Je m'en suis rendu compte trop tard. J'ai bien aimé la fac mais après est-ce que je suis capable de suivre les cours et de m'y tenir ? Si j'arrive tant mieux mais si je n'y arrivais pas ça serait pénible. Je me tâte encore pour savoir si je me réinscris. »*<sup>503</sup> (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac+3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).

Cette incertitude vis-à-vis des études s'inscrit dans un parcours de formation où Sonia ne s'est pas sentie accompagnée dans son orientation scolaire. Elle s'est sentie désarmée face à des savoirs universitaires dont elle ne possédait pas tous les codes. Le passage dans le RSA

---

<sup>500</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 180-181.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>502</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>503</sup> *Ibid.*, p. 182.

intervient donc dans la trajectoire biographique de Sonia comme une possibilité de réorienter son mode de vie vers un autre horizon social.

Le parcours de Sarah<sup>504</sup> dans le dispositif RSA rejoint celui de Sonia. Lors de notre entretien, Sarah est présente depuis plus de 3 ans et demi dans le dispositif RSA. Elle est âgée de 23 ans. Lorsqu'elle évoque son rapport avec le monde scolaire, elle adopte un discours ambivalent. En effet, au cours de sa scolarisation, Sarah a été diagnostiquée comme légèrement dyslexique mais n'a pas pu bénéficier d'une aide spécifique.

Sarah indique également que son orientation scolaire vers une voie professionnelle s'est faite par défaut et sur décision de l'équipe pédagogique de son lycée, suite à des résultats négatifs :

*« A la base, j'ai fait ma première année SMS (Sciences Médico Social) mais je ne suis pas une bosseuse (rires). Du coup, le lycée m'a proposé la vente. Je suis resté assise. J'ai fait aucun effort. Mon BEP, je l'ai eu rien sans faire. J'ai passé les examens. J'avais oublié que c'était mes examens. Je devais faire un rapport de stage. Je l'ai fait la veille. J'ai des facilités. »*<sup>505</sup> (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec un enfant, domicile familial, Bas-Rhin).

Elle considère que son parcours de formation s'est déroulé avec une certaine aisance même si elle ne se sentait pas vraiment investie dans les études.

De même, lorsque Sarah mentionne la place de l'emploi ou des activités professionnelles dans son mode de vie, elle est tiraillée entre l'envie de s'occuper pleinement de son fils et être salariée pour augmenter ses revenus. Parfois ces tensions identitaires se manifestent suite à des jugements parmi ses amis, notamment ceux qui sont salariés. Sarah défend alors son mode de vie en s'appuyant sur l'humour :

*« [...] On me dit de temps en temps que je devrais aller bosser. Certains me jugent et pensent que je profite du RSA pour rester à ne rien faire à la maison. Des fois quand les gens se plaignent de leurs boulots, je leur dit de faire des gosses et de rester à la maison comme moi. Ils sont choqués. J'accepte très bien mon mode de vie. Je sais très bien que je ne profite pas de la situation plus que ça car j'ai des projets. Là, au mois de janvier 2013, je recommence une remise à niveau pour l'orthographe, conjugaison, ... »*<sup>506</sup> (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec un enfant, domicile familial, Bas-Rhin).

Ainsi Sarah affirme une existence sociale, combinée au RSA, dans laquelle l'insertion professionnelle immédiate n'est pas primordiale. Il s'agit alors de différer sa présence sur le

---

<sup>504</sup> Annexes Volume 1, Sarah, Présentation du parcours, p. 448.

<sup>505</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 172.

<sup>506</sup> *Ibid.*, p. 170-171.

marché de l'emploi pour se concentrer sur des activités familiales ou de prendre le temps d'élaborer un projet professionnel. Cela peut se traduire également par une reprise de formation : « *J'aimerais travailler dans la vente parce que c'est simple. Ça ne me passionne pas vraiment. Je ne sais pas quoi faire mais je fais ça en attendant d'avoir mon niveau de BTS. Il faudrait que je me casse un peu la tête.* »<sup>507</sup>.

Le fait d'être revenue dans la maison familiale permet à Sarah de réduire certaines dépenses quotidiennes qui sont prises en charge par sa mère. Cette configuration sociale la rend moins dépendante d'un revenu salarial. Le RSA est utilisé principalement pour les besoins de son fils. L'entourage proche de Sarah, notamment sa mère et sa fratrie, est en accord également avec son mode de vie. Le lien familial est très important pour Sarah et agit comme un soutien à sa démarche. De cette manière, le long parcours de Sarah dans le dispositif RSA représente, pour elle, une période de sa vie où elle prend son temps :

*« Pour l'instant, je profite. C'est sûr que je pourrais aller travailler et donner mon fils à ma mère pour qu'elle l'amène à l'école. Après je ne vais pas en profiter pendant quinze ans. C'est par période. Jusque là, je pensais qu'il me fallait un travail qui me plaise mais je pense qu'en janvier je vais commencer à faire de l'usine sur un poste de nuit comme ça je pourrais m'occuper aussi de mon fils. [...] »*<sup>508</sup> (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire avec un enfant, domicile familial, Bas-Rhin).

Toutefois, Sarah explique que cette situation ne pourra pas perdurer trop longtemps. En effet, elle aimerait diversifier ses ressources financières autrement qu'avec l'aide du RSA, « avoir un CDI et économiser pour construire une maison »<sup>509</sup> et éventuellement s'installer en couple.

Enfin, le parcours du couple, formé par Arthur<sup>510</sup> et Claire<sup>511</sup>, dans le dispositif RSA, s'inscrit également dans une dynamique sociale qui vise à se rapprocher d'un mode de vie conforme à leurs attentes. Lors du premier entretien, sans la présence de Claire, Arthur était âgé de 19 ans. Il finissait alors sa dernière année de baccalauréat professionnel en Travaux Publics. Claire, âgée alors de 17 ans, était inscrite dans une formation pour obtenir un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) en Secrétariat. Elle a donné naissance à son enfant lors de sa première année de BEP. Claire était alors conseillée par une assistante sociale qui lui a recommandé de faire une demande de RSA :

---

<sup>507</sup> *Ibid.*, p.171.

<sup>508</sup> *Ibid.*, p.171.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p.171.

<sup>510</sup> Annexes Volume 1, Arthur, Présentation du parcours, p. 434.

<sup>511</sup> Annexes Volume 1, Claire, Présentation du parcours, p. 435.

« [...] C'est une assistante sociale, en présence de ma mère, qui m'a conseillé de faire le dossier pour avoir le RSA. Je l'ai tout de suite fait car j'avais 17 ans et j'étais enceinte de la petite. Ma mère a aussi le RSA. C'est elle qui m'a conseillé d'aller parler à l'assistante sociale. »<sup>512</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

Cette assistante sociale accompagnait également sa mère qui est allocataire du RSA.

Arthur, son compagnon est devenu bénéficiaire du RSA par le biais de sa compagne. Il ne pensait pas être usager un jour de prestations sociales mais, pour lui, la nécessité de sa situation l'exigeait : « Il fallait de l'aide pour l'enfant. J'avais déjà entendu parler du RSA mais je n'imaginai pas le prendre. »<sup>513</sup>.

Par là suite, Claire est venue habiter au domicile parental d'Arthur. Trois mois après la naissance de sa fille, celui-ci a obtenu son diplôme. Au cours de l'été 2012, l'assistante sociale les a mis en contact avec une association d'hébergement temporaire qui leur a proposé un appartement d'une durée d'un an. Le couple a quitté alors la maison familiale d'Arthur.

Cette succession de changements dans leur quotidien a remis en cause leurs projets et leurs modes de vie étudiants. Arthur explique, ici, qu'il n'a pas vraiment eu le temps de se préparer au rôle de père : « Ça faisait beaucoup de changement. J'ai su que ma compagne était enceinte quelques mois avant qu'elle accouche. Je n'ai pas eu le temps de vraiment me préparer. On a déménagé rapidement. [...] »<sup>514</sup>.

Claire avait d'autres attentes sociales, avant l'arrivée de sa fille notamment l'accès à un mode de vie plus autonome financièrement :

« Dans mes projets, je pensais rester chez mes parents jusqu'à mes 27 ans au moins pour mettre de l'argent à côté afin d'avoir mon permis, de m'installer en couple dans un appartement et d'avoir des enfants. L'arrivée de ma fille a précipité les choses. On a dû s'adapter en raison de la mademoiselle. »<sup>515</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

Elle pensait prendre le temps de finir ses études, continuer son parcours de formation pour se spécialiser, accéder à des biens marchands et à un certain niveau de vie.

Un an après leur accession à un logement social provisoire, le couple emménageait dans un appartement HLM. Arthur et Claire étaient âgés respectivement de 21 ans et 19 ans. Ils

---

<sup>512</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 36.

<sup>513</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 18.

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 20. (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>515</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 36.

disposaient alors d'un habitat fixe mais situé à une trop grande distance de leurs parents, comme le souligne Claire :

*« On ne voulait pas trop déménagé. L'appartement est tout neuf mais on aurait voulu rester près de Saverne parce que là je suis bloquait. Avant, je pouvais aller à pied voir mes parents alors que maintenant si Arthur n'est pas là, je ne peux rien faire. Il n'y a pas de bus. C'est un village de 150 habitants. On se sent un peu isolé. D'un autre côté, on est au calme avec la petite mais bon on ne croise pas grand monde. »<sup>516</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Cet éloignement géographique et relationnel était pénible à vivre notamment pour Claire qui est très proche de sa mère et de sa sœur. De même, elle était dépendante de son compagnon dans la mesure où elle n'avait pas de permis de conduire et qu'elle devait le solliciter pour se déplacer en voiture.

Cette configuration créait alors des tensions relationnelles dans le couple : *« Des fois, il y a un peu de tension car on est trop ensemble. On est tous les deux, sans travailler, dans le même appartement. Après, je fais ce que je veux et c'est pareil pour lui. »<sup>517</sup>*. Toutefois, elle remarque que les conditions de vie s'étaient améliorées par rapport à leur situation antérieure.

Au moment de l'entretien avec Claire, et en présence de son compagnon, cela faisait presque un an que celle-ci avait obtenu son bac professionnel. Le couple était allocataire du RSA depuis deux ans maintenant. Cependant, tous les deux connaissent des situations difficiles vis-à-vis de l'emploi qui ne leur permettaient pas de sortir du dispositif RSA.

Arthur a enchaîné quelques emplois de courte durée, par ci-par-là, mais sans accéder à une activité professionnelle stable. Il s'était surtout occupé de sa fille pendant que sa compagne finissait ses études et recherchait un emploi.

Claire espérait décrocher un travail salarié rapidement même si celui-ci n'était pas satisfaisant. L'absence d'une activité professionnelle l'empêchait de transformer son mode de vie. Pour Claire, la présence de sa fille lui permettait alors d'espérer un autre avenir :

*« On essaye d'être confiant vu qu'on a la petite. On essaye de rester positif. C'est vrai que depuis que j'ai le bac et que je n'ai pas trouvé d'emploi, j'ai pété les plombs deux ou trois fois parce que j'étais tous les jours à la maison. J'avais envie de bosser. Il y a des fois où je suis en tension et j'ai envie de baisser les bras. Je me raccroche à la petite. Il me faut un salaire et qu'important les conditions de travail. Je peux travailler avec des gens que je n'aime pas. »<sup>518</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

---

<sup>516</sup> Ibid., p. 39.

<sup>517</sup> Ibid., p. 39.

<sup>518</sup> Ibid., p. 39.



La reprise d'un emploi partiel ou à courte durée donne aussi la possibilité de passer à un RSA activité. Il s'agit d'améliorer les ressources financières du couple et d'élargir les possibilités d'un budget trop limité pour un couple qui élevait un enfant.

Le couple envisageait une sortie du dispositif RSA lorsque leurs situations professionnelles seraient stabilisées et qu'ils pourraient accéder à une autonomie financière, ainsi que le décrit Arthur :

*« [...] De toute façon, ça ne va pas être toute ma vie. J'espère m'en sortir. La mission locale nous pousse aussi à trouver un emploi car c'est trop facile de vivre uniquement avec le RSA. Pour moi le RSA c'est un passage pour mieux repartir. »<sup>519</sup> (Arthur, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Cependant, Claire, en raison de son histoire relationnelle avec ses parents, s'investie beaucoup plus fortement dans cette quête d'autonomie. Celle-ci ne passe pas uniquement par la dimension économique et professionnelle. En effet, Claire a connu une enfance et une adolescence marquée par des relations difficiles avec ses parents comme elle le relate ici :

*« Mon père était alcoolique. Il n'avait aucun droit sur nous. Ma mère avait la garde sauf que mon père n'a jamais accepté parce qu'au niveau hygiène, chez ma mère, ce n'est pas ça non plus. Depuis l'âge de mes 7 ans, moi et ma petite sœur, on est suivies par une juge des enfants et par des éducateurs. On est resté avec ma mère parce qu'ils voyaient qu'on était assez fusionnel avec ma mère. Ils ont préféré nous laisser ensemble. Mon éducatrice spécialisée m'a dit qu'on avait fait un gros travail depuis le début de notre suivi. »<sup>520</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement Bas-Rhin).*

Très tôt, sa mère a été prise en charge par des dispositifs de protection et d'assistance sociale. Ses parents ont divorcé et son père a quitté le domicile parental. Dans ce contexte, Claire et sa sœur ont été accompagnées par des travailleurs sociaux et une juge pour enfants.

Le fait d'être dans un mode de vie combinée au RSA représente un frein pour Claire qui aimerait se détacher d'une relation de dépendance au système de protection sociale. Elle décrit alors un sentiment d'assujettissement notamment au travers de cette anecdote à propos de l'attitude d'une assistante sociale à son encontre :

*« [...] Pour l'instant, tout ce qu'on fait est contrôlé. On ne peut pas vivre comme on veut. On dépend des gens. On voudrait vivre sans rendre de compte à personne. Une fois, l'assistante sociale est passée chez nous. Aucun de nous n'était là. Elle nous a laissé un mot. Je n'ai pas apprécié car elle me reprochait de ne pas être présente. J'ai pété les*

---

<sup>519</sup> Annexes Volume 2, Arthur, Entretien n°1, décembre 2012, p. 20.

<sup>520</sup> Annexes Volume 2, Claire, Entretien n°1, mars 2014, p. 38.

*plombs car j'étais en cours. En plus, cette assistante sociale est la même qui suit ma mère. Elle ne fait pas la différence avec ma mère. Elle me met dans le même sac. Elle considère que les problèmes de ma mère sont les miens aussi. Je ne suis pas ma mère. Ils ne nous prennent pas au sérieux. C'est fatigant. On connaît nos responsabilités. J'ai coupé court avec cette assistante sociale. »<sup>521</sup> (Claire, 19 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Claire revendique alors le droit de vivre autrement que sa mère et souhaite la reconnaissance d'une identité sociale différente de celle attribuée à sa mère.

Le passage dans le dispositif RSA, pour certains jeunes diplômés, peut se caractériser par un maintien des droits à la protection sociale afin d'accéder à une situation socio-professionnelle qui soit satisfaisante et de pouvoir stabiliser son mode de vie.

Cette conception du dispositif RSA implique également une négociation avec les professionnels, chargés du suivi des bénéficiaires de cette prestation sociale, afin de reprendre une formation, réaliser des stages, être accompagné pour intégrer un logement social ou bien chercher une écoute.

## 1.2 Accéder à un emploi en adéquation avec la spécialisation de sa formation universitaire

La stabilité sociale dans le dispositif RSA est aussi recherchée par des jeunes diplômés qui visent avant tout une situation professionnelle correspondant à la spécialisation de leur diplôme. Les parcours sociaux de Stéphanie, Karine et Léa dans le dispositif RSA montrent, en ce sens, l'exigence d'articuler un niveau de formation ou de diplôme avec un emploi durable et valorisant. Or, le chemin pour atteindre ce but est souvent long.

Le parcours de Stéphanie<sup>522</sup> dans le dispositif RSA relève un ensemble de difficultés pour faire reconnaître ses années de formations et s'installer dans une situation professionnelle stable. Stéphanie a suivi pendant 4 ans des études de Droit à l'Université de Strasbourg car elle a dû repasser plusieurs fois ses années de Licence. En effet, elle devait travailler à côté pour financer sa formation étant donné que ses parents étaient en désaccord avec ses choix d'orientations.<sup>523</sup> A l'issue de ces quatre années universitaires, elle était dans l'impossibilité

---

<sup>521</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>522</sup> Annexes Volume 1, Stéphanie, Ligne des temps biographiques, p. 494.

<sup>523</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 194.

de se réinscrire et a pris ses distances avec le monde de l'enseignement supérieur sans avoir validé sa deuxième année de Licence. Stéphanie était âgée de 24 ans.

Deux ans après avoir quitté l'Université de Strasbourg, sans avoir validé sa Licence de Droit, Stéphanie, âgée de 26 ans, bénéficiait d'un RSA socle. Elle s'était séparée de son ex-compagnon et effectuait quelques séances de baby-sitting sur la ville de Strasbourg. Par la suite, elle a enchaîné une succession d'expériences professionnelles dans le champ de l'administration et du juridique :

*« [...] En fait, j'ai découvert un service administratif que je ne connaissais pas, qui était très intéressant et qui permet d'abattre certains préjugés. C'est du cas par cas. C'est là qu'on voit que le matraquage médiatique déforme notre vision de l'accueil et du séjour des immigrés en France. En travaillant dans ce domaine, j'ai vraiment pu voir en pratique comment ça se passait de manière carré, logique et sans tout ce qui est subjectif. »<sup>524</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Stéphanie expliquait que ces différents emplois temporaires lui ont permis de prendre connaissance d'un monde professionnel, en l'occurrence d'une administration public et d'être en contact avec des personnes en situation d'exil.

Toutefois, Stéphanie constatait aussi que certains environnements de travail pouvaient être hostiles notamment lorsqu'on avait un statut salarial atypique ou précaire :

*« [...] A l'Office Français de l'Immigration, l'accueil était mitigé. Il y a eu des tensions relationnelles avec deux personnes en particulier. Il y avait beaucoup de mesquinerie et des commérages. J'ai horreur de ça. Je faisais un peu bande à part. Du coup, ça m'a porté un peu préjudice parce que je ne participais pas à leurs discussions. En plus, j'allais travailler là-bas en robe et ces deux femmes-là me regardaient comme une traînée. On m'a laissé toute seule devant un flux d'étrangers avec de nombreuses de questions alors que je n'avais pas de réponses. Plus largement, je n'aime pas les métiers de contact avec un public. La mise en situation professionnelle était vraiment violente. [...] »<sup>525</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

L'absence d'accompagnement, d'explications suffisantes ou des jugements négatifs émis par des collègues de travail, déjà en place, peut être ressentie comme une profonde expérience de dévalorisation sociale pour des jeunes salariés qui intègrent un nouvel emploi. Néanmoins, Stéphanie expliquait rester en contact avec ces organismes publics à destination des migrants pour éventuellement retravailler dans leurs services.

---

<sup>524</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°2, février 2014, p. 292.

<sup>525</sup> *Ibid.*, p. 293.

Au moment du 2<sup>ème</sup> entretien, Stéphanie, est âgée alors de 27 ans. Elle expliquait qu'elle n'avait pas pu valider sa 2<sup>ème</sup> année de Licence en Droit par correspondance avec l'Université de Lille. Selon elle, le service de la scolarité avait perdu les relevés de notes inscrits dans son dossier universitaire de Strasbourg :

*« J'ai bien suivi les cours mais je n'ai pas validé cette 2ème année. Je devais avoir 11/20 au lieu de 7/20 de moyenne générale. En fait, j'ai recalculé mes notes et je me suis aperçue qu'ils s'étaient trompés. L'Université de Lille m'a expliqué qu'il n'avait pas conservé mes relevés de notes de l'Université de Strasbourg. J'ai recalculé avec les relevés de notes que j'avais en copie. Je leur ai envoyé la copie de mes relevés de notes en recommandé. Ils ne m'ont jamais répondu malgré mes nombreux rappels. Finalement, je n'ai pas pu valider cette 2ème année de Droit. Ça m'est resté un peu au fond de la gorge car je m'étais vraiment investie dans cette formation. »<sup>526</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Toutefois, Stéphanie estimait qu'elle n'abandonnait pas l'idée de reprendre des études dans l'enseignement supérieur mais que pour l'instant, elle mettait en veille sa formation ».

Stéphanie explique qu'elle pourra s'installer dans une vie de couple, avec des enfants, lorsqu'elle accédera à une indépendance financière suffisante. Plus généralement, Stéphanie considérait, que sa présence depuis 3 ans maintenant dans le dispositif RSA devait lui permettre de retrouver une stabilité dans son quotidien afin de se concentrer sur la réalisation de projets professionnels : « [...] Maintenant, c'est un passage en attendant que les projets que j'ai se concrétisent. Là, je suis en train de préparer un concours qui a lieu au mois de mars. Normalement, l'ensemble des projets dans lesquels je me suis lancée devraient déboucher sur un CDI. [...] »<sup>527</sup>.

Or, cette recherche d'équilibre social dans le dispositif RSA n'a pas été simple à atteindre. Stéphanie a vécu notamment des moments conflictuels avec la Caisse d'Allocations Familiales qui ne reconnaissait pas sa situation de jeune femme célibataire. Stéphanie a dû consacrer beaucoup de temps pour négocier et justifier de sa légitimité à accéder au RSA. De plus, elle constatait que les variations financières de son RSA étaient trop nombreuses et que le dispositif ne prenait pas en compte les nombreuses situations d'intermittences professionnelles :

*« [...] Il y a eu toujours des fluctuations depuis ce moment-là. Je perçois le RSA toujours comme une aide qui reste importante. La seule chose que je trouve bizarre, c'est son calcul. Quand on perçoit juste un SMIC et que 3 mois après, le RSA diminue, ce n'est*

---

<sup>526</sup> Ibid., p. 294.

<sup>527</sup> Ibid., p. 296.

*pas très pratique. C'est très déstabilisant parce que les écarts sont importants selon les déclarations trimestrielles. Il y eu aussi ce conflit avec la CAF vis-à-vis de ma situation avec mon ex-compagnon. Je n'ai pas aimé cette ingérence dans ma vie privée. Maintenant, je préfère négocier parce que je considère que c'est moi qui est en attente de quelque chose de leur part donc il ne faut pas non plus que je me grille. Généralement, je préfère argumenter et faire de la diplomatie mais je sais que certaines personnes entament des procédures judiciaires contre la CAF. Je préférerais sortir du RSA. [...]. »<sup>528</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

Malgré ces critiques concernant le fonctionnement du dispositif, Stéphanie considérait le RSA comme une aide sociale nécessaire dans l'attente de pouvoir sortir définitivement de ce dispositif.

Karine<sup>529</sup> connaît également des difficultés à atteindre une position professionnelle stable. Cela après avoir validé un niveau de diplôme équivalent à un bac +2. Après l'obtention d'un Baccalauréat en Economique et Sociale, Karine, âgée de 19 ans a décidé de s'orienter vers une formation de styliste malgré la réticence de ses parents.

Karine est partie en Allemagne pour s'inscrire dans une école professionnelle. Deux ans et demi après, elle quittait alors cette formation avec un diplôme validé. Elle a fait plusieurs allers et retours entre la France et l'Allemagne au gré des emplois temporaires qu'elle décrochait dans des entreprises de textiles.

Lors de notre premier entretien, Karine, âgée de 25 ans, était présente depuis 9 mois dans le dispositif RSA. Elle cohabitait avec ses parents et sa sœur dans la maison familiale. Elle avait monté récemment une auto-entreprise qu'elle articulait à un emploi de vendeuse. Celui-ci lui permettait d'élargir ses ressources financières et de compléter son RSA, sans toutefois pouvoir emménager dans un logement individuel ou acheter une voiture : « *Je n'ai pas assez de budget pour avoir un appartement. L'appartement, je l'aurai le jour où je pourrai me le permettre. Il n'est pas question que je m'endette. Pareil pour la voiture. Je prends la voiture de mes parents qui me la prête quand j'en ai besoin.* »<sup>530</sup>.

Karine ne pensait pas non plus revenir habiter chez ses parents mais elle avait plutôt l'idée de vivre d'une activité professionnelle qui la rendrait plus indépendante car être : « *Modéliste, c'était partir de l'Alsace et voyager. Tous les trois ans, je pensais changer de boulot et*

---

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>529</sup> Annexes Volume 1, Karine, Présentation du parcours, p. 439.

<sup>530</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 86. (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

*changer de ville. [...] »*<sup>531</sup>. Toutefois, elle se sentait fortement attachée à son entourage proche parce que : « *Mes parents me soutiennent, ma sœur et mes amis aussi. Je sais que tout le monde n'a pas cette chance lorsqu'il se retrouve dans cette situation. [...] »*<sup>532</sup>. Ces solidarités familiales et amicales sont indispensables pour traverser des situations sociales précaires dans lesquelles les identités sont souvent malmenées.

De plus, l'emploi de vendeuse dans une épicerie permettait à Karine de rester affilié à une activité salariale tout en essayant de continuer son travail de styliste. Le passage de Karine dans le dispositif RSA se transforme alors en tremplin, où l'on prend le temps d'apprendre différentes pratiques professionnelles en attendant de nouvelles opportunités. Karine concevait également le passage dans le dispositif RSA comme une épreuve sociale pour accéder à une situation professionnelle conforme à ses aspirations sociales :

*« Le but c'est de sortir du RSA, de pouvoir vivre de mon entreprise ou de trouver un emploi qui me corresponde. C'est clair que je n'ai aucune intention de continuer dans ce système. C'est une aide pour le démarrage. Je ne veux pas en profiter. Je pars du point de vue que je travaille et que du coup ça me donne un peu droit aussi à cette aide. Ce n'est pas comme si j'étais couché sur le canapé toute la journée. Si je ne fais rien, je n'en ai pas le droit. Là je me dis que je donne donc il faut savoir prendre aussi de temps en temps. Là, j'ai l'impression que je me donne beaucoup plus que dans mes stages alors que c'était très intensif. Je m'investis plus car je me rends compte que je dois prendre les choses en main. C'est moi qui dois faire bouger les choses. Ce n'est pas l'avenir qui va venir vers moi. C'est moi qui dois faire en sorte que les choses s'améliorent. J'aimerais bien un jour me dire que j'en ai bavais mais que j'ai réussi à faire quelque chose de ma vie. Je l'aurais mérité et non parce que mon père a des connaissances. [...] »*<sup>533</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

La description du parcours socio-professionnel que fait Karine s'appuie sur un discours volontariste où l'individu est en permanence mobilisé et refuse d'être maintenu dans une invisibilité professionnelle ou dans une relation à l'assistance sociale. Il s'agit, pour elle, d'un combat pour retrouver une dignité et une reconnaissance sociale face aux efforts qu'elle a déployés par le passé et vis-à-vis de ses parents qui étaient en désaccord avec ses choix d'études.

Néanmoins, Karine sait qu'elle n'est pas complètement seule à être confrontée à des trajectoires socio-biographiques précarisées et fragilisées par des contextes économiques et institutionnels, notamment lorsqu'elle mentionne la situation de ses amies :

---

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>532</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>533</sup> *Ibid.*, p. 91.

« Je ne suis pas là seule. J'ai des amis qui ont fait des formations différentes. La seule qui a trouvé du boulot, c'est à la SNCF. On a tous fait des grandes études et a tous eu du mal. On a tous déchanté rapidement parce que, pour les entreprises, les stagiaires ça coûte moins cher que d'embaucher une personne. Elles profitent. Elles savent très bien qu'il y a plein de monde et que personne ne va broncher. »<sup>534</sup> (Karine, 25 ans, RSA activité, bac +2, célibataire, domicile familial, Bas-Rhin).

Ainsi, Karine décrit une identité sociale tiraillée entre une aspiration à vivre d'une activité professionnelle satisfaisante et une profonde défiance envers les employeurs.

Enfin, le parcours de Léa<sup>535</sup> dans le dispositif RSA est lié à une trajectoire biographique qui a connu de nombreuses discontinuités sociales par rapport à celle de Stéphanie ou de Karine. En effet, Léa s'est déscolarisée très tôt lorsqu'elle était au lycée. Elle ne voulait pas passer l'épreuve du baccalauréat, contre l'avis de ses parents, mais s'orienter directement vers le marché de l'emploi :

« [...] Mes parents voulaient que je passe le bac et ils étaient contre le fait que je quitte mes études. Je me suis dit que je ne voulais plus rester au lycée. Je voulais travailler directement. Comme j'avais fait le choix d'arrêter mes études avant le bac et que ça n'avait pas vraiment plu à mes parents, ils m'ont dit en gros que je devais me débrouiller. [...] »<sup>536</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

Ses parents étaient alors en désaccord avec sa décision et lui ont demandé de se débrouiller par ses propres moyens. Dès ses 18 ans, Léa a décroché rapidement un emploi dans une usine mais la pénibilité liée aux conditions de travail l'a amené à démissionner.

Léa a rencontré alors une association qui lui a fait découvrir le domaine de l'animation socio-culturelle. Elle s'est sentie attirée par cette profession et s'est engagée dans un processus de formation, bien que cette démarche ait connu des obstacles face aux attitudes négatives d'un conseiller du Pôle Emploi :

« [...] Je voulais faire une formation d'animatrice. Mon conseiller a refusé de m'aider. Il me faisait revenir pour que je cherche des boulots sur Internet. Je me suis retourné vers une association d'insertion qui m'a trouvé rapidement une formation d'animatrice socio-culturelle. Je ne suis plus jamais revenu vers Pôle Emploi notamment à cause du comportement de ce conseiller qui a refusé de m'aider. Ce conseiller avait un rapport d'autorité malsaine avec les jeunes qui venaient le voir. C'était toujours à la limite de l'humiliation. J'ai commencé comme ça dans l'animation. [...] »<sup>537</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

---

<sup>534</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>535</sup> Annexes Volume 1, Léa, Présentation du parcours, p. 440.

<sup>536</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 92-93.

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 96.

Léa, âgée de 19 ans, a démarré une formation par alternance et a commencé le métier de l'animation au sein d'un centre social auprès d'enfants et d'adolescent en décrochage scolaire.

Quatre ans après, Léa a fait le constat que ce métier ne lui apportait plus satisfaction. Elle a souhaité alors obtenir son baccalauréat, dans la filière littéraire, en candidat libre. A ce moment-là, les relations avec ses parents se sont améliorées.

A 23 ans, Léa a décroché le bac et a poursuivi ses études dans l'enseignement supérieur à l'Université de Strasbourg. A ce propos, Léa relatait son entrée dans le monde universitaire et notamment le décalage qu'elle a vécu avec certains étudiants :

*« [...] J'ai rencontré des personnes à l'université qui étaient orientées sous la pression de leurs parents alors qu'ils ne souhaitent pas faire de formation à la fac. Je ne regrette pas du tout mon parcours. A la fac, on m'a souvent posé la question : « tu ne regrettes pas d'avoir perdu tout ce temps-là ? ». Ce qui m'a surpris. Je n'ai jamais considéré que j'aie perdu mon temps. Je suis passée par d'autres chemins. J'étais un peu en décalage avec mes camarades d'université. Certains sont là parce qu'il faut faire quelque chose, parce que les parents ont dit qu'il fallait faire des études. Moi, j'étais vraiment contente d'être à la fac car ça avait du sens d'être là. »<sup>538</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Léa a bénéficié également d'une bourse universitaire qui lui a évité d'être accaparé par un emploi alimentaire pour financer ses études. Elle s'est inscrite dans une Licence en Histoire de l'Art puis elle a enchaîné avec un Master 2 spécialisé dans la communication visuelle.

A 27 ans, Léa était diplômée d'un bac+5 et quittait le système universitaire après avoir validé son mémoire de stage. Toutefois, Léa avait anticipé la difficulté de décrocher un poste dans des entreprises spécialisées autour de la communication visuelle :

*« En fait, quand j'ai commencé à sentir que c'était la fin de mes études, de mon stage, que c'était derrière moi, je me suis dit que je n'aurais pas forcément un boulot directement. La boîte où j'avais fait mon stage ne pouvait pas m'embaucher car c'était une petite entreprise. J'ai pris les devants. Je me suis arrangée pour pouvoir toucher le RSA, histoire de ne pas me retrouver sans rien. »<sup>539</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Le RSA est intervenu alors comme un complément financier pour pallier des revenus professionnels irréguliers. En parallèle, Léa est également animatrice périscolaire pour améliorer sa situation socio-économique.

Lors de notre entretien, Léa était présente depuis un an et demi dans le dispositif RSA. Elle était âgée de 29 ans et vivait en couple. Elle habitait en colocation dans un appartement situé

---

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>539</sup> *Ibid.*, p. 92.



dans la ville de Strasbourg. Léa considérait son passage dans le dispositif RSA comme une transition qui devait l'amener à intégrer une identité socio-professionnelle définie et stabilisée :

*« Je préférerais qu'on m'embauche dans une boîte. Le problème, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de postes. On prend des gens qui ont déjà fait des commandes. Je suis obligé de passer par ce stade. Je pense que ça va se débloquer. Il faut que tu prouves tes compétences, que tu réalises un book. Une fois qu'on a le book, on peut postuler pour des offres plus sérieuses. Je pense que ça ne va pas tarder à arriver. Le RSA est une transition vers ça. Ça me permet de prendre du temps, de me concentrer sur mes projets, de pouvoir faire ce que j'aime vraiment, de pouvoir accéder au métier dont j'ai envie. »<sup>540</sup> (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Léa espérait qu'après avoir vécu des moments biographiques mouvementés et parfois conflictuels, elle pourra exercer pleinement une activité professionnelle, à dimension artistique, qui lui tiendrait à cœur.

Pour conclure, une partie des jeunes diplômés conçoivent leurs passages dans le dispositif RSA comme une phase de stabilisation sociale, cela pour plusieurs raisons : des histoires familiales douloureuses, des sentiments d'incertitudes face à l'existence sociale, des parcours de formation inachevés ou bien des manières d'affirmer une singularité sociale. Ces jeunes diplômés caractérisent leur passage dans le dispositif RSA par la recherche d'un milieu professionnel lié à la spécialisation de leur diplôme, la recherche d'une vie familiale épanouissante et d'un entourage relationnel stable.

---

<sup>540</sup> *Ibid.*, p. 94.

## 2. Privilégier l’intermittence professionnelle, l’itinérance géographique et la création artistique

Les passages des jeunes diplômés dans le dispositif RSA peuvent aussi se concevoir au sein de parcours sociaux qui privilégient l’intermittence professionnelle. Il s’agit de vivre, sur un temps plus ou moins long, avec l’aide du RSA afin de multiplier des expériences professionnelles aléatoires et atteindre un emploi qualifié. Le recours au RSA peut être également perçu, par des jeunes diplômés ayant une activité artistique, comme un soutien financier qui pallie l’absence de subventions publiques.

### 2.1 Combiner des emplois aléatoires avec la recherche d’un environnement professionnel satisfaisant

Dans ce type de parcours, les jeunes diplômés se saisissent du RSA, notamment, pour s’exercer à des professions plurielles mais aussi combiner des emplois alimentaires avec des travaux créatifs ou la création de projets. Ce sont notamment les parcours de Lucie et Bruno.

Deux mois après la fin de sa formation, Lucie<sup>541</sup>, âgée de 26 ans, demandait le RSA. Elle a connu une période biographique où elle alternait des emplois alimentaires, notamment dans la restauration, avec des temps de chômage. Au cours de cette période, Lucie a élaboré un projet d’auto-entreprise dans le design qui est son domaine de prédilection. Il s’agissait alors de réaliser des modèles d’objets pour les proposer ensuite à des entreprises. La recherche d’un mode de vie et d’une activité professionnelle qui vise à la fois une volonté d’indépendance financière vis-à-vis du salariat et une pratique autogestionnaire de son travail, est une démarche qui peut s’avérer difficile lors du parcours dans le dispositif RSA.

Au bout de deux ans, Lucie a fait le constat de la difficulté de vivre uniquement avec cette activité professionnelle car ses revenus restaient faibles. Sur les conseils d’une amie, elle était devenue intervenante périscolaire dans des écoles de la ville de Strasbourg afin d’améliorer son

---

<sup>541</sup> Annexes Volume 1, Lucie, Ligne des temps biographiques, p. 481.

quotidien et d'accéder à un RSA activité. Cela lui a permis également de se consacrer au design en organisant des ateliers dans les établissements scolaires.

Toutefois, Lucie observait que cette activité professionnelle n'était pas vraiment satisfaisante face à certaines exigences hiérarchiques et en fonction du public qu'elle accompagnait :

*« J'avais un responsable périscolaire qui me donnait des consignes par rapport à l'éducation et à la discipline vis-à-vis des enfants. Après, j'étais libre pour tout ce qui concernait le contenu de mes activités. J'avais déjà fait de l'animation mais pas dans ce contexte-là. J'ai travaillé avec des enfants dans des zones scolaires difficiles. Tu trouves à faire 70% de discipline et 30% d'activité. C'est frustrant parfois car sur le papier tu prépares plein d'objectifs. Tous les responsables m'ont reproché de ne pas avoir assez de disciplines et d'autorité. J'avais l'impression que c'était souvent la garderie. [...] »<sup>542</sup> (Lucie, 29 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Pour autant, Lucie reconnaît également que cet emploi d'une durée de sept mois lui a donné la possibilité de ne pas rester éloignée de son activité de designer indépendante.

Au moment du second entretien, Lucie était présente depuis quatre ans dans le dispositif RSA. Elle était âgée de 29 ans. Elle venait d'obtenir une bourse suite à un appel de candidature pour intervenir dans une résidence d'artiste en Autriche :

*« C'est un appel à candidature. Il me file une bourse de 3000 euros pour 3 mois. C'est le CEAC qui finance. Je ne serai pas rémunérée. C'est une bourse qui te sert à te déplacer, à manger et les frais d'achats. Il n'y a que le logement qui est pris en charge. Je suis contente car c'est une belle opportunité d'aller faire une expérience à l'étranger. En fait, je vais être accueillie par une résidence d'artiste mais aux dernières nouvelles, on ne m'a pas encore trouvé de logement. C'est assez incertain pour l'instant. J'ai commencé à préparer un planning avec des questions. Je vais voir si on se greffe sur un projet existant ou bien si on s'initie à un nouveau projet. Je sais que je vais être accueillie par un groupe qui est déjà dans un atelier où ils travaillent le recyclage d'objets. »<sup>543</sup> (Lucie, 29 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Cette opportunité a encouragé Lucie dans son aspiration à approfondir sa pratique professionnelle et à la partager avec d'autres artistes. Elle était également rassurée que son projet ait été accepté car elle a connu de nombreuses périodes professionnelles en creux. Ce voyage en Autriche représentait aussi une découverte géographique et de nouvelles rencontres culturelles.

Dans cette nouvelle dynamique sociale, Lucie prévoyait qu'elle allait sortir du dispositif RSA mais elle pensait y revenir lors de son retour en France :

---

<sup>542</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°2, septembre 2013, p. 267.

<sup>543</sup> *Ibid.*, p. 266.

« [...] En fait, j'ai reçu une bourse de 3000 euros récemment pour partir en Autriche. 3000 euros pour 3 mois à l'étranger ce n'est pas grand-chose. Je pense que je vais sortir du RSA en partant. Quand je vais revenir en France, je vais me retrouver encore dans les aléas. Le dispositif ne s'adapte pas aux indépendants. J'ai l'impression que les personnes qui suivent les allocataires ne sont pas vraiment formés à accompagner les artistes et les indépendants. »<sup>544</sup> (Lucie, 29 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Ce possible retour dans le dispositif l'inquiétait car son statut de travailleuse indépendante n'était pas vraiment pris en compte par la Caisse d'Allocations Familiales et les professionnels chargés du suivi des allocataires du RSA. Lucie pensait qu'il lui faudrait une nouvelle fois justifier d'une situation professionnelle discontinuée. Sa présence dans le dispositif RSA lui procurait toujours un sentiment de gêne même si Lucie considérait que cette prestation sociale était devenue incontournable dans son quotidien.

Bruno<sup>545</sup> s'inscrit également dans un passage du RSA où l'intermittence professionnelle est acceptée. Celle-ci est considérée comme une expérience sociale faisant partie du processus d'intégration dans le salariat stabilisé. En fait, Bruno a connu une succession d'emplois temporaires depuis la sortie de ses études jusqu'à l'entrée dans le dispositif RSA.

Bruno a décidé, très tôt, de quitter ses études universitaires en biologie à Strasbourg. Bruno se sentait alors en décalage par rapport aux contenus de sa formation<sup>546</sup>. Il était âgé de 20 ans. Quelques mois après, et sur insistance de ses parents, il décrochait un emploi partiel à la Poste avec un contrat à durée déterminée (CDD). Il a été affecté au centre de tri postal où il a fait « un travail d'usine »<sup>547</sup>. Cependant, il alternait des périodes professionnelles de 6 mois avec des périodes de chômage qui étaient financés par les indemnités de fin de contrat. Cette expérience professionnelle a duré pendant un an et demi. La Poste a alors décidé de ne plus recourir aux CDD et de requalifier certains postes en contrat à durée indéterminée (CDI).

Pendant deux ans, il a effectué des missions d'intérim d'une journée ou de quelques semaines. Il a appris alors que la Poste réembauchait des intérimaires par le biais d'une agence de recrutement. Bruno a pris contact avec un ancien collègue, resté dans l'entreprise, afin d'appuyer sa candidature. Bruno a été réaffecté au centre de tri postal où il y a travaillé pendant un an et demi.

---

<sup>544</sup> *Ibid.*, p. 271-272.

<sup>545</sup> Annexes Volume 1, Bruno, Ligne des temps biographiques, p. 463.

<sup>546</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 31.

<sup>547</sup> *Ibid.*, p. 31.

Lors de notre premier entretien, Bruno est revenu sur ces expériences à la Poste et notamment sur les relations entre les différents groupes socio-professionnels :

*« Par exemple à la Poste, il y a de nombreuses sortes de salariés. Vous avez les anciens fonctionnaires et puis vous avez les nouveaux employés qui sont engagés en CDI. Ces derniers sont considérés comme des employés du privé. Enfin, il y a les intérimaires et les CDD. On est classé selon notre contrat. On nous met en équipe et nous sommes chaperonnés par des anciens. Il y a une espèce de compréhension entre travailleurs précaires. On se comprend. Les fonctionnaires de l'ancienne génération ont tendance à vous dénigrer lorsque vous êtes précaires. Dans l'ensemble, les autres salariés sont plutôt sympathiques surtout quand vous travaillez correctement. Une personne en CDI m'a dit un jour « je suis passé par là et je sais ce que c'est ! ».<sup>548</sup>(Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Dans cet extrait d'entretien, Bruno souligne des intégrations professionnelles différenciées et contrastées au sein d'une entreprise publique qui s'est, petit à petit, alignée sur une organisation du travail issue des entreprises du secteur privé. Ce processus fait alors cohabiter de multiples statuts salariaux (CDI, CDD, intérimaires). Des tensions relationnelles peuvent alors apparaître entre différents employés. Toutefois, Bruno indique aussi qu'il a rencontré du soutien de la part d'un salarié en CDI.

Un mois après la fin de son contrat de travail, Bruno a sollicité l'aide du RSA. Il était âgé de 26 ans. Le RSA lui a permis de se constituer un argent de poche pour être moins dépendant financièrement de ses parents. Bruno considérait l'entrée dans le dispositif RSA comme une phase de transition où l'intérim permet d'expérimenter de multiples activités professionnelles. Cela dans l'attente d'une situation salariale stable et satisfaisante.

Quatre ans plus tard, Bruno retraçait son parcours social et professionnel. Il était âgé de 29 ans. Depuis, le premier entretien, Bruno n'a pas connu des changements majeurs dans son mode de vie. Il a continué à s'inscrire dans une intermittence professionnelle et a connu de nombreuses périodes sans-emplois. Au cours de ces quatre années, il a notamment travaillé en Belgique pendant quatre mois :

*« J'étais resté au chômage plusieurs mois après le dernier entretien. Au cours de l'année 2012, je suis parti en Belgique pour un contrat en CDD de 4 mois. À cette période, j'ai cessé de toucher le RSA, mes revenus étant trop élevés sur une durée de 3 mois. Le contrat s'est ensuite terminé, sans possibilité de reconduction, et je suis rentré à mon domicile, en France. Quelques mois encore après ça, j'ai recommencé à toucher le RSA Socle, car j'étais au chômage. A peu près à cette période, j'ai décidé de reprendre l'intérim. J'ai (très) progressivement augmenté mes revenus jusqu'à avoir une combinaison de RSA Socle et Activité de manière générale. L'intérim étant variable, il y a déjà eu des périodes où j'ai cessé de le toucher, car mes revenus étant trop élevés, et*

---

<sup>548</sup> Ibid., p. 31.

*d'autres moment où j'ai touché le RSA Socle. [...] »<sup>549</sup> (Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

A son retour en France, Bruno était redevenu allocataire du RSA puis s'était réinscrit en intérim. Le montant de son RSA variait alors en fonction de ses revenus professionnels aléatoires. Il habitait toujours au domicile parental et pratiquait un auto-contrôle strict de ses besoins. Toutefois, la relation avec ses parents était beaucoup plus apaisée par rapport à la période où il avait arrêté ses études et où il était réticent à intégrer le monde salarial :

*« [...] Globalement mon mode de vie reste inchangé, les événements concernent surtout ma situation professionnelle. Ma famille est soulagée de savoir que j'ai du travail de manière plus ou moins constante. Par contre, lorsque j'étais au chômage, mes parents étaient moins décontractés à ce sujet, sans chercher à savoir si j'avais des aides. Les relations sont plus normales et décontractées lorsqu'on a une situation professionnelle et des revenus à peu près stables. »<sup>550</sup> (Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Dans cette dynamique sociale, l'usage du RSA associé à des expériences professionnelles instables était à la fois rassurant et source d'incertitude pour Bruno :

*« Dans un futur proche, je ne me vois pas arrêter le RSA car je ne pense pas trouver un travail stable. J'essaye mais je ne vois rien venir pour la suite. Ce n'est pas parce que j'ai particulièrement envie de vivre comme ça mais disons que je suis prêt à le faire si je n'ai rien en vue. Je voudrais un travail à plein temps et qui me plaise un minimum. C'est pour ça que je fais des boulots d'intérim et du travail à mi-temps en attendant. »<sup>551</sup> (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Par ailleurs, Bruno s'était, petit à petit, adapté aux fortes contraintes de flexibilités qui s'exercent sur les intérimaires. Toutefois, il a appris à observer certaines règles ou pratiques sociales existantes dans le monde de l'intérim. Ainsi, Bruno s'était rapidement orienté vers des agences d'intérim qui se rapprochaient plus ou moins de ses centres d'intérêts ou de ses savoir-faire. En outre, il considérait que cette forte mobilité professionnelle au sein d'entreprises très différentes, lui permettait d'éviter une forme de routine. Pour autant, certaines missions d'intérim conservaient leur part de pénibilité :

*« Actuellement je bosse surtout (80% du temps je dirais) à la Poste, au tri de courrier individuel ou sur machines. Il m'arrive de travailler pour Auchan, pour remplir les rayons, et rarement pour OSRAM à Molsheim, mais là, c'est plutôt du travail à la chaîne. Les conditions de travail sont dans l'ensemble correctes mais je dois dire que je préfère*

---

<sup>549</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°2, février 2014, p. 239.

<sup>550</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>551</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 34.

*les conditions de travail de la Poste même si j'y fais des horaires de nuit parfois (22h-6h). Chez Osram, le travail à la chaîne n'est pas comparable au tri courrier. Le remplissage de rayons chez Auchan est par comparaison assez agréable, mais, du fait des imprévus de l'intérim, on m'appelle pour y aller dans la matinée, une ou deux heures avant. Et ce type de travail ne se prolonge jamais plus d'une journée. Cela peut facilement casser une journée. De manière générale j'aime bien la flexibilité de l'intérim : être une semaine ici, une semaine là-bas, etc. [...]. »<sup>552</sup> (Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Bruno était tiraillé entre le fait de multiplier ses missions d'intérim pour augmenter ses faibles revenus ou multiplier les expériences professionnelles et le risque d'être submergé par des missions intérim qui occuperaient l'ensemble de son temps quotidien. Cette exigence d'un salarié disponible à toute heure a aussi ses inconvénients. A ce sujet, Bruno remarquait que ce rythme morcelé du travail intérimaire, qui semblait en apparence moins contraignant qu'un emploi à plein temps, devenait chronophage :

*« En fait j'ai moins d'activité depuis que je fais plus d'intérim, la faute à l'emploi du temps plus chargé, et au fait qu'en rentrant, j'ai du coup moins envie de sortir. [...] Je me dis toutefois qu'augmenter mes heures d'intérim, avec ses horaires aléatoires et ses appels sans prévenir, me permettrait de gagner plus encore et de ne plus compter du tout sur le RSA, mais dans ce cas je pense que je n'aurai objectivement plus le temps de faire autre chose que travailler (et, le dimanche, de dormir). »<sup>553</sup> (Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Pour résister à ces tiraillements, Bruno tente « d'endiguer » un temps de travail intérimaire et de limiter une subordination salariale qui déborde sur les autres dimensions de son existence sociale. Cette pratique du chômeur-intérimaire a notamment été analysée par Christian Papinot :

« En premier lieu, ces capacités d'endiguement ne se présentent pas de la même façon tout au long de la « carrière intérimaire ». L'entrée sur ce marché du travail est d'abord marquée par une incertitude sur son « employabilité » qui offre le champ libre aux logiques de débordement du temps de travail. Une fois franchi le palier de l'accès aux premières missions, et donc de la reconnaissance d'une qualification par le marché, peuvent se mettre en place concomitamment aux petits arrangements avec le déclassement quelques tentatives d'endiguement. Une fois le fonctionnement du marché du travail un peu apprivoisé, d'autres atouts vont progressivement apparaître (qualités reconnues au travail ou bons rapports avec l'agence) qui permettront de relativiser les injonctions de disponibilité totale. Après plusieurs mois d'intérim, certains intérimaires vont pouvoir programmer auprès de l'agence une semaine ou deux de vacances « pour souffler un peu », sans toutefois pouvoir totalement s'affranchir de la petite appréhension

---

<sup>552</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°3, février 2014, p. 241.

<sup>553</sup> *Ibid.*, p. 242.

du retour dont le pire n'est jamais exclu, car la loyauté de l'agence est toujours soluble dans les impératifs du marché. »<sup>554</sup>.

Ces pratiques d'endiguement permettent aux travailleurs intérimaires de résister aux injonctions très contraignantes des agences d'intérim.

Enfin, Bruno n'imaginait pas une sortie prochaine du dispositif RSA mais espérait se rapprocher, pas à pas, d'une situation professionnelle beaucoup plus favorable en termes de revenus et en termes d'activités. Pour cela, Bruno était prêt à repartir à l'étranger pour réaliser d'autres formes d'intermittences professionnelles.

## 2.2 Placer la dimension artistique comme une valeur centrale de l'existence sociale

D'autres jeunes diplômés connaissent un passage dans le dispositif RSA où l'intermittence professionnelle est également acceptée. Il s'agit cette fois de jeunes diplômés qui placent la pratique d'activités artistiques comme une composante essentielle de leurs modes de vie. Les parcours de Mathieu et Emeline s'inscrivent dans cette dynamique-là.

Lors de notre premier entretien, Mathieu<sup>555</sup> était âgé de 26 ans. Six avants, il avait quitté le système universitaire sans diplôme. Mathieu s'est engagé dans un projet artistique autour des supports multimédias et de l'écologie. Il a construit un vélo sophistiqué qui était à la fois son lieu de travail et d'habitation.

Mathieu était présent depuis un an environ dans le dispositif RSA. Il combinait son travail avec le RSA afin de persévérer dans sa démarche artistique qui, rappelons-le, est une dimension centrale de son existence sociale. Dans cette dynamique sociale, le RSA est utilisé comme une subvention qui participe à financer les besoins quotidiens et les différents projets artistiques.

*« [...] Je n'habite pas dans un appartement, je n'ai pas de charges et pas de loyer. Avant, je devais faire de l'argent pour manger et pour entretenir mon matériel. Là, je suis dans une phase où je peux bosser concrètement sur mon projet et où je peux travailler du chapeau (rires). Après le RSA me permet aussi d'économiser de l'argent. »<sup>556</sup> (Mathieu,*

---

<sup>554</sup> Papinot Christian, « Quelles frontières à la subordination salariale ? Logiques de débordement et tentatives d'endiguement du temps de travail chez les jeunes intérimaires en France », *Lien social et Politiques*, n° 54, 2005, p. 169.

<sup>555</sup> Annexes Volume 1, Mathieu, Ligne des temps biographiques, p. 487.

<sup>556</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 126.



26 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).

Mathieu est également suivi par un assistant social suite à une domiciliation au sein d'une association d'entraide sociale. Dans le cadre de cet accompagnement, Mathieu a créé une auto-entreprise et accéder au statut d'artiste-auteur. A ce sujet, Soazig Hernandez, qui s'appuie sur les travaux de Pascal Nicolas-Le Strat, montre que les représentants de l'insertion sociale et professionnelle proposent souvent à certains individus, ayant une activité artistique, de créer des entreprises individuelles :

« Les organismes d'insertion agissent à l'interface d'une logique de formation et d'une logique entrepreneuriale car la spécificité de ce public les oblige à intégrer le point de vue de l'activité dans la conception de leur intervention. [...] La libre association favorise toute sorte de montage de projet. Elle justifie la création d'une sorte d'entreprise intermédiaire, en dehors des contraintes statutaires liées à ce type de structure. Des opportunités apparaissent de vivre de son art hors des cadres légitimes et sur un mode hybride. Des « artistes » réussiraient économiquement, voire socialement, sans atteindre une véritable reconnaissance d'artiste. »<sup>557</sup>

Il s'agit alors de permettre à certaines personnes de vivre de leurs pratiques artistiques sans passer par les institutions culturelles qui encadrent le monde de l'art.

Un an et demi après notre premier entretien, Mathieu, âgé de 27 ans, continuait de déployer sa pratique et sa réflexion sur son engagement artistique. De même, il avait consacré du temps pour améliorer le fonctionnement de son vélo-habitat :

*« Il y a et demi, j'étais en train de construire mon véhicule à la Semencerie sur la base d'un tricycle. Je t'ai envoyé des mails qui présentent mon prototype. Je suis partie fin août 2012 de Strasbourg et j'ai sillonné l'Alsace pendant un an. J'ai fait 700 km. Au mois de septembre, j'ai installé la coque de la couchette du véhicule. J'ai posé mon véhicule chez mes parents. Je suis parti avec un petit vélo à Grenoble pour faire une pause. Je suis revenu chez mes parents pour récupérer mon véhicule qui est mon habitat et où je range mon matériel pour faire mes spectacles. L'hiver arrivant, je suis resté chez mes parents pour continuer à bricoler le véhicule. J'y ai passé deux-trois mois dans la cave. Après l'hiver, j'ai campé dans le jardin de mes parents puis je me suis mis à expérimenter le véhicule. Je me suis remis à circuler en Alsace. J'ai fait des animations devant les stations essences ou les supermarchés. J'ai fait des festivals pendant l'été. »<sup>558</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

---

<sup>557</sup> Hernandez Soazig, Pascal Nicolas-Le Strat, « Une sociologie du travail artistique, Artistes et créativité diffuse », in *Sociologie de l'Art*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 165-166.

<sup>558</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°2, octobre 2013, p. 275.

Mathieu utilisait toujours le RSA pour mettre de l'argent de côté et financer son matériel. Les animations et les emplois de courte durée servaient également à compléter une partie de ses revenus.

Toutefois, Mathieu souhaitait sortir du dispositif RSA et chercher d'autres sources de financements tels que le mécénat ou le financement participatif :

*« [...] J'ai installé aussi un financement par système d'actions parce que j'aimerais dépendre moins des subventions publiques comme le RSA. C'est une manière aussi de faire participer les gens à ma démarche et à mes convictions. Je m'achemine plus vers une sorte de mécénat collectif. C'est aller chercher directement l'argent auprès des gens et leur montrer directement dans quoi ils l'ont investis. C'est faire en sorte de supprimer les intermédiaires. J'aimerais vivre de mon statut d'artiste auteur et faire comprendre aux gens qu'il est mieux de me financer directement que par des subventions publiques comme le RSA. »<sup>559</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Mathieu se projetait dans un mode de vie où il serait possible de vivre de ses œuvres artistiques sans forcément passer par un cadre institutionnel mais plutôt par le biais de réseaux relationnels. La création de liens sociaux ou le maintien d'un contact avec l'entourage proche étaient donc important pour persévérer dans sa démarche artistique.

De même, les rencontres humaines faites lors de ses déplacements géographiques étaient des moments qui laissaient la place à l'inconnu. Mathieu différenciait deux dynamiques relationnelles avec les personnes qu'il rencontrait sur la route.

L'une se situait en dehors de ses représentations face au public. Dans cette première dynamique relationnelle, Mathieu explique qu'il est perçu par certaines personnes, ou représentants des forces de l'ordre, comme un « sans domicile fixe » ou « un marginal »:

*[...] Quand je roule, je choisis ou pas de m'arrêter. C'est souvent au feeling. Les remarques que j'ai souvent c'est du style : « tu déménages ! » ou « vous faites un tour du monde ! ». Dans les dialogues que je noue avec les gens ça porte souvent sur la distance géographique car ils pensent que je viens de loin. Lorsque je leur dis que je suis de la région alors il me regarde parfois comme un clodo (sourires).ça dépend des gens qui ont de l'humour ou pas. [...] J'ai eu affaire à des gendarmes car mon véhicule est facilement repérable. J'étais en train de faire sécher du linge. Ils arrivent en me disant que je n'avais pas le droit de camper. Je leur dis que c'est un vélo et que j'ai le droit de stationner. Ils me disent alors : « mais il n'y a personne pour vous aider à transporter cette déchetterie ambulante » ou « comment les personnes font pour vous dépasser ? ». Finalement, il y a un gendarme qui a pris des photos et qui a bien voulu visiter mon véhicule. Je leur ai expliqué ma démarche. Du coup, ça change leurs regards. Le lendemain, un des gendarmes est revenu, par curiosité, avec un de ses collègues en me*

---

<sup>559</sup> Ibid., p. 278.

*disant que mon vélo était pas mal.»<sup>560</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Face à ces situations, Mathieu a recours à l'humour comme moyen pour désamorcer certains malentendus sociaux.

L'autre dynamique relationnelle se produisait lorsque Mathieu son identité sociale d'artiste. Il propose alors au public de partager son imaginaire et les invite à participer à ses animations. Dans ce contexte, les attitudes sociales prennent un autre sens et amènent toute une série de réactions sociales, plutôt favorables, face au travail exercé par Mathieu :

*« [...] Quand je m'installe dans certains lieux pour faire des spectacles, ça se passe autrement puisque mon statut d'artiste est visible. Je préfère être dans ce mode spectacle. [...] En mode spectacle, c'est différent car j'invite les gens à rentrer dans mon univers. Je peux me poser sur une place de village ou dans un festival. Je vois des attitudes très différentes à ma rencontre. Certains gens sont timides, d'autres approchent naturellement, d'autres sont sans-gêne, ou bien certains se moquent mais je n'ai jamais eu de comportement agressif. [...] »<sup>561</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

L'ensemble de ces interactions et relations sociales intéressent Mathieu car elles s'inscrivent dans son engagement artistique qui vise à établir des passerelles entre différentes individualités sociales. Mathieu affirme ainsi qu'il n'accepte pas que son identité sociale soit reléguée dans une marginalité :

*« J'ai l'impression qu'aux premiers abords les gens pensent que je vis à contre-sens alors qu'en fait j'intègre les nouvelles technologies, j'ai un statut d'artiste ou je cotise en déclarant mes ressources. En apparence, j'ai l'air décalé alors que sur le fond pas vraiment. Je pense que la question c'est plutôt comment on définit mon travail qui échappe aux conventions dominantes. Avec les gens rencontrés, je travaille sur ces conventions et en dialoguant ça casse certaines barrières sociales. Je pense qu'ils sont interpellés par ma manière de vivre mais qu'au fond ils ne sentent pas si différent de moi. J'utilise des moyens modernes qui leur parlent comme l'ordinateur. [...] »<sup>562</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Dans l'entretien, Mathieu interrogeait également le sens du travail et ses différentes formes. Le travail se situe, pour lui, entre une possible source d'épanouissement et une forme d'aliénation sociale :

---

<sup>560</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>561</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>562</sup> *Ibid.*, p. 277.

*« J'ai appris que la définition du mot travail vient de tripalium qui était un instrument de torture. Maintenant, le travail vient aussi de l'esprit. C'est aussi ça qui me permet de créer mon monde et de vivre de mes pratiques artistiques. Le travail est lié aussi à l'argent. Si c'est lié uniquement à l'argent, alors je travaille que lorsque je fais mes spectacles. On peut dire aussi que je dépense mon argent pour créer et bricoler mes œuvres. Pour moi, le travail salarié c'est souvent contre-productif environnementalement. J'ai travaillé dans une station-essence pour vendre du pétrole alors que mon mode déplacement en vélo est beaucoup moins polluant et pédaler ça demande un effort qui passe par soi. »<sup>563</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Mathieu ne se retrouvait pas dans la logique salariale actuelle et une organisation du travail encore fortement empreinte d'une société industrialisée. Il préférait alors opter pour un travail qui se traduit par un ensemble de pratiques sociales dans lesquelles il construisait patiemment des œuvres singulières et en adéquation avec ses aspirations sociales.

Emeline<sup>564</sup> inscrit son passage dans le dispositif RSA d'une manière qui rejoint celle de Mathieu. En effet, elle place ses activités et œuvres artistique au centre de son existence sociale. Toutefois, à la différence de Mathieu, elle inscrit ses œuvres dans des activités artistiques organisées par les institutions culturelles.

A l'issue de ses études universitaires dans des écoles d'arts appliqués de Paris et de Strasbourg, elle a obtenu un Master 2 (bac +5) et s'est engagé rapidement dans le métier de plasticienne. Dès la fin de sa dernière année d'étude, elle s'est mise à créer rapidement des bijoux décoratifs pour des musées ou des galeries d'arts :

*« On me fait des commandes pour des expos par exemple. Quand j'étais aux arts décoratifs, j'avais deux professeurs qui étaient intéressés par mon travail et qu'ils l'ont placés dans différentes expos. Celles-ci avaient une grosse visée nationale et internationale. Des gens ont repérés mon boulot et m'ont fait tourner dans d'autres expos. J'ai eu vachement de chance. Avant même de terminer les arts décoratifs, j'avais déjà eu un prix. Je faisais plein de concours et je cherchais des expos alors que d'autres ont attendu. »<sup>565</sup> (Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Elle a reçu également un prix pour ses créations et s'est installée dans un atelier au sein d'une résidence d'artiste de Strasbourg. Elle s'est alors installée en colocation et percevait suffisamment de revenus professionnels pour subvenir à ses besoins quotidiens.

---

<sup>563</sup> *Ibid.*, p. 278.

<sup>564</sup> Annexes Volume 1, Emeline, Ligne des temps biographiques, p. 469.

<sup>565</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 47.

Deux ans après la sortie de formation, elle décidait de recourir au RSA car son ex-compagnon arrivait d'Argentine et ne pouvait pas trouver un emploi. A ce moment-là, Emeline ne s'imaginait pas s'inscrire dans une relation d'assistance sociale avec l'Etat :

*« Je ne voulais pas le demander parce que sur le principe je ne voulais pas être dépendante de l'État. Je ne voulais pas faire partie de ce système. J'avais envie de me débrouiller moi-même et de ne pas dépendre des gens qui sont salariés et qui cotisent. Je trouvais ça injuste. Ça m'emmerdait complètement. Toutes mes pièces étaient alors vendues au black et je ne les déclarais pas. Je ne voulais pas me forcer à remplir un tas de papiers dont je ne comprenais rien. Par contre, vu que je faisais tout au black, je considérais que je ne devais pas demander le RSA. Ça me paraissait logique. Ensuite, j'ai commencé à déclarer ce que je gagnais parce que j'ai compris plus ou moins comment ça fonctionnait. J'ai donc accédé à un statut fiscal [...].»<sup>566</sup> (Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Elle préférait alors s'appuyer sur des ressources financières issues à la fois du travail au noir et de salaires aléatoires sans s'appuyer sur des prestations sociales.

Une fois dans le dispositif RSA, elle s'est mise à déclarer fiscalement les bénéfices de la vente de ses œuvres sous le statut d'artiste-auteur. Cet usage du RSA par certains jeunes diplômés, ayant une activité artistique, a été également analysé par Sophie Avarguez, Bernard Gomel, Luc Sigalo Santos :

*« Les « artistes », ceux qui « doivent réaliser leur sculpture » même si ça ne rapporte pas de revenus suffisants, peuvent préférer avoir affaire à des prestataires généralistes qui vont les aider à gérer leur activité et leur permettre ainsi de continuer à percevoir le RSA qui leur apporte le complément de revenus nécessaire à leur maintien dans le statut d'artiste. Il s'agit plutôt pour eux de bien déclarer leurs « petits » revenus pour que le montant de l'allocation soit stable ou prévisible. L'accompagnement généraliste préserve l'aura, la singularité et le mystère de la condition de l'artiste. L'important est alors l'organisation de l'accès à des boulots alimentaires qui apportent des revenus d'activité supplémentaires, qui montrent que l'on respecte les obligations de son contrat d'engagement réciproque et qui permettent de rester au RSA. Ces activités peuvent également participer à l'abandon progressif de la transformation du projet artistique en projet professionnel. L'accès à des expériences qui facilitent l'acceptation de la reconversion professionnelle est certainement la première justification au fait de traiter à part les artistes au RSA. »<sup>567</sup>.*

Toutefois, cette analyse ne rejoint pas la situation sociale vécue par Emeline qui ne souhaite pas faire appel à des organismes spécialisés dans l'accompagnement des artistes allocataires du RSA. Elle préfère ainsi se débrouiller par ses propres moyens pour financer ses

---

<sup>566</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>567</sup> Avarguez Sophie, Gomel Bernard, Sigalo Santos Luc, « Du RMI au RSA. Quelle adaptation aux métiers de la création artistique ? », *Document de travail/Centre d'Etudes pour l'Emploi*, n° 168, mars 2014, p. 35.

œuvres artistiques et avoir, le moins possible, de contact avec des représentants de l'insertion sociale et professionnelle.

Lors de notre premier entretien, Emeline, âgée de 29 ans, était présente depuis un an et demi dans le dispositif RSA. Elle s'était séparée de son compagnon. Son point de vue sur l'utilisation du RSA avait changé. Elle observait que la combinaison de cette aide sociale avec ses différentes activités artistique lui permettait d'éviter des emplois alimentaires pénibles et qu'elle pouvait se consacrer pleinement à ses travaux artistiques :

*« A partir du moment où je paye des charges sociales sur mes œuvres, je rentre un peu plus dans la société telle qu'elle fonctionne et j'accepte d'en faire partie. Ça me dérange moins d'avoir droit au RSA puisque je cotise. Je trouve que c'est super que le RSA existe parce que ça me fait un revenu fixe et ça m'évite de prendre un boulot alimentaire qui n'est pas intéressant. Ça me permet aussi de faire des activités bénévoles. De toute façon, je me suis toujours débrouillée pour ne pas avoir des boulots qui ne soient pas directement liés à un travail artistique. »<sup>568</sup> (Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).*

Toutefois, elle pointait certains agencements du dispositif RSA qui lui étaient préjudiciables notamment dans le versement du RSA. En effet, elle était contrainte de déclarer trimestriellement ses ressources et voyait son RSA diminuer fortement à certaines périodes.

Un an après le premier entretien, Emeline, âgée de 30 ans, était toujours allocataire du RSA. Elle avait changé de colocation et s'était mise en couple. Emeline faisait le constat que depuis le premier entretien, son mode de vie n'avait pas vraiment changé. Elle continuait à diversifier ses pratiques artistiques telles que l'apprentissage d'un instrument, l'écriture d'un livre ou bien comédienne dans une troupe théâtrale :

*« Je suis toujours au RSA. J'ai commencé de nouvelles études en musique au conservatoire en septembre 2013. Ce n'est pas pour en faire une vie professionnelle mais pour faire de la musique. Je vais faire moins de bijoux. Je me suis donnée cette année pour faire ça donc j'ai bien besoin du RSA. [...] J'ai quand même toujours mis une activité au centre comme la confection de bijoux. Quand je me suis attaquée à la rédaction d'un bouquin, c'était ça qui était plus important. [...] Je sous-loue mon atelier à la Semencerie car je n'y vais plus en ce moment. J'organise deux ou trois événements dans des médiathèques pour présenter mon livre. Là, je pars le présenter en Ardèche. Je vends aussi le bouquin. Ça ne me rapporte pas grand-chose. [...] Je bosse aussi à Paris pour une fondation d'art, dans un théâtre à Strasbourg et, de temps en temps, je gagne trois sous avec un concert. C'est ce que je faisais avant. Ça n'a pas vraiment changé. [...] Tant que je n'ai pas de revenus assez réguliers pour vivre je continue à utiliser le RSA et les aides au logement. Je n'ai pas l'impression de voler les gens. Je fais plein de bénévolats. »<sup>569</sup> (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

<sup>568</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 48.

<sup>569</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 246.

Emeline travaillait aussi temporairement pour des institutions culturelles ou pour des amis qui lui proposaient des petits jobs alimentaires afin de la dépanner. Ces activités sociales intermittentes, combinées au RSA, permettent à Emeline de vivre de multiples expériences artistiques et professionnelles ainsi que de nombreux déplacements géographiques.

Dans cette forme de parcours social, Emeline considérait toujours le RSA comme une aide importante qui accompagnait son mode de vie. Elle était satisfaite de son mode de vie actuel dans la mesure où elle ne s'imaginait pas vivre d'un emploi routinier et répétitif dans le cadre d'une relation de subordination salariale. Elle privilégiait les situations professionnelles imprévues et expérimentait de nouvelles activités sociales :

*« [...] C'est marrant mais en y réfléchissant je me dis que je pourrais rester toute ma vie au RSA. C'est peut-être nul. Tu es peut-être dans un mode de vie confortable avec le RSA. Tu as des sous qui tombent de temps en temps sur ton compte. C'est un peu une facilité quand même à laquelle tu dis non au début car tu ne veux pas dépendre de l'État et puis finalement avec le RSA tu peux faire ce que tu as envie de faire. J'ai l'impression d'avoir la belle vie et de travailler quand j'ai envie. Je n'ai pas le besoin de travailler. C'est une manière d'être bien et heureuse. Si un jour j'ai des enfants ça changera quelque chose et encore je ne sais pas si ça changera grand-chose. Après, je pense que le travail salarié n'est pas fait pour mon caractère. Je ne supporte pas la routine et le travail répété. C'est dans mon caractère de changer tout le temps d'activités. [...].<sup>570</sup> (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Cependant, Emeline se questionnait à propos de sa présence prolongée dans le dispositif RSA. En effet, cette manière de vivre était aussi accompagnée de contraintes négatives telles que l'absence de reconnaissance professionnelle par les institutions chargées des politiques culturelles, ainsi que des difficultés à s'orienter vers une vie sociale moins incertaine.

Les parcours de Mathieu et Emeline dans le dispositif RSA mettent singulièrement en évidence des modes de vie où se confondent fortement l'emploi et l'activité non salariale, le temps consacré au travail ou à l'élaboration d'œuvres artistiques et le temps réservé à l'entourage proche, dans lesquels l'usage du RSA est perçu comme une subvention publique pour financer des expérimentations socio-culturelles.

Certains jeunes diplômés conçoivent leurs parcours dans le dispositif RSA comme des allers et retours. Ils expliquent adhérer à une logique d'intermittence professionnelle, soit parce qu'ils cherchent un environnement de travail correspondant à leurs manières de vivre,

---

<sup>570</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 247.

soit parce qu'ils pratiquent des métiers de la création artistique dans lesquelles les revenus professionnels sont très aléatoires.

### 3. Vers une sortie incertaine ou prolongée du dispositif RSA

La sortie du dispositif se fait de manière différenciée. Certains jeunes diplômés vivent des conditions socio-économiques qui rendent la sortie du dispositif beaucoup plus incertaine. D'autres connaissent des situations professionnelles qui s'accompagnent d'une séparation prolongée avec le RSA.

#### 3.1 Le retour possible dans le dispositif RSA

La sortie du RSA peut se traduire par une situation socio-économique et professionnelle qui reste très fragile. Le fait d'être célibataire avec un enfant à élever, de disposer de faibles ressources financières ou bien de devoir soutenir un conjoint sans revenus, sont autant d'éléments qui rendent possible un retour éventuel dans le dispositif RSA. Cela concerne notamment les parcours de Younès et Dounia.

Younès<sup>571</sup> considère que son parcours dans le dispositif RSA correspond à une période temporaire pour chercher une situation professionnelle satisfaisante. Cela dans la perspective de subvenir, en priorité, aux besoins quotidiens de son couple.

Lors de notre premier entretien au mois de février 2013, Younès était âgé de 27 ans. Il était allocataire d'un RSA socle depuis 10 mois. Après, sa sortie de formation avec un Master 2 en management international (bac+5), Younès a pratiqué de nombreuses expériences professionnelles telles que des stages aux Etats-Unis ou le montage d'une auto-entreprise. A l'issue de ces expériences, il s'est retrouvé demandeur d'emploi et a décidé de recourir au RSA. Au cours de cette période, il s'est mis en couple tout en cohabitant avec ses parents.

Au moment de l'entretien, Younès expliquait qu'il n'attachait plus autant de valeur à un travail qui serait chronophage et qui serait basé uniquement sur le profit ou la carrière :

*« Je ne me vois pas rester tout le temps dans la même boîte. Je pense que l'être humain a besoin d'un équilibre spirituel. Il faut que j'aie une femme car elle est complémentaire et*

---

<sup>571</sup> Annexes Volume 1, Younès, Ligne des temps biographiques, p. 496.



*qu'on a des envies. La famille est importante et être actif dans cette société reste essentiel. La finalité ce n'est pas gagner des millions mais c'est d'être actif et de proposer quelque chose dans cette société. Je désire contribuer par mes activités. Le travail doit être un complément à d'autres activités mais ça ne doit pas être le centre de l'existence. Je pense que tout le monde a apporté quelque chose à cette société par sa contribution. [...] »<sup>572</sup> (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile familial, Strasbourg).*

Younès adhérerait plutôt à l'idée d'une existence sociale qui combinait de multiples activités sociales comme la pratique sportive ou la spiritualité.

Un an et demi après notre premier entretien, Younès n'était plus allocataire du RSA depuis un an et demi. Younès était alors âgé de 29 ans. Il était resté 10 mois dans le dispositif RSA. Entretemps, il s'était marié avec sa compagne et avait quitté le domicile parental pour s'installer dans un appartement situé à Strasbourg. Cette nouvelle situation sociale a renforcé le sentiment très fort de responsabilité que Younès investit notamment dans le lien conjugal :

*« [...] Ça change en terme de responsabilités. Quand on vit à deux, on est amené au quotidien à avoir plus de tâches et d'obligations. On doit s'occuper de l'autre. En termes de temps, j'en ai beaucoup moins. J'ai moins de temps pour moi. Après, même une personne seule qui travaille et qui a un appartement est amenée à avoir plus de responsabilités. Par contre quand on est marié ou à deux, on a des obligations supplémentaires. »<sup>573</sup> (Younès, 29 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Ainsi, le fait que Younès ait décroché un poste, avec un contrat à durée déterminée, quelques semaines après le premier entretien sociologique, a permis de soulager une situation sociale. Celle-ci était tendue par le fait que Younès ne pouvait pas procurer un revenu professionnel à son couple.

Younès expliquait qu'il était maintenant chargé d'animer, au sein d'une collectivité publique, le champ de la formation professionnelle. Toutefois, son contrat arrivait bientôt à terme. Younès était dans l'incertitude concernant le renouvellement de son embauche, surtout en ce qui concerne le changement de statut de son poste et du contenu de ses missions :

*« [...] Mon contrat devrait être renouvelé mais je ne sais pas si je vais continuer. Mon boulot consiste à développer l'apprentissage dans le domaine de la logistique. Je suis en contact avec des entreprises pour savoir s'ils ont besoin de recrutement et faire signer des contrats d'apprentissages. En fait, on me propose un autre poste. C'est juste une réorganisation. Ce qu'on me propose ne me va pas parce que le nouveau poste serait loin de Strasbourg. Je devrais faire des déplacements. Des frais d'essences ne seraient pas*

---

<sup>572</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 218.

<sup>573</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°2, juillet 2014, p. 299.

remboursés. »<sup>574</sup> (Younès, 29 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).

Younès hésitait à rester dans cette administration publique et envisageait de trouver un nouvel emploi et un autre environnement de travail. A ce propos, Younès indiquait que ses titres scolaires étaient supérieurs à ceux de ses collègues de travail. De même, sa méthode de travail ne correspondait pas à celle de son supérieur qui ne semblait pas ouvert au dialogue selon Younès :

*« [...] On n'a pas du tout la même méthode de travail. Je suis plutôt dans le contact direct avec les entreprises pour signer des contrats d'apprentissages. Lui, ses méthodes de prospections consistent à envoyer des courriers. Pour moi, il n'est pas compétent dans son poste. Il ne connaît pas vraiment le terrain. Vu qu'il est plus âgé que moi, que c'est un homme et que je suis un homme, il y a des tensions quand je lui dis ce qu'il ne me plaît pas. Je fais en sorte d'avoir le dernier mot. Il ne cherche pas vraiment d'échanges en fait. »<sup>575</sup> (Younès, 29 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Younès esquisse, ici, des exigences et des attentes professionnelles qui portent, notamment, sur l'organisation du temps de travail, la qualité des relations avec les autres employés mais aussi l'utilité de sa mission ou du service apporté. Cela lui permet de définir des conditions de travail plus satisfaisantes et avec lesquelles ils pourraient composer au quotidien. Il attache ainsi beaucoup d'importance aux valeurs d'entraides et d'utilité sociale qui font partie de son identité sociale.

Plus généralement, Younès envisageait un retour possible dans le dispositif RSA étant donné l'incertitude concernant sa situation professionnelle. Younès était prêt à solliciter une nouvelle fois le RSA pour réorienter sa trajectoire socio-biographique :

*« Ça peut être envisagé mais de toute façon il y aurait d'abord les indemnités chômages du Pôle Emploi qui me laisseraient du temps pour trouver un nouvel emploi. J'espère en trouver un autre avant de recourir au RSA. Après, si je dois recourir une nouvelle fois au RSA, ça ne me dérangera pas. C'est un droit. Il faut le voir simplement comme une aide. En même temps, il faut maintenir une motivation parce que lorsqu'on est sans-emploi, on perd la confiance en soi. On se sent moins reconnu par la société. Maintenant, je vais quand même essayer de négocier avec le Conseil Régional pour savoir si je peux aménager mon nouveau poste. »<sup>576</sup> (Younès, 29 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>574</sup> Ibid., p. 298.

<sup>575</sup> Ibid., p. 300.

<sup>576</sup> Ibid., p. 300.

Toutefois, il nuancait ce point de vue en ajoutant que la poursuite ou la reprise rapide d'une activité professionnelle était préférable au recours à l'assistance sociale. Pour cela, Younès était en train de négocier et de trouver un compromis avec son employeur pour maintenir sa présence dans l'emploi et chercher éventuellement un autre poste dans la même collectivité publique.

Le fait de revenir dans dispositif RSA est également envisagé par Dounia<sup>577</sup>. Toutefois, à la différence de Younès, celle-ci exprimait une plus grande crainte notamment par le fait qu'elle vivait seule avec son fils et qu'elle ne bénéficiait pas d'une aide matérielle de la part de sa famille.

Lors de notre premier entretien, Dounia, âgée de 30 ans, était présente depuis deux mois dans le dispositif RSA. Cela faisait un an qu'elle était sortie de l'Université de Strasbourg après avoir validé un Master 2 Recherche (bac+5) en Géographie. A l'issue de sa formation, ses ressources financières diminuant, elle a pris contact avec une assistante sociale qui lui a conseillé de recourir au RSA.

Par-là suite, Dounia a été accompagnée par un référent professionnel, chargé du suivi des bénéficiaires du RSA. Celui-ci lui a proposé des emplois administratifs afin d'accéder à un RSA activité et améliorer son quotidien. Pendant un an, elle a exercé différents métiers comme, par exemple, agent administratif dans un établissement scolaire. Cette situation allait entraîner des variations importantes de son RSA en raison de niveaux de salaires inégaux. De même, chaque reprise ou perte d'emploi lui demandait de réorganiser son quotidien, notamment les temps passés avec son fils qui était scolarisé dans l'enseignement primaire.

Toutefois, Dounia continuait à envoyer des lettres de candidatures auprès d'organismes susceptibles de recruter des individus spécialisés en études géographiques. Elle a passé quelques entretiens d'embauches mais ceux-ci se sont révélés décevants. Les employeurs exigeaient d'avoir quelques années d'expériences professionnelles. Cette attitude a déconcerté Dounia qui venait à peine de sortir d'une longue période de formation :

*« J'ai trouvé des offres mais les employeurs refusent. Une fois, j'ai eu un entretien avec un professionnel qui a bien aimé mon parcours mais ce n'était pas elle qui embauchait. En fait, c'est la direction des ressources humaines qui décide des embauches mais comme ils veulent des personnes avec des expériences de minimum deux ans, ça ne marche pas. Comment pourrait-on avoir de l'expérience alors qu'on vient de sortir des études ? »<sup>578</sup>  
(Dounia, 30 ans, RSA socle, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>577</sup> Annexes Volume 1, Dounia, Ligne des temps biographiques, p. 466.

Dounia continuait également de se former à domicile en dehors du temps consacré au travail salarial : « Je manie un logiciel sur les systèmes géographiques. Je crée des cartes moi-même. Je prends des anciens exercices. Je fais des simulations avec le logiciel et j'imagine mes propres cartes. »<sup>579</sup>. Cela lui permettait de maintenir ses connaissances en prévision d'être embauchée sur un poste correspondant à ses qualifications et à son domaine professionnel.

Au cours de notre deuxième entretien, Dounia âgée de 31 ans n'était plus allocataire du RSA après avoir passé deux ans dans ce dispositif. Elle est sortie du dispositif lorsqu'elle a été embauchée pendant six mois dans une collectivité publique comme chargé d'étude dans son domaine de formation. Toutefois, son contrat n'a pas été renouvelé et Dounia bénéficiait des indemnités-chômage versées par le Pôle Emploi.

Dans ce contexte socio-professionnel précaire, Dounia s'inquiétait de revenir dans le dispositif RSA étant donné son absence prolongée hors de l'emploi :

*« Lorsque j'ai travaillé, je suis sorti du RSA. Ensuite, j'ai touché les indemnités chômage. Maintenant, je pense que je vais revenir au RSA si je ne trouve pas de travail dans quelques mois. Dès qu'on sort du RSA ça va mieux. Ce qui va moins bien c'est le fait d'y retourner. »*<sup>580</sup> (Dounia, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).

Malgré cette forte crainte, Dounia était certaine que sa situation sociale et matérielle allait bientôt se transformer. En effet, une entreprise basée sur le développement économique et écologique, notamment dans les pays africains, s'intéressait à son parcours de formation et à ses expériences professionnelles :

*« [...] J'ai contacté une entreprise allemande qui est basée à Paris. Ils recrutent des personnes qui parlent anglais dans le domaine du développement durable. Ils ont des projets en Afrique et sensibiliser la population africaine aux problèmes environnementaux. Ils ont l'air d'être intéressée par mon profil. Ça pourrait être une piste mais il faut que je perfectionne mon anglais. J'aimerais travailler avec cette entreprise car ils ont un projet de développement autour du lac Tchad. C'est un lac complètement asséché. Il a presque perdu de 70% de sa superficie à cause de l'irrigation et de la sécheresse. La majorité de la population vit avec ce lac. Il y aurait un poste là-bas. Ça serait bien de revenir chez moi et de bosser là-bas. »*<sup>581</sup> (Dounia, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).

---

<sup>578</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 44-45.

<sup>579</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>580</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°2, février 2014, p. 243.

<sup>581</sup> *Ibid.*, p. 244.

De plus, Dounia est originaire du Tchad et a passé toute son enfance et son adolescence là-bas. La plupart des membres de sa famille vivent au Tchad. Ce type d'emploi pourrait lui permettre de revenir dans son pays natal.

Néanmoins, dans le cas où cette perspective professionnelle ne se réaliserait pas, Dounia était prête à se déplacer en France ou dans un autre pays afin de poursuivre la recherche d'un emploi satisfaisant et en adéquation avec son intérêt pour la géographie humaine. En ce sens, l'expérience professionnelle vécue au Conseil Général du Bas-Rhin lui avait permis de conforter sa démarche :

*« Je suis contente d'avoir travaillé au Conseil Général. Ça valorise le CV. J'ai fait quelque chose dans mon domaine de formation. J'ai appliqué mes connaissances. Là, j'attends jusqu'au mois de juillet pour que mon fils finisse son année scolaire et puis je pense partir. Je compte bouger en France ou ailleurs car maintenant mon fils est plus grand. Je suis prêt à partir de Strasbourg s'il y a des opportunités qui s'offrent à moi. »<sup>582</sup> (Dounia, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Le fait également que son fils soit plus autonome autorisait Dounia à penser un avenir professionnel plus dense et plus enrichissant sans repasser par le dispositif RSA qu'elle avait quitté depuis un an et demi.

La sortie du dispositif RSA peut s'accompagner, pour certains jeunes diplômés allocataires du RSA, par la reprise d'un emploi à durée déterminée. Toutefois, l'instabilité de leurs situations professionnelles ou de leurs ressources financières amènent ces individus à envisager, avec plus ou moins d'inquiétude, un retour possible dans le dispositif.

### 3.2 L'éloignement du dispositif RSA

D'autres jeunes diplômés ont quitté également le dispositif RSA mais la possibilité de retour dans celui-ci semble s'éloigner en raison de nouveaux projets de vie ou bien parce que le passage du RSA a correspondu à une certaine période de leurs trajectoires socio-biographiques. Il s'agit notamment des parcours d'Annabelle et de Julien.

Lors de notre premier entretien sociologique au mois de juin 2012, Annabelle<sup>583</sup> était présente dans le dispositif depuis environ un an. Elle était âgée de 30 ans et allocataire d'un RSA socle et activité. Six ans auparavant, Annabelle était sortie de l'enseignement supérieur avec un bac +5 en scénographie. Au cours de cet entretien, Annabelle habitait à Strasbourg dans un appartement situé dans le centre-ville et vivait avec son conjoint qui bénéficiait également du RSA.

Annabelle travaillait également comme scénographe et répondait à des commandes de troupes de théâtres ou bien des projets artistiques aléatoires qu'on lui proposait :

*« J'ai des entretiens d'embauches avec de grandes compagnies sinon c'est par le bouche à oreille. Il faut être très disponible pour participer à des projets. J'ai une amie qui a le même diplôme que moi et qui s'est installée en Belgique. Maintenant, elle travaille avec de grands metteurs en scènes dans les gros théâtres de Belgique. Le scénographe peut aller aussi voir les compagnies pour proposer son book et ses idées. En général, on se fait appeler. »<sup>584</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

Dans cette configuration, le RSA lui a permis de compléter des ressources financières soumises aux aléas de ses activités professionnelles. De même, son compagnon était toujours étudiant et ne pouvait pas travailler à plein temps.

Toutefois, Annabelle portait un regard ambivalent sur le RSA. Ses représentations sociales, exprimaient à la fois une aspiration à vivre d'un métier artistique sans prestation sociale et la possibilité de contribuer à des projets associatifs, avec l'aide du RSA, en dehors des grandes structures culturelles :

*« J'aimerais bien me dire que ce n'est pas grave mais, d'un autre côté, il y a quelque chose de diminuant. Je pense que le système français avec toutes ces aides sociales maintient un confort minimum qui fait que les gens restent à leurs places. D'un autre côté, je me dis que si je n'avais pas le RSA, je devrais être serveuse en temps plein. C'est un soutien aussi parce que ça m'aide à bosser sur des projets à petit budget. Moi, je me fous d'avoir une grosse baraque ou beaucoup d'argent. Bon, j'ai ce minimum et ce n'est pas si mal non plus. »<sup>585</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, appartement, en couple, Strasbourg).*

Un an et demi après ce premier entretien, au mois de février 2014, Annabelle était âgée de 32 ans et n'était plus allocataire du RSA. Elle était restée entre 1 an et 2 ans dans le dispositif RSA. En fait, Annabelle n'avait plus accès au RSA en raison notamment de la situation

---

<sup>582</sup> *Ibid.*, p. 244-245.

<sup>583</sup> Annexes Volume 1, Annabelle, Ligne des temps biographiques, p. 457.

<sup>584</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 9.

professionnelle de son conjoint. Son mari s'était mis à effectuer des emplois alimentaires. Les ressources du couple ont donc légèrement augmenté. Par ailleurs, le conjoint d'Annabelle, ressortissant d'un pays hors Union Européennes, ne pouvait pas bénéficier du RSA étant donné que sa présence sur le territoire français était inférieure à cinq ans. Toutefois, le budget du couple restait insuffisant étant donné qu'à cette période, Annabelle était contrainte de ralentir ses projets professionnels en raison de sa grossesse. Enfin, Annabelle a pu déménager de son ancien logement qu'elle définissait, dans le précédent entretien, comme insalubre.

Tous ces changements étaient survenus en l'espace d'un an et demi ont reconfiguré la trajectoire biographique d'Annabelle :

*« On a réussi à déménager quand même. C'était vraiment insalubre. On a un peu galéré pour trouver un nouvel appartement. Heureusement qu'on a un ami qui s'est porté garant car sinon on n'aurait pas pu accéder à un autre logement. Maintenant, on a un appartement très lumineux. Après, il y a eu tellement de changements. Je me suis mariée. J'ai eu un enfant. Mon mari qui était étudiant a maintenant un petit revenu. Il est artiste comme moi mais bon quand il gagne des sous c'est lorsqu'il fait des petits boulots comme plongeur dans un restaurant ou de la peinture en bâtiment. Moi, je fais pas mal de travaux artistiques en équipe et sur commande alors que lui s'il ne produit pas, personne ne va lui demander de produire. C'est un autre fonctionnement. On s'en est sorti comme ça. [...] Après, je ne peux pas dire que la perte du RSA est représentée un événement important. Je continue à travailler aussi pour des petits projets bénévolement parce que je suis incapable de me rouler les pouces. Maintenant, j'aimerais bien avoir plus d'argent. C'est sûr. Je reste dans une situation de précarité. Je ne suis pas prête à l'idée de prendre un travail qui soit stable et qui est en dehors de la création. J'ai l'impression que là où du travail créatif, il y a forcément de la précarité. »<sup>586</sup> (Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Annabelle expliquait qu'elle avait vécu « une grande parenthèse »<sup>587</sup> avec la naissance de sa fille et qu'il n'était pas évident de réintégrer son réseau professionnel après cette période.

Pour autant, Annabelle espérait décrocher des projets qui lui permettraient de retrouver ses activités artistiques et améliorer le quotidien de sa famille. A ce propos, elle comparait sa situation avec celle d'une amie qui avait pu décrocher des emplois de scénographe avec un niveau de salaire plus important :

*« Moi aussi, j'aimerais bien travailler, comme elle, pour de grands-metteurs en scène. Ça va venir. C'est vrai que je me suis bien occupée de ma fille qui est née au mois de décembre 2012. J'ai donc dû refuser certains projets. C'était dommage mais bon ça arrive régulièrement dans ce milieu-là. Parfois, tu as des périodes sans projets et puis d'un coup tu te retrouves avec plusieurs commandes. Après, je le sens bien. Ça va venir*

---

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>586</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°2, février 2014, p. 220-221.

<sup>587</sup> *Ibid.*, p. 222.

(sourires). »<sup>588</sup> (Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, appartement, Strasbourg).

En outre, la sortie du dispositif RSA était vécue, par Annabelle, moins comme une perte matérielle qu'un sentiment profond de ne plus être soutenue et reconnue symboliquement par les institutions sociales :

*« Mon budget est le même mais je n'ai plus le droit à cette aide financière. Je le vis surtout comme une perte de droit. J'ai l'impression de ne pas être considérée. J'espère qu'on va avoir tous les deux plus de travail parce que ce n'était pas un but de vivre uniquement avec le RSA. Le fait aussi que notre fille grandisse, on aspire à une stabilité. Avant, on mangeait des pâtes et ce n'était pas grave mais notre fille ne doit pas manger que ça. »*<sup>589</sup> (Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Cependant, Annabelle et son conjoint se préparaient à partir au Congo pour éventuellement s'installer là-bas et mener leurs activités artistiques. Ce qui n'exclura pas de faire des allers et retours en France :

*« On va essayer de partir au Congo. On va aller voir pour repérer si on peut s'y installer. La famille de mon mari habite là-bas. J'ai rencontré sa maman une fois. C'est un pays hallucinant. J'y suis allé un mois. C'est un temps très court juste le temps de perdre ses repères. Il faudra quelques semaines pour m'y remettre. Ce qui nous intéresserait c'est de créer un projet afin de pouvoir faire des allers et retours entre la France et le Congo. On travaille là-dessus. Lui, il ne compte pas rester en Europe. Normalement, on devait partir au Congo dès qu'il avait fini ses études mais comme je suis tombée enceinte, on est resté un peu plus longtemps. »*<sup>590</sup> (Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Dans cette dynamique sociale, la perspective de revenir dans le dispositif RSA s'éloignait de plus en plus. Le fait de s'éloigner durablement du dispositif RSA s'inscrit, ici, dans un parcours socio-professionnel et dans un projet de couple où s'élabore le désir de voyager et de traverser d'autres contextes culturels.

Lors de notre premier entretien, Julien<sup>591</sup> était présent depuis un an et demi environ dans le dispositif RSA. Julien était âgé de 26 ans, diplômé d'un Master 2 (bac+5) et allocataire d'un RSA socle. Au cours de cet entretien, Julien a mis en avant plutôt les changements socio-biographiques importants qu'il a connus à la sortie de sa formation et qui s'étaient traduits par

---

<sup>588</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>589</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>590</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>591</sup> Annexes Volume 1, Julien, Ligne des temps biographiques, p. 477.



un désengagement des études, une réorientation professionnelle (être auto-entrepreneur) et le choix d'habiter en colocation.

Le RSA représentait pour lui une aide temporaire afin de différer son entrée dans un salariat qualifié et stable dans lequel il ne s'identifiait pas vraiment. Toutefois, il n'espérait pas rester trop longtemps dans le dispositif RSA car cette situation restait trop précaire à ses yeux. Il était à la recherche d'une existence sociale équilibrée entre ses valeurs sociales telles que l'entraide, l'éthique humaine, le refus d'être carriériste ou de chercher le profit et les contraintes socio-économiques du quotidien.

Son activité d'auto-entrepreneur, son expérience d'assistant pédagogique ou ses nombreux déménagements dans la ville Mulhouse ont notamment rythmé le parcours de Julien dans le dispositif RSA malgré les nombreuses difficultés financières :

*« [...] Cela devenait pour moi vraiment difficile de m'en sortir, à Mulhouse, avec le RSA et mon statut d'auto-entrepreneur. Le RSA m'a quand même permis de me lancer dans ce projet d'auto-entrepreneur de cours particulier. Cependant il était difficile de rendre le projet pérenne. Pendant cette période, j'ai eu deux déménagements. En 2012, je suis parti de chez la copine avec laquelle j'étais en colocation. C'est là qu'on avait fait le premier entretien. Ensuite, j'ai retrouvé, toujours à Mulhouse, un premier appartement en colocation grâce au bouche-à-oreille et avec de la chance. Le deuxième s'est fait à la suite de l'agrandissement de la colocation. J'ai eu de la chance de trouver des propriétaires ne demandant pas trop de justificatifs. J'ai également occupé un poste d'assistant pédagogique à mi-temps dans un lycée de mars 2011 à septembre 2012. Pendant toute cette période, j'étais allocataire du RSA. Ce poste n'était pas vraiment un poste d'avenir. [...] »<sup>592</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).*

Deux ans et demi après ce premier entretien, Julien, âgé de 28 ans, est sorti du dispositif RSA après avoir obtenu un poste d'enseignant, non titulaire, dans certains établissements scolaires du département de l'Eure et Loire. Julien a été présent pendant trois ans et demi dans le dispositif RSA. Il explique que cette nouvelle situation professionnelle a entraîné une nouvelle configuration de son mode de vie dans laquelle la sortie du dispositif RSA est passée en second plan : *« Ce nouvel emploi a bouleversé totalement mon quotidien (déménagement dans une nouvelle région, nouveaux horaires, nouvelles activités). Le changement est donc plus dû à ce changement drastique de situation plutôt qu'à ma sortie du dispositif du RSA. [...] »<sup>593</sup>*. Le fait d'être embauché avec un revenu régulier lui a aussi permis de s'installer dans un appartement individuel.

---

<sup>592</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°2, mars 2015, p. 260.

<sup>593</sup> *Ibid.*, p. 260. (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).

Cet emploi d'enseignant a impliqué un déplacement dans une autre région française située à distance de son entourage proche. Julien a dû construire d'autres relations sociales et organiser différemment son emploi du temps :

*« [...] J'ai dû arrêter également le sport cette année pour des raisons de santé et parce que difficilement conciliable avec mon emploi du temps. Mes sorties sont entre collègues. Des restaurants ou des repas chez le résident. Je dirais deux à trois fois par mois. Je dirais que je vois autant de personnes qu'avant dans mon quotidien mais que mes relations étant pas de mon choix, elles sont plus superficielles. »<sup>594</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).*

Or, comme le note Julien, cela demande du temps pour créer de nouveaux liens d'amitiés lorsqu'on arrive dans une région qui n'est pas familière. Les relations de Julien se limitaient alors à son entourage professionnel. Toutefois, Julien maintenait de nombreux contacts par internet avec ses amis restés à Mulhouse et revenait voir ses parents pendant les vacances scolaires. Malgré la distance relationnelle avec son entourage proche qui était difficile à vivre au quotidien, la possibilité d'enseigner représentait une expérience importante qu'il ne fallait pas refuser :

*« Enseigner fait partie des choses que je voulais faire. Ce n'est pas tout à fait ma matière maîtresse, car je suis physicien de formation. Cependant cela ne me dérange en rien. Au contraire, je pense que j'ai plus de recul à enseigner les mathématiques que les sciences physiques. Je suis donc satisfait d'avoir pu faire cette expérience puisque enseigner faisait partie de mon projet ; après, le problème reste la précarité de ma situation de contractuelle et le fait que je sois loin de chez moi [...]. »<sup>595</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).*

En effet, il n'avait pas pu réaliser cet idéal professionnel suite à de nombreux concours d'enseignements où il n'avait pas été admis. L'emploi d'enseignant qu'il occupait concrétisait cet idéal, bien que les conditions de travail liées à son statut de contractuel fussent ardues :

*« [...] C'est un travail à plein temps avec des heures supplémentaires. J'interviens sur deux collèges. J'enseigne les mathématiques sur deux collèges dont l'un est situé en Zone prioritaire REP. L'autre collège n'est pas classé, mais il se situe aussi dans une zone défavorisée ; en effet sur ce collège plus de 40% des « chefs de famille » sont classés en CSP défavorisé. La relation avec les élèves n'est pas toujours facile, mais je ne pense pas qu'elle diffère de celle des professeurs certifiés débutant dans la matière. [...] Après il est vrai qu'étant celui qui arrive en dernier, je n'ai pas les meilleurs emplois du temps ni les meilleures salles de classe. Selon les établissements, il m'arrive de devoir changer souvent de salle. Comme dans la plupart des métiers, la primauté est donnée au plus ancien dans l'établissement ; comme je suis le dernier arrivé, je suis le bien moins servi. Cela est une conséquence de la relative précarité du statut de contractuel. [...] Comme*

---

<sup>594</sup> Ibid., p. 262.

<sup>595</sup> Ibid., p. 261.

*tous les profs qui débutent, j'ai tout à réaliser ; ce qui fait que je travaille beaucoup. Cela est difficilement quantifiable, mais je pense que je dépasse souvent les cinquante heures par semaine. »<sup>596</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).*

Sa hiérarchie exigeait de lui une charge de travail et une pratique professionnelle équivalente à des professeurs ayant de nombreuses années d'anciennetés.

L'incertitude concernant l'avenir de son contrat de travail n'améliorait pas non plus sa situation précaire. Celle-ci restait un paramètre important qui entrait en compte dans la poursuite de la trajectoire socio-biographique de Julien :

*« Mon avenir dépendra des postes disponibles. Je pense que je resterai en Eure et Loire si je suis affecté au même établissement que cette année. Sinon, je rentrerai en Alsace et j'essaierai de trouver un poste plus près, et ce, malgré le risque de nouveau me trouver sans emploi. Je ne sais donc pas ce que je ferai en septembre 2015. Je ne pense pas que j'aurai le courage de déménager une sixième année de suite pour rester encore aussi loin de chez moi. En effet, il faut avouer que cela est compliqué de déménager lorsqu'on est loin du soutien familial et de celui de ses proches en général. »<sup>597</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).*

Ainsi, Julien anticipait la probabilité de revenir dans le département du Haut-Rhin et de se retrouver de nouveau en recherche d'emploi dans sa région natale. Julien semblait avoir mis une distance importante avec le dispositif RSA qu'il avait quitté depuis un an et demie. Le parcours dans ce dispositif d'insertion restait associé à une période biographique très mouvementée que Julien ne souhaitait plus revivre.

La sortie du RSA s'effectue de manière diverse pour les jeunes diplômés. Pour certains, l'incertitude demeure quant au retour éventuel dans le dispositif. Cela en fonction d'une intégration professionnelle beaucoup plus stable, d'un changement dans l'accès au RSA, d'une mise en couple, d'une situation de parent isolé. Pour d'autres jeunes diplômés, l'éloignement du dispositif semble être plus effectif notamment en raison d'un projet professionnel à l'extérieur de la France ou bien d'une aspiration à vivre autrement sans l'aide du RSA.

---

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 262.

## Conclusion : Saisir l'évolution des usages du RSA dans les différents parcours vécus par les jeunes diplômés dans le dispositif

Cette deuxième partie s'est concentrée à la fois sur l'importance des circonstances socio-biographiques et sur les formes de parcours que connaissent les jeunes diplômés lors de leurs passages dans le dispositif RSA. Ces jeunes diplômés redéfinissent leurs usages du RSA et le sens de leurs présences dans un dispositif public de protection sociale.

Les jeunes diplômés doivent prendre en compte un ensemble d'évènements socio-biographiques qui modifient leurs usages du RSA et leurs parcours dans le dispositif. Cela concerne principalement les expériences professionnelles précaires, les reprises de formation mais aussi l'installation en couple, l'apprentissage de la parentalité ou bien le retour provisoire au domicile parental.

Ces données socio-biographiques jouent également un rôle important dans le calcul et le versement du RSA. La perte d'un emploi, combiné avec un RSA activité, dégrade les conditions d'existence et crée des situations de privations matérielles ; surtout lorsqu'on est jeune diplômé, parent isolé et sans aides familiales. A contrario, la reprise d'un emploi, même précaire et insatisfaisant, permet d'améliorer le budget domestique et autorise les jeunes diplômés à diversifier leurs activités sociales telles que la pratique sportive, musicale ou spirituelle ainsi que des sorties récréatives. Par ailleurs, la pratique d'activités professionnelles aléatoires, tels que l'intérim, les vacances, les missions temporaires, ou les commandes de projets artistiques, permettent d'accéder à un RSA socle et activité. Dans ce cas, les jeunes diplômés doivent sans cesse anticiper la hausse ou la baisse du montant de leur RSA en fonction des périodes travaillées. Cette forte variabilité du RSA entraîne de nombreux déplacements entre RSA socle, RSA socle et activité et RSA activité accentuant les situations sociales précaires<sup>598</sup>.

Le fait de se mettre en couple implique de partager ses revenus et d'apporter un soutien financier au conjoint(e) qui connaît une période de chômage ou qui finit ses études. La naissance d'un enfant transforme aussi radicalement les modes de vie des jeunes diplômés

---

<sup>598</sup> Arrignon Mehdi, « Les allocataires du revenu de solidarité active face aux nouvelles injonctions de l'Etat social », in *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Ertul Servet, Melchior Jean-Philippe, Warin Philippe (sous la direction de), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 137.

allocataires du RSA. Cela les amène, par exemple, à revoir le temps consacré à leurs activités quotidiennes ou à se mobiliser pour trouver un emploi rapidement.

Enfin, certains jeunes diplômés allocataires du RSA sont contraints de revenir au domicile de leurs parents ou des membres qui composent leurs entourages proches. Ce retour représente alors une épreuve personnelle, plus ou moins pénible, causée par une séparation amoureuse ou par l'impossibilité à être autonome financièrement.

L'ensemble de ces évolutions socio-démographiques amènent les jeunes diplômés allocataires du RSA à négocier avec leur entourage proche de nouvelles dynamiques relationnelles afin de préserver leurs existences sociales. En ce sens, ils s'inscrivent dans un ordre social négocié dans lesquels les stratégies sociales permettent de redéfinir les règles qui organisent la vie d'un couple, d'une famille, d'une communauté ou bien d'une institution, ainsi que nous le rappellent Isabelle Baszanger :

« Les organisations ne sont pas des formations structurées par des règles normatives univoques, les actions qui s'y déroulent ne sont pas déterminées par la simple application de prescriptions ou de règles de conduite libres de toute intervention de la personne de l'acteur. La réflexion et le dialogue sont nécessaires non seulement pour l'altération des règles mais aussi pour leur maintien et leur reproduction. L'existence même des organisations dépend de leur reconstitution continue dans l'action. Elles se reproduisent elles-mêmes dans et par l'action. Leurs buts et stratégies sont matière à débats, les accords prennent des formes très diverses y compris l'enchevêtrement intentionnel ou toléré de buts multiples. Chaque accord est transitoire et conditionnel. Les acteurs eux-mêmes ont des théories issues de leur expérience quotidienne sur la nature, l'étendue et le succès possible des processus de négociation. »<sup>599</sup>

Certains jeunes diplômés qui ont effectué le recours au RSA et qui s'installent en couple réalisent des compromis avec leurs conjoint(e) dans la mesure où celui-ci n'adhère pas à l'idée de vivre avec une prestation sociale.

D'autres connaissent des désaccords ou sont jugés par les membres de leur entourage notamment lorsque les jeunes diplômés affirment une manière de vivre qui passe par une utilisation prolongée du RSA. C'est le cas de jeunes diplômés qui sont engagés dans une démarche artistique, qui privilégient l'intermittence professionnelle ou bien qui diffèrent leurs entrées sur le marché de l'emploi. Ils sont alors obligés de s'appuyer sur les liens d'amitiés ou prendre certaines distances relationnelles si les membres de leurs familles sont hostiles à leurs

---

<sup>599</sup> Baszanger Isabelle, « Les chantiers d'un interactionniste américain », in *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionniste*, Textes d'Anselm Strauss réunis et présentés par Isabelle Baszanger, Paris, L'Harmattan, 1992, p.45.

points de vue. Toutefois, la naissance d'un enfant et la reprise d'une activité professionnelle, même temporaire, peut désamorcer certaines dissensions sociales.

Enfin, il existe aussi des jeunes diplômés qui vivent de fortes tensions avec eux-mêmes et qui se sentent fortement responsables de leurs situations et de leurs parcours. Ceux-ci aspirent à sortir rapidement du dispositif RSA pour vivre un mode de vie beaucoup plus indépendant que cela soit vis-à-vis des aides familiales ou d'un revenu trop faible.

Le deuxième chapitre a permis d'exposer les différentes formes de parcours sociaux des jeunes diplômés dans le dispositif RSA ainsi que l'évolution de son usage. En effet, les jeunes diplômés conçoivent différemment leurs présences dans ce dispositif selon leurs situations professionnelles, leurs configurations familiales et leurs relations avec les acteurs chargés d'accompagner les allocataires du RSA. Trois formes de parcours ont été analysés sur la base d'entretiens réalisés avec certains jeunes diplômés tout au long de de cette recherche doctorale.

Un premier parcours rassemble de jeunes diplômés allocataires du RSA qui essaient de stabiliser des modes de vie et des trajectoires biographiques fortement mouvementés (rupture conjugale, décohabitation brutale avec les parents, perte d'un proche, problèmes de santé,..) avant leur entrée dans le dispositif RSA. Vivre avec cette prestation sociale est alors perçu comme une aide face à des difficultés pour décrocher un emploi qualifié (notamment pour les jeunes ayant un haut niveau de diplôme) ou de continuer des formations afin de se spécialiser (cela concerne surtout les jeunes ayant un niveau bac à bac +2 ou ayant connu de fortes mobilités spatiales). Pour d'autres, il s'agira de multiplier des opportunités professionnelles sous forme d'emploi aidés ou de stage en s'appuyant sur le lien d'accompagnement mis en place par les référents chargés du suivi des bénéficiaires du RSA. Cela dans la perspective d'atteindre un travail et un environnement professionnel satisfaisant.

Un deuxième parcours concerne de jeunes diplômés allocataires du RSA, ayant des niveaux de diplômes ou formations très différents et qui connaissent des expériences d'intermittences professionnelles. Il s'agit d'explorer différents métiers ou statuts professionnels dans le cadre d'un travail fragmenté. Dans cette forme de parcours dans le dispositif RSA, les jeunes diplômés s'appuient sur la solidarité familiale, conjugale ou amicale (habiter en colocation ou au domicile parental, compléter le RSA avec les revenus du conjoint, diversifier les emplois) pour pallier les périodes sans salaires. Cela aussi pour ne pas dépendre d'un emploi à plein temps et pouvoir élaborer un *modus vivendi* qui place les arts et les créations artistiques au centre de l'existence sociale. Les professionnels chargés du suivi

des allocataires, ayant un métier à création artistique, propose d'ailleurs à certains jeunes diplômés de monter leur propre entreprise. Toutefois, la contrepartie, pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA embarqués dans une logique d'intermittence professionnelle, est de connaître des épisodes d'épuisements physiques et psychiques. L'usage du RSA permet, ici, aux jeunes diplômés d'accéder à une aide financière régulière et de les accompagner au gré des aléas professionnels ou de la création artistique.

Enfin, un troisième parcours, celui de la sortie du dispositif RSA, réunit des jeunes diplômés, ayant un haut niveau de formation et qui sont sortis du dispositif RSA. Or, la sortie s'accompagne d'une situation socio-professionnelle qui s'avère parfois très incertaine en raison notamment d'un contrat de travail qui arrive à son terme, de l'absence d'aides familiales ou bien d'être en situation d'élever seule son enfant. Dans cette dynamique-là, les jeunes diplômés peuvent envisager, l'idée, plus ou moins pénible, d'un retour possible dans le dispositif RSA. Pour d'autres jeunes diplômés, cette possibilité semble s'éloigner dans la mesure où ils ont d'autres projets de vie dans un autre pays ou bien parce que le RSA a correspondu à une époque précise de leur trajectoire biographique.

Cette analyse des parcours qui concernent les jeunes diplômés allocataires du RSA, s'inscrit à la suite de travaux sociologiques récents qui ont porté sur les jeunes adultes en situation de vulnérabilité sociale<sup>600</sup>, et qui ont eu recours aux minimas sociaux. Virginie Muniglia et Céline Rothé ont, ainsi, mené une enquête auprès de cinquante jeunes adultes âgés entre 18 et 35 ans<sup>601</sup>.

Ces auteurs ont construit une typologie du rapport des jeunes au système de protection sociale autour de trois figures-types : les conventionnels, les renversés et les désaffiliés. Les conventionnels sont des jeunes peu qualifiés, qui connaissent une forte solidarité familiale et une adhésion à la logique contractuelle avec les services sociaux. Les renversés regroupe des étudiants de l'enseignement supérieur et de jeunes chômeurs qui voient leur autonomie relationnelle et leur indépendance matérielle avec leur famille remises en cause. Ils éprouvent un sentiment de honte face à l'aide sociale. Les désaffiliés réunit des jeunes en marge du salariat qui expérimente un mode d'habitat mobile ou communautaire, qui sont en rupture avec leur famille et sont fortement dépendants du système de protection sociale.

---

<sup>600</sup> Becquet Valérie, « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora débats/Jeunesses*, Presses Sciences Po, n°62, 2012, p. 51-64.

<sup>601</sup> Muniglia Virginie, Rothé Céline, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses*, n°62, 2012/3, p. 65-79.

Pour sa part notre thèse a montré, plus spécifiquement, que les formes de parcours vécus dans le dispositif et l'évolution des usages du RSA par les jeunes diplômés étaient dépendantes du niveau de diplôme ou de formation. Ainsi, dans notre groupe d'étude, certains jeunes diplômés allocataires du RSA de niveau bac aspirent à s'inscrire dans l'enseignement supérieur pour accéder à un titre universitaire alors que d'autres souhaitent intégrer un emploi peu qualifié mais stable. Parmi, les jeunes diplômés allocataires du RSA ayant un niveau de diplôme ou de formation supérieure au bac, certains se mobilisent pour accéder à un emploi qualifié correspondant à leurs études alors que d'autres privilégient l'intermittence professionnelle, les activités ou métiers à création artistique, le bénévolat dans le monde associatif ainsi que le voyage vers d'autres horizons géographiques et culturelles.

Les différentes formes de parcours dans le dispositif RSA dépendent aussi des négociations mise en œuvre lors des interactions sociales, plus ou moins régulières, avec les représentants du dispositif RSA. Chaque bénéficiaire d'aide sociale, au travers d'une logique contractuelle, est tenu responsable vis-à-vis de son devenir biographique et doit adhérer à une série de normes institutionnelles comme avoir un projet de vie, être autonome ou montrer sa volonté d'insertion professionnelle, ainsi que le constate également Nicolas Duvoux :

«Selon les caractéristiques de l'individu accompagné, les exigences formulées par le représentant de l'institution varient, mais une même adhésion est sollicitée chez tous les allocataires. La norme d'autonomie se déploie à travers une relation, l'insertion, dont le sens se distribue sur un axe qui relie deux idéals types fortement polarisés : un type contractuel, mettant l'accent sur le lien réciproque et abstrait de l'individu et de la société et un type plus relationnel, qui renvoie davantage à la dimension de l'accompagnement social, c'est-à-dire d'un lien interindividuel chargé d'affect. »<sup>602</sup>

Les jeunes diplômés allocataires du RSA qui sont contraints de suivre un accompagnement personnalisé vont développer des stratégies de négociation pour agir sur le dispositif, reprendre une formation ou différer leur entrée sur le marché du travail. Le niveau de diplôme permet également de négocier avec les intervenants professionnels chargés du suivi des allocataires RSA et de se positionner face à la forte sélectivité du marché de l'emploi. Des relations se nouent également, avec les représentants du dispositif RSA, à partir desquelles les jeunes diplômés vont affirmer leur propre définition de l'autonomie, transformer leurs identités sociales et concevoir leur « devenir adulte ».

---

<sup>602</sup> Duvoux Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, Le Lien Social, 2009, p. 21-22.



Les tensions et les pratiques de négociations sociales qui émergent durant les parcours dans le dispositif RSA, permettent aux jeunes diplômés de faire évoluer leurs usages du RSA, leurs modes de vie, leurs trajectoires biographiques et de redéfinir leurs aspirations et identités sociales, en périphérie du salariat et face à des contraintes institutionnelles. Le passage dans le dispositif amène donc les jeunes diplômés allocataires à se représenter le recours au RSA comme une transition sociale importante qui marque le prolongement de la vie juvénile et de la vie adulte.



Partie IV- Le recours des jeunes diplômés au Revenu de  
Solidarité Active : un processus socio-biographique  
qui accompagne le passage à des vies adultes

Le passage dans le dispositif RSA représente, pour les jeunes diplômés, à la fois une contrainte sociale liée à un manque de ressources économiques et une possibilité d'infléchir ou de se réappropriier leurs trajectoires biographiques. Ce passage constitue alors une transition sociale qui s'articule avec d'autres formes de passages à la vie adulte. Les expériences socialisatrices vécues dans le passage de la jeunesse se poursuivent et se redéfinissent dans les mondes adultes. De ce fait, les trajectoires biographiques s'élaborent tout au long de la vie sociale, au fil des âges, des situations rencontrées, des relations nouées et des différents contextes institutionnels traversés.

L'entrée dans la vie adulte n'est pas une finalité mais un processus relationnel, identitaire et temporel. Celui-ci produit de nouvelles coordonnées socio-biographiques avec lesquelles l'individu, les classes d'âges ou les générations concernées doivent s'accommoder. Le passage entre la vie juvénile et la vie adulte n'est pas le produit de déterminations mécaniques mais d'un agencement de situations, de transitions et de cadres socio-historiques évolutifs ainsi que de multiples interactions qu'entretient un individu dans ses différentes relations sociales.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent, à l'instar des autres jeunes adultes, des parcours de formation ainsi que des situations passées dans l'enfance et dans l'adolescence où de nombreuses recompositions identitaires et relationnelles se sont déroulées. Les trajectoires de vie de ces jeunes diplômés s'inscrivent alors dans des quêtes d'autonomies progressives et plurielles où les usages du RSA jouent un rôle important.

En retour, les politiques sociales accompagnent également les transformations biographiques des jeunes diplômés vers des vies adultes marquées par des injonctions à l'autonomie. Cette interaction, entre politiques publiques et autonomies des jeunes adultes a été analysée, plus généralement, par Cécile Van de Velde :

« Que ce soit au cours de l'enfance, de la jeunesse ou de la vieillesse, la place accordée à la notion d'indépendance individuelle varie profondément au sein des politiques publiques européennes. S'y lisent autant de représentations des rapports sociaux entre les âges, et de modes de définition de l'autonomie tout au long des parcours de vie. En particulier, la façon dont les politiques publiques interviennent auprès des jeunes adultes laisse apparaître de profonds clivages du point de vue des rôles respectifs accordés à la famille et à l'État dans la gestion de cette période de dépendance potentielle. En posant différents seuils d'âge et de statut comme conditions d'accès aux aides publiques, ces politiques définissent les moments à partir desquels il est "normal" – ou possible – pour un jeune individu d'acquérir son indépendance financière. Ces modes d'intervention, en interrelation avec d'autres facteurs économiques, sociaux et culturels, laissent une empreinte profonde sur les expériences et les trajectoires du "devenir adulte". »<sup>603</sup>

---

<sup>603</sup>Van de Velde Cécile, « L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'état ? Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe », *Informations sociales* 2008/1 (n° 145), p. 112-113.

Le système de protection sociale français, par ses différents dispositifs comme le RSA, participe à délimiter et à catégoriser les différentes formes de situations précaires que peuvent connaître les jeunes diplômés, afin de déterminer leurs accès aux droits et le prolongement de leurs aides sociales.

L'objet du premier chapitre sera consacré à l'analyse des principales transitions sociales vécues de manière variable par les jeunes diplômés allocataires du RSA. Ces transitions vers la vie adulte sont accompagnées par des acteurs du système de protection sociale, du RSA ici, mais également par les parents, le milieu familial, le conjoint ou les amis proches.

Les processus d'autonomisations et de transitions sociales sont également traversés par de nombreuses tensions sociales que les jeunes diplômés allocataires du RSA vivent souvent dans leur quotidien et qui influencent leur vision de l'avenir qu'il soit professionnel, conjugal ou résidentiel. Le passage dans des mondes sociaux marqués par un précarité économique fragilise la construction des trajectoires biographiques de ces jeunes diplômés. Ceux-ci sont alors confrontés à des mouvements et des aspirations existentiels qui rentrent souvent en contradiction ou qui tendent vers des directions opposées.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA sont amenés à se mobiliser fortement pour résister aux différentes contraintes sociales ou institutionnelles qui les empêchent d'affirmer leur subjectivité. Pour cela, ils inventent et mettent en œuvre des compromis pour négocier les injonctions sociales contradictoires de nos sociétés modernes. Cette dimension des processus socio-biographiques individuels, dans nos sociétés modernes, a été également analysée par Jean-François Guillaume :

« Dans nos sociétés occidentales contemporaines, les biographies individuelles empruntent des chemins sinueux, aventureux et, en définitive, plus exigeants qu'auparavant. Dans un contexte de disparition des rites de passage et d'affaiblissement des grandes institutions sociales, l'acteur est plus souvent livré à lui-même. Il est sommé de se tirer d'affaire avec les injonctions multiples et parfois contradictoires qui émanent de son environnement culturel : être heureux et en bonne santé, réussir, s'épanouir, être soi-même, etc. De nouveaux concepts et de nouvelles catégories structurent les modes sociaux de constitution des parcours biographiques. De nouveaux équilibres doivent être trouvés entre les aspirations individuelles et les contraintes structurelles. »<sup>604</sup>.

L'objet du deuxième chapitre sera de saisir alors les principales tensions sociales, à la fois antagonistes et complémentaires, qui sont vécues par les jeunes diplômés allocataires du RSA lors de leur passage à la vie adulte. Pour cela, notre analyse s'appuiera sur notre deuxième

---

<sup>604</sup> Guillaume Jean-François, « Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles », *Informations sociales*, n°156, 2009, p. 29.

série d'entretiens effectuée auprès de 17 jeunes diplômés allocataires du RSA, recontactés à différentes intervalles de notre recherche doctorale.

Il en ressort trois couples de tensions sociales qui décrivent et rassemblent la pluralité des formes de tensions sociales et d'ambivalences vécues : les tensions entre imitation/acculturation, les tensions entre stabilisation/expérimentation et les tensions entre inquiétude/insouciance. Ces trois ensembles tensionnels permettront de comprendre les enjeux individuels et collectifs qui se jouent, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, à un tournant majeur de leur trajectoire biographique.

# Chapitre I- Les jeunes diplômés allocataires du RSA et les transitions vers des vies adultes : entre autonomies et dépendances sociales

Ces jeunes diplômés connaissent des trajectoires de vie qui passent par des mondes précaires. Ce processus socio-biographique vient à la suite d'une période de formation, plus ou moins longue, ainsi que de multiples situations et événements sociaux vécus par ces jeunes individus. Or, les trajectoires biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA s'inscrivent globalement dans une logique politique d'autonomisation sociale des individus qui est fortement présente dans notre société française.

L'autonomie est un processus de socialisation important au sein de sociétés fortement individualisées, qui peut tout aussi bien renvoyer à des aspirations existentielles pour affirmer une singularité sociale qu'à des injonctions institutionnelles qui promeuvent la responsabilisation individuelle dans une économie libérale. Dans cette configuration sociale, l'autonomie peut être appréhendée sociologiquement sous différents angles, ainsi que l'explique Vincenzo Cicchelli à propos des expériences juvéniles :

« L'autonomie paraît alors, plus que jamais aux yeux du sociologue, comme l'une des clefs de voûte de la socialisation des jeunes dans les sociétés contemporaines. D'ailleurs, dans leurs analyses, les auteurs utilisent la même expression pour indiquer aussi bien l'ensemble des expériences vécues qui renvoient à la construction d'un monde personnel que des conditions sociales qui la favorisent ou la contrarient. En plus de cette tension entre niveau micro et macro analyse, entre une conception de l'autonomie comme un processus, un apprentissage et un statut, une qualité à atteindre, les travaux sociologiques définissent cette même autonomie comme une perception de soi, une défense de territoire personnel, la possibilité de se donner des règles propres, de statuer soi-même, de reformuler des relations entre proches, de maîtriser ses choix, de s'engager dans un projet et d'appartenir à un groupe, organisation- et cette liste est loin d'être exhaustive. »<sup>605</sup>

L'autonomisation des individus qui s'opèrent notamment dès la prime enfance, puis tout au long de la vie sociale, influence les transitions sociales qui accompagnent les individus juvéniles vers la vie adulte. Ainsi, l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur, la sortie de formation, les expériences professionnelles, les différents modes d'habitats, les ressources matérielles, les solidarités familiales, la vie conjugale, le célibat, les relations amicales ou

---

<sup>605</sup> Cicchelli Vincenzo, *L'autonomie des jeunes : questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, Paris, La Documentation Française, 2013, p. 14.

bien la distance avec les parents participent à recomposer les trajectoires biographiques. Toutefois, les situations sociales précaires, marquées par de nombreuses incertitudes quotidiennes, amènent les jeunes diplômés à repenser ces différentes transitions sociales.

Dans cette première partie, trois transitions sociales importantes ont ainsi été identifiées : la transition entre la sortie de formation, les activités professionnelles dépendantes du niveau de diplôme et des situations professionnelles précaires, la transition résidentielle avec la coexistence de différents modes d'habitats et la transition entre éloignement et proximité avec l'entourage proche.

## 1. Les transitions professionnelles dépendantes du niveau du diplôme et des expériences professionnelles : inégalités entre les jeunes diplômés allocataires du RSA

Les niveaux de diplômes jouent un rôle important dans les dynamiques d'autonomies professionnelles que vivent les jeunes allocataires du RSA lorsqu'ils sortent de l'enseignement supérieur.

Les titres scolaires permettent des accès différenciés sur le marché de l'emploi et positionnent inégalement les jeunes diplômés par rapport aux choix d'activités professionnelles, ainsi que l'observe également Olivier Galland : « Les destins des jeunes qui poursuivent des études, même courtes, mais sanctionnées par un diplôme ou un titre professionnel, et ceux qui abandonnent leur scolarité le plus tôt n'ont rien en commun et sont de plus en plus divergents. »<sup>606</sup>.

Cette observation peut être également articulée aux situations rencontrées par les jeunes diplômés allocataires du RSA qui vivent des transitions sociales formations-emplois différenciées au sein de leurs trajectoires biographiques. Ainsi, certains de ces individus ont quittés leurs formations sans avoir validé de diplôme de l'enseignement supérieur (bac +) et connaissent une intégration professionnelle difficile. D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, sortis de l'enseignement supérieur après avoir validé un diplôme, connaissent également des expériences professionnelles précaires mais plus proches de leurs domaines de

---

<sup>606</sup> Galland Olivier, « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, n°72, p. 223.



formations. Enfin, il existe dans notre groupe d'étude, des jeunes allocataires du RSA qui sont diplômés de l'enseignement secondaire (bac et bac professionnel). Ceux-ci aspirent à accéder à l'enseignement supérieur et à choisir une formation qui devrait leur faciliter l'accès à une activité professionnelle stabilisée et à un environnement de travail satisfaisant.

### 1.1 Se désengager des études sans avoir validé un diplôme de l'enseignement supérieur : une intégration professionnelle éloignée du niveau et du domaine de la formation

Les jeunes diplômés allocataires du RSA qui ont quitté l'enseignement supérieur sans avoir validé un diplôme de niveau bac+ connaissent des sorties de formations difficiles. Celles-ci se traduisent par de nombreux obstacles sociaux pour négocier des intégrations professionnelles satisfaisantes. De même, ces jeunes diplômés sont contraints de vivre une succession d'emplois intérimaires sur de longues périodes. Dans cette configuration, les niveaux de diplômes suivis ont peu d'impacts dans les choix professionnels, comme le montre les exemples de Selma et de Luc.

Après son admission au baccalauréat professionnel option secrétariat, Selma<sup>607</sup> s'est orientée vers des études de Droit à l'Université de Strasbourg. Elle a repassé deux fois sa première année de Licence parce qu'elle vivait un décalage important entre sa formation dans l'enseignement secondaire et la méthodologie du travail universitaire. Selma ajoute qu'elle ne s'était pas vraiment investie lors de sa première année de Licence. :

*« Je vais dire que, la première année, c'était cool, je n'ai pas fait grand-chose et la deuxième année je me suis dit que j'allais travailler mes cours mais ça n'a pas marché. Quand je suis arrivée à la fac, je me suis retrouvée dans des cours qui ne correspondaient pas du tout au Droit que je faisais au lycée. Ça m'a déplu. »<sup>608</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Selma a décidé, ainsi, de quitter le système universitaire dans l'optique de suivre une formation par alternance en Economie Sociale et Familiale pour valider un BTS (bac +2). Elle était alors âgée de 20 ans. Or, Selma n'a pas trouvé d'employeur pour faire une formation en alternance. Elle s'est alors rendue dans une mission locale d'insertion de Strasbourg. Elle y a

---

<sup>607</sup> Annexes Volume 1, Selma, Présentation du parcours, p. 449.

<sup>608</sup> Annexes Volume 2, Selma, Entretien n°1, janvier 2014, p. 176.

rencontré une référente RSA qui lui a proposé de postuler sur un emploi de téléconseillère avec un contrat durée déterminée d'un an. A l'issue de son contrat, Selma a connu une période de chômage mais a bénéficié d'indemnités-chômages du Pôle Emploi. En parallèle, Selma s'est inscrite dans un BTS Economie Sociale et Familiale à distance.

Cinq ans après son départ de l'université, Selma sollicitait l'aide RSA. Selma est alors âgée de 25 ans. Finalement, elle n'a pas validé son BTS. Elle a recontacté l'entreprise de télé-service qui la réembauchait mais, au bout de trois semaines, Selma a décidé de quitter cet emploi de téléconseillère. Elle décrit, ici, des conditions de travail insupportables qui ont provoqué un profond écœurement :

*« [...] Une fois arrivée, je me suis rendue compte que c'était répétitif. Le casque me faisait mal. Il y a des gens impolis au téléphone. Je ne pouvais plus le supporter. A un moment donné, j'ai dû aller chez le médecin pour faire un arrêt maladie car je commençais à péter les plombs. J'ai été dégouté du télé-conseil. Maintenant, quand je cherche un emploi, j'évite ce métier-là. J'espère trouver un boulot rapidement après la période de formation. Je n'ai pas envie de rester trop longtemps dans le dispositif RSA. Faire des formations me permet de m'occuper. »<sup>609</sup> (Selma, 26 ans, RSA socle, bac +2 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Selma précise qu'à l'avenir elle n'acceptera plus ce type d'expérience professionnelle.

Sa conseillère d'insertion qui l'accompagnait dans le cadre du RSA lui a proposé alors de démarrer une formation professionnelle pour postuler sur des offres d'emplois liées aux métiers de la vente. Selma a accepté dans l'idée de trouver rapidement un emploi, même si celui-ci est éloigné de l'action sociale, parce que « dans le commerce il y a pas mal de demande »<sup>610</sup>. Cela lui permettrait alors d'accéder à des revenus stables qui lui donneront beaucoup plus d'autonomie financière que le RSA.

Il est important, pour Selma, de faire un travail qui lui plaît car sinon elle ne pourrait pas le faire. Selma n'avait pas non plus abandonné l'idée de se réinscrire dans l'enseignement supérieur. Cela dans la perspective d'obtenir un diplôme de niveau bac+2 et d'accéder à une activité professionnelle satisfaisante.

Luc<sup>611</sup> a également connu un désengagement des études sans avoir validé un diplôme de l'enseignement supérieur. Luc n'a pas pu obtenir son Master 2 mention Lettres (bac+5) alors qu'il souhaitait se destiner à l'enseignement. Il a décidé d'arrêter ses études et de se réorienter

---

<sup>609</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>610</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>611</sup> Annexes Volume 1, Luc, Ligne des temps biographiques, p. 480.

professionnellement parce que le métier d'enseignant ne lui correspondait plus vraiment même si au départ celui-ci l'intéressait

Luc qui vivait dans un studio avec sa compagne Nathalie<sup>612</sup> (étudiante également à l'Université de Strasbourg) s'est senti déstabilisé par cette transition formation-emploi brutale qu'il n'imaginait pas vivre. Pendant un an, il est resté sans activité professionnelle et a vécu une période biographique mouvementée. Luc n'était pas vraiment à la recherche d'un emploi et l'aide familiale lui permettait de rester à distance d'une activité salariale.

Toutefois, l'annonce de la naissance de son fils l'a contraint à décrocher rapidement un emploi. Luc est alors embauché sur une plateforme-téléphonique sous contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois. Or, les jours suivants la naissance de son enfant, il a perdu son emploi de télé-conseiller. Il s'est alors consacré pleinement à sa compagne et à son fils qui est né prématuré. A ce moment-là, Luc s'est inscrit dans le dispositif RSA et a déménagé dans un appartement plus grand.

Deux ans après la naissance de son fils, il a retrouvé un emploi de télé-conseiller sur une autre plateforme-téléphonique rattachée à une administration publique. Il a enchaîné plusieurs contrats courts qui ont été renouvelés à chaque fois. Toutefois, ce type d'activité professionnelle se révélait à la longue pénible même si au départ Luc trouvait « *utile de rendre service aux gens* »<sup>613</sup>. Il hésitait à quitter cet emploi car celui-ci lui rapportait une plus grande autonomie financière pour subvenir aux besoins de son couple et de son fils.

Cinq ans après être sortie de sa formation sans être diplômé de l'enseignement supérieur et avoir vécu de nombreuses périodes d'alternance entre emplois incertains et inactivité professionnelle, Luc s'est retrouvé embauché dans une entreprise spécialisée dans la maintenance informatique. Cette entreprise était sur le point de lui proposer un contrat à durée indéterminée. Luc expliquait ce changement de situation professionnelle par le fait que : « *Ayant visiblement donné entière satisfaction dans ma reconversion au sein du monde de l'informatique, c'est finalement un CDI qui me fut proposé à partir du 9 septembre.* »<sup>614</sup>.

Luc considérait également que : « *La pression qui a pu exister en période difficile ne se posera plus* »<sup>615</sup> et qu'il avait atteint une situation sociale satisfaisante. Toutefois, il jugeait

---

<sup>612</sup> Annexes Volume 1, Nathalie, Présentation du parcours, p. 488.

<sup>613</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°1, mars 2012, p. 81.

<sup>614</sup> Annexes Volume 2, Luc, Entretien n°2, septembre 2013, p. 263. (Luc, 32 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5 non validé, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg.)

<sup>615</sup> *Ibid.*, p. 264.

son parcours de formation comme négatif car il expliquait : « *Avoir eu entre les mains toutes les cartes* » dont il avait besoin pour réaliser « *ses aspirations initiales.*»<sup>616</sup>.

Les jeunes adultes allocataires du RSA qui ont quitté l'enseignement supérieur sans avoir achevé leurs formations initiales ou qui n'ont pas validé leurs diplômes connaissent des difficultés à se spécialiser dans un domaine professionnel qui les attire. Cette observation est aussi partagée par Florence Lefresne lorsqu'elle explique que le titre scolaire constitue encore « un enjeu de sélection et un signal essentiel sur le marché du travail »<sup>617</sup>.

Pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA, sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme, le passage dans le dispositif RSA représente alors une possibilité de redéfinir leurs idéaux professionnels en multipliant différentes formes d'emplois. Toutefois, il n'est pas exclu que ces jeunes diplômés allocataires du RSA puissent revenir dans le système de l'enseignement supérieur, suivre un domaine de formation qui les intéresse et décrocher un haut niveau de diplôme.

## 1.2 Sortir de l'enseignement supérieur avec un diplôme : la possibilité d'atteindre plus aisément une activité professionnelle liée au domaine de formation

A contrario, les jeunes diplômés allocataires du RSA qui sortent de l'enseignement supérieur après avoir validé un ou plusieurs diplômes ont beaucoup plus de possibilités pour exercer des activités professionnelles qui sont liées aux contenus de leurs formations. Toutefois, les emplois occupés sont également précaires et à durée déterminée ainsi que le montre les exemples de Paul et Natacha.

Paul<sup>618</sup> a quitté l'Université de Strasbourg avec un Diplôme Universitaire Technologique (bac+2) spécialisé dans le domaine commercial car il avait « *la fibre entrepreneuriale* »<sup>619</sup>. Paul a créé une entreprise individuelle spécialisée dans la maintenance informatique.

---

<sup>616</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>617</sup> Lefresne Florence, « Les jeunes non qualifiés », *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation Française, n°915, p. 6.

<sup>618</sup> Annexes Volume 1, Paul, Ligne des temps biographiques, p. 492.

<sup>619</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien n°1, avril 2014, p. 143. (Paul, 25 ans, RSA socle, bac+2, célibataire, domicile parental, Strasbourg.)

Cependant, cette activité professionnelle devenait difficile à financer sur le long terme. De plus, les ressources financières de Paul diminuaient avec la perte de sa bourse étudiante.

Paul a décidé alors de trouver un emploi rapidement dans le milieu commercial afin de subvenir à ses propres besoins et pour : « *Acquérir une certaine maturité professionnelle en attendant de pouvoir relancer mon entreprise.* »<sup>620</sup>. Par l'intermédiaire d'un ami, il est rapidement embauché dans une boutique à Strasbourg spécialisée dans les télécommunications. Le travail en lui-même convenait à Paul mais les conditions de travail étaient pénibles avec un supérieur hiérarchique qui « *te criait dessus au lieu de t'encourager* »<sup>621</sup>. Après une période d'essai d'un mois, il est transféré à une autre boutique située à Nancy mais l'environnement de travail ne s'améliorait toujours pas. Au contraire, la « *pression était multipliée par dix* » même si Paul « *se serrait les coudes* »<sup>622</sup> avec ses collègues de travail.

Deux mois après son embauche comme vendeur, Paul décidait de quitter cet emploi. Il est reparti vivre au domicile parental situé à Strasbourg. Ce passage a coïncidé également avec sa demande de RSA. Il a été orienté alors vers une association qui accompagnait des cadres et des jeunes diplômés en situation d'insertion professionnelle. Ces rendez-vous réguliers avec les conseillers qui intervenaient dans cette association ont représenté, pour lui, un soutien moral car cette situation de non-emploi a créé de nombreuses tensions et un sentiment d'être « *frustré* »<sup>623</sup>. De même, cette association l'a mis en contact avec des entreprises et lui a permis de se faire connaître auprès d'un réseau professionnel.

Lors du premier entretien, Paul était confiant dans l'idée de décrocher rapidement un emploi stable qui lui plairait car il était essentiel de conserver ses compétences et d'« *être persévérant* »<sup>624</sup>. Quatre ans après l'obtention de son diplôme universitaire, Paul<sup>625</sup> signait un contrat à durée indéterminée comme employé au sein d'une entreprise commerciale spécialisée dans la télésurveillance.

Natacha<sup>626</sup> est diplômée d'un double Master (bac+5), obtenu à l'Université de Strasbourg, dans le domaine des sciences humaines. Au cours de sa formation, elle est entrée en contact avec des organismes européens subventionnés par la Commission Européenne qui

---

<sup>620</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>621</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>622</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>624</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>625</sup> Annexes Volume 2, Paul, Entretien complémentaire, avril 2015, p. 255. (Paul, 26 ans, est sorti du dispositif RSA, bac+2, célibataire, domicile parental, Strasbourg.)

<sup>626</sup> Annexes Volume 1, Natacha, Présentation du parcours, p. 444.

développent des programmes de formation dans les pays européens. Natacha a commencé à faire du volontariat puis elle est devenue chargée de projet dans le cadre de missions. Elle a vécu une transition formation-emploi qui n'a pas connu de profondes discontinuités par rapport aux connaissances acquises au cours de ses études universitaires. A ce propos, Natacha expliquait que son activité professionnelle actuelle était « *liée aussi à mon mémoire de Master* »<sup>627</sup>.

Natacha a eu également recours au RSA pendant sa formation pour finir ses dernières années d'études sans déclarer sa situation à la Caisse d'Allocations Familiales. Cette dernière n'accorde pas le RSA aux étudiants sauf dérogations. Natacha a prolongé sa présence dans le dispositif RSA une fois sa formation achevée car ses revenus professionnels étaient aléatoires. Toutefois, elle avait le projet de revenir en Bulgarie, son pays natal, après avoir passé une douzaine d'années en France. Elle considérait qu'elle n'a pas vraiment : « *trouvé ici d'opportunités professionnelles satisfaisantes, ni un cercle d'amis ou de personnes dans le milieu universitaire* » qui pouvaient lui faire « *intégrer un milieu* »<sup>628</sup>.

Cependant, Natacha nuance ses propos en affirmant que ses années en France ont été aussi des expériences sociales qui lui ont permises d'être « *la personne que je suis aujourd'hui* »<sup>629</sup>.

Natacha accordait une place toute particulière à son parcours de formation, réalisé à l'Université de Strasbourg, qui allait lui permettre de valoriser son parcours professionnel lorsqu'elle reviendra en Bulgarie. Néanmoins, Natacha remarquait, lorsqu'elle évoquait les situations sociales de ses amis bulgares qui ont fait des études en France, que les étudiants en sciences humaines n'ont pas « *la possibilité de se développer professionnellement* »<sup>630</sup> par rapport aux étudiants sortis de formations spécialisées dans le commerce, le Droit ou l'informatique.

La sortie de l'enseignement supérieur qui se traduit par l'obtention d'un haut niveau de diplôme permet, aux jeunes diplômés allocataires du RSA, un accès plus facile à des activités professionnelles qui correspondent à leurs domaines de formations. Ainsi, comme le remarque Jean-François Giret : « Ceux qui ont un décroché un diplôme du supérieur sont dans une

---

<sup>627</sup> Annexes Volume 2, Natacha, Entretien n°1, février 2013, p. 128. (Natacha, 30 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>628</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>629</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>630</sup> *Ibid.*, p. 132.

situation plutôt favorable par rapport aux autres sortants du système éducatif »<sup>631</sup>. Toutefois, ces jeunes adultes allocataires du RSA ne sont pas épargnés par les formes de sous-emplois et les multiplications de stages ou de vacances qui retardent l'accès à des contrats de travail stables dans le temps.

### 1.3 Avoir un bac professionnel : continuer ses études dans l'enseignement supérieur ou effectuer une reconversion professionnelle

Parmi les jeunes diplômés allocataires du RSA, certaines personnes ne sont pas inscrites dans l'enseignement supérieur mais qui sont titulaires d'un baccalauréat. Ce niveau de diplôme donne la possibilité à ces jeunes adultes de poursuivre leurs études à l'université ou bien dans des organismes de l'enseignement supérieur. Pour certains jeunes diplômés d'un bac professionnel et allocataires du RSA, la poursuite des études représente une voie importante pour se spécialiser professionnellement dans l'espoir d'accéder à des emplois beaucoup plus satisfaisants et stabilisés. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'opérer une reconversion sociale dans un autre champ professionnel différent de celui visé par la formation initiale. Ces différentes configurations sociales concernent notamment Thomas, Sabrina et Pierre.

Après avoir validé un bac professionnel dans le domaine de la logistique, Thomas<sup>632</sup> est embauché à la SNCF comme aiguilleur dans une gare d'un village situé dans le département du Bas-Rhin. Son contrat a duré six mois. Thomas était alors âgé de 19 ans. Il a pris rapidement conscience que cette activité professionnelle ne lui correspondait pas car : « *Aiguilleur dans une gare où il n'y avait que deux trains qui passaient dans la journée ... je m'ennuyais.* »<sup>633</sup>. Thomas a décidé de quitter cet emploi.

---

<sup>631</sup> Giret Jean-François, « L'évolution des conditions d'insertions professionnelles des étudiants », in Gruel L., Galland O. et Houzel G., (éds.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, p. 333.

<sup>632</sup> Annexes Volume 1, Thomas, Présentation du parcours, p. 451.

<sup>633</sup> Annexes Volume 2, Thomas, Entretien n°1, février 2013, p. 191. (Thomas, 25 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile parental, Strasbourg).

Il s'est inscrit alors dans des agences d'intérim pour travailler comme manutentionnaire. Il a alterné des périodes d'emplois à durée déterminée avec des périodes de chômages. En parallèle, Thomas était accompagné par une conseillère d'une mission locale d'insertion de Strasbourg. Celle-ci le suivait depuis la sortie de son baccalauréat professionnel. Cette conseillère l'aidait dans ses démarches et lui proposait diverses formations dont conducteur de poids lourds. Or, la plupart de ses formations ne se sont pas réalisées car Thomas n'a pas pu bénéficier de financements.

Dès ses 25 ans, sa conseillère lui a proposé de recourir au RSA et de poursuivre une formation sur Paris afin d'obtenir un diplôme de technicien dans la logistique (bac+2). Ainsi, cinq ans après l'obtention de diplôme, Thomas est devenu allocataire du RSA. Il souhaitait reprendre des études dans l'enseignement supérieur afin d'approfondir certaines connaissances et obtenir des qualifications supplémentaires

Lors de notre entretien, Thomas suivait une remise à niveau en mathématique afin de présenter un dossier de candidature auprès d'un organisme basé sur Paris. Cette reprise de formation représentait pour Thomas une manière « *d'approfondir mes connaissances en logistique* »<sup>634</sup> et de « *trouver un boulot fixe avec un bon salaire* »<sup>635</sup>. Cette démarche s'inscrivait dans une dynamique sociale visant une autonomie professionnelle.

D'autres jeunes diplômés d'un bac professionnel et allocataire du RSA privilégient plutôt un changement de voie professionnelle après leur sortie de formation initiale, comme le montre les exemples de Pierre et Sabrina.

Pierre<sup>636</sup> a connu une transition emploi-formation dans laquelle s'opère une réorientation professionnelle. Après avoir validé un bac professionnel dans le domaine des travaux publics, Pierre pensait intégrer un BTS (bac+2) dans le même champ professionnel mais il n'a pas été admis. Pierre est alors âgé de 19 ans. Pendant deux ans, il a connu une période de chômage. Pierre s'est senti « déçu » par rapport à sa formation car : « *On lui avait vendu le bac pro avec des débouchés assez importantes après la sortie.* »<sup>637</sup>.

A l'issue de cette période, il a repris une formation de quatre mois, inférieure à son bac professionnel, pour être ouvrier sur la voirie publique. Pierre a effectué un stage dans une entreprise qui lui a fait une promesse d'embauche. Or, le dernier jour de son stage, Pierre a été

---

<sup>634</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>635</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>636</sup> Annexes Volume 1, Pierre, Présentation du parcours, p. 447.

<sup>637</sup> Annexes Volume 2, Pierre, Entretien n°1, octobre 2012, p. 157. (Pierre, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, en couple, Strasbourg).



informé que son contrat ne serait pas signé. L'entreprise qui l'a pris comme apprenti lui a fait alors : « *Miroiter des possibilités d'évoluer dans l'entreprise et de devenir chef d'équipe* »<sup>638</sup>. Il s'est retrouvé de nouveau en situation de chômage ponctuée par des emplois intérimaires.

Par-là suite, il a effectué quelques emplois alimentaires, par-ci par-là, complétés par des indemnités chômage. A 25 ans, il a eu recours au RSA. Il s'est découvert alors une passion pour le bricolage informatique qu'il partageait notamment avec son père et son frère.

Pierre a ensuite quitté la Lorraine, sa région natale, pour suivre sa compagne à Strasbourg afin qu'elle puisse terminer son Master 2 (bac+5). Là-bas, il a été accompagné par un conseiller d'insertion professionnelle qui lui a proposé de reprendre une formation dans le domaine informatique. Cinq ans après avoir validé son diplôme, Pierre espérait que cette courte formation allait lui permettre de s'installer comme auto-entrepreneur ou bien devenir salarié dans une entreprise de maintenance informatique.

Toutefois, lorsque Pierre posait un regard rétrospectif sur les premières années qui ont suivi la sortie de formation initiale, il expliquait que l'important était maintenant de trouver un environnement de travail satisfaisant car sinon il décidera « *de ne pas y rester* »<sup>639</sup>.

Enfin, sept ans après l'obtention de son bac professionnel, Sabrina<sup>640</sup>, espérait « *reprendre une formation et trouver un emploi dans un premier temps* »<sup>641</sup>. Toutefois, elle aimerait poursuivre des études dans une autre filière car le bac secrétariat ne lui permettait pas vraiment de « *trouver un emploi qui me corresponde* »<sup>642</sup>.

Pour les jeunes diplômés d'un bac professionnel, qui sont présents dans le dispositif RSA, la sortie de formation se traduit notamment par une aspiration à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur pour obtenir un meilleur niveau de diplôme et des qualifications supplémentaires. Toutefois, ces jeunes diplômés allocataires du RSA s'inscrivent également dans des reconversions professionnelles, suite à des reprises de formations, qui se déroulent en dehors de l'enseignement supérieur.

---

<sup>638</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>639</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>640</sup> Annexes Volume 1, Sabrina, Présentation du parcours, p. 447.

<sup>641</sup> Annexes Volume 2, Sabrina, Entretien n°1, février 2014, p. 167. (Sabrina, 26 ans, RSA socle, bac professionnel, célibataire, domicile parental, Strasbourg).

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 166.

Le parcours de formation et le niveau de diplôme jouent un rôle important car ils permettent aux jeunes diplômés allocataires du RSA de négocier avec certains acteurs de l'insertion professionnelle. Le niveau de diplôme est un outil qui permet de différer leur entrée dans l'emploi, poursuivre des formations, ou bien pour accéder à un milieu professionnel satisfaisant. Pour les jeunes diplômés allocataires du RSA qui ne sont pas accompagnés par ces professionnels ou qui quitté leurs études sans diplôme de l'enseignement supérieur, la multiplication des jobs représente un chemin, plus ou moins long, vers une pleine intégration professionnelle. Les manières de vivre le parcours de formation sont aussi importantes, pour ces jeunes diplômés, car elles sont à la source de profondes déceptions ou de nombreuses réorientations professionnelles qui ont un impact sur leurs passages dans le dispositif RSA et sur la construction de la vie adulte.

## 2. La coexistence de différents modes d'habitat : des transitions résidentielles avec de faibles ressources financières

L'autonomisation des jeunes diplômés allocataires du RSA passe également par les différents modes d'habitats. Ceux-ci entrent en compte dans le processus de détachement social d'avec la prise en charge parentale. Les trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA montrent des accès différenciés à des logements, plus ou moins indépendants, après la sortie de formation.

En effet, les situations de précarité socio-économiques qui existent pendant et après la sortie de formation, rendent difficile l'entrée dans un logement, hors du domicile parental, pour les étudiants et les jeunes diplômés, ainsi que le souligne François Ménard et Bertrand Vallet :

« Le développement des emplois précaires en début de carrière professionnelle ajoute à ce brouillage des frontières. Il faut additionner à cela les reprises d'études et le développement des situations intermédiaires (stages longs, années de césure, formations en alternance...). Autant d'évolutions qui invitent à considérer l'ensemble des jeunes au regard des problématiques d'habitat et à dépasser les catégories traditionnelles d'étudiants et de jeunes travailleurs. »<sup>643</sup>

Dans ce contexte social, les jeunes diplômés allocataires du RSA expérimentent de multiples modes d'habitats et connaissent des déplacements entre les différentes formes de logements tels que la résidence communautaire, l'installation en couple ou le célibat dans un logement privé et le domicile parental.

---

<sup>643</sup> Ménard François, Vallet Bernard, « Les jeunes et l'habitat : enjeux et perspective de recherche », *Agora débats/jeunesses*, N° 64, 2013/2, p. 57.

## 2.1 Une cohabitation prolongée au domicile parental et familial : l'attente d'une situation professionnelle stable avec l'aide de la famille

Parmi les jeunes diplômés allocataires du RSA, certains restent cohabiter avec leurs parents au domicile familial jusqu'à obtenir un niveau de ressources financières suffisantes pour occuper leur propre logement et, éventuellement, s'installer en couple. Cette cohabitation prolongée s'inscrit dans une recherche d'autonomisation résidentielle qui s'articule à une intégration professionnelle stable. Cela permet d'habiter alors dans un logement privé ainsi que le montre les parcours d'Arnaud, de Younès et de Karine.

Cinq ans après la sortie de sa formation universitaire, Arnaud<sup>644</sup> résidait toujours au domicile parental et cohabitait avec sa mère. Il s'était toutefois absenté de l'appartement familial pendant sept mois lorsqu'il avait repris une formation pour devenir réceptionniste. Le centre de formation étant éloigné du domicile maternel, Arnaud a pu bénéficier d'une chambre malgré quelques refus.

Au moment du premier entretien, la situation professionnelle d'Arnaud restait incertaine et ponctuée d'emplois saisonniers dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme. Le RSA lui permettait de soutenir sa mère qui était femme de ménage et qui avait des difficultés à prendre en charge les études de son fils. Dans ces conditions socio-économiques, Arnaud expliquait qu'avec simplement un RSA : « *On ne te donnera pas d'appartement car les propriétaires veulent un SMIC au moins.* »<sup>645</sup>.

Deux ans après ce premier entretien, Arnaud était devenu allocataire d'un RSA activité. Sa mère ayant quitté l'appartement pour s'installer avec son nouveau conjoint, elle a laissé l'appartement à Arnaud. Entretemps, Arnaud s'était mis en couple avec sa compagne qui était étudiante puis il était devenu père. Toutefois, cette autonomisation résidentielle renforcée par rapport à la situation sociale antérieure restait instable étant donné sa position dans un salariat précaire, avec de faibles revenus, et une compagne qui ne pouvait l'aider financièrement.

De la même manière, Younès<sup>646</sup> a continué de cohabiter avec ses parents après avoir obtenu son Master 2 (bac+5) à l'Université de Strasbourg. Au moment de notre premier entretien,

---

<sup>644</sup> Annexes Volume 1, Arnaud, Ligne des temps biographiques, p. 459.

<sup>645</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 14. (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).

<sup>646</sup> Annexes Volume 1, Younès, Ligne des temps biographiques, p. 496.

Younès expliquait qu'il ne pouvait pas accéder à un appartement individuel. Le RSA lui permettait surtout de « *chercher du travail* », de « *payer l'essence* » pour ses déplacements en voiture et de régler les factures de son téléphone portable<sup>647</sup>. Sa famille l'aidait également par un soutien financier. Par ailleurs, Younès ajoutait qu'il devait d'abord assurer à son couple « *une certaine sécurité et assumer les dépenses quotidiennes* » et que pour se conformer à cette convention sociale, il devait accéder à une « *autonomie financière* »<sup>648</sup> avant de penser vivre dans un logement individuel.

Lors de notre deuxième entretien réalisé un an après, Younès s'était installé dans un appartement avec sa compagne et s'était marié. Il a été embauché au sein d'une collectivité publique comme chargé de mission. Il est également sorti du dispositif RSA car ses ressources ne lui permettaient plus d'accéder à cette prestation sociale. Pour Younès : « *Avoir cet emploi m'a permis de participer aux dépenses du foyer et d'être, avec ma copine, plus indépendant.* »<sup>649</sup>.

Toutefois son contrat restait à durée déterminée et son poste risquait de ne pas être renouvelé. Il allait être orienté sur une autre mission avec de nombreux déplacements dans la région Alsace. Son intégration professionnelle restait donc aussi instable que celle d'Arnaud. Enfin, cette autonomisation résidentielle s'accompagnait également d'un changement de mode de vie dans lequel son sentiment de responsabilité, vis-à-vis de son couple, était beaucoup plus fort.

Ainsi, le niveau de revenu salarial est une dimension sociale essentielle pour les jeunes diplômés allocataires du RSA dans l'accès à un logement indépendant. Ce processus influence également le niveau de l'aide financière parentale.

Or, la perte d'un emploi à durée déterminée, antérieur ou non au passage dans le RSA, crée un processus social inversé. Dans cette dynamique sociale, les jeunes diplômés allocataires du RSA qui n'ont plus de ressources personnelles sont obligés de revenir habiter chez leurs parents. Cette requalification parentale remet en cause un processus d'autonomisation résidentielle mis à mal par la précarité professionnelle.

---

<sup>647</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 214. (Younès, 27 ans, RSA socle, bac+5, en couple, domicile parental, Strasbourg).

<sup>648</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>649</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°2, juillet 2014, p. 292. (Younès, 29 ans, est sorti du dispositif RSA, bac+5, en couple, appartement, Strasbourg).

Karine<sup>650</sup> a vécu plusieurs recohabitations avec ses parents et sa sœur, après avoir connu des modes d'habitats éloignés du domicile familial. Auparavant, elle a vécu une scolarité qui ne lui correspondait pas vraiment. Lors de sa première année au lycée, elle souhaitait s'orienter vers une filière artistique mais ses parents se sont opposés à ce choix.

Karine est partie en Allemagne pour faire des études de stylisme et a quitté le domicile familial pour un logement étudiant. A la fin de ses études en stylisme, elle a décroché rapidement un emploi à Cologne, en Allemagne. Trois ans après son départ de France, elle est revenue vivre au domicile parental après que son contrat de travail n'ait pas été renouvelé.

Karine a quitté une nouvelle fois le domicile parental pour travailler au sein d'une grande multinationale du textile, basée en Allemagne, mais qui «était moins loin»<sup>651</sup> du domicile parental. Six mois après, son contrat n'a pas été renouvelé et Karine est revenue une deuxième fois cohabiter avec ses parents.

Ce passage a été douloureux car il était associé à un parcours difficile pour accéder à une autonomie professionnelle mais aussi résidentielle. Karine explique, ici, la gêne qu'elle ressentait à retourner au domicile parental et les contraintes sociales qu'impliquait une promiscuité familiale :

*« Ce n'a pas été évident déjà pour mes parents. Pendant quatre ans, moi et ma sœur ont été partis. Ils avaient leurs rythmes, leurs modes de vies et leurs fonctionnements de couple. Ils faisaient ce qu'ils voulaient avec qui ils voulaient. Tout d'un coup, ils se retrouvent avec les deux enfants car ma sœur avait aussi le même problème. On s'est retrouvé à quatre adultes dans une maison relativement serrée. Ce n'est pas évident, ni pour les parents, ni pour la jeunesse. Mes parents ne se sont pas imaginés vivre cette situation. »*<sup>652</sup> (Karine, 25 ans, bac +2, célibataire, domicile parental, département du Bas-Rhin).

De même, la promiscuité avec ses parents et sa sœur dans le même espace domestique entraînait des tensions relationnelles à cause notamment de temporalités quotidiennes différenciées. La recohabitation parentale demande à chaque membre de la famille « *de prendre sur soi pour que chacun puisse vivre ensemble* »<sup>653</sup>.

Par la suite, sa sœur la mise alors en contact avec une conseillère d'insertion d'une mission locale. Celle-ci lui a proposé de compléter son RSA avec un emploi aidé d'une durée de 6

---

<sup>650</sup> Annexes Volume 1, Karine, Présentation du parcours, p. 439.

<sup>651</sup> Annexes Volume 2, Karine, Entretien n°1, octobre 2012, p. 83. (Karine, 25 ans, bac +2, célibataire, domicile parental, département du Bas-Rhin).

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 90.

mois renouvelable. Karine a été alors embauchée dans une épicerie qui vendait des produits issus de l'agriculture biologique et qui était pilotée par un lycée agricole. Toutefois, elle n'envisageait pas de quitter le domicile parental tant qu'elle n'avait pas un emploi stable.

Enfin, Sarah<sup>654</sup> a vécu également un retour prolongé au domicile parental, à la suite d'une fin de formation mouvementée par la naissance de son fils et la séparation avec son compagnon. A la différence de Karine, ce retour a été plutôt bien accepté par Sarah qui appréciait le fait d'habiter sous le même toit que les membres de sa famille proche. Sa mère, qui est fille d'exploitants agricoles, lui avait construit un studio au sein de la résidence familiale et avait effectué un crédit au nom de Sarah. Cela pour : « *Me faire une nouvelle salle de bains. Après, ça sera pour mes frères et soeurs* »<sup>655</sup>. Sarah n'avait pas de loyer à payer et la plupart des dépenses quotidiennes étaient prise en charge par sa mère. Ainsi, Sarah ne vivait pas ce retour au domicile familial comme une perte d'autonomie résidentielle mais plutôt comme un passage agréable. Cette situation lui permettait de voir plus régulièrement sa famille proche et éviter d'être une jeune mère trop isolée. Toutefois, elle espérait pouvoir accéder à un CDI et « *construire une maison* ».

## 2.2 L'accès rapide à un logement individuel : des modes d'habitats dépendants de l'emploi

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA peuvent intégrer rapidement un appartement individuel dans la mesure où ils bénéficient d'une aide familiale, d'une activité professionnelle combinée au RSA ou bien de l'appui d'un(e) conjoint(e) qui a certaines ressources financières. L'accès à une autonomie résidentielle individuelle, qui reste précaire, permet alors, aux jeunes diplômés allocataires du RSA, de construire leur propre intimité sociale, de construire une vie de couple et de se projeter dans des vies adultes séparées de l'habitat parental

---

<sup>654</sup> Annexes Volume 1, Sarah, Présentation du parcours, p. 448.

<sup>655</sup> Annexes Volume 2, Sarah, Entretien n°1, décembre 2012, p. 177. (Sarah, 23 ans, RSA socle, bac professionnel, séparée de son conjoint avec un enfant, domicile parental, département du Bas-Rhin.)

Il existe des jeunes diplômés allocataires du RSA qui peuvent accéder directement à un logement individuel, en vivant seul, avec ou sans enfants, et qui ne bénéficient quasiment pas d'une aide familiale. Dans cette configuration, ces jeunes diplômés sont contraints de trouver rapidement des activités professionnelles et de les cumuler avec le RSA afin de payer un loyer mensuel. Cela concerne notamment les transitions résidentielles de Loriane et de Dounia.

Loriane<sup>656</sup> s'inscrit dans la quête d'une autonomie sociale qui passe notamment par l'accès rapide à un logement individuel pérenne. Après un parcours de formation initiale qui a exploré de nombreuses filières, Loriane a obtenu un Master 2 (bac +5) en Sciences de l'Education. Le départ du domicile parental a eu lieu entre la validation de son baccalauréat et son entrée à l'Université de Strasbourg. Elle a d'abord emménagé dans une colocation où elle possédait une chambre puis elle s'est installée dans le studio de son compagnon.

Par-là suite, Loriane a décroché un emploi d'assistant d'éducation dans un collège strasbourgeois. Cet emploi à durée déterminée lui donnait des revenus réguliers. A ce moment-là, Loriane a demandé également le RSA. Son compagnon était pour sa part intermittent du spectacle et il était souvent contraint de partir à Paris pour des raisons professionnelles. Les ressources du couple leur permettaient de « *partager les courses* » et « *de partir en vacances* »<sup>657</sup>. Quelques temps après, ils ont emménagé dans un appartement HLM situé à Strasbourg. Loriane a mis le contrat de location à son nom, en accord avec son compagnon, étant donné aussi qu'elle avait introduit cette demande de logement public. Le couple s'est séparé. Loriane s'est alors retrouvée seule avec un loyer mensuel à payer.

A partir de là, Loriane a intégré alors une école préparatoire aux concours de la fonction publique et a quitté le dispositif RSA car les assurances-chômage prenaient le relais. Elle n'a pas réussi à passer les concours qu'elle souhaitait. Loriane s'est orientée alors vers les concours du travail social et a fini par être admise dans une formation pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée (bac+3) à Strasbourg. Loriane est revenue dans le dispositif RSA après avoir appris qu'elle pouvait articuler le RSA avec une aide du Pôle Emploi.

Lors de notre entretien, Loriane était toujours en cours de formation. Elle expliquait que pendant toutes les années qui ont suivies la sortie de sa formation initiale, elle a fait en sorte de conserver son appartement HLM même si sa situation professionnelle restait incertaine.

---

<sup>656</sup> Annexes Volume 1, Loriane, Présentation du parcours, p. 441.

<sup>657</sup> Annexes Volume 2, Loriane, Entretien n°1, avril 2014, p. 101. (Loriane, 30 ans, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).



Loriana ne souhaitait pas revenir habiter dans son village natal car « *le fait de venir à Strasbourg m'a ouvert l'esprit* » et qu'elle était « *contente d'avoir quitté la mentalité villageoise* »<sup>658</sup>. L'accès à un logement individuel s'inscrit ici dans une transition résidentielle qui vise une autonomie sociale vis-à-vis de l'entourage familial proche afin de déployer des aspirations sociales différentes de celles cultivées par le milieu social d'origine.

Le parcours résidentiel de Dounia<sup>659</sup> rejoint également celui de Loriana. Dounia est née au Tchad. Après avoir obtenu un bac mention géographie, elle a été contrainte de se marier et d'arrêter ses études. Son arrivée en France, avec son enfant en bas-âge, était liée à une séparation conjugale et au désir de continuer des études universitaires à Strasbourg. Dounia a accédé rapidement à un logement social.

A la fin de sa formation initiale, elle a été confrontée à de nombreuses difficultés pour accéder à un emploi correspondant à ses qualifications. Elle a introduit alors une demande de RSA car elle était isolée, avec un enfant à élever et sans réelles aides familiales. Dounia a continué d'enchaîner des emplois comme assistante administrative et a effectué des emplois courts pour des collectivités locales. Cette transition formation-emploi a profondément déstabilisé Dounia qui s'était fortement investie pendant ses études et qui a connu de nombreux obstacles par le passé. Par ailleurs, la précarité professionnelle ne lui permettait pas de se : « *projeter trois mois à l'avance pour ne pas être coincée parce qu'il y a le logement et l'électricité à payer* »<sup>660</sup>. Cela lui impose de calculer précisément son budget pour ne pas avoir de problèmes avec la banque.

Lors d'un deuxième entretien, Dounia n'était plus allocataire du RSA car elle avait travaillé suffisamment d'heures pour avoir droit à une assurance-chômage. Dounia habitait toujours dans le même appartement mais le fait de se maintenir dans un logement individuel restait difficile.

A contrario, parmi les jeunes diplômés allocataires du RSA qui accèdent rapidement à un logement individuel, certains bénéficient d'une aide financière de la part de leurs familles ou bien de leurs conjoint(e)s qui exercent une activité professionnelle précaire. Dans cette dynamique sociale, l'autonomie résidentielle est surtout dépendante de l'entourage proche.

---

<sup>658</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>659</sup> Annexes Volume 1, Dounia, Ligne des temps biographiques, p. 467.

<sup>660</sup> Annexes Volume 2, Dounia, Entretien n°1, septembre 2012, p. 43.

Bilal<sup>661</sup> a connu un accès rapide à un logement individuel qui s'appuie sur le RSA mais également sur les revenus professionnels de sa conjointe. Lors de notre premier entretien, réalisé six ans après la sortie des études, Bilal expliquait avoir vécu comme célibataire dans un appartement notamment grâce au RSA et à des revenus professionnels issus de ces expériences associatives. Sa mère qui vivait seule n'a pas pu l'aider financièrement.

Or, la mise en couple avec sa compagne ont modifié l'équilibre financier que Bilal avait construit jusque-là pour maintenir une relative autonomie résidentielle. Sa compagne, ayant une activité professionnelle comme agent non-titulaire de la fonction publique, elle percevait des revenus plus importants que ceux de Bilal. Ce changement de situation sociale a entraîné une baisse rapide des aides au logement et le montant du RSA a été diminué voire suspendu à certains moments :

*« [...] Mes aides au logement, on était revu à la baisse puisque je suis en couple et que les ressources de ma compagne ont été prises en compte. [...] Sur le mois de novembre, ils m'ont retenu l'ensemble du RSA. Il y a des voies de recours que j'ai sollicité. En situation de couple, le RSA est majoré en fonction du conjoint. Dans mon cas, le RSA diminue. Ma compagne continue de gagner sa paye mais ce n'est pas énorme et mes ressources financières ont fondues petit à petit. Tout ça parce qu'on s'est déclaré à deux. En fait, nous n'aurions pas dû se déclarer à deux comme ça j'aurais continué à percevoir le RSA tel qu'il était. Dans la situation actuelle, ma conjointe doit assumer un ensemble de charges liées au logement, à internet, etc. Avant, je payais les courses avec le montant intégral du RSA.»<sup>662</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Cette nouvelle configuration a créé également une répartition inégale dans le couple concernant les charges liées au logement. Bilal percevait alors la baisse du RSA comme une perte d'autonomie sociale. Bilal se sentait contraint de retrouver rapidement un emploi alimentaire pour soutenir sa compagne alors qu'il avait le projet de passer son permis et de rechercher une activité professionnelle satisfaisante :

*« [...] Avec moins de RSA, je perds plus de 50% de mes ressources, je n'ai plus la capacité d'assumer financièrement. Du coup, qu'est-ce qu'on fait à ce moment-là ? Ça pousse à chercher le premier boulot qu'on trouve même si on est mal payé et mal assuré. On ne peut pas vraiment rentrer dans une recherche d'emploi car c'est un boulot à plein temps. C'est le cercle vicieux. Au lieu d'installer un cercle vertueux qui permet petit à petit de s'en sortir pour aller vers une situation meilleure. En fait, ça te presse d'aller vers le truc le plus simple et le plus basique. Ça, c'est un aspect négatif que je ressens aujourd'hui alors que si j'avais un RSA plein, j'aurais le temps de passer mon permis et*

---

<sup>661</sup> Annexes Volume 1, Bilal, Ligne des temps biographiques, p. 461.

<sup>662</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 25-26.

*de chercher un vrai boulot qui m'intéresse. »<sup>663</sup>(Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

A ce moment-là, Bilal avait également fait une demande pour intégrer un logement social et espérait déménageait car son bâtiment était « *vétuste* » et « *les communs ne sont pas propres* »<sup>664</sup>.

Deux ans après ce premier entretien, Bilal avait changé d'appartement avec sa compagne pour s'installer dans un logement plus confortable. Sa situation professionnelle et celle de sa conjointe ont également évolué. Il est devenu assistant d'éducation dans un établissement scolaire de Strasbourg avec un contrat à durée déterminée. Sa compagne a accédé au statut de fonctionnaire. A partir de là, l'ensemble des ressources du foyer ont augmenté et Bilal a perdu ses droits au RSA :

*« [...] Maintenant, je ne suis plus au RSA car depuis septembre je rentre un revenu régulier qui dépasse le seuil pour avoir un RSA activité. En plus, je déclare mes revenus avec ma copine qui elle aussi a un salaire fixe. Donc, mon RSA a réduit comme une peau de chagrin. J'ai aussi des allocations logements qui ont diminué. Le problème c'est que les charges sont plus élevées car l'appartement est plus propre. On arrive très difficilement à joindre les deux bouts. On ne peut pas épargner. [...] »<sup>665</sup> (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Toutefois, l'autonomie résidentielle du couple reste fragile car les nouvelles charges du logement sont plus élevées et que le salaire de Bilal reste insuffisant pour assurer un mode d'habitat stable sur le long terme. Le fait de ne plus être allocataire du RSA, d'accéder à un logement individuel, d'être soutenu financièrement par le conjoint ou de décrocher un emploi long ne se traduit pas forcément, pour les jeunes diplômés, par une sortie de la précarité sociale quotidienne.

---

<sup>663</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>664</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>665</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°2, janvier 2014, p. 234.

## 2.3 Une autonomisation résidentielle qui passe par l’habitat communautaire et nomade

Les jeunes diplômés allocataires du RSA peuvent également opter pour des logements partagés comme la colocation. Cela correspond essentiellement à des modes de vie dans lesquels l’autofinancement de l’habitat ne s’appuie pas uniquement sur des revenus salariaux. Ce mode d’habitat à plusieurs permet de mettre en commun des ressources financières pour être moins dépendant des dépenses liées à un logement personnel. Cette forme de transition résidentielle concerne notamment Julien, Léa et Mathieu.

Julien<sup>666</sup> a expérimenté plusieurs fois un mode d’habitat partagé. Au cours de ses études, il a vécu dans un appartement en colocation dans un village situé dans le département du Bas-Rhin. Il étudiait alors à l’Université de Strasbourg. Deux mois après avoir obtenu son diplôme (bac +5), Julien a entendu parler du RSA et s’est inscrit dans un ensemble de démarches administratives afin de pouvoir en bénéficier.

Un an après, Julien déménage du Bas-Rhin pour s’installer à Mulhouse. Toutefois, il ne souhaitait pas se réinstaller au domicile familial et préférait emménager en colocation avec une amie. Pendant deux ans, Julien a cohabité avec cette personne proche puis il a trouvé une nouvelle colocation à Mulhouse grâce au « *bouche-à-oreille et avec de la chance* »<sup>667</sup>.

Un an après, il a été embauché comme professeur de mathématiques dans un collège du département de l’Eure et Loir. Cela a impliqué un nouveau déménagement mais cette fois-ci dans un appartement individuel de fonction au sein de l’établissement scolaire. Cette nouvelle situation professionnelle restait toutefois précaire et son autonomie résidentielle était liée à son statut d’enseignement non titulaire.

Lors de notre second entretien, réalisé huit ans après la sortie des études, Julien expliquait que son avenir « dépendait des postes disponibles » mais qu’il existait aussi une possibilité de revenir en Alsace et de « *se trouver sans emploi* »<sup>668</sup>. Dans ce dernier cas, Julien envisageait alors péniblement cette probabilité de quitter une nouvelle fois la région Alsace :

---

<sup>666</sup> Annexes Volume 1, Julien, Ligne des temps biographiques, p. 477.

<sup>667</sup> Annexes Volume 2, Julien, Entretien n°2, mars 2015, p. 260. (Julien, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loire).

<sup>668</sup> *Ibid.*, p. 262.

« Je ne pense pas que j'aurais le courage de déménager une sixième année de suite pour rester encore aussi loin de chez moi. En effet, il faut avouer que cela est compliqué de déménager lorsqu'on est loin du soutien familial et de celui de ses proches en général. »<sup>669</sup> (Julien, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loire).

Toutefois, ce sentiment d'inquiétude était nuancé pas Julien qui expliquait avoir déjà vécu de nombreuses expériences mouvementées notamment après sa sortie de formation :

« Il faut dire que je me suis retrouvé dans des situations complexes et éprouvantes pendant ces trois années. Cependant, mon tempérament me porte à penser que les épreuves sont là pour être dépassées. Cela m'a aidé à évoluer. Apprendre par exemple le lâcher-prise face aux difficultés du quotidien mais aussi à voir les choses différemment. »<sup>670</sup> (Julien, 31 ans, non allocataire du RSA, bac +5, célibataire, appartement, Eure et Loir).

Léa<sup>671</sup> connaît également l'expérience de la colocation. Elle est partie très tôt du domicile parental lorsqu'elle a décroché du système scolaire. Dès ses 17 ans, elle a travaillé dans une usine puis est devenue animatrice en centre socio-culturel. A l'issue de ces expériences professionnelles, elle a décidé de passer son baccalauréat en candidat libre puis s'est inscrite à l'Université de Strasbourg où elle a obtenu un Master 2 (bac +5) en communication visuelle. Au cours de toutes ses années, Léa a souvent préféré vivre en colocation.

Lors de notre entretien, réalisé deux ans après sa sortie de formation, Léa vivait dans un grand appartement, au centre de ville de Strasbourg, qu'elle partageait avec des colocataires étudiants et salariés. A ce propos, Léa indique qu'elle : « a choisi de vivre aussi en colocation car cet appartement me coûte très peu »<sup>672</sup>. Toutefois, cela fait quelques années que Léa a choisi ce mode d'habitat partagé depuis qu'elle a quitté le domicile familial et que ses parents lui ont dit qu'elle devait « en gros se débrouiller »<sup>673</sup>.

Léa a accédé au RSA car sa bourse universitaire arrivait à terme à la fin de ses études universitaires et parce qu'elle n'avait pas suffisamment de ressources professionnelles pour subvenir à ses besoins quotidiens. Pour autant, si Léa connaissait une situation de précarité

---

<sup>669</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>670</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>671</sup> Annexes Volume 1, Léa, Présentation du parcours, p. 440.

<sup>672</sup> Annexes Volume 2, Léa, Entretien n°1, janvier 2013, p. 94. (Léa, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg.)

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 93.

sociale, elle considérait qu'elle avait « *un toit et de quoi manger* »<sup>674</sup>.

Enfin, l'exemple Mathieu<sup>675</sup> dont l'autonomie résidentielle passe par un habitat mobile qui est combiné à l'usage du RSA. Cette démarche s'inscrit dans un mode de vie nomade et dans des activités sociales ayant une forte dimension artistique.

Dès son adolescence, Mathieu a développé un imaginaire et des supports techniques qui constituaient une part importante de son existence sociale. Après avoir obtenu un baccalauréat en art appliqué, il a passé un an à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'une Licence Art du Spectacle. Après être sortie de sa formation sans avoir obtenu son diplôme, Mathieu s'est mis à construire un projet de véhicule habitable qui serait à la fois son lieu de travail et son habitat principal : « *Je peux dormir dans la couchette de mon véhicule et y travailler parce que je l'ai bien isolé. Il y a quand même eu sept ans pour construire ce véhicule avec de nombreuses améliorations. [...].* »<sup>676</sup>.

Cet habitat mobile, que Mathieu appelle aussi le « *Véhicule Ecologique de Création Ambulante* », lui permet de se déplacer principalement dans l'espace régional, d'aller à la rencontre de son public, de proposer des animations de rues ou de participer à des festivals. Toutefois, Mathieu revenait de temps en temps au domicile familial pour effectuer des réparations et se protéger du froid lorsque l'hiver arrivait.

L'accès à l'autonomie résidentielle s'inscrit, ici, dans une trajectoire de vie où la création artistiques, la recherche de rencontres sociales et l'exploration de différents territoires géographiques sont essentiels.

L'habitat mobile permet également à Mathieu de ne pas trop dépendre de cadres institutionnels qui l'empêcheraient de déployer une identité sociale singulière :

*« [...] J'ai envie de travailler à ma manière et de comprendre mon environnement puis faire avec. J'essaie de trouver ma propre échelle et ma propre énergie notamment quand j'installe des panneaux solaires sur mon véhicule. Je travaille en fait sur la notion de vitesse. Je suis quelqu'un de lent. Mon mode de vie me permet aussi de fuir certains contextes et puis ... le rapport au monde n'est pas le même lorsque tu te déplaces en voiture qu'en vélo. [...] »<sup>677</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, habitat mobile, Alsace).*

---

<sup>674</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>675</sup> Annexes Volume 1, Mathieu, Ligne des temps biographiques, p. 487.

<sup>676</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°2, octobre 2013, p. 275. (Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, habitat mobile, Alsace).

<sup>677</sup> *Ibid.*, p. 277.

Néanmoins, Mathieu ne se considérait pas comme marginal mais travaillait à « *casser certaines barrières sociales* »<sup>678</sup> en proposant d'autres manières d'appréhender les mondes sociaux et les individus qui les composent.

Le mode d'habitat partagé qu'adoptent certains jeunes diplômés allocataires du RSA est un moyen qui permet d'accéder à un habitat séparé du logement familial en situation de précarité socio-économique. La colocation est un mode d'habitat qui rend possible une autonomisation sociale et qui s'inscrit dans des formes de vie en périphérie du salariat.

L'autonomie résidentielle des jeunes diplômés allocataires du RSA, qui s'inscrit dans le passage vers la vie adulte, est rendue difficile par des situations de précarités socio-économiques. Les différents modes d'habitat qu'expérimentent ces jeunes diplômés varient également en fonction de leurs ressources économiques, des solidarités familiales ou du soutien conjugal. L'accès à un logement individuel, l'installation en couple, le retour temporaire au domicile parental ou bien la colocation, sont autant de formes d'habitats dans lesquels les jeunes diplômés allocataires du RSA essayent de construire un « chez-soi » indépendant de l'espace familial. Plus largement, ces mobilités et ces sociabilités résidentielles s'inscrivent dans des transitions sociales différenciées, comme le souligne Emmanuelle Maunaye :

« Si l'importance économique ne fait pas de doute (déménager de façon à ne pas payer pendant les mois d'été, changer pour une solution moins onéreuse), ces déménagements multiples sont également décrits par les jeunes comme une suite de différents modes d'habiter où la vie seule et la vie à plusieurs s'entremêlent. Par exemple, pour certains, à la vie solitaire va succéder une période de vie en colocation pour déboucher sur une vie de couple. Pour d'autres, la vie en colocation est inaugurale puis se poursuivra par une vie solitaire. Les combinaisons sont variées et il ne s'agit pas là d'en faire une présentation exhaustive. Cela précise surtout les évolutions rythmées des attentes et des envies des jeunes étudiants en matière de logement, qui sont autant d'expérimentations de leur mode de vie et plus largement des indicateurs, à partir des manières de se loger, sur la construction de leur autonomie et de leur vie adulte. »<sup>679</sup>

Les modes d'habitat et l'autonomisation résidentielle des jeunes diplômés allocataires du RSA questionnent également les mouvements de proximité et de détachement relationnels, avec l'entourage proche, qui rythment le passage à la vie adulte.

---

<sup>678</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>679</sup> Maunaye Emmanuelle, « S'installer dans un logement. Les manières juvéniles de se loger aujourd'hui », *Agora débats/jeunesses*, N° 64, 2013/2, p. 86-87.

### 3. Les dynamiques relationnelles des jeunes diplômés allocataires du RSA : entre ancrages et mobilités

Les processus d'autonomisations sociales des jeunes adultes diplômés, allocataires du RSA, qui marquent l'évolution de leurs trajectoires biographiques, passent également par les autonomies relationnelles. Celles-ci ont une place importante dans la mesure où elles rendent possibles l'individuation des existences sociales. L'autonomie relationnelle s'élabore au sein des interdépendances sociales auxquelles appartiennent les individus.

Or, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, la construction d'une indépendance relationnelle au sein des sociabilités familiales, amicales ou conjugales est soumise à de fortes tensions sociales. Ces dernières étant liées aux histoires individuelles et aux situations de précarités socio-économiques.

Toutefois, l'autonomie est aussi une norme dominante de nos sociétés modernes où les êtres sociaux se pensent par la conscience forte d'une intériorité personnelle. Or, le concept d'autonomie renvoie aussi à la conception d'un individu comme une figure atomisée et détachée de ces appartenances sociales. En ce sens, Vincenzo Cicchelli attire notre attention sur le risque méthodologique d'utiliser le concept d'autonomie uniquement dans un sens autoréférentiel :

« Afin de pallier à ces inconvénients, il ne faut pas rester aux injonctions culturelles, mais inscrire cette notion [l'autonomie] dans le travail de construction de l'acteur social. Malgré son inscription historique, l'usage que les acteurs sociaux font de l'autonomie n'est pas assimilable à une réponse linéaire à la norme, même si elle souvent considérée comme un idéal à atteindre. Le sens social de cette notion se complexifie lorsque les individus sont aux prises avec le travail d'accomplissement de soi par la médiation d'un autrui significatif. Pour cette raison, il faut considérer l'autonomie, d'un point de vue relationnel, comme une interaction entre un individu et un autre individu, un groupe d'individus ou une institution. »<sup>680</sup>

Il est important d'aborder le processus d'autonomisation sociale en relation avec l'ensemble des relations et des appartenances plurielles qui constituent les environnements sociaux des jeunes diplômés allocataires du RSA. Autrement dit, de prendre en compte les influences et les valeurs sociales de l'entourage proche dans les choix socio-biographiques

---

<sup>680</sup> Cicchelli Vincenzo, « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et prévisions*, n°65, 2001, p. 10-11.



singuliers des jeunes diplômés, allocataires du RSA. Les interdépendances sociales avec l'entourage proche varient selon les histoires relationnelles, les configurations familiales, les ressources matérielles des parents et les choix biographiques faits par les jeunes diplômés notamment après la sortie de leurs formations initiales.

Analyser les relations d'interdépendances des jeunes diplômés, allocataires du RSA, avec leurs parents, leurs familles et leurs conjoint(e)s est primordial. Cela afin de saisir les autonomisations sociales de ces jeunes diplômés qui sont rythmées par des dynamiques relationnelles entre ancrages et mobilités spatiales, et qui se poursuivent tout au long de leurs vies adultes.

### 3.1 L'ancrage géographique avec l'entourage proche : un soutien à l'autonomie sociale qui peut devenir une contrainte relationnelle

Certains jeunes diplômés, allocataires du RSA, ont des liens avec l'entourage proche qui se traduisent par de fortes proximités géographiques avec leurs parents, les membres de leurs familles ou de leurs conjoints. Une solidarité intervient alors pour aider directement ces jeunes diplômés face aux difficultés du quotidien. Cette aide peut prendre la forme de versements d'argent, d'un hébergement au domicile parental, de courses alimentaires mais aussi d'un soutien moral.

Philippe<sup>681</sup> était parti du domicile parental, situé en Alsace, lors de son inscription à l'Université de Strasbourg dans l'idée d'obtenir une Licence en Economie (bac+3). Deux ans après son entrée dans cette formation, il a décidé de quitter l'enseignement supérieur après avoir eu des résultats négatifs lors de sa troisième année d'études.

Lors de notre entretien, Philippe avait quitté son studio étudiant, qui était financé par ses parents, pour emménager au domicile de sa sœur. Celle-ci vit en couple et a un enfant. Il indiquait alors : « *ça fait depuis un petit moment que je vis avec ma sœur, son compagnon et leur enfant en colocation. Ça permet de réduire les frais liés à des dépenses.* »<sup>682</sup>.

---

<sup>681</sup> Annexes Volume 1, Philippe, Présentation du parcours, p. 445.

<sup>682</sup> Annexes Volume 2, Philippe, Entretien n°1, décembre 2012, p. 153. (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

La cohabitation avec sa sœur, et le conjoint de celle-ci, n'a pas semblé poser de problèmes à Philippe parce que : « *l'appartement est assez grand* » et que : « *Je m'entends avec tout le monde. Il n'y a pas de soucis à ce niveau-là* »<sup>683</sup>. En contrepartie, Philippe utilisait une partie de son RSA pour faire des courses ou aider ponctuellement sa sœur.

Cependant, la forte proximité géographique avec l'entourage proche impose aussi des jugements de valeur qui peuvent être contraignants ou créer des tensions relationnelles. En effet, les parents de Philippe ont connu l'exil et ne comprenaient pas sa décision d'arrêter ses études et de recourir au RSA. Cette situation créait des tensions relationnelles dans la mesure où Philippe ne se référait pas à la figure du travailleur salarié :

*« Pour eux, avoir le RSA ce n'est pas intéressant, de ne pas avoir d'horaires à respecter, de ne pas avoir de buts dans ta journée. Ça crée des tensions sur le moment car tous les parents te demandent des comptes sur ce que tu as fait. Ça peut être agaçant mais ça s'arrête là et ça ne va pas plus loin. »*<sup>684</sup> (Philippe, 27 ans, RSA socle, bac+3 non validé, célibataire, domicile familial, Strasbourg).

Malgré les injonctions parentales à vivre d'un emploi, Philippe sait que la solidarité familiale à son encontre n'est pas questionnée. Philippe négocie son autonomisation relationnelle et sociale par une double attitude sociale. Il montre son adhésion à un mode de vie qui s'inscrit dans la tradition familiale et parentale tout en réfléchissant à un projet professionnel détaché du salariat.

Sonia<sup>685</sup> connaît également une proximité géographique avec son entourage proche mais, à la différence de Philippe, ses parents sont beaucoup plus compréhensifs vis à vis de ses choix de vie. Après avoir obtenu un bac général littéraire, Sonia s'est inscrite à l'Université de Strasbourg pour suivre une Licence en Langues Etrangères. Très vite, Sonia a ressenti une démotivation face au décalage entre le lycée et le fonctionnement universitaire. De plus, sa première année de Licence a connu un mouvement social face à la fusion des trois universités de Strasbourg en 2009. Enfin, des raisons financières l'ont empêché de se concentrer sur ses cours, les parents ne pouvant pas directement payer ses études.

---

<sup>683</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>684</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>685</sup> Annexes Volume 1, Sonia, Présentation du parcours, p. 450.

Toutefois, Sonia s'est mise à chercher des emplois alimentaires afin de poursuivre ses études et d'être moins dépendante de son entourage proche. Cet ensemble de difficultés l'ont amené à quitter l'université. Sonia s'est alors désengagée de son parcours de formation.

Cette période a été un moment difficile pour Sonia qui s'était sentie profondément insatisfaite face à l'arrêt de ses études. A partir de là, elle a emménagé en colocation avec une amie après avoir cohabité, pendant un certain temps, avec sa sœur. Son frère qui avait déjà une situation professionnelle, l'a aidé aussi financièrement. Sonia est restée un an à l'Université, sans obtenir sa Licence Langues Etrangères (bac +3), puis elle a enchaîné sur de nombreux emplois alimentaires principalement comme femme de ménage. Elle s'est mise en colocation avec une amie pour diminuer le coût que représente un logement individuel.

Dès ses 25 ans, elle a fait une demande de RSA pour compléter ses faibles revenus professionnels. Ses parents l'ont encouragé car : « *Pour eux, le RSA est une aide financière qui les soulage car ils ne peuvent pas m'aider.* »<sup>686</sup>. De la même manière, sa fratrie n'était pas en opposition avec cette démarche parce qu' : « *Ils savent que je touche le RSA mais ils ne font pas de reproches.* »<sup>687</sup>. Parmi ses frères et sœurs, certains ont vécu des parcours professionnels difficiles après leurs sorties de formation. Ainsi, Sonia sait qu'elle peut compter sur les membres de sa famille dans le cas où sa situation socio-économique deviendrait encore plus précaire.

L'ancrage géographique et la proximité relationnelle permettent aux jeunes diplômés allocataires du RSA, qui connaissent une forte solidarité familiale, d'être soutenus durablement par l'entourage. Par ailleurs, l'usage du RSA soulage les aidants familiaux qui accompagnent financièrement et matériellement les jeunes diplômés en situation de précarité. Cette analyse rejoint celle d'Evelyne Ribert qui a étudié les formes de soutien familial apporté aux allocataires du RMI :

Il y a enfin l'aide à long terme, d'emblée pensée comme durable, organisée pour l'être et à cette fin dissimulée en tant qu'aide. Pour être acceptable par les deux parties, le soutien doit paraître ne rien coûter au donateur et ne pas faire du donataire un endetté, autrement dit s'apparenter à un don. Il s'agit de sauver les apparences, d'entretenir la fiction selon laquelle l'allocataire « se débrouille seul », fiction qui tend à préserver l'indépendance de chacun, tout en permettant l'assistance. [...] L'allocataire ne doit ainsi jamais rien demander et l'aide doit être apportée en nature (donner des plats, faire des courses, etc.) ou sous la forme d'un hébergement. [...] En nature, l'aide ne peut être comptabilisée et

---

<sup>686</sup> Annexes Volume 2, Sonia, Entretien n°1, janvier 2014, p. 181. (Sonia, 25 ans, RSA activité, bac +3 non validé, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>687</sup> *Ibid.*, p. 183.

elle permet au donateur de s'assurer de l'utilisation qui en est faite, sans avoir besoin d'exercer le moindre contrôle. Cette restriction de l'aide à une aide en nature est favorisée par le RMI, qui sert à payer les petites dépenses quotidiennes et les frais personnels (transports, téléphone, etc.) : les allocataires n'ont pas à demander de l'argent à leurs proches. Quand ils sont hébergés, ils veillent aussi à se faire les plus discrets possibles et tentent de s'inscrire dans une certaine réciprocité en rendant des services ou en offrant de petits cadeaux. Ils contribuent enfin financièrement aux frais du ménage, grâce au RMI, quand les moyens de leurs hôtes sont limités, que ceux-ci perçoivent eux-mêmes un minimum social ou que plusieurs membres de la famille soient touchés par la précarité. En permettant de soulager le donateur et d'éviter les échanges monétaires, le RMI favorise à double titre la solidarité familiale. L'aide durable, on l'a compris, nécessite donc une proximité affective et géographique [...] »<sup>688</sup>

Toutefois, le soutien familial durable dans un ancrage géographique implique également une forte interdépendance relationnelle. Cela peut être vécu, par les jeunes diplômés allocataires du RSA, comme une perte d'autonomie sociale ou créer des tensions relationnelles suscitées par des discours moraux, de la part des membres de l'entourage proche, sur la nécessité de sortir de l'assistance sociale.

### 3.2 Entre éloignement et rapprochement géographique : approfondir une autonomie relationnelle avec le risque de connaître un isolement social

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA qui connaissent un éloignement puis un rapprochement relationnel, adoptent des modes de vie en décalage avec ceux de leurs parents.

Lorsque ces individus sont éloignés, la relation avec l'entourage proche se poursuivra par des échanges téléphoniques, des visites ponctuelles ou bien une aide financière. Après avoir obtenu un Master 2 mention communication scientifique (bac+5) à l'Université de Strasbourg, Jérémie<sup>689</sup> n'arrivait pas à être embauché sur un emploi lié à sa spécialisation universitaire.

---

<sup>688</sup> Ribert Evelyne, « Les déterminants du soutien familial apporté aux allocataires du RMI », *Recherches familiales*, n°3, 2006, p. 107.

<sup>689</sup> Annexes Volume 1, Jérémie, Ligne des temps biographiques, p. 470.

Il a exercé quelques jobs alimentaires puis a eu l'idée de partir à l'étranger dans le cadre du visa working/holidays. Celui-ci permettant à des jeunes de moins de 30 ans de séjourner dans un autre pays et de pratiquer des expériences professionnelles. Jérémie est alors parti en Australie pendant un an puis il est revenu au domicile parental.

Ses parents l'ont toujours soutenu financièrement, même si ces nombreux déplacements à l'étranger ont suscité leurs inquiétudes :

*« Je suis fils unique déjà. J'ai des parents qui me soutiennent dans ce que je fais. Ma mère m'a fait quand même deux ou trois remarques : « tu ne peux pas ramasser des fruits toute ta vie ! ». Mon père était concierge et ma mère est secrétaire. Je pense qu'on fait parti de la classe moyenne parce qu'ils arrivent à gérer leur budget. Mes parents ne sont pas dépensier. Quand je veux partir, ils me disent « ok ! Mais ça nous dérange pas que tu restes à la maison. ». Moi, ça m'embête de vivre avec mes parents. Si je n'étais pas parti à l'étranger, je pense que j'aurais essayer de me trouver un appartement. »<sup>690</sup>(Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile familial, Strasbourg).*

Malgré cette situation, le lien entre Jérémie et ses parents a été conservé car la configuration familiale, ici, permet la construction d'une autonomie sociale sans la présence d'un entourage proche géographiquement. Jérémie expliquait que : *« Mes parents ne me mettent pas la pression »*<sup>691</sup>. Quelques mois après son retour en France, Jérémie est reparti vivre au Japon.

L'éloignement géographique du domicile parental inscrit les jeunes diplômés allocataires du RSA dans un processus d'autonomisation sociale qui implique une mobilité. Celle-ci résulte d'un choix de mode de vie en décalage avec le modèle parental, d'une aspiration à découvrir d'autres horizons relationnels, à l'extérieur du paysage natal ou bien pour accéder à de meilleures conditions d'existences.

Toutefois, la distance géographique avec l'entourage proche peut être vécue comme une perte d'autonomie sociale et crée un isolement relationnel. Judith<sup>692</sup> est née au Congo où elle a passé son baccalauréat et obtenue un diplôme d'infirmière (bac +3). Elle est ensuite partie en Italie pour poursuivre des études et devenir pharmacienne. Là-bas, elle a rencontré son mari. Judith a arrêté sa formation notamment parce qu'elle était enceinte.

Quelques temps après, ils ont quitté l'Italie pour la France. Le couple s'est installé à Strasbourg où réside également la sœur de Judith. Judith a donné naissance à son deuxième

---

<sup>690</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 63.

<sup>691</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°2, avril 2014, p. 256.

<sup>692</sup> Annexes Volume 1, Judith, Présentation du parcours, p. 438.

enfant. Elle s'est séparée de son conjoint et s'est retrouvée seule pour éduquer ses enfants avec peu de ressources financières. Auparavant, Judith expliquait qu'avec son mari, elle était « à l'aise financièrement mais depuis qu'on s'est séparé j'ai eu beaucoup de difficultés. Si je n'avais pas d'enfants, ma situation serait plus vivable. »<sup>693</sup>. A cette époque-là, elle avait introduit une demande de RSA.

La non-reconnaissance de son diplôme d'infirmière, les difficultés rencontrées au cours de son parcours professionnel en France et la situation de mère isolée avec deux enfants ont déstabilisé la trajectoire biographique de Judith. Malgré la présence de sa sœur à Strasbourg et les échanges téléphoniques avec ses parents, Judith vit difficilement l'éloignement géographique avec son pays natal. La relation avec son entourage familial et amical reste forte mais les obstacles socio-économiques empêchent Judith de vivre une existence sociale apaisée et de revenir, de temps en temps au Congo, pour visiter ses parents :

*« [...] Heureusement que j'ai dû soutien de ma famille. Ça fait six ans que je suis partie du Congo et que je n'ai pas revue mes parents. Mes parents travaillent et n'ont pas beaucoup de temps. Mes sœurs vont peut-être venir me voir. Mon projet est de rester encore ici et de voir si les formations donnent des résultats. »<sup>694</sup> (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, Strasbourg).*

Cependant, le rapprochement avec l'entourage proche après une longue période d'absence peut être aussi vécu difficilement par les jeunes diplômés allocataires du RSA. Jérôme<sup>695</sup> a quitté le domicile parental lorsqu'il s'est inscrit dans l'enseignement supérieur. Après avoir suivi un cursus en chimie et effectué une première année de Master à l'Université de Strasbourg, il a décidé de changer d'orientation professionnelle. Il est parti s'installer à Bordeaux où il a été reçu à un examen d'entrée dans une grande école de commerce et management. Malgré la réticence de ses parents qui souhaitaient le voir continuer dans le domaine de la chimie, la relation a été maintenue malgré la distance géographique. En effet, les parents de Jérôme continuaient de le soutenir financièrement notamment en ce qui concernait le paiement de son loyer.

A la sortie de sa formation, Jérôme était persuadé de décrocher un emploi en contrat à durée indéterminée dans une entreprise localisée dans la région de Bordeaux. Or, l'entreprise

---

<sup>693</sup> Annexes Volume 2, Judith, Entretien n°1, avril 2014, p. 74. (Judith, 28 ans, RSA socle, bac +3, célibataire avec enfants, Strasbourg).

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>695</sup> Annexes Volume 1, Jérôme, Présentation du parcours, p. 473.

qui s'était engagée à l'embaucher après son stage de fin d'étude, est revenue sur sa décision. Jérôme était alors contraint de revenir habiter auprès de ses parents. Ceux-ci lui ont signifié qu'il ne leur était plus possible de financer ses dépenses quotidiennes. Par ailleurs, Jérôme devait rembourser un prêt contracté au moment de l'inscription dans son école de commerce.

Le retour au domicile parental a été un moment particulièrement pénible car il n'avait pas imaginé cette possibilité. Le processus d'autonomisation sociale était alors remis en cause. La recohabitation avec ses parents imposait un changement de mode de vie et une réorganisation du quotidien. En son absence, ses parents étaient devenus des assistants familiaux pour accompagner des enfants en difficulté sociale :

*« [...] Je voyais aussi que l'échéance de mon prêt arrivait. Il fallait que je fasse quelque chose. Mes parents m'ont demandé de revenir en Alsace car cela leur faisait trop de frais. Je suis retourné en Alsace chez mes parents. Le retour a été très très difficile. Cela faisait 9 ans que j'étais parti. En plus, mes parents sont assistants familiaux. Ils accueillent cinq enfants en difficulté. La cohabitation était difficile surtout par rapport au bruit qu'il y avait. Ça m'empêchait de me motiver pour chercher un emploi. J'étais aussi démoralisé par le fait d'avoir quitté Bordeaux. J'avais tous mes amis. J'ai vécu le retour chez mes parents comme un échec personnel même si ils étaient contents que je revienne. [...]»<sup>696</sup>  
(Jérôme, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, Strasbourg).*

Après avoir passé quelques années à distance de la maison familiale, cette nouvelle proximité géographique avec ses parents, qui ont adopté une autre manière de vivre, a produit beaucoup de tensions relationnelles. Outre une identité sociale pour soi marquée par un sentiment d'échec concernant son parcours de formation, Jérôme est confronté également aux regards et aux discours de ses parents : *« Ils n'approuvaient pas mon choix d'intégrer une école de commerce. »*<sup>697</sup>. Cependant, Jérôme ajoutait que sa sœur qui est partie du domicile parental *« comprend mieux ma situation que mes parents »*<sup>698</sup>. Jérôme et sa sœur restent en contact notamment lors de visites familiales.

Dès son retour en Alsace, Jérôme s'est mis rapidement à la recherche de plusieurs emplois alimentaires tout en essayant de passer des concours, voire de partir à l'étranger pour trouver une meilleure situation professionnelle. Jérôme a rapidement déménagé à Strasbourg dans une colocation avec un ami qu'il a connu pendant sa scolarité. Il n'était pas concevable, pour lui, de rester trop longtemps au domicile parental.

---

<sup>696</sup> Annexes Volume 2, Jérôme, Entretien n°1, avril 2014, p. 68.

<sup>697</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>698</sup> *Ibid.*, p. 70.

La forte indépendance relationnelle de Jérôme avec son entourage proche est liée à une configuration familiale qui se rapproche du modèle de l'autonomie. Celui-ci a été conceptualisé par Evelyne Ribert qui a étudié le rapport entre précarité socio-économique et relations familiales et qui a défini trois types de configuration familiale :

« Le troisième mode de fonctionnement familial se caractérise par une certaine distance dans les relations avec les proches alliées à l'existence d'un soutien en cas de coup dur. Les discussions sont peu présentes, les fêtes et réunions de familles rares et les grandes effusions absentes. Parfois mêmes les contacts sont restreints. Chacun mène sa vie. Quelquefois les trajectoires des uns et des autres divergent, ce qui est susceptible d'accentuer la distance. Il peut aussi y avoir des conflits mais ils ne conduisent pas à la remise en cause du lien. En temps normal, l'entraide est peu importante. En revanche, en cas de besoin, parents et enfants savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres. On se doit solidarité, du moins dans les situations de nécessité. »<sup>699</sup>

Autrement dit, il s'agit d'une solidarité familiale dans lesquels les liens ne sont pas rompus malgré le fait que les contacts soient peu nombreux et que les individus vivent plutôt à distance. De même, l'entraide familiale intervient en cas de grandes difficultés financières, pour financer un projet d'études ou bien le montage d'une entreprise par exemple.

Les dynamiques relationnelles entre ancrage et mobilité géographique permettent à certains jeunes diplômés allocataires du RSA d'approfondir leurs autonomies sociales lors de leurs transitions vers la vie adulte. Pour d'autres, cela peut entraîner l'effet inverse en créant des relations sociales difficiles.

L'autonomie sociale de ces individus, prise dans des ancrages ou des mobilités géographiques, dépendent surtout des conditions matérielles et configurations relationnelles mis en œuvre par les familles, comme l'ont observé également Laurence Faure et Eliane Le Dantec. Ces auteurs ont analysé le rôle des soutiens familiaux parmi les jeunes de classes populaires :

« Ainsi, les jeunes rencontrés sont pris dans l'alternative mobilité-ancrage. D'un côté, l'ancrage lié à des supports favorisant une possible construction sociale localement s'effectue au prix d'un avenir incertain en raison de la faiblesse des opportunités professionnelles. De l'autre, la mobilité est souvent le fruit d'un présent impossible, moyen d'éviter le risque d'une nécrose sociale du fait d'un passé qui entrave, de liens

---

<sup>699</sup> Ribert Evelyne, « Précarité socio-économique et relations familiales intergénérationnelles : l'incidence du mode de fonctionnement familial », in *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales*, Actes de la Chaire Quételet 2007 (sous la direction de Bruno Masquelier et Thierry Eggerickx), Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, 2011, p. 151.



tendus ou qui font défaut et qui conduisent à chercher ailleurs l'opportunité de se construire. L'ailleurs est alors perçu comme permettant de refermer les portes du passé et du présent et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir, au risque cependant d'une absence de soutiens relationnels et notamment familiaux. Plus que la mobilité ou l'ancrage en soi, ce sont les conditions sociales de possibilité de cette mobilité ou de cet ancrage qui contribuent à définir si les « options » résidentielles et géographiques des jeunes procèdent d'une ressource ou d'une entrave sociale. Plus encore, on peut finalement considérer que sous certaines conditions, toute ressource locale est susceptible de se transmuier en contrainte, comme toute mobilité loin d'être un atout en soi peut se retourner en source de difficultés sociales supplémentaires en raison de l'absence de soutiens relationnels. »<sup>700</sup>

Les transitions sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA, qui traversent un espace social précaire, ne peuvent pas se concevoir sans une interdépendance relationnelle qui est sans cesse en évolution. Les jeunes diplômés allocataires du RSA construisent ainsi leurs individuations en essayant de réinventer, sans cesse, d'autres rapports avec autrui.

---

<sup>700</sup> Faure-Rouesnel Laurence, Le Dantec Éliane, « Rester ou partir pour s'en sortir : du rôle des soutiens rapprochés », *Enfances, Familles, Générations*, n° 19, 2013, p. 61.

## Chapitre II- Trois couples de tensions sociales pour décrire le passage des jeunes diplômés allocataires du RSA à la vie adulte : imitation/exploration, stabilisation/expérimentation, inquiétude/insouciance

Après l'analyse des principales transitions sociales, il s'agira de décrire et de comprendre les tensions sociales, vécus par des jeunes diplômés, qui sont toujours allocataires du RSA ou qui sont sortis récemment du dispositif. Cela à un tournant existentiel où se déroule le passage à la vie adulte dans un contexte de précarité socio-économique.

Trois couples des tensions sociales ont été définis : l'imitation/acculturation, la stabilisation/expérimentation et celui de l'inquiétude/insouciance. Le premier couple de tension caractérise les dynamiques socio-culturelles qui animent les trajectoires biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA. Le deuxième concerne les dynamiques professionnelles. Le troisième ensemble de tensions renvoie aux transformations sociales identitaires des jeunes diplômés allocataires du RSA.

Ces trois couples de tensions permettent de comprendre précisément les enjeux individuels et collectifs auxquels sont confrontés les jeunes diplômés allocataires du RSA lors de leur entrée dans la vie adulte.

### Données socio-démographiques des jeunes diplômés inscrits dans les trois ensembles de tensions sociales

Pour décrire les tensions sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA lors du passage à l'âge adulte, nous nous sommes appuyés essentiellement sur certains entretiens réalisés, tout au long de notre recherche, auprès de 17 jeunes diplômés<sup>701</sup> sur les 37 individus qui composent notre population d'étude. Seul Yann et Sophie ne font pas partie des 17 jeunes diplômés recontactés mais leur entretien constitue, en soi, un récit de vie.

Les données socio-démographiques indiquées dans la liste suivante correspondent aux derniers entretiens réalisés avec ces jeunes diplômés allocataires du RSA.

Il s'agit, ici, de jeunes diplômés âgés entre 27 et 32 ans. La majorité de ces personnes vivent en couple, réside à Strasbourg et habite dans un appartement ou au domicile parental.

<sup>701</sup> Cf. Chapitre Méthodologie, p. 71.

4 jeunes diplômés sont sortis du dispositif RSA, 4 sont allocataires d'un RSA socle et activité, 3 autres sont allocataires du RSA socle et 3 jeunes diplômés sont allocataires du RSA activité.

Concernant le diplôme ou le parcours de formation validé ou non, 5 jeunes diplômés ont un niveau bac +5, 6 ont un niveau bac +3, 2 individus ont un niveau bac+2 et le dernier a un niveau bac.

Annabelle, 32 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg.

Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg.

Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg.

Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg.

Emeline, 31 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg.

Jérémy, 29 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg.

Lucie, 29, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg.

Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg.

Mathieu, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin.

Nathalie, compagne de Luc, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg.

Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg.

Yann, la compagne de Sophie, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin.

Younès, 29 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, en couple, domicile, appartement, Strasbourg.

## 1. Tensions entre imitation et exploration : prolonger la sphère familiale ou vivre de multiples appartenances socio-culturelles

Les jeunes diplômés allocataires du RSA qui passent à des vies adultes connaissent des tensions sociales qui portent sur leurs différentes appartenances et valeurs socio-culturelles. Ces jeunes diplômés sont tiraillés entre l'importance de recréer une sphère familiale dans le prolongement du modèle parental et le fait de privilégier les liens sociaux à l'œuvre dans les monde de l'associatif ou bien de l'interculturalité.

Les situations socio-économiques précaires contraignent les jeunes diplômés allocataires du RSA à hiérarchiser leurs formes relationnelles avec autrui et les temps consacrés à ceux-ci. Dans cette perspective, ces jeunes diplômés essaient de trouver des compromis entre une reproduction de la sphère familiale (mise en couple et parentalité) et la multiplication de contacts relationnels à la frontière de plusieurs sphères socio-culturelles.

Ce double mouvement socio-culturel pratiqué par les jeunes diplômés allocataires du RSA renvoie au couple de tensions sociales entre imitation et exploration.

### 1.1 Recréer un modèle familial par l'expérience du couple et l'apprentissage de la parentalité

Certains jeunes diplômés allocataires du RSA tendent vers un prolongement de la vie de leurs parents. Il s'agit alors de privilégier la vie de couple et l'expérience de parentalité.

Pour ces jeunes diplômés, il est important de s'inscrire dans cette dynamique socio-culturelle qui marque, pour eux, le passage à une vie adulte. Cette aspiration à recréer un modèle familial, à la suite de leurs parents, représente également une vie stabilisé qui apporte une protection sociale face à l'instabilité du précarité. L'exemple de Younès et Stéphanie décrit les tensions sociales suscitées par cette dynamique d'imitation sociale qui consiste à

voir le passage dans la vie adulte : « comme le prolongement de la vie de leurs parents, posant les mêmes gestes qu'eux et menant leur vie »<sup>702</sup>.

Stéphanie<sup>703</sup> a connu une séparation amoureuse en même temps qu'elle décidait de recourir RSA. Ce changement de situation a fragilisé un mode de vie qui était déjà exposé à une sortie de l'enseignement sans diplôme et à une précarité professionnelle. Par rapport à cette période biographique, Stéphanie expliquait que : « *C'est plutôt le changement de situation familiale qui posait problème. Je ne pensais pas que ça créerait autant de problèmes que de se séparer de son compagnon.* »<sup>704</sup>. Le retour à une vie célibataire a entraîné de nombreuses complications et notamment une suspension temporaire de son RSA. Stéphanie a vécu une période sans emploi et avec des revenus très faibles.

Ce passage biographique a réactivé également des tensions sociales entre le modèle social visant à fonder une famille et les nombreuses difficultés socio-économiques :

*« [...] Lorsqu'on est jeune et qu'on perçoit le RSA ou les ASSEDIC, les remarques qui reviennent sont de ce genre : « tu vas avoir 30 ans, mais tu n'es pas marié, tu n'as pas d'enfant mais qu'est-ce que tu fais ? ». Il faudrait finir nos études et avoir directement un emploi et une famille. Ça ce n'est pas possible. »<sup>705</sup> (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, Strasbourg).*

Ce tournant existentiel difficile a été dépassé lorsque Stéphanie a rencontré un nouveau compagnon. Elle l'avait déjà rencontré lorsqu'elle était étudiante à l'Université de Strasbourg :

*« J'ai rencontré quelqu'un. Un ami de la fac. On s'est toujours plu mais on était passé à côté l'un de l'autre à l'époque, étant chacun un peu timide. Comme quoi des années après. Ça fait un an quasiment qu'on est ensemble. Son soutien tant psychologique que matériel est vraiment important. [...] »<sup>706</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, Strasbourg).*

Cette nouvelle vie de couple a alors recréé un soutien affectif qui l'a réconforté face aux nombreuses galères qu'elle avait vécue toute seule. Son compagnon l'a également aidé

---

<sup>702</sup> Grell Paul, *Les jeunes face à un monde précaire. Récits de vies en périphérie des grands centres*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 1999, p. 84.

<sup>703</sup> Annexes Volume 1, Stéphanie, Ligne des temps biographiques, p. 494.

<sup>704</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°1, février 2013, p. 186. (Stéphanie, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, Strasbourg).

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>706</sup> Annexes Volume 2, Stéphanie, Entretien n°2, février 2014, p. 293.

matériellement étant donné qu'il avait une position professionnelle plus stable par rapport aux nombreux emplois précaires pratiqués par Stéphanie.

Dans ce nouveau contexte socio-biographique, il est alors possible de s'installer dans un environnement social, plus sécurisant et confortable, qui participe à consolider le lien conjugal et qui permet d'envisager la parentalité :

*« Le fait d'être en couple a changé beaucoup de choses. Il m'a apporté une sécurité financière. Mon quotidien s'est amélioré. Maintenant, au fur et à mesure que j'avance dans l'âge, je cherche le confort. Je ne sais pas si c'est le chiffre 30 qui fait peur mais je connais des personnes qui ont eu 30 ans et qui font de la déprime. Ils doivent retourner chez leurs parents ou ont perdu leurs boulots. Qu'est-ce qu'on va devenir ? C'est une question que je me pose aussi. Après, j'en fais pas une maladie parce que je me dis chacun sa vie et chacun choisit son parcours même s'il y a des contraintes. Je pense à avoir des enfants mais pas forcément une famille nombreuse. Deux enfants maximum mais bon d'abord il faut qu'on ait une situation financière stable. Il faut pouvoir offrir quelque chose de décent à ses enfants. »<sup>707</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, Strasbourg).*

Toutefois, l'incertitude reste forte et s'accompagne d'une appréhension face à des changements sociaux qui déstabiliseraient la vie conjugale ou qui renforcerait une précarité économique.

La mise en couple a accéléré le rapprochement relationnel de Stéphanie avec ses parents. En effet, son compagnon lui a conseillé de renouer le lien avec ses parents afin qu'elle puisse leur expliquer les problèmes rencontrés dans son quotidien :

*« Ça se remet très bien maintenant. Je pense qu'il y a besoin à un moment donné de s'éloigner pour se retrouver ensuite. Ça va mieux maintenant. L'année dernière, j'étais en phase de transition avec les problèmes de CAF. J'étais dans le rouge au niveau bancaire. Mon compagnon actuel m'a conseillé d'appeler mon père, de mettre mes rancœurs de côté et de lui dire que j'étais en difficulté. J'ai appelé et mon père a dit oui. Il m'a donné 200 euros qui m'ont vraiment aidé. Dans le même temps, mes parents sont un peu désolés de ma situation mais ils n'ont pas eux-mêmes forcément les moyens. Ce qui me rassure, c'est que de leur côté ils ont évolué dans leurs manières de voir. Pour moi, c'est déjà important qu'ils aient pris conscience de ma situation en particulier mon père et ma belle-mère. Mes parents sont divorcés. Ma mère est plus ouverte. Mon père et sa femme ne comprenaient pas les attentes que j'avais lorsque j'étais à la fac. Il y avait souvent des décalages. »<sup>708</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, appartement, Strasbourg).*

L'appel téléphonique de Stéphanie à ses parents a permis de désamorcer certains

---

<sup>707</sup> Ibid., p. 297.

<sup>708</sup> Ibid., p. 297

malentendus qui s'étaient installés pendant la période de formation initiale. A cette occasion Stéphanie a pu mesurer la solidité du lien familial malgré les nombreuses années où elle a vécu un éloignement relationnel avec ses parents.

Toutefois, Stéphanie exprimait toujours un sentiment d'intranquillité concernant les difficultés à recréer un modèle familial stable lors de son passage à la vie adulte. Cette incertitude se traduisait par une gêne face aux attentes sociales de l'entourage proche. Ainsi, Stéphanie décrit son malaise lorsqu'elle a rencontré pour la première fois les parents de son compagnon. Ceux-ci connaissent une position socio-professionnelle beaucoup plus privilégiée que celle de Stéphanie :

*« Au début, c'était un peu compliqué parce qu'il vient d'une famille aisée. J'avais l'impression ... comment dire ça... je me sentais un peu inférieure, non pas par rapport à lui mais plutôt par rapport à ses parents. [...] Quand je vais à Paris, je vais chez ses parents car il habite chez eux. Au début, j'étais un petit peu impressionnée parce que ses parents habitent dans un quartier chic. Ça peut-être intimidant. J'étais assez gênée parce qu'ils m'ont posé directement des questions sur mon parcours mais pas vraiment sur moi. J'étais très mal à l'aise. J'en ai parlé ensuite avec mon compagnon qui m'a expliqué qui leur avait dit d'éviter de parler de certains sujets. Je lui dis que c'était dommage parce que j'aurais bien voulu échanger un peu plus avec ses parents pour qu'ils voient que je ne suis pas paumée de la vie. Avec la mère, ça se passe bien alors qu'avec le père, ça se passe moins bien. Il est désagréable avec beaucoup de gens. Il ne voit pas très bien les bénéficiaires d'aides sociales. »<sup>709</sup> (Stéphanie, 27 ans, RSA socle et activité, bac +3 non validé, en couple, Strasbourg).*

Lors de cette rencontre familiale, Stéphanie s'est sentie inférieure socialement et avait peur d'être jugée sur un mode de vie combiné avec le RSA ou sur sa situation professionnelle instable. Face aux tensions sociales et relationnelles que suscitent le précarité et la présence d'une aide sociale, Stéphanie souhaitait affirmer son aspiration à construire sa propre sphère familiale et montrer à son entourage proche qu'elle était entrée dans la vie adulte.

L'exemple de Younès<sup>710</sup> s'inscrit également dans un passage vers la vie adulte qui se caractérise par la vie conjugale et le prolongement d'un modèle traditionnel familial. Or, cette dynamique socio-culturelle est ralentie par le fait que Younès s'est retrouvé confronté à une situation sociale difficile après sa sortie de l'enseignement supérieur. Il a eu recours au RSA car il n'arrivait pas à trouver une activité professionnelle. Toutefois, Younès ne se considérait pas comme précaire parce que : « Pour moi être précaire, c'est une personne qui a dû mal à se

---

<sup>709</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>710</sup> Annexes Volume 1, Younès, Ligne des temps biographiques, p. 496.

*nourrir et qui ne dort pas sous un toit. Je ne suis pas quelqu'un de précaire. Je suis quand même dans une difficulté mais qui est gérable.* »<sup>711</sup>. Pour faire des économies, il a continué à résider au domicile parental. A cette époque, il a rencontré sa compagne qui poursuivait des études à l'Université de Strasbourg et s'est mis en couple

Younès a vécu de nombreuses tensions sociales car l'absence de ressources financières suffisante remettait en cause sa représentation sociale de « *l'homme marié* ». Pour Younès, il est important que les rôles sexués dans un couple puissent correspondre au modèle de ses propres parents : « *J'attends d'avoir suffisamment de l'argent pour être autonome financièrement. En plus, dans mes origines, l'homme doit assurer une certaine sécurité et assumer les dépenses quotidiennes. Pour ma copine, j'aimerais être plus protecteur au niveau financier.* »<sup>712</sup>.

Cette impossibilité à concrétiser l'imitation de la sphère culturelle parentale devenait problématique. Il s'agissait alors pour Younès de trouver avant tout un emploi stable afin de pouvoir s'installer avec sa compagne dans un logement indépendant du milieu familial. Younès a décroché un emploi en contrat à durée déterminée dans une collectivité publique. Cette nouvelle activité professionnelle lui a permis de sortir du dispositif RSA, d'emménager dans un appartement sur Strasbourg et de se marier.

Ce changement de situation a produit une diminution des tensions personnelles qu'il avait éprouvées et lui a permis de recréer sa propre sphère familiale avec sa conjointe :

*« Oui ça a changé dans le sens où j'ai un meilleur pouvoir d'achat. Depuis notre premier entretien, je me suis marié. Ça faisait longtemps que j'avais ce projet avec ma copine. Le fait d'avoir cet emploi m'a permis de participer aux dépenses du foyer et d'être, avec ma copine, plus indépendants. Concrètement, cela m'a permis de m'acheter des habits pour mon travail. Heureusement que ma famille m'a aidé aussi. »*<sup>713</sup> (Younès, 29 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).

Younès était alors en mesure de répondre aux attentes sociales de son entourage proche concernant son rôle de conjoint et notamment vis-à-vis de ses parents qui étaient inquiets.

Toutefois, la transition sociale entre un mode de vie marqué par le célibat et celui qui implique une vie conjugale n'est pas toujours aisée :

---

<sup>711</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°1, février 2013, p. 215. (Younès, 27 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg).

<sup>712</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>713</sup> Annexes Volume 2, Younès, Entretien n°2, juillet 2014, p. 298. (Younès, 29 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).



« [...] Ça change en termes de responsabilités. Quand on vit à deux, on est amené au quotidien à avoir plus de tâches et d'obligations. On doit s'occuper de l'autre. En termes de temps, j'en ai beaucoup moins. J'ai moins de temps pour moi. Après, même une personne seule qui travaille et qui a un appartement est amenée à avoir plus de responsabilités. Par contre quand on est marié ou à deux, on a des obligations supplémentaires. »<sup>714</sup> (Younès, 29 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).

Pour autant, la mise en couple et la construction d'une vie conjugale autonome représente un marqueur important pour Younès dans le cheminement vers une vie adulte, même si l'instabilité professionnelle reste une source d'incertitude car cela demande : « *d'anticiper notamment lorsque son contrat s'arrête* ». Cependant, Younès privilégie plutôt le fait de « *vivre dans le présent* » et « *d'avoir une journée bien remplie* »<sup>715</sup>.

## 1.2 Explorer de multiples relations et expériences socio-culturelles : le monde associatif et le monde de l'interculturalité

Le couple de tensions sociales entre imitation et exploration implique également une dynamique socio-culturelle qui privilégie le monde associatif et celui de l'interculturalité. Il s'agit alors, pour certains jeunes diplômés allocataires du RSA, de multiplier les appartenances sociales à partir d'un engagement dans des activités associatives, de monter des projets coopératifs ou bien de construire des liens interculturels au travers du voyage. Toutefois, cette perspective sociale n'empêche pas certains jeunes diplômés allocataires du RSA de construire leur propre sphère familiale et de devenir parent. L'exemple des trajectoires socio-biographiques d'Annabelle, d'Arnaud et de Jérémie participe de cette dynamique à vivre de multiples appartenances et expériences socio-culturelles.

Annabelle<sup>716</sup> qui est diplômée de l'enseignement supérieur s'est orientée vers les métiers à création artistique, notamment celui de la scénographie. A côté, de cette dimension professionnelle, elle s'est engagée très tôt dans la vie associative et a participé à de nombreux projets coopératifs et interculturels tout au long de ses voyages en pays étrangers. Annabelle

---

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>715</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>716</sup> Annexes Volume 1, Annabelle, Ligne des temps biographiques, p. 457.

explique que ces différents engagements ont vraiment pu démarrer au cours de sa formation en art, notamment à Strasbourg :

*« Je suis contente parce que cette école d'art est un endroit d'ouverture et d'enrichissement personnel. Il y a peu d'endroit ou de temps dans la vie qui permettent d'étudier comme ça et de rencontrer des gens. La plupart de mes amis sortent de cette école. On monte des projets ensemble. Ça permet de voyager. Ça continue encore maintenant. [...] »<sup>717</sup> (Annabelle, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, appartement, Strasbourg).*

C'est dans cette école d'art qu'elle a rencontré son compagnon qui est né en République Démocratique du Congo.

Par-là suite, elle a gardé des contacts avec des anciens amis issus de sa formation pour monter de multiples initiatives socio-culturelles. Dans cette dynamique sociale, le RSA lui a permis de financer du matériel et d'apporter son savoir-faire à des compagnies de théâtres qui avaient peu de moyen.

Après une période de maternité, Annabelle a exprimé très vite le souhait de reprendre l'ensemble de ces activités artistiques et associatives qui sont des dimensions importantes de son existence sociale. Celles-ci jalonnent ainsi la construction et le passage à sa vie adulte.

Or, le fait de sortir du dispositif RSA, tout en restant dans une situation socio-économique précaire, crée une profonde instabilité. Cela imposait à Annabelle et son conjoint de faire des choix professionnels pour assurer l'équilibre de la sphère familiale.

L'arrivée de sa fille a profondément modifié le mode de vie du couple et les responsabilités de chacun dans le lien conjugal. Annabelle expliquait que son conjoint avait investi fortement un rôle paternel traditionnel lors de la naissance de leur fille :

*« Dernièrement, on ne savait pas comment payer le loyer du mois de janvier. J'ai l'impression que ça atteint maintenant beaucoup plus mon mari que moi. Il se prend plus pour le chef de famille qui doit nourrir sa femme et son enfant. Il est dans son rôle de papa alors qu'on ramène autant d'argent l'un que l'autre. Il est plus facilement atteint par ces choses-là. J'arrive à relativiser et à un peu moins angoisser que lui. On n'a jamais payé notre loyer en retard. C'est important pour nous de ne pas être endetté. [...] »<sup>718</sup> (Annabelle, 32 ans, non allocataire du RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>717</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°1, juin 2012, p. 9.

<sup>718</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°2, février 2014, p. 223.

Annabelle qui percevait des revenus professionnels aléatoires lui a signifié qu'elle participait également aux ressources du couple. Elle souhaitait trouver un équilibre dans le partage des responsabilités sociales avec son conjoint. Cette nouvelle répartition des rôles parentaux et les faibles revenus entraînaient des tensions et des inquiétudes au sein de la relation conjugale.

Les attentes sociales qui surgissent au sein de cette configuration conjugale rejoignent les tensions relationnelles, entre exigences d'autonomies et contraintes hétéronomes qui sont présents dans notre société, et aussi parmi les couples ainsi que l'explique Jean-Hugues Déchaux :

« La conflictualité conjugale n'est pas un épiphénomène. Elle est portée par l'évolution générale du couple. Dans un monde individualisé, les relations conjugales deviennent plus discrétionnaires, se définissent en fonction des préférences et attentes de chacun. Elles se « détraditionalisent ». Les règles fixant les conduites admissibles sont plus diverses, ce qui suscite parfois des interrogations sans fin sur la pertinence des choix. »<sup>719</sup>

Au quotidien, Annabelle expliquait que cela crée des tensions avec son compagnon parce qu'ils arrivent : « *rarement à nommer les causes qui viennent notamment du manque d'argent. Il y a un stress qui vient mettre une chape de plomb dans notre relation. On discute ensemble pour se débrouiller.* »<sup>720</sup>.

Au-delà de ces discordes conjugales causées en partie par le précarat et des métiers artistiques marqués par l'intermittence professionnelle, Annabelle et son compagnon avait le projet de faire des allers et retours entre la France et la République du Congo afin de « *participer au développement du pays* »<sup>721</sup>. Il s'agissait pour Annabelle de concilier sa vie professionnelle, familiale et ses engagements coopératifs. Son aspiration à créer des rencontres interculturelles et à voyager dans des pays étrangers s'inscrivait dans un mouvement existentiel à la découverte d'autrui :

« *Je trouve que c'est plus facile à l'étranger car on est beaucoup plus ouvert à tout alors que lorsqu'on reste chez soi on est rattrapé par le quotidien et par les petits problèmes. Ailleurs, ils s'effacent. Je préfère aussi quand même travailler sur des projets qui ont peu de visibilité. J'espère en tout cas que notre situation financière va s'améliorer.* »<sup>722</sup> (Annabelle, 32 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +5, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

---

<sup>719</sup> Déchaux Jean-Hugues, *La sociologie de la famille*, Paris, Editions la Découverte, 2009, p. 41.

<sup>720</sup> Annexes Volume 2, Annabelle, Entretien n°2, février 2014, p. 223.

<sup>721</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>722</sup> *Ibid.*, p. 223-224.

Dans cette perspective incertaine, Annabelle affirmait que le passage à la vie adulte devait lui permettre de poursuivre et d'approfondir sa démarche artistique développée au cours de sa vie juvénile.

L'exemple d'Arnaud<sup>723</sup> s'inscrit également dans un mouvement qui essaye d'articuler une vie familiale avec un profond engagement associatif. Au cours de ses années de formation à l'Université de Strasbourg, il a participé à la création d'une association pour promouvoir des rencontres entre artistes de tous pays, suite à un voyage universitaire au Québec. Le fait de se retrouver en situation de précarité après avoir quitté le système universitaire l'a contraint à limiter son engagement. Arnaud expliquait que : « *Pour l'instant, mon activité associative reste secondaire car j'ai besoin de vivre. Je reste en connexion avec les personnes qui collaborent à mon association.* »<sup>724</sup>.

Toutefois, sa découverte du métier d'animateur auprès d'enfants, résidant dans des quartiers paupérisés de la ville de Strasbourg est devenue, pour Arnaud, une source d'épanouissement personnelle. Arnaud expliquait se sentir à l'aise dans le monde associatif et lui permettait de déployer ses centres d'intérêts pour l'accueil, l'accompagnement, l'échange interculturel, la pédagogie et la transmission de connaissances. Il a conçu ainsi des projets pour des associations et notamment la création de pièces théâtrales. Arnaud a organisé des déplacements avec des jeunes adolescents qu'il accompagnait. Ces activités lui tenait à cœur même s'il notait l'absence de financement pérenne ou de contrat de travail stable :

*« [...] J'avais aussi pas mal de contacts avec les pays de l'est et avec le Canada grâce à mon ancienne association. J'ai recontacté certaines personnes pour créer un projet autour de l'humour contre la violence. Il s'agit de créer des sketches. C'est inspiré d'un mouvement russophone afin de mieux intégrer les immigrants russophones en Europe. On a créé des partenariats avec la Roumanie, l'Allemagne et l'Angleterre. Ça a permis d'organiser des voyages avec des jeunes de quartier. On est allé en Géorgie et dans le Caucase. Ça fait deux ans de suite qu'on fait ça. Par exemple, pour la Géorgie, c'est un projet d'échange entre jeunes sur des thématiques comme la paix et les discriminations. J'accompagne 4 jeunes et ils rencontrent d'autres jeunes de pays européens. J'aimerais bien que ça devienne un boulot régulier et ne faire que ça mais comme c'est des projets subventionnés par la Mairie ou l'Europe, t'es pas vraiment payé. [...] »<sup>725</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac+3 non validé, en couple avec un enfant, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>723</sup> Annexes Volume 1, Arnaud, Ligne des temps biographiques, p. 459.

<sup>724</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°1, juin 2012, p. 15. (Arnaud, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, domicile parental, Strasbourg).

<sup>725</sup> Annexes Volume 2, Arnaud, Entretien n°2, septembre 2014, p. 226.

En parallèle, Arnaud a maintenu ses droits au RSA et il s'est installé en couple avec sa compagne qui poursuivait des études dans l'enseignement supérieur. Il est devenu également le père d'une petite fille. Arnaud a dû concilier la construction d'une vie familiale avec un fort investissement personnel dans le monde associatif. A ce sujet, il indiquait qu'être en couple et devenir parent impliquait des responsabilités partagées comme la garde de l'enfant : « *Quand ma compagne est en cours, j'essaye de me débrouiller pour être là. Sinon, c'est ma mère qui vient m'aider puisqu'elle ne travaille plus maintenant. Je suis à mi-temps donc ça va.* »<sup>726</sup>.

Une association lui a alors proposé de transformer son expérience de bénévolat en expérience professionnelle par la signature d'un contrat à durée déterminée. Ce changement a permis à Arnaud de compléter son RSA activité par des revenus professionnels et d'améliorer les ressources financières du couple.

Dans cette nouvelle configuration professionnelle, Arnaud a approfondi l'exercice de son métier d'animateur et avait l'idée d'obtenir un diplôme afin d'être mieux reconnu :

*« [...] Maintenant, mon objectif est de passer le BPJEPS. C'est un niveau supérieur au BAFA. Si je trouve un job dans un centre social, par exemple, on pourrait me financer une formation qualifiante dans l'animation et en l'articulant avec les pratiques artistiques. Tu peux trouver plus facilement du boulot dans l'animation que dans le milieu du spectacle vivant. Pour l'instant, l'animation me va bien. »*<sup>727</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac +3 non validé, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Il aimerait poursuivre son aspiration à créer des rencontres interculturels et à transmettre des valeurs éducatives telles que le respect de l'autre ou l'entraide sociale, auprès d'un public juvénile :

*« [...] J'aime bien le contact avec les enfants, leur expliquer et leur transmettre des connaissances. Tu sais ces enfants de quartiers sont assez fermés sur eux-mêmes. Le fait même de les amener à Stuttgart, pendant une journée, ça leur change la vie. Ils reviennent le soir chez eux et, le lendemain, ils en reparlent encore avec leurs amis. Par contre, pour partir à l'étranger ou faire des sorties, il faut déjà que ces jeunes aient un minimum de politesse et respectueux des adultes. Ce sont des jeunes avec lesquels on a beaucoup travaillé sur leur comportement. Quand ils reviennent dans leur quartier et qu'ils revoient leurs amis qui ne sont pas partis à cause de conneries, ça fait réfléchir d'autres jeunes. [...] »*<sup>728</sup> (Arnaud, 28 ans, RSA activité, bac +3 non validé, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

---

<sup>726</sup> Ibid., p. 228.

<sup>727</sup> Ibid., p. 226.

<sup>728</sup> Ibid., p. 226.

Cependant, le montage de tels projets n'est pas toujours aisé car il est nécessaire de trouver des partenaires institutionnels qui acceptent de les financer. A ce sujet, Arnaud observait que : « *Le passage à l'université a été bénéfique dans l'apprentissage d'une méthodologie pour construire mes projets.* »<sup>729</sup>.

Toutefois, Arnaud pointait certaines limites à son activité professionnelle et associative qui débordait souvent sur sa vie familiale. Le fait d'être sollicité par de nombreux autres intervenants dans le domaine socio-culturel créait un effet de saturation. Arnaud indiquait que : « *Parfois, j'ai dû mal aussi à dire non à certaines personnes car je suis quelqu'un qui est prêt à aider mais certaines personnes abusent de ça aussi. Parfois, je suis dégoûté des gens. Il vaut mieux dire non que d'accepter trop de choses.* »<sup>730</sup>. Pour autant, Arnaud s'accrochait à l'idée d'être un animateur professionnel et de continuer à se former parce que « *tant que l'on vit, on doit apprendre* »<sup>731</sup>.

Dans le passage à la vie adulte, les nombreuses expériences, réalisées ici par les jeunes diplômés allocataires du RSA, dans le monde associatif et coopératif sont des marqueurs biographiques importants. Arnaud considérait qu'il était toujours dans une phase d'apprentissage et que celle-ci se prolongeait bien après sa vie juvénile ou estudiantine.

Lors de notre dernière rencontre, Arnaud était toujours allocataire du RSA. Il indiquait que l'usage de cette prestation sociale lui avait permis de : « *faire ce que j'aime* », « *d'éviter un métier mieux payé mais que tu ne fais pas avec le cœur* » et de « *devenir animateur par mes propres moyens* »<sup>732</sup>.

Enfin, l'exemple de Jérémie<sup>733</sup> se situe également dans le passage à la vie adulte dans lequel les liens construits par le voyage, dans des espaces culturels et géographiques lointains, se combinent avec l'expérience conjugale. Lorsque Jérémie est sorti de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau bac +5, la perspective d'une transition professionnelle rapide vers un emploi qualifié ne l'attirait pas vraiment :

*« [...] J'ai aussi de la déception par rapport au fait d'avoir réalisé un Master qui m'a plu mais sans trouver un emploi qui va avec. J'aurais dû penser à après. Je ne me suis pas vraiment projeté dans l'avenir. Peut-être que je manque d'ambition ? J'ai dû mal. Je ne sais pas si c'est lié à moi. Je n'arrive pas à me mettre un projet concret dans la tête. J'ai*

---

<sup>729</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>731</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>732</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>733</sup> Annexes Volume 1, Jérémie, Ligne des temps biographiques, p. 470.

*envie d'aller voir ailleurs si il existe des boulots qui sont liés à ce Master. »<sup>734</sup> (Jérémie, 26 ans, RSA socle, bac +5, célibataire, domicile parental, Strasbourg).*

Jérémie s'est alors orienté vers un mode de vie fait d'allers et retours entre la France et des pays comme l'Australie ou le Japon. Pour cela, il s'est appuyé sur un dispositif international intitulé « working/holidays ». Dans cette dynamique socio-biographique, Jérémie a eu plusieurs fois recours au RSA, lors de ses retours temporaires en France, afin de l'aider face à l'absence de ressources financières suffisantes.

Par-là suite, Jérémie a connu une période de deux ans et demi au Japon où il a multiplié plusieurs jobs alimentaires tels que employé de restaurant, donner des cours de français ou rendre des services à la personne. Lors de ses séjours au Japon, il a fait aussi une rencontre amoureuse :

*« Je me suis fait une copine à l'auberge de jeunesse. Elle est japonaise. Elle vient du nord du Japon. Elle vit toujours là-bas pour l'instant. Elle ne sait pas trop ce qu'elle veut faire de sa vie. Elle n'a pas fait d'études. Elle a fait beaucoup de boulots depuis qu'elle a quitté le lycée. Elle a travaillé dans le domaine du care avec des personnes âgées. [...] »<sup>735</sup> (Jérémie, 29 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg).*

Lors de son séjour au Japon, Jérémie était hébergé dans une auberge de jeunesse où il a créé de nombreuses relations avec des personnes d'horizons géographiques et culturels pluriels. Cette manière de vivre était en adéquation avec une partie de l'identité sociale appartenant à Jérémie. Celui-ci ajoutait que : *« Le fait d'être en Guest House facilite les choses. Il y a toujours des gens qui vont vous parler. Moi, avec les inconnus, j'ai un peu de mal à nouer des liens immédiatement. Par contre, avec le temps je me rapproche petit à petit lorsque je me sens bien avec les connaissances que je fais. »<sup>736</sup>.*

Au cours de cette période, Jérémie a approfondi son projet professionnel. Celui-ci combinait le domaine du multimédia et celui du journalisme. Son voyage au Japon et les multiples rencontres nouées au gré des situations vécues lui ont donné alors la possibilité de s'inscrire dans une activité professionnelle satisfaisante :

*« [...] En fait, là-bas j'ai aussi créé un blog où j'ai fait des vidéos documentaires en amateur. Je me suis dit qu'il y avait un moyen de faire quelque chose là-dedans. Je me suis formé à des logiciels de montage de vidéo. Je me suis lancé là-dedans même si je ne*

<sup>734</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°1, janvier 2011, p. 65.

<sup>735</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°3, avril 2014, p. 257.

<sup>736</sup> Annexes Volume 2, Jérémie, Entretien n°3, avril 2014, p. 255.

*suis pas un mec très organisé. Je vise une indépendance. Je ne veux pas un mec au-dessus de moi ni au-dessous de moi. Par contre, je peux travailler sur une commande de projets. »<sup>737</sup> (Jérémy, 29 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg).*

Lorsqu'il a décidé de prendre de la distance avec la France, Jérémy s'est autorisé à vivre de multiples relations socio-culturelles, loin du domicile parental, qui l'ont dépaycé et dans lesquelles il a pu déployer sa singularité.

Ces expériences ont permises à Jérémy de vivre plus sereinement son retour en France lorsque son visa working/holidays a pris fin. La recohobitation avec ses parents s'est déroulée dans de bonnes conditions dans la mesure où ceux-ci ont toujours soutenu Jérémy dans ces aventures solitaires. A ce propos, Jérémy indique que son père « l'encourage à prendre des risques » parce qu'il « voit que je m'en sors et que je ne vis pas sous un pont »<sup>738</sup>. Jérémy s'est également réinscrit dans le dispositif RSA.

Toutefois, certaines incertitudes sociales restaient présentes dans ce retour en France et dans ce changement de mode de vie. Jérémy espérait que sa compagne puisse venir le retrouver à Strasbourg. Or, celle-ci semblait encore incertaine :

*« [...] Ma copine ne sait pas trop ce qu'elle veut faire. Elle fait des petits boulots. Elle doit prouver une certaine somme d'argent pour avoir un visa working holidays et venir en France. Si on ne se voit pas dans les prochains mois, je pense que c'est elle qui va venir. On peut tenir une relation sur longue distance si on sait qu'on va se voir prochainement. Si ce n'est pas le cas, c'est moins évident. »<sup>739</sup> (Jérémy, 29 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg).*

Cette hésitation de la part de sa compagne inquiétait Jérémy qui se posait des questions sur l'avenir de son couple. Il cherchait également un logement individuel pour accueillir sa compagne mais l'absence de ressources financières suffisantes rendaient difficile cette démarche.

Enfin, Jérémy s'interrogeait sur son avenir professionnel et la viabilité de son projet avec le statut d'auto-entrepreneur :

*« Pour l'instant, ma priorité c'est de monter un projet professionnel pour pouvoir vivre de mon activité. J'aime bien bosser chez moi. J'aime bien les boulots avec un terme et qui ne soient pas routinier. J'aimerais quand même avoir des rentrées d'argent équilibrées régulières. J'aime bien fonctionner en projet que ce soit en indépendant ou sur*

---

<sup>737</sup> Ibid., p. 255-256.

<sup>738</sup> Ibid., p. 256.

<sup>739</sup> Ibid., p. 257.



*commandes. D'ailleurs, lorsque je suis revenu en France, au mois de janvier 2014, je me suis inscrit en auto-entrepreneur. [...] J'aimerais faire des allers et retours entre la France et le Japon. Je veux me spécialiser dans la vidéo. Je vais essayer de garder une direction fixe. [...] »<sup>740</sup> (Jérémy, 29 ans, RSA socle, bac +5, en couple, domicile parental, Strasbourg).*

Il avait l'idée notamment de se concentrer sur des créations audiovisuelles qui décriraient les décalages et les comparaisons socio-culturels entre la France et le Japon.

Jérémy concevait son parcours dans le dispositif RSA et son passage dans une vie adulte comme la continuité de ses expériences sociales et relationnelles qu'il a vécu dans sa vie juvénile. Pour lui, les séjours qu'il a réalisés en Australie et au Japon « *ne sont pas une pause entre la sortie de formation et la recherche d'emploi* »<sup>741</sup> mais bien au contraire une transition sociale marquante de sa trajectoire biographique.

Le couple de tensions sociales entre imitation et exploration permet de décrire les dynamiques socio-culturelles qui traversent le passage des jeunes diplômés allocataires du RSA dans la vie adulte. Ces dynamiques impliquent des tiraillements entre la construction d'une sphère familiale et conjugale qui se réfère au modèle parental et l'aspiration à vivre de multiples relations et expériences sociales au travers du monde associatif, des rencontres interculturelles ou bien du voyage. Dans ces tiraillements se négocie, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, la possibilité d'inventer d'autres manières d'être au monde et de construire leur propre sphère familiale, amicale ou conjugale.

---

<sup>740</sup> *Ibid.*, p. 255-256.

<sup>741</sup> *Ibid.*, p. 258.

## 2. Tensions entre stabilisation et expérimentation : chercher un emploi valorisant et protecteur ou s'engager vers des activités professionnelles aléatoires

Un second couple de tensions sociales entre stabilisation et expérimentation permet de décrire les dynamiques professionnelles contradictoires que connaissent les jeunes diplômés allocataires du RSA lors de leur passage à des vies adultes.

Une première dynamique tend vers la recherche difficile d'une stabilisation dans un emploi salarié satisfaisant et protecteur. La deuxième s'oriente vers l'expérimentation de multiples activités, reconnues ou non socialement comme des professions, dans lequel l'emploi salarié n'est plus une dimension centrale des trajectoires socio-biographiques. Dans ce dernier cas, le système de protection sociale, et notamment le dispositif RSA, représente une ressource matérielle et symbolique pour résister face à un précariat qui relègue certains jeunes diplômés à la marge d'un salariat stabilisé.

### 2.1 A la recherche du « vrai boulot » : une stabilisation professionnelle incertaine

Une partie des jeunes diplômés allocataires du RSA aspirent à décrocher « le vrai boulot » qui correspondrait à leurs parcours de formations ou qui viendrait à la suite de multiples expériences professionnelles précaires. Il s'agit alors, pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA, de se stabiliser dans un emploi qualifié et de trouver un environnement de travail satisfaisant afin d'accéder à une indépendance financière vis-à-vis des parents et de vivre une autonomie résidentielle, conjugale et parentale. L'exemple de Bilal et Marie s'inscrit dans cette dynamique professionnelle qui est freinée par les transformations d'une institution salariale de moins en moins protectrice.

Bilal<sup>742</sup> est sorti de l'enseignement, après « *un parcours de formation atypique* »<sup>743</sup>, supérieur avec un diplôme de niveau bac +2. Il s'est alors engagé dans un mouvement associatif strasbourgeois notamment dans son quartier natal qui est classé comme Zone Urbaine Sensible (ZUS) par les pouvoirs publics. Bilal a monté une association sportive dans la continuité de ces expériences juvéniles lorsqu'il fréquentait le centre socio-culturel de son quartier. Par là-suite, il s'est investi avec des amis dans une association centrée sur l'éducation à l'image. Cette association avait alors la possibilité de signer des contrats « service civique » avec certains de ses bénévoles. Bilal décrochera un poste d'une durée de 18 mois. En parallèle de ces activités associatives, il a enchaîné de nombreux emplois dans la restauration.

A l'issue de cette période, Bilal souhaitait se stabiliser dans une activité professionnelle et d'apporter une indépendance financière à son couple. Face aux difficultés sociales et économiques pour atteindre cet objectif, Bilal a décidé de recourir au RSA. Ce qui lui a permis de créer provisoirement une entreprise avec des amis :

*« [...] Le RSA me permettait de continuer et de prendre le temps de m'investir dans cette entreprise. J'avais une bonne couverture santé et ça me faisait un bon complément d'activité. Maintenant, que je me retrouve en couple, que je désire aller vers un vrai boulot et que je suis dans un schéma de pensée différent, je n'ai plus que le choix de chercher le premier boulot venu. Le ressenti vis à vis du RSA a changé et il est plutôt très négatif. Ce qui n'était pas le cas au départ. Là, ça me fout plus dans la merde qu'autre chose. »*<sup>744</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

Or, Bilal s'est aperçu que sa présence prolongée dans le dispositif RSA ne facilitait pas une intégration professionnelle stable et rendait difficile le changement de son mode de vie. Cette situation a créé, pour Bilal, des sentiments d'inquiétude et d'impuissance car il était dans l'impossibilité d'aider financièrement sa compagne. Celle-ci était salariée, non titulaire, de la fonction publique. Bilal se questionnait sur son avenir professionnel et sur l'évolution de sa trajectoire socio-biographique :

*« [...] Après, est-ce que je vais réussir à trouver un boulot stable dans ce domaine-là ? Ou bien est-ce que je vais accumuler des boulots alimentaires ? En tout cas, je ne suis pas dans une démarche où je vais attendre que quelque chose arrive. Je me suis retrouvé plusieurs fois, en fin de mois, où je me disais « Merde ! Je ne peux pas me payer des vacances ou bien je ne peux pas offrir un restaurant à ma copine ». Quand tu en arrives là, tu te dis qu'il y en a marre du RSA et que tu as envie de passer à autre chose. Quand je*

---

<sup>742</sup> Annexes Volume 1, Bilal, Ligne des temps biographiques, p. 461.

<sup>743</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 21. (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>744</sup> *Ibid.*, p. 26.

*considère ma personnalité, mes expériences et mon vécu, je ne pourrais pas me contenter éternellement d'un revenu avec lequel je ne fais rien. J'ai envie de mouvement. »<sup>745</sup> (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Il était alors important pour Bilal de sortir rapidement du dispositif RSA, de « *changer de cap* » parce qu'il n'avait « *jamais vraiment connu une période longue et stable dans un emploi.* »<sup>746</sup>. Cette aspiration à changer de dynamique professionnelle s'inscrivait également dans une période où Bilal s'approchait de ces trente ans :

*« A 30 ans, ce sont des questions beaucoup plus présentes qu'à 20 ou 25 ans. A 25 ans, tu sors des études. A 30 ans, c'est le couple et l'envie de stabilité. En vieillissant, on rentre petit à petit dans une forme de conservatisme. Si demain, j'accède à une situation aisée que j'aurais galéré à avoir et pour laquelle je me serai battue, je n'aurais pas envie de la perdre. »<sup>747</sup>. (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg)*

Bilal indiquait que l'accès à un « *vrai boulot* » était une expérience de galère mais que le conserver devenait de moins en moins certain dans un contexte de crise économique et de chômage de masse. Il observait également que : « *Chercher un emploi c'est difficile, c'est concurrentiel, il y a du piston et il y a aussi une préférence culturelle pour dire ça de manière diplomatique.* »<sup>748</sup>.

Après des expériences professionnelles en intérim comme télé-conseiller dans le domaine du marketing puis installateur d'antennes pour une entreprise, Bilal est embauché comme assistant d'éducation dans un établissement scolaire de Strasbourg. Il a signé un contrat à durée déterminée et percevait un salaire qui lui permettait de sortir du dispositif RSA. Cependant, cette sortie ne s'est pas traduite par une sortie du précaire comme il le précise ici :

*« [...] J'ai des allocations logements qui ont diminué. Le problème c'est que les charges sont plus élevées car l'appartement est plus propre. On arrive très difficilement à joindre les deux bouts. On ne peut pas épargner. C'est peut-être à ce moment-là qu'on aurait besoin d'avoir une aide de l'État. Après c'est vrai que le fait d'avoir un revenu régulier me permet de faire des sorties. J'ai une petite marge de manœuvre pour m'acheter parfois ce que j'ai envie ou faire un restaurant mais bon avec un contrat de 20h ça reste compliqué. Finalement, je ne touche pas plus qu'avec un RSA socle. [...] »<sup>749</sup> (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>745</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>746</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>747</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°2, janvier 2014, p. 236.

<sup>748</sup> *Ibid.*, p. 235.

Même si Bilal a pu déménager pour un appartement plus confortable, les charges locatives restaient importantes. Les ressources financières de son couple étaient également insuffisantes et ne permettaient pas à Bilal de se sentir vraiment indépendant. Pour autant, il était satisfait de pratiquer une activité professionnelle dont le contenu lui apporter un épanouissement personnel et une reconnaissance sociale :

*« [...] Le travail est enrichissant avec les gamins. Je bosse là-dedans depuis fin septembre. Je travaille dans un collège en Zone d'Éducation Prioritaire. C'est important de le dire car étant donné que j'ai grandi dans un quartier. J'ai mis en avant que j'avais une méthode directe avec ces jeunes-là. Les élèves me le rendent bien. Dans les 20h, je fais 4 à 5 interventions en classe dans l'aide aux devoirs. Ce qui est intéressant c'est que j'accompagne des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> dans toutes les matières. J'ai une reconnaissance de la part des élèves. »<sup>750</sup> (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Bilal était également en contact avec un public juvénile et scolaire avec lequel il se sentait proche socialement car les élèves étaient issus, comme lui, d'un quartier paupérisé de Strasbourg.

Cet emploi d'assistant d'éducation a donné la possibilité à Bilal de percevoir des revenus réguliers afin notamment de partir en voyage avec sa compagne. A son retour, Bilal se posait la question de quitter la France et de s'installer dans un autre pays afin d'avoir d'autres perspectives professionnelles :

*« [...] Là, je suis partie en fin d'année en vacances visiter la Thaïlande et le Cambodge. J'ai rencontré des expatriés qui m'ont parlé du visa vacances-travail mais comme j'ai 30 ans j'arrive à la limite. Ça fait quelque temps que j'en parle à ma copine. Je me dis qu'en France il n'y a pas trop d'opportunités. Ce n'est pas du défaitisme mais qu'est-ce que j'ai à perdre d'aller tenter ma chance ailleurs ? Je m'interroge. »<sup>751</sup> (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).*

Toutefois, il était en décalage avec sa compagne qui privilégiait plutôt une stabilité sociale. Bilal expliquait que : *« Ce n'est pas une décision facile à prendre pour une personne titulaire de la fonction publique de lâcher le bout de gras, d'abandonner une stabilité financière et professionnelle pour aller vers l'inconnu. »<sup>752</sup>*. Après être resté huit mois comme assistant d'éducation, Bilal s'est orienté vers un autre domaine professionnel et il a été embauché par

---

<sup>749</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 232-233.

<sup>751</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>752</sup> *Ibid.*, p. 235.

une association, située à Mulhouse, pour accompagner des personnes qui aspirent à créer leurs entreprises<sup>753</sup>.

Le parcours professionnel de Bilal montre les nombreuses tensions entre un mouvement existentiel qui tend vers la recherche du « vrai boulot » et un autre mouvement qui est liée à une individualité sociale « *ne souhaite pas s'enfermer dans une routine* »<sup>754</sup>. En tout cas, Bilal espérait ne pas revenir dans le dispositif RSA parce que : « *J'ai pris le RSA par nécessité. J'aurais préféré que ce passage n'existe pas. J'aurais préféré sortir des études et trouver un boulot pour être à l'aise. Ça n'a pas été le cas.* »<sup>755</sup>.

Cette éventualité de retour dans ce dispositif serait pour lui synonyme de régression sociale. Pour éviter que cette situation se reproduise, Bilal essayait de faire un compromis entre « *une partie de moi-même qui est publique et visible pour les autres et qui ne peut être fier que du chemin parcouru* » et « *l'autre face de moi-même, plus intime, avec mon for intérieur et avec laquelle je cogite.* »<sup>756</sup>.

La recherche d'un environnement professionnel est un élément important, pour Bilal, dans le passage à la vie adulte afin qu'il puisse y développer son : « *intérêt pour la pédagogie, le fait d'apporter de connaissances et des réflexions à des gens. C'est vraiment quelque chose qui me tient à cœur et dans lequel j'aime être.* »<sup>757</sup>.

L'exemple de Marie<sup>758</sup> se situe également dans une dynamique professionnelle qui tend vers la recherche du « vrai boulot ». Après avoir obtenu un diplôme de niveau bac +3 pour être assistante sociale, Marie a décroché un poste comme vacataire pour assurer des missions d'accompagnatrice de réussite éducative à la Mairie de Strasbourg. Elle a alors combiné cette activité professionnelle avec un RSA activité afin d'assurer ses besoins quotidiens, en terme de logements ou de nourriture, et accéder à des biens ou des services marchands. Cet usage du RSA lui donnait la possibilité de prendre du temps pour choisir un emploi qui lui conviendrait, comme elle explique ici :

*« Disons que j'ai suffisamment de quoi vivre normalement sans être dans une précarité. Cette situation me donne du temps pour trouver un travail à temps plein ou à mi-temps*

---

<sup>753</sup> Annexes Volume 2, Mail complémentaire de Bilal, avril 2015, p. 237-238.

<sup>754</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°1, novembre 2012, p. 28. (Bilal, 29 ans, RSA socle, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>755</sup> Annexes Volume 2, Bilal, Entretien n°2, janvier 2014, p. 236. (Bilal, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +2, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>756</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>758</sup> Annexes Volume 1, Marie, Ligne des temps biographiques, p. 484.

*qui me plaise vraiment sur le long terme. Avant d'avoir le RSA, j'envoyais des CV à n'importe qui. Le RSA me donne un confort pour prendre le temps et trouver un travail qui soit plaisant.* »<sup>759</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).

Cette forme d'intégration professionnelle implique également de se retrouver en décalage avec certains membres de son entourage proche qui sont stabilisés dans le salariat. Ainsi, Marie note que : « *Je n'ai pas de temps plein et je ne suis pas dans la norme. Bon, mais aujourd'hui ce n'est plus trop le cas.* »<sup>760</sup>.

Le fait d'être vacataire procure, chez Marie, un sentiment de liberté dans l'organisation de ses différentes activités quotidiennes qui n'étaient pas accaparées par un rythme de travail trop contraignant, ainsi qu'elle le soulignait notamment vis-à-vis de ses amis salariés à plein temps :

*« Moi je le dis. Je ne le cache pas. Après, certains de mes amis ont des boulots à plein temps. Ça dépend. J'ai une activité difficile et certaines personnes ne pourraient pas travailler avec ces jeunes. Je mets ça en avant. Des fois, ils me font des remarques car ils sont peut-être un peu jaloux. Ils travaillent de 8h à 18h et d'une certaine manière ils envient ma situation. Les vacances amènent une certaine liberté dans mon emploi du temps même s'il y a aussi des contraintes.* »<sup>761</sup> (Marie, 26 ans, RSA activité, bac +3, célibataire, appartement, Strasbourg).

Toutefois, elle précisait que la nature de son travail était difficile car cet emploi consistait à accompagner des jeunes qui vivent des situations familiales difficiles. Chaque séance lui demandait beaucoup d'énergie et générait beaucoup de fatigue parce qu' : « *On est parfois épuisé physiquement lorsqu'on sort des séances. On encaisse beaucoup de choses.* »<sup>762</sup>.

Après s'être occupé principalement de son enfant pendant les quelques mois qui ont suivi sa naissance, Marie commençait à réfléchir à de nouvelles perspectives professionnelles dans le champ du travail social et du médico-social. Or, elle s'inquiétait de la possibilité que des employeurs refusent ses lettres de candidatures par rapport à son parcours professionnel discontinu :

*« Je suis plutôt inquiet par rapport à ce que les employeurs vont me dire au niveau de mes choix professionnels ou de mes périodes d'inactivités. C'est ça qui va m'inquiéter d'ici quelques mois. Je n'ai pas envie non plus de dévaluer mon parcours de formation.*

---

<sup>759</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°1, juin 2012, p. 123.

<sup>760</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>762</sup> *Ibid.*, p. 122.

*Je trouverais toujours quelque chose. [...] »<sup>763</sup> (Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple, appartement, Strasbourg).*

Le fait que son compagnon vivait de petits boulots en terminant ses études permettait à Marie de conserver son RSA activité. Toutefois, la présence d'un enfant supposait d'accéder à des revenus professionnels plus importants :

*« Ma situation va encore changer parce qu'il va grandir et que je vais être amenée à faire autrement. Ça va changer sans doute nos plans mais bon il faut s'adapter aux situations. Au niveau professionnel, je ne suis pas carriériste. Avec mon compagnon, on aimerait s'installer ensemble et avoir une vraie vie de couple. C'est ça le projet. »<sup>764</sup> (Marie, 27 ans, RSA activité, bac +3, en couple, appartement, Strasbourg).*

Deux ans après la naissance de son enfant, Marie était toujours sans activité professionnelle mais son compagnon venait de signer un contrat à durée indéterminée pour être agent de sécurité. Marie avait emménagé dans un appartement plus grand et elle était proche de la sortie du dispositif RSA. Dans ce nouveau contexte socio-biographique, Marie expliquait qu'il était nécessaire de « retourner dans la vie active »<sup>765</sup> après « avoir passé ces deux années avec mon fils et à voir son évolution »<sup>766</sup>.

Une nouvelle dynamique professionnelle commençait alors à s'esquisser dans laquelle Marie espérait accéder à un emploi stable et satisfaisant qui lui permettrait d'être indépendante financièrement :

*« Les limites sont notamment d'un point de vue professionnel. J'ai bientôt 30 ans. Je n'ai jamais eu un emploi stable. Même si d'un point de vue personnel, je suis épanouie. J'éprouve maintenant le besoin de développer le côté professionnel et notamment d'être autonome financièrement. »<sup>767</sup> (Marie, 29 ans, RSA activité, bac +3, en couple, appartement, Strasbourg).*

Là aussi, le fait d'approcher la trentaine amène Marie à reconsidérer son mode de vie et le cours de sa trajectoire socio-biographique qui étaient situés en périphérie du salariat stabilisé.

---

<sup>763</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°2, juillet 2013, p. 271.

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>765</sup> Annexes Volume 2, Marie, Entretien n°3, avril 2015, p. 273. (Marie, 29 ans, RSA activité, bac +3, en couple, appartement, Strasbourg).

<sup>766</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>767</sup> *Ibid.*, p. 274.



En conclusion, les jeunes diplômés allocataires du RSA qui tendent vers une dynamique professionnelle, marquée par la recherche d'une stabilisation dans « un vrai boulot », aspirent à mettre de la distance avec les emplois ou les activités professionnelles discontinues. Toutefois, cela ne pas sans tiraillements et négociations avec certaines parties de soi-même, de son passé ou de ses aspirations.

## 2.2 Vivre de ses créations artistiques : des expérimentations professionnelles aléatoires et constantes

Il existe également des jeunes diplômés allocataires du RSA qui intègrent, dans le passage à la vie adulte, l'intermittence comme dynamique professionnelle. Pour ces jeunes diplômés, il s'agit de continuer à expérimenter différentes formes d'emplois ou bien de développer des activités sociales à l'extérieur du salariat. C'est l'exemple de Lucie et Mathieu qui pratiquent ces expérimentations professionnelles.

Lucie<sup>768</sup>, diplômée d'un bac +5 en Design, a eu recours au RSA deux mois après sa sortie de formation et en raison d'une absence d'employabilité immédiate. Elle s'est alors « *installée toute seule comme travailleur free-lance dans le design* »<sup>769</sup>. Pendant trois ans, elle a essayé de développer cette activité professionnelle et de travailler sur commande. Lucie est arrivée à générer quelques revenus qu'elle complétait avec son RSA activité mais cela restait insuffisant. Lucie a décidé alors de réaliser des vacances en milieu scolaire en organisant des ateliers de design avec un jeune public. Toutefois, cet emploi à temps partiel l'empêchait de se concentrer sur l'élaboration de ses œuvres même si sa situation socio-économique s'améliore :

*« Pendant un an, j'ai pu vivre avec un RSA activité donc ça m'allait bien. Ma situation s'est améliorée par rapport à l'époque où j'avais uniquement le RSA socle. Cumuler une activité professionnelle avec le RSA ça marche bien. [...] Le périscolaire c'était sympa mais pendant un certain temps. J'aimerais pouvoir me concentrer pleinement sur mes activités de design. » (Lucie, 29, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*<sup>770</sup>

---

<sup>768</sup> Annexes Volume 1, Lucie, Ligne des temps biographiques, p. 483.

<sup>769</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°1, septembre 2012, p. 112. (Lucie, 28 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

<sup>770</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°2, septembre 2013, p. 266.

L'activité emploi a accaparé Lucie qui s'est investi fortement dans ce rôle professionnel d'intervenant périscolaire. Ainsi, concernant son travail free-lance dans le design, Lucie explique : « *J'ai eu des grosses périodes de creux où je ne me suis pas bougée. Il ne s'est pas passé grand-chose. Cela demande de la constance et de la régularité. Je n'ai pas toujours eu cette conduite.* »<sup>771</sup>.

A l'issue de cette expérience professionnelle comme vacataire, Lucie s'interrogeait sur ses perspectives professionnelles et son rapport au travail, au moment même où elle s'approchait de ses 30 ans :

*« [...] Des fois, j'ai l'impression que je ne suis pas trop cohérente. Je ne sais pas trop ce que je veux faire. Au final, j'ai dû mal à m'imaginer m'installer dans telle ou telle activité. Ça dépend des jours et du moral. Je me suis quand même donnée un objectif pour mes 30 ans, de faire le bilan, d'intégrer un autre parcours, de reprendre une formation et de voir si je suis satisfaite ou pas avec la situation actuelle. J'ai des exemples de gens autour de moi qui ont fait des virages à 180 degrés. Des fois, je me sens vraiment adolescente dans ma tête (sourires). Selon les périodes, je change d'avis. J'aimerais pouvoir quand même m'installer. Je fais des projets de droite à gauche pour l'instant. [...] »<sup>772</sup> (Lucie, 29, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).*

Cette incertitude concernant ses choix professionnels et la manière dont elle appréhendait son individualité sociale amenait Lucie à se sentir adolescente. Celle-ci était tiraillée entre le désir de s'installer dans une activité professionnelle régulière et l'envie de multiplier les expériences de formations (démarrer un doctorat et faire de la recherche en design ou en art appliqué), de pratiquer des formes de travail différent voire de changer de parcours de vie.

Lors de notre entretien, elle se questionnait également sur son statut d'auto-entrepreneur et les désillusions que cette activité sociale entraînait. Ainsi, Lucie expliquait que : « *L'auto-entreprenariat c'est un peu fou. Tu te crois libre de décider de ce que tu veux faire alors que ce n'est pas le cas parce que je ne suis pas toute seule à être dans cette démarche. Je m'imagine bien dans l'avenir continuer à être indépendante dans le design mais ça serait bien que j'arrive à en vivre.* »<sup>773</sup>. Elle aimerait vivre de ses connaissances et savoir-faire en design tout en conservant son indépendance vis-à-vis de l'institution salariale.

Or, Lucie était aussi attirée par une dynamique où la stabilisation professionnelle passait par l'employabilité. A ce propos, elle avait trouvé un emploi qui lui correspondait sur la

---

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>772</sup> *Ibid.*, p. 267-268.

<sup>773</sup> *Ibid.*, p. 268.

région parisienne mais les conditions de recrutements étaient tellement sélectives qu'elle n'a pas été embauchée :

*« [...] Après, il m'est arrivé de regarder des offres d'emplois dans mon domaine. Une fois j'ai pu avoir un entretien d'embauche pour un poste de designer intégré dans une boîte située en région parisienne. Ça s'est bien passé mais il y avait 36 000 candidats pour le poste et finalement je n'ai pas été retenu. [...] Ça m'a dégoûtée car c'était le poste de mes rêves. Tout me convenait. [...] »*<sup>774</sup> (Lucie, 29, RSA activité, bac +5, célibataire, appartement, Strasbourg).

Au-delà de ce moment décevant, Lucie ne regrettait pas ses choix professionnels comme elle explique ici : « Je n'aurais pas pu faire tout ça si j'avais été intégré directement dans un poste après mes études. Je me poserais moins de questions. C'est sûr. Après, mon mode de vie est parfois angoissant mais aussi excitant parce qu'on se met en danger pour se bousculer et faire autre chose. La prochaine échéance, c'est fin mai. On verra alors. »<sup>775</sup>.

Lors de notre dernier entretien, Lucie partait bientôt en Autriche pour participer à une résidence d'artiste, avec l'aide d'une bourse délivrée par un organisme culturel strasbourgeois, et pour travailler sur un projet collectif. Elle s'inquiétait de perdre ses droits au RSA et d'avoir dû mal à les récupérer lorsqu'elle reviendra en France.

Deux ans et demi après, Lucie m'informait qu'elle travaillait à Montreuil-sur-Mer en France dans une résidence d'artiste où elle continuait sa pratique professionnelle dans le design. Par ailleurs, Lucie était sortie du dispositif RSA car elle bénéficiait des allocations-chômages :

*« Je t'écris depuis Montreuil-sur-mer, dans le Pas-de-Calais, où je suis en résidence. Ces deux dernières années, j'ai enchaîné les résidences, tantôt pour des productions artistiques ou encore les résidences-mission de diffusion artistique. L'an dernier, j'ai réussi à me faire embaucher pendant quelques mois sur une résidence-mission, ce qui m'a permis d'ouvrir des droits d'allocation chômage et me met donc à l'abri pendant un moment. Ainsi, je ne bénéficie plus du RSA depuis un an, à peu près. Aujourd'hui ma situation est devenue confortable. Certes, il y a un prix à payer : je ne suis plus chez moi que quelques semaines par an et je suis loin de mes proches. Mais cela me permet de voyager d'un territoire à l'autre, de me nourrir de ça et de mettre des sous de côté. »*<sup>776</sup> (Lucie, 31 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +5, célibataire, appartement, Montreuil-sur-mer).

---

<sup>774</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>775</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>776</sup> Annexes Volume 2, Lucie, Entretien n°3, avril 2015, p. 269.

Lucie précisait que cette dynamique professionnelle, faite d'intermittences et de créations artistiques, lui correspondait et l'accompagnait dans le passage à la vie adulte.

L'exemple de Mathieu<sup>777</sup> s'inscrit également dans ce mouvement existentiel. Dès son plus jeune âge, Mathieu a été attiré par les activités créatives et les pratiques de bricolages, comme il le relate ici :

*« Quand j'étais petit, je voyais mon père travailler avec des RMistes en insertion. Chaque année, ils préparaient un carnaval et ils construisaient des machines en bois et des véhicules de fous. Je me souviens que je participais à ça. On s'amuse et on se tapait de gros délires dans la rue. »<sup>778</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Après avoir obtenu le baccalauréat et être sorti de l'Université de Strasbourg sans diplôme, Mathieu s'est investi fortement dans des pratiques artistiques et a développé toute une série de projets qui allient l'audiovisuel, la réflexion écologique et les multiples contacts avec le public. Pendant quelques années, il a vécu de petits boulots et de la mendicité. Il n'avait pas de domicile fixe mais s'était construit un habitat mobile. Il était également hébergé par des membres de son entourage proche comme ses parents.

Mathieu a eu alors recours au RSA par l'intermédiaire d'un assistant social qui l'a soutenu dans sa démarche artistique et lui a conseillé de monter sa propre entreprise. A ce propos, Mathieu soulignait, avec ironie, que : *« J'ai à la fois une entreprise individuelle avec un siège social domicilié et j'ai un statut de SDF. C'est comique. »<sup>779</sup>.*

L'usage du RSA lui a permis d'acheter du matériel et de mettre un peu d'argent de côté. Ainsi, il expliquait que : *« Pour moi, le RSA c'est un peu virtuel parce que je l'économise ou je transfère cet argent sur un autre compte pour ensuite retirer de l'argent lorsque j'en ai besoin. J'utilise plutôt le chapeau pour financer mes besoins réels. »<sup>780</sup>.*

Mathieu considérait également que l'ensemble de ses activités sociales s'inscrivait dans une dynamique professionnelle en dehors d'un cadre salarial. Pour Mathieu, le travail devait avant tout répondre à la recherche d'une cohérence subjective et permettre de créer des liens au travers de sa pratique artistique.

---

<sup>777</sup> Annexes Volume 1, Mathieu, Ligne des temps biographiques, p. 487.

<sup>778</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°2, octobre 2013, p. 278.

<sup>779</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°1, juin 2012, p. 126. (Mathieu, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).

<sup>780</sup> Annexes Volume 2, Mathieu, Entretien n°2, octobre 2013, p. 278. (Mathieu, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).

Lors de notre dernier entretien, Mathieu indiquait toutefois qu'il ne souhaitait pas rester trop longtemps dans le dispositif RSA. Pour cela, il souhaitait développer le mécénat ou le financement participatif comme source de financement alternatif :

*« [...] Je commence réfléchir à une alternative au RSA en recourant à l'investissement privé. Pour ça, il faut que j'établisse des factures et déclarer mes revenus aux impôts. Du coup, le RSA baisse. Par exemple, aujourd'hui, je gagne 60 euros avec une animation ou une œuvre. Mon statut me permet de facturer des œuvres à caractère unique. Ça me permet aussi d'avoir un statut social. On est dans un monde avec tellement de cases que je joue avec pour ne pas être complètement marginal. »<sup>781</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

En combinant le statut d'auto-entrepreneur et celui d'artiste-auteur, Mathieu cherchait une dynamique professionnelle qui lui permettrait de vivre de son travail sans être salarié tout en essayant de lutter pour conserver une reconnaissance sociale et institutionnelle. Il expliquait que : *« Mon projet est ancré dans les enjeux de cette société. Je n'ai pas envie de vivre comme un ermite mais pas non plus en appartement. J'essaie de trouver une place à ma manière et de proposer une démarche qui peut être plus ou moins acceptée. »<sup>782</sup>.*

Plus largement, Mathieu considérait que cette dynamique professionnelle s'inscrivait dans la continuité de sa trajectoire socio-biographique et dans le passage à sa vie adulte. Il affirme alors son intention de persévérer dans sa démarche et d'aller explorer d'autres horizons qu'ils soient géographiques ou culturels :

*« Je sais que j'aimerais partir de l'Alsace pour voyager. Pour l'instant, je suis en train de fabriquer un véhicule qui me permette de faire de longues distances. Je pense que j'en aurai pour deux ou trois ans. J'aimerais que vers mes 30 ans, je puisse partir plus loin, n'avoir plus d'adresse, ni de RSA. Qu'est-ce qui se passe lorsque je n'ai plus de domiciliation et que je n'ai plus de RSA ? On verra en temps voulu. J'en ai encore pour un moment. J'aimerais convaincre les gens de financer directement mon projet et qu'ils reconnaissent ma participation à ce monde. Je ne suis pas complètement marginal. Si je voulais me mettre en marge, je le ferai. C'est cet amour ou cette dépendance à cette société qui fait que je ne vais pas dans ce sens-là. »<sup>783</sup> (Mathieu, 27 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire, sans domicile fixe, Bas-Rhin).*

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, engagés dans un mouvement artistique, essaient de trouver un compromis entre stabilisation des revenus pour assurer les besoins du quotidien,

---

<sup>781</sup> *Ibid.*, p. 276.

<sup>782</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>783</sup> *Ibid.*, p. 279.

reconnaissance sociale de leurs activités professionnelles, et affirmation de leur individualité sociale attirée par l'aventure au gré des aléas biographiques.

Le couple de tensions sociales entre stabilisation et expérimentation décrit les dynamiques professionnelles contradictoires des jeunes diplômés allocataires du RSA au cours de leur passage à la vie adulte. Ces jeunes diplômés, confrontés à une intégration professionnelle précaire en marge du salariat, sont tiraillés entre une aspiration sociale à vivre d'un emploi stable, valorisé et protecteur, et l'expérimentation d'activités professionnelles en dehors du salariat (auto-entrepreneuriat, artiste-auteur, travail au noir).

Ces formes de socialisations professionnelles que vivent les jeunes diplômés allocataires du RSA, participent plus largement à une recomposition des modèles, des rôles et des identifications socio-professionnelles que les groupes sociaux, les institutions ou les individus produisent dans la société, ainsi que l'affirme Olivier Galland :

« Plusieurs travaux montrent qu'à tous les niveaux, la socialisation professionnelle, c'est-à-dire la façon dont on construit son identité et son statut social et professionnel, est un processus de plus en plus long et complexe. La définition des rôles professionnels évolue rapidement, la relation entre les titres scolaires et les emplois se relâche, la prolongation de la scolarité fait que les jeunes femmes et les enfants de classes moyennes ou populaires qui en bénéficient disposent de peu de références dans la génération antérieure pour construire leur identité. Toutes ces raisons font qu'avant de parvenir à un statut et à une définition de soi à la fois satisfaisante sur le plan de la « *self-esteem* » et crédible aux yeux des acteurs institutionnels, plusieurs années sont souvent nécessaires. Durant ces années, bien sûr, on ne songe pas à s'établir conjugalement, et encore moins à fonder une famille. Pour caractériser cette évolution d'une manière plus générale, nous pourrions dire que nous sommes passés d'un modèle de socialisation à un autre : le modèle ancien-modèle de l'identification-laisse progressivement la place au modèle nouveau que j'appellerais volontiers un modèle d'expérimentation. »<sup>784</sup>

Toutefois, les propos de cet auteur sont à nuancer étant donné que l'analyse des trajectoires biographiques de jeunes diplômés allocataires du RSA nous montrent que la prolongation de la scolarité et les expériences professionnelles précaires n'empêchent pas la mise en couple et l'expérience de la parentalité.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA, confrontés fortement à ces dynamiques professionnelles en tensions, négocient également leurs aspirations et activités professionnelles avec les représentants des dispositifs de politique sociale et avec les membres

---

<sup>784</sup> Galland Olivier, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n°1, 1996, p. 43.

de l'entourage proche. Cela afin d'accéder à une activité professionnelle proche de leurs aspirations existentielles. Certains jeunes diplômés allocataires du RSA cherchent une stabilisation salariale par l'expérimentation de multiples activités professionnelles alors que d'autres souhaiteraient l'existence d'un revenu dissocié de l'emploi et qui garantisse la pratique de leurs activités à créations artistiques ou aléatoires.

### 3. Tensions entre inquiétude et insouciance : persévérer malgré le désarroi social ou maintenir une confiance en dépit d'un quotidien incertain

Un troisième couple de tensions sociales entre inquiétude et insouciance rend compte des dynamiques identitaires lors du passage à la vie adulte. Les sentiments de désarroi social coexistent avec des formes de quiétudes face à un contexte de précarité généralisé qui concerne, ici, les jeunes diplômés qui sortent de l'enseignement supérieur, avec un diplôme ou sans titre scolaire, et qui décident de recourir au RSA.

Les identités sociales de ces individus sont confrontées à de profondes déstabilisations biographiques au cours des différentes transitions sociales qui les amènent vers la vie adulte. Ces jeunes diplômés éprouvent alors de nombreuses inquiétudes face aux tournants existentiels de leurs trajectoires de vie. Ils adoptent une vigilance quotidienne afin de résister à des contraintes sociales passées ou présentes qui les empêcheraient de se déployer dans les espaces sociaux. Pour autant, les jeunes diplômés allocataires du RSA développent une confiance qui leur permet de croire en l'amélioration de leurs situations sociales et des nouvelles possibilités qui peuvent émerger au cours de leur vie adulte.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA s'appuient alors différemment sur leurs expériences passées afin de dépasser la vulnérabilité sociale du présent et de reconfigurer le cheminement de leur existence sociale.

### 3.1 Dépasser les sentiments d'inquiétudes sociales et espérer un avenir plus apaisé

L'inquiétude sociale est un sentiment qui est fortement présent dans les fragments biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA. Ce sentiment protéiforme s'exprime, au fil des entretiens réalisés avec ces jeunes diplômés, par des expressions verbales et des positionnements rhétoriques qui traduisent les nombreuses incertitudes sociales au cours du passage à la vie adulte marqué par les formes de précarité. Cette observation a également été faite par Myriam Klinger :

« Finalement, le sentiment d'inquiétude de nos narrateurs trouve sa source dans les désignations, les silences et les interpellations, les tours de paroles vifs ou désengagés qu'ils expérimentent dans leur quotidien précaire et instable [...] Tirer le fil de sa vie, se construire dans une intrigue, participe alors d'une narrativité plus communément admise. Celle-ci, par l'ordonnement des mots et des relations, redessine, pour un temps, l'espace de la vulnérabilité, stabilise son expérience et donne corps au sentiment d'inquiétude »<sup>785</sup>

Il s'agit de prendre en compte la narrativité des jeunes diplômés allocataires du RSA qui nous renseignent sur les dynamiques identitaires et relationnelles mobilisées face aux sentiments d'inquiétudes, comme avec les exemples de Nathalie et de Bruno.

Nathalie<sup>786</sup> a connu un parcours de formation marqué par de nombreuses discontinuités sociales. Après avoir entamé une Licence en Lettres Modernes à l'Université de Strasbourg pour devenir professeur de français, elle a été contrainte d'arrêter ses études pour des raisons financières, en l'absence de bourses et d'aide parentale. Le désengagement brutal de sa formation a profondément déstabilisé Nathalie.

Elle s'est mise à exercer différents emplois puis s'est orientée vers les métiers de l'animation et du travail social. Elle est devenue bénévole pour différentes associations comme volontaire civil et a passé son BAFA. Son entourage professionnel lui a conseillé alors de passer le concours d'éducateur spécialisé malgré sa réticence face à une reprise de formation.

---

<sup>785</sup> Klinger Myriam, *L'inquiétude et le désarroi social*, Édition Berg international, collection Dissonances, mai 2011, pp. 170-171.

<sup>786</sup> Annexes Volume 1, Nathalie, Ligne des temps biographiques, p. 488.



Nathalie a passé trois ans dans une école spécialisée pour devenir éducatrice spécialisée et obtenu son diplôme. Au cours de cette formation, elle a donné naissance à son fils et s'est appuyée sur le RSA, par le biais de Luc<sup>787</sup> son compagnon, pour finir ses études. L'enjeu de décrocher ce diplôme d'éducatrice spécialisée était très important pour Nathalie qui pensait ne jamais reprendre des études. A ce propos, elle relatait : « *J'en ai bavé pendant ces trois ans car je me suis remise en question sans cesse, des questions énormes sur le sens de l'existence et sur mon rôle dans la société.* »<sup>788</sup>.

A la sortie de cette formation éprouvante, Nathalie a fait face à de nombreuses difficultés pour être employée dans des structures professionnelles intervenantes dans le champ de l'éducation spécialisée. Nathalie a été alors embauchée comme animatrice périscolaire pendant que son compagnon alternait des périodes de chômage et d'emploi. Cet enchaînement de situations socio-biographiques instables et d'un quotidien marqué par le précarité crée de profonds sentiments d'inquiétude existentielle. Nathalie expliquait cette dynamique socio-biographique par le fait qu' : « *on ait un enfant qui arrive en avance, que je n'ai pas pu finir mon année de formation, comme c'était prévu, et que mon mari ait perdu son boulot.* »<sup>789</sup>.

Quelques temps après, Nathalie a décroché un premier emploi d'éducatrice spécialisée en contrat à durée déterminée (CDD) alors que son compagnon a également repris un emploi comme informaticien. Ce changement de situation professionnelle a rassuré Nathalie qui commençait à s'inquiéter de la prolongation d'une situation sociale précaire et lui a permis de sortir du dispositif RSA :

« [...] *La perte du RSA n'a pas vraiment déstabilisé notre budget car lorsque j'ai commencé mon boulot d'éducatrice, mon compagnon s'est retrouvé au chômage. Le montant des droits chômage étaient supérieurs au RSA. On n'a pas eu vraiment de restrictions. J'ai dû quand même m'endetter pour acheter une voiture avant de démarrer mon poste d'éducatrice. À partir de juin, j'étais radié du RSA. J'ai disparu de Pôle Emploi et du système (sourires).* »<sup>790</sup> (Nathalie, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

---

<sup>787</sup> Annexes Volume 1, Luc, Présentation du parcours, p. 478.

<sup>788</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 136. (Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

<sup>789</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>790</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°2, octobre 2013, p. 283.

Nathalie ajoutait que la situation socio-économique de son couple a connu de nombreuses périodes d'instabilités et de galères. L'arrivée de leur enfant a également demandé au couple d'accéder à des revenus professionnels suffisants pour répondre à ses besoins.

Par là-suite, Nathalie a vu son emploi temporaire d'éducatrice spécialisée se transformer en contrat à durée indéterminé. Cependant, elle indiquait : « *J'avais un peu peur au niveau de ma situation professionnelle lorsque je suis passé d'un CDD à un CDI car ce n'était pas certain. C'était une période très stressante. Il y a eu des zones d'incertitudes par rapport à notre avenir.* »<sup>791</sup>.

Cette inquiétude qui accompagnait l'expérience de Nathalie se traduisait également dans la relation à son compagnon. Elle était préoccupée par l'idée que celui-ci semblait se contenter de combiner des emplois temporaires avec un RSA. Nathalie précisait que son compagnon avait connu une sortie difficile des études sans pouvoir réaliser son projet professionnel et qu'il avait été contraint à trouver rapidement des emplois alimentaires :

*« [...] Pour lui, le plaisir passait par les études et ça on lui a enlevé. Il envoyait des super lettres de motivations. On ne lui répondait pas. Il est vraiment tombé de haut avec cette histoire de concours pour être professeur et le fait que personne ne lui faisait signe. Il a fallu qu'il s'en rende compte par lui-même et puis il a trouvé une possibilité de boulot. Il aurait pu dire non et continuer dans son truc mais il a accepté et il a assumé. Ça met du temps à débloquer. Il faut lui laisser le fait qu'il ne déserte pas les lieux, il s'implique à fond, il n'est jamais absent même si ce n'est pas forcément le poste qu'il souhaite. »*<sup>792</sup>  
(Nathalie, 28 ans, RSA activité, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Cependant, Nathalie semblait satisfaite que son conjoint ait pu s'occuper de son fils lorsqu'elle a démarré ses expériences professionnelles dans le champ du travail social.

Plus largement, Nathalie considérait que ce passage dans le dispositif RSA et les nombreux sentiments d'inquiétudes qu'elle a éprouvés depuis la fin de sa formation l'ont projetée dans des situations passées de l'enfance et de l'adolescence qu'elle a vécu difficilement. En effet, lorsque ces parents se sont séparés, elle est allée vivre pendant un certain temps chez son père et sa belle-mère. Cette mobilité résidentielle et géographique l'a amenée à vivre un contexte d'incertitude et de vulnérabilité sociale :

*« [...] J'ai très mal vécu mon adolescence lorsque je suis partie vivre avec mon père et ma belle-mère dans la région parisienne. J'ai subi mon adolescence Je suis passée du tout au tout. J'étais dans une maison de campagne avec ma mère, mon beau-père et mes demi-frères et sœurs. Je pouvais pratiquer des loisirs, j'avais les habits que je voulais et*

---

<sup>791</sup> Ibid., p. 282.

<sup>792</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°1, février 2012, p. 142.

*les sorties que je voulais. J'avais une autonomie. Je me suis retrouvée dans une cité HLM avec un système éducatif plus restreint. Je ne pouvais pas sortir quand je voulais. C'est ma belle-mère qui choisissait mes habits. Je me souviens que adolescente, j'avais faim, je crevais de faim tout le temps. [...] Je me suis retrouvée dans une grande situation de précarité à laquelle je n'étais pas habituée. »<sup>793</sup> (Nathalie, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Le déplacement d'un milieu social aisé vers un autre environnement social marqué par des conditions de vie plus paupérisées a été pour Nathalie un tournant biographique majeur dans sa trajectoire de vie. La position sociale qu'elle occupait avant le divorce de ses parents s'est vu profondément transformée ainsi que ses relations familiales qui ont connu de nombreuses tensions. Ainsi, Nathalie ajoutait : « *Je n'ai pas eu une enfance horrible, ni malheureuse. J'ai vécu plutôt des situations d'insécurité. Au niveau du développement personnel, la confiance en soi a pris un gros coup. »*<sup>794</sup>.

Face à ces situations biographiques passées qui l'ont profondément affectée, Nathalie indiquait qu'elle s'était, par-là suite, fortement investie dans sa scolarité et dans sa formation pour y trouver une reconnaissance socio-professionnelle à l'extérieur de la sphère parentale et familiale :

*« [...] En tout cas, je cherchais un moyen de reconnaissance dans ma scolarité. Je n'ai eu de cesse de me projeter en me disant que je ne voulais pas être dépendante financièrement de mes parents mais fonder une famille, avoir le travail qui va avec et ne rien demander à personne. C'est mettre la barre haute mais c'est ce qui m'a tenu. Il est vrai que je suis très exigeante. Donc, ne pas trouver sa place au niveau professionnel ou familial, ça peut être mal vécu. J'ai besoin de trouver ma place au travail, en famille et en société. »*<sup>795</sup> (Nathalie, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).

Cette quête pour accéder à une position satisfaisante dans laquelle une individualité sociale autonome puisse se déployer est également source de fatigue et d'épuisement car les exigences et les attentes sont importantes.

Le cheminement vers la vie adulte se complique lorsqu'on est confronté au précaire. Celui-ci questionne et met à l'épreuve les idéaux et les rêves forgés dans l'enfance et l'adolescence. Pour autant, Nathalie s'appuyait sur une confiance en l'avenir et au fait que les

---

<sup>793</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°2, octobre 2013, p. 284.

<sup>794</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>795</sup> *Ibid.*, p. 285.

situations sociales n'étaient pas figées malgré le désarroi social qui peut surgir à certains moments de la vie :

*« [...] J'ai mis beaucoup de temps à me positionner et à vivre des zones d'incertitudes sans doute liés à un manque d'assurance mais ce projet de vie dont je viens de parler, c'est quelque chose que j'avais en tête depuis très longtemps. J'ai essayé de me donner les moyens d'y arriver à mon rythme. Tu prends les choses comme elles arrivent. Après, il y a eu des moments de profonds ras le bol, de démotivation, et de perte d'énergie mais j'ai toujours rebondis. Ça porte ses fruits. J'ai des rêves et je m'y accroche. »<sup>796</sup> (Nathalie, 29 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Nathalie précisait que la patience et la persévérance lui ont permis de construire sa propre sphère familiale après avoir rencontré son compagnon et donné naissance à son fils mais aussi une identité professionnelle qui lui correspondait. Ce long travail de réappropriation de sa propre identité sociale se juxtaposait également avec l'installation progressive dans sa vie adulte. Ainsi, Nathalie indiquait : *« J'arrive aussi vers la trentaine et j'ai envie de m'installer dans une vie confortable. »<sup>797</sup>.*

Lors de notre dernier entretien, Nathalie me faisait part d'un changement de situation professionnelle. Elle avait décidé de quitter son emploi d'éducatrice spécialisée en raison d'un environnement de travail qui s'était profondément dégradé. Nathalie expliquait ce changement professionnel par ces mots :

*« [...] J'en suis arrivée à ce constat, bien actuel, que certains établissements médico-sociaux (tel que celui que j'avais intégré) étaient devenus des boîtes à profit où les individus étaient mis en concurrence et marchaient à la réussite. Réussite intrinsèquement liée aux enjeux financiers qui reposent sur leurs têtes, telle une épée de Damoclès. »<sup>798</sup> (Nathalie, 31 ans, est sortie du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Son investissement dans la sphère professionnelle avait fini par déborder sur sa vie familiale. La pression professionnelle s'accroissant avec une absence d'encouragement et de reconnaissance de la part de sa hiérarchie, ont contribué à la démission de Nathalie.

Pour conserver son idéal et sa passion professionnelle, il lui était nécessaire de se désengager de ce poste :

---

<sup>796</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>797</sup> *Ibid.*, p. 284.

<sup>798</sup> Annexes Volume 2, Nathalie, Entretien n°3, août 2015, p. 288.

*« [...] J'ai donc fini par quitter le navire avec regrets, parce qu'il fallait tout simplement que je sauve ma peau, tout autant passionnée par mon travail que je l'étais. Je l'ai fait pour moi mais également pour mes proches, que je ne voyais pratiquement plus et me suis accordée une année pour faire le bilan de ce que j'avais vécu, des motivations qui m'avaient poussée à faire ce métier, du choix de ce public. »<sup>799</sup> (Nathalie, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Par cet acte, Nathalie résistait également à des tensions identitaires et relationnelles qui étaient de plus en plus insupportables à vivre au quotidien. Il ne lui était plus possible de concilier des exigences professionnelles avec une pratique éducative qui était sans cesse remis en cause par ses employeurs.

Toutefois, cet épisode biographique a réactivé d'autres périodes biographiques récentes où Nathalie a connu de nombreuses difficultés. Cette démission a fait resurgir de l'inquiétude et beaucoup d'hésitation concernant son avenir professionnel ou les choix qu'elle avait fait par le passé :

*« Étais-je compétente pour exercer ce métier ? Ne serait-il pas plus simple de me réorienter ? J'ai beaucoup douté de mes capacités (qu'elles soient professionnelles ou personnelles), mais cette année était nécessaire. Elle m'a permis de prendre du recul pour analyser ce qui s'était passé et de regagner confiance en moi. J'en suis finalement arrivée à la conclusion qu'il était hors de question que j'exerce un autre métier et que je souhaite définitivement m'impliquer dans le domaine de la protection de l'enfance. »<sup>800</sup> (Nathalie, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

Nathalie a donc pris un temps pour réfléchir et s'interroger sur son orientation professionnelle. Pour autant, elle explique que son engagement dans ce champ professionnel reste inchangé malgré la précarité qui touche également les métiers du travail social :

*« Je ne sais pas quelle sera la suite et j'ai bien en tête que nombre de postes sont en proie à l'instabilité malgré leur caractère « indéterminé ». Cela est à mettre en lien avec la conjoncture économique actuelle sans doute et tout ce que j'ai évoqué précédemment... Cependant ma motivation à exercer mon métier auprès des jeunes de ce secteur reste intacte ! »<sup>801</sup> (Nathalie, 31 ans, est sorti du dispositif RSA, bac +3, en couple avec enfant, appartement, Strasbourg).*

---

<sup>799</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>800</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>801</sup> *Ibid.*, p. 290.

Le sentiment d'inquiétude était toujours présent dans les mots et les expressions de Nathalie, celle-ci mobilisait ses expériences biographiques passées pour dépasser certaines craintes ou appréhensions lié à un présent incertain.

L'exemple de Bruno<sup>802</sup> s'inscrit également dans une narration où l'intranquillité sociale traverse les dynamiques identitaires et relationnelles. Toutefois, ce sentiment d'inquiétude face au précaire et au dispositif RSA s'exprimait de manière différente que celui relaté par Nathalie. A la différence de celle-ci, Bruno était célibataire, sans enfants et vivait au domicile lors de notre dernier entretien. L'indécision concernant son passage à la vie adulte était surtout marquée par l'accès à une vie détachée de la sphère parentale. Or, cette dynamique sociale était contrariée notamment par une sortie de formation universitaire sans diplôme.

Bruno a été alors contraint, et sur insistance de ses parents, de trouver rapidement un emploi alimentaire. Il a enchaîné de nombreux emplois en intérim ou à durée déterminée notamment dans le secteur du tri postal. Il a connu également de nombreuses périodes sans activité professionnelle puis a fini par recourir au RSA pour se constituer de l'argent de poche.

La dépendance matérielle à ses parents et sa présence dans le dispositif RSA ont créé des sentiments ambivalents face à des transitions professionnelles et résidentielles incertaines, comme Bruno le relatait : « *Cela a tendance à me convenir mais pas tout le temps. Je n'ai pas envie de dire que je me fiche bien d'habiter chez mes parents mais je suis aussi très content d'être avec eux. Je pense de plus en plus à avoir quelque chose pour moi mais ce n'est pas une urgence. D'abord, je souhaite trouver un travail stable et après le déménagement.* »<sup>803</sup>.

Petit à petit, Bruno s'est ancré dans le travail intérimaire dans l'espoir que la multiplication de ses expériences professionnelles puisse aboutir à un poste à durée indéterminée. Toutefois, il exprimait un certain désarroi social face à cette longue instabilité professionnelle : « *C'est une des questions que je me pose depuis trois ans et demi. J'en arrive plus ou moins à la conclusion préliminaire que c'est un cercle vicieux.* »<sup>804</sup>.

---

<sup>802</sup> Annexes Volume 1, Bruno, Ligne des temps biographiques, p. 464.

<sup>803</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°1, février 2011, p. 32. (Bruno, 26 ans, RSA socle, bac +3 non validé, célibataire sans enfant, domicile parental, Strasbourg).

<sup>804</sup> *Ibid.*, p. 34.

Le passage à la vie adulte impliquait pour Bruno d'« avoir un travail stable à plein temps »<sup>805</sup> mais qui ne soit pas « tout et n'importe quoi non plus »<sup>806</sup>. Or, cette recherche d'emploi stable était pénible et pouvait s'installer sur une longue durée. Dans cette configuration, Bruno précisait que : « si ça continue, ça va finir par me préoccuper »<sup>807</sup>.

Toutefois, Bruno exprime aussi une certaine confiance en l'avenir car il espère que ses multiples activités professionnelles lui permettront de postuler sur des offres d'emplois satisfaisantes :

*« La situation a tendance à évoluer dans le bon sens, mais elle peut aussi bien repartir en sens inverse. Dans l'idéal j'aimerais bien capitaliser sur l'expérience en Belgique pour obtenir, soit par intérim, soit en contrat classique une possibilité de travail en laboratoire de chimie, ce qui pourrait être plus stable que du tri courrier, et plus avantageux financièrement aussi. C'est pourquoi je continue d'observer les offres d'emploi à ce niveau, et de postuler ou de me signaler à mon agence d'intérim si je remarque des offres de ce genre à l'agence. »<sup>808</sup> (Bruno, 29 ans, RSA socle et activité, bac+3 non validé, célibataire sans enfants, domicile parental, Strasbourg).*

A la différence de Nathalie qui souhaitait, depuis son adolescence, accéder à une vie adulte marqué par la construction d'une vie familiale en adéquation avec une vie professionnelle épanouissante, Bruno soulignait que : « Je n'ai pas de projet ou d'aspirations particulières, à part d'avoir un emploi stable que j'aime faire et vivre dans un environnement qui me plaît. »<sup>809</sup>.

Le passage à la vie adulte est rythmé par des calendriers biographiques variables, telles que la mise en couple, l'expérience de la parentalité, décrocher un emploi stable, vivre des expériences de célibat. Ce processus socio-biographique est aussi dépendant de l'historicité des événements passés de chacun. Or, le fait d'être allocataire du RSA renforce, parmi les jeunes diplômés, des sentiments d'inquiétude et d'intranquillité sociale préexistants.

Face à ces moments de désarroi social, ils essaient de se mobiliser pour ne pas se laisser submerger par les soucis rencontrés au quotidien. Les jeunes diplômés allocataires du RSA affirment ainsi des valeurs de persévérance ou d'obstination pour obtenir une meilleure situation sociale. Ils développent des récits subjectifs qui leur donnent la possibilité de se

---

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>808</sup> Annexes Volume 2, Bruno, Entretien n°2, février 2014, p. 242.

<sup>809</sup> *Ibid.*, p. 240.

réappropriier leurs trajectoires de vie et se projeter dans de nouvelles configurations situationnelles.

### 3.2 Conserver son insouciance malgré l'incertitude sociale

D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA expriment plutôt une forme d'insouciance face à l'incertitude du quotidien et au précarité. Le passage à la vie adulte passe avant tout par la recherche d'une joie existentielle en adéquation avec sa propre individualité sociale. Les contraintes sociales qui empêchent cette dynamique identitaire doivent alors être évitées, si possible, ou bien être négociées avec l'entourage proche.

Il s'agit pour ces jeunes diplômés allocataires du RSA, de mettre de la distance ou de limiter certains contacts familiaux mais aussi d'affirmer des modes de vie dans lesquels les relations extra-familiales ou communautaires sont privilégiées. Toutefois, cette aspiration existentielle à l'insouciance ne se réalise pas sans difficultés et des sentiments d'inquiétudes peuvent apparaître dans leurs discours, comme le montre les exemples du couple Yann et Sophie ainsi que celui d'Emeline.

Après un parcours de formation discontinu avec des interruptions et des reprises d'études, Yann<sup>810</sup> a obtenu un BTS (bac+2) dans l'idée de gérer une exploitation agricole. Au cours de cette dernière formation, il a rencontré également sa compagne, Sophie<sup>811</sup>, qui souhaitait accéder à un bac professionnel en agriculture. La compagne de Yann n'a pas été admise à l'examen du baccalauréat. Elle a donné naissance à leur enfant à la fin de sa formation. Le couple a fait une demande de RSA le temps d'accompagner les premiers pas de leur fils et de s'installer dans une exploitation agricole.

Toutefois, Yann aurait souhaité continué des études dans l'enseignement supérieur afin de devenir ingénieur mais, sur insistance de sa compagne, il a décidé de ne pas poursuivre :

*« [...] J'ai fini ma formation. J'ai eu mon BTS en 2011. Je voulais enchaîner directement avec une école d'ingénieur parce que le niveau BTS était insuffisant pour moi. C'était inintéressant mais madame (en parlant de Sophie) avait très peur qu'on se sépare. Une petite crise de jalousie (sourires). L'école était sur Lille. J'avais eu des contacts positifs. Ça ne me dérangeait pas de déménager. Comme le petit arrivait et que je voulais montrer, à ma compagne, que j'étais sérieux, je ne suis pas allé dans cette école. Je regrette car*

<sup>810</sup> Annexes Volume 1, Yann et Sophie, Présentation du parcours, p. 453.

<sup>811</sup> *Ibid.*, p. 446.



*aujourd'hui ça me bloque. J'aimerais bien reprendre des études mais c'est compliqué. J'ai passé 26 ans. »<sup>812</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Yann regrettait ce choix mais le fait de devenir père l'a contraint à privilégier la sphère familiale. Toutefois, avant de rencontrer sa compagne, Yann avait expérimenté une vie communautaire avec son frère et quelques amis à eux. Il s'agissait alors de pratiquer l'autogestion dans un espace rural et agricole :

*« [...] Je suis parti avec mon frère et deux de ses camarades qui sont altermondialistes et critiques envers le fonctionnement de notre société. J'étais déjà intéressé par ça. Nous sommes partis ensemble dans une communauté autogérée, dans les Alpes, pendant un mois. Bon ... il faut dire que l'autogestion totale, c'est complètement impossible. On ne peut pas tout produire. Ils vivaient de façon précaire. C'était une communauté qui datait des années 68. Il y avait 300 personnes à l'époque. Là, il ne restait plus que 10 personnes.[...] »<sup>813</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

Cette expérience biographique s'inscrit dans une dynamique identitaire et relationnelle où l'exploration de pratiques sociales, en périphérie du salariat, permet d'apporter un sens existentiel.

Au fil de l'entretien, Yann se définissait comme un être social « *souvent changeant* » et qui a « *pas mal d'idées* » mais qui « *n'entame pas grand-chose* »<sup>814</sup>. De plus, il ajoutait : « *L'appât du gain ne m'intéresse pas. Je n'avais pas besoin de bosser parce que je n'avais pas trop besoin d'argent.* »<sup>815</sup>. Yann affichait alors une forme d'insouciance face à la nécessité socio-économique mais exprimait également une manière de concevoir sa trajectoire de vie différente de celle de ses parents, et notamment de sa mère :

*« Ma mère ne comprend pas vraiment mes choix. J'ai un peu analysé ça. Sa propre mère s'est retrouvée seule avec quatre gamins à une époque où il comptait les centimes pour manger. Ma mère en travaillant à fond a toujours voulu assurer un avenir à ses enfants. Moi, je n'ai pas le même vécu. »<sup>816</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).*

---

<sup>812</sup> Annexes Volume 2, Yann et Sophie, Entretien n°1, janvier 2014, p. 199.

<sup>813</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>814</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>815</sup> *Ibid.*, p. 198-199.

<sup>816</sup> *Ibid.*, p. 204.

Il essayait de se démarquer d'un modèle parental dont la temporalité quotidienne était accaparée par l'emploi même s'il reconnaît que sa mère l'a soutenu pendant ses études.

Le fait de créer une vie conjugale et de devenir père n'a pas vraiment modifié le point de vue de Yann. La possibilité de recourir au RSA associée à un auto-contrôle strict de ses besoins économiques quotidiens et une aide familiale a permis de rester à distance du salariat. Yann était beaucoup plus attiré par une activité professionnelle hors d'une relation de subordination entre employeur et employé. De même, il expliquait que : « *La contrainte de ne pas avoir beaucoup d'argent ne me dérange pas trop. Ce qui me dérange, c'est la contrainte de ma présence sur un lieu de travail. Le temps ne passe pas. Je fais ce qu'on me dit mais je ne vois pas la finalité du boulot. Ça me pèse beaucoup trop.* »<sup>817</sup>. Ce mode de vie lui a permis d'échapper aux soucis de la recherche d'emploi et aux contraintes de l'employabilité.

Yann et sa compagne avait le projet de s'installer sur une exploitation agricole et vivre d'une activité fermière mais des désaccords subsistaient dans le couple sur la définition de ce projet professionnel :

*« Quand on a commencé à réfléchir à ce projet, il y a eu des petites tensions dans le couple. C'est moi qui ai dit stop. Elle m'a fait quelques promesses qu'elle n'a pas tenu (sourires). Au début, elle voulait s'occuper de la maison et faire la cuisine. Je me suis dit, j'ai la femme parfaite. En fait, elle a mis deux ans pour se mettre aux fourneaux (sourires). Elle s'est menti à elle-même. J'ai un peu peur si elle me fait le même coup pour la ferme. »*<sup>818</sup> (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

Lors de l'entretien, le couple avait mis de côté ce projet professionnel et familial mais le fait de l'évoquer « *a remotivé pour revoir les fermes* »<sup>819</sup>.

Sophie, la compagne de Yann exprimait une inquiétude moins sur leur projet de créer un projet agricole que sur leur présence prolongée dans le précarat et dans le dispositif RSA. Pour elle, cette situation sociale avec le RSA : « *C'est le droit de vivre ... enfin de survivre plutôt. Je ne dirai pas qu'on vit mal mais, si par exemple, on veut se faire un bon restaurant, il faut prévoir à l'avance.* »<sup>820</sup>.

---

<sup>817</sup> *Ibid.*, p. 212. (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>819</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>820</sup> *Ibid.*, p. 202. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

Sophie ajoutait que vis-à-vis de sa famille et de ses parents, l'inquiétude se portait sur l'absence d'activité professionnelle du couple : « *C'est plutôt l'accomplissement d'un projet qui ferait plaisir à notre famille parce qu'on a eu beaucoup de projets mais on ne les a pas vraiment concrétisés.* »<sup>821</sup>. A ce propos, Yann soulignait que : « *ma compagne voudrait que je me bouge* »<sup>822</sup>.

Toutefois, Yann réaffirmait une individualité sociale où il est important de prendre le temps pour développer une réflexivité existentielle sur le sens de ses actions, même si cela crée un sentiment d'incertitude sociale. En ce sens, Yann se référait à l'attitude de son frère avec lequel il partageait des valeurs communes : « *On a des relations fortes sans forcément être proches. Mon frère, lui, fait confiance à mon jugement. Il sait que j'ai un gamin et que je m'en occupe bien. C'est sans doute celui qui me connaît le mieux. Il y a eu des périodes sans-emplois. Il ne sait pas trop ce qu'il veut faire.* »<sup>823</sup>.

Enfin, l'exemple d'Emeline<sup>824</sup> rejoint celui de Yann dans la mesure où le sentiment d'insouciance est fort même si certaines interrogations remettent en cause celui-ci. Emeline n'a pas connu un parcours scolaire discontinu. Après son baccalauréat, elle a enchaîné des études dans une école d'art à Paris puis à Strasbourg où elle est sortie avec un diplôme de niveau bac+5. Par ailleurs, elle a choisi de vivre en colocation avec d'autres collègues qui pratiquent des métiers consacrés à la création artistique : « *On a pris une maison avec jardin à cinq personnes. Ce sont des trentenaires. Chacun gère ses sous mais on partage le loyer et l'alimentation. Ça m'intéresse beaucoup plus que de vivre seule. C'est beau de vivre ensemble et puis je m'ennuierai de vivre seul.* »<sup>825</sup>.

Avec ses amis qui partagent la même passion professionnelle, elle travaillait au sein d'un atelier collectif à Strasbourg. Emeline effectuait de temps en temps des emplois alimentaires pour compléter ses revenus professionnels et le RSA. Emeline exprimait ainsi une certaine aisance sociale et professionnelle au quotidien : « *J'ai toujours fait des boulots qui me plaisaient. Je n'ai jamais dû me forcer vraiment à faire des choses désagréables.* »<sup>826</sup>.

---

<sup>821</sup> *Ibid.*, p. 204. (Sophie, 24 ans, RSA socle, bac professionnel non validé, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>822</sup> *Ibid.*, p. 208. (Yann, 28 ans, RSA socle, bac +2, en couple avec enfant, appartement, Bas-Rhin).

<sup>823</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>824</sup> Annexes Volume 1, Emeline, Ligne des temps biographiques, p. 468.

<sup>825</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 248. (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

<sup>826</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 49. (Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).

Bien qu'Emeline fût réticente à être allocataire d'une aide sociale, son recours au RSA lui a permis d'avoir un soutien financier régulier pour se concentrer principalement sur son activité professionnelle située en marge du salariat : « *Le RSA participe à tout dans mon quotidien. Je n'ai pas à chercher de l'argent pour le loyer et le manger. Ce qui est prioritaire ce sont mes projets artistiques même si je ne gagne pas d'argent. Je préfère en dépenser qu'en gagner. Je ne dissocie pas le travail du plaisir sinon ça m'emmerde.* »<sup>827</sup>.

Malgré une situation socio-économique précaire, Emeline n'exprimait pas un profond désarroi social concernant son avenir proche. La construction d'une vie adulte passait avant tout par la possibilité de vivre de sa passion pour la création artistique quel que soit le support (bijoux, musique, théâtre, livre) et la multiplication d'expériences relationnelles. Dans cette dynamique identitaire, le passage dans le dispositif RSA est une transition sociale, parmi d'autres, qui peut accompagner les aspirations sociales des jeunes diplômés. Emeline indiquait à propos de ses collègues et amis : « *Quand tu sors des Arts Décoratifs, tout le monde va pointer au RSA ou alors tu choisis de vivre autrement avec un boulot à côté. Je le vis comme une évidence. Ce n'est pas un échec en tout cas.* »<sup>828</sup>.

De même, Emeline précisait que le cadre de vie et l'environnement professionnel étaient meilleurs à Strasbourg qu'à Paris. La mobilité urbaine accompagnait ainsi le déploiement de son individualité sociale vers un espace-temps où : « *Il y a une qualité de vie qui est plus tranquille* »<sup>829</sup>. Pour Emeline, la vie parisienne était incompatible avec sa recherche artistique et l'approfondissement de sa réflexion : « *A Paris, je connais des personnes qui courent partout et qui galèrent. Elles sont toutes obligées de travailler, elles n'ont jamais de temps pour elles et elles n'ont pas le temps de créer des projets artistiques.* »<sup>830</sup>.

Emeline ne s'identifiait pas à un mode de vie combiné à un emploi salarial : « *L'argent ne me motive pas. J'aime bien l'imprévu. Des fois, je ne vais pas bosser pendant un mois et puis le mois d'après je bosserai tous les jours. C'est flexible. Je crois que je ne suis pas faite pour intégrer un emploi.* »<sup>831</sup>. L'employabilité devient alors une source d'inquiétude car elle

---

<sup>827</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 247. (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

<sup>828</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>829</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°1, janvier 2013, p. 51. (Emeline, 29 ans, RSA socle et activité, bac +5, célibataire, colocation, Strasbourg).

<sup>830</sup> *Ibid.*, p. 50-51.

<sup>831</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 247. (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).

impose des contraintes sociales qui ne correspondent pas à la dynamique identitaire et relationnelle propre à Emeline.

Toutefois, cette dynamique identitaire centrée sur une activité de création artistique implique de se confronter à un précarité quotidien qui peut aussi susciter de la crainte, créer des soucis et empêcher d'accéder à un mode de vie stable :

*« C'est vrai qu'il y a des moments où je me pose des questions car ce mode de vie est précaire. C'est difficile de construire des choses aussi. Ça serait bien d'avoir de l'argent régulièrement. Maintenant, je pourrais rester dans cette situation pendant des années. Est-ce que ça me poserait problème ? Pour l'instant, je me sens bien et je trouve que j'ai un mode de vie équilibré. Je me dis qu'il y a des gens qui gagnent trois sous et qui ont des boulots pas intéressants parce qu'ils doivent nourrir leurs gosses et qu'on leur a dit de faire comme ça. [...] »<sup>832</sup> (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

De même, Emeline notait que sa situation professionnelle s'accompagnait de contreparties qui étaient négatives tels que l'absence de reconnaissance professionnelle par les institutions chargées des politiques culturelles, ainsi que des difficultés à s'orienter vers une vie sociale moins incertaine :

*« [...] Il n'y pas de statuts en France qui permet ça. L'intérim ne propose pas des boulots intéressants. Donc soit tu fais partie des intermittents du spectacle, soit tu dois te débrouiller autrement. Il n'y a pas vraiment de statuts qui existent pour nous. C'est pour ça que pas mal d'artistes sont au RSA. Soit tu es salarié comme tout le monde et tu laisses tomber tes activités artistiques, soit tu es confronté à la précarité.[...] »<sup>833</sup> (Emeline, 30 ans, RSA socle et activité, bac +5, en couple, colocation, Strasbourg).*

Pour autant, Emeline réaffirmait une certaine sérénité face à des difficultés socio-économiques quotidiennes et mettait en avant que le passage dans la vie adulte était un moment important pour faire des choix professionnels et existentiels.

Le couple de tensions sociales, entre inquiétude et insouciance, rend compte des dynamiques identitaires conflictuelles vécues par les jeunes diplômés allocataires du RSA, face à un monde social précarisé et qui questionnent fortement leur passage dans la vie adulte.

---

<sup>832</sup> Annexes Volume 2, Emeline, Entretien n°2, avril 2014, p. 247.

<sup>833</sup> *Ibid.*, p. 247.

Paul Grell a notamment mis en évidence les conflictualités symboliques et sentimentales que les jeunes adultes expérimentent dans le précarariat ou en périphérie « des grands centres socio-économiques » :

« Ces jeunes avouent avoir eu peur plus d'une fois mais finissent par faire un parcours plus conforme au contenu qu'ils souhaitent. À la recherche du bonheur, ils partent précocement... Les configurations sociales qui les habitent et qu'ils habitent, tout au long de ces années, se caractérisent par des mouvements et des déplacements accélérés, souvent saccadés. Après un certain temps, ils constatent qu'ils ont trouvé des formes de coexistence, dans un monde avec lequel ils sont pourtant largement en désaccord. Cela ne s'exprime pas dans des discours et des débats d'idées, mais dans les multiples arrangements qu'ils mettent en place avec les personnes et les choses reliées entre elles, pour s'arracher des contingences d'un monde qu'ils n'ont pas voulu. Il s'agit là d'un vrai travail que de faire tenir ensemble des morceaux de vie, des situations éparées, des liens souvent éphémères, des processus qui échappent à tout contrôle. Face à un monde précaire, ces jeunes apprennent en quelque sorte à affronter les aspérités de de la vie de façon oblique. »<sup>834</sup>

Les jeunes adultes, en situation de précarité, mettent en œuvre de nombreuses négociations au sein de leurs relations sociales afin de déployer leur individualité dans un espace social avec lequel ils se sentent en décalage. Ces individus développent, ainsi, un savoir-faire pour se débrouiller face aux difficultés d'une vie sociale confrontée au précarariat.

La perspective d'un mode de vie incertain, plus ou moins longue, réinterroge l'ensemble des efforts que les jeunes diplômés allocataires du RSA ont mobilisés pour réorienter leurs trajectoires de vie et leurs existences sociales. Certains jeunes diplômés relatent des passages biographiques douloureux associés à l'adolescence ou au parcours de formation et qui sont réactivés par le recours au dispositif RSA. Pour autant, malgré ces nombreuses difficultés qui s'accumulent à l'entrée de la vie adulte, ils cultivent au quotidien une confiance en l'avenir et une résistance face aux injonctions ou aux formes de dominations socio-économiques qui s'exercent sur eux.

---

<sup>834</sup> Grell Paul, « Mouvement et sentiment de l'existence chez les jeunes précaires », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°117, 2004, p. 255-256.

## Conclusion : Construire des vies adultes dans un monde social précarisé

Le recours des jeunes diplômés au dispositif RSA est un processus socio-biographique qui les accompagne au cours du passage à la vie adulte. Autrement dit, la traversée du dispositif RSA participe à l'expérimentation sociale et à la construction existentielle des jeunes diplômés confrontés au précarat et à des logiques de dérégulations collectives dans lesquelles les solidarités interindividuelles sont quelques fois, voire souvent mises à mal. Dans ce contexte, les jeunes diplômés allocataires du RSA cherchent à s'autonomiser et à s'individualiser dans les différents cercles sociaux auxquels ils appartiennent afin de poursuivre et de déployer leur existence sociale.

Pour saisir ce processus socio-biographique, le premier chapitre a mis en évidence l'importance des transitions sociales, vers la vie adulte, liées aux expériences sociales du RSA. Ces transitions sont différenciées selon les histoires relationnelles et les coordonnées sociales<sup>835</sup> de chaque jeune diplômé. Les transitions sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA vers des vies adultes autonomes sont plurielles, complémentaires, différenciées et délinéarisées dans le temps. Ainsi, devenir adulte implique des formes de socialisations et de constructions identitaires multiples qui ne sont pas réductibles à des seuils sociaux fixes et linéarisés dans le temps. Cette analyse est également partagée par Jean-Pierre Boutinet :

« Parce que nous avons quitté les temporalités linéaires marquées par des formes durables de stabilité, les carrières adultes relèvent de moins en moins de la trajectoire prédéterminée ; certes vie familiale, environnement social et vie scolaire à eux trois impriment à l'enfance des éléments de trajectoire mais ceux-ci vont très vite se trouver bousculés à l'entrée dans la vie adulte par les caprices de la conjoncture, par les aléas des événements et des situations dans leur inextricable complexité. Aussi les carrières, hier en recherche de linéarité, sont devenues aujourd'hui de plus en plus chaotiques et bon nombre d'adultes se retrouvent dans des parcours qu'ils considèrent eux-mêmes spontanément comme atypiques, liés aux imprévus du marché de l'emploi, aux changements technologiques déstabilisants et au mythe du jeunisme caractéristique des entreprises qui considèrent que le dynamisme et la créativité sont le propre exclusif du jeune adulte d'avant le milieu de la vie. »<sup>836</sup>.

---

<sup>835</sup> Niveau ou spécialité de diplôme, présence ou non d'activité professionnelle, type de configuration familiale, mode d'habitat, solidarité parentale ou conjugale, accompagnement ou non par un référent RSA.

<sup>836</sup> Boutinet Jean-Pierre, « Turbulences autour des temporalités liées aux âges de la vie adulte », *Le Télémaque*, n°37, 2010, p. 67.

Les trajectoires socio-biographiques individuelles sont soumises à de nombreux aléas et risques sociaux qui font partie intégrante des mutations profondes de notre société française. Les jeunes diplômés connaissent des sorties de formations qui se traduisent par de nombreuses incertitudes professionnelles. Le recours au RSA devient alors un moyen de poursuivre sa trajectoire de vie et la construction de sa vie adulte, même si cette aide apparaît comme un symbole de relégation ou de marginalité sociale. Trois transitions sociales marquantes rendent compte de ce processus socio-biographique.

La transition sociale de la formation à l'activité professionnelle est dépendante fortement des niveaux de diplômes. Les jeunes diplômés allocataires du RSA sont dans des positions sociales inégales face à la forte sélectivité du marché de l'emploi. Le parcours de formation et l'obtention d'un diplôme joue un rôle important car ils permettent à ces jeunes diplômés de négocier avec certains acteurs de l'insertion professionnelle. Le niveau de diplôme est un outil qui permet de différer leur entrée dans l'emploi, poursuivre des formations, ou bien pour accéder à un milieu professionnel satisfaisant. Pour les jeunes diplômés allocataires du RSA qui ne sont pas accompagnés par ces professionnels ou qui sont sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme, la multiplication des jobs représente un chemin, plus ou moins long, vers une pleine intégration professionnelle. Les manières de vivre le parcours de formation, entre la difficulté d'accès à l'enseignement supérieur, le désengagement des études ou la validation d'un haut niveau diplôme, sont aussi importantes, pour ces individus, car elles sont aussi à la source de nombreuses réorientations professionnelles ou de profondes déceptions qui ont un impact sur leurs parcours dans le dispositif RSA et sur le passage à la vie adulte.

La transition sociale qui va de la cohabitation jusqu'à la décohabitation parentale décrit les nombreuses difficultés rencontrées par les jeunes diplômés allocataires du RSA dans l'accès à une autonomie sociale résidentielle. Cette autonomie est dépendante des revenus professionnels combinés avec le RSA ainsi que des aides familiales ou conjugales. La construction d'une vie adulte implique, plus la plupart de ces jeunes diplômés un détachement, plus ou moins progressif, du domicile parental. Pour certains, il s'agit s'accéder rapidement à un logement individuel pour aménager un espace à soi et déployer ses propres temporalités sociales. Pour d'autres, l'autonomie résidentielle passe par l'habitat communautaire ou par un espace d'habitat mobile dans lesquelles les rencontres ou la vie en collectif est primordiale. Enfin, pour les jeunes diplômés allocataires qui connaissent une trop longue cohabitation avec leurs parents ou qui sont contraints de revenir vivre au domicile familial, le sentiment de perte



d'autonomie est pénible à vivre, même si parmi ces jeunes diplômés, certains considèrent que ce retour les rassure ou les protège du risque d'être sans logement.

La transition sociale de la proximité à l'éloignement relationnel rend compte des modes d'appartenances sociales et culturelles que les jeunes diplômés allocataires du RSA entretiennent avec leur entourage proche. L'autonomisation sociale passe également par des compromis au sein des liens familiaux, amicaux ou conjugaux afin de créer des espace-temps délimités dans lesquelles ces jeunes diplômés peuvent vivre leurs expériences singulières et éviter d'être réduits à des appartenances ou des identifications sociales rigides. Certains jeunes diplômés allocataires du RSA, privilégient un ancrage géographique pour déployer leurs différentes formes relationnelles et bénéficier d'une protection de l'entourage proche. D'autres, choisissent de s'éloigner géographiquement pour construire de nouveaux liens et mettre de la distance relationnelle avec un entourage proche suite à des décalages existentielles, des désaccords voire des ruptures sociales. Enfin, la dimension relationnelle dans la construction d'une autonomie sociale, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, passe également par des allers et retours dans lesquels l'éloignement puis la proximité relationnelle rythment les liens avec l'entourage proche.

Dans le deuxième chapitre, nous montrons que lors de ces transitions à l'âge adulte, les trajectoires socio-biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA sont traversées par de nombreuses tensions et résistances sociales face à un précarité socio-économique et une multiplication des risques sociaux propres à une société individualisée. Trois couples de tensions sociales ont été définis en ce sens.

Le premier couple de tensions entre imitation et exploration caractérise les dynamiques socio-culturelles des jeunes diplômés allocataires du RSA. Ceux-ci sont alors tiraillés entre une imitation du monde parental et l'exploration de multiples relations et pratiques socio-culturelles, à la frontière de plusieurs mondes sociaux fragilisés par le précarité.

Le deuxième couple de tensions entre stabilisation et expérimentation concerne les dynamiques professionnelles des jeunes diplômés allocataires du RSA. Celles-ci oscillent entre la recherche d'une affiliation à un salariat protecteur et la multiplication des expériences professionnelles intermittentes dans lesquelles l'emploi n'est plus la principale expérience socialisatrice.

Enfin, le troisième couple de tensions sociales entre inquiétude et insouciance renvoie aux mouvements identitaires des jeunes diplômés allocataires du RSA. Les jeunes diplômés

allocataires du RSA font apparaître des sentiments d'inquiétudes profondes concernant leur avenir. Le passage dans le dispositif RSA peut aussi s'avérer être un moment d'incertitudes profondes qui déstabilisent les identités sociales singulières et qui empêchent ces jeunes diplômés de se déployer dans les différents espaces sociaux ou de réaliser certaines aspirations singulières. Pour autant, ces jeunes diplômés expriment de nombreux sentiments d'espoir pour leur futur et s'attache à construire un quotidien apaisé.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA se questionnent et agissent différemment pour résister à ces tensions quotidiennes qui sont aggravées par un précarité économique. Ils tentent de composer avec des aspirations, des relations, et des pratiques sociales qui sont contradictoires : recréer une sphère familiale par rapport au modèle parental, prolonger une vie de célibat fait d'aventures et d'explorations culturelles, concilier une vie de couple avec de forts engagements associatifs, accéder à un emploi stable et protecteur, privilégier l'intermittence professionnelle, la créativité artistique et les métiers hors de la sphère salariale, exprimer des sentiments d'inquiétude sociale ou bien revendiquer le droit à une insouciance sociale.

Ces jeunes diplômés sont également contraints de négocier avec leur entourage proche et avec leur propre identité sociale pour trouver des compromis entre leurs différentes aspirations sociales contradictoires, définir leurs conceptions d'une vie adulte et, si possible, choisir des manières de vivre qui leur conviennent.

## Conclusion Générale

La figure des jeunes diplômés, en situation de précarité, a pris de l'importance dans les années 80, en France, notamment dans une série de mouvements sociaux<sup>837</sup>. L'apparition de cette figure sociale a coïncidé avec les politiques de libéralisation du marché de l'emploi qui remettaient en cause les droits et les statuts socio-professionnels des salariés qualifiés<sup>838</sup>. Les fortes mutations économiques, dans ces années-là, ont alors morcelé la structure salariale existante et fragilisé les droits des salariés. Ces transformations ont amené notamment les jeunes diplômés à réévaluer leurs relations à l'institution salariale. Ceux-ci n'ont plus l'assurance d'être intégrée définitivement dans une catégorie professionnelle spécifique mais sont plutôt dans une incertitude quant au devenir de leur place dans la sphère salariale.

Ce travail de thèse a interrogé les tensions sociales et les formes de négociations à l'œuvre dans les modes de vie et les trajectoires biographiques de jeunes diplômés allocataires du RSA après leur sortie de l'enseignement supérieur. Ces individus, qui se situent pour partie en périphérie d'un salariat stable, vivent également leur entrée dans la vie adulte.

Le critère socio-démographique du niveau de diplôme est une donnée essentielle de notre travail de recherche car il s'agissait de montrer la spécificité, plus ou moins importante, du parcours de formation dans les modes de vie et les trajectoires de jeunes adultes qui sont issus d'établissements délivrant un diplôme de l'enseignement supérieur<sup>839</sup> et qui sont confrontés à la précarité professionnelle. Nous avons également pris en compte les jeunes diplômés de niveau bac, afin d'établir des comparaisons entre des individus ayant fait de longues études dans l'enseignement supérieur et ceux qui n'avaient pas pu y accéder.

L'analyse des données empiriques collectées à partir d'entretiens semi-directifs, nous a permis de construire les quatre parties de notre thèse : la première a effectué un retour sur le contexte socio-historique des dispositifs d'insertion et sur la démarche méthodologique ; la deuxième a élaboré une typologie des modes de vie décrivant les usages sociaux du RSA dans le quotidien des jeunes diplômés, la troisième a saisi l'évolution de ces usages du RSA à partir des événements socio-biographiques qui modifient les différents parcours des jeunes diplômés dans le dispositif ; enfin la quatrième partie a articulé le recours au RSA avec les modes de passages entre vie juvénile et vie adulte des jeunes diplômés.

---

<sup>837</sup> Lojkine Jean, *Les jeunes diplômés. Un groupe social en quête d'identité*, Paris, PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, avril 1992.

<sup>838</sup> Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995.

<sup>839</sup> Les universités, les écoles du travail social, les écoles d'art, les écoles de commerce ou de management.

Cette conclusion générale propose de synthétiser les principaux résultats de notre recherche doctorale et d'en préciser les perspectives sociologiques et professionnelles.

## **L'instauration du dispositif RSA**

Dans un premier temps, nous avons rappelé brièvement le contexte socio-historique qui a permis la création du Revenu de Solidarité Active (RSA). En 2008, le Revenu de Solidarité Active s'est substitué au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) créé vingt-ans auparavant. Ces deux minimas sociaux constituent deux exemples de dispositifs d'insertion et de lutte contre la pauvreté conçus et mis en œuvre par l'Etat social français moderne depuis son émergence à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le système de protection sociale français, s'est construit à la fois autour d'une logique assurantielle pour les salariés et d'une logique d'assistance sociale pour les individus situés hors de l'emploi.

Or, l'explosion de la précarité et de la flexibilisation professionnelle, dès les années 70, suite à de nombreuses politiques de dérégulation du marché de l'emploi, a créé des zones de floues quant à l'accès à la protection sociale. De nombreux individus se sont retrouvés, ainsi, en périphérie du salariat, ne bénéficiant ni de l'assurance salariale contre les risques sociaux (chômage, retraite, maladie), ni de l'assistance sociale. L'Etat social français a créé notamment une série de minimas sociaux (Allocation Parent isolé, allocation veuvage, allocation aux adultes handicapés, allocation supplémentaire vieillesse) dont le Revenu Minimum d'Insertion afin de faire face à une précarisation massive de la population.

La création du RMI, en 1998, a introduit une nouvelle conception de la protection sociale, qui diffuse une nouvelle philosophie des droits sociaux, plus universaliste. Celle-ci se fonde sur l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, par la signature d'un contrat d'engagement, et une individualisation de l'accompagnement vers le retour à l'emploi.

Par la suite, ce tournant des politiques sociales va évoluer avec les transformations du rôle assigné par le législateur au RMI. Une nouvelle gouvernance des dispositifs d'insertion va ainsi émerger promouvant l'activation des droits sociaux par des incitations à la reprise d'un emploi, ainsi que le rappelle Nicolas Duvoux :

« Au tournant des années 90, cette doctrine, alimentée par une critique tous azimuts de l'Etat social, justifie une stratégie d'action mettant l'accent sur la privatisation, la contractualisation et le ciblage des dépenses sociales. Le chômage est de plus en plus

perçu comme un risque individuel, et non pas comme un risque lié au contexte économique : le chômeur (ou le pauvre) doit donc être incité à reprendre un emploi.»<sup>840</sup>

Dans les années 2000, la création du Revenu de Solidarité Active, en France, s'inscrit dans cette nouvelle forme de protection sociale qui accompagne la dégradation du marché du travail et la précarisation des salariés. Le législateur a conçu ce nouveau dispositif d'insertion dans l'idée de lutter, à la fois, contre les situations sociales de grande pauvreté et les effets négatifs de la précarité salariale. Le RSA apporte, ainsi, une aide financière aux personnes privées d'emplois (RSA socle) et un complément aux revenus professionnels des travailleurs précaires (RSA activité). Toutefois, cette nouvelle configuration des politiques d'assistance et d'insertion sociale, crée une dualisation au sein du système de protection sociale en accentuant les différences entre individus bénéficiaires d'une assistance sociale et ceux qui ont des revenus professionnels modestes<sup>841</sup>. De même, le non-recours massif au RSA activité causé, pour partie, par « la prégnance de l'image d'assistance attachée au dispositif »<sup>842</sup> a amené le législateur à réformé celui-ci.

### **Trois modes de vie entre disqualification, recherche de protection sociale et nomadisme**

Dans un deuxième temps, notre thèse a mis en évidence les nombreux usages sociaux du RSA et les tensions sociales accompagnant les pratiques et les représentations sociales des jeunes diplômés. Ces tensions sociales sont associées notamment à la place que ces jeunes diplômés accordent à leur parcours de formation, à l'emploi et aux activités sociales (hors salariat) dans leur vie quotidienne, ainsi qu'à leur relation au système de protection sociale.

Le Revenu de Solidarité Active ne représente pas seulement une forme d'assistance sociale face à des situations de précarité professionnelle ou de non-emploi mais également une prestation sociale qui accompagne des transformations biographiques majeures. Le passage dans le dispositif RSA appelle, alors, de la part des jeunes diplômés allocataires, des réponses

---

<sup>840</sup> Duvoux Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Editions du Seuil, La République des Idées, février 2012, p. 67.

<sup>841</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>842</sup> Gomel Bernard, Méda Dominique, Serverin Evelyne, « Le pari perdu de la réduction de la pauvreté par le RSA », Paris, *Centre d'Etude et de l'Emploi*, Connaissance de l'Emploi, n°105, juin 2013, p. 3.

sociales négociées, afin de construire des modes de vies adéquats à leurs désirs et à leurs aspirations existentielles.

Pour rendre compte des différents usages sociaux du RSA, des tensions sociales et des pratiques de négociations qui apparaissent dans le quotidien des jeunes diplômés, rappelons les trois idéaux-types de modes de vie construits : le mode de vie marqué par la disqualification sociale, le mode de vie en quête de protection sociale, et le mode de vie nomade.

Le mode de vie vécu comme disqualifié implique pour les jeunes diplômés de négocier le plus rapidement possible leur sortie du dispositif RSA afin de réhabiliter, auprès de l'entourage proche, une existence sociale mise à mal par une sortie de formation qui ne s'est pas traduite par un emploi stable et qualifié, et par la dépendance au système de protection sociale. Ces jeunes diplômés aspirent à stabiliser leur mode de vie dans le salariat.

Ce mode de vie regroupe, majoritairement, des jeunes femmes diplômées qui vivent douloureusement le désengagement de leurs formations ou l'impossibilité d'intégrer pleinement l'institution salariale. Nous remarquons également la présence de jeunes peu diplômés (de niveau bac). La répartition entre allocataires d'un RSA sans activité et ceux avec un RSA activité est équilibrée.

Dans cette configuration, les jeunes diplômés perçoivent l'entrée dans le dispositif RSA comme un symbole dans leurs difficultés à s'affilier à une organisation du travail qui passe par l'employabilité et les protections sociales associées à la figure du salarié<sup>843</sup>. Par conséquent, ils sont décidés à se mobiliser pour reprendre leur place dans les études, ou dans un emploi lié à leurs qualifications.

À ce propos, Michel Messu souligne que ces représentations négatives des minimas sociaux, exprimées par certains individus, sont souvent dominantes dans la littérature sociologique. L'auteur, qui a étudié notamment la relation des usagers avec les systèmes d'assistance sociale, revient sur la définition de « l'assisté honteux » :

« Pour l'assisté honteux et sa stratégie de retrait des dispositifs de l'Assistance sociale, l'insertion sociale n'est concevable que dans le monde du travail. Chez lui, on le décèle sans difficulté, il y a une affirmation d'une identité par le travail étayée dans certains cas par une véritable culture du travail. Aussi, par rapport à la valeur « travail », nous retrouvons un cas relativement bien connu et qui se caractérise par un conflit, d'une part, le système de valeurs et de préférences de l'individu et, d'autre part, sa situation sociale

---

<sup>843</sup> Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995.

réelle. [...] Le vécu du conflit se fait sur le mode de l'angoisse et s'exprime dans le registre de la disqualification, de la perte, voire de la perte. »<sup>844</sup>

A l'instar de l'assisté honteux décrit par Michel Messu, il existe des jeunes diplômés allocataires du RSA pour lesquels l'usage du RSA dans la vie quotidienne remet en cause l'image d'un soi pour autrui qui s'est instituée sur l'autonomie du travailleur salarié. Cela se traduit concrètement par des images d'inutilité sociale car ces jeunes diplômés perçoivent le RSA comme un revenu qui est dégradant. Celui-ci est synonyme d'une absence de participation à la vie économique.

Ils expliquent avec certitude que leurs objectifs est de rester le moins longtemps possible dans le dispositif RSA. Pour eux, le recours à cette prestation sociale se justifie par rapport à une nécessité financière qui leur impose de pallier aux dépenses quotidiennes et urgentes liées au logement, à l'alimentaire, à la santé ou bien aux transports.

De même, ces jeunes diplômés allocataires du RSA sont confrontés à des circonstances sociales telles que les repas familiaux, les discussions avec le conjoint, une fête chez des amis, la recherche d'informations dans un organisme public ou un entretien d'embauche. Dans ces moments-là, le RSA peut devenir un sujet direct ou indirect qui réactive leurs sentiments de disqualification sociale. Dans ces contextes, des regards ou des discours peuvent être stigmatisants. Ces jeunes diplômés se sentent responsables et impuissants vis à vis de leurs situations. Ils peuvent se confronter aussi directement à leur entourage pour expliquer leurs situations et montrer leurs volontés de sortir le plus rapidement du dispositif RSA.

La situation d'allocataire du RSA place également ces jeunes diplômés dans une situation de dépendance vis à vis du système de protection sociale. Celui-ci leur procure un revenu qui n'est pas forcément dépendant d'un emploi. Cette contrainte institutionnelle représente, pour eux, une domination symbolique qu'ils essayent d'éviter en composant avec les professionnels en charge du RSA. Lors des rendez-vous avec les référents, ils se positionnent essentiellement sur leurs démarches d'insertion professionnelle. Ils essayent de créer une relation de confiance et d'empathie avec leur référent. Toutefois, si les conditions d'une écoute et d'un soutien ne sont pas réunies, l'attitude de mise en conformité avec les normes du dispositif RSA peut se transformer en attitude de résistance.

---

<sup>844</sup> Messu Michel, *Les Assistés sociaux suivis de L'Assurance d'assistance*, Fribourg, Éditions Academic Press Fribourg, Édition revue et augmentée, 2009, p. 123.



Plus largement, ces jeunes diplômés allocataires du RSA négocient leur usage du RSA en s'appuyant sur la construction d'un discours social qui justifie leurs passages dans ce dispositif, à la fois comme un accident et comme une période de transition liée à une nécessité économique. Pour ne pas subir trop longtemps ce mode de vie, les jeunes diplômés s'en remettent à une espérance qui se fonde sur leur intégration future dans un emploi qualifié et durable, qui leur permettra de retrouver une dignité envers eux-mêmes et envers leurs proches.

A contrario, le mode de vie vécu comme légitime rassemble des jeunes diplômés qui inscrivent l'usage du RSA dans une autre dynamique sociale. Le RSA représente, avant tout, un droit qui doit leur permettre de prolonger un mode de vie où la nécessité de « travailler pour gagner sa vie » ne doit pas occuper l'ensemble des autres activités sociales. Ces jeunes diplômés prennent de la distance avec l'emploi, au risque de s'installer durablement dans une relation d'assistance et de faire face, parmi les personnes proches, à des comportements ou des discours qui les discréditent.

Dans ce mode de vie, nous avons repéré une présence masculine plus importante que dans le précédent. Nous observons la présence de jeunes peu diplômés (de niveau bac). Le nombre de jeunes diplômés sortis de formation sans diplôme est légèrement supérieur. Par ailleurs, ces jeunes diplômés sont majoritairement allocataires d'un RSA socle.

L'usage social du RSA s'inscrit, ici, dans une réorientation biographique ou une volonté de poursuivre un mode de vie dans lequel l'emploi ne doit plus occuper l'ensemble des autres temps sociaux. Ces jeunes diplômés allocataires du RSA prennent de la distance avec le revenu salarial, au risque de s'installer durablement dans une dépendance avec le système de protection sociale. Il est possible, pour eux, d'expérimenter d'autres modes de vie en périphérie de l'institution salariale, même si cela suppose de vivre dans les contraintes d'un monde social précaire. Le recours au RSA ne s'accompagne pas d'un discours marqué par la disqualification sociale, mais d'un discours de légitimation. Le passage dans le dispositif RSA fait alors partie d'une transition sociale acceptée.

Dans cette configuration, l'usage du RSA leur permet de se consacrer à d'autres activités sociales, telles que la vie associative, l'écriture d'un livre, la pratique d'un instrument de musique, autres que l'emploi : certains considèrent le RSA comme un moyen pour différer leurs intégrations dans l'emploi, afin de se consacrer à des activités ludiques, pour s'occuper de leurs enfants ou bien pour continuer à suivre des formations. Parmi ces jeunes diplômés en

quête de protection sociale, certains s'inscrivent dans un processus de désinvestissement par rapport au travail salarial<sup>845</sup>.

Les jeunes diplômés qui pratiquent des modes de vie en quête de protection sociale sont également reconnaissants et confiants vis à vis de l'existence du dispositif RSA. Ils recherchent une relation sereine et conviviale avec leurs référents. Ils adoptent une attitude conformiste, plus ou moins simulée, face aux normes institutionnelles et aux conseils des professionnels de l'intervention sociale. Cette attitude doit leur permettre de conserver le bénéfice de cette aide sociale sur une longue durée. Ils s'inscrivent alors dans un mode de négociation qui privilégie le dialogue, afin d'éviter les suspensions de versements de leur RSA.

Pour autant, ils peuvent développer une attitude critique envers des procédures administratives qu'ils considèrent comme injustes. Pour dépasser celles-ci, ils s'attachent à négocier leur usage du RSA en mettant en avant la primauté des droits sociaux sur la logique économique. Toutefois, ils sont aussi conscients du risque qui consiste à s'enfermer dans une dépendance institutionnelle sur le long terme. Ils craignent alors de ressentir de la disqualification sociale car ils ne pourraient plus envisager leurs avenir sans l'assistance du dispositif RSA.

Ces jeunes diplômés connaissent des relations tendues avec leurs proches lorsque ces derniers sont profondément attachés à la tradition salariale. Ces jeunes diplômés mettent alors en place des stratégies identitaires afin de résister aux pressions sociales qui les culpabiliseraient. Certains adoptent plutôt un discours argumentatif ou utilise l'humour pour faire comprendre à autrui les raisons de leurs recours au RSA et déjouer les stigmates sociaux. Par contre, lorsque ces connaissances proches ne sont pas convaincues, les jeunes diplômés doivent réaffirmer leurs choix. D'autres connaissaient déjà des divergences avec leurs proches, bien avant le recours au RSA. Ce processus ne fait que confirmer alors des modes de vie qui se distinguent du modèle salarial traditionnel.

Le mode de vie nomade se différencie des deux premiers. En effet, le RSA est utilisé, ici, comme une ressource pour accompagner une forte mobilité professionnelle liée à des choix de vie, décidés parfois bien avant la sortie de formation et l'entrée dans le RSA, ou bien imposée

---

<sup>845</sup> Cingolani Patrick, *L'exil du précaire. Récits de vies en marge du travail*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1986, p. 28.

par les aléas de l'existence. Dans ce mode de vie, les jeunes peu diplômés (de niveau bac) sont absents. Il y a autant d'hommes que de femmes.

Dans cette configuration, les jeunes diplômés allocataires du RSA cherchent à explorer et à expérimenter de nouvelles cultures et des cercles sociaux différents, afin d'approfondir la pluralité de l'existence humaine. Ce processus instable les amène à vivre des tensions relationnelles liées à leurs apparentes indécisions et à leurs démarches de vie erratique. Ils sont contraints de négocier à la fois avec le dispositif RSA et avec leur entourage proche, au sujet de leurs réticences à occuper un emploi fixe à plein temps.

De même, ils vivent l'expérience du RSA avant tout comme un mouvement d'instabilité propres à leurs identités sociales. Ils oscillent entre une adhésion à un mode de vie centré sur une activité salariale ou entrepreneuriale, dans laquelle ils pourraient se réaliser, et un mode de vie orienté vers d'autres activités sociales financées par le système de redistribution sociale. Ces jeunes diplômés allocataires du RSA ont connu des parcours de formations fragmentés. Ils conçoivent leurs études de manière discontinue et obtiennent des diplômes ou des qualifications différentes. Ils essayent aussi d'explorer d'autres mondes socioculturels ou mettent en œuvre des pratiques artistiques.

En ce sens, ces jeunes diplômés nomades s'inscrivent fortement dans un double jeu socio-biographique, ainsi que le définit Paul Grell :

« L'essentiel dans le double jeu est en quelque sorte le va-et-vient qui s'exerce sur le terrain des lieux formalisés, des espaces transitoires et entre eux. Il est l'occasion de nombreuses tentatives de refondation des pratiques, qui se caractérisent là où les jeunes sont « maîtres » chez eux, par un souci évident d'idéalité et de perfection qui dénote un niveau élevé d'attentes et d'exigences. [...] C'est avec le double jeu que les jeunes se donnent les moyens de ressentir profondément qu'ils ne sont pas rivés aux lieux et aux espaces imposés, inexorablement prisonniers des assignations sociales.»<sup>846</sup>

Ce processus implique des constructions identitaires et relationnelles qui essayent, sans cesse, de déjouer les assignations sociales. Les jeunes diplômés qui pratiquent le nomadisme se situent à l'intersection de plusieurs frontières sociales ; ce qui leur permet de traverser les différents cercles sociaux auxquels ils appartiennent.

---

<sup>846</sup> Grell Paul, *Les jeunes face à un monde précaire. Récits de vies en périphérie des grands centres*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 1999, p. 247.

De ce fait, ces jeunes diplômés pratiquent le RSA comme un outil temporaire qui doit permettre d'économiser de l'argent pour financer de nouveaux projets ou bien de nouvelles activités en dehors de l'emploi. Les jeunes diplômés nomades maintiennent leurs droits au RSA afin de se protéger des contraintes négatives de l'emploi mais n'acceptent pas de se laisser définir par des assignations institutionnelles. Ils produisent alors des représentations sociales et des sentiments ambivalents par rapport à cette aide sociale et aux professionnels qui doivent la mettre en œuvre.

Toutefois, ces jeunes diplômés sont confrontés à une forte incertitude sur les effets de leurs démarches et sont pris également par des questionnements existentiels liés à leurs identités sociales. Cette dynamique sociale les contraint à faire des compromis avec leur entourage lorsque celui-ci est attaché à un mode de vie par l'emploi. Cela peut passer aussi par un éloignement temporaire afin de maintenir les liens à distance ou bien par une proximité faite de non-dit ou d'évitement. Ce processus implique également une conflictualité sociale intériorisée qui se négocie par le fait d'assumer sa singularité et son mode de vie aléatoire. Les jeunes diplômés nomades vivent l'expérience du RSA comme une transition sociale marquée par l'aléatoire au sein d'une trajectoire biographique faite d'attentes, d'intranquillité et d'expérimentations sociales, de déplacements géographiques, dans un contexte social marqué par le précarité.

Ce qui caractérise tous ces jeunes diplômés qui sont sortis de l'enseignement supérieur et qui ont recours au RSA, c'est qu'ils connaissent, dans leur mode de vie, des tensions sociales, relationnelles et identitaires, plus ou moins fortes, notamment avec leur entourage proche et avec les professionnels chargés d'accompagner les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Ces individus sont amenés à réaliser des compromis, face aux injonctions sociales et institutionnelles, tout en s'écartant d'elles pour vivre des aspirations sociales singulières.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA reconfigurent également leurs usages sociaux du RSA en fonction de leurs déplacements dans le dispositif RSA et de leurs évolutions socio-professionnelles.

## **Analyse des parcours dans le dispositif et évolution socio-biographique des usages du RSA : entre stabilisation, intermittence professionnelle et sortie du dispositif**

Dans un troisième temps, notre recherche doctorale s'est poursuivie par l'analyse des parcours sociaux vécus par les jeunes diplômés au sein du dispositif RSA. Trois formes de parcours sociaux dans le dispositif ont été caractérisées entre stabilisation sociale, intermittence professionnelle et finalement sortie du dispositif RSA.

Les jeunes diplômés sont amenés à modifier leur usage du RSA en fonction de leur présence dans un emploi précaire, de la perte de cet emploi ou bien de la reprise d'une formation. Ils connaissent alors des déplacements internes dans le dispositif. Certains jeunes diplômés peuvent notamment passer d'un RSA socle à un RSA activité ou d'un RSA activité à un RSA socle. Ces déplacements entraînent des modifications dans les versements mensuels du RSA et dans les usages socio-économiques quotidiens de cette prestation sociale.

Le fait d'occuper un emploi à temps partiel ou un contrat à durée déterminée donne la possibilité d'améliorer les ressources personnelles et d'élargir le financement de ses activités sociales. De même, être allocataire d'un RSA activité n'implique plus d'être accompagné par un référent RSA et de justifier de sa présence dans le dispositif. A contrario, la perte d'un emploi précaire se traduit par un retour vers le RSA socle qui entraîne une diminution du budget personnel et une obligation à se rendre aux rendez-vous avec le référent professionnel chargé de l'insertion sociale ou professionnelle des bénéficiaires.

Les déplacements dans le dispositif RSA sont, ainsi, rythmés par les interactions sociales avec les professionnels chargés d'accompagner les allocataires du Revenu de Solidarité Active. Les jeunes diplômés essaient de négocier une reprise d'une formation qui leur donnera la possibilité de différer leur entrée sur le marché de l'emploi ou d'en sortir temporairement pour continuer à se spécialiser dans l'espoir d'intégrer un environnement salarial stable et satisfaisant. Toutefois, ces interactions sociales ne se réduisent pas uniquement à des confrontations. Elles sont aussi des espaces de transformations identitaires, ainsi que l'affirme Didier Demazière :

« L'enjeu de l'interaction ne saurait être réduit à la négociation d'une place dans une classification préalablement constituée; ce sont bien les formes identitaires elles-mêmes qui sont produites par les acteurs et se dégagent petit à petit de leurs confrontations. [...] La perspective interactionniste que nous avons adoptée pour éclairer certains aspects de la crise des catégories de chômage et de chômeur nous a ainsi conduit à écarter tout autant les approches qui font des personnes au statut social dégradé des agents passifs et dominés par l'encadrement dont ils font l'objet que celles qui réduisent la communication intersubjective à un espace scénique et les relations sociales à un échange ritualisé. »<sup>847</sup>

Les jeunes diplômés se saisissent des rencontres avec les professionnels de l'insertion socio-professionnelle pour affirmer leurs conceptions du monde social et le sens qu'ils donnent à leurs trajectoires biographiques, ainsi que pour se réapproprier leur identité sociale.

Une autre temporalité socio-biographique intervient dans l'évolution des usages du RSA. Il s'agit de l'expérience conjugale et de la parentalité. Dans cette dynamique temporelle, les jeunes diplômés allocataires du RSA sont amenés également à recomposer leurs modes de vie. La mise en couple et l'arrivée d'un enfant sont deux événements sociaux qui se réalisent de manière différenciée dans le temps et impliquent de renégocier les pratiques du RSA.

Le fait de vivre avec un compagnon ou une compagne qui a un revenu professionnel stable peut créer des tensions relationnelles dans le couple. Les jeunes diplômés allocataires du RSA peuvent être contraints de trouver rapidement un emploi pour compléter les ressources de leur conjoint dont le salaire ne suffit pas. Pour d'autres, la présence de ce compagnon apporte une sécurité affective et matérielle. Ce processus de conjugalité réaménagement également l'organisation des activités sociales quotidiennes et la répartition des pratiques sociales liées à la sphère domestique.

La naissance d'un enfant représente également un changement important dans l'usage du RSA. L'apprentissage de la parentalité est une expérience socio-biographique entraînant déjà de fortes recompositions identitaires. Outre cette expérience de la parentalité, les jeunes diplômés sont contraints de diversifier leurs revenus financiers pour garantir à leur enfant une sécurité matérielle dans un contexte social de précarité. Ils négocient avec leur entourage proche, le conjoint, avec leurs référents RSA ou bien avec leurs employeurs pour accéder ou se maintenir, dans un premier temps, au sein d'une activité professionnelle stable et complétée par le Revenu de Solidarité Active.

---

<sup>847</sup> Demazière Didier, « La négociation des identités des chômeurs de longue durée », *Revue française de sociologie*, n°33, 1992, p. 359-360.

Un troisième et dernier temps socio-biographique, significatif pour les jeunes diplômés et concernant l'évolution des usages du RSA, a été identifié. Il s'agit du retour, plus ou moins long, au domicile parental. Ce processus de recohobitation concerne les jeunes diplômés allocataires du RSA qui ont connu des séparations conjugales ou bien une perte d'indépendance financière. La rupture conjugale est un évènement biographique qui participe à l'entrée dans le dispositif RSA et qui peut s'associer à un retour au domicile parental. Cette épreuve sociale douloureuse entraîne une perte de repères identitaires et de nombreuses difficultés à subvenir à ses besoins quotidiens. Dans ce cas, les jeunes diplômés décident, avec l'accord de leurs parents, de revenir temporairement, au domicile parental. Cette transition se juxtapose avec une situation socio-économique marquée par le précarité. Le maintien de ses droits au RSA sociale devient alors un moyen de sauvegarder une indépendance financière.

La recohobitation parentale concerne également des jeunes diplômés allocataires du RSA qui avaient quitté le domicile parental pour réaliser de longues études. Une fois sortis de l'enseignement supérieur, sans décrocher un emploi correspondant à leur diplôme, ils décident de revenir au domicile parental en l'absence de ressources financières suffisantes pour sécuriser leur mode de vie. Le recours au RSA se présente alors comme un instrument pour ne pas dépendre uniquement des aides matérielles parentales.

Toutefois, ce retour est vécu, plus ou moins difficilement, par les jeunes diplômés allocataires du RSA car la nouvelle proximité relationnelle avec les parents s'accompagne de tensions sociales. Celles-ci portent sur des malentendus passés, liés à l'orientation scolaire ou aux choix de vie opérés par les jeunes diplômés, et s'expriment par des sentiments de déceptions face à leur présence dans le dispositif RSA.

L'interférence entre ces trois temporalités sociales et les différents parcours de formation pèse, avec plus ou moins de force, sur la manière dont les jeunes diplômés vivent les discontinuités biographiques et leurs conséquences au cours de leurs passages dans le dispositif RSA. Ce processus socio-biographique spécifique dessine, ainsi, des parcours particuliers pour les jeunes diplômés allocataires du RSA.

Trois formes de parcours dans le dispositif RSA ont été identifiées : la stabilisation d'un mode de vie fortement mouvementé, l'intermittence professionnelle, et la sortie progressive du dispositif RSA. Pour cela, le recours à des entretiens socio-biographiques réalisés avec 17

jeunes diplômés recontactés tout au long de notre enquête<sup>848</sup> a permis d'approfondir ces parcours.

Le premier parcours est marqué par une recherche de stabilité, après une sortie de formation mouvementée. Dans cette dynamique sociale, il s'agit pour les jeunes diplômés de maintenir l'assistance du RSA, le temps d'accéder à une situation socio-professionnelle plus favorable et de se mobiliser pour intégrer une activité professionnelle stable et qualifiée.

Cette forme de parcours fait apparaître des différences selon le niveau de diplôme. Les jeunes peu diplômés essayent de conserver leur droit au RSA, le temps nécessaire, afin de reprendre une formation professionnelle dans l'idée d'accéder à un emploi avec de fortes qualifications ou bien de reprendre un emploi à temps partiel pour s'occuper de la sphère familiale. A contrario, les jeunes diplômés, de niveau bac +3 ou bac +5, ou ayant réalisé des formations plusieurs années dans l'enseignement supérieur, utilisent le RSA pour compléter les revenus de leurs nombreuses expériences professionnelles ; cela dans la perspective d'atteindre un emploi stable correspondant à leur domaine d'étude et leur permettent d'être indépendants matériellement. L'ensemble de ces jeunes diplômés, expérimentant cette forme de parcours au sein du dispositif RSA, recherchent avant tout une stabilité sociale et professionnelle après avoir vécu des événements biographiques marquants (rupture amoureuse, perte d'indépendance financière, naissance d'un enfant, sortie de formation sans diplôme, etc.).

Le deuxième parcours consiste à pratiquer de l'intermittence professionnelle pour accéder à un emploi qualifié ou dans le cas des jeunes diplômés ayant une activité artistique, pour utiliser le RSA comme un soutien financier qui pallie l'absence de subventions publiques.

Dans cette forme de parcours, nous retrouvons uniquement des jeunes diplômés, de niveau bac +, qui ont validé leur titre universitaire ou qui ont arrêté les études en cours de formation. Ces individus utilisent le RSA pour le combiner à des activités professionnelles aléatoires : certains privilégient les emplois instables (intérim, vacation) ou le travail indépendant (auto-entrepreneur) alors que d'autres s'appuient sur le RSA pour subventionner leurs métiers à création artistique. Les jeunes diplômés, inscrit dans ce type de parcours, sont souvent allocataires d'un RSA socle et activité car ils font des sorties et des retours fréquents au sein de ce dispositif d'insertion.

---

<sup>848</sup> Cf. Chapitre Méthodologie, p. 71.



Le troisième parcours permet de comprendre le processus de sortie du dispositif RSA. La sortie du dispositif se fait de manière différenciée. Certains jeunes diplômés, qui ne peuvent pas compter sur l'aide familiale ou qui sont isolés, vivent des conditions socio-économiques qui rendent la sortie du dispositif beaucoup plus incertaine. D'autres connaissent des situations professionnelles qui s'accompagnent d'une séparation prolongée avec le RSA. Cela en fonction d'une intégration professionnelle beaucoup plus stable, de ressources financières suffisantes sur un long terme, du soutien familial ou d'une mise en couple.

Dans ce cas, il s'agit de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui, majoritairement, ont effectué de nombreuses années d'études après le bac. Ils ont connu un parcours plus ou moins long dans le dispositif RSA, après avoir validé leurs parcours de formations. Ces jeunes sortent du dispositif mais vivent entre la crainte de recourir une nouvelle fois au RSA en raison de leur précarité professionnelle, et la confiance dans l'éloignement progressif de ce dispositif d'insertion, car ils envisagent de partir hors de la France.

Plus largement, d'autres variables sociales entrent en compte dans les différentes formes de parcours des jeunes diplômés dans le dispositif RSA : la solidarité familiale, le mode d'habitat, le lien conjugal ainsi que la distance ou l'éloignement géographique. Les événements socio-biographiques vécus dans le passé sont également importants, comme le soulignent Virginie Muniglia et Céline Rothé : « Les trajectoires de vie des jeunes que nous avons rencontrés, leurs expériences apparaissent donc déterminantes dans le rapport qu'ils entretiennent au système de protection sociale et les usages qu'ils en font. »<sup>849</sup>.

Tout au long de leurs parcours dans le dispositif RSA, les jeunes diplômés tentent donc de combiner leurs usages du RSA avec les transformations identitaires et relationnelles qui s'opèrent dans leurs modes et trajectoires de vie. L'analyse de ces parcours sociaux nous a permis également de mieux saisir le rapport entre les positionnements différenciés face au parcours de formation et l'évolution des usages du RSA par les jeunes diplômés. Ce rapport influence les manières dont les jeunes diplômés allocataires du RSA négocient, tout au long de leur présence dans ce dispositif, avec l'entourage proche et avec les professionnels chargés de l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du Revenu de Solidarité Active.

---

<sup>849</sup> Muniglia Virginie, Rothé Céline, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses*, n°62, 2012/3, p. 76.

## **Le recours au RSA dans les trajectoires biographiques des jeunes diplômés : une expérience sociale singulière dans les transitions vers la vie adulte.**

Enfin, le quatrième temps de notre thèse explicite le lien entre formation et parcours dans le dispositif de RSA en montrant que le recours au Revenu de Solidarité Active constitue un processus socio-biographique important qui accompagne, de manière spécifique, le passage des jeunes diplômés vers la vie adulte au sein de notre société française.

Différentes transitions sociales scandent le passage entre vie juvénile et vie adulte des jeunes diplômés allocataires du RSA. Selon Olivier Galland, les transitions sociales sont beaucoup moins ritualisées que dans les sociétés traditionnelles, dans le sens où le rite marquait symboliquement un passage irréversible entre les classes d'âges. Ce qui ne semble plus être le cas dans notre société française contemporaine :

« Dans nos sociétés modernes- pour une fraction croissante de la population-, en particulier les couches moyennes en expansion- le devenir social est de moins en moins clairement inscrit dans la catégorisation initiale ; il est de plus en plus à construire, par des stratégies adaptées, et aujourd'hui au-delà même de l'école qui ne donne plus une équivalence aussi claire de la position sociale à venir. La déritualisation du passage à l'âge adulte, c'est donc aussi, et peut-être surtout cette extension de la phase d'exploration des possibles sur le plan professionnel, comme sur le plan matrimonial, au-delà des seuils – le départ de l'école et de la famille- qui en marquaient autrefois la fin presque définitive. »<sup>850</sup>

Les transitions sociales sont devenues des temps où les individus multiplient les expériences relationnelles et professionnelles. Cela est également le cas pour les jeunes diplômés allocataires du RSA.

Trois transitions sociales importantes ont été identifiées : la transition entre la sortie de formation et les activités professionnelles dépendantes du niveau de diplôme et des situations professionnelles précaires, la transition résidentielle avec la coexistence de différents modes d'habitats et la transition entre éloignement et proximité avec l'entourage proche.

La transition sociale de la formation à l'activité professionnelle explique qu'à la sortie de leurs études, les jeunes diplômés sont dans des positions sociales inégales face à la forte sélectivité du marché de l'emploi. Il existe des jeunes diplômés qui ont validé leur diplôme de l'enseignement supérieur ou qui se sont désengagés de leurs études. D'autres ont décroché le

---

<sup>850</sup> Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 3<sup>ème</sup> édition, 2001, p. 84.

diplôme du baccalauréat mais n'ont pas pu continuer leurs études dans l'enseignement supérieur.

Le parcours de formation et l'obtention du diplôme de l'enseignement supérieur jouent ainsi un rôle important car ils permettent aux jeunes diplômés de négocier avec les professionnels chargés d'accompagner les allocataires du RSA. Le niveau de diplôme est un outil qui permet alors de différer l'entrée dans l'emploi, de poursuivre des formations ou d'accéder à un milieu professionnel satisfaisant. Pour les jeunes diplômés allocataires d'un RSA activité, qui ne sont pas accompagnés par ces professionnels ou qui sont sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme, la multiplication des jobs représente un chemin, plus ou moins long, vers une pleine intégration professionnelle. Les manières de vivre le parcours de formation, entre la difficulté d'accès à l'enseignement supérieur, le désengagement des études ou la validation d'un haut niveau diplôme, sont importantes aussi car elles sont à la source de nombreuses réorientations professionnelles ou de profondes déceptions qui ont un impact sur la construction de leur vie adulte.

La transition sociale qui va de la cohabitation jusqu'à la décohabitation parentale est l'expression des nombreuses difficultés rencontrées par l'ensemble des jeunes diplômés allocataires du RSA dans l'accès à une autonomie résidentielle. Cette autonomie sociale est dépendante des revenus professionnels combinés avec le RSA ainsi que des aides familiales ou conjugales. La construction d'une vie adulte implique, pour la plupart des jeunes diplômés allocataires du RSA, un détachement du domicile parental. Il s'agit alors d'accéder à un logement, plus ou moins indépendant de la sphère familiale, pour aménager un espace à soi et déployer ses propres temporalités sociales.

Toutefois, certains jeunes diplômés connaissent souvent une trop longue cohabitation avec leurs parents ou ils sont contraints de revenir vivre au domicile familial. Dans cette configuration, le sentiment de perte d'autonomie est pénible à vivre pour les jeunes diplômés qui vivent l'expérience du RSA comme une disqualification sociale. Toutefois, il existe des jeunes diplômés allocataires qui légitiment le recours au RSA et qui considèrent que le prolongement d'une cohabitation avec les parents les rassure ou les protège du risque d'être sans logement.

Enfin, pour les jeunes diplômés aux modes de vie nomades, l'autonomie résidentielle passe par l'habitat communautaire ou par un espace d'habitat mobile dans lesquelles les rencontres ou la vie en collectif sont primordiales.

La transition sociale de la proximité à l'éloignement montre les modes d'appartenances sociales et culturelles que les jeunes diplômés allocataires du RSA entretiennent avec leur entourage proche. L'autonomisation sociale passe également par des compromis au sein des liens familiaux, amicaux ou conjugaux afin de créer des espace-temps délimités dans lesquelles ces jeunes diplômés peuvent construire leurs subjectivités et éviter d'être réduits à des appartenances ou des identifications sociales rigides.

Certains jeunes diplômés allocataires du RSA, qui se situent dans une forte relation d'interdépendance avec leur entourage privilégient un ancrage géographique pour bénéficier d'une protection familiale ou conjugale face aux situations précaires. D'autres jeunes diplômés, qui ont vécu des tensions relationnelles avec leurs parents ou qui choisissent de s'éloigner géographiquement pour construire de nouveaux liens, mettent de la distance relationnelle avec un entourage proche. Enfin, la dimension relationnelle dans la construction d'une autonomie sociale passe également par des allers et retours dans lesquels l'éloignement puis la proximité relationnelle rythment les liens avec l'entourage proche.

Ces trois transitions sociales importantes, combinées à l'usage du RSA, influencent les modes d'accès des jeunes diplômés à la vie adulte. Toutefois, les passages à l'âge adulte ne peuvent être réduits uniquement à une succession de différentes transitions sociales mais appelle d'autres questionnements sociologiques sur les parcours biographiques, ainsi que l'interroge ici Jean-François Guillaume :

« Les transitions traditionnelles tenant à l'installation résidentielle, à la constitution du couple, à l'entrée sur le marché de l'emploi et à la sortie du marché de l'emploi auraient-elles perdu toute pertinence ? Les institutions par lesquelles les individus passent (la famille ou l'école, par exemple) continuent-elles de peser dans la construction des biographies individuelles ? De quelles normes, de quelles représentations sont-elles actuellement porteuses ? Ne peut-on appréhender et constituer les parcours biographiques à partir d'autres indicateurs qui renvoient davantage au contenu des différentes séquences (comme la distribution hebdomadaire du temps disponible), à leur mise en forme subjective (par exemple, les événements fondateurs ou déclencheurs du récit biographique) ou encore aux modalités de la participation des individus à la vie sociale (politique, économique...) ? »<sup>851</sup>

Les modes de vie, les parcours dans le dispositif de Revenu de Solidarité Active et les trajectoires biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA, sont traversées par de

---

<sup>851</sup> Guillaume Jean-François, « Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles », *Informations sociales*, n°156, 2009, p. 26.

nombreuses tensions et résistances sociales face à un précariat socio-économique et une multiplication des risques sociaux propre à une société individualisée. Pour certains de ces jeunes diplômés l'expérience du RSA est vécue comme une disqualification sociale, ils tendent vers un équilibre de leurs modes de vie par l'intégration dans un salariat stable et la sortie du dispositif RSA. D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA, en quête de protection sociale, cherchent à se distancier de l'emploi pour vivre une autre temporalité sociale et pratiquer des activités en dehors d'une relation de subordination. Enfin, les jeunes diplômés qui pratiquent des modes de vie nomades oscillent entre l'adhésion à une intermittence professionnelle et l'aspiration à vivre d'un revenu stable déconnecté de l'emploi.

Ces tiraillements se retrouvent également dans les modes de passage à la vie adulte. Trois couples de tensions sociales pour décrire l'entrée dans la vie adulte des jeunes diplômés allocataires du RSA ont été définis : les tensions entre l'imitation et l'exploration, les tensions entre la stabilisation et l'expérimentation et les tensions entre l'inquiétude et l'insouciance.

Le premier couple de tensions sociales entre l'imitation et l'exploration caractérise les dynamiques socio-culturelles qui animent les trajectoires biographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA. Ceux-ci sont alors tiraillés entre une imitation du monde parental et l'exploration, fragilisée par le précariat, de multiples configurations relationnelles. Les jeunes diplômés essaient de trouver un équilibre entre la construction d'une sphère familiale dans le prolongement du modèle parental et leurs aspirations à vivre de nombreuses situations sociales telles que : poursuivre une vie de célibat, éviter de reproduire le modèle conjugal des parents, remettre à plus tard la possibilité d'être parent, voyager, s'engager dans le monde associatif et humanitaire ou dans le développement des échanges culturels entre pays.

Le deuxième ensemble de tensions sociales entre la stabilisation et l'expérimentation concerne les dynamiques professionnelles lors des passages des jeunes diplômés allocataires du RSA à l'âge adulte. Ces individus connaissent des tensions sociales entre la recherche d'une affiliation à un emploi protecteur et la multiplication d'expériences professionnelles, en périphérie du salariat, dans lesquelles l'emploi n'est plus la principale expérience socialisatrice et où s'inventent de nouveaux rapports au travail. Celui-ci est questionné par les jeunes diplômés qui décident de se le réapproprier pour déployer leurs identités professionnelles.

Enfin, le troisième couple de tensions sociales entre l'inquiétude et l'insouciance renvoie aux transformations sociales identitaires des jeunes diplômés allocataires du RSA. Ces personnes expriment des sentiments d'inquiétudes profondes concernant leur avenir proche.

Le passage dans le dispositif RSA peut aussi s'avérer être un moment d'incertitudes profondes qui déstabilisent les identités sociales et qui empêchent ces jeunes diplômés de se déplacer dans les différents espaces sociaux ou de réaliser certaines aspirations singulières. Pour autant, ces jeunes diplômés expriment de nombreux sentiments d'espoir de voir leurs situations socio-professionnelles s'améliorer et s'attachent à construire un quotidien apaisé avec leur entourage proche.

Ces trois couples de tensions sociales permettent de comprendre les enjeux individuels et collectifs qui se jouent, pour les jeunes diplômés allocataires du RSA, à un tournant majeur de leur trajectoire biographique. Ces jeunes peuvent recréer une sphère familiale par rapport au modèle parental, prolonger une vie de célibat fait d'aventures et d'explorations culturelles ou concilier une vie de couple avec de forts engagements associatifs. Certains jeunes diplômés allocataires du RSA accèdent à un emploi stable alors que d'autres privilégient plutôt l'intermittence professionnelle, la créativité artistique et les métiers hors de la sphère salariale. Enfin, ils expriment des sentiments d'inquiétude sociale ou bien revendiquent le droit à une forme d'insouciance sociale. Le recours des jeunes diplômés au RSA participe ainsi, entre tensions et négociations sociales, à la construction du passage à l'âge adulte.

### **Devenir jeune adulte, diplômé et allocataire du RSA : de nombreuses tensions sociales et de multiples formes de négociations**

Notre recherche doctorale s'est intéressée aux modes et aux trajectoires de vie des jeunes diplômés allocataires du RSA. Ils connaissent de nombreuses tensions sociales, identitaires et relationnelles, plus ou moins fortes, qui se traduisent dans les représentations et les pratiques sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA.

Le fait d'exprimer un sentiment de disqualification ou d'inquiétude sociale, de s'éloigner de ses parents, de différer son entrée sur le marché de l'emploi, de refuser d'être accaparé par une temporalité salariale, sont autant de manifestations des nombreuses tensions sociales dans les modes et les trajectoires de vie.

L'obtention d'un haut niveau de diplôme, le désengagement des études ou l'accès difficile à un établissement de l'enseignement supérieur jouent un rôle important dans la manière dont les jeunes diplômés allocataires du RSA, qui ne peuvent pas faire reconnaître leur diplôme ou

qui n'ont pas validé leur formation, vont réorienter leurs projets professionnels ou multiplier les emplois précaires dans l'espoir d'intégrer un salariat stabilisé. D'autres jeunes diplômés, notamment ceux qui ont un baccalauréat, souhaiteraient poursuivre leur parcours de formation pour se spécialiser professionnellement.

Les jeunes diplômés allocataires du RSA sont contraints de négocier avec les représentants du dispositif RSA. Pour certains jeunes diplômés, notamment des jeunes femmes qui ont suivi et validé une formation dans l'enseignement supérieur ou qui aspirent à accéder à des études supérieures au bac, il s'agit de montrer sa volonté de sortir du dispositif le plus rapidement possible. Pour d'autres jeunes diplômés, notamment des jeunes hommes qui se sont désinvestis de l'enseignement supérieur ou qui n'ont pas pu y entrer, il est nécessaire de maintenir la présence du RSA, de créer une relation familière avec les acteurs professionnels du dispositif et de revendiquer le droit d'être protégé socialement d'un monde du travail qui aliène leur existence sociale. Enfin parmi les jeunes diplômés allocataires du RSA, il existe des jeunes adultes, hommes et femmes, qui ont suivi des études dans l'enseignement supérieur et qui considèrent le RSA comme une subvention à leurs projets artistiques ou à l'exploration de nouvelles pratiques sociales et culturelles.

Les tensions sociales, vécues par les jeunes diplômés allocataires du RSA, impliquent également des réponses négociées avec l'entourage proche. Pour cela, les jeunes diplômés allocataires du RSA adoptent des attitudes sociales dans lesquelles l'argumentation, la dissimulation, l'esquive, l'humour, l'éloignement voire l'affrontement sont mobilisés pour répondre à un entourage proche qui peut être hostile au fait de recourir à l'assistance sociale. Certains événements socio-biographiques tels que la mise en couple, le fait de devenir parent, de quitter ou de revenir au domicile parental impliquent de renégocier leurs droits et usages du RSA avec les représentants du dispositif et avec l'entourage proche.

Les relations des jeunes diplômés allocataires du RSA avec leurs parents, leurs conjoints ou leurs amis, évoluent également selon la configuration familiale et les ressources matérielles existantes. Il existe des jeunes diplômés allocataires du RSA qui ne peuvent pas être aidés matériellement par leur entourage proche, qui sont isolés et qui doivent se débrouiller par eux-mêmes. Il s'agit de jeunes adultes souvent issus de classes populaires et peu diplômés, qui ont connu un éloignement relationnel avec leurs parents ou qui sont célibataires. D'autres jeunes diplômés allocataires du RSA connaissent une forte solidarité familiale qui se manifestent par des aides financières, un soutien conjugal ou une forte

proximité familiale. Il s'agit alors de jeunes adultes, avec des niveaux de formations très différents, qui prolongent une cohabitation avec leurs parents ou qui peuvent s'appuyer sur les ressources du conjoint(e).

Enfin, les jeunes adultes diplômés et allocataires du RSA sont contraints de composer avec leur propre identité sociale pour assumer leurs choix de vie au moment de leur entrée dans la vie adulte. Les jeunes diplômés qui vivent l'expérience du RSA comme une forme de disqualification sociale sont, dans le cadre de notre thèse, souvent des jeunes femmes qui aspirent fortement à construire une vie adulte fondée sur l'autonomie sociale et l'indépendance financière, par le biais d'une activité professionnelle stable et la construction d'une vie conjugale, familiale ou personnelle épanouissante. D'autres jeunes diplômés, qui sont plutôt des hommes et qui considèrent le recours au RSA, avant tout, comme un outil de protection sociale face à l'aliénation du travail salarial, se projettent dans une vie adulte orientée vers la sphère familiale, la prise en compte d'un temps pour soi et la pratique d'activités ludiques, sportives ou spirituelles. Enfin, il existe des jeunes diplômés allocataires du RSA, hommes et femmes, qui construisent des identités sociales nomades. Dans cette dynamique identitaire, le passage à la vie adulte est perçu comme le prolongement d'existences sociales qui aspirent à la création artistique, aux rencontres interculturelles, à vivre des temporalités aléatoires et à multiplier des expériences sociales et relationnelles.

La spécificité de cette thèse a été ainsi de mettre en évidence les nombreuses tensions vécues et les formes de négociations sociales pratiquées par les jeunes diplômés allocataires du RSA. Pour cela, notre analyse a porté sur le lien entre les différents parcours de formation, les usages du RSA, les stratégies identitaires mises en œuvre avec les représentants du dispositif RSA, les différentes relations avec l'entourage proche et la manière dont les jeunes diplômés allocataires du RSA conçoivent leur entrée dans la vie adulte.

Dans le cadre de notre recherche doctorale, nous avons également questionné, à travers l'exemple des jeunes diplômés, le fonctionnement du dispositif RSA qui a été instaurée en 2008 en remplacement du Revenu Minimum d'insertion (RMI) crée vingt ans auparavant. Dans nos entretiens, l'ensemble des jeunes diplômés reconnaît l'importance du RSA dans la mesure où cette aide sociale les protège d'une situation de grande pauvreté. Toutefois, les critiques sont également nombreuses pointant l'absence ou le défaut d'accompagnement, l'incompréhension face au calcul du montant de cette prestation sociale ou le gain très faible lors d'une reprise d'activité.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Prime à l'Activité<sup>852</sup> est entrée en vigueur fusionnant le RSA Activité avec la Prime Pour l'Emploi à destination des travailleurs précaires. Le dispositif RSA cible désormais uniquement les allocataires du RSA socle qui sont privés de revenus professionnels. La création de cette nouvelle prestation sociale par le législateur français, signifie-t-elle l'échec du RSA, le retour à des dispositifs antérieurs comme le Revenu Minimum d'Insertion et ne va-t-elle pas continuer à accentuer des différences entre travailleurs précaires et personnes sans ressources, sans lutter contre les inégalités sociales ?

Plus largement, le projet de notre thèse était de rendre visible des individualités sociales, situées provisoirement, sur un temps long, en périphérie du salariat et dans un moment de passage d'âge important. Nous avons questionné leur place, leurs engagements et leurs aspirations face aux nombreux défis sociaux, politiques, et économiques que connaît la société française. La richesse des données empiriques, collectées sur notre terrain de recherche, nous a permis de saisir et de mettre en évidence ces dynamiques sociales singulières.

A l'intersection de plusieurs champs d'études et de recherches sociologiques, notre recherche doctorale a mis en évidence les nombreuses activités sociales qui sont pratiquées par de jeunes adultes diplômés en situation de précarité ainsi que la pluralité des différentes configurations familiales, conjugales et amicales auxquelles ils appartiennent. A partir de l'étude des modes de vie, nous avons questionné le rapport ambivalent de ces individus aux emplois précaires entre adhésion et refus. Ce rapport influence fortement les individus sur leurs représentations sociales du travail et sur leurs identités professionnelles. L'analyse longitudinale des parcours de jeunes adultes diplômés dans le dispositif RSA a rendu compte des différents usages d'une aide sociale et des relations négociées entre les allocataires et les représentants du système de protection sociale.

Les tournants existentiels négociés participent d'une recherche de bien-être social, de la création de nouveaux liens, s'inscrivent dans une démarche artistique aussi bien que dans la poursuite de formations vers une activité professionnelle satisfaisante. L'étude des transitions sociales des jeunes diplômés allocataires du RSA, entre stabilisation et expérimentation, rend

---

<sup>852</sup> La prime d'activité est une prestation sociale française créée par la loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi. Issue de la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi, elle vise à soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs modestes en remédiant à certains défauts des deux dispositifs précités. Elle est versée par les Caisses d'Allocations Familiales à partir du 1er janvier 2016.

visible cette diversité des modes de passages entre vie juvénile et vie adulte dans un contexte social précaire.

## Bibliographie

## Ouvrages

Amadio Nicolas, « Conflits et sentiments psychosociaux : le sentiment d'honneur chez Simmel », in Klinger Myriam (dir.), *Héritage et actualité de la polémologie*, Téraèdre, 2007, p. 69-85.

Arrignon Mehdi, « Les allocataires du revenu de solidarité active face aux nouvelles injonctions de l'Etat social », in *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Ertul Servet, Melchior Jean-Philippe, Warin Philippe (sous la direction de), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 129-138.

Arrignon Mehdi, « Opportunités des crises pour les réformes sociales, le cas du revenu de solidarité active (RSA) », in *Les solidarités à l'épreuve des crises*, Barbier Jean-Claude, Bresson Maryse, Muller Béatrice (sous la direction de), Paris, L'Harmattan, 2012, p. 153-170.

Astier Isabelle, *RMI et souci d'insertion*, Paris, Desclée de Brower, 1997.

Autès Michel, « Trois figures de la déliaison », in Karsz Saul (sous la direction de), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2004, p. 1-34.

Bajoit Guy, *Jeunesse et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, De Boeck, 2000.

Barney Glaser, Anselm Strauss, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Armand Colin, collection Individu et Société, 2010.

Baszanger Isabelle, « Les chantiers d'un interactionniste américain », in *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionniste*, Anselm L. Strauss (Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, Paris), L'Harmattan, 1992, p. 11-64.

Bauman Zygmunt, *Vies perdues. La modernité et ses exclus*, Paris, Rivages poche, 2009.

Becker Howard, *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2005.

Berthelot Jean-Michel, *Les Vertus de l'incertitude*, Paris, PUF, 1996.

Bessin Michel, Bidart Claire, Grossetti Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, coll. « recherches », 2010.

Bidart Claire, *L'amitié. Un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

Blasquez Adélaïde, *Gaston Lucas, serrurier. Chronique de l'anti-héros*, Paris, Éditions Plon, collection Terre Humaines, 1976.

Bloss Thierry, Germain Valérie, « L'entrée dans la vie adulte : quelle analyse sociologique sur le long terme ? », in *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Hamel Jacques, Galland Olivier, Pugeault-Cicchelli Catherine et Cicchelli Vincenzo (sous la direction de), Rennes, PUR, 2010, p. 221-235.

Bouffartigue Paul, *Temps de travail et temps de vie : les nouveaux visages de la disponibilité temporelle*, Paris, PUF, 2012.

Bouffartigue Paul, « Nouvelles figures du précarité et fragmentations des classes populaires », in *Travail et compétences dans la mondialisation : les dynamiques sociales en question*, Mendez Ariel, Tchobanian Robert, Vion Antoine (sous la direction de), Paris, Armand Colin, 2012, p. 150-162.

Bouffartigue Paul, « Ambivalences dans l'expérience du travail précaire. Paroles de postiers », in *Un travail sans limites ? Subordination, tensions, résistances*, Patrick Cingolani (sous la direction de), Paris, Editions Eres, 2012, p. 101-118.

Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

Bourgeois Léon, *Solidarité*, Paris, Armand Colin, 1986.

Boutinet Jean-Pierre, *L'immaturité de la vie adulte*, Paris, PUF, Mars 1998.

Bresson Maryse, « Individualisation des politiques sociales : une idée ambiguë et paradoxale », in *Les solidarités à l'épreuve des crises*, Barbier Jean-Claude, Bresson Maryse, Muller Béatrice (sous la direction de), Paris, L'Harmattan, 2012, p. 75-94.

Bresson Maryse, Geronimi Vincent, Pottier Nathalie, *La vulnérabilité : questions de recherche en sciences sociales*, Fribourg, Academic Press of Fribourg, 2013.

Castel Robert, *Le Revenu Minimum d'Insertion. Une dette sociale*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Sociales, 1992.

Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1995.

Castel Robert, « De la protection sociale comme droit », in *L'avenir de la solidarité*, Castel Robert et Duvoux Nicolas (sous la direction de), Paris, PUF, 2013, p. 5-21.

Castra Denis, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF, 2003.

Catani Maurizio, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, collection Sociologie au quotidien, 1982.

Chelle Elisa, *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Cicchelli Vincenzo, *La construction de l'autonomie : Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.

Cicchelli Vincenzo, Pugeault-Cicchelli Catherine, Tariq Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

Cicchelli Vincenzo, Galland Olivier, *Les nouvelles jeunesses*, Paris, La documentation française, 2008.

Cicchelli Vincenzo, Galland Olivier, Hamel Jacques, Pugeault-Cicchelli Catherine, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, PUR, 2010.

Cicchelli Vincenzo, *L'autonomie des jeunes : questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, Paris, La Documentation Française, 2013.

Cingolani Patrick, *L'exil du précaire. Récits de vies en marge du travail*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1986.

Cingolani Patrick, *Le temps fractionné. Multiactivité et création de soi*, Paris, Armand Colin, 2012.

Cingolani Patrick, *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte, 2014.

Cingolani Patrick, *La précarité*, Paris, PUF (4<sup>ème</sup> édition), 2015.

Colin Patrick, « Conflits de socialisation et traitement des transgressions », in Klinger Myriam (dir.), *Héritage et actualité de la polémologie*, Téraèdre, 2007, pp. 209-222.

Corcuff Phillipe, De Singly François, Le Bart Christian (dir.), *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, PUR, 2010.

Demazière Didier, *Le chômage en crise ? La négociation des identités des chômeurs de longue durée*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992.

Demazière Didier, *Sociologie du chômage*, Paris, Éditions La Découverte, 1995.

Demazière Didier, Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

Demazière Didier, *Le chômage. Comment peut-on être chômeur ?*, Paris, Éditions Belin, 2003.

Déchaux Jean-Hugues, *La sociologie de la famille*, Paris, Editions la Découverte, 2009.

- De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- De Gauléjac Vincent, Taboada Léonetti Isabel, *La lutte des places*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, collection Sociologie clinique, 1994.
- De Gauléjac Vincent, *Les sources de la Honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.
- De Gauléjac Vincent, *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- Dubar Claude, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2002.
- Dubar Claude, « Négociation des valeurs et double transaction identitaire », in *Penser la négociation*, Didier Vrancken (sous la direction de), De Boeck Supérieur, 2008, p. 67-75.
- Dubet François, *La Galère : jeunes en survie*, Fayard, 1987.
- Dubet François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.
- Durkheim Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.
- Duvoux Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, Le Lien Social, 2009.
- Duvoux Nicolas, Paugam Serge, *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, Paris, PUF, Quadrige, 2008.
- Duvoux Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Editions du Seuil, La République des Idées, février 2012.
- Ehrenberg Alain, *L'Individu incertain*, Paris, Hachette, 1995
- Ehrenberg Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Hachette, 1996.
- Ertul Servet, Melchior Jean-Philippe, Warin Philippe, *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Ferrarotti Franco, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1983.
- Foucault Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Gallimard/Le Seuil, Paris, 2004.
- Friot Bernard, « Vers la liberté du travail ? Responsabilité et solidarité dans la logique salariale », in *De la responsabilité solidaire. Mutations dans les politiques sociales*

*d'aujourd'hui*, Bec Colette, Procacci Giovanni (sous la direction de), Paris, Éditions Syllepse, 2003, p. 149-166.

Friot Bernard, *L'Enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012.

Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition, 2001.

Galland Olivier, *Les jeunes*, La Découverte, 2001.

Galland Olivier, Roudet Bernard, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes français depuis 30 ans*, Paris, INJEP, 2012.

Giddens Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Germain Valérie, « La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur : effets et usages d'une catégorie d'action publique », *Thèse de doctorat en sociologie*, sous la direction de Thierry Bloss, Marseille, Université Aix-Marseille, 2004, 450 p.

Giret François, Lopez Alberto, Rose José (sous la direction de), *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte, 2005.

Giret Jean-François, « L'évolution des conditions d'insertions professionnelles des étudiants », in *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Gruel L., Galland O. et Houzel G. (sous la direction de), Rennes, PUR, 2009, p.331-348.

Goffman Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974 ; *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

Glaymann Dominique, *L'intérim*, Paris, La Découverte, 2007.

Gorz André, *Métamorphoses du travail, quête de sens*, Paris, Galilée, 1991.

Grell Paul, *Les jeunes face à un monde précaire. Récits de vies en périphérie des grands centres*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 1999.

Guillaume Jean-François, *Histoires de jeunes. Des identités en construction*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1998.

Guillaume Jean-François, « Entrée dans la vie adulte et processus d'affiliation identitaire » in *Sphères Privées et Professionnelles*, Évelyne Istace, Michel Laffut, Robert Plasman, Christine Ruyters (sous la direction de), De Boeck Supérieur, 2004.

Guillaume Jean-François, *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Éditions Université de Liège, 2005.



Guillaume Jean-François, *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes de l'engagement*, Liège, Editions Université de Liège, 2005.

Hernandez Soazig, Pascal Nicolas-Le Strat, « Une sociologie du travail artistique, Artistes et créativité diffuse », in *Sociologie de l'Art*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 163-166.

Honneth Axel, *La société du mépris*, Paris, la Découverte, 2006.

Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, 1991.

Karsz Saul (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2004.

Klinger Myriam, *L'inquiétude et le désarroi social*, Édition Berg international, collection Dissonances, mai 2011.

Le Strat Nicolas, *L'expérience de l'intermittence, dans les champs de l'art, du social et de la recherche*, L'Harmattan, 2005.

Laé Jean-François, *Travailler au noir*, Paris, Métaillié, 1989.

Laé Jean-François, Murard Numa, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et compagnie, 1995.

Lahire Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 2001.

Lahire Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

Lahire Bernard, *Les Plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.

Lagrée Jean-Charles, Lew Fai Paula, *Jeunes et chômeurs*, Paris, Presses du CNRS, 1989.

Lapassade Georges, *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, Paris, Editions de Minuit, 1963.

Leclerc-Olive Michèle, *Le Dire de l'événement*, Paris, Presse du Septentrion, 1997.

Lefresne Florence, *Les jeunes non qualifiés. Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation Française, n°915, 2005.

Lelièvre Michèle, Nauze-Fichet Emmanuelle, *RMI. L'état des lieux*, Paris, La Découverte, 2008.

Lojkine Jean, *Les jeunes diplômés. Un groupe social en quête d'identité*, Paris, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 1992.

- Mauger Gérard, *Âges et générations*, Paris, La Découverte « Repères », 2015.
- Messu Michel, *Les Assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Editions Privat, Collection Pratiques sociales, 1991.
- Messu Michel, *La pauvreté cachée. Analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, Paris, Éditions de l'Aube, 2003.
- Messu Michel, *Les Assistés sociaux suivi de L'Assurance d'assistance*, Fribourg, Éditions Academic Press Fribourg, 2009.
- Muniglia Virginie, « Devenir adulte quand le soutien familial fait défaut : sociologie d'une jeunesse vulnérable », *Thèse de doctorat en sociologie*, sous la direction de Serge Paugam, Paris, EHESS, 2015, 473 p.
- Outin Jean-Luc, « Les politiques de lutte contre la pauvreté : entre solidarité et responsabilité », in *De la responsabilité solidaire. Mutations dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Bec Colette, Procacci Giovanni (sous la direction de), Paris, Éditions Syllepse, 2003, p. 169-182.
- Palier Bruno, *Gouverner la Sécurité sociale, Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, PUF, 2005.
- Park, Robert Ezra, *The Mind of the Hobo. Reflection upon Relations between Mentality and Locomotion*, Collected Papers of R.E. Park, vol. II, New York, Free Press of Glencoe, 1952.
- Paugam Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991, 5ème édition, collection Quadrige, Paris, PUF, 2013.
- Paugam Serge, *La société française et ses pauvres. L'expérience du Revenu Minimum d'Insertion*, Paris, PUF, 1993, 2<sup>ème</sup> édition, 1995.
- Paugam Serge, *Le salarié de la précarité*, PUF, 2000.
- Paugam Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Le lien social, 2005.
- Paugam Serge, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux* (sous la direction de), Paris, PUF, 2014.
- Peretti-Watel Patrick, *La société du risque*, Paris, La Découverte, Repères, 2010.

Pérvier Hélène, « Les victimes collatérales du RSA », in *L'avenir de la solidarité*, Castel Robert, Duvoux Nicolas (sous la direction de), Paris, PUF, 2013, pp. 65-75.

Ribert Evelyne, « Précarité socio-économique et relations familiales intergénérationnelles : l'incidence du mode de fonctionnement familial », in *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales*, Actes de la Chaire Quételet 2007, sous la direction de Bruno Masquelier et Thierry Eggerickx, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, 2011, p. 143-163.

Ricœur Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983.

Rose José, *Les jeunes face à l'emploi*, Desclée de Brouwer, 1998.

Rose José, « Penser les catégories et leurs frontières. Travail et études : équivalence, alternance et dissonances », in *Les catégories sociales et leurs frontières*, Presses Universitaires de Laval, 2011, p. 37-60.

Rose José, Maillard Fabienne, « Penser les diplômés au regard de la vie professionnelle : une nécessité, une gageure ou une opportunité ? », in *Former, certifier, insérer. Effets et paradoxes de l'injonction à la professionnalisation des diplômés*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011 p. 77-94.

Rose José, *Qu'est-ce que le travail non qualifié ?* Paris, La Dispute, 2012.

Rothé Céline, « Les jeunes « en errance » : effets et usages d'une catégorie d'action publique », *Thèse de doctorat en Science Politique*, sous la direction de Patricia Loncle, Rennes, Université Rennes 1, 2013, 636 p.

Rousselet Jean, *L'allergie au travail*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

Schehr Sébastien, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 1999.

Schehr Sébastien, « Jeunesse et précarité professionnelle : expérience juvéniles et pluralité des mondes », in *Ce que nous savons des jeunes*, Pugeault-Cicchelli Catherine, Cicchelli Vincenzo et Tariq Ragi (sous la direction de), Paris, PUF, 2004, p. 123-143.

Schehr Sébastien, « Défection et retrait dans les modes d'être et d'agir juvéniles », dans : O. Galland, V. Cicchelli, J. Hamel, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était...*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 254-262.

Schnapper Dominique, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981, 2<sup>e</sup> édition format de poche, 1994.

Simmel Georg, *Les Pauvres*, PUF, 1998.

Simmel Georg, *La philosophie de l'aventure*, Paris, Éditions de l'Arche, 2002.

- Simmel Georg, *Sociologie. Études des formes de la socialisation*, PUF, Quadrige, 2010.
- Strauss Anselm L., *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionniste*, Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Strauss Anselm L, *Miroirs et masques*, Paris, Métailié, 1992.
- Van Campenhoudt Luc, « Le conflit, au cœur du lien social », in Didier Vrancken (dir.), *Penser la négociation*, De Boeck Supérieur, 2008 p. 249-256.
- Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, collection Le Lien Social, 2008.
- Vinel Virginie (en collaboration avec Nicoletta Diasio), « La préadolescence existe-t-elle ? », Coordination du numéro de la *Revue des Sciences Sociales*, n°51, juin 2014.
- Vrancken Didier, Thomsin Laurence, *L'État social à l'épreuve des parcours de vie*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, Intellection, 2008.
- Vrancken Didier, « Vers un nouvel ordre protectionnel », in *Les solidarités à l'épreuve des crises*, Barbier Jean-Claude, Bresson Maryse, Muller Béatrice (sous la direction de), Paris, L'Harmattan, 2012, p. 213-230.
- Watier Patrick, *La sociologie et les représentations de l'activité sociale*, Paris, Méridiens Klincksieck/Masson, 1996.
- Weber Max, *Essai sur la théorie de la science, 1904-1917*, traduction par Julien Freund, Plon, 1965.
- Zoll Rainer, *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, Paris, Éditions Kime, 1992.

## Articles

Allègre Guillaume, « L'expérimentation du RSA et ses ambiguïtés », Paris, *Informations sociales*, n° 174, 2012, pp. 51-60.

Anguis Marie, « La population des allocataires du RMI », *Études et Résultats*, DREES, n°568, avril 2007

Avarguez Sophie, Gomel Bernard, Sigalo Santos Luc, « Du RMI au RSA. Quelle adaptation aux métiers de la création artistique ? », *Document de travail/Centre d'Etudes pour l'Emploi*, n° 168, mars 2014, pp. 1-39.

Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, vol. 33, n° 1, 2007, pp. 89-104.

Barbier Jean-Claude, « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? », Paris, *Revue française de sociologie*, n°43-2, 2002, pp. 307-332.

Barret Christophe, Ryk Florence, Volle Noémie, « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010. Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref*, Céreq, n° 319, mars 2014.

Beaupère Nathalie, Boudesseul Gérard, « Quitter l'université sans diplôme. Quatre figures du décrochage étudiant », *Bref*, Céreq, n°265, juin 2009.

Beck Ulrich, « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », Paris, *Lien Social et Politiques*, n°39, 1998, pp. 15-25.

Becker Howard, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.62, n°1, 1986, pp. 105-110.

Becquet Valérie, « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora débats/Jeunesses*, Presses Sciences Po, n°62, 2012, pp. 51-64.

Becquet Valérie, Bidart Claire, « Parcours de vie, réorientations et évolution des normes sociales », *Agora/Presses Sciences Po*, n°65, 2013, pp. 51-60.

Bensa Alban, Fassin Eric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 2002, n°38, pp. 5-20.

Bertaux Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1980, n°69, pp. 197-225.

Bessin Marc, Levilain Hervé, « Pères sur le tard. Logiques temporelles et négociations conjugales », *Recherches et Prévisions*, n°76, juin 2004, pp. 23-38 ;

Bessin Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n° 156, 2009, pp. 12-21.

Bidart Claire, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et politiques*, n°54, 2005, pp.51-63.

Bidart Claire, « Crises, décisions, et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers Internationaux de sociologie*, n°120, 2006, pp. 29-57.

Bidart Claire, Pellissier Anne, « Entre parents et enfants : liens et relations à l'épreuve du cheminement vers la vie adulte », *Recherches et Prévisions*, n°90, décembre 2007, pp. 30-39.

Bidart Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, Vol.49, 2008, pp. 559-583.

Bouchoux Jacques, Houzel Yvette, Outin Jean-Luc, « Dynamiques professionnelles : du revenu minimum d'insertion au revenu de solidarité active », *Politiques Sociales et Familiales*, n° 113, septembre 2013, pp. 9-21.

Bouffartigue Paul, Lagrée Jean-Charles et Rose José, « Jeunes : de l'emploi aux modes de vie ; point de vue sur un champ de recherche », *Formation-Emploi*, n°26, avril-juin 1989, pp. 63-78.

Boutinet Jean-Pierre, « Turbulences autour des temporalités liées aux âges de la vie adulte », *Le Télémaque*, n°37, 2010, pp. 61-70.

Calmand Julie, Epiphane Dominique, Hallier Pierre, « De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse », *Notes Emploi-Formation*, Céreq, n°43, octobre 2009.

Chanfrault-Duchet, Marie-Françoise, « Le système interactionnel du récit de vie », Paris, *Sociétés*, mai 1988, pp. 26-31.

Cicchelli Vincenzo, Erlich Valérie, « Se construire comme jeune adulte », *Recherches et Prévisions*, n°60, 2000, pp. 61-77.

Cicchelli Vincenzo, « La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant. Travail, égalité du couple et transformations de soi », *Recherches et Prévisions*, n° 63, 2001, pp. 33-45.

Cicchelli Vincenzo, « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et Prévisions*, n°65, 2001, pp. 5-18.

Cicchelli Vincenzo, « Sociologie de la vie étudiante et sociologie de la vie juvénile », *Informations Sociales*, CNAF, n°99, 2002, pp. 38-42.

Coninck Frédéric, Godard Francis, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, 31-1., 1990, pp. 23-53.

Delès Romain, « Le niveau de diplôme est-il toujours une garantie ? », Paris, *Agora/Presses de Sciences Po*, n°65, 2013, pp. 37-50.

Demazière Didier, « La négociation des identités des chômeurs de longue durée », *Revue française de sociologie*, n°33, 1992, pp. 335-363.

Dubar Claude, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », Paris, *Revue française de sociologie*, n°33, 1992, pp. 505-529.

Dubar Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n° 29, 1998, pp. 73-85.

Duvoux Nicolas, « Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion », Paris, *Regards croisés sur l'Economie*, n°4, 2008, pp 182-192.

Duvoux Nicolas, « Les assistés peuvent-ils être autonome ? Sociologie compréhensive des politiques d'insertion », *Lien social et Politiques*, n°61, 2009, pp. 97-107

Duvoux Nicolas, « L'injonction biographique dans les politiques sociales. Spécificité et exemplarité de l'insertion », *Informations sociales* 2009/6 (n° 156), pp. 114-122.

Duvoux Nicolas, « L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion », *Informations sociales* 2012/1 (n° 169), pp. 108-115.

Eydoux Anne, « Du RMI (et de l'API) au RSA : les droits sociaux des femmes à l'épreuve des politiques d'activation des allocataires de minima sociaux », *Revue des Affaires sociales*, La Documentation française, n°2-3, 2012, pp. 72-93.

Eydoux Anne, « Du RMI au RSA, la gouvernance de l'insertion en question », *Informations sociales*, CNAF, n° 179, 2013, pp. 128-135.

Faure-Rouesnel Laurence, Le Dantec Éliane, « Rester ou partir pour s'en sortir : du rôle des soutiens rapprochés », *Enfances, Familles, Générations*, n° 19, 2013, pp. 44-63.

Faure-Rouesnel Laurence, Le Dantec Éliane, « Le sens de l'essentiel : pratiques économiques et rationalisations ordinaires chez les jeunes Français de classes populaires. », *Swiss Journal of Sociology*, n°41(2), 2015, pp. 267-290.

Epiphane Dominique et Giret Jean-François, « Introduction », *Formation emploi [En ligne]*, 117 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 30 avril 2012, consulté le 01 janvier 2016, p. 17. <http://formationemploi.revues.org/3508>

Evans Karen, Furlong Andy, « Niches, transitions, trajectories. De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », *Lien social et politiques*, n°43, 2000, pp. 41-48.

Galland Olivier, « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, n°25, 1984, pp. 49-66.

Galland Olivier, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n°1, 1996, pp. 37-46.

Galland Olivier, « Jeunes, pauvreté et exclusion en France », *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La Documentation Française, 2000, pp. 319-365.

Garcia Sandrine, « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, juin 2010, pp. 48-57.

Gaviria Sandra, « La souffrance de l'autonomie. La première expérience de vie en solo des étudiants », *Agora débats/jeunesses* 2012/3, n° 62, pp. 7-17.

Glaymann Dominique, Grima François, « Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », *Management et avenir*, n°36, juillet 2010, pp. 146-165.

Gomel Bernard, Méda Dominique, « Le RSA, innovation ou réforme technocratique ? Premiers enseignements d'une monographie départementale », *Centre d'études de l'emploi*, n°152, novembre 2011.

Gomel Bernard, Méda Dominique, Serverin Evelyne, « Le pari perdu de la réduction de la pauvreté par le RSA », Paris, *Centre d'Etude et de l'Emploi*, Connaissance de l'Emploi, n°105, juin 2013, p. 1-4.

Guillaume Jean-François, « Ces histoires que l'on construit et que l'on raconte », Paris, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.100, 1996, pp.59-91.

Guillaume Jean-François, Pleyers Geoffrey, «Expériences de mobilité étudiante et construction de soi », *Agora débats/jeunesses*, n°50, 2008, pp. 68-78.

Guillaume Jean-François, « Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles », *Informations sociales*, n°156, 2009, pp. 22-30.

Guillaume Jean-François, « Par le petit bout de la lorgnette. Les politiques publiques de jeunesse en Belgique francophone vues sous l'angle des services d'information des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, n° 66, 2014/1, p. 23-38.

Grossetti Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°120, 2006, pp.5-28.



Grell Paul, « Mouvement et sentiment de l'existence chez les jeunes précaires », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°117, 2004, pp. 239-259.

Klinger Myriam, « Fidélité et infidélité dans les histoires de vie sociale », Paris, *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, 1995, n°22, pp.136- 142.

Klinger Myriam, « Services publics et vulnérabilité : l'accueil des incertitudes », Paris, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2003, n° 94, pp. 49-52.

Laé Jean-François, « Émotion et connaissance. L'emprise du sensible dans l'enquête sociologique », *Sociétés et Représentations*, n°13, 2002, pp. 247-257.

Dalstein Anne-Laure, « La place du RSA jeunes dans les parcours d'insertion professionnelle, *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 116, juin 2014, p. 62-68.

Davoine Lucie, Méda Dominique, « Quelle place le travail occupe-t-il dans la vie des Français par rapport aux Européens ? », *Informations sociales*, 2009/3, n°153, pp. 48-55.

Domingo Pauline, Fernandez Violaine, « Les trajectoires de perception du RSA », *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 113, septembre 2013, p. 33-46.

Leclerc-Olive Michèle, « Les figures du temps biographique », Paris, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, janvier-juin 1998, vol. 104, pp. 97-120.

Lesnard Laurent *et al.*, « Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et États-providence », *Informations sociales*, n° 165-166, 2011, pp. 16-24.

Maillochon Florence, Selz Marion, « Formes d'identifications au cours de l'entrée dans l'âge adulte », *Politiques sociales et familiales*, n°97, septembre 2009, pp. 27-39.

Mauger Gérard, « Les mondes des jeunes », Paris, *Sociétés contemporaines*, n°21, 1995, pp.5-14.

Mauger Gérard, « Jeunesse : essai de construction d'objet », Paris, *Agora débat/jeunesses*, n°56, 2010, pp. 9-24.

Maunay Emmanuelle, « Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement », *Lien social et politiques*, n°43, 2000, pp. 59-66.

Maunay Emmanuelle, « S'installer dans un logement. Les manières juvéniles de se loger aujourd'hui », Paris, *Agora débats/jeunesses*, n° 64, 2013/2, p. 77-89.

Maunay Emmanuelle, « Les cheminements des étudiants vers l'insertion professionnelle : entre « se placer » et se « trouver » », *Formation emploi* [En ligne], 124 | Octobre-Décembre 2013, mis en ligne le 08 janvier 2015, consulté le 17 janvier 2014. <http://formationemploi.revues.org/4072>.

Martin Claude, Paugam Serge, « La nouvelle figure du travailleur précaire assisté », Paris, *Lien social et Politiques*, n°61, 2009, pp. 13-19.

Messu Michel, « Apprendre à être soi lorsqu'on est un assisté social », *Éducation et sociétés*, n°22, 2008, pp. 97-111.

Moguéro Laure, Santelli Emmanuelle, « Modes de (déco) habiter des jeunes descendants d'immigrés », *Agora débats/jeunesses*, n° 61, 2012, pp. 79-92.

Muniglia Virginie, Rothé Céline, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses*, n°62, 2012/3, pp. 65-79.

Muniglia Virginie, « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide », *Agora débats/jeunesses*, n° 62, 2012/3, pp. 97-110.

Muniglia Virginie, « Devenir adulte quand le soutien familial fait défaut : sociologie d'une jeunesse vulnérable », Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Serge Paugam, Paris, EHESS, 2015, 473 p.

Outin Jean-Luc, « Le RSA et la lutte contre la pauvreté », *La vie des idées.fr*, [en ligne], disponible sur <http://www.laviedesidees.fr/Le-RSA-et-la-lutte-contre-la.htm>, 21 mai 2008.

Pailhé Ariane, Solaz Anne, « Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants », *Recherches et Prévisions*, n°90, décembre 2007, pp. 5-16.

Papinot Christian, « Quelles frontières à la subordination salariale ? Logiques de débordement et tentatives d'endiguement du temps de travail chez les jeunes intérimaires en France », *Lien social et Politiques*, n° 54, 2005, pp. 163-172.

Papinot Christian, « En attendant de « trouver sa place » : le chômage-intérim des jeunes diplômés », *Agora débats/jeunesses*, n° 46, 2007 pp. 96-106.

Passeron Jean-Claude, Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue française de Sociologie*, 1990, vol. 1, n.31, pp. 3-22.

Pellissier Anne, « La première fois sera-t-elle aussi la dernière ? Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agora/Débats Jeunesse*, n°28, 2002, pp. 80-92.

Pla Anne, « L'accompagnement des allocataires du RMI dans leurs parcours d'insertion », *Études et Résultats*, DREES, n°599, septembre 2007.

René Jean-François, « La jeunesse en mutation. D'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et Sociétés*, vol.25, n°1, 1993, pp. 153-177.

Ribert Evelyne, « Les déterminants du soutien familial apporté aux allocataires du RMI », *Recherches familiales*, n°3, 2006, p. 101-111.

Sarfati François, « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social », *Agora débats/jeunesses*, n°63, pp. 7-21.

Siguret Isabelle, « Caractéristiques des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs », *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 113, septembre 2013, p. 75-82.

Thomas Gwenaëlle, « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur. Parcours de formation et insertion professionnelle », *Bref*, Céreq, n°200, septembre 2003.

Schehr Sébastien, « Processus de singularisation et formes de socialisations de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, n°43, 2000, pp.49-58.

Schehr Sébastien, « Vers un nouvel individualisme juvénile ? L'individualisation réflexive et l'expérience juvénile », *Agora débats/jeunesses*, n° 27, 2002, pp. 46-56.

Schehr Sébastien, « Nomadisme et défection : reconsidérer les modes d'être et d'agir juvéniles », *Le Détour, revue de sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 2003, n°1, pp. 53-66.

Trancart Danièle, « Du RMI au RSA : les trajectoires d'emploi des allocataires du revenu de solidarité active », *Politiques Sociales et Familiales*, CNAF, n° 113, septembre 2013, p. 23-42.

Trombert Christophe, « Des dispositifs d'insertion rationnels-instrumentaux et auto-disciplinaires ? », *Sociologies (Édité en ligne)*, Juillet 2011.

Van de Velde Cécile, « L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'état ? Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe », *Informations sociales*, n° 145, 2008, p. 112-121.

Vinel Virginie, « La préadolescence : un nouvel âge de la vie ? », *Revue des Sciences Sociales*, n°51, juin 2014, pp. 8-13.

Wagner Anne-Catherine, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, pp. 89-98.

Warin Philippe, « Ciblage de la protection sociale et production d'une société de frontières », *SociologieS [en ligne]*, Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 17 décembre 2010. URL : <http://sociologies.revues.org/3338>.

## Documents institutionnels et statistiques

CAF du Bas-Rhin, « Données statistiques », 30 juin 2013.

CNAF, « Le nombre d'allocataire du RMI au 30 septembre 2008 », *L'e-essentiel*, n° 80, décembre 2008.

CNAF, « Le nombre d'allocataires du RSA au 30 septembre 2010 », *L'e-essentiel*, n° 105, décembre 2010.

CNAF, « Les foyers bénéficiaires du RSA fin décembre 2012 », *RSA Conjonctures*, n° 1, mars 2013.

CNAF, « Multiplicité et variabilité des trajectoires des bénéficiaires du RSA », *L'e-essentiel*, n°136, juin 2013.

CNAF, « Tableau de données brutes », 31 décembre 2014.

CNAF, « Prestations versées par les CAF : augmentation modérée du nombre de foyers allocataires en 2014 », *L'e-essentiel*, n°156, mai 2015.

CNAF, « Les foyers bénéficiaires du RSA fin septembre 2015 », *RSA Conjonctures*, n°12, décembre 2015.

Conseil Général du Bas-Rhin, « Chiffres clés sur les bénéficiaires du RSA », Cellule Observatoire, septembre 2012.

DRESS, « Données nationales et départementales », 31 décembre 2014. [En ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/minima-sociaux/les-minima-sociaux/article/nombre-d-allocataires-du-rsa>.

Mairie de Strasbourg, « Document de diagnostic territorial », décembre 2013.

Mission locale de la ville de Strasbourg, « Rapport d'activité », 31 décembre 2014.

Loi n°88-1088 du 1er décembre 1988 relative au Revenu Minimum d'Insertion, Journal Officiel, 1 décembre 1988.

Loi n°2008-1249 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion, Journal Officiel, 1er décembre 2008.

Pôle Emploi, « Le Revenu de Solidarité Active en Alsace », *Statistiques, Études et Évaluation*, Direction régionale Alsace, septembre 2010.

Pôle Emploi, « Le Revenu de Solidarité Active en Alsace », *Statistiques, Études et Évaluation*, Direction régionale Alsace, septembre 2012.

Seiter Charlotte, « Trajectoire des bénéficiaires du RSA : quelles tendances ? », Strasbourg, Pôle Aide à la Personne, Direction de l'insertion et de l'action sociale, Cellule Observatoire, Conseil Général du Bas-Rhin, 2013.



## Liste des abréviations

BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles

BTS : Brevet Technicien du Supérieur

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNAF : Caisse nationale des Allocations Familiales

CUS : Communauté Urbaine de Strasbourg

CV : Curriculum Vitae

DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

DRESS : Direction de Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

MSA : Mutualité Sociale Agricole

RSA : Revenu de Solidarité Active

RMA : Revenu Minimum d'Activité

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

SMIC : Salaire Minimum de Croissance

ZUS : Zones urbaines sensibles





## Annexes Volume 1



## Guides d'entretiens

# Guide d'entretien n°1

## **1- Le parcours de formation.**

- Quel est le dernier diplôme obtenu ou niveau de formation atteint ?
- Depuis combien de temps, êtes-vous sorti de vos études ou de votre formation ?
- Comment s'est passée la sortie de votre formation initiale jusqu'à la demande de RSA ?

## **2- L'entrée dans le dispositif RSA et la relation avec les représentants du dispositif**

- Quels sont les raisons qui vous ont amené à faire une demande de RSA ?
- Depuis combien de temps êtes-vous au RSA et savez-vous dans quel type de RSA (socle, socle et activité, activité) vous vous situez ?
- Comment s'est passé le recours au RSA ? Et avec quels organismes ?
- Comment avez-vous perçu l'accueil dans les organismes instruisant les dossiers des allocataires (CAF, MSA, Centre Médico-Social, Maison du CG...) ?
- Avez-vous été orienté vers des organismes d'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Conseil Général, CIDFF, OGACA, AFIJ, Mission Locale d'Insertion...) ?
- Si oui, comment s'est passée la relation avec les référents RSA (assistante sociale, conseiller insertion, conseiller en économie sociale et familiale...) ? Est-ce que vous vous sentez accompagné, écouté et aidé par ces professionnels de l'aide sociale et de l'insertion professionnelle ? Est-ce que cet accompagnement a été pour vous utile ? Est-ce que cela a débouché sur une nouvelle situation ?
- Si non, seriez-vous ou non en demande d'un accompagnement ? Pour quels raisons ?

## **3- Les pratiques sociales et les usages du RSA dans le quotidien.**

- Qu'est-ce que vous apporte le RSA au quotidien ? (accès à un logement individuel, à un budget personnel pour répondre aux dépenses quotidiennes, accès à une protection santé, à la nécessité de se nourrir et de se vêtir, aux financements de vos modes de déplacements, à épargner...) ?
- Quelles sont les limites et les contraintes du RSA dans la gestion de vos ressources financières ?
- Comment organisez-vous votre temps quotidien ? Quelles en sont les activités principales et comment s'articulent-elles ensemble ?
- Le RSA vous permet-il de dégager plus de temps pour être présent avec vos amis, votre famille ou bien pour vous consacrer à des activités non salariées (sport, association, militantisme, pratiques artistiques.)
- Avez-vous connu des passages du RSA « socle » au RSA « activité » ou au RSA « socle et activité » ? Qu'est-ce qui a créé ce déplacement dans le dispositif RSA (perte ou reprise d'un emploi précaire, arrivé d'un enfant, déménagement, mise en couple...) ? Quelles ont été les conséquences sur votre budget et votre mode de vie ?

#### **4- Représentations du parcours de formation et des formes de travail dans le cadre de l'expérience du RSA.**

- Est-ce que votre parcours formation est un élément important qui compte dans votre insertion professionnelle ?
- Est-ce que vous aviez construit un projet professionnel pendant votre formation et avant de recourir au RSA ?
- Est-ce que vous occupez un emploi en complément du RSA ? Si c'est le cas, pouvez-vous nous décrire cet emploi ? Est-ce qu'il correspond ou non à votre domaine de formation ? Si ce n'est pas le cas, quels seraient les raisons qui vous ne permettent pas d'accéder à un emploi équivalent à votre diplôme ?
- Est-ce que l'usage du RSA a modifié les représentations que vous aviez sur le monde de l'emploi, que vous ayez ou pas vécu des expériences professionnelles ?

#### **5- Dynamiques relationnelles et identitaires avec l'entourage social proche.**

- Par rapport aux membres de votre famille, est-ce qu'ils savent que vous avez le RSA ? Quels ont été leurs attitudes ? Est-ce que vous avez eu des remarques de la part des membres de votre famille (parents, fratrie, grands-parents...), de vos amis, de votre compagnon ou compagne concernant l'allocation RSA, votre parcours d'études ou bien votre avenir ?
- Est-ce que vos relations avec ces personnes se sont transformées depuis votre entrée dans le dispositif RSA et dans quels sens ?
- De quelle manière perceviez-vous le RSA avant d'y avoir recours et maintenant ? Quel sont les sentiments que vous vivez au quotidien vis-à-vis de l'allocation RSA ? (gêne, honte, indifférence, inquiétude, incertitude, insouciance, légitimité...) ?
- Est-ce que vous avez été confronté ou non à des situations qui ont déclenché des discussions, des regards négatifs voire à des tensions lorsque vous êtes amené à évoquer votre situation au RSA ?
- Si oui, quelles en seraient les raisons qui déclencheraient ces situations sociales ? comment faites-vous pour les dépasser et y répondre ?
- Si non, quels sont, pour vous, les raisons qui font que le RSA est accepté dans votre entourage ou bien parmi vos connaissances ?

#### **6- Poursuite de la trajectoire de vie.**

- Est-ce que vous imaginez une sortie proche ou lointaine du dispositif RSA ? Sur quels éléments liés à votre vie sociale actuelle vous vous appuyez pour penser votre sortie ou non du dispositif RSA (entrée prochaine dans un emploi qualifié, conjoint qui reprend un emploi bien rémunéré, reprise de formation, mode de vie qui amène des allers et retour dans le dispositif RSA,...) ?

#### **7- Données sociographiques.**

- Sexe.
- Age.
- Dernier diplôme de formation ou le dernier niveau de formation le plus élevé.
- Domaine de formation.
- Date de sortie de formation.
- Type de RSA (RSA activité, RSA socle, RSA socle et activité).

- Date du recours au RSA.
- Mode d'habitat (domicile parental, appartement individuel, colocation...).
- Lieu d'habitation (ville du département du Bas-Rhin ou Strasbourg).
- Composition du foyer allocataire (célibataire ou en couple, avec ou sans enfants).
- Situation socio-professionnelle de la mère et du père.

## Guide d'entretien n°2

### 1- Passage dans le dispositif RSA.

- Êtes-vous toujours allocataires du RSA ? Si oui, quel type de RSA avez-vous actuellement ?
- Avez-vous un emploi en complément du RSA ? Comment vivez-vous cette nouvelle situation professionnelle ?
- Êtes-vous sorti du dispositif ? Depuis votre sortie, comment se déroule votre mode de vie sans l'aide du RSA ? Exercez-vous une activité professionnelle ?
- Pratiquez-vous de nouvelles activités sociales ?
- Que vous soyez ou non dans le dispositif RSA, quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette aide sociale ? Est-ce que le passage dans le dispositif RSA a pu ou non contribuer à la réalisation de vos projets ou vos aspirations sociales ?

### 2- Évènements socio-biographiques biographiques et tournants de l'existence.

- Comment s'est passée votre scolarité puis votre parcours de formation dans l'enseignement supérieur ?
- Est-ce que vous avez plus ou moins participé aux choix concernant votre orientation scolaire ?
- Depuis notre premier entretien, quels ont été les principaux évènements biographiques que vous avez vécus ? (naissance d'un enfant, reprise d'un emploi, déménagement, rencontre amoureuse...) ou des situations qui vous paraissent importantes ?
- Comment ces évènements ont changé votre mode et votre trajectoire de vie ? Quelles conséquences ont eu ces changements sur vos relations sociales avec votre famille, vos amis, votre conjoint ?
- Si vous faites un retour sur vos différentes expériences sociales (vie familiale au domicile parentale, formation, usage du RSA, expériences professionnelles, voyage à l'étranger, relation amoureuse, liens d'amitiés, problèmes de santé,...) de quelles manières regardez-vous le passé de votre trajectoire biographique jusqu'à maintenant ?
- Qu'est-ce que vos expériences professionnelles, sociales, ou de formations vous ont appris sur vous-même et sur votre manière de prendre place au sein de vos différentes relations sociales ?

### 3- Transitions sociales vers l'âge adulte.

- Comment imaginez-vous la continuité de votre trajectoire de vie ?
- Comment définiriez-vous la vie adulte ?





Jeunes diplômés avec un seul entretien

## Arthur

### *Présentation du parcours*

Arthur est âgé de 19 ans. Il est né dans le département du Bas-Rhin. Il est allocataire d'un RSA socle. Sa mère est femme de ménage et son père est mécanicien. Il vit en couple Il vit dans un logement social provisoire près de Saverne (département du Bas-Rhin). Il a une fille. Sa compagne, Claire<sup>853</sup> achève des études dans un lycée professionnel.

Au mois de septembre 2009, Arthur s'inscrit dans un lycée professionnel pour suivre une filière dans les travaux publics. Une filière qu'il a choisie par défaut. Sa compagne accouche alors d'une petite fille au mois d'avril 2012. Deux mois avant la naissance, sa compagne décide de recourir au RSA pour obtenir une aide financière car le couple est sans ressources et ne peut pas subvenir aux besoins de l'enfant. Arthur devient allocataire d'un RSA socle juste avant d'obtenir son bac professionnel au mois de juin 2012.

Au mois de juillet 2012, ils quittent leurs parents respectifs pour accéder à un hébergement social temporaire par le biais d'une association. Arthur est alors contraint de chercher rapidement un emploi. Il est orienté vers une conseillère RSA d'une mission locale qui lui propose différents emplois en dehors de son domaine de formation.

Au mois de décembre 2012, lors de notre entretien sociologique, Arthur est présent dans le dispositif depuis 11 mois. Au moment de l'entretien, Arthur est toujours dans une recherche d'emplois. Il a des rendez-vous pour s'inscrire en intérim et passer des entretiens d'embauche. Il hésite entre fonder une auto-entreprise ou devenir salarié. Il s'occupe également beaucoup de sa fille pendant que sa compagne termine ses études.

---

<sup>853</sup> Annexes Volume 1, Arthur, Présentation du parcours, p. 446. (Les entretiens de Claire et Arthur ont été réalisés séparément et à des temps différents).

## Claire

### *Présentation du parcours*

Claire est âgée de 19 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Claire vit en couple avec Arthur<sup>854</sup>. Ils ont une fille. Claire est allocataire du RSA socle par l'intermédiaire de son compagnon. La mère de Claire est sans activité professionnelle. Claire et sa petite sœur ont longtemps été accompagnées par des travailleurs sociaux et par une juge des enfants. En effet, leur mère a souffert d'une profonde dépression nerveuse et ne pouvaient pas s'occuper de ses filles. Claire et sa sœur n'ont pas été placées dans une structure d'accueil et elles sont restées au domicile parental. Claire a dû rapidement se débrouiller toute seule et en s'appuyant notamment sur l'aide professionnels de l'intervention sociale.

En septembre 2010, Claire s'est orientée par défaut vers un bac professionnel Métiers du secrétariat. Elle souhaiter se diriger vers des métiers de bouche ou bien dans la coiffure. A cause de problèmes de santé et de manque de places dans ces filières, elle est contrainte de s'inscrire dans une filière spécialisée secrétariat. Elle fait d'abord un BEP en deux ans. Au cours de la deuxième année, elle donne naissance à sa fille.

Au mois de février 2012, Claire décide de recourir au Revenu de Solidarité Active, pendant sa formation, car elle et son compagnon n'ont pas de ressources pour subvenir aux besoins de leur fille. Au mois de mars 2012, le couple devient alors allocataire d'un RSA socle et décide de quitter leurs parents respectifs. Au mois de juin 2012, son compagnon obtient son bac professionnel. En juillet 2012, grâce à une association qui s'occupe de l'accès en logement social, le couple emménage dans un appartement pour une durée de 1 an. Claire obtient son BEP en juin 2012.

En septembre 2012, Claire poursuit sa dernière année d'étude afin de décrocher le bac professionnel secrétariat. Pendant ce temps, son compagnon, qui est sans activité professionnelle, s'occupe de leur fille. En juin 2013, elle obtient le bac professionnel et, un mois plus tard, le couple emménage dans un appartement HLM dans un village du Bas-Rhin.

Lors de notre entretien sociologique au mois d'avril 2014, Claire est présente dans le dispositif RSA depuis deux ans environ. Son compagnon, Arthur, a eu une expérience professionnelle qui ne s'est pas bien passée et a connu une période de déprime. Claire essaye de passer son permis de conduire pour faciliter sa recherche d'emploi. Elle aimerait continuer ses études pour accéder à un BTS (bac +2) ou bien s'orienter vers un emploi d'Aide Médico-Psychologique auprès de personnes en situation d'handicap. Claire espère sortir rapidement du dispositif RSA. Elle explique que le fait d'être au RSA est dévalorisant car elle a l'impression de reproduire le modèle maternel. Elle espère maintenant accéder à un autre mode de vie plus autonome et indépendamment du système de protection sociale.

---

<sup>854</sup> Annexes Volume 1, Arthur, Présentation du parcours, p. 445. (Les entretiens de Claire et Arthur ont été réalisés séparément et à des temps différents).

## Farida

### *Présentation du parcours*

Farida est âgée de 19 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin en 1993. Elle est allocataire d'un RSA activité. Son père est ouvrier et sa mère est sans activité professionnelle. La sœur de Farida est technicienne dans un laboratoire de recherche. Farida vit en couple. Elle et son compagnon habite dans un appartement à Strasbourg.

En 2008, Farida s'oriente vers un BEP Carrières Sanitaires et Sociales. En 2010, elle se réoriente dans l'enseignement secondaire et technologique afin de passer un Bac Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

Au début de l'année 2011, elle se marie et s'installe dans un appartement. Son compagnon est alors animateur socio-culturel dans un quartier de Strasbourg. Au mois de décembre 2011, son conjoint perd son emploi. Il décide de recourir au RSA pour le couple. Farida se retrouve ainsi bénéficiaire d'un RSA socle pendant sa formation.

Au mois de juin 2012, elle passe l'épreuve du baccalauréat mais ne réussit pas à l'obtenir. Elle décide alors de chercher, rapidement, un emploi lié au domaine de la petite enfance et des services à la personne. Au cours de l'été 2012, elle est embauchée dans une entreprise de nettoyage puis dans une structure d'aide à domicile au mois de novembre 2012. Le fait d'avoir un salaire permet au couple de bénéficier d'un RSA activité. Elle est accompagnée également par une conseillère en insertion professionnelle d'une mission locale pour l'emploi. La référente lui propose de passer son permis de conduire grâce à un financement prévu par le dispositif RSA.

Lors de notre entretien, au mois de décembre 2012, cela fait environ un an que Farida est allocataire du RSA. Elle explique que son compagnon est toujours sans-emploi. Farida espère qu'il va retrouver un emploi rapidement par le biais d'une formation dans le domaine de l'électronique. Pour sa part, elle va essayer de repasser le bac en candidat libre. Elle a le projet aussi de continuer des études dans l'enseignement supérieur. Farida explique que son mode de vie actuel avec le RSA est difficile à vivre. Elle ne pensait pas en arriver à cette situation qui l'oblige également à travailler dans des conditions pénibles. Elle doit aussi soutenir son conjoint qui essaye de cacher son désarroi face à l'impossibilité d'apporter un autre revenu.

## Florence

### *Présentation du parcours*

Florence est âgée de 25 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Elle est allocataire du RSA socle. Elle habite chez sa mère à Strasbourg. Sa mère est éducatrice spécialisée. Son père est reparti vivre en Afrique. Sa sœur travaille comme gouvernante dans un hôtel de luxe en Suisse. Florence est en couple. Son compagnon vit dans le département voisin, le Haut-Rhin et il est ouvrier dans le bâtiment.

En juin 2008, Florence obtient un bac technologique option communication et gestion des ressources humaines. Elle s'oriente vers un BTS Assistant Manager qu'elle obtient au mois de juin 2010.

Au mois de septembre 2010, elle s'inscrit dans une Licence Art et Spectacle à l'Université de Strasbourg car elle n'a pas pu intégrer une Licence Langues Etrangères. En 2011, elle quitte l'université pour passer un DEES (équivalent bac +3) Assistant en gestion des ressources humaines, en un an et qu'elle obtient au mois de juillet 2012.

Pendant l'été 2012, elle travaille comme assistante administrative dans une collectivité publique de Strasbourg. Au cours de l'année 2012-2013, elle effectue des recherches d'emploi sans vraiment de succès. Elle envisage alors de s'inscrire pour la rentrée 2013 dans un Master Ressources Humaines par alternance mais elle ne trouve pas d'employeur.

Au mois de septembre 2013, elle demande le RSA soit un après la sortie de formation.

Lors de notre entretien, au mois de février 2014, cela fait environ 6 mois que Florence est présente dans le dispositif RSA. Elle intègre le RSA dans son quotidien à la fois comme un droit et une opportunité. Elle recherche un emploi dans lequel elle pourrait faire carrière et fonder une famille. Elle est également impliquée comme bénévole dans plusieurs associations humanitaires ou d'entraides sociales. En parallèle de ses études et de ses activités professionnelles, Florence s'est toujours engagée dans des activités associatives. Elle a pratiqué aussi pendant longtemps du volley-ball.

## Judith

### *Présentation du parcours*

Judith est née au Congo en 1986. Judith est âgée de 28 ans. Elle est allocataire du RSA socle. La situation sociale de ses parents, qui résident au Congo, n'a pas pu être renseignée mais Judith indique qu'ils appartiennent à une classe sociale aisée. Judith est célibataire et vit avec ses deux jeunes enfants. Une de ses sœurs habite à Strasbourg.

Judith suit notamment ses études dans un lycée français. Elle obtient en 2004 un bac professionnel en commerce. Elle s'oriente par là-suite vers des études d'infirmières. Elle obtient le diplôme en 2007. Pendant un an, elle exerce cette profession au Congo.

En 2008, elle part en Italie pour s'inscrire dans une formation afin de devenir pharmacienne. Elle s'installe en couple et donne naissance à ses deux enfants. Elle arrête sa formation. A la fin de l'année 2011, le couple quitte l'Italie pour venir en France à Strasbourg où réside également la sœur de Judith. Quelques temps après, le couple se sépare. Judith emménage dans un appartement avec ses enfants.

Au mois de novembre 2012, soit 5 ans après la validation de son diplôme, Judith sollicite le RSA car elle est sans activité professionnelle et la pension alimentaire de son ex-compagnon est insuffisante. Par ailleurs, son diplôme d'infirmière n'est pas reconnu. Elle essaye de passer une nouvelle fois le concours d'infirmière mais aussi d'aide-soignante. Elle n'est pas reçue. Elle travaille alors dans des maisons de retraites. En 2013, elle réussit à être admise au concours d'assistant de vie et démarre un CDD comme auxiliaire de vie jusqu'au mois de décembre pour une association d'aide à domicile.

Lors de notre entretien, au mois d'avril 2014, Judith est présente depuis 1 an et demi dans le dispositif RSA. Au moment de l'entretien, Judith est au chômage depuis le début de l'année 2014. Elle continue à postuler sur des offres d'emplois dans le domaine de la santé et du service social. Judith rencontre des difficultés financières depuis la séparation avec son compagnon. De même, il n'est pas aisé d'articuler un temps familial avec un temps professionnel lorsqu'on est un parent isolé. La sœur de Judith l'aide de temps en temps mais elle est occupée également par sa vie de famille. Judith hésite à revenir au Congo car elle se sent honteuse face à l'absence d'une vie professionnelle satisfaisante. Elle espère décrocher rapidement un emploi stable et quitter le dispositif RSA.

# Karine

## *Présentation du parcours*

Karine est âgée de 25 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Elle est allocataire du RSA activité. Elle habite au domicile de ses parents dans un village près d'Erstein. Son père est sans activité professionnelle. Sa mère est employée. Sa sœur est assistante de direction. Karine est célibataire.

En 2002, à la fin de sa 3<sup>ème</sup>, Karine voulait s'orienter vers un lycée d'art appliqué. Toutefois, sur l'insistance de ses parents, elle est contrainte à s'inscrire dans un enseignement secondaire général. Au mois de juin 2006, elle obtient un baccalauréat Économique et Social. Karine désire alors revenir vers sa passion pour les métiers d'arts appliqués. Elle décide de passer un concours pour intégrer une école de stylisme à Paris. Le résultat se révèle négatif et déçoit beaucoup Karine qui s'est fortement investie dans cette épreuve.

Au mois de septembre 2007, Karine part alors en Allemagne pour intégrer une école de stylisme à Stuttgart. Elle obtient alors un diplôme équivalent bac +2 au mois de décembre 2009. A la sortie de cette formation, elle décroche un stage de six mois dans une entreprise allemande et pense être embauchée à la suite de cette période. Or, ce stage se déroule à 1h30 de Cologne. Très vite, Karine se sent isolée. Au mois de juin 2010, son premier stage prend fin.

Pendant l'été 2010, elle décide alors de revenir au domicile de ses parents en Alsace. Très vite, elle s'inscrit au Pôle Emploi. Elle réussit alors à faire un deuxième stage d'une durée de 6 mois dans une entreprise alsacienne de textile. En parallèle, elle cherche un autre emploi dans une entreprise plus importante. Au mois de mars 2011, elle est embauchée, en Allemagne, dans un groupe international du textile pour un contrat de 6 mois. Au mois d'août 2011, son employeur envisage la possibilité de renouveler son contrat mais finalement elle apprend au bout de deux mois que celui-ci ne sera pas poursuivi. En septembre 2011, elle revient une deuxième fois au domicile de ses parents. Ce retour est vécu péniblement. Pour elle, cela représente un échec personnel. Elle ressent une un sentiment d'injustice face aux efforts qu'elle a déployait tout au long de ses études et de ses stages. Elle se réinscrit au Pôle Emploi. En décembre 2011, sur recommandation de ses amis proches, elle décide de monter une auto-entreprise. En parallèle, une amie de sa sœur, qui est conseillère en insertion professionnelle dans une mission locale pour l'emploi lui conseille de recourir au RSA afin de l'aider financièrement dans sa démarche.

Au mois de janvier 2012, soit trois ans après la sortie de sa formation, Karine est alors âgée de 25 ans et devient allocataire du RSA. Karine se lance dans la confection d'objets textiles qu'elle essaye de vendre sur les marchés locaux. Rapidement, elle observe que cette activité génère très peu de revenu. De plus, elle s'aperçoit que le régime fiscal d'auto-entrepreneur la désavantage vis-à-vis du dispositif RSA. Le montant de son RSA est revu à la baisse alors qu'elle passe de nombreuses heures à se consacrer à son activité. Karine ressent de la colère et se sent dévalorisée par le fait d'être allocataire de ce minima social. Sa référente lui propose de se faire embaucher, sous un contrat aidé, au mois de septembre 2012, pour être responsable d'une épicerie biologique créée par des professeurs d'un lycée agricole et qui est proche du domicile parental. Cela lui permet alors de passer sur un RSA activité, d'occuper un emploi dans la vente et la formation ainsi que de continuer son activité de styliste.

Lors de notre entretien, au mois d'octobre 2012, cela fait 10 mois que Karine est présente dans le dispositif RSA. Karine exprime une profonde déception lorsqu'elle évoque son parcours et notamment vis-à-vis de son père qui n'a pas accepté qu'elle s'oriente vers le stylisme. De même, elle espère sortir rapidement du dispositif RSA notamment en intégrant un emploi stable. Pour elle, le RSA est associé surtout à des personnes qui ne veulent pas travailler alors qu'elle se définit comme une « *bosseuse* ».

## Léa

### *Présentation du parcours*

Léa est âgée de 29 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. La situation de ses parents n'est pas renseignée. Elle habite à Strasbourg dans une colocation qui est située au centre-ville. Son compagnon est sans activité professionnelle.

A la fin de l'année 2001, Léa décide de ne pas passer son baccalauréat contre l'avis de ses parents avec lesquels s'instaure une distance relationnelle. Elle préfère alors s'intégrer rapidement dans le monde professionnel notamment dans l'animation socio-culturelle. Elle quitte le domicile parental et elle travaille d'abord quelques mois dans une usine. Par-là suite, elle va exercer le métier de travailleuse social pour réinsérer professionnellement de jeunes adultes pendant 4 ans. Elle s'aperçoit alors qu'elle a fait le tour de cette expérience et réintègre un parcours de formation.

A 22 ans, elle passe un Bac L en candidat libre qu'elle obtient en juin 2006. Léa continue ses études à l'Université de Strasbourg dans le domaine de l'histoire de l'art puis dans la communication visuelle. Elle obtient une Licence Histoire de l'Art au mois de juin 2009. Au mois de juin 2011, elle obtient un Master 2 Professionnel Communication Visuelle (Bac+5). À la sortie de formation, elle ne trouve pas directement un emploi lié à son domaine de formation. Ainsi, Léa décide de recourir au RSA au mois d'août 2011, soit 2 mois après la validation de son dernier diplôme. Elle est suivie par une référente RSA chargée d'insertion professionnelle dans une association. Entre temps, la relation avec ses parents s'est améliorée.

Lors de notre entretien au mois de janvier 2013, Léa est présente dans le dispositif RSA depuis un an et demi environ. Léa explique que le RSA lui permet de prendre le temps de trouver un environnement de travail dans lequel elle pourra développer son activité artistique. Léa ajoute que pour intégrer un métier dans la communication visuelle, il s'agit d'abord de passer par la réalisation de missions de courtes durées et la construction d'un réseau professionnel avant d'être vraiment embauchée dans une entreprise. Elle est également animatrice périscolaire pour compléter ses ressources financières. Enfin, elle mentionne sa participation à une association qui intervient dans le champ de l'humanitaire.



## Loriana

### *Présentation du parcours*

Loriana a 30 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Elle est allocataire d'un RSA activité. Elle vit dans un appartement à Strasbourg. Sa mère est sans activité professionnelle et son père est agent commercial. Les parents sont divorcés. Loriana est la plus diplômée de sa fratrie. Elle est célibataire.

Après avoir obtenu un bac technologique en 2002, Loriana quitte le domicile parental situé dans le Bas-Rhin. Elle part à Strasbourg et s'oriente vers un BTS Communication (bac+2) qu'elle valide au mois de juin 2004. Elle effectue une première année en Licence de Sociologie à l'Université de Strasbourg. Dans la même année, Loriana est admise dans la Licence Sciences de l'Éducation (niveau bac +3) à l'Université de Strasbourg. Elle décroche ce titre scolaire au mois de juin 2006. Elle poursuit ses études dans l'enseignement supérieur par une première année de Master Professionnel dans le domaine de l'enseignement. Elle a alors le statut d'étudiante-salariée et travaille à mi-temps comme assistante pédagogique dans des collèges sur le territoire de Strasbourg. Loriana a le projet d'intégrer le programme ERSAMUS afin d'achever sa 2<sup>ème</sup> année de Master dans une université italienne. Cependant, aucun master professionnel n'est disponible et elle est contrainte de s'inscrire dans un Master 2 Recherche. Au cours de son séjour en Italie, Loriana n'a pas pu réaliser de stages mais elle réussit à faire valider son Master 2 (bac+5) en juin 2008.

De retour en France, elle apprend que son diplôme n'est pas reconnu par l'Université de Strasbourg. Elle décide alors de ne pas poursuivre ses études et envisage un avenir professionnel en dehors de l'Éducation Nationale. En attendant, Loriana réaménage dans un appartement et retrouve un poste d'assistant d'éducation à partir du mois de septembre 2008. Elle décide alors de passer des concours pour être conseillère de probation suite à une expérience associative en milieu pénitentiaire entre 2008 et 2009. Elle n'est pas admise à ces concours. Au mois de septembre 2009, elle est transférée dans un autre collège de Strasbourg comme assistante documentaliste jusqu'au mois de juin 2011. En 2011, elle apprend l'existence du RSA et sollicite cette prestation sociale, au mois de janvier, comme complément d'activité professionnelle, soit 2 ans et demie après la sortie de formation initiale. Au mois de septembre 2011, elle est admise en formation à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire d'Agen. Elle bénéficie alors d'un logement sur place et une bourse de 2000 euros. Elle sort du dispositif RSA pendant l'été 2011 et obtient des indemnités chômage auprès du Pôle Emploi. En parallèle de sa formation, elle prépare un concours pour être éducatrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et un autre concours pour être conseiller de probation. Au final, elle n'est admise dans aucun de ces concours et n'est pas reçue à l'examen de sortie de sa formation.

Au mois de septembre 2012, Loriana revient à Strasbourg et continue à bénéficier des allocations chômage liées à ses expériences professionnelles antérieures. Pendant l'année 2012-2013, elle se réinscrit dans différents concours et suit une formation continue à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Strasbourg. Au premier semestre 2013, elle réussit le concours d'éducateur spécialisé et démarre sa formation dans une école de travail social, toujours à Strasbourg, dès le mois de septembre. Pendant l'été 2013, Loriana remplace un éducateur spécialisé pour des congés et travaille également comme animatrice à la SNCF. Cela lui permet de commencer à rembourser un prêt contracté pendant sa période de formation pour financer notamment les droits d'inscriptions. Au cours de l'été 2013, elle apprend également que ses droits à la formation sont épuisés. Toutefois, elle obtient du Pôle Emploi, une Rémunération de Fin de Formation jusqu'au mois de juin 2015 Loriana apprend également qu'elle peut combiner cette aide du Pôle Emploi avec le RSA. Elle réintègre le dispositif RSA au mois de novembre 2013.

Lors de notre entretien au mois d'avril 2014, Loriane est présente dans le dispositif depuis 6 mois. Au moment de l'entretien, Loriane exprime surtout une incertitude concernant le financement de sa fin de formation qui doit s'achever au mois de juin 2016. En effet, l'aide du Pôle Emploi s'arrêtera au mois de juin 2015. Cette situation l'inquiète car elle espère achever un long parcours de formation qui a été difficile et passer à une activité professionnelle stable. Enfin, Loriane est engagée dans des projets associatifs humanitaires, pratique une activité théâtrale et aime explorer différents paysages.

## Malika

### *Présentation du parcours*

Malika est née en Guadeloupe. Elle est âgée de 24 ans. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. Ses parents sont décédés lorsqu'elle était enfant. Sa tante qui est auxiliaire de vie sociale l'a élevé. Malika vit en couple dans l'appartement de sa belle-sœur à Strasbourg. Son compagnon a fait des études en architecture mais n'a pas achevé ses études. Malika a également un frère qui habite en région parisienne où il exerce la profession de surveillant pénitentiaire.

Malika a obtenu un bac professionnel en comptabilité en juin 2009. Par-là suite, elle s'est orientée vers un BTS (bac +2) qu'elle a validé en juin 2013. Entre temps son compagnon était parti en France pour chercher du travail. Il est alors hébergé par sa sœur qui vit en France.

Après son BTS, Malika rejoint son compagnon et sa belle-sœur à Strasbourg pendant l'été 2013. Elle devient alors bénéficiaire du RSA par le biais de son conjoint qui avait fait solliciter cette prestation sociale au mois de février 2013. En effet, son compagnon alterne des périodes d'emplois et des périodes de chômages.

Au mois de novembre 2013, Malika décroche un emploi d'une durée d'un mois, sur un poste de remplacement, dans un service de comptabilité d'une entreprise basée à Strasbourg. A partir de là, elle se met à rechercher de nouvelles offres d'emplois qui correspondraient à son titre scolaire. Au mois de février 2014, l'entreprise précédente la réembauche pour deux mois. Malika essaye alors de passer des concours de la fonction publique dans l'idée de décrocher un emploi plus stable.

Lors de notre entretien au mois d'avril 2014, Malika est présente depuis un an environ dans le dispositif RSA. L'entretien fait ressortir une situation sociale qui est difficile à vivre pour Malika qui vient de Guadeloupe et qui est arrivée récemment en France. Malika relate dans cet entretien un profond sentiment d'isolement social car elle n'a pas pu vraiment créer des relations d'amitiés. Elle pensait que sa situation professionnelle serait stable en France et correspondrait à son domaine de formation. Ce qui n'est pas le cas. Elle et son compagnon réfléchissent éventuellement à repartir en Guadeloupe.

## Natacha

### *Présentation du parcours*

Natacha est âgée de 30 ans et elle est née en Bulgarie. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. Son père est ingénieur et sa mère est cadre supérieure. Ses parents habitent en Bulgarie. Elle est célibataire et vit dans un appartement à Strasbourg.

Natacha est arrivée en France en 2001 après avoir passé l'épreuve du Baccalauréat dans un lycée français à Sofia. Elle s'inscrit à l'Université de Strasbourg à la Faculté de Droit. Elle se rend compte qu'elle ne maîtrise pas suffisamment la langue française et décide de l'améliorer par des cours d'apprentissages.

En 2002, Natacha s'oriente vers la sociologie pour effectuer une Licence. Parallèlement, elle travaille dans la restauration enfin de financer ces études. Cette situation l'empêche de se concentrer sur ses études. Au mois de juin 2009, après sept ans d'études, elle finit par obtenir sa Licence de Sociologie. Elle s'inscrit alors dans deux Masters dans le domaine des Sciences Humaines. Elle décide également d'arrêter ses emplois alimentaires. Au mois de novembre 2009, elle décide de recourir au RSA, pendant sa formation et après avoir également épuisé ses indemnités-chômage.

Au mois de juin 2012, elle valide ces deux Master 2 (Bac+5). Elle cherche alors à intégrer un emploi correspondant à ses diplômes. Natacha commence par faire du volontariat auprès d'organismes de formation à but non lucratif qui ont un partenariat avec les institutions européennes. Petit à petit, elle devient gestionnaire de projets et formatrice dans le cadre de missions aléatoires.

Lors de notre entretien sociologique, au mois de février 2013, Natacha est présente depuis 3 ans et 3 mois dans le dispositif RSA. Au moment de l'entretien, elle explique que le RSA est un droit légitime dans la mesure où elle a beaucoup travaillé pour financer ses études. Toutefois, ce point de vue s'accompagne d'un sentiment de dévalorisation face à la difficulté d'accéder dans un emploi stable après avoir effectué de longues années de formations. Après 12 ans passés à Strasbourg et en France, Natacha envisage sérieusement de repartir en Bulgarie où elle espère trouver sa place.

## Philippe

### *Présentation du parcours*

Philippe est âgé de 28 ans et il né dans le département du Bas-Rhin. Il est allocataire d'un RSA socle. Il est célibataire. Son père est ouvrier et sa mère est sans activité professionnelle. Philippe habite à Strasbourg, et réside dans un appartement en cohabitation avec sa sœur, le compagnon de celle-ci et leur enfant.

En 2003, après un baccalauréat scientifique, Philippe s'inscrit dans une Licence Mathématique-Economie à Strasbourg, Cela dans la perspective de se spécialiser dans le domaine de l'actuariat et de la gestion financière. Or, Philippe met plusieurs années pour réaliser une formation qu'il n'achèvera pas. En septembre 2008, il ne réussit pas à passer ses examens de rattrapage pour valider sa Licence. Il décide d'abandonner ses études universitaires. Il a validé un niveau de formation bac + 2 mais n'a pas obtenu son diplôme (bac +3).

Au mois de novembre 2008, il décide de recourir au RSA par l'intermédiaire d'une assistante sociale. Il est obligé de quitter son studio d'étudiant. Il part habiter chez sa sœur en colocation. Au bout de 6 mois, il est orienté vers un référent RSA dans une structure d'insertion professionnelle.

De 2008 à 2012, il effectue des travaux intérimaires qui ne durent pas longtemps. En parallèle, il se met à pratiquer des jeux d'argent en ligne afin de compléter ses ressources. Il pratique de la musculation dans une salle de sport dans la perspective d'être coach sportif.

Lors de notre entretien sociologique au mois de décembre 2012, Philippe est présent dans le dispositif depuis 4 ans environ. Ses parents et sa sœur l'aident aussi financièrement. Philippe considère que le RSA est un moyen de prendre le temps. Il est important pour lui de profiter de sa jeunesse en se consacrant à des activités sociales hors emploi même si il considère que cette période, juste après sa sortie de l'enseignement supérieur, touche plus ou moins à sa fin.

## Pierre

### *Présentation du parcours*

Pierre est âgé de 26 ans et il est né près de Nancy située en Lorraine. Sa mère est employée à la CAF comme son père mais celui-ci a dû arrêter son activité professionnelle à cause de ses problèmes de santé. Pierre habite dans un appartement à Strasbourg avec sa compagne. Celle-ci finit ses études de niveau bac +5 à l'Université de Strasbourg.

Après avoir eu des difficultés dans son parcours scolaire notamment au lycée, Pierre passe un Bac S mais ne l'obtient pas. Il s'oriente alors vers un lycée professionnel. En 2007, il obtient un Bac professionnel Travaux publics. A l'issue de cette formation, il désire continuer dans un BTS (bac +2) mais n'est pas accepté faute de places. Il arrête ses études et se retrouve sans activité professionnelle pendant deux ans.

En 2009, il trouve une formation pour être ouvrier « Voirie Réseau Divers ». Il est alors embauché dans une entreprise avec laquelle il travaille pendant un an et demi. Celle-ci ne reconduit pas son contrat. Il bénéficie alors pendant un an et demi des indemnités du Pôle Emploi.

En 2011, Pierre est âgé de 25 ans. Sur les conseils de sa mère, il décide de recourir au RSA au mois de mars 2011 à Nancy où il habite avec ses parents. Il s'installe à Strasbourg au mois de septembre 2011 car il suit sa compagne qui fait actuellement des études à l'Université de Strasbourg. Il est toujours allocataire d'un RSA socle et il est accompagné par un référent RSA d'une mission locale pour l'emploi de Strasbourg.

Lors de notre premier entretien sociologique au mois d'octobre 2012, Pierre est présent dans le dispositif RSA depuis un an et demi environ. Pierre explique qu'il a trouvé, avec l'aide du référent RSA, une formation dans l'informatique, d'une durée de 6 mois, à partir de février 2013 dans la région Lorraine. Par-là suite, il espère trouver un emploi dans une entreprise de service informatique ou bien monter sa propre entreprise.

## Sabrina

### *Présentation du parcours*

Sabrina est âgée de 26 ans. Elle est née en France. Elle est allocataire d'un RSA socle. Elle est célibataire et sans enfants. Elle vit à Strasbourg au domicile parental après s'être séparé de son compagnon. La mère de Sabrina est assistante maternelle. La situation socio-professionnelle du père n'a pas pu être renseignée.

En juin 2007, Sabrina obtient un bac professionnel, mention secrétariat. Elle ne trouve pas d'emplois dans son domaine de formation. Elle enchaîne de nombreux jobs dans des magasins spécialisés dans l'alimentaire. Elle décroche également un emploi comme assistante de vie scolaire dans une école primaire à Strasbourg. Son contrat dure deux ans.

En 2011, Sabrina s'inscrit au Pôle Emploi et perçoit des indemnités chômage. Dans le cadre de son accompagnement, elle effectue un stage comme agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) puis elle travaille en intérim comme préparatrice de commande dans plusieurs entreprises. Elle se met en couple.

Au mois de mars 2013, son compagnon qui est sans emploi décide de recourir au RSA. Sabrina devient allocataire d'un RSA socle. Le couple se marie et décide de partir à Lyon. Sabrina a le projet de faire une formation pour obtenir un CAP Petite Enfance. Deux mois après leur arrivée à Lyon, le couple se sépare. Sabrina revient au domicile parental situé à Strasbourg.

Lors de notre entretien sociologique, au mois de février 2014, Sabrina est présente dans le dispositif RSA depuis un an environ. Le retour à Strasbourg et la recohobitation avec ses parents ont été une épreuve pénible et douloureuse pour Sabrina. Celle-ci essaye de retrouver ses repères et s'est remise à chercher des emplois pour avoir une indépendance financière. En parallèle, elle passe son permis de conduire.

# Sarah

## *Présentation du parcours*

Sarah est âgée de 23 ans et elle est née dans le département du Bas-Rhin. Elle est allocataire d'un RSA socle. Sa mère est sans activité professionnelle mais elle perçoit des ressources financières par l'intermédiaire d'une petite propriété agricole détenue par ses parents. Le père de Sarah est décédé et sa mère n'exerce pas d'activités professionnelles. Sarah habite dans la maison parentale située dans un village proche de Saverne. Elle est célibataire et a un enfant qui est scolarisé en école maternelle.

Après avoir obtenu son Brevet des collèges au mois de juin 2005, Sarah s'inscrit au lycée dans une Seconde Sciences Médico-sociales. Elle s'aperçoit alors que cela ne l'intéresse pas. Un conseiller d'orientation lui propose alors une formation professionnelle.

En septembre 2006, elle commence une formation BEP Vente, dans un lycée professionnel. Elle obtient ce diplôme au mois de juin 2008. Elle décide de partir alors en Lorraine avec son copain qui a de la famille dans la région, et de continuer sur place ses études pour passer un Bac professionnel mais elle se retrouve enceinte et accouche au début de l'année 2009. Elle est contrainte d'arrêter sa dernière année de bac professionnel Vente.

Au mois de février 2009, elle décide alors de recourir au RSA parce que le couple a très peu de ressources et se retrouve avec un enfant à charge. Quelque temps après, elle décide de quitter son compagnon et de revenir au domicile parental avec leur enfant. Elle continue à être allocataire d'un RSA socle.

En septembre 2010, elle se réinscrit alors en 3<sup>e</sup> année de bac professionnel pour la terminer. Elle obtient ce diplôme au mois de juin 2011.

A partir de là, elle se consacre entièrement à l'éducation de son fils et à la sphère familiale. Au cours de l'été 2011, elle est orientée vers une référente RSA de la Mission Locale qui lui conseille une remise à niveau en français pour envisager la reprise d'une formation.

Lors de notre premier entretien sociologique au mois de décembre 2012, Sarah est présente dans le dispositif RSA depuis 3 ans environ. Sarah pensait reprendre des études en essayant de s'inscrire dans un BTS ou bien de trouver, en complément du RSA, un emploi à temps partiel qui ne soit pas trop pénible et qui lui permettrait de passer du temps avec son fils. Lors d'une rencontre avec la conseillère d'insertion au mois de novembre 2013, celle-ci m'a expliqué que Sarah était repartie en Lorraine avec une amie et son fils.



## Selma

### *Présentation du parcours*

Selma est âgée de 26 ans et elle est née en France. Elle est allocataire d'un RSA socle. Selma est célibataire. Elle vit à Strasbourg au domicile parental. Son père est ouvrier et sa mère est femme de ménage. Dans l'entretien, Selma indique que ses parents sont natifs de Turquie. Son père travaillait alors comme agent commercial et sa mère dans le domaine médical. Le frère de Selma est scolarisé dans l'enseignement secondaire.

Au mois de juin 2006, Selma a obtenu un bac professionnel, mention secrétariat. Elle s'inscrit alors à l'Université de Strasbourg dans une Licence de Droit. Au cours de l'année 2008, elle arrête ses études sans avoir validé sa Licence (Bac+3). Selma s'inscrit alors dans une mission locale d'insertion pour trouver un emploi.

De janvier 2011 à décembre 2011, elle travaille comme téléconseillère en contrat à durée déterminée dans une entreprise de services. A l'issue de son contrat, elle bénéficie des indemnités-chômage. Au mois de janvier 2013, elle est allocataire du RSA.

En parallèle, elle s'inscrit dans une formation, par correspondance, pour décrocher un BTS (Bac +2) mention économie sociale et familiale. Au mois de juin 2013, elle passe son examen mais ne réussit pas à le valider.

Au mois d'août 2013, elle est réembauchée comme téléconseillère dans la même entreprise mais cette expérience professionnelle se passe mal. Elle quitte cet emploi trois semaines après.

Lors de notre entretien sociologique, au mois de janvier 2014, Selma est présente dans le dispositif RSA depuis un an. Elle est sans activité professionnelle. Au cours du mois de janvier 2014, elle s'est inscrite dans une nouvelle formation, avec l'appui de sa référente RSA, pour devenir vendeuse. Elle prépare également un concours d'aide-soignante pour le mois de mai 2014.

## Sonia

### *Présentation du parcours*

Sonia est âgée de 25 ans. Elle est née en France. Elle est allocataire d'un RSA activité. Sonia est célibataire. Elle vit en colocation avec une amie dans un appartement situé à Strasbourg. Le père de Sonia est cadre.

Après un bac littéraire, qu'elle a obtenu en deux ans, Sonia s'est inscrite à l'Université de Strasbourg dans une Licence Langues Etrangères (bac +3) au mois de septembre 2008. En juin 2009, elle décide d'arrêter son cursus universitaire après avoir invalidé sa première année et pour des raisons financières.

Pendant 4 ans, elle effectue plusieurs emplois alimentaires dans l'idée de mettre de l'argent de côté et de reprendre des études universitaires plus tard. Ses parents lui apportent également une aide financière car elle ne peut pas accéder aux aides sociales ou aux indemnités-chômage. Elle se met en colocation avec une amie pour réduire les frais importants que représente un logement individuel.

Au cours de l'année 2013, une amie, qui réalise des travaux ménagers au domicile de personnes âgées, lui propose de postuler sur un poste de femme de ménage qui se libère dans une entreprise d'insertion. Elle est embauchée. Le père de Sonia lui suggère de faire une demande de RSA étant donné qu'elle est âgée de 25 ans. Sonia devient allocataire du RSA activité au mois d'octobre 2013. Par ailleurs, elle obtient un contrat de travail pour faire des ménages dans les locaux d'une collectivité publique locale. Enfin, elle est suivie par un conseiller d'insertion professionnelle qui travaille au sein de l'entreprise d'insertion dans laquelle Sonia est femme de ménage. Ce référent RSA lui a proposé des formations.

Lors de notre entretien, au mois de janvier 2014, Sonia est présente dans le dispositif RSA depuis 4 mois. Elle espère toujours, malgré quelques hésitations, reprendre des études à l'université. Sonia explique que l'arrêt de son parcours de formation est dû à un problème d'orientation scolaire. Sonia aimerait intégrer un BTS (bac +2) dans le secteur administratif.

## Thomas

### *Présentation du parcours*

Thomas est né en France. Il est âgé de 25 ans et allocataire d'un RSA socle. Il est célibataire et habite au domicile parental dans la Communauté Urbaine de Strasbourg. Sa mère est employée dans la fonction publique et son père est chauffeur routier.

Au mois de juin 2007, Thomas obtient un Bac Professionnel Logistique. Il intègre rapidement la SNCF après avoir effectué une courte formation au sein de l'entreprise pour devenir agent ferroviaire. Au bout de six mois, il arrête cet emploi car il le trouve ennuyeux. Il s'oriente alors vers des emplois intérimaires comme cariste puis alterne avec des périodes de chômage. Il est également accompagné par une conseillère d'insertion exerçant au sein d'une mission locale située dans la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Au mois de décembre 2011, il essaye d'intégrer une formation pour passer un permis poids lourd mais il est contraint de l'arrêter en l'absence de financement. Au mois de septembre 2012, sa conseillère d'insertion lui propose de recourir au RSA car il a atteint ses 25 ans. Il décide alors, avec l'aide de sa référente RSA, de s'orienter vers une formation, sur Paris, afin d'obtenir un diplôme de technicien supérieur (bac +3) dans le domaine de la logistique. Pour se préparer, Thomas suit des remises à niveau, notamment en mathématique dans un centre de formation.

Lors de notre premier entretien sociologique, au mois de février 2013, Thomas est présent dans le dispositif RSA depuis 6 mois. Pour lui, l'expérience du RSA est à la fois une aide pour subventionner sa démarche de formation et lui permettre d'économiser pour la suite de son parcours. Au mois de novembre 2013, sa référente RSA m'a informé que Thomas avait décidé de renoncer à sa formation alors qu'il avait été reçu. Elle l'a orienté vers une assistante sociale car il connaissait des problèmes de santé.

## Valérie

### *Présentation du parcours*

Valérie est âgée de 23 ans. Elle est née en France. Valérie est allocataire d'un RSA activité. Elle vit en couple. Lors de l'entretien, son compagnon était incarcéré. Valérie a un enfant. Elle habite dans un appartement situé dans une ville du département du Bas-Rhin. Le père de Valérie est artisan. La mère de Valérie est décédée en 2006.

Au mois de juin 2009, Valérie obtient un bac professionnel, mention secrétariat même si elle aurait préféré s'orienter vers une formation pour devenir mécanicienne. Son père avait refusé ce choix professionnel.

Pendant deux ans, Valérie effectue plusieurs jobs en intérim dans l'hôtellerie et en usine. Elle s'installe en couple dans un appartement au début de l'année 2010. Au cours de cette année, son compagnon est incarcéré pour une durée de 5 ans. Peu de temps après, elle donne naissance à son fils. A ce moment-là, Valérie est sans emploi mais bénéficie des indemnités-chômages du Pôle Emploi et de l'aide matérielle de ses parents.

En juin 2012, ses indemnités-chômages s'arrêtent. Valérie demande de l'aide auprès d'une assistante sociale qui introduit une demande de RSA. Valérie devient allocataire du RSA socle au mois d'octobre 2012.

Au mois de juin 2013, elle démarre un emploi saisonnier comme serveuse dans un bar pendant trois mois.

Sa référente RSA, qui exerce au sein d'une mission locale d'insertion, lui propose un poste d'agent d'accueil au sein de cette même structure. Au mois de septembre 2013, Valérie signe un contrat aidé « CUI-CAE » valable jusqu'au mois de mars 2014. Valérie devient allocataire d'un RSA activité.

Lors de notre entretien sociologique, au mois de novembre 2013, Valérie est présente dans le dispositif RSA depuis 1 an environ. Elle explique que son quotidien s'est amélioré, depuis qu'elle a repris une activité professionnelle combinée avec le RSA, malgré des événements biographiques douloureux (décès de sa maman et incarcération de son compagnon) qui ont eu lieu dans un passé récent et le fait de se retrouver seule pour élever son fils. Valérie espérait reprendre une formation pour devenir secrétaire médicale.

## Yann et Sophie

### *Présentation du parcours*

Yann est né en France. Il est âgé de 24 ans. Le père de Yann est ingénieur.

Sa compagne, Sophie, est née en France. Elle est âgée de 24 ans. La mère de Sophie est employée dans une maison de retraite et le beau-père de Sophie est ingénieur.

Yann et Sophie vivent dans un appartement situé dans un village du département du Bas-Rhin. Ils ont un enfant. Le couple est allocataire du RSA socle.

Yann fait une partie de sa scolarité au lycée à Metz puis il part en Picardie avec sa mère, une fois le divorce de ses parents prononcé. Yann est séparé de son frère. Au mois de juin 2005, Yann obtient un bac scientifique. Il travaille alors comme ouvrier dans une usine de conditionnement. Au mois de septembre 2006, il s'inscrit dans une formation pour obtenir un BTS (bac +2) spécialisé dans l'audiovisuel. Toutefois, il ne valide pas son diplôme. Yann explique qu'il est passé par des moments dépressifs.

En 2008, il rejoint son frère à Metz qui finit sa dernière année d'école d'ingénieur. Ils habitent ensemble en colocation. Yann enchaîne plusieurs emplois comme assistant administratif. Il part ensuite avec son frère pendant un mois pour expérimenter une vie en communauté dans les Alpes. Il se découvre alors un intérêt pour le domaine agricole.

Au mois de septembre 2008, Yann intègre un centre de formation pour devenir agriculteur. Il y rencontre Sophie qui est inscrite pour passer un bac professionnel. Yann et Sophie se mettent en couple.

Sophie donne naissance à leur fils à la fin de l'année 2010. Sophie ne valide pas son diplôme. Le couple demande le RSA au début de l'année 2011. Yann obtient son diplôme au mois de juin 2011.

A partir de là, Yann souhaite continuer ses études pour décrocher un BTS (bac +2) mais cela lui demande de partir loin de son domicile. Yann décide de suspendre son parcours de formation. Le couple décide de privilégier la sphère familiale en s'occupant essentiellement de leurs fils en bas-âge. Toutefois, ils ont aussi le projet de monter une exploitation agricole et réalisent une série de démarches pour se renseigner sur la viabilité de leur projet. En parallèle, Yann et Sophie effectuent des jobs par-ci par-là pour compléter leur RSA socle. La famille de Yann et Sophie les aident matériellement et financièrement.

Lors de notre entretien sociologique, au mois de janvier 2014, Yann et Sophie sont présents dans le dispositif RSA depuis 3 ans environ. Outre leurs représentations et leurs pratiques du RSA, cet entretien s'est centré essentiellement sur leur projet de monter et de s'installer dans une exploitation agricole. Yann et Sophie ont également essayé de trouver des emplois stables mais sans succès. Ils conçoivent le travail, plutôt en dehors de l'emploi, et dans lequel la recherche de profit ou de gain n'est pas prioritaire. Pour eux, le RSA est un temps de réflexion pour mener à concrétisation d'un projet de vie dans lequel ils se sentiraient à l'aise. A cours de l'entretien, alors que le couple semblait avoir la même vision du RSA, Sophie a fait apparaître une représentation plus négative de son usage du RSA alors que Yann légitimait de manière plus positive cette expérience d'allocataire (même si en aparté, il m'a confié qu'il pouvait éprouver un sentiment de gêne vis à vis du RSA mais qu'il le gardait pour lui).

Yann et Sophie étaient intéressés à l'idée de se retrouver, dans un an, pour faire le point sur leurs trajectoires biographiques et sur l'évolution de leurs parcours dans le dispositif RSA. Cependant, après plusieurs relances de ma part, et l'absence de réponses, cette initiative n'a pas pu se réaliser.



Jeunes diplômés avec deux à trois entretiens

## Annabelle

### *Présentation du parcours*

Annabelle est née dans le sud de la France en 1982. Son père est agriculteur et sa mère est à la retraite. Le frère d'Annabelle est animateur socio-culturel.

Annabelle obtient un Bac Sciences et Technologies de l'Industrie au mois de juin 2000. Elle effectue une année de DEUG (Bac +2) Art Appliqués à l'Université de Toulouse. Elle déménage, ensuite, en Alsace et s'inscrit dans une école d'art de Strasbourg. Au mois de juin 2006, Annabelle obtient son Diplôme National d'Expression Plastique (Bac+5). Elle est alors âgée de 24 ans. Lorsqu'elle sort de sa formation, elle ne trouve pas directement d'emploi stable et effectue de nombreux travaux précaires (serveuse dans un bar)

En 2007, elle décide de partir pendant trois ans dans différents pays européens afin de travailler sur des projets artistiques liés à la scénographie. En 2010, elle revient en France et se réinstalle à Toulouse. Elle fait alors sa première demande de RSA ; soit quatre ans environ après la sortie de sa formation. Quelques temps après, elle part en Afrique où elle rencontre son futur conjoint qui est aussi étudiant en art à Strasbourg. Au cours de l'été 2011, elle décide de revenir sur Strasbourg et réintroduit une deuxième demande de RSA.

Lors de notre premier entretien sociologique au mois de juin 2012, Annabelle est présente dans le dispositif depuis environ un an. Elle est âgée de 30 ans. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. Annabelle travaille comme scénographe. Elle habite à Strasbourg dans un appartement situé dans le centre-ville. Elle vit avec son conjoint qui bénéficie également du RSA. Elle travaille comme scénographe et répond à des commandes ou bien à des missions artistiques aléatoires qu'on lui propose.

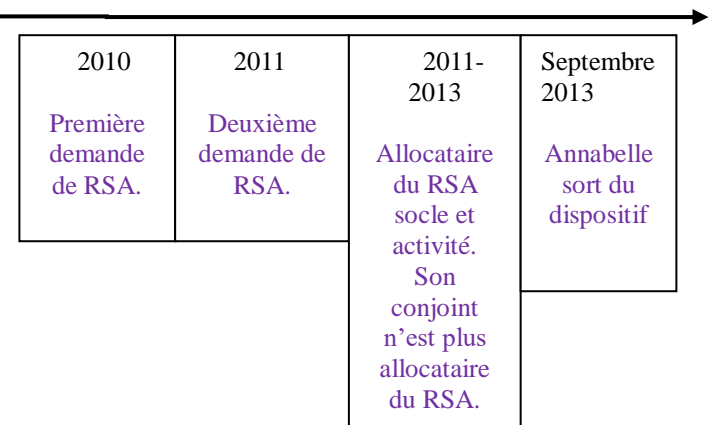
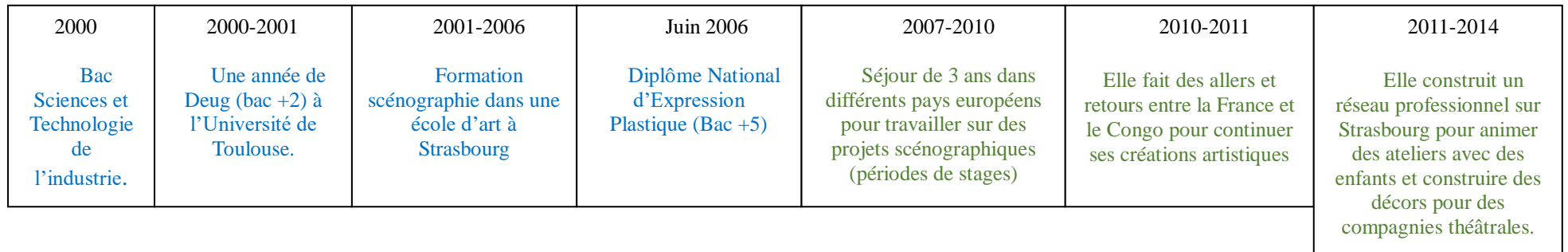
Au cours de l'été 2012, Annabelle apprend qu'elle est enceinte. Elle réduit, petit à petit, ses activités professionnelles. Au mois de septembre 2012, elle apprend que son conjoint ne bénéficie plus du RSA. Une circulaire officielle interdit aux ressortissants étrangers, présents en France depuis moins de cinq ans, de recourir à ce minima social. Les ressources financières du couple sont déstabilisées puisque seule Annabelle perçoit le RSA. Le compagnon d'Annabelle, qui a également réalisé une formation dans le domaine artistique, est contraint de trouver rapidement du travail pour compléter le montant RSA et préparer l'arrivée de leur enfant.

Au printemps 2013, Annabelle accouche de sa fille. Elle reprend alors contact avec son réseau professionnel pour participer à de nouveaux projets scénographiques. En combinant plusieurs activités professionnelles, elle perçoit un niveau de salaire qui ne lui permet plus d'accéder au RSA. Au mois de septembre 2013, elle sort du dispositif. Toutefois, sa situation professionnelle et celle de son conjoint restent très instables.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de février 2014, Annabelle est âgée de 32 ans. Elle n'est plus allocataire du RSA. Annabelle et son compagnon ont pu emménager dans un nouvel appartement, moins insalubre, situé à Strasbourg. Elle a mal vécu la perte de son RSA qui lui apportait une certaine stabilité socio-économique. Annabelle et son compagnon ont le projet de partir en Afrique pour développer des projets artistiques, faire des allers et retours entre la France et le Congo, et éventuellement s'installer là-bas.



*Lignes des temps biographiques*



## Arnaud

### *Présentation de parcours*

Arnaud est né en Géorgie en 1986. Il arrive en France avec sa mère en 1999. Sa mère est employée de ménage. Son père est décédé.

Au mois de septembre 2006, Arnaud s'inscrit à l'Université de Strasbourg pour réaliser une Licence Langues Etrangères (bac +3). Au cours de cette année, Arnaud décide de quitter cette formation qu'il ne trouve plus satisfaisante. A la rentrée universitaire de 2007, il s'oriente vers une Licence Sociologie (bac +3) vers laquelle il se sent plus attiré. En 2008, il est contraint de quitter cette formation, sans valider son diplôme, en raison de problèmes financiers qui ne lui permettent plus de continuer ses études. Arnaud est alors âgé de 22 ans.

Pendant deux ans, il travaille comme aide-cuisinier dans un restaurant. A l'issue de cet emploi, au mois de septembre 2010, il s'oriente vers une formation d'Agent d'Accueil Touristique (inférieur au bac) qui est organisée par un centre de formation à Strasbourg. Pendant cette formation, un professeur lui parle du RSA. Il conseille à Arnaud de recourir à cette allocation car il n'a pas assez de ressources pour financer sa formation et vivre au quotidien. Arnaud devient allocataire au mois de mai 2010. Par la suite, il est orienté vers une conseillère RSA afin d'être accompagné dans son insertion professionnelle.

Arnaud se met en couple au cours de l'année 2010. Sa compagne est étudiante à l'Université de Strasbourg pour passer une Licence Histoire de l'Art (bac +3).

A la sortie de cette seconde formation, au cours de l'année 2011, Arnaud postule sur plusieurs emplois dans le secteur du tourisme et effectue différentes expériences professionnelles notamment dans le sud de la France. A certaines périodes, il sort même du dispositif RSA car ses ressources sont supérieures à un certain seuil.

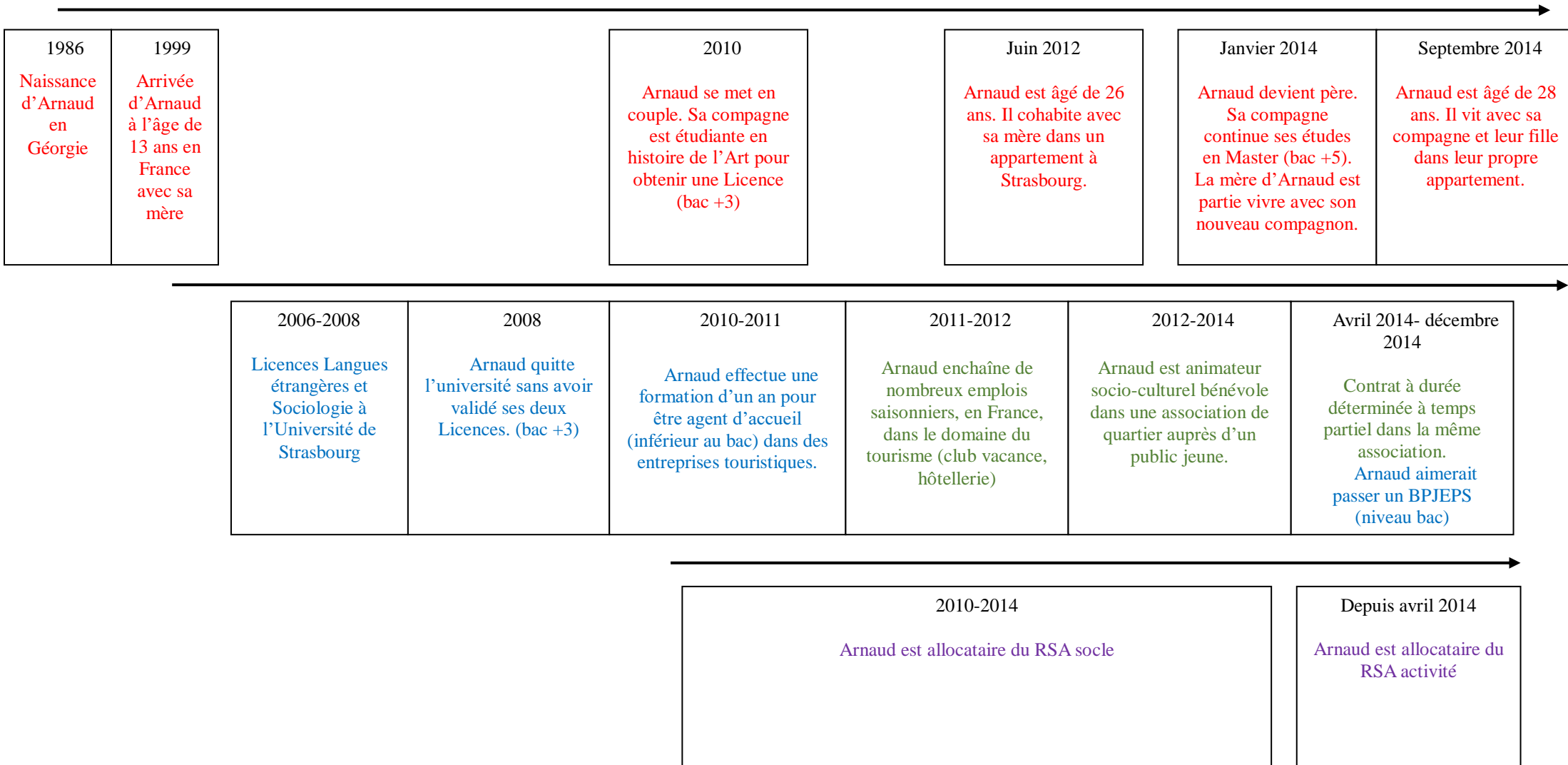
Au mois de juin 2012, lors de notre premier entretien sociologique, Arnaud est présent depuis deux ans environ dans le dispositif. Arnaud est alors âgé de 26 ans. Il vit au domicile parental avec sa mère qui est célibataire. Il est allocataire d'un RSA socle. Au moment de l'entretien, Arnaud n'avait pas d'emploi. Il espère trouver un emploi stable même si cela doit encore passer par d'autres emplois précaires.

Par la suite, Arnaud qui est inscrit dans le paysage associatif strasbourgeois depuis 2009, rencontre des personnes qui lui proposent d'être animateur socio-culturel auprès de jeunes résidants dans des quartiers paupérisés de Strasbourg. Arnaud met, ainsi, de la distance avec des emplois dans le tourisme dont les conditions de travail étaient de plus en plus insupportables. D'octobre 2012 au mois d'avril 2014, Arnaud est formé à l'animation au sein d'une association et intervient comme bénévole.

Au mois d'avril 2014, Arnaud signe un contrat à durée déterminée et à temps partiel valable jusqu'au mois de décembre 2014. Arnaud devient père au mois de janvier 2014.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de septembre 2014, Arnaud est âgé de 28 ans. Il est allocataire d'un RSA activité. Il est présent depuis 4 ans et 4 mois dans le dispositif. Arnaud habite avec sa conjointe, et leur fille, dans l'appartement de sa mère. Celle-ci est partie vivre avec son nouveau compagnon. La compagne d'Arnaud poursuit ses études dans l'enseignement supérieur. Arnaud considère son métier de travailleur social, comme une source d'enrichissement quotidienne. Il espère que cette expérience professionnelle va lui permettre de stabiliser sa situation sociale. Arnaud souhaite obtenir le Brevet de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (niveau bac).

*Lignes des temps biographiques*



# Bilal

## *Présentation du parcours*

Bilal est né en France en 1983. Sa mère est aide-médecine psychologique. Ses parents sont séparés. La situation du père ne nous a pas été communiquée par Bilal.

Au mois de juin 2001, Bilal obtient un Bac Technologique en Informatique. Il désire alors s'inscrire en BTS Informatique mais sa demande est refusée. Au mois de septembre 2001, il décide alors d'intégrer la faculté de Droit à Strasbourg où il fait une première année de Licence Administration Economique et Sociale. Un an après, il réessaye de s'inscrire dans un BTS Action Commerciale. Il est accepté. Il obtient le BTS (bac +2) au mois de juin 2004.

A la sortie de cette formation, Bilal travaille pendant un an sur des emplois précaires notamment dans la restauration. Au cours de l'année 2004, il s'investit également dans la vie associative en créant une association sportive dans son quartier natal à Strasbourg. En parallèle, il participe au montage d'une association dont le projet s'inscrit dans le domaine de l'audiovisuel et de l'éducation à l'image.

En 2005, il désire reprendre des études et s'inscrit en dernière année de Licence Professionnelle (bac +3). Bilal ne valide pas son diplôme.

En 2006, il poursuit toujours ses activités associatives notamment dans cette association audiovisuelle où, en 2007, il décroche un contrat de service civil qui va durer 18 mois. A la fin de l'année 2008, ce contrat se termine. Bilal met fin à ses expériences associatives.

Au mois de janvier 2009, trois ans après la sortie de sa formation, il devient allocataire d'un RSA socle. Au cours de l'année 2009-2010, Bilal se met en couple. Sa compagne emménage dans l'appartement de Bilal. Ce changement de situation provoque des difficultés administratives et a pour conséquence la diminution importante du montant de son RSA. En effet, la CAF prend en compte les ressources de sa compagne qui est agent non titulaire de la fonction publique. De plus, Bilal souhaite déménager car son appartement est vétuste. Il désire accéder à un logement social. Or, il est très difficile d'intégrer le logement privé en étant allocataire RSA. Il est alors accompagné par une assistante sociale d'un centre médico-social de la ville de Strasbourg.

Quelques temps après, il essaye de monter un projet d'entreprise, avec des amis, dans le domaine de la décoration et de l'habitat. Ce projet d'entreprise réussit à obtenir un financement à la fin de l'année 2010 mais l'entreprise n'arrive pas à trouver suffisamment de clients. L'entreprise est liquidée au mois de mai 2012.

Au mois de novembre 2012, lors de notre premier entretien sociologique, Bilal est présent depuis trois ans environ dans le dispositif RSA. Bilal est alors âgé de 29 ans. Il est allocataire d'un RSA socle. Au moment de l'entretien, Bilal s'interroge sur sa situation et son mode de vie. Il a l'idée de chercher un emploi régulier qui serait lié à son BTS Action Commerciale. Cela lui permettrait d'aider sa compagne pour les frais liés au logement et à la vie quotidienne. Il aimerait également s'installer dans un mode de vie plus stable. Pour autant, Bilal préfère travailler sur des projets à court ou long terme. Il pense effectuer des emplois précaires et passer son permis de conduire. Cela en attendant de trouver un projet intéressant.

Au début de l'année 2013, Bilal s'inscrit dans différentes agences d'intérim. Il enchaîne plusieurs emplois (télémarketing, restauration). Au mois d'avril 2013, Bilal voit le montant de son RSA activité

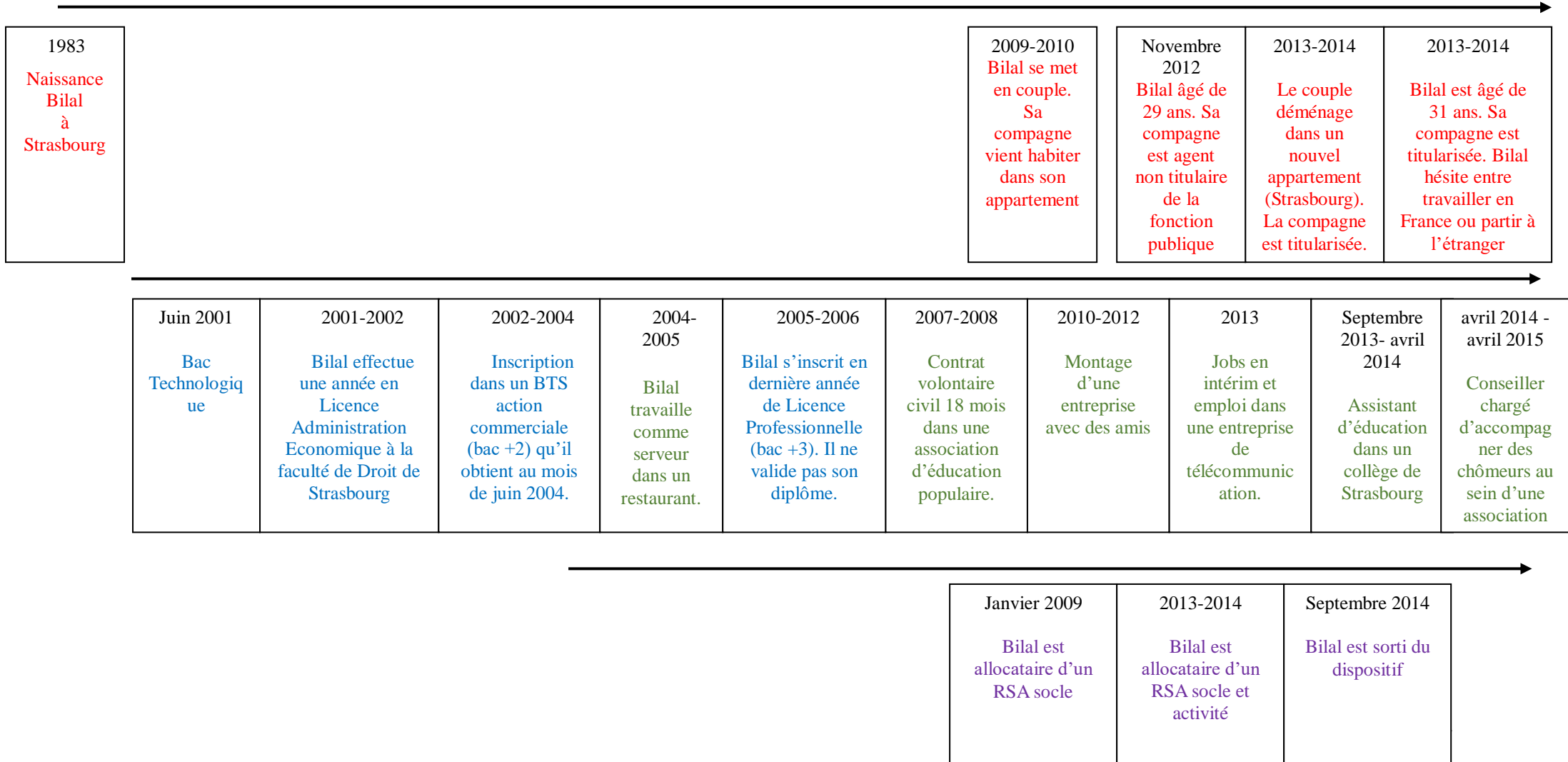
diminué en raison du niveau des revenus professionnels issu de ses activités saisonnières et de l'emploi de sa compagne. Le couple déménage pour un nouvel appartement, toujours à Strasbourg, mais moins vétuste que l'ancien. Au mois d'août 2013, un ami le met en contact avec une entreprise spécialisée dans les télécommunications (installations d'antennes 4G pour des opérateurs téléphoniques). Bilal suit une courte formation et démarre ce nouvel emploi, financé pour partie par le Pôle Emploi, dès le mois d'août 2013. Très vite, Bilal s'aperçoit que le montage de l'entreprise est à la limite de la légalité (travailleurs européens non déclarés). Bilal se rend à l'inspection du travail où un agent lui indique que son contrat de travail ne correspond pas aux normes juridiques. Bilal quitte cette entreprise. Au mois de septembre 2013, il n'est plus allocataire du RSA.

A la fin du mois de septembre 2013, Bilal se fait embaucher sur un poste d'assistant d'éducation dans un collège de Strasbourg, classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Bilal d'investit fortement dans cette nouvelle activité professionnelle malgré un contrat à durée déterminée renouvelable de 20h et pour une durée d'un an.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de janvier 2014, Bilal est âgé de 31 ans. Il est sorti depuis cinq mois du dispositif RSA. A côté de son emploi d'assistant d'éducation, Bilal continue à rechercher des offres d'emplois pour être formateur professionnel ou agent commercial. Certains employeurs lui signifient que l'absence de permis de conduire est un frein à l'embauche. Par ailleurs, lors d'un voyage touristique en Thaïlande, Bilal rencontre des travailleurs expatriés qui lui donnent l'idée de trouver du travail en dehors de la France. Toutefois, la compagne de Bilal est réticente à ce projet en raison de sa titularisation au sein de la fonction publique. Par ailleurs, Bilal et sa compagne aimeraient être parents et stabiliser leur situation sociale.

Lors d'un dernier entretien, au mois d'avril 2015, Bilal est âgé de 32 ans. Il n'est pas revenu dans le dispositif RSA. Son emploi d'assistant d'éducation a pris fin au mois d'avril 2014. A la suite de cette expérience, Bilal décroche un emploi de conseiller, à Mulhouse (ville située à une centaine de kilomètres de Strasbourg), au sein d'une association qui accompagne des demandeurs d'emplois dans la création de leur entreprise. Dans le mail, Bilal nous explique que cet emploi commence à montrer ses limites dans le sens où très peu de demandeurs d'emplois arrivent à créer leur auto-entreprise. Bilal espère trouver un nouvel emploi, plus proche de Strasbourg, tout en cherchant d'autres opportunités professionnelles à l'extérieur de la France.

*Lignes des temps biographiques*



## Bruno

### *Présentation du parcours*

Bruno est né en France en 1985. Son père est technicien et sa mère est ouvrière dans un centre de tri postal.

Bruno obtient son bac au mois de juin 2004. Il s'inscrit dans une Licence Sciences Naturelle (bac +3) à l'Université de Strasbourg. Au cours de l'année 2006, il décide d'arrêter ses études au cours de sa deuxième année de Licence. Bruno explique alors que ses études ne lui correspondaient plus. Bruno est âgé de 20 ans.

Quelques temps après la sortie de l'université, il est obligé de trouver rapidement un emploi sur l'insistance de ses parents. Il est alors embauché à la Poste, dans le secteur du tri postal, sur un contrat à durée déterminée et à temps partiel. Il alterne alors des contrats de travail de six mois avec des périodes de non-emploi indemnisées par l'entreprise. En 2007, la Poste prend la décision de ne plus renouveler ce type de contrat et décide de requalifier certains salariés en contrat à durée indéterminée. Toutefois, Bruno ne bénéficie pas de ce dispositif.

Bruno s'inscrit au Pôle Emploi et vit une période de chômage sans aides sociales. En 2009, il devient intérimaire. Bruno apprend alors que la Poste recrute des intérimaires. Il réintègre alors le tri postal en s'appuyant sur des anciennes connaissances professionnelles. Cela dure un an et demi. Au mois d'octobre 2010, il devient allocataire du RSA ; soit 4 ans après la sortie de sa formation, et sur les conseils d'un ami.

Au mois de février 2011, lors de notre premier entretien sociologique, Bruno est présent dans le dispositif depuis 5 mois. Il est allocataire d'un RSA socle. Bruno est alors âgé de 26 ans. Il est célibataire et habite au domicile parental dans la Communauté urbaine de Strasbourg. Bruno vit le RSA comme une aide qui lui permet d'avoir une somme d'argent et qui lui permet d'expérimenter des expériences professionnelles différentes afin de décrocher un emploi stable.

Entre 2010 et 2012, Bruno connaît une période sans emplois. Au cours de l'année 2012, Bruno part en Belgique pour être embauché, en contrat à durée déterminée de 4 mois, comme assistant au sein d'un laboratoire de chimie. Il quitte alors le dispositif RSA. A son retour à Strasbourg, il revient habiter au domicile parental. Lors de notre deuxième entretien, au mois de septembre 2013, Bruno est âgé de 29 ans. Il s'est réinscrit dans le dispositif RSA. Quelques temps après, il est réembauché comme travailleur intérimaire à la Poste mais également à Auchan pour remplir les rayons alimentaires et dans une usine de conditionnement.

Lors d'un dernier entretien, par mail, au mois de février 2014, Bruno est âgé de 30 ans. Il est célibataire et allocataire d'un RSA socle et activité. Il réside toujours au domicile parental. Bruno explique que cette situation professionnelle en intérim, combiné à l'usage du RSA, lui convient pour l'instant même si les conditions de travail sont parfois pénibles à vivre au quotidien. Bruno est confiant dans l'avenir et espère s'appuyer sur toutes ses expériences professionnelles pour accéder à un emploi stable.

*Lignes des temps biographiques*

<p>1985</p> <p>Naissance de Bruno</p>	<p>Février 2011</p> <p>Bruno est célibataire. Il cohabite avec ses parents à Strasbourg.</p>	<p>2012-2014</p> <p>Il quitte le domicile pendant 4 mois puis revient cohabiter avec ses parents. Bruno est célibataire.</p>	<p>Février 2014</p> <p>Bruno est célibataire. Il cohabite avec ses parents à Strasbourg.</p>
---------------------------------------	--	--	--

<p>2004-2006</p> <p>Licence Sciences Naturelles (bac +3) à l'Université de Strasbourg. Bruno ne valide pas son diplôme.</p>	<p>2006-2007</p> <p>Bruno alterne des CDD, dans un centre de tri postal, avec des périodes de chômage</p>	<p>2007-2008</p> <p>Bruno s'inscrit au Pôle Emploi et connaît une période sans emploi</p>	<p>2008-2010</p> <p>Bruno est réembauché à la Poste jusqu'au mois d'octobre 2010</p>	<p>2010-2012</p> <p>Période sans-emploi.</p>	<p>2012-2014</p> <p>Expérience professionnelle en Belgique de 4 mois.</p> <p>Retour en France : intérim à la Poste, Auchan et usine de conditionnement</p>
---	---	---	--	--	--

<p>Octobre 2010</p> <p>Bruno est allocataire d'un RSA socle</p>	<p>2012-2014</p> <p>Bilal sort du dispositif lorsqu'il part en Belgique puis renouvelle sa demande de RSA. Il devient allocataire d'un RSA socle et activité</p>
---	--



## Dounia

### *Présentation du parcours*

Dounia est née au Tchad en 1982. La situation de ses parents n'a pas pu être renseignée. Toutefois, Dounia indique, dans l'entretien, que ses parents appartiennent à une classe sociale aisée.

En 1998, Dounia obtient un diplôme, équivalent au bac, dans son pays natal. Dounia aspire alors à faire de longues études mais elle est contrainte de se marier. En 2002, elle donne naissance à son fils. En 2005, elle quitte son mari et part pour la France avec son enfant. Dounia s'installe dans un appartement à Strasbourg.

Au mois de septembre 2006, elle s'inscrit en Licence mention Géographie à l'Université de Strasbourg. Au mois de juin 2011, Dounia obtient un Master 2 Recherche en Géographie (Bac +5). Elle souhaite alors faire un doctorat mais elle ne peut s'inscrire en thèse en l'absence de financements. Dounia est alors âgée de 29 ans.

Dounia se retrouve alors contrainte de chercher rapidement un emploi car elle élève seule un enfant scolarisé en école primaire. Dans un premier temps, elle s'adresse à des bureaux d'études ou bien à des collectivités territoriales afin de postuler sur un emploi de géographe. Cette démarche se révèle infructueuse et elle se retrouve confrontée rapidement à une situation de nécessité financière. Elle ne peut pas être aidée par sa famille dont la plupart des membres habite au Tchad. Elle se décide alors à demander de l'aide auprès d'une assistante sociale de son quartier. Celle-ci lui propose de recourir au RSA étant donné qu'elle est sans ressources et qu'elle a un enfant à charge.

Au mois d'octobre 2011, 4 mois après la sortie de sa formation, elle devient allocataire d'un RSA socle. Après quelques semaines, elle est orientée vers un référent RSA d'une mission locale pour l'emploi de la Ville de Strasbourg. Au cours de l'année 2011-2012, le référent lui propose de postuler sur des emplois temporaires dans des administrations tout en poursuivant sa démarche d'insertion professionnelle liée à sa formation. Par ailleurs, elle s'investit dans une association humanitaire qui développe des projets avec le Tchad.

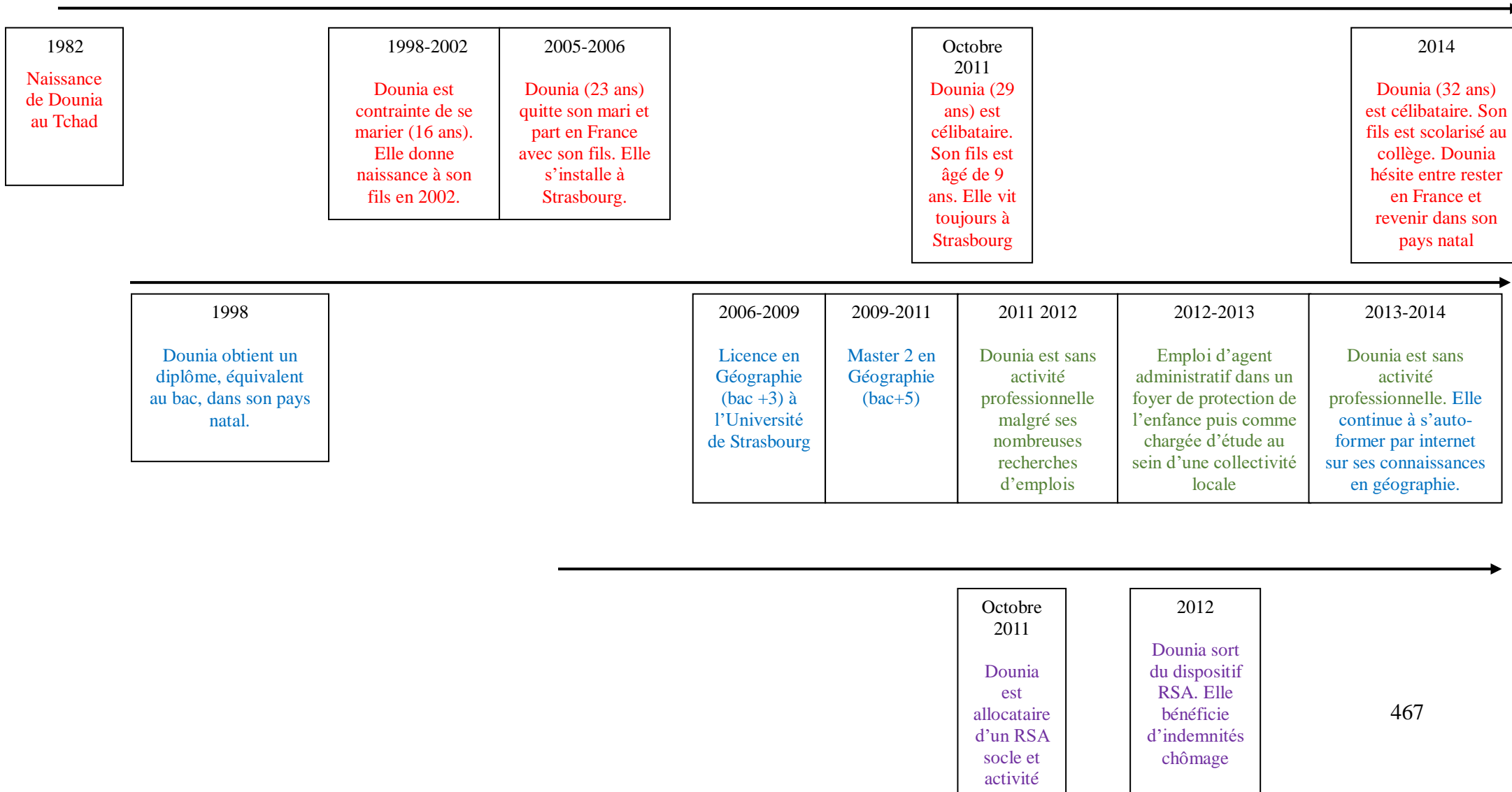
Au mois de septembre 2012, au moment de notre premier entretien, Dounia est âgée de 30 ans. Elle est célibataire et parent isolé avec un enfant âgé de 9 ans. Dounia habite un appartement à Strasbourg. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. La présence de Dounia dans le dispositif RSA est inférieure à 1 an. Pour elle, ce passage au RSA est rythmé par une alternance entre emplois précaires et périodes sans-emplois. Cette situation de dépendance au RSA est mal vécue par Dounia qui espère intégrer un monde salarial en adéquation avec son parcours de formation.

Entre 2012 et 2013, Dounia est embauchée pendant trois mois comme agent administratif au sein d'un foyer de protection de l'enfance. Elle enchaîne ensuite sur un contrat de six mois dans une collectivité locale sur un poste de chargé d'étude, qui correspond à sa formation universitaire. A la fin de l'année 2012, Dounia sort du dispositif RSA en raison de l'augmentation de ses revenus professionnels. A l'issue de son dernier contrat de travail, qui n'est pas renouvelé, Dounia se retrouve sans emploi. Elle bénéficie des indemnités-chômages du Pôle Emploi à partir du mois de juillet 2013.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de février 2014, Dounia est âgée de 31 ans. Elle n'est pas revenue dans le dispositif RSA. Son fils est maintenant scolarisé au collège. Dounia est toujours

célibataire et réside à Strasbourg. Dounia est satisfaite d'être sorti du dispositif RSA et préfère bénéficier d'indemnités chômage liées à ses emplois, même si la situation reste très précaire à ses yeux. Dounia hésite entre revenir dans son pays natal ou rester en France. Elle explique que cela dépendra des opportunités professionnelles. Dounia continue à se former par internet afin de maintenir ses connaissances théoriques acquises lors de ses études. Enfin, Dounia explique qu'elle prête à partir étant donné que son fils est maintenant plus autonome.

*Lignes des temps biographiques*



## Emeline

### *Présentation du parcours*

Emeline est née dans la région parisienne en 1984. Son père est ingénieur et sa mère est secrétaire de direction.

En 2002, après avoir fait un bac Littéraire, Emeline intègre une année en classe préparatoire pour entrer dans une École d'Art Appliqué à Paris. Elle suit une formation de deux ans dans cette école. En 2007, elle déménage à Strasbourg pour s'inscrire dans une école d'Art. Elle obtient un Master 2 Art décoratif (Bac +5) au mois de juin 2009. Vers la fin de sa formation, Emeline devient assistante d'atelier pour confectionner des bijoux artistiques au sein de cette école.

Après cette expérience professionnelle, elle décide de se consacrer à cette activité artistique en travaillant au noir. Entre 2009 et 2013, Emeline réalise de nombreuses commandes et les fait exposer dans différents musées dans le monde entier. En parallèle, elle explore également d'autres supports artistiques (créations d'ouvrages, participation à un groupe de musique) et participe à des projets associatifs sous forme de bénévolat.

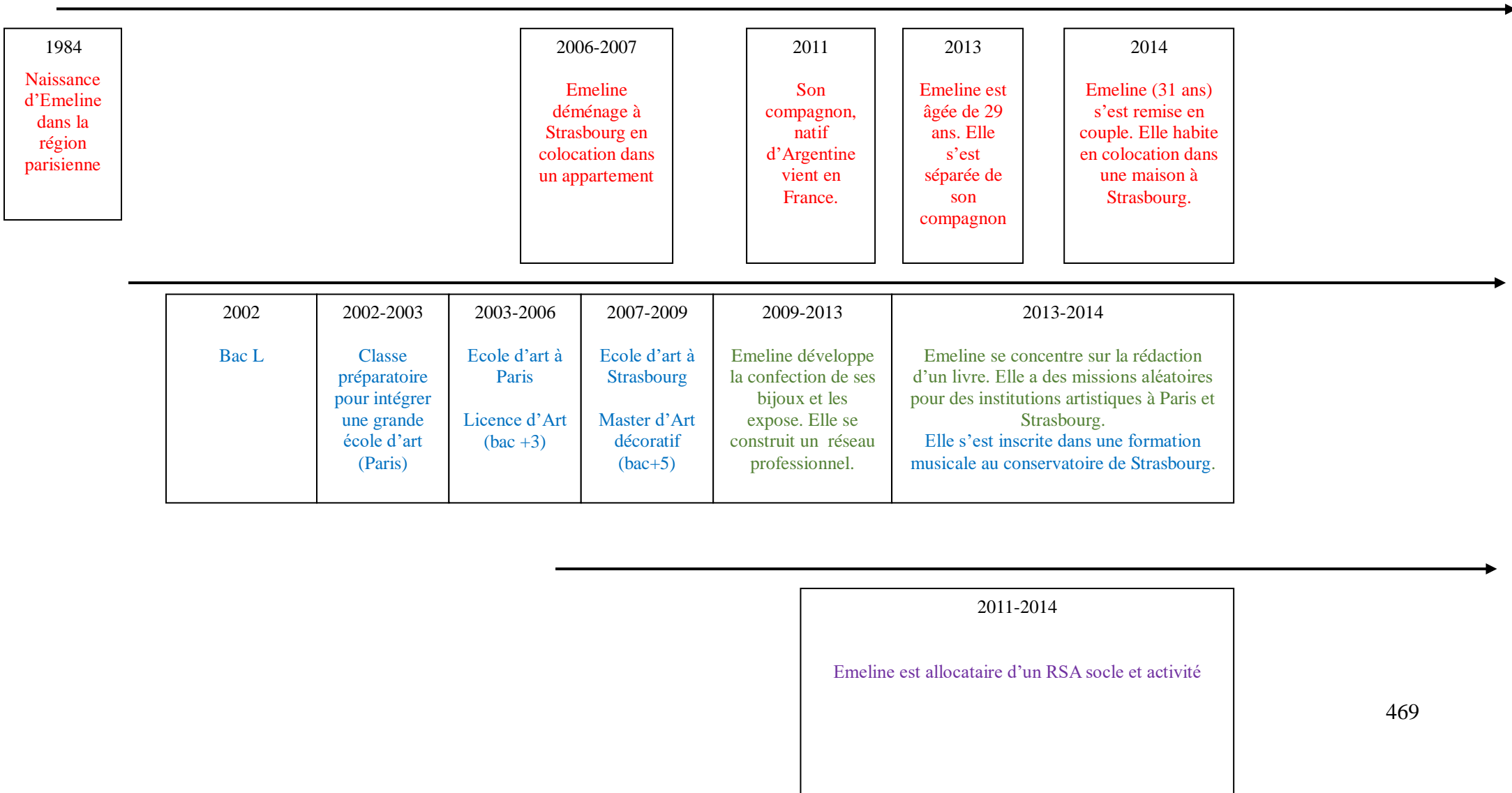
C'est la situation de son compagnon de l'époque, qui vient d'Argentine et qui n'a aucune ressource pour vivre, qui l'amène à recourir au RSA. Elle devient allocataire du RSA au mois de juin 2011, soit deux ans après la sortie de sa formation. Elle commence alors à déclarer fiscalement les bénéfices liés à la vente de ses œuvres et accède au statut d'artiste-auteur. Elle devient allocataire d'un RSA socle et activité.

Lors de notre premier entretien au mois de janvier 2013, Émeline est présente dans le dispositif RSA depuis un an et demi environ. Elle est allocataire d'un RSA socle et activité. Elle est âgée de 29 ans. Elle s'est séparée de son compagnon. Elle habite dans un appartement en colocation à Strasbourg. Au moment de l'entretien, elle explique que le RSA est une chance pour accompagner son mode de vie qui lui convient pour l'instant. Elle pense que sa situation d'allocataire va continuer pendant un moment le temps que se présente éventuellement un événement dans sa vie qui l'amènerait à sortir du dispositif RSA.

De 2013 à 2014, Emeline continue à développer ses créations et ses projets artistiques. Au mois de septembre 2013, elle s'inscrit au conservatoire pour s'initier à un instrument de musique. Elle ralentit son travail de confection de bijoux pour se concentrer sur la rédaction d'un livre et sur sa participation à un groupe de musique. Elle réalise des missions intermittentes pour des organismes artistiques sur la ville de Paris et sur Strasbourg.

Lors de notre deuxième entretien, au mois d'avril 2014, Emeline est âgée de 31 ans. Elle s'est mise en couple et vit en colocation dans une maison à Strasbourg. Elle est toujours allocataire du RSA socle et activité. Elle est présente depuis deux ans et 10 mois dans le dispositif RSA. Pour Emeline, le RSA reste un outil nécessaire pour subventionner ses pratiques artistiques et son mode de vie.

*Lignes des temps biographiques*



## Jérémie

### *Présentation de parcours*

Jérémie est né en France en 1985. Son père est concierge et sa mère est secrétaire.

Au mois de juin 2007, Jérémie obtient son diplôme de Master 2 en Communication Scientifique (Bac +5) à l'Université de Strasbourg. A la sortie de l'Université, Jérémie se met à chercher un emploi dans le journalisme scientifique. Il entre dans une logique d'insertion professionnelle avec l'envoi de candidatures spontanées et des entretiens d'embauche. Après quelques mois de recherches infructueuses, Jérémie opte pour une alternance entre emplois intérimaires, notamment dans l'usine où sa mère est employée, et des périodes de chômage. Il travaille pendant un certain nombre d'heures et perçoit l'assurance chômage.

Au début de l'année 2009, il part en Australie pendant un an pour voyager et travailler comme saisonnier agricole. Au début de l'année 2010, Jérémie revient à Strasbourg où il réintègre le domicile parental. Cependant, il vit difficilement ce retour. Il reprend alors ses recherches d'emplois mais ne se sent plus vraiment investi.

Au mois de septembre 2010, trois ans après la sortie de sa formation, il prend connaissance de l'existence du RSA. Il devient allocataire d'un RSA socle. Peu de temps après, la Ville de Strasbourg l'invite à une réunion d'information sur le RSA. A cette occasion, il rencontre un conseiller en insertion professionnelle pour faire le point sur sa situation.

Lors de notre premier entretien sociologique, au mois de janvier 2011, Jérémie est âgé de 26 ans. Il est célibataire et habite au domicile de ses parents à Strasbourg. Il est toujours allocataire d'un RSA socle. Jérémie est présent depuis cinq mois dans le dispositif. Au moment de cet entretien, il explique qu'il va repartir en Australie puis au Japon très bientôt dans le cadre d'un visa travail/tourisme. Pourtant, il n'exclut pas l'idée de recourir une nouvelle fois au RSA lorsqu'il reviendra en France. Jérémie vit d'abord le RSA comme un outil qui lui permet de financer ses voyages vers d'autres horizons géographiques et culturels.

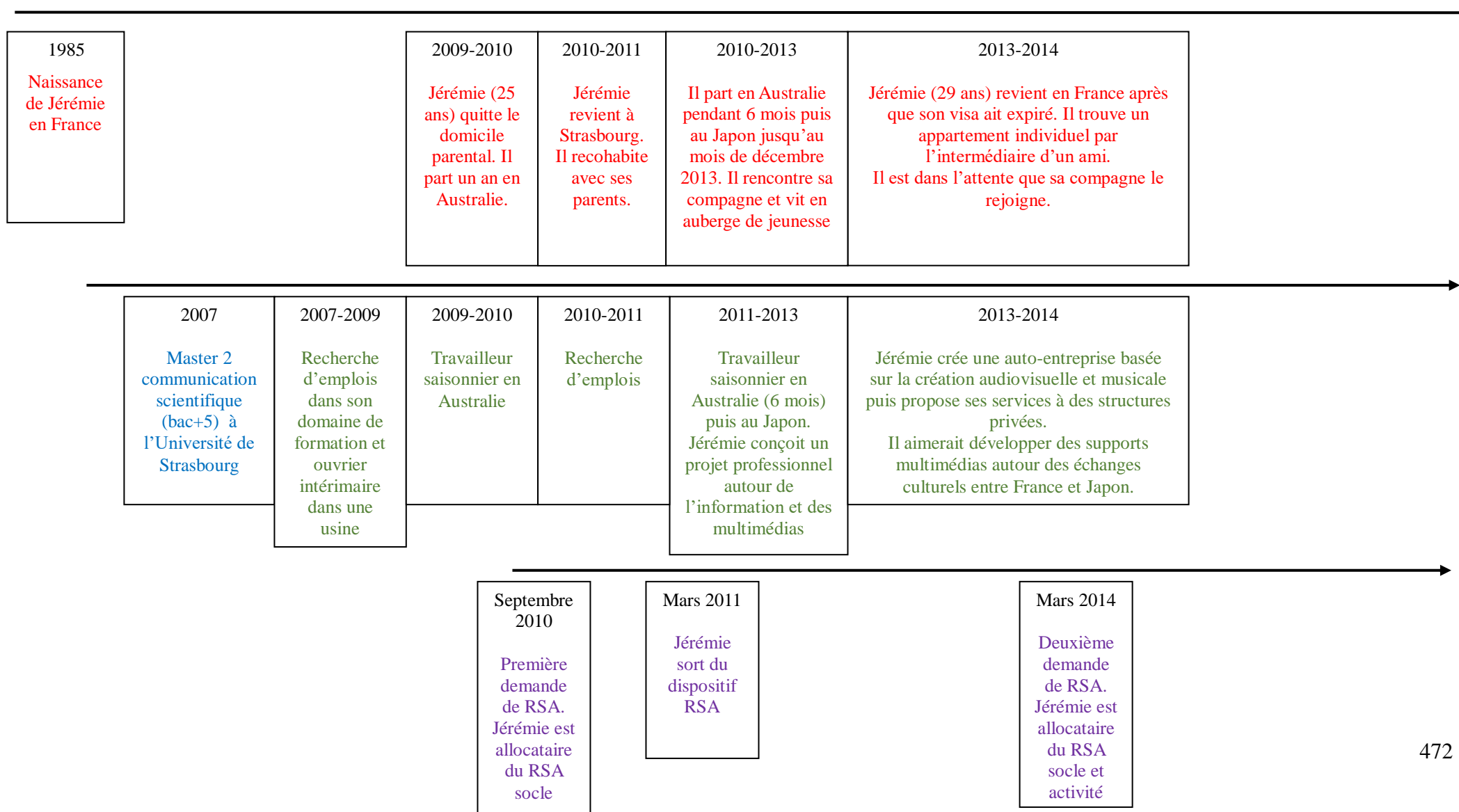
Après avoir été travailleur saisonnier en Australie, de février 2011 au mois d'août 2011, Jérémie part au Japon. Il s'installe dans une auberge de jeunesse de Tokyo dès le mois de septembre 2011. Jérémie bénéficie d'un visa travail/tourisme d'un an qui sera renouvelé jusqu'au mois de décembre 2013. Au cours de son séjour au Japon, Jérémie effectue plusieurs jobs : commis de cuisine dans un restaurant et cours de français à des japonais. En parallèle, il essaye de développer ses connaissances acquises lors de sa formation universitaire. Jérémie est passionné par la pratique des multimédias (ordinateur, vidéo, montage sonore) et par l'usage d'internet (créer un blog d'information sur les différences culturelles entre le Japon et la France à travers des reportages ou composer des morceaux de musique électronique). Jérémie profite également de sa présence au Japon pour explorer d'autres pays asiatiques (Corée du Sud ou Thaïlande). Pendant tout son séjour au Japon, Jérémie garde contact avec ses parents et ses amis par téléphone et par mail.

Lors de notre deuxième entretien, par mail, au mois de juin 2013, Jérémie est âgé 28 ans. Il est sorti depuis deux ans et demi environ du dispositif RSA. Jérémie réside toujours à Tokyo. La vie en auberge de jeunesse correspond au mode de vie nomade et très mobile de Jérémie. Celui apprécie cette expérience socio-culturelle où il rencontre des jeunes adultes du monde entier, même si Jérémie indique qu'il n'est pas très sociable. Jérémie rencontre sa compagne à l'auberge de jeunesse et se met en couple.

Au mois de mars 2014, Jérémie revient en France étant donné que son visa n'est pas renouvelé. Sa compagne, qui vit d'emplois instables, allait bientôt le rejoindre. Jérémie trouve un appartement, à Strasbourg, par l'intermédiaire d'un ami. Le couple s'y installe. Jérémie décide de se réinscrire dans le dispositif RSA notamment par rapport au fait que le couple n'a pas de ressources financières suffisantes et que les parents de Jérémie ne peuvent pas l'aider matériellement. Par la suite, Jérémie décide de créer son auto-entreprise dans laquelle il essaye de construire des pratiques professionnelles à partir de ses centres d'intérêts autour de l'information, du multimédia et des échanges socio-culturels entre la France et le Japon. Jérémie indique qu'il s'est éloigné du contenu lié à sa formation universitaire avec le temps et les expériences vécues.

Lors de notre troisième entretien, réalisé au mois d'avril 2014, Jérémie est âgé de 29 ans. Il est allocataire d'un RSA socle et activité. Jérémie est revenu depuis un mois environ dans le dispositif RSA. Jérémie continue de développer un réseau professionnel et son auto-entreprise malgré le fait que ses revenus sont insuffisants et ne lui permettent pas de sortir du dispositif. Toutefois, Jérémie est réticent à l'idée d'être employé et préfère ce statut de travailleur en « free-lance » hors de la sphère salariale. Il se demande si, dans l'avenir, il s'orientera vers un mode de vie moins mobile. Enfin, concernant sa vie de couple, Jérémie exprime de l'incertitude car sa compagne avait quelques difficultés à accéder à un visa pour venir en France. Il ne savait pas si cette relation conjugale allait se maintenir. Dans l'ensemble, Jérémie considère que ses expériences culturelles et professionnelles en Australie puis au Japon, lui ont permis de poursuivre et d'approfondir la connaissance de son individualité sociale.

*Lignes des temps biographiques*





## Jérôme

### *Présentation du parcours*

Jérôme est né dans le département du Bas-Rhin en 1987. Ses parents sont à la retraite. Sa mère était secrétaire médicale. Son père était professeur de mathématique. Sa sœur est professeure de biologie dans un lycée.

En 2005, Jérôme obtient un bac scientifique. Il s'oriente, par défaut, vers une Licence en chimie (bac+3) à l'Université de Strasbourg qu'il obtiendra au mois de juin 2008. Entre 2008 et 2009, il effectue un stage universitaire aux Etats-Unis comme laborantin dans un laboratoire de chimie.

A son retour en France, en 2009, il souhaite poursuivre ses études en chimie et obtenir un Master professionnel mais un changement de diplôme l'en dissuade. Il décide alors, et sur les conseils de ses amis, de passer des concours pour entrer dans une école de commerce. En 2009, il démarre un cursus de formation à l'Ecole de Management à Bordeaux et qu'il achève en 2013 avec l'obtention d'un Master 2 (bac +5) Stratégie d'entreprise dans le secteur de l'énergie. Au cours de ce Master 2, il effectue un stage dans une entreprise comme assistant et chargé de projets. Cette entreprise lui laisse entrevoir la possibilité d'être embauché en contrat à durée indéterminée à l'issue de son Master. Cependant, l'entreprise en question rencontre des problèmes économiques et le poste de Jérôme est supprimé.

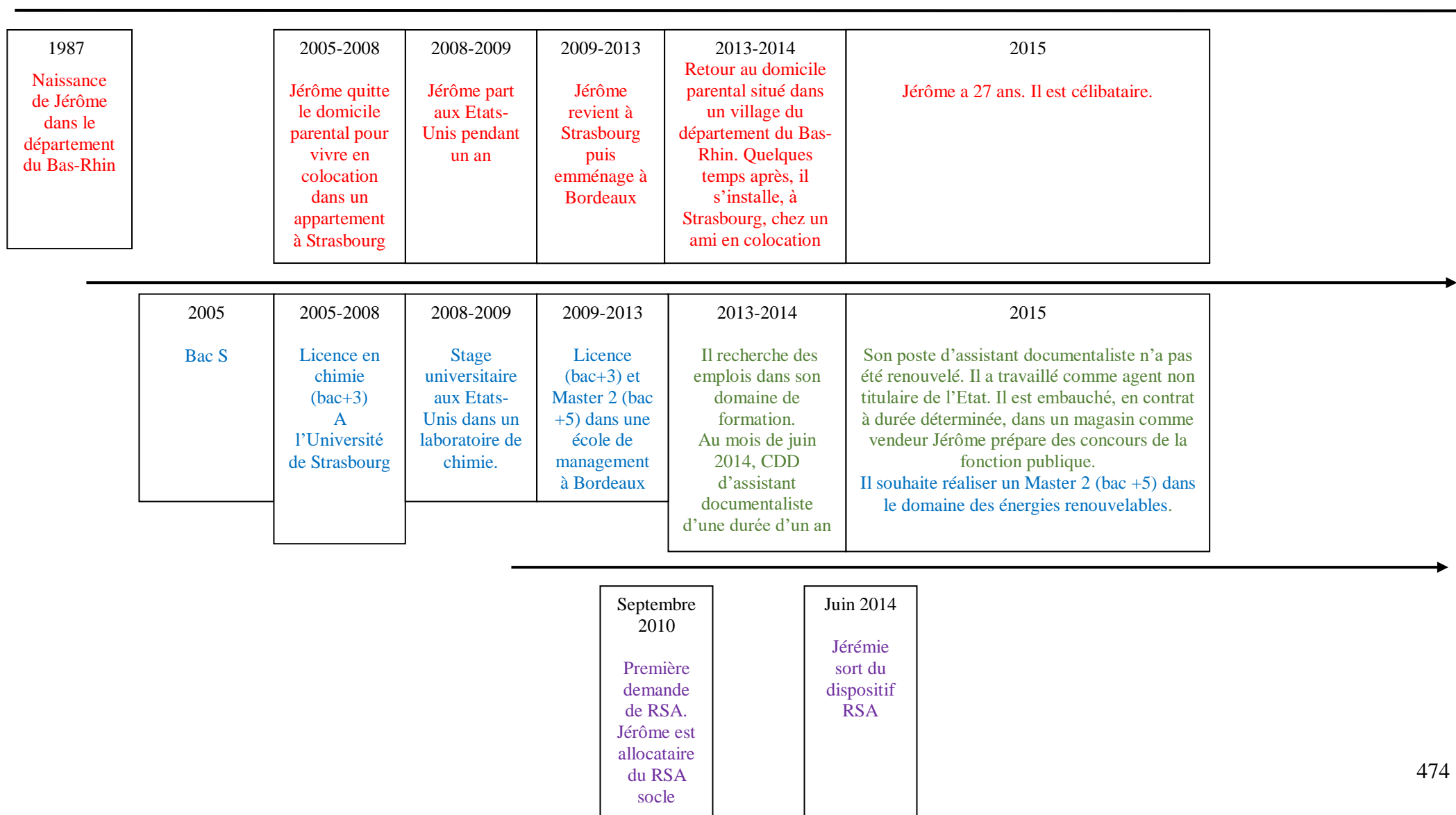
Au mois de juillet 2013, il est contraint de quitter Strasbourg et de revenir au domicile parental situé dans un village du Bas-Rhin. Par ailleurs, il doit rembourser un prêt contracté pendant sa formation pour payer les droits d'inscriptions de son école. Jérôme travaille comme manutentionnaire dans une usine de fabrication de laque pour les coiffeurs et dans une boîte de production de crémant d'Alsace. Au mois d'août 2013, il sollicite le RSA, soit 3 mois après sa sortie de formation. Au mois de mars 2014, il emménage dans un appartement colocation chez un ami à Strasbourg.

Lors de notre entretien, au mois d'avril 2014, Jérôme est âgé de 26 ans. Cela fait environ 8 mois que Jérôme est présent dans le dispositif RSA. Il est toujours allocataire d'un RSA socle. Il est célibataire. Au moment de l'entretien, Jérôme explique qu'il allait bientôt démarrer un emploi, en contrat à durée déterminée, d'assistant documentaliste dans une bibliothèque de Strasbourg. Pour autant, il continue à chercher des offres d'emplois qui correspondent à son diplôme. Jérôme espère sortir rapidement du dispositif RSA car cette relation d'assistance sociale lui déplaît fortement et parce qu'elle est synonyme pour lui d'un échec personnel. De même, il attend que ses années d'études soient reconnues socialement et aspire à accéder à un emploi qualifié et gratifiant.

A l'issue de son contrat, au mois de septembre 2014, Jérôme travaille deux mois aux finances publiques puis hésite à partir à Berlin pour trouver du travail. Finalement, après avoir postulé sur plusieurs offres d'emplois, il décroche un contrat à durée déterminée comme vendeur dans une boutique appartenant à une grande chaîne de magasin.

Au mois de juin 2015, un entretien complémentaire par mail a été réalisé avec Jérôme. Il a 27 ans. Il est célibataire. Jérôme est sorti du dispositif RSA depuis un an environ, après avoir démarré son contrat d'assistant documentaliste. Jérôme espère que son contrat à durée déterminée se transforme en emploi stable dès le mois de septembre 2015. En parallèle, il prépare des concours de la fonction publique et souhaite reprendre une formation pour obtenir un Master (bac +5) en Gestion et Droit des énergies renouvelables.

*Lignes des temps biographiques*



## Julien

### *Présentation du parcours*

Julien est né en 1984 dans le département du Haut-Rhin. Sa mère est secrétaire et son père est à la retraite.

En juin 2006, après avoir obtenu un Master 1 Recherche en Nanophysique à l'Université de Strasbourg, Julien décide de s'orienter vers l'enseignement. Il s'inscrit à l'IUFM pour passer le concours CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) en physique-chimie pendant deux ans. A l'issue de cette formation, il passe le concours mais ne réussit pas à l'obtenir. Il décide alors de revenir vers l'Université et désire passer sa 2<sup>e</sup> année de Master. Au cours de cette 2<sup>e</sup> année, il effectue un stage de recherche au cours duquel son directeur de mémoire lui signifia qu'il pourrait s'inscrire dans des études doctorales.

Au mois de juin 2009, Julien obtient son diplôme (Bac+5). Or, il s'aperçoit que la possibilité de décrocher une bourse doctorale s'éloigne de plus en plus. En fait, il ne désire plus vraiment continuer et se retrouve devant une impasse. Il se désinvestit alors progressivement de son parcours de formation suite à de nombreuses remises en question sur le sens de ses études et de sa trajectoire de vie.

Deux mois après la sortie de sa formation, en septembre 2009, Julien, âgé de 25 ans, entend parler du RSA et s'inscrit dans un ensemble de démarches administratives afin de pouvoir en bénéficier. Une assistante sociale introduit sa demande de RSA et lui fait signer un premier contrat d'engagement de six mois. Il est alors orienté à Strasbourg vers une référente RSA, chargée de l'insertion professionnelle dans une structure associative. Il réessaie une troisième fois un concours d'enseignement mais en candidat libre cette fois-ci. Il réussit l'épreuve écrite du concours mais le résultat de l'épreuve orale se révèle négative. Julien ne vit pas bien cette situation qu'il prend comme un nouvel échec.

Pendant l'été 2010, il déménage du Bas-Rhin pour s'installer à Mulhouse dans le département du Haut-Rhin. Cela dans le cadre d'une colocation avec une amie. Son déménagement entraîne une réduction de la moitié de son RSA. Il entreprend des démarches, auprès de la CAF, pour sortir de ce blocage administratif et demande à avoir un rendez-vous avec un nouveau référent RSA. Entre temps, Julien a l'idée d'acquérir le statut d'auto-entrepreneur afin de donner des cours de physique-chimie à domicile. Il se lance à la recherche d'un ensemble d'information, démarre cette expérience au mois de janvier 2011.

Lors de notre premier entretien, au mois de février 2011, cela fait un an et demi environ qu'il est présent dans le dispositif RSA. Julien est âgé de 27 ans. Il est célibataire et vit dans un appartement en colocation à Mulhouse dans le département du Haut-Rhin. Il est allocataire d'un RSA socle. Au cours de l'entretien, Julien met en avant plutôt les changements importants qu'il a connu dans sa trajectoire de vie, et qui sont liés aussi à son identité sociale où la réflexion sur ses actes et sur sa place dans la société est constante. Le RSA représente alors une aide passagère qui lui permet de résister à la nécessité d'intégrer directement un emploi qualifié et stable dans lequel il ne serait pas vraiment libre. Toutefois, même si il défend l'idée d'un revenu de base universel, il n'espère pas rester trop longtemps dans le dispositif RSA car cela reste trop précaire à ses yeux.

De mars 2011 au mois de septembre 2012, il occupe un poste d'assistant pédagogique à temps partiel dans un lycée de Mulhouse. Il accède à un RSA activité. Au cours de cette période, il quitte sa

colocataire pour trouver une autre colocation dans un appartement situé à Mulhouse. Son projet d'auto-entreprise dans l'aide aux devoirs ne s'est pas vraiment concrétisé.

Au mois de septembre 2013, Julien quitte Mulhouse pour la ville de Chartres (département de l'Eure et Loire) car il décroche un poste d'enseignant, non titulaire, en mathématique dans un collège. Julien emménage dans un logement de fonction. Son emploi lui plaît malgré la charge de travail, un public scolaire difficile et la précarité professionnelle liée à son contrat de travail. La hausse de ses revenus professionnels le fait sortir du dispositif RSA au mois d'octobre 2013. Ce déménagement a modifié son mode de vie (nouvelle région, nouvelles temporalités et pratiques sociales). Julien maintient le contact avec ses parents et ses amis. Il vient les visiter lors des vacances scolaires. La distance géographique avec son entourage proche n'est pas aisée mais il a pu nouer des relations avec ses collègues de travail.

Au mois de mars 2015, lors de notre deuxième entretien par mail, Julien est âgé de 31 ans. Il est sorti du dispositif RSA depuis un an et demi. Julien est célibataire. Il a arrêté de se préparer à des concours d'enseignement étant donné qu'il est fortement investi dans son travail d'enseignement. Julien espère que son contrat de travail sera renouvelé au mois de septembre 2015 sinon il reviendra vivre à Mulhouse. Cette possibilité ne l'enchanté guère car il devrait rechercher un nouvel emploi et il serait difficile pour lui de redéménager encore une fois loin de sa région natale.

*Lignes des temps biographiques*

1984	2005	2005-2010	2010-2011	2011-2012	2013-2014	2014-2015
Naissance de Julien à Mulhouse (département du Haut-Rhin)	Julien (21 ans) quitte le domicile parental	Il vit dans un studio étudiant proche de Strasbourg.	Julien (25 ans) retourne à Mulhouse. Emménagement en colocation chez une amie	Déménagement dans une nouvelle colocation toujours à Mulhouse.	Julien quitte Mulhouse pour emménager à Chartres dans un logement de fonction	Julien (31 ans) est célibataire. Il espère que son contrat de travail soit renouvelé sinon il reviendra à Mulhouse

2005-2006	2006-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2013-2014	2014-2015
Master 1 (bac+4) Nanophysique à l'Université de Strasbourg	Préparation aux concours d'enseignement dans le secondaire. Julien n'est pas admis au concours.	Master 2 (bac+5) Nanophysique Il souhaite faire un doctorat (bac+8) mais n'a pas de financements	Julien se représente à des concours d'enseignement en candidat libre mais il n'est toujours pas admis.	Julien crée une auto-entreprise spécialisée dans l'aide aux devoirs.	Poste d'assistant pédagogique à temps partiel dans un lycée. Il arrête son activité d'auto-entrepreneur	Poste d'enseignant, non titulaire, en mathématique au sein d'un collège de Chartres	Son contrat d'enseignant est renouvelé jusqu'au mois de septembre 2015. Julien suspend sa préparation aux concours d'enseignements.

Septembre 2009  
Julien est allocataire du RSA socle

2011-2012  
Julien est allocataire d'un RSA activité

Octobre 2013  
Julien sort du dispositif RSA

## Luc

### *Présentation du parcours*

Luc est né en France en 1982. Son père est enseignant dans l'enseignement secondaire.

Après l'obtention de son brevet du collège, ses parents insistent pour que Luc s'inscrive dans un bac scientifique afin qu'il fasse, par là suite, une école d'ingénieur. Toutefois, Luc s'aperçoit qu'il n'aime pas vraiment les cours dispensés dans cette formation. Il n'est pas reçu à l'épreuve du baccalauréat mais décide de refaire une année pour l'obtenir. Il valide son bac au mois de juin 2002. Luc est âgé de 20 ans.

Au mois de septembre 2002, il s'inscrit à l'Université de Strasbourg en Licence de Lettres dans l'objectif de devenir professeur de français. Il obtient sa Licence au mois de juin 2005 et décide de continuer en Master. Au cours de l'année 2006, Luc se présente à des concours pour exercer le métier d'enseignant. Cette démarche n'aboutit pas. Luc continue son Master 2. Au cours de l'année 2008, il décide d'interrompre son Master 2 (bac+5). Il vit alors une période de questionnements et remet en cause son idéal professionnel. A partir de là, Luc, âgé de 25 ans, vit une période difficile. Il essaye de répondre à des offres d'emplois liés à des activités administratives mais sans vraiment de succès. Cette démarche apparaît infructueuse. Luc vit alors de boulots alimentaires et reçoit une aide financière de sa famille.

Au mois de septembre 2008, sa compagne Nathalie<sup>855</sup> est enceinte. Elle est alors étudiante dans une formation préparant au Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée (bac+3). Luc se décide alors à trouver rapidement un emploi face à l'arrivée de leur enfant. Le couple ayant très peu de ressources financières même si le couple bénéficie d'une aide familiale. Par l'intermédiaire d'un ami, il est embauché comme intérimaire dans une entreprise de téléprospection. Luc et Nathalie déménagent dans un appartement, plus grand, pour accueillir leur enfant. Auparavant, le couple habitait un studio qui appartenait aux parents de Luc.

Au printemps 2009, Luc perd son emploi. Dans cette même période, Nathalie accouche d'un enfant qui est né prématuré. L'enfant nécessite des soins à l'hôpital. Pendant ce temps, Luc s'occupe des différentes démarches administratives. Lors d'un entretien, avec une assistante sociale d'un centre médico-social de la ville de Strasbourg, celle-ci lui propose de recourir au RSA étant donné que lui et sa femme sont sans ressources. Nathalie est réticente à l'idée de recourir à cette forme d'aide. Néanmoins, Luc décide d'introduire sa demande de RSA, soit environ 2 ans après la sortie de ses études universitaires. Au mois de mai 2009, le couple est locataire d'un RSA soce. Luc est orienté vers un référent RSA du Pôle Emploi qui lui conseille de chercher dans la vente ou le conseil sur des plateformes téléphoniques. Luc n'adhère pas vraiment à cette proposition car il se sent éloigné de son domaine de formation initiale.

Entre 2009 et 2010, Luc décide de mettre de côté ses recherches d'emplois pour se consacrer à son enfant pendant que sa compagne reprenne ses études. Il pratique également des activités sociales comme la pratique de jeux de carte, la participation à une association sportive, à une compagnie de théâtre et à des travaux d'écritures. Cependant, la nécessité financière devient de en plus contraignante pour le couple. Luc est alors contraint de retrouver un emploi notamment sur l'insistance de sa femme et de certains membres de sa famille. Au mois de juin 2010, sa compagne obtient son diplôme. A la

---

<sup>855</sup> Nous avons réalisé un entretien séparément avec Nathalie au mois de février 2012. Annexes Volume 1, Nathalie, Présentation du parcours, p. 501.

mi-septembre 2010, il est embauché, en contrat à durée déterminée, comme télé-conseiller administratif pour une plate-forme téléphonique. Le couple passe alors à un RSA activité.

Lors de notre premier entretien au mois de mars 2012, cela fait environ 3 ans que Luc est présent dans le dispositif RSA. Luc est âgé de 30 ans. Il explique qu'il n'est plus question, pour lui, de reprendre des études. Sa compagne occupe un emploi à durée déterminée d'animatrice périscolaire. Leurs deux salaires ont fait baisser le montant de leur RSA activité. Pour l'instant, Luc considère que cet emploi de télé-conseiller lui convient plus ou moins. Toutefois, il n'exclut pas l'idée de démissionner pour passer à un autre emploi ou bien pour s'en éloigner temporairement. Il envisage son avenir en conciliant un emploi qui n'est pas trop pénible avec des activités liées notamment à l'écriture ou à sa passion des jeux en ligne.

Au mois de septembre 2012, Luc quitte son emploi de télé-conseiller après avoir signé é successivement quatre contrat à durée déterminée. Il bénéficie des indemnités-chômage. Il s'occupe alors essentiellement de son fils qui est rentré en première section de maternelle. Sa compagne, Nathalie, signe un contrat à durée indéterminée, à la fin du mois de janvier 2013, sur un poste d'éducatrice spécialisée. Le couple sort du dispositif RSA à ce moment là.

Au mois de juillet 2013, Luc retrouve un emploi dans une entreprise spécialisée dans la maintenance informatique. Après, une courte formation, son employeur lui propose un contrat à durée déterminée de 12 mois.

Lors de notre deuxième entretien, par mail, au mois de janvier 2014, Luc est sorti du dispositif RSA depuis un an et demi environ. Il est âgé de 32 ans. Luc est toujours employé dans la même entreprise avec la promesse d'un un contrat à durée indéterminée à partir du mois de septembre 2014.

*Lignes des temps biographiques*

<p>1982</p> <p>Naissance de Luc en France.</p>	<p>2002-2008</p> <p>Il vit dans un studio étudiant appartenant à ses parents.</p> <p>Il rencontre sa compagne, Nathalie, pendant ses études et se met en couple.</p> <p>Nathalie est sortie de l'université sans avoir validé son DEUG (bac+2) en 2003</p>	<p>Janvier 2009- Mai 2009</p> <p>Naissance de son fils (mai 2009)</p> <p>Le couple déménage dans un autre appartement</p>	<p>mai 2009- septembre 2010</p> <p>Luc s'occupe de son fils.</p> <p>Nathalie termine ses études pour devenir éducatrice spécialisée</p>	<p>septembre 2010- juin 2012</p> <p>Nathalie obtient son diplôme. (bac+3)</p> <p>Elle s'inscrit à l'université de pour valider une Licence professionnelle</p>	<p>juin 2012 – janvier 2014</p> <p>Sa compagne est animatrice périscolaire puis devient éducatrice spécialisée avec un contrat à durée indéterminée.</p> <p>Elle ne valide pas sa Licence Professionnelle</p>
--	--	---	---	--	---

<p>2002</p> <p>Bac S</p>	<p>2002-2005</p> <p>Licence Lettres (bac +3)</p> <p>Université de Strasbourg</p>	<p>2006-2008</p> <p>Master 1 Lettres (bac+4)</p> <p>Master 2 Lettres (bac+5) non validé.</p> <p>Il quitte l'université.</p>	<p>mars 2008 - décembre 2008</p> <p>Période de recherches d'emplois.</p> <p>Luc n'est pas reçu lors de sa présentation à un concours d'enseignement</p>	<p>janvier 2009 – mai 2009</p> <p>Luc décroche un emploi de commercial en intérim dans une entreprise de téléprospection</p>	<p>Mai 2009- septembre 2010</p> <p>Période sans activité professionnelle.</p> <p>Luc est fortement engagé dans des activités associatives.</p>	<p>Septembre 2010- juin 2012</p> <p>Luc est embauché en contrat à durée déterminée sur un poste de télé-conseiller.</p>	<p>Juin 2012- juillet 2013</p> <p>Luc est sans activité professionnelle</p> <p>Il s'occupe de son fils qui rentre en première section maternelle.</p>	<p>juillet 2013- janvier 2014</p> <p>Luc signe un CDD de 12 mois dans une entreprise (informaticien)</p>
--------------------------	--	---	---	--	--	---	---	--

<p>Mai 2009- septembre 2010</p> <p>Luc et sa compagne sont allocataires du RSA socle</p>	<p>Septembre 2010-juin 2012</p> <p>Luc et sa compagne sont allocataires du RSA activité</p>	<p>Juin 2012- juillet 2013</p> <p>Luc et sa compagne sont sortis du dispositif RSA</p> <p>Luc a des indemnités-chômage</p>
--	---	--



## Lucie

### *Présentation du parcours*

Lucie est née dans le sud de la France en 1984. Sa mère est sans activité professionnelle. Son frère est ingénieur et réside à Strasbourg.

Après le bac, Lucie a d'abord réalisé un BTS (bac+2) à l'Université Aix-Marseille entre 2002 et 2004. A partir du mois de septembre 2004, elle s'est inscrite à l'Université de Strasbourg afin de réaliser une Licence (bac+3) et un Master 2 (bac+5) dans le domaine du Design. Lucie a obtenu son Master 2 au mois de juin 2009. Elle connaît alors une sortie de formation difficile et douloureuse, après s'être investie fortement dans ses études.

Au mois de septembre 2009, et notamment sur les conseils de sa mère, qui bénéficie du RSA, elle décide de recourir à ce minima social, soit 2 mois après la sortie de ses études, le temps de faire le point sur sa situation et d'obtenir une aide financière. Elle devient alors allocataire d'un RSA socle mais elle n'est pas accompagnée par un représentant du dispositif RSA. Pendant un an, elle réalise de nombreux emplois précaires en complément de son RSA. Elle devient alors allocataire d'un RSA socle et activité.

En décembre 2010, elle décide de s'inscrire sous le régime d'auto-entrepreneur dans le domaine du design. Elle essaye alors de se constituer un réseau professionnel afin de proposer des projets et de répondre à des commandes. Cette expérience se révèle difficile et ne lui apporte pas suffisamment de ressources financières pour sortir du dispositif RSA. Lucie, étant passionnée par le design, persévère dans cette démarche.

En février 2012, elle reçoit une convocation de la Mairie de Strasbourg pour se rendre à une réunion, à l'issue de laquelle elle signe un contrat d'engagement, afin d'être suivie par un conseiller en insertion professionnelle d'une mission locale pour l'emploi. Lucie s'étonne alors d'être restée pendant deux ans sans accompagnement alors qu'elle était en demande à ce moment-là.

Au mois de septembre 2012, au moment du premier entretien, Lucie est âgée de 28 ans. Elle est toujours allocataire d'un RSA socle et activité. Lucie est présente depuis 3 ans dans le dispositif. Par ailleurs, elle est célibataire et habite dans un appartement situé à Strasbourg. Lors de cet entretien, Lucie exprime un sentiment d'impuissance car elle a l'impression que tous ses efforts n'ont pas vraiment donné les résultats qu'elle attendait.

Au mois de décembre 2012, Lucie démarre un nouvel emploi, à temps partiel, avec un contrat à durée déterminée, dans l'animation périscolaire à Strasbourg. Elle intervient auprès d'enfants pour leur proposer un atelier de construction d'objets. Lucie pense que cette configuration professionnelle peut lui permettre à la fois de diversifier ses ressources financières, d'occuper un emploi utile et de se consacrer en parallèle à son activité de design. Lucie devient allocataire d'un RSA activité. Face à la charge de travail, Lucie décide d'arrêter ses activités dans le cadre de son auto-entreprise. Au mois de juin 2013, son contrat d'intervenante en milieu périscolaire prend fin.

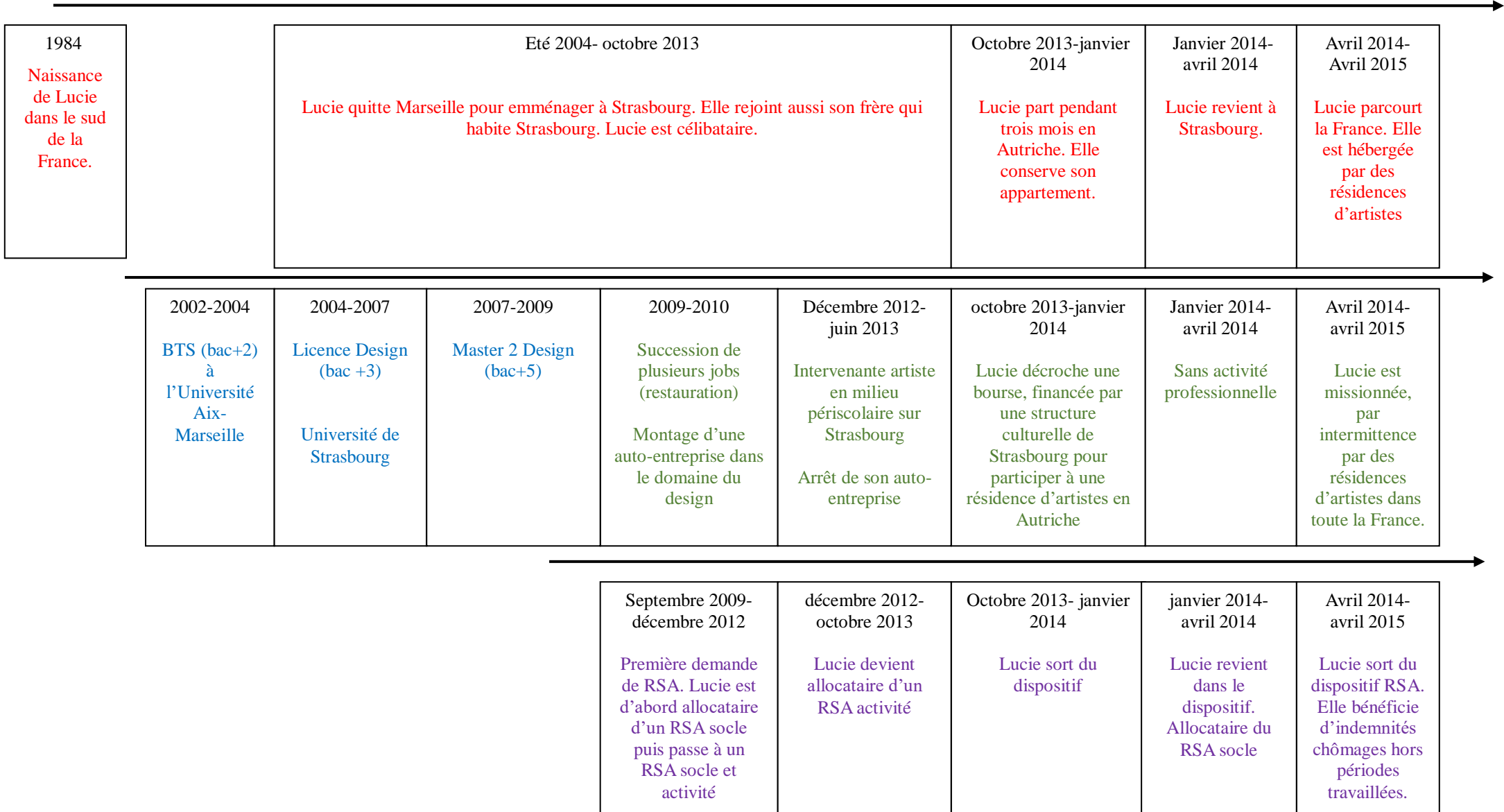
Lors de notre deuxième entretien, au mois de septembre 2013, Lucie est âgée de 29 ans. Elle est toujours allocataire d'un RSA activité mais elle allait bientôt bénéficier d'un RSA socle étant donné qu'elle n'a plus de revenus professionnels. Lucie est présente depuis 4 ans dans le dispositif. Lucie est toujours célibataire et habite le même appartement. Lors de l'entretien, Lucie indique qu'elle allait prochainement partir en Autriche, pendant trois mois, après avoir décroché une bourse d'un organisme culturel de Strasbourg. Cette mission artistique consiste à participer à une résidence d'artiste autour d'un projet sur le recyclage d'objets. En parallèle, Lucie a essayé de passer des entretiens d'embauches pour accéder à un emploi stable au sein d'une entreprise mais cette démarche n'a pas

abouti. Elle envisage également de revenir à l'Université de Strasbourg, après son séjour en Autriche, pour réaliser un doctorat.

Lorsqu'elle revient en France, au mois de janvier 2014, Lucie se réinscrit dans le dispositif RSA. Au mois d'avril 2014, Lucie est sollicitée pour réaliser des productions artistiques et participer à missions-résidences dans toute la France. A partir de là, Lucie n'est plus allocataire du RSA.

Lors d'un dernier entretien, par mail, au mois d'avril 2015, Lucie est âgée de 31 ans. Elle est hébergée de manière provisoire au sein d'une résidence d'artistes située à Montreuil-sur-Mer en France. Lucie est sortie depuis un an environ du dispositif. Lucie explique que sa situation professionnelle s'est améliorée et que son mode de vie est plus satisfaisant, même si elle est contrainte de vivre éloignée de ses proches pendant plusieurs semaines. Lorsque Lucie n'a pas de mission, elle bénéficie des indemnités chômage du Pôle Emploi.

*Lignes des temps biographiques*



## Marie

### *Présentation du parcours*

Marie est née dans le département du Haut-Rhin en 1986. Ses parents sont restaurateurs (gastronomie).

A la suite du baccalauréat, Marie s'inscrit dans une Licence en sociologie (bac+3) au mois de septembre 2004 à l'Université de Strasbourg. Elle quitte le domicile parental pour habiter un studio à Strasbourg. En 2007, elle arrête ses études universitaires car elle est prise dans une école de travail social à Strasbourg. En 2010, Marie obtient le Diplôme d'État d'Assistante Sociale (Bac+3).

A la sortie, Marie décide de ne pas chercher directement un emploi dans le domaine de sa formation et préfère faire une pause. Entre 2010 et 2011, elle se retrouve sans activité professionnelle. Les parents de Marie et son compagnon, qui est salariée, l'aident financièrement. Quelques temps après, elle cherche un emploi qui n'est pas lié directement au métier d'assistante sociale mais qui se situe dans le domaine de l'accompagnement de personnes en difficultés. A cette époque, Marie traverse une période difficile, sur le plan affectif, avec son compagnon. Le couple se sépare. .

A la fin de l'année 2011, Marie décroche un emploi vacataire d'accompagnatrice éducative à la mairie de Strasbourg. Toutefois, cet emploi ne lui permet pas de subvenir à ses besoins notamment depuis le départ de son compagnon. Elle décide au mois de janvier 2012 de recourir au RSA pour compléter ses revenus. Elle devient allocataire d'un RSA activité.

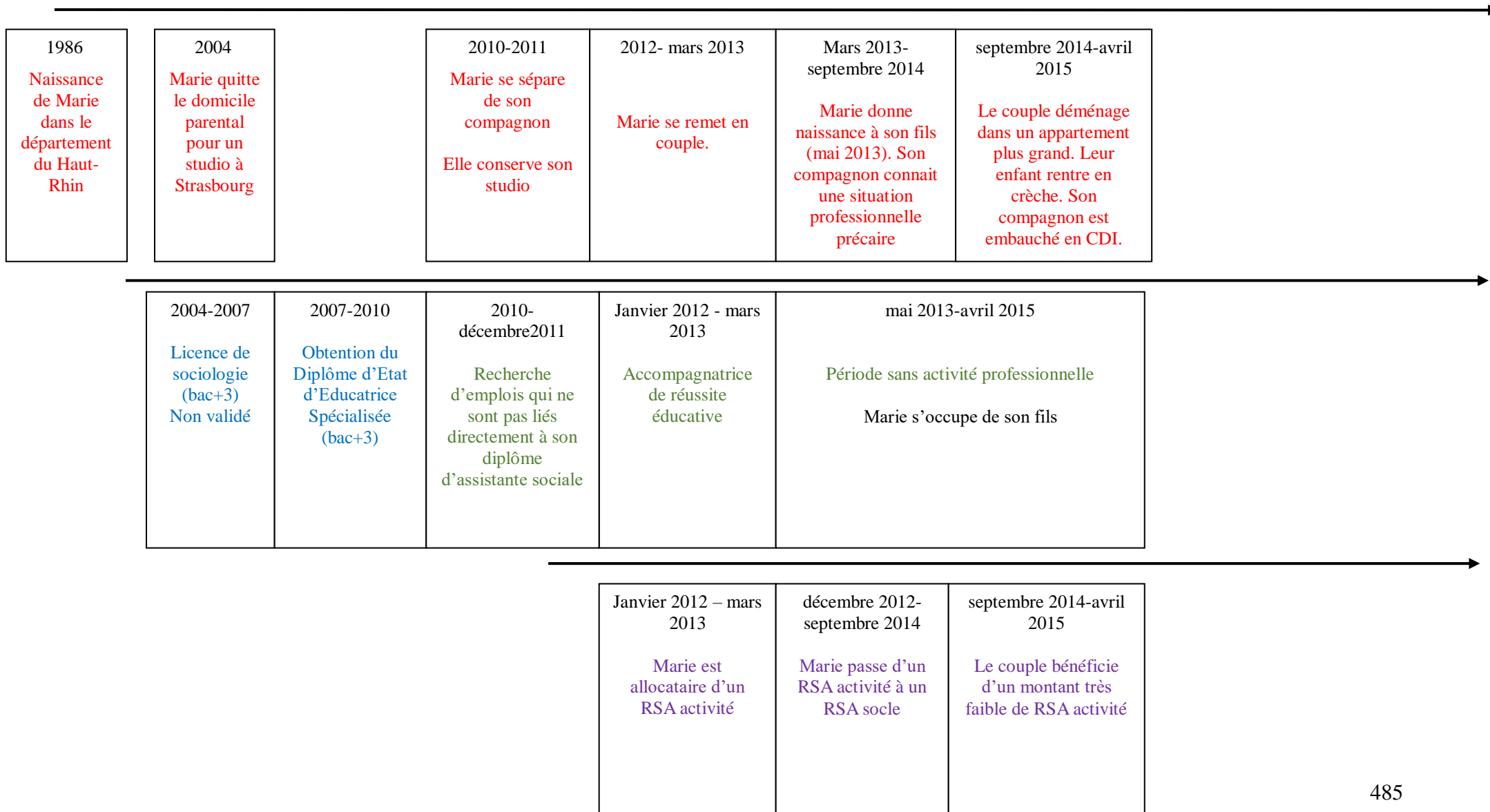
Lors de notre premier entretien sociologique, au mois de juin 2012, Marie est présente depuis 6 mois dans le dispositif RSA. Marie est âgée de 26 ans. Elle est célibataire et habite un appartement à Strasbourg. Elle explique que dans sa situation le RSA lui permet de prendre le temps pour intégrer un emploi stable qui lui convienne, d'aider des jeunes en échec scolaire et de faire des activités (danse et lectures) dans lesquelles elle peut se consacrer du temps à soi.

Quelques temps après, elle se remet en couple. Au mois de mars 2013, Marie est contrainte de quitter son emploi d'accompagnatrice car sa grossesse l'empêche de travailler. Marie passe d'un RSA activité à un RSA socle puisqu'elle n'a plus de revenus professionnels. Par ailleurs, son compagnon est en situation de précarité professionnelle. Au mois de mai 2013, Marie donne naissance à son fils.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de septembre 2013, Marie est âgée de 27 ans. Elle est présente depuis presque 2 ans dans le dispositif RSA. Elle est allocataire d'un RSA socle. Depuis l'accouchement, Marie essaye petit à petit de reprendre contact avec le monde professionnel. Marie est un peu inquiète de ne pas retrouver d'emplois dans un domaine intéressant. Toutefois, elle est confiante dans l'avenir.

Lors d'un troisième et dernier entretien, au mois d'avril 2015, Marie est âgée de 29 ans. Elle n'a pas connu d'activité professionnelle depuis le deuxième entretien. Son compagnon a été embauché, comme agent de sécurité, avec un contrat à durée déterminée. Le couple a déménagé pour accéder à un appartement plus confortable sur Strasbourg. Le couple bénéficie encore du RSA activité mais à un montant très faible. Marie explique que depuis son accouchement, elle s'est occupée essentiellement de son fils. Lors de ce dernier entretien, elle espère pouvoir revenir vers une activité professionnelle depuis que son fils est récemment entré en crèche.

*Lignes des temps biographiques*



# Mathieu

## *Présentation du parcours*

Mathieu est né 1986 dans le département du Bas-Rhin. Sa mère est infirmière et son père est responsable d'un centre Emmaüs.

En 2005, il obtient un Bac Art Appliqués. Dès le mois de septembre 2005, il s'inscrit à l'Université de Strasbourg dans une Licence Arts Plastiques. Il explique que son inscription à l'Université s'est faite sur insistance de ses parents. Très vite, il s'aperçoit que ce cadre institutionnel ne lui correspond pas. Il décide de quitter l'université au moment des mouvements sociaux liés au projet de loi sur le CPE (Contrat Première Embauche). Toutefois, son passage à l'université lui permet d'échanger avec ses camarades sur sa démarche artistique et sur la manière de la concrétiser. Depuis longtemps, Mathieu travaille sur un projet artistique qui allie l'écologie, le graphisme et le social. Il explique que cet attrait pour ce projet vient de son expérience adolescente lorsqu'il accompagnait son père dans ses engagements associatifs auprès d'un public en situation de grande pauvreté.

A la fin de l'année universitaire 2005-2006, Mathieu arrête ses études. De 2006 à 2011, il multiplie des emplois alimentaires et pratique la mendicité afin de financer son matériel et subvenir à ses besoins. Il se déplace dans le département du Bas-Rhin et dans le reste de la France. Il adopte alors un mode de vie nomade.

En mai 2011, lors d'un passage à Strasbourg, il se fait domicilier auprès d'une association qui intervient auprès de jeunes sans hébergement. Un travailleur social de cette association lui conseille de recourir au RSA pour améliorer son quotidien et ne pas dépendre uniquement de la mendicité. Cinq ans après la sortie de sa formation, Mathieu devient allocataire d'un RSA socle et activité. Il a également le statut d'artiste-auteur qui lui permet de déclarer ses revenus et travaille dans une résidence d'artistes. Il continue son projet artistique en aménageant son mode d'habitat à l'arrière de son vélo.

Lors de notre premier entretien au mois de juin 2012, Mathieu est âgé de 26 ans. Cela fait un an environ que Mathieu est présent dans le dispositif RSA. Il est célibataire et sans hébergement fixe. Il a construit un habitat sur son vélo qui est aussi son moyen de transport. Il considère le RSA comme une subvention publique pour financer son matériel ainsi qu'un mode de vie nomade centré sur l'articulation entre supports artistiques, réflexions sur notre époque et rencontres sociales.

Lors de notre deuxième entretien, au mois d'octobre 2013, Mathieu est âgé de 27 ans. Il continue d'organiser des animations de rue dans les villages alsaciens et améliore son Véhicule Ecologique de Création Ambulante. Mathieu est toujours allocataire d'un RSA socle et activité qu'il combine avec ses revenus professionnels issus de ses spectacles et quelques jobs par ci-par-la. Toutefois, Mathieu commence à mettre en place un mode de financement participatif pour ne plus dépendre du dispositif RSA qu'il trouve trop contraignant et peu adapté à sa mobilité géographique, sociale et professionnelle.

*Lignes des temps biographiques*



# Nathalie

## *Présentation du parcours*

Nathalie est une jeune femme née en 1984 Alsace. Elle a un père technicien et une mère sans activité professionnelle (anciennement éducatrice spécialisée).

En 1995, les parents de Nathalie divorcent. Nathalie, âgée de 11 ans, quitte le domicile de sa mère pour partir en région parisienne rejoindre son père. Ce déplacement géographique s'accompagne d'une mobilité sociale qui se traduit pour Nathalie par une insécurité identitaire et matérielle. Les relations avec sa belle-mère sont difficiles et Nathalie est confrontée à une situation sociale précaire. En 1999, Nathalie, âgée de 15 ans, revient en Alsace auprès de sa mère et poursuit sa scolarité

En septembre 2001, après l'obtention d'un bac littéraire, Nathalie s'inscrit à l'Université de Strasbourg pour réaliser un DEUG (Bac+2) en Lettres. Elle a l'objectif de devenir professeur de français comme son conjoint, Luc<sup>856</sup>, qui est également étudiant dans la même formation. Elle se met en couple avec Luc. Nathalie emménage dans le studio de son compagnon.

Au début de l'année 2003, Nathalie, âgée de 19 ans, est contrainte d'arrêter ses études car elle travaille à plein temps pour financer celles-ci. Son emploi l'empêche de se consacrer pleinement à sa formation. De plus, ses parents ne l'aident pas financièrement et elle n'a pas accès à une bourse universitaire. Ce désinvestissement subi de sa formation est difficile à vivre pour Nathalie qui se traduit par une profonde déception envers elle-même et envers les études. Cette période représente un temps de réflexion pour questionner son idéal professionnel. Elle arrive à la conclusion que le métier de professeur de français ne lui correspond plus. Quelques temps après, elle quitte également son emploi car elle fait un burn-out. Elle décide de prendre une année sabbatique tout en réalisant des emplois intérimaires notamment dans la restauration pendant que Luc continue ses études pour obtenir un Master 2 (bac+5).

En 2004, Nathalie s'oriente alors vers l'animation éducative en passant le BAFA puis exerce dans des centres de loisirs. Elle apprend qu'il existe un service de volontariat civil qui consiste à réaliser des missions rémunérées notamment dans le domaine de l'intervention sociale. Au printemps 2005, elle est acceptée par l'association Unicité pour un contrat de 6 mois renouvelable et bénéficie d'une bourse de 600 euros. Cette expérience lui permet alors de découvrir le monde associatif et de travailler auprès de personnes en situations de vulnérabilités sociales. Un coordinateur de l'association lui propose de passer le concours d'éducatrice spécialisée car Nathalie se révèle une passion pour le travail social. Au début, Nathalie est réticente à cette idée car elle se sent angoissée à l'idée de se confronter une nouvelle fois à des examens ou des concours. Sur l'insistance de son coordinateur, elle décide de s'inscrire aux épreuves du concours, avec d'autres volontaires, sans vraiment trop y croire.

Au mois de septembre 2006, Nathalie âgée de 22 ans, rentre en formation dans une école de travail social à Strasbourg pour accéder au Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée (bac+3). Au cours de cette année 2006, son compagnon, Luc décide de passer le concours CAPES pour devenir professeur de français tout en continuant son Master (bac+5) mais les résultats du concours se révèlent négatifs. Il décide alors d'interrompre son Master 2, quitte l'université et se met à chercher un emploi dans les administrations.

Nathalie, sa compagne, est enceinte au mois de septembre 2008. Elle décide de suspendre sa formation d'éducatrice spécialisée. Entre temps, Luc décroche un emploi de télé-prospecteur. Le

---

<sup>856</sup> J'ai réalisé un entretien séparément avec Luc au mois de mars 2012. Annexes Volume 1, Luc, Présentation du parcours, p. 491.



couple quitte leur studio pour s'installer dans un plus grand appartement. Au printemps 2009, elle donne naissance à un enfant né prématuré. A cette même période, Luc, son conjoint, perd son emploi. Lorsqu'il effectue des démarches administratives pour obtenir la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) auprès de la CAF du Bas-Rhin. Celle-ci le dirige vers une assistante sociale qui lui propose également de recourir au RSA car le couple a très peu de ressources financières. Luc décide de déposer une demande malgré la réticence de Nathalie qui préférerait que son compagnon retrouve un emploi.

Au mois de mai 2009, Nathalie est allocataire d'un RSA socle, soit 6 ans après avoir arrêté ses études universitaires. Au mois de septembre 2009, elle décide de terminer sa dernière année de formation pour obtenir le diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée. Luc est toujours sans-emploi et prend le temps de s'occuper de son enfant. Le fait d'être allocataire du RSA et d'être en dernière année de formation permet à Nathalie d'obtenir une dérogation pour continuer à percevoir le RSA jusqu'à la fin de ses études.

En juin 2010, elle réussit le diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée (bac +3). Elle essaye alors de trouver un emploi équivalent à sa formation et à son diplôme mais sans succès. À cette époque-là, elle est accompagnée également par une référente RSA chargée d'insertion professionnelle. Nathalie désire aussi reprendre des études universitaires. Elle s'inscrit dans une Licence Professionnelle en Intervention Sociale (bac+3). En septembre 2010, son conjoint retrouve un emploi, en contrat à durée déterminée, comme conseiller administratif sur une plate-forme téléphonique. Le couple passe alors sur un RSA activité. En janvier 2012, Nathalie commence un emploi, à durée indéterminée, en tant qu'animatrice périscolaire, à temps partiel, dans une école hors de Strasbourg.

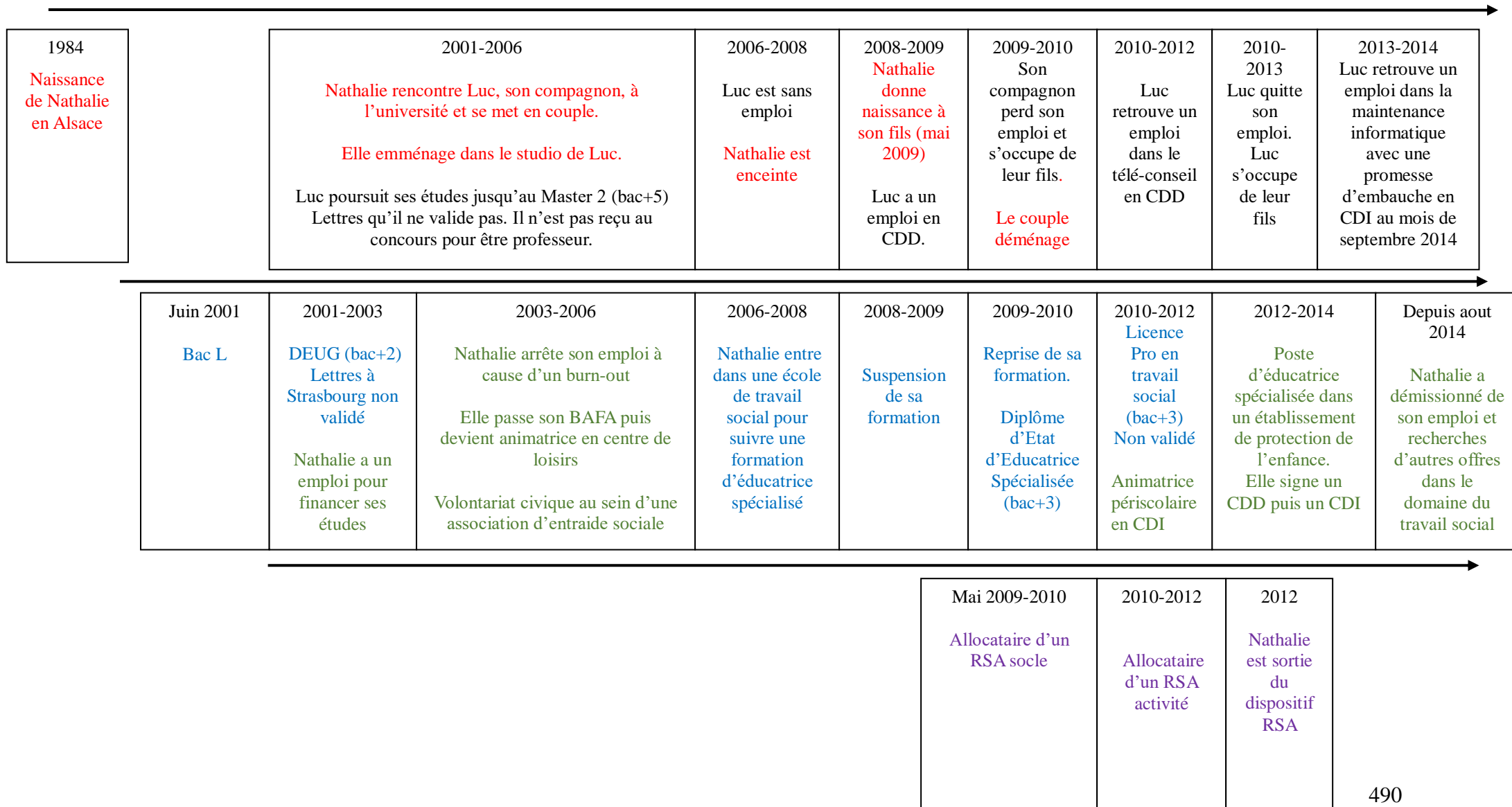
Lors de notre premier entretien au mois de février 2012, Nathalie est âgée de 28 ans. Elle est présente depuis 3 ans dans le dispositif. Elle est allocataire d'un RSA activité et habite à Strasbourg. Son fils rentre en première section de maternelle. Elle désire sortir rapidement du dispositif RSA, décrocher un emploi d'éducatrice spécialisée et faire en sorte que le couple puisse vivre de ses propres revenus. Cependant, le fait d'être allocataire d'un RSA activité lui permet d'observer une amélioration de ses conditions de vie. Au moment de l'entretien, elle espère finir son mémoire de Licence et trouver un poste d'éducatrice spécialisée, proche de Strasbourg, pour s'installer dans un mode de vie beaucoup plus stable.

Au mois de juillet 2012, Nathalie est embauchée sur un poste d'éducatrice spécialisée en contrat à durée déterminée de 6 mois. Le couple sort du dispositif RSA. A cette période, Nathalie doit rendre son mémoire de Licence professionnelle mais la charge de travail lié à son nouvel emploi l'empêche de le terminer. Nathalie met de côté cette formation. A la fin du mois de janvier 2013, Nathalie signe un contrat à durée indéterminée dans un établissement de protection de l'enfance.

Lors de notre deuxième entretien, au mois d'octobre 2013, Nathalie est âgée de 29 ans. Elle est sortie du dispositif RSA depuis 1 an environ. Au mois de juillet 2013, son compagnon, Luc, signe un contrat à durée déterminée pour 12 mois, avec la promesse d'un contrat à durée indéterminée au mois de septembre 2014. Nathalie exprime une satisfaction que son conjoint et elle-même puissent vivre de leurs salaires sans l'appui du RSA.

Lors d'un troisième entretien, par mail, au mois d'août 2015, Nathalie est âgée de 31 ans. Elle n'est pas revenue dans le dispositif RSA. Toutefois, Nathalie bénéficie des indemnités-chômage du Pôle Emploi après avoir démissionné de son poste d'éducatrice spécialisée au mois d'août 2014. Nathalie explique que malgré son investissement et sa passion pour son métier, les conditions de travail étaient devenues insupportables et des relations entre collègues détériorées. Nathalie ajoute qu'elle a été fortement bouleversée par cette expérience professionnelle mais qu'elle a aussi beaucoup appris sur son métier. Nathalie est à la recherche de nouveaux emplois dans le domaine de l'éducation spécialisée.

Lignes des temps biographiques



## Paul

### *Présentation du parcours*

Paul est né en 1989 en France. Ses parents sont natifs du Vietnam. Sa mère est à la retraite. Elle était cuisinière. Son père était enseignant au Vietnam. Il était ouvrier en France. Paul a deux grands-frères et deux grandes sœurs. Un de ses frères travaille en Allemagne dans la logistique.

En 1996, les parents de Paul divorcent. Son père repart vivre au Vietnam et verse régulièrement une pension alimentaire. Paul essaye de maintenir le contact avec son père.

Après avoir été orienté vers un bac scientifique, Paul connaît des difficultés scolaires au lycée. Il est orienté alors vers un Brevet d'Etudes Professionnelles (inférieur au bac) en comptabilité. Paul passe un bac technologique en 2006. Il est âgé de 17 ans.

Après avoir validé ce diplôme, il s'inscrit à l'Université de Strasbourg dans la perspective d'atteindre un niveau bac +2 avec un Diplôme Universitaire Technologique (DUT) en commerce. Il a obtenu ce diplôme en 2010. Paul souhaitait alors compléter sa formation initiale par une dernière année d'étude afin de passer une Licence en informatique (bac+3).

En 2011, Paul, âgé de 22 ans, se désengage de sa formation universitaire pour monter une entreprise individuelle spécialisée dans la maintenance informatique. Paul s'aperçoit rapidement que cette activité professionnelle ne lui permet pas d'avoir suffisamment de revenus et qu'elle reste très incertaine. Paul, qui vit, à ce moment-là, au domicile de sa mère, connaît une période difficile financièrement. Un ami qui travaille dans une boutique de télécommunications à Strasbourg le met en contact avec son employeur.

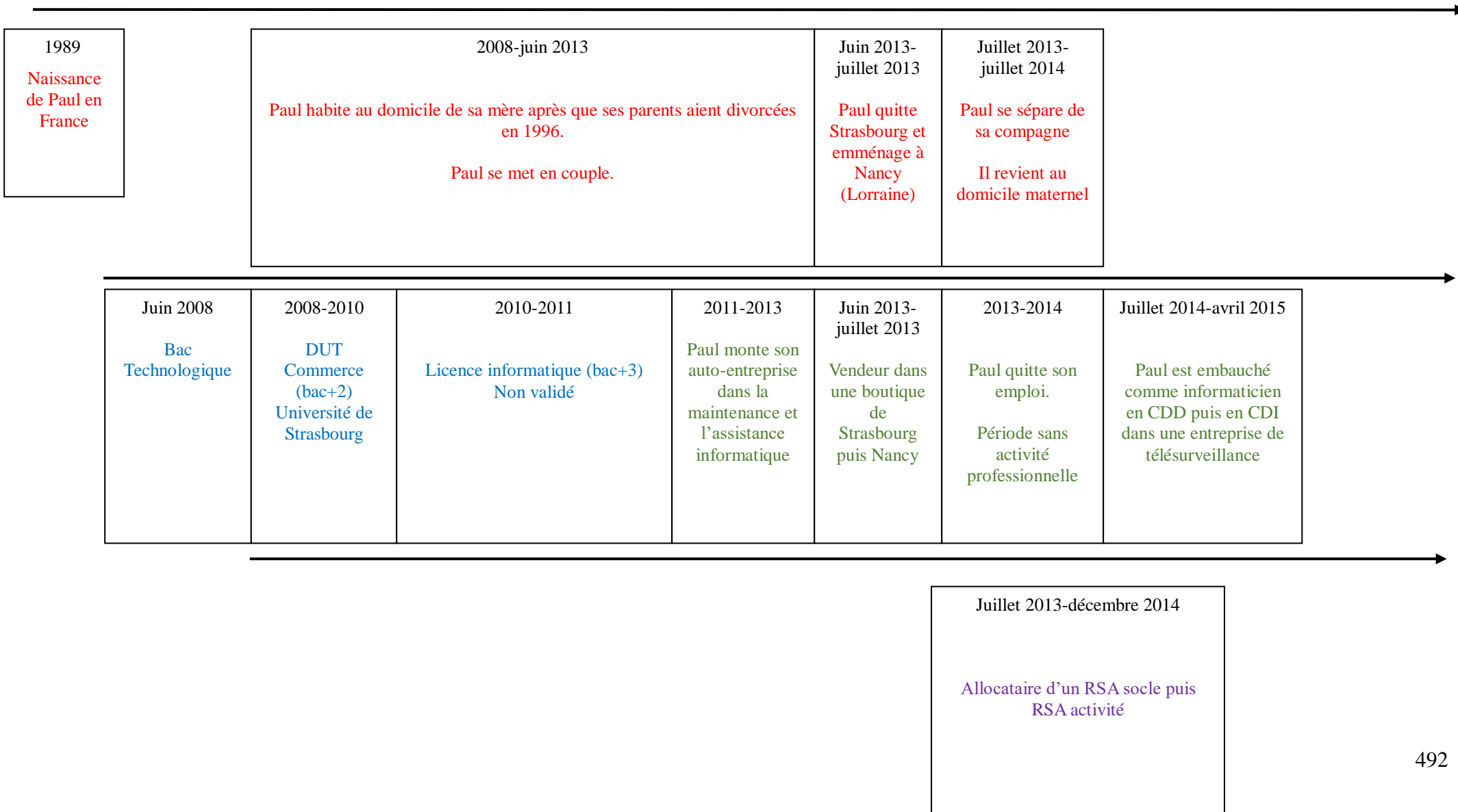
Au mois de juin 2013, deux ans environ après la sortie des études, Paul est embauché sous contrat à durée déterminée comme vendeur à Strasbourg. Après une période d'essai qui dure 1 mois, mais qui se révèle très pénible en raison des conditions de travail, il est transféré dans une autre boutique située à Nancy. Paul quitte alors le domicile familial pour accéder à un logement individuel avec l'appui financier de son frère et de sa belle-sœur. Un mois après son arrivée à Nancy, Paul est contraint de quitter cet emploi de vendeur car le contexte professionnel dans lequel il travaille devenait de plus en plus insupportable.

La démission de Paul, à l'été 2013, s'accompagne également d'une séparation conjugale et une perte financière qui l'amène à revenir au domicile parental. De retour à Strasbourg, Paul demande le RSA à la fin du mois de juillet 2013, soit deux ans et demi après la sortie de formation. Paul est alors accompagné par un conseiller du Pôle Emploi puis il est orienté vers une association d'insertion professionnelle qui s'occupe des cadres en recherche d'emploi. Pendant cette période, Paul pratique des activités sportives et essaye de se construire des nouveaux repères après une période biographique mouvementée. Il retrouve et sort avec ses amis de quartier afin de ne pas rester isolé.

Lors de notre premier entretien sociologique, au mois d'avril 2014, Paul est âgé de 25 ans. Il est allocataire du RSA socle. Il est célibataire et vit au domicile parental.

Au mois de juin 2014, Paul est hospitalisé à cause d'une méningite virale. Au mois de juillet 2014, il est embauché en contrat à durée déterminée. Au mois de décembre 2014, Paul sort du dispositif RSA et il signe un contrat à durée indéterminée au début de l'année 2015. Paul est alors âgé de 26 ans.

*Lignes des temps biographiques*



## Stéphanie

### *Présentation du parcours*

Stéphanie est née en France en 1987. La situation socio-professionnelle de ses parents n'a pas pu être renseignée.

En juin 2005, elle obtient un bac Littéraire dans le département du Haut-Rhin. En septembre 2005, elle s'inscrit dans une Licence de Droit (bac+3) à l'Université de Strasbourg. Elle est contrainte d'exercer des emplois alimentaires à côté de ses études car ses parents refusent de les financer. En effet, ceux-ci n'acceptent pas son choix d'étude. Stéphanie s'éloigne de ses parents. Face à ces difficultés, Stéphanie a dû mal à se concentrer pleinement sur sa formation. En décembre 2009, elle est obligée d'arrêter ses études car elle a dépassé un nombre d'inscriptions autorisées. Elle a un niveau de formation bac +2 non validé.

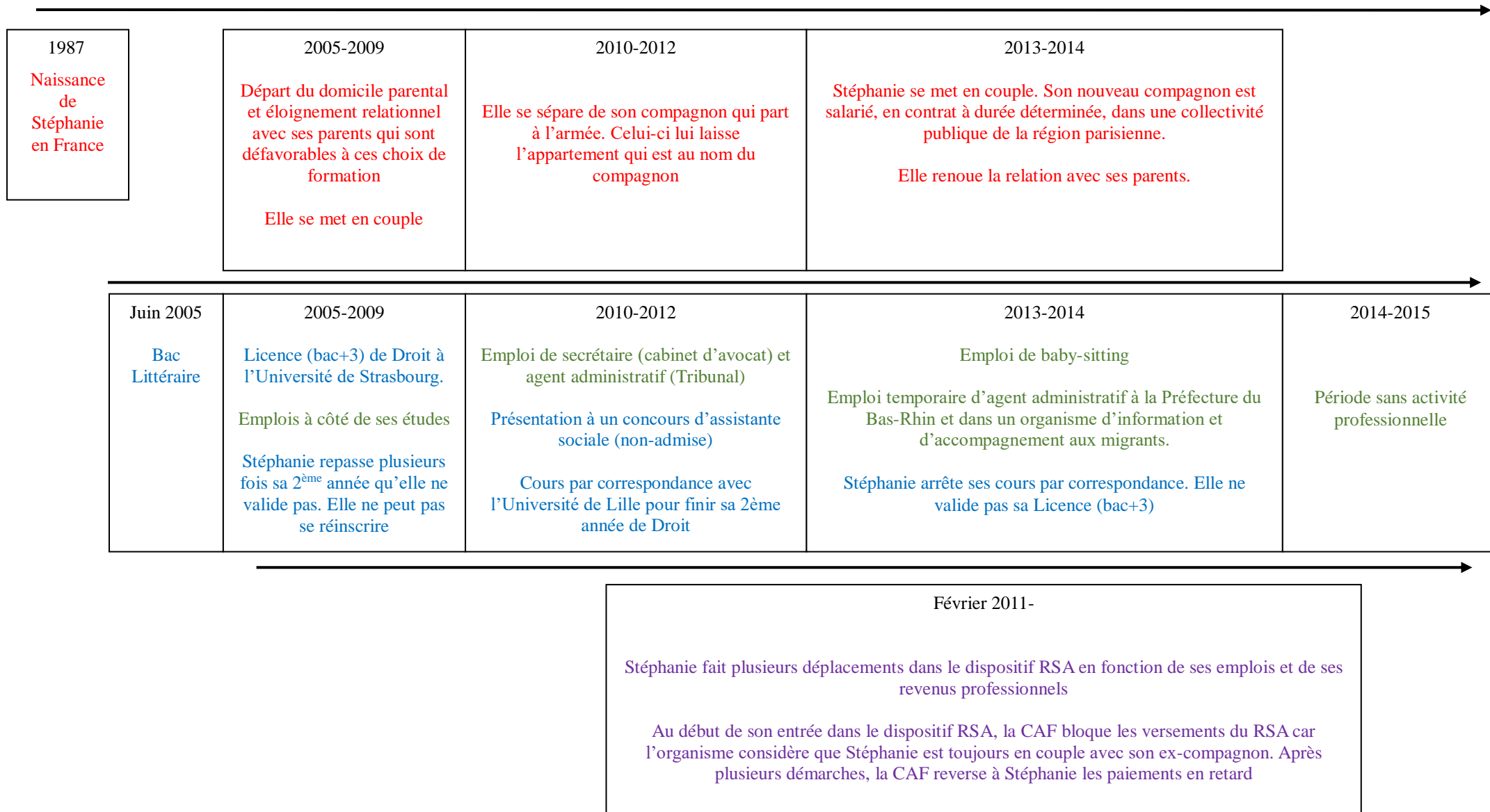
Au cours de l'année 2010, Stéphanie se met à chercher un emploi. Elle est alors embauchée comme secrétaire d'un cabinet d'avocat pendant huit mois puis employé administratif dans un Tribunal de Grande Instance. Entre temps, elle entend parler du RSA et décide d'y recourir au mois de février 2011 pour compléter ses revenus. En 2012, elle passe un concours pour intégrer une formation d'assistante sociale mais elle n'est pas prise à l'issue de l'épreuve orale. Elle essaye alors de finir sa 2<sup>e</sup> année de Droit et s'inscrit à l'Université de Lille où elle prend des cours par correspondances.

Lors de notre premier entretien sociologique, au mois de février 2013, Stéphanie est présente depuis deux ans dans le dispositif RSA. Elle est âgée de 26 ans. Elle habite à Strasbourg dans l'appartement de son ex-compagnon qui a intégré l'armée. Elle est allocataire d'un RSA socle. Stéphanie continue ses études de Droit et cherche en même temps des emplois dans le domaine juridique. Elle explique que le RSA lui permet de faire cette transition. Toutefois, elle s'est retrouvée dans une situation conflictuelle avec la CAF. Cet organisme ne reconnaît pas la situation sociale de Stéphanie qui s'est retrouvée célibataire mais résidant toujours dans l'appartement de son ex-compagnon. Au moment de l'entretien, Stéphanie avait un très faible montant de RSA. Ce qui compliquait son existence sociale quotidienne confrontée à une grande précarité.

Au mois de mars 2013, Stéphanie effectue du baby-sitting puis elle est embauchée, pendant 3 mois, comme agent administratif à la Préfecture du Bas-Rhin où elle est chargée d'étudier les demandes de titres de séjours. Stéphanie passe d'un RSA socle à un RSA activité. De mi-août à mi-décembre 2013, Stéphanie est recrutée dans un organisme public chargée d'informer et d'accompagner les migrants sur leurs droits. Stéphanie revient, ensuite, à la Préfecture pendant 1 mois.

Lors de notre deuxième entretien, au mois de février 2014, Stéphanie est âgée de 27 ans. Elle est revenue allocataire du RSA socle depuis la fin du mois de janvier 2014. Le problème avec la CAF s'est résolu et l'organisme lui a versé des paiements en retard. Stéphanie s'inscrit au Pôle Emploi. Entre 2013 et 2014, Stéphanie s'est remise en couple avec son nouveau compagnon qu'elle avait rencontré lorsqu'elle était étudiante à l'Université de Strasbourg. Cette nouvelle configuration conjugale apporte à Stéphanie une sécurité affective et matérielle. Son compagnon est salarié, en contrat à durée déterminée, dans une collectivité publique sur la région parisienne. Par ailleurs, Stéphanie, sur les conseils de son compagnon, décide de renouer le lien avec ses parents. A partir de la mi-avril 2014, Stéphanie est sortie du dispositif RSA. Elle perçoit des indemnités-chômages du Pôle Emploi correspondant aux périodes où elle a été employée.

## Lignes des temps biographiques



## Younès

### *Présentation du parcours*

Younès est né en 1985 en Alsace. Sa mère est assistante maternelle et son père est concierge.

Lorsque Younès obtient, au mois de juin 2002 son bac Sciences et Techniques Tertiaires spécialité Commerce. Ensuite, il s'inscrit en BTS Transport. Il accède à ce diplôme au mois de juin 2004. Il arrête alors ses études pour prendre une année sabbatique. En 2005, il s'oriente alors vers une Licence en management des organisations. Younès reprend une année sabbatique puis réintègre, en 2009 une formation universitaire Master en management international et marketing. Il obtient un diplôme Master 2 au mois de juin 2011.

Il part alors aux États-Unis et au Canada où il travaille pour des entreprises dans lesquels il effectue des emplois comme stagiaire. Il revient en France au printemps 2012. Il réintègre le domicile parental. Au mois de mai 2012, Younès décide alors de recourir au RSA afin d'économiser cet argent puis s'inscrit dans des démarches d'insertion professionnelle. En parallèle, il aide un ami à monter une entreprise mais au bout de huit mois, il décide d'arrêter cette expérience. Ses entretiens d'embauche se révèlent également infructueuses. Il rencontre sa compagne qui est encore étudiante. Ils décident de se mettre en couple mais ne peuvent pas emménager dans leur propre habitat.

Lors de notre premier entretien sociologique, au mois de février 2013, Younès est présent depuis 10 mois dans le dispositif. Il est âgé de 27 ans. Il habite à Strasbourg au domicile parental. Il est allocataire d'un RSA socle. Younès explique que son expérience du RSA est une opportunité pour prendre le temps de chercher un emploi qui lui correspond vraiment. Cette aide sociale constitue également un argent de poche. Cette situation lui permet de se concentrer sur des activités hors emploi telles que l'apprentissage de l'arabe, la pratique sportive ou bien la pratique religieuse.

A la fin du mois de février 2013, Younès décroche un emploi comme chargé de mission au sein d'une collectivité locale pour développer des programmes d'apprentissage. Il signe un contrat à durée déterminée jusqu'au mois de septembre 2014. Par ailleurs, il quitte le domicile parental et aménage dans un nouvel appartement avec sa compagne. Au mois d'avril 2013, Younès sort du dispositif RSA.

Lors de notre deuxième entretien, au téléphone, au mois de juillet 2014, Younès est âgé de 29 ans. Il est sorti du dispositif depuis un an environ. Lors de cet entretien, Younès explique que son contrat risque de ne pas être renouvelé ou bien que son employeur lui propose un autre poste mais avec des conditions de travail moins favorables. En parallèle, Younès cherche d'autres offres d'emplois dans d'autres structures privées ou publiques. Cette situation professionnelle incertaine le met en colère car il aimerait un mode de vie moins instable. Toutefois, Younès se prépare à la possibilité d'alterner des périodes d'activités professionnelles avec des périodes de non-emploi avec l'aide d'indemnités-chômages. Il n'espère pas revenir dans le dispositif RSA.

*Lignes des temps biographiques*

<p>1985</p> <p>Naissance de Younès en Alsace</p>	<p>2002-2011</p> <p>Younès habite au domicile parental</p> <p>Il est célibataire</p>	<p>2011-2012</p> <p>Younès part au Canada et aux Etats-Unis</p>	<p>2011-2012</p> <p>Younès revient en France au domicile parental.</p> <p>Il se met en couple</p>	<p>2013-2014</p> <p>Younès et sa compagne emménage dans leur appartement</p>
--	--	---	---	--

<p>Juin 2002</p> <p>Bac Sciences Techniques Tertiaires Spécialité commerce</p>	<p>2002-2004</p> <p>BTS Transport Logistique (bac+2)</p>	<p>2004-2005</p> <p>Période sans activité professionnelle</p>	<p>2005-2008</p> <p>Licence Management des organisations (bac+3)</p>	<p>2008-2009</p> <p>Période sans activité professionnelle</p>	<p>2009-2011</p> <p>Master 2 Management (bac+5)</p>	<p>2011-2012</p> <p>Stagiaire dans des entreprises au Canada et aux Etats-Unis</p>	<p>2012-2013</p> <p>Montage d'une auto-entreprise avec un ami</p> <p>Recherches d'emplois dans son domaine de formation</p>	<p>2013-2014</p> <p>Chargé de mission en contrat à durée déterminée pour une collectivité locale</p>
--	--	---	--	---	---	--	---	--

Mai 2012-avril 2013

Younès est allocataire du RSA socle





## Liste des Tableaux

## Principales caractéristiques socio-démographiques

Tableau n°1

*Nombre de jeunes diplômés selon le sexe*

	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
<b>Sexe</b>	
<i>femme</i>	22
<i>homme</i>	15
<b>Total général</b>	<b>37</b>

Tableau n°2

*Nombre de jeunes diplômés selon l'âge*

	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
<b>Age</b>	
<i>25-30</i>	30
<i>19-24</i>	7
<b>Total général</b>	<b>37</b>

Tableau n°3

*Nombre de jeunes diplômés selon le lieu d'habitation*

	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
<b>Lieu d'habitation</b>	
<i>Strasbourg</i>	28
<i>Département Bas-Rhin</i>	8
<i>Communauté Urbaine de Strasbourg</i>	1
<b>Total général</b>	<b>37</b>

## Tableau n°4

*Nombre de jeunes diplômés selon la catégorie socio-professionnelle des parents (père et mère)*

<b>Profession</b>	<b>Parents (pères et mères)</b>
Agriculteur	1
Artisan et commerçant	3
Cadre	2
Décédé	5
Social/Santé	7
Professeur	2
Employé Administratif	4
Agent commercial	3
Ingénieur	4
Employé de ménage	4
Ouvrier	5
Retraité	6
Technicien	3
Sans emploi	12
Non renseigné	13
<b>Total</b>	<b>74</b>

(Rouge : professions indépendantes, vert : cadre et professions intellectuelles supérieures, bleu : professions intermédiaires, violet : employés, orange : ouvriers, noir : sans activité professionnelle ou non renseigné).

## Tableau n°5

*Nombre de jeunes diplômés selon le niveau de diplôme ou formation*

<b>Niveau de diplôme ou de formation</b>	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
Bac/Bac pro	9
Bac+2	6
Bac+3	10
Bac+5	12
<b>Total général</b>	<b>37</b>

## Tableau n°6

*Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leur domaine de formation*

	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
<b>Domaine de formation</b>	
Art	5
Administratif	3
Agriculture	2
Commerce	3
Communication/Marketing	1
Comptabilité	1
Droit	1
Economie	1
Lettres	1
Management/Gestion	3
Santé/Social	5
Sciences de la Vie	3
Sciences Humaines	5
Travaux publics	3
<b>Total général</b>	<b>37</b>

## Tableau n°7

*Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA ayant validé ou non leur diplôme ou formation*

	Nombre de jeunes diplômés	
<b>Validation du diplôme</b>		
<i>oui</i>		27
<i>non</i>		10
<b>Total général</b>		<b>37</b>

## Tableau n°8

*Tableau croisé entre le sexe et le niveau de diplôme ou de formation*

	Niveau de diplôme ou de formation	Nombre de jeunes diplômés
<b>Sexe</b>		
<i>femme</i>	Bac (dont bac pro)	6
	Bac+2	3
	Bac+3	6
	Bac+5	7
<i>Total femme</i>		22
<i>homme</i>	Bac (dont bac pro)	3
	Bac+2	3
	Bac+3	4
	Bac+5	5
<i>Total homme</i>		15
<b>Total général</b>		<b>37</b>

## Tableau n°9

*Tableau croisé entre l'âge et le niveau de diplôme ou de formation*

	<b>Niveau de diplôme ou de formation</b>	<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
<b>Age</b>		
<i>19-24</i>		
	Bac (dont bac pro)	6
	Bac+2	1
<i>Total 19-24</i>		7
<i>25-30</i>	Bac (dont bac pro)	3
	Bac+2	5
	Bac+3	10
	Bac+5	12
<i>Total 25-30</i>		30
<b>Total général</b>		<b>37</b>

## Répartition des jeunes diplômés dans le dispositif RSA

Tableau n°10

*Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le type de RSA*

	Nombre de jeunes diplômés	
<b>Type de RSA</b>		
<i>socle et activité</i>		8
<i>socle</i>		21
<i>activité</i>		8
<b>Total général</b>		<b>37</b>

Tableau n°11

*Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leur sexe*

	Type de RSA			Nombre de jeunes diplômés
<b>Sexe</b>	<i>activité</i>	<i>socle</i>	<i>socle et activité</i>	
<i>femme</i>	7	8	7	22
<i>homme</i>	1	13	1	15
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>37</b>

Tableau n°12

*Nombre des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leur âge*

	Type de RSA			Nombre de jeunes diplômés
<b>Age</b>	<i>activité</i>	<i>socle</i>	<i>socle et activité</i>	
19-24 (RSA jeunes)	2	4	1	7
25-30	6	17	7	30
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>37</b>



## Tableau n°13

*Nombre des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon la composition de leur foyer allocataire*

Composition du foyer allocataire	Type de RSA			Nombre de jeunes diplômés
	activité	socle	socle et activité	
<i>célibataire sans enfants</i>	4	11	4	19
<i>célibataire avec enfants</i>		2	1	3
<i>en couple avec enfants</i>	3	4		7
<i>en couple sans enfants</i>	1	4	3	8
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>37</b>

## Tableau n°14

*Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leur type d'habitation*

Type d'habitation	Type de RSA			Nombre de jeunes diplômés
	activité	socle	socle et activité	
<i>Logement individuel</i>	6	8	4	18
<i>colocation</i>	1	2	2	5
<i>domicile familial</i>	1	11	1	13
<i>Habitat mobile</i>			1	1
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>37</b>

Tableau n°15

Nombre de jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leur niveau de diplôme ou de formation

	Niveau de diplôme ou de formation	Nombre de jeunes diplômés
<b>Type de RSA</b>		
<i>activité</i>	Bac (dont bac pro)	1
	Bac+2	1
	Bac+3	3
	Bac+5	2
<i>Total activité</i>		<b>8</b>
<i>socle</i>	Bac (Bac pro)	7
	Bac+2	4
	Bac+3	6
	Bac+5	4
<i>Total socle</i>		<b>21</b>
<i>socle et activité</i>	Bac+2	1
	Bac+3	1
	Bac+5	6
<i>Total socle et activité</i>		<b>8</b>
<b>Total général</b>		<b>37</b>

## Parcours entre sortie de formation et recours au RSA

Tableau n°16

*Répartition des jeunes diplômés selon leur âge et la durée entre sortie de formation / recours au RSA.*

Durée entre sortie de formation /recours au RSA	Age		Nombre de jeunes diplômés
	19-24 (RSA jeunes)	25- 30	
<i>Inférieur à 1 an</i>		6	6
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>		4	4
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	5	6
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	1	6	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		4	4
<i>RSA en cours de formation</i>	5	5	10
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>37</b>

Tableau n°17

*Répartition des jeunes diplômés selon leur sexe et la durée entre sortie de formation / recours au RSA.*

Durée entre sortie de formation / recours au RSA	Sexe		Nombre de Jeunes diplômés
	Femme	Homme	
<i>Inférieur à 1 an</i>	3	3	6
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	3	1	4
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	3	3	6
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	3	4	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>	2	2	4
<i>RSA en cours de formation</i>	8	2	10
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>37</b>

Tableau n°18

*Répartition des jeunes diplômés selon leur niveau de diplôme et la durée entre sortie de formation / recours au RSA.*

<b>Durée entre sortie de formation et recours au RSA</b>	<b>Niveau de diplôme ou de formation</b>				<b>Nombre de jeunes diplômés</b>
	<i>Bac pro</i>	<i>Bac +2</i>	<i>Bac+3</i>	<i>Bac +5</i>	
<i>Inférieur à 1 an</i>			1	5	6
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>			3	1	4
<i>Entre 2 et 3 ans</i>	1	2		3	6
<i>Entre 3 et 4 ans</i>	2	2	1	2	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>	2		2		4
<i>RSA en cours de formation</i>	4	2	3	1	10
<b>Nombre de jeunes diplômés</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>37</b>

## Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA

Tableau n°19

*Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le sexe*

Nombre d'années dans le RSA au moment du premier entretien	Sexe		Nombre de jeunes diplômés
	femme	homme	
<i>Inférieur à 1 an</i>	6	8	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	8	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	4		4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	4	3	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1	1
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>37</b>

Tableau n°20

*Présence des jeunes diplômés présents dans le dispositif RSA selon l'âge*

Nombre d'années dans le RSA au moment du premier entretien	Age		
	19- 24 ans	25-30 ans	
<i>inférieur à 1 an</i>	1	13	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	3	8	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	3	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	2	5	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1	1
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>37</b>

Tableau n°21

Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le type de RSA

Nombre d'années dans le RSA au moment du premier entretien	RSA			Nombre de jeunes diplômés
	<i>activité</i>	<i>socle</i>	<i>socle et activité</i>	
<i>inférieur à 1 an</i>	4	9	1	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	2	6	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1	2	1	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	1	4	2	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>		1		1
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>37</b>

Tableau n°22

Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon le niveau de diplôme

Nombre d'années dans le RSA au moment du premier entretien	Niveau de diplôme ou de formation				Nombre de jeunes diplômés
	<i>Bac (bac pro)</i>	<i>Bac+2</i>	<i>Bac+3</i>	<i>Bac+5</i>	
<i>inférieur à 1 an</i>	2	2	5	5	14
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	4	2	2	3	11
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1		2	1	4
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	2	2		3	7
<i>Entre 4 et 5 ans</i>			1		1
<b>Total général</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>37</b>

## Les transitions sociales dans le dispositif RSA

Tableau n°23

*Les déplacements des jeunes diplômés dans le dispositif RSA, entre le premier, le deuxième entretien et en tenant compte des entretiens supplémentaires.*

	<b>1<sup>er</sup> entretien</b>	<b>2<sup>ème</sup> entretien</b>	<b>3<sup>ème</sup> entretien</b>
<b>1. Annabelle</b>	RSA Socle et activité	Sortie du dispositif RSA	
<b>2. Arnaud</b>	RSA socle	RSA activité	
<b>3. Bilal</b>	RSA socle	Sortie du dispositif RSA	Sortie du dispositif RSA
<b>4. Bruno</b>	RSA socle et activité	RSA socle et activité	RSA socle et activité
<b>5. Dounia</b>	RSA socle et activité	Sortie du dispositif RSA	
<b>6. Emeline</b>	RSA socle et activité	RSA socle et activité	
<b>7. Jérémie</b>	RSA socle	Sortie du dispositif RSA	RSA socle et activité
<b>8. Jérôme</b>	RSA socle	Sorti du dispositif RSA	
<b>9. Julien</b>	RSA socle	Sorti du dispositif RSA	

<b>10. Luc</b>	RSA activité	Sorti du dispositif RSA	
<b>11. Lucie</b>	RSA socle et activité	RSA activité	Sorti du dispositif RSA
<b>12. Marie</b>	RSA activité	RSA activité	Sorti du dispositif RSA
<b>13. Mathieu</b>	RSA socle et activité	RSA socle et activité	
<b>14. Nathalie</b>	RSA activité	Sortie du dispositif RSA	Sortie du dispositif RSA
<b>15. Paul</b>	RSA socle	Sortie du dispositif RSA	
<b>16. Stéphanie</b>	RSA socle	RSA socle et activité	Sortie du dispositif RSA
<b>17. Younès</b>	RSA socle	Sortie du dispositif RSA	



## Les sorties du dispositif RSA

Tableau n°24

*Les jeunes diplômés sortis du dispositif (dont aller et retour) selon le type de RSA*

Sorties du dispositif RSA	Type de RSA			Nombre de diplômés sortis du dispositif RSA entre le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> entretien
	<i>activité</i>	<i>socle</i>	<i>socle et activité</i>	
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>		2	1	3
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>		1		1
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	2	1		3
<i>Entre 4 ans et 5 ans</i>		1	1	2
<i>Aller et retour</i>			1	1
<b>Total Général</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Tableau n°25

*Les jeunes diplômés sortis du dispositif RSA (dont aller et retour) selon le sexe*

Sorties du dispositif RSA	Sexe		Nombre de diplômés sortis du dispositif RSA au moment du 2 <sup>ème</sup> entretien
	<i>femme</i>	<i>homme</i>	
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	1	2	3
<i>Entre 2 ans et 3 ans</i>	1		1
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>	1	2	3
<i>Entre 4 ans et 5 ans</i>	1	1	2
<i>Aller et retour</i>		1	1
<b>Total Général</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

Tableau n°26

*Les jeunes diplômés sortis du dispositif (dont aller et retour) selon le niveau de diplôme*

Sortie du dispositif RSA	Niveau de diplôme ou de formation			Nombre de jeunes diplômés sortis du dispositif RSA entre le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> entretien
	Bac+2	Bac+3	Bac+5	
<i>Entre 1 an et 2 ans</i>	1		2	3
<i>Entre 3 ans et 4 ans</i>		1	2	3
<i>Entre 4 ans et 5 ans</i>	1		2	3
<i>Aller et retour</i>			1	1
<b>Total Général</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>10</b>





# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I - CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>25</b>
CHAPITRE I- LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉTAT SOCIAL FRANÇAIS : L'EXEMPLE DU PASSAGE ENTRE LE RMI ET LE RSA .....	26
1. <i>L'État Social en mutation : d'une politique d'assistance et d'insertion collective à l'activation sociale individualisée</i> .....	27
1.1 L'institutionnalisation de l'assistance sociale comme réponse politique à la question de la pauvreté .....	27
1.2 Un renversement de la logique de dette sociale et une individualisation des politiques sociales .....	30
2. <i>Du RMI au RSA : des inflexions dans la gouvernance des dispositifs d'insertion</i> .....	33
2.1 L'instauration du Revenu Minimum d'Insertion : un nouveau type de protection sociale .....	33
2.2 Le passage du RMI au RSA .....	37
2.3 Le Revenu de Solidarité Active : des allocataires entre précarité assistée et injonction à la reprise d'un travail	39
CHAPITRE II- LES JEUNES DIPLOMES ALLOCATAIRES DU RSA DANS LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN .....	45
1. <i>Caractéristiques socio-démographiques des jeunes diplômés allocataires du RSA</i> .....	45
1.1 Informations statistiques départementales et locales .....	46
1.2 Les données sociodémographiques du groupe d'étude.....	49
1.2.1 Présentation générale du groupe d'étude .....	50
1.2.2 Données croisées entre le type de RSA et les critères sociodémographiques .....	51
1.2.3 Les jeunes diplômés dans le dispositif RSA selon leurs niveaux de formation .....	52
2. <i>Les différents parcours des jeunes diplômés dans le dispositif RSA</i> .....	54
2.1 Répartition des jeunes diplômés dans le dispositif RSA .....	54
2.2 De multiples temporalités sociales et des transitions internes ou externes au dispositif .....	55
2.2.1 Durée entre sortie de formation et recours au RSA .....	56
2.2.2 Des temps de présence pluriels dans le dispositif RSA.....	57
2.2.3 De multiples déplacements internes au dispositif RSA .....	60
2.2.4 Les jeunes diplômés sortis du dispositif RSA .....	60
CHAPITRE III- METHODOLOGIE .....	63
1. <i>La rencontre avec les jeunes diplômés par l'intermédiaire des professionnels du dispositif RSA</i> .....	63
1.1 La prise de contact avec les intermédiaires professionnels chargés de mettre en œuvre le dispositif RSA ...	63
1.2 Les premiers rendez-vous avec les jeunes diplômés allocataires du RSA .....	67
2. <i>Le recueil des pratiques sociales et des données socio-biographiques</i> .....	69
2.1 Première phase : les entretiens semi-directifs .....	69
2.2 Deuxième phase : les récits et entretiens socio-biographiques.....	71
2.3 La position sociale du chercheur et les attitudes socio-émotionnelles du narrateur .....	74
3. <i>Présentation des parcours et lignes des temps biographiques</i> .....	77

## PARTIE II- DES MODES DE VIE ENTRE DISQUALIFICATION, QUETE DE PROTECTION SOCIALE ET NOMADISME

..... 81

CHAPITRE I –SE MOBILISER POUR UNE SORTIE RAPIDE DU DISPOSITIF RSA ET NE PLUS SUBIR L'ABSENCE D'UN REVENU SALARIAL : LE MODE DE VIE MARQUE PAR LA DISQUALIFICATION SOCIALE..... 87

1. Une entrée dans le dispositif RSA difficile après une sortie de formation insatisfaisante .....	89
1.1 De nombreuses difficultés financières pour poursuivre ses études et des obstacles pour faire reconnaître ses qualifications.....	89
1.2 Des sorties de formations vécues comme des dysfonctionnements de parcours .....	91
2. Une aide sociale insuffisante mais nécessaire pour vivre au quotidien .....	94
2.1 Une prestation sociale pour survivre .....	94
2.2 Utiliser le RSA pour éviter des situations sociales plus désavantageuses .....	96
3. Privilégier la recherche d'emploi, la formation et les expériences professionnelles .....	99
3.1 Prolonger le parcours de formation.....	100
3.2 Multiplier les expériences professionnelles et les recherches d'emplois .....	101
3.3 S'accorder un temps pour la famille ou les amis et se distraire un peu .....	105
4. Des identités sociales singulières caractérisées par une recherche de réhabilitation.....	110
4.1 Utiliser le dispositif RSA comme un tremplin .....	110
4.1.1 Des professionnels qui doivent aider à reconquérir une place stable dans le marché de l'emploi .....	111
4.1.2 Réaffirmer son adhésion au salariat.....	113
4.2 Déjouer les tensions sociales, avec l'entourage proche, liées à l'absence d'employabilité.....	118
4.2.1 Masquer sa situation d'allocataire du RSA : entre esquive et détachement identitaire .....	118
4.2.2 Résister aux stigmatisations sociales : entre argumentation et affrontement .....	121
4.3 Disqualification sociale et retour rapide vers l'emploi qualifié.....	124
4.3.1 Dénigrer son appartenance au système de protection sociale .....	124
4.3.2 Se mobiliser pour se détacher de la figure d'assisté social .....	127

CHAPITRE II - RECOURIR AU RSA ET PRENDRE LE TEMPS D'EXISTER : LE MODE DE VIE EN QUETE DE PROTECTION SOCIALE ..... 131

1. Solliciter le RSA : un désengagement des études et une réorientation du mode de vie .....	133
1.1 Se distancier du monde de la formation.....	133
1.2 Se reconvertir ou se spécialiser professionnellement.....	135
1.3 Se protéger des incertitudes et des aléas du parcours de vie.....	139
2. Privilégier l'usage du RSA pour assurer une existence sociale moins dépendante d'un salaire .....	141
2.1 La recherche d'un bien-être social par la débrouillardise.....	142
2.2 S'appuyer sur la solidarité familiale ou conjugale et sur les jeux d'argents .....	144
3. Préserver un temps pour autrui et pour soi.....	146
3.1 Privilégier les liens avec l'entourage proche.....	147
3.2 Prendre un temps pour soi.....	149
3.3 Placer les différentes activités sociales au même niveau que l'emploi .....	151
4. Vivre sa singularité dans une relation d'assistance et de soutien social .....	154
4.1 Adhérer au dispositif RSA pour ne pas dépendre d'un salariat précarisé .....	155

4.1.1 Entretien la reconnaissance des professionnels de l'intervention sociale pour conserver ses droits au RSA .....	155
4.1.2 Désapprouver le dispositif RSA et ses acteurs en cas de suspension ou de dévalorisation de ses droits .....	157
4.2 Affirmer à l'entourage proche le droit de vivre avec une prestation sociale .....	161
4.2.1 Recueillir l'approbation des proches .....	161
4.2.2 Affirmer son style de vie et parfois s'éloigner .....	164
4.3 Réorienter ou préserver le mode de vie .....	167
4.3.1 Revendiquer une identité pour soi qui prend son temps .....	167
4.3.2 Résister aux stigmates de la figure de l'assisté social .....	169
CHAPITRE III : EXPLORER DE NOUVELLES ACTIVITES SOCIALES OU VIVRE D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE : LE MODE DE VIE NOMADE	174
1. <i>Penser la formation dans un parcours social aléatoire</i> .....	175
1.1 L'intermittence professionnelle après des études artistiques .....	175
1.2 Explorer différents domaines de formation .....	177
1.3 Arrêter le parcours universitaire pour vivre d'autres aventures sociales et culturelles .....	179
2. <i>La pratique du RSA au service d'une mobilité professionnelle</i> .....	180
2.1 Une aide sociale à saisir pour financer des activités sociales et professionnelles temporaires .....	180
2.2 Les effets négatifs du dispositif RSA sur les métiers à création artistique .....	183
3. <i>Une temporalité où fusionnent travail, créativité et liens sociaux</i> .....	184
3.1 Organiser son temps pour se consacrer à des activités sociales aléatoires .....	184
3.2 Un quotidien absorbé par l'inventivité sociale .....	186
4. <i>Se vivre nomade : échapper aux habitudes sociales pour créer de nouvelles formes de vie</i> .....	188
4.1 Faire obstacle à une relation d'assistance sociale trop stable .....	188
4.1.1 Recueillir provisoirement des informations et des contacts détenus par les référents RSA .....	188
4.1.2 Contester les étiquetages institutionnels et afficher son indépendance .....	190
4.2 Revendiquer le droit à expérimenter des identités et des appartenances sociales multiples .....	192
4.2.1 Faire reconnaître, par autrui, une existence inventive et indépendante .....	192
4.2.2 Partir vivre sa vie et revenir pour affirmer la légitimité de ses choix de vie .....	194
4.3 Des identités sociales mobiles entre préoccupations et satisfactions existentielles .....	196
4.3.1 La satisfaction de combiner le RSA avec une vie nomade .....	196
4.3.2 Être au RSA peut devenir une source d'inquiétude dans un quotidien incertain .....	198
CONCLUSION : TROIS TYPES DE MODES DE VIE POUR SAISIR LES TENSIONS SOCIALES QUOTIDIENNES DES JEUNES DIPLOMES ALLOCATAIRES DU RSA .....	201
<b>PARTIE III- NEGOCIER L'EVOLUTION DES USAGES DU RSA TOUT AU LONG DES PARCOURS : ENTRE EVENEMENTS SOCIO-BIOGRAPHIQUES, RECHERCHE DE STABILITE SOCIALE, MOBILITES PROFESSIONNELLES ET SORTIES PROGRESSIVES DU DISPOSITIF .....</b>	<b>209</b>
CHAPITRE I- DES TEMPS SOCIO-BIOGRAPHIQUES MARQUANTS QUI RYTHMENT LES PASSAGES DANS LE DISPOSITIF RSA .....	212
1. <i>L'importance des expériences professionnelles ou des poursuites de formations</i> .....	212
1.1 Reprise ou perte d'un sous-emploi .....	212
1.1.1 Passer du RSA socle au RSA activité .....	213

1.1.2 Ne plus être allocataire du RSA activité .....	216
1.2 Se spécialiser par la formation pour éviter des emplois indésirables .....	221
2. <i>Mise en couple et devenir parent : deux processus sociaux, plus ou moins, espacés dans le temps</i> .....	226
3. <i>Un retour au domicile parental plus ou moins difficile</i> .....	232
3.1 Ruptures et séparations amoureuses .....	232
3.2 L'absence de ressources financières suffisantes .....	235
CHAPITRE II- LES PARCOURS DANS LE DISPOSITIF RSA : RECHERCHE D'UNE STABILITE SOCIALE, ITINERANCE PROFESSIONNELLE, ET SORTIES PROGRESSIVES DU DISPOSITIF .....	241
1. <i>Stabiliser des modes et des trajectoires de vie mouvementés</i> .....	242
1.1 Prolonger la présence dans le dispositif RSA pour trouver une situation professionnelle satisfaisante et respectueuse de la vie familiale et amicale .....	243
1.2 Accéder à un emploi en adéquation avec la spécialisation de sa formation universitaire .....	250
2. <i>Privilégier l'intermittence professionnelle, l'itinérance géographique et la création artistique</i> .....	258
2.1 Combiner des emplois aléatoires avec la recherche d'un environnement professionnel satisfaisant.....	258
2.2 Placer la dimension artistique comme une valeur centrale de l'existence sociale .....	264
3. <i>Vers une sortie incertaine ou prolongée du dispositif RSA</i> .....	272
3.1 Le retour possible dans le dispositif RSA .....	272
3.2 L'éloignement du dispositif RSA .....	277
CONCLUSION : SAISIR L'EVOLUTION DES USAGES DU RSA DANS LES DIFFERENTS PARCOURS VECUS PAR LES JEUNES DIPLOMES DANS LE DISPOSITIF .....	284
<b>PARTIE IV- LE RECOURS DES JEUNES DIPLÔMÉS AU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE : UN PROCESSUS SOCIO-BIOGRAPHIQUE QUI ACCOMPAGNE LE PASSAGE À DES VIES ADULTES .....</b>	<b>291</b>
CHAPITRE I- LES JEUNES DIPLÔMÉS ALLOCATAIRES DU RSA ET LES TRANSITIONS VERS DES VIES ADULTES : ENTRE AUTONOMIES ET DÉPENDANCES SOCIALES.....	295
1. <i>Les transitions professionnelles dépendantes du niveau du diplôme et des expériences professionnelles : inégalités entre les jeunes diplômés allocataires du RSA</i> .....	296
1.1 Se désengager des études sans avoir validé un diplôme de l'enseignement supérieur : une intégration professionnelle éloignée du niveau et du domaine de la formation .....	297
1.2 Sortir de l'enseignement supérieur avec un diplôme : la possibilité d'atteindre plus aisément une activité professionnelle liée au domaine de formation.....	300
1.3 Avoir un bac professionnel : continuer ses études dans l'enseignement supérieur ou effectuer une reconversion professionnelle .....	303
2. <i>La coexistence de différents modes d'habitat : des transitions résidentielles avec de faibles ressources financières</i> .....	307
2.1 Une cohabitation prolongée au domicile parental et familial : l'attente d'une situation professionnelle stable avec l'aide de la famille.....	308
2.2 L'accès rapide à un logement individuel : des modes d'habitats dépendants de l'emploi .....	311
2.3 Une autonomisation résidentielle qui passe par l'habitat communautaire et nomade.....	316
3. <i>Les dynamiques relationnelles des jeunes diplômés allocataires du RSA : entre ancrages et mobilités</i> . 320	



3.1 L'ancrage géographique avec l'entourage proche : un soutien à l'autonomie sociale qui peut devenir une contrainte relationnelle .....	321
3.2 Entre éloignement et rapprochement géographique : approfondir une autonomie relationnelle avec le risque de connaître un isolement social .....	324
CHAPITRE II- TROIS COUPLES DE TENSIONS SOCIALES POUR DECRIRE LE PASSAGE DES JEUNES DIPLÔMÉS ALLOCATAIRES DU RSA A LA VIE ADULTE : IMITATION/EXPLORATION, STABILISATION/EXPERIMENTATION, INQUIETUDE/INSOUCIANCE .....	330
1. <i>Tensions entre imitation et exploration : prolonger la sphère familiale ou vivre de multiples appartenances socio-culturelles</i> .....	332
1.1 Recréer un modèle familial par l'expérience du couple et l'apprentissage de la parentalité.....	332
1.2 Explorer de multiples relations et expériences socio-culturelles : le monde associatif et le monde de l'interculturalité .....	337
2. <i>Tensions entre stabilisation et expérimentation : chercher un emploi valorisant et protecteur ou s'engager vers des activités professionnelles aléatoires</i> .....	346
2.1 A la recherche du « vrai boulot » : une stabilisation professionnelle incertaine .....	346
2.2 Vivre de ses créations artistiques : des expérimentations professionnelles aléatoires et constantes.....	353
3. <i>Tensions entre inquiétude et insouciance : persévérer malgré le désarroi social ou maintenir une confiance en dépit d'un quotidien incertain</i> .....	359
3.1 Dépasser les sentiments d'inquiétudes sociales et espérer un avenir plus apaisé .....	360
3.2 Conserver son insouciance malgré l'incertitude sociale .....	368
CONCLUSION : CONSTRUIRE DES VIES ADULTES DANS UN MONDE SOCIAL PRECARISE.....	375
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>379</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>403</b>
OUVRAGES .....	404
ARTICLES.....	413
DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET STATISTIQUES .....	420
<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>423</b>
<b>ANNEXES VOLUME 1 .....</b>	<b>425</b>
GUIDES D'ENTRETIENS.....	427
<i>Guide d'entretien n°1</i> .....	428
<i>Guide d'entretien n°2</i> .....	431
JEUNES DIPLOMES AVEC UN SEUL ENTRETIEN .....	433
Arthur .....	434
Présentation du parcours .....	434
Claire.....	435
Présentation du parcours .....	435
Farida.....	436

Présentation du parcours .....	436
Florence .....	437
Présentation du parcours .....	437
Judith .....	438
Présentation du parcours .....	438
Karine .....	439
Présentation du parcours .....	439
Léa .....	440
Présentation du parcours .....	440
Loriana .....	441
Présentation du parcours .....	441
Malika .....	443
Présentation du parcours .....	443
Natacha .....	444
Présentation du parcours .....	444
Philippe .....	445
Présentation du parcours .....	445
Pierre .....	446
Présentation du parcours .....	446
Sabrina .....	447
Présentation du parcours .....	447
Sarah .....	448
Présentation du parcours .....	448
Selma .....	449
Présentation du parcours .....	449
Sonia .....	450
Présentation du parcours .....	450
Thomas .....	451
Présentation du parcours .....	451
Valérie .....	452
Présentation du parcours .....	452
Yann et Sophie .....	453
Présentation du parcours .....	453
JEUNES DIPLOMES AVEC DEUX A TROIS ENTRETIENS .....	455
Annabelle .....	456
Présentation du parcours .....	456
Lignes des temps biographiques .....	457
Arnaud .....	458
Présentation de parcours .....	458
Lignes des temps biographiques .....	459
Bilal .....	460

Présentation du parcours .....	460
Lignes des temps biographiques .....	462
Bruno .....	463
Présentation du parcours .....	463
Lignes des temps biographiques .....	464
Dounia .....	465
Présentation du parcours .....	465
Lignes des temps biographiques .....	467
Emeline .....	468
Présentation du parcours .....	468
Lignes des temps biographiques .....	469
Jérémie .....	470
Présentation de parcours .....	470
Lignes des temps biographiques .....	472
Jérôme .....	473
Présentation du parcours .....	473
Lignes des temps biographiques .....	474
Julien .....	475
Présentation du parcours .....	475
Lignes des temps biographiques .....	477
Luc .....	478
Présentation du parcours .....	478
Lignes des temps biographiques .....	480
Lucie .....	481
Présentation du parcours .....	481
Lignes des temps biographiques .....	483
Marie .....	484
Présentation du parcours .....	484
Lignes des temps biographiques .....	485
Mathieu .....	486
Présentation du parcours .....	486
Lignes des temps biographiques .....	487
Nathalie .....	488
Présentation du parcours .....	488
Lignes des temps biographiques .....	490
Paul .....	491
Présentation du parcours .....	491
Lignes des temps biographiques .....	492
Stéphanie .....	493
Présentation du parcours .....	493
Lignes des temps biographiques .....	494
Younès .....	495

Présentation du parcours .....	495
Lignes des temps biographiques .....	496
LISTE DES TABLEAUX .....	498
<i>Principales caractéristiques socio-démographiques .....</i>	<i>499</i>
Tableau n°1 .....	499
Tableau n°2 .....	499
Tableau n°3 .....	499
Tableau n°4 .....	500
Tableau n°5 .....	500
Tableau n°6 .....	501
Tableau n°7 .....	502
Tableau n°8 .....	502
Tableau n°9 .....	503
<i>Répartition des jeunes diplômés dans le dispositif RSA .....</i>	<i>504</i>
Tableau n°10 .....	504
Tableau n°11 .....	504
Tableau n°12 .....	504
Tableau n°13 .....	505
Tableau n°14 .....	505
Tableau n°15 .....	506
<i>Parcours entre sortie de formation et recours au RSA .....</i>	<i>507</i>
Tableau n°16 .....	507
Tableau n°17 .....	507
Tableau n°18 .....	508
<i>Présence des jeunes diplômés dans le dispositif RSA .....</i>	<i>509</i>
Tableau n°19 .....	509
Tableau n°20 .....	509
Tableau n°21 .....	510
Tableau n°22 .....	510
<i>Les transitions sociales dans le dispositif RSA .....</i>	<i>511</i>
Tableau n°23 .....	511
<i>Les sorties du dispositif RSA .....</i>	<i>513</i>
Tableau n°24 .....	513
Tableau n°25 .....	513
Tableau n°26 .....	514
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>517</b>



**Guillaume PLANTARD**  
**Etre jeune adulte diplômé et  
allocataire du Revenu de  
Solidarité Active (RSA)**

Des modes et des trajectoires de vie,  
en périphérie du salariat, entre  
tensions, résistances et négociations.

**Volume 1**

**Résumé**

Cette thèse analyse les tensions vécues et les négociations menées, au quotidien, par des jeunes diplômés, en prenant en compte leurs parcours de formation et le recours au RSA. Partant d'entretiens et de récits, la recherche porte sur les processus socio-biographiques, avec leurs nombreuses transformations identitaires et relationnelles. Une typologie des modes de vie a d'abord été construite pour décrire les multiples usages du RSA pratiqués au quotidien. Une analyse des parcours dans le dispositif a permis ensuite de saisir les manières dont ces jeunes renégociaient les usages du RSA avec leur entourage proche et avec les professionnels chargés de l'accompagnement des allocataires. Enfin cette thèse montre que le recours au RSA représente une expérience sociale marquante pour des jeunes diplômés, sortis de l'enseignement supérieur et confrontés à la précarité professionnelle, notamment dans la manière dont ils vivent leurs transitions sociales vers la vie adulte.

**Mots-clés :** modes de vie, trajectoires biographiques, RSA, parcours de formation, système de protection sociale, précarité salariale, travail, tensions, négociations, identités sociales, vie juvénile, transitions sociales, passage à l'âge adulte.

**Abstract**

This thesis analyzes the lived tensions and negotiations conducted on a daily basis by young graduates, taking into account their training program and the use of RSA. Starting with interviews and stories, research focuses on socio-biographical process, with their many identities and relational transformations. A typology of lifestyles was first constructed to describe the multiple uses of RSA practiced daily. An analysis of the course in the device was then used to grasp the ways in which these young renegotiating uses RSA with their entourage and the professionals responsible for the accompaniment of the beneficiaries. Finally, this thesis shows that the use of RSA represents a significant social experience for young graduates, out of higher education and faced with job insecurity, particularly in the way they live their social transitions to adulthood.

**Keywords:** lifestyles, life courses, RSA, training courses, social protection system, wage insecurity, labor tensions, negotiations, social identities, juvenile life, social transitions, transition to adulthood.